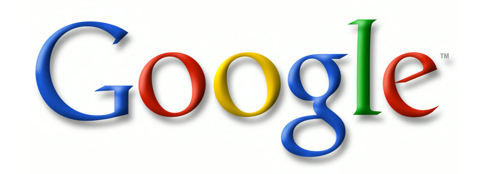
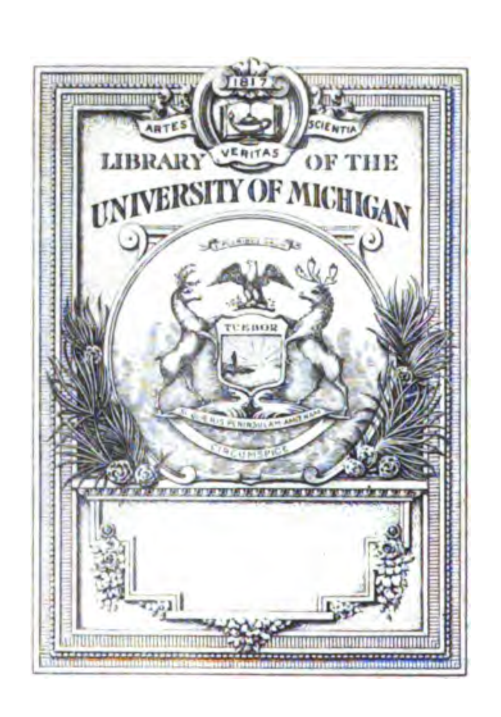
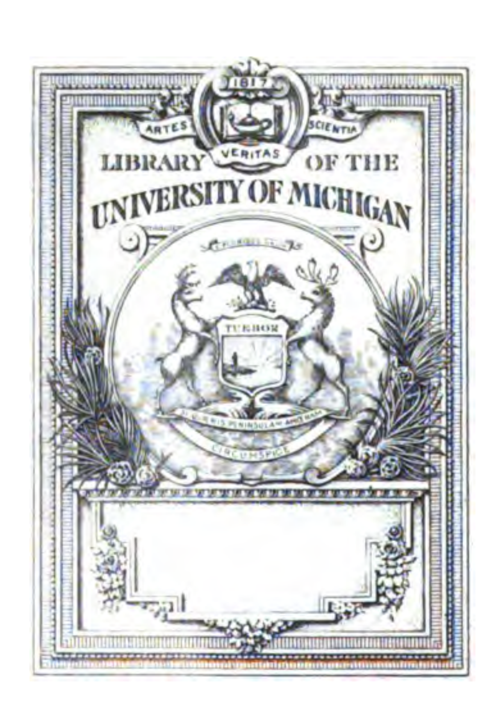

Google


1817
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE


1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

MERCURE

DE

FRANCE,

JOURNAL LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

TOME CINQUANTIÈME



A PARIS,

CHEZ ARTHUS-BERTRAND, Libraire, rue Hautefeuille, N° 23, acquéreur du fonds de M. *Buisson* et de celui de Mme Ve *Desaint*.

1812.

DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, rue du Vieux-Colombier, N° 26, faubourg Saint-Germain.



MERCURE
DE FRANCE.

N° DXLVI. — *Samedi 4 Janvier 1812.*

POÉSIE.

STANCES SUR L'ENVIE.

Monstrum horrendum, informe, ingens, cui lumen ademptum.
VIRGILE.

ON vit naître l'Envie aussitôt que la Gloire ;
Et depuis ce moment le mortel inspiré,
Qui veut franchir le seuil du Temple de Mémoire,
Trouve toujours ce monstre au pied du mont sacré.

Nous pouvons parcourir les sentiers du Parnasse,
Y cueillir d'humbles fleurs sans craindre son courroux ;
Mais si vers le sommet nous portons notre audace,
Ses serpens irrités sifflent autour de nous.

Il s'attache toujours au char de la Victoire :
Mais plaignons le mortel qu'épargne sa fureur !
L'Envie, en l'insultant, proclame notre gloire ;
Et le Génie est seul l'objet de sa terreur.

Parait-il un grand homme ? il obtient notre estime :
Marche-t-il couronné du laurier triomphal ?

A 2

L'Envie accourt ; dès-lors il semble moins sublime,
Et bientôt dans la fange on lui cherche un rival.

Bientôt l'aveugle erreur, la haine, l'injustice,
Les sots, lui prodiguant l'injure et le mépris,
Attaquent ce vainqueur au sortir de la lice,
Et veulent du combat lui dérober le prix.

O toi que de nos jours on admire, on ravale,
Que plus d'un trait jaloux tâche en vain de blesser,
Crois-moi, l'obscur parti qui contre toi cabale,
Reconnaît ta hauteur puisqu'il veut t'abaisser.

D'un immortel renom tu conçus l'espérance :
Eh bien ! sois satisfait, tout va combler tes vœux ;
Déjà fondent sur toi l'Envie et l'Ignorance !
Un peu de calomnie et te voilà fameux !

Qu'ils fassent retentir leurs clameurs téméraires
Ces hommes que les arts ne peuvent illustrer !
Le ciel dans son courroux fit leurs ames vulgaires
Pour ressentir l'Envie et non pour l'inspirer.

Mais toi, tendre amitié, douce et puissante flamme,
Faut-il te voir aussi céder à ses efforts !
Ami qui m'es si cher, pourrais-tu dans ton ame
D'un sentiment jaloux receler les transports ?

Rappelle-toi ces jours d'espérance et d'ivresse
Où nos jeunes esprits confondaient leurs travaux ;
Sans perfides pensers, les épurant sans cesse,
Nous étions deux amis et non pas deux rivaux.

Timides voyageurs, sur les bords du Permesse,
Naguères nous marchions l'un par l'autre affermi ;
On accueille ma muse, et je perds ta tendresse :
Ton ami couronné n'est-il plus ton ami ?

Je dois aimer la Gloire et tu dois fuir l'Envie.
Viens, céleste amitié, t'illustrer avec moi ;
Ne m'abandonne point, ô moitié de ma vie !
Viens ; les plus beaux lauriers n'ont aucun prix sans toi.

Le digne nourrisson du Dieu de l'harmonie
Applaudit avec joie au triomphe d'autrui ;

Son génie a toujours proclamé le génie :
Il ne peut envier ce qu'on admire en lui.

Mais en lâches desseins, en noirs poisons féconde,
L'Envie arme toujours la Médiocrité ;
Elle hait la lumière, et voudrait que le monde
Partageât ses fureurs et son obscurité.

Du mérite éclatant implacable ennemie,
Elle exerce sur lui d'infidèles crayons ;
Et veut toujours couvrir de sa propre infamie
Le mortel que la Gloire entoure de rayons.

Ainsi le Dieu du jour, par un nuage sombre,
Voit un moment ternir son front étincelant ;
Mais ses flèches de feu percent, dissipent l'ombre,
Et le Dieu, toujours Dieu, reparaît plus brillant.

Un grand homme vivant n'est qu'à demi célèbre ;
Descend-il au cercueil ? on lui dresse un autel.
La mort fixe la gloire, et la pierre funèbre
Est le premier degré de son temple immortel.

Oui, le ciel qui se plut à créer le génie,
Lui dit, en allumant le flambeau de ses jours :
Va charmer l'univers par ta noble harmonie ;
Vis pour être envié, meurs pour vivre toujours.

F. DE VERNEUIL.

ATYS ET CYBÈLE.

Atys précipitant sa course vagabonde,
Sur son navire ailé franchit le sein de l'onde,
Et des bois phrygiens perce la profondeur.
Là, d'un caillou tranchant il arme sa fureur ;
Là, dans l'horreur des bois, sa rage est assouvie,
Sa rage a mutilé l'organe de la vie.
Déjà son sang rougit tous les lieux d'alentour ;
Il fait frémir le fifre et gronder le tambour ;
Pousse des cris aigus, et sa voix effrénée
Rassemble autour de lui sa troupe efféminée.
« Volez et bondissez sur la cime des monts,
Du Dyndymène altier ô troupeaux vagabonds !

Amis, vous qui, suivant mon ingrate fortune,
Avez bravé pour moi la haine de Neptune;
Vous qui tous insultant aux faveurs de Vénus,
Dans ses piéges lascifs n'êtes plus retenus,
Tous, suivez votre maître au temple de Cybèle.
Entendez-vous de loin sa voix qui nous appelle?
Au bruit de la cymbale, aux sons perçans des cors,
Le mode phrygien joint ses graves accords.
La Ménade secoue un front chargé de lierre;
Ses cris roulent au loin dans la forêt entière;
L'ivresse a redoublé ses pas tumultueux:
Joignons à ses transports nos bonds impétueux.

A peine avait parlé la nouvelle Bacchante,
Que s'agite à grands cris sa troupe impatiente;
A d'effroyables chants la danse se confond;
Le tympanum mugit, la cymbale répond.
Furieuse, égarée, horrible, haletante,
Du tambourin léger, frappant la peau tonnante,
Atys franchit des bois le sommet escarpé,
Comme un taureau fougueux à son joug échappé.
Mais la fatigue enfin domptant leur cœur rebelle,
Ils tombent épuisés sur le seuil de Cybèle;
Leurs yeux appésantis cèdent aux noirs pavots,
Et leur féroce ardeur s'éteint dans le repos.

Déjà l'astre au front d'or, de ses clartés fécondes
Remplissait et les cieux, et la terre et les ondes;
Atys s'est éveillé...! Quelle surprise extrême!
Il regarde, il rougit, il se cherche lui-même,
Jette un cri d'épouvante, et, courant vers les flots,
A d'impuissans regrets mêle de longs sanglots.

« O ma chère patrie! ô fortuné rivage!
» Bords charmans que j'ai fuis, comme on fuit l'esclavage,
» Je ne vous verrai plus! au fond d'affreux climats,
» Sous ces monts orageux, hérissés de frimas,
» Eperdu, furieux, errant à l'aventure,
» Je dispute aux lions leur sanglante pâture.
» Patrie! où te chercher, t'adresser mes regrets?
» Du moins si mes regards, traversant les forêts,
» Au milieu de mes pleurs, dont j'inonde la terre,
» Apercevaient de loin le palais de mon père!

»O mon père ! ô patrie ! ô désirs superflus !
»Stade, arène, palais, je ne vous verrai plus !
»Les Dieux ne m'ont laissé que l'horrible démence ;
»Malheureux ! ton supplice atteste leur vengeance !
»Moi, dans la fleur de l'âge, et si cher à l'amour ;
»Moi, la gloire du ceste et l'honneur de ma cour ;
»Moi, dont les courtisans, sous le royal portique,
»Briguaient d'un seul regard la faveur magnifique ;
»Moi que des chants flatteurs invitaient au sommeil,
»Dont les fleurs au matin parfumaient le réveil ;
»Vil ministre des dieux, servante de Cybèle,
»De moi-même moitié stérile et criminelle,
»Je partage en ces lieux, que j'ai remplis d'effroi,
»Les antres des lions, moins barbares que moi.»

Il exhalait ainsi sa plainte injurieuse ;
Elle indigne les cieux : Cybèle furieuse
Détache de son char un lion rugissant,
Et redouble en ces mots son courroux menaçant :
«Va, cours, punis l'ingrat ; rends-lui mon esclavage ;
»Enfonce dans son sein l'aiguillon de ma rage.
»Que ta queue en fureur frappe tes vastes flancs ;
»Que ton cou musculeux roule tes crins sanglants ;
»Que ta terrible voix jette au loin l'épouvante.»

Elle a dit : le lion, dans sa rage écumante,
Part, court, vole, bondit, renverse les forêts,
Déjà regarde Atys, s'indigne à ses regrets,
S'élance...! Atys s'enfuit, le monstre sur l'arène
L'atteint ; et pour toujours la déesse l'enchaîne.

O reine de l'Ida, tu vengeas tes honneurs ;
Mais écarte de moi tes pieuses fureurs ;
Déesse, porte ailleurs tes transports frénétiques :
Tu vends trop cher, hélas ! tes faveurs prophétiques.

C. L. Mollevaut. (*)

(*) Ce morceau fait partie de la traduction en vers d'un choix des poésies de Catulle, qui a dû paraître le 1er janvier, chez Louis, lib., rue de Savoie.

ÉPITRE A Mlle CLARISSE P......

Quand vous me demandez à voir de mes ouvrages,
Je dois craindre de les montrer.
Dans la maison des muses et des sages
Comment pourraient-ils pénétrer?
Mais pour vous, charmante Clarisse,
Il faut bien faire un sacrifice.
D'ailleurs dans tout ceci vous serez de moitié,
C'est vous qui m'inspirez, je vous prends pour ma muse,
Et sans payer d'aucune vaine excuse,
Vous allez me dicter ces vers à l'amitié.
Vous connaissez sans doute son empire,
Il ne faut que vous la nommer,
C'est à vous d'animer ma lyre;
Quand on sait aussi bien charmer,
Il est facile d'exprimer
Ce que si souvent on inspire.
Un songe l'autre jour occupait mon esprit.
Le croiriez-vous? j'étais sur le Parnasse.
Ce changement subit un moment me surprit :
Un songe seul pouvait m'y donner une place.
J'examinais ce séjour enchanteur
Des filles de Mnémosyne,
Qui trop souvent, par leur art séducteur,
De nous faibles mortels entraînent la ruine,
Quand je vous vis, ô ma muse divine!
A leurs côtés comme dixième sœur.
Sans le savoir, vous les effaciez toutes;
Esprit, talens, douceur, grâces, beauté,
Ayant l'air d'ignorer les routes
Qui vous menaient à l'immortalité.
Vos regards exprimaient toute l'aménité
Qui de l'ame fait le délice;
Et vous vouliez, trop aimable Clarisse,
Diriger ce talent novice,
Et vaincre ma timidité.
Ah! combien je sentis de charme à vous connaître!
Que d'amitié vint animer mon cœur!
En ce moment je vis mon rêve disparaître,
Mais je gardai le sentiment vainqueur
Qui s'empara de tout mon être.

Par Mlle Sophie de C......

SAPHO. — CANTATE.

En proie aux tourmens de l'amour,
De Lesbos la muse immortelle
A vu fuir, et fuir sans retour
Le beau Phaon à son ardeur rebelle.
Nuit et jour, la mort dans le cœur,
Elle gémit, elle soupire;
Et les sons mourans de sa lyre
Disent encor le nom de son vainqueur.

Rien ne peut calmer sa souffrance :
Son ame morte à l'espérance,
Ne vit plus que pour les douleurs.
C'est en vain que, dans son délire,
Elle veut préluder, les pleurs
Ont détendu les cordes de sa lyre.

Adieu, doux espoir du bonheur!
Adieu, plaisirs, talens, dit-elle,
Phaon, hélas! est infidèle;
Il prend ma vie en reprenant son cœur.

Je me vois la triste victime
De ma crédulité;
Et Phaon me punit du crime
De l'avoir écouté.
A la faiblesse de mon ame
Je dois son changement,
Et l'excès même de ma flamme
Me ravit mon amant.
C'est en vain que ma voix, ma faible voix l'implore;
Le parjure Phaon se dérobe à mes feux :
L'ingrat, de Sapho qui l'adore
Dédaigne les soupirs et repousse les vœux.

Lorsque sa voix enchanteresse,
Sa voix, cet organe imposteur,
Dans tous mes sens portait l'ivresse,
Portait l'amour dans tout mon cœur,
Ravi de le voir, de l'entendre,
De sa constance trop certain,

Ce cœur, hélas! fidèle et tendre,...
Défiait les coups du destin.

Que n'ai-je mieux connu son âme,
Avant de connaître l'amour!
Je ne sentirais pas la flamme
Qui me dévore nuit et jour.
Victime désormais d'un destin inflexible,
Gémissant sous le poids d'un trop lent repentir,
Je succombe à mes maux, et deviens insensible,
A force de sentir.

Leucade, mets fin à mes peines,
Rocher, l'effroi des matelots:
Le feu qui consume mes veines,
Ce feu s'éteindra dans les flots.

Vaste sein d'Amphitrite, empire de Neptune,
Qui de Vénus fut le berceau,
De la triste Sapho, que poursuit l'infortune,
Deviens aujourd'hui le tombeau.

Et toi l'artisan de ma mort,
Cruel amant, amant volage,
Si le destin ou le remord
Te ramène sur cette plage,
De ce rocher, puisse l'écho,
Sensible à ma juste prière,
Te dire le nom de Sapho,
Et te poursuivre encore à ton heure dernière!

Mme de VALORI.

Longue EPITAPHE *gravée sur un petit Tombeau.*

« FLEUR d'innocence et de jeunesse,
Minois fripon, regard malin,
Esprit, graces et gentillesse,
N'ont pu fléchir la rigueur du destin;
La trahison, la ruse, l'artifice,
Sous un air de candeur un petit cœur bien faux,
Devaient-ils irriter la céleste justice?
L'indulgente amitié pardonnait ces défauts.

» Quand les perfides ont des charmes,
Malgré nous leur trépas nous arrache des larmes :
Aimable victime du sort,
Ainsi tu trahissais ceux qui pleurent ta mort. »

Mais sur quel monument pensez-vous que j'inscrive
Ces vers qu'une muse plaintive
Vient inspirer à ma douleur ?
« Sans doute, me dit-on, blessé d'un trait vainqueur,
» Vous regrettez cette jeune Thémire,
» Qui joignait mille attraits au cœur le plus ingrat. »
Vous vous trompez, la cruelle respire;
Et l'épitaphe est pour un chat.

A. B.

ÉNIGME.

Nous sommes cinq sœurs sans lesquelles
Nulles voix, même les plus belles,
D'un opéra, d'un concerto
Ne pourraient faire entendre un mot.
Les vingt autres de la famille
Dans leur rôle sans nous n'ont jamais rien qui brille;
Elles peuvent, sans doute, énoncer quelque son,
Mais jamais décliner un nom.
A nous bien distinguer dans l'enfance on s'applique;
Car chacune de nous, dans notre république,
Occupe un rang
Tout différent.
Pour la première, elle est placée au rang suprême,
Portant par fois un chef orné du diadème;
Ainsi fait la seconde : or en notre blason
La seconde est la cinquième du nom :
Celle qu'entre nous cinq on nomme la troisième,
Dans l'ordre de naissance est dite la neuvième :
Dans le quinzième rang
Se voit la quatrième,
Et la cinquième prend
Sa place au vingt-unième.

Chacune d'entre nous fût ainsi séparée ;
Pour que l'une par l'autre en soit moins rencontrée ;
Autrement ce serait sans cesse un choc nouveau,
Qu'il convient d'éviter : demandez à Boileau.

S........

LOGOGRIPHE.

Je suis une petite peau ;
Quand j'attaqué un certain troupeau,
Composé de gentes femelles,
Je suis un vrai fléau pour elles.
Elles vont s'épuisant en efforts superflus,
Non seulement pour manger et pour boire,
Mais ce qui met le comble à ce déboire,
C'est qu'elles ne caquètent plus.
J'ai cinq pieds ; retranchez et ma queue et ma tête,
Le reste dans les champs,
Se voit selon l'ordre des tems,
Ou levant ou baissant la crête.
Je finis, en offrant encore à ton regard,
Un pape avec le nom d'un oiseau babillard.

S........

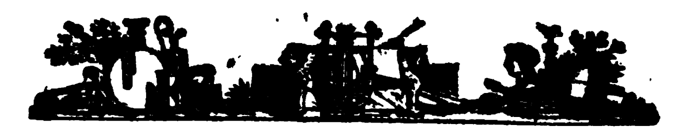
CHARADE.

Mon premier n'entend rien quand il est affamé ;
On devient mon second par une vie austère ;
On devient mon dernier, quand on boit à plein verre,
Et mon tout nous rappelle *Henri-le-bien-aimé*.

S........

Mots de l'Enigme, du Logogriphe *et de la* Charade *insérés dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'Enigme est *Silence*.
Celui du Logogriphe est *Larme*, où l'on trouve : *arme*.
Celui de la Charade est *Débat*.



LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS.

SUR FONTAINEBLEAU.

Un médecin résidant à Fontainebleau, vient de publier une dissertation sur cette ville (1) : c'est un traité peu étendu et relatif à son art, à cet art si précieux qui doit guérir et sur-tout prévenir les maladies, et qui serait au premier rang parmi les hommes soumis à tant d'infirmités, s'ils avaient une plus juste estime des vrais biens, s'ils songeaient davantage à éviter les maux, et si la science même était moins défectueuse. L'auteur avait à traiter un sujet qui heureusement n'est pas très-fécond. L'air de Fontainebleau est vif et salubre, on le croit même assez sec, ou assez actif pour nuire à de certains malades ; mais M. Bo ne veut point que tous les phthisiques le redoutent également, et il établit à cet égard une distinction dans laquelle je me garderai de le suivre, parce que je ne saurais en apprécier le plus ou moins de justesse. Mon objet n'est point de rendre compte de son travail ; mais la partie de cette brochure qui concerne la topographie de Fontainebleau, me fournira l'occasion de faire quelques remarques sur un lieu que son palais impérial rend célèbre, et que les *Voyages* ont fait généralement connaître.

M. Bo veut donner une idée particulière du climat et de la température de Fontainebleau ; mais ce climat n'est autre chose que celui des environs de Paris ; les différences ne sauraient être fort sensibles dans un pays de plaines, et quant aux faibles nuances qui peuvent exister, elles restent absolument inconnues, si on ne les détermine pas avec une grande exactitude. Selon M. Bo, le thermomètre de Réaumur varie, à Fontainebleau, de 22 degrés au-dessus de zéro, à 6° au-dessous. L'on en peut dire autant de Montmorenci, de Rambouillet, de Corbeil, de tout ce qui environne Paris à une assez grande distance. Ces

(1) *Topographie médicale de la ville de Fontainebleau* ; par J. B. Bo, docteur en médecine. A Paris, chez Delaunay, Palais-Royal.

termes de la chaleur et du froid distingueraient Fontainebleau de Nice ou d'Amsterdam, mais non de Paris, de Sens ou d'Amiens, et de plus ils ne sont pas même exacts: A Fontainebleau comme à Paris, le thermomètre s'élève à 25 degrés dans des étés qui n'ont rien d'extraordinaire, et descend à 10 lorsque les vents d'Est et de Nord-Est rendent l'hiver un peu rude. Si l'on trouvait dans la température de Fontainebleau quelque chose de caractéristique, ce serait, je pense, le résultat accidentel que pourraient avoir la sécheresse et le peu de densité de l'atmosphère. J'attribuerais à cette atmosphère *rare* un degré de froid plus grand dans les momens de calme, où l'air des contrées voisines ne déplace point l'air naturel, en quelque sorte, du bassin où la ville est située. Ces momens de calme ont lieu quelquefois après trois jours, durant lesquels un vent du Nord-Est ou d'Est-quart-Nord a soufflé constamment. Il est certain du moins que pendant l'hiver 1809 à 1810, dans la partie occidentale de la ville, un thermomètre, division de Réaumur, donna les mêmes degrés, à-peu-près, que le thermomètre de l'Observatoire de Paris, à l'exception de deux momens, le 31 janvier et le 2 février, où l'air paraissait absolument calme, et où celui de Fontainebleau descendit à 12 degrés, tandis que celui de l'Observatoire restait au-dessus de 8. Dans le cours de ce même hiver, le froid n'a pas atteint, à Paris, le 9e degré, s'il n'y a point eu d'erreur dans l'article météorologique du journal que l'on a consulté.

P. Dan, auteur du *Trésor des merveilles de la maison royale de Fontainebleau*, après en avoir vanté la température dans les autres saisons, ajoute expressément, au chapitre 3: *Sans mettre en ligne de compte son printems dont les charmes sont si puissans que pour en parler sincèrement, il faut que tout le reste du monde lui cède en ce point.* Je transcris ce passage comme l'un des plus ridicules que l'on puisse rencontrer. Cet homme a cru de son devoir de faire du lieu qu'il décrivait un nouvel Eden; mais le printems de Fontainebleau n'a et ne doit avoir rien de très-particulier. Indépendamment même de la plus légère connaissance des divers climats, P. Dan pouvait en voir la preuve sans s'éloigner de Fontainebleau, car on n'y attribuerait qu'aux sables et à la qualité du terroir l'avantage d'un printems plus chaud, plus beau, plus hâtif; mais au contraire, la végétation est plus précoce à Montigni, à Effrondré, à Thomeri, et ces villages, dont le sol diffère

de celui de la ville, sont placés hors de l'espèce d'enceinte où elle se trouve, ils n'ont point la même exposition; et rien, à cet égard, ne les distingue de beaucoup d'autres lieux situés, comme ceux-ci, entre les hauteurs de la Bourgogne et les brouillards de la Normandie.

Ce n'est pas au printems qu'il faut visiter les solitudes de Fontainebleau, ces bois, ces landes un peu sauvages, ces trente-mille arpens, restes encore remarquables d'une vaste forêt qui s'étendait, à ce que l'on croit, de Melun jusques vers Orléans. L'automne est à Fontainebleau la saison la plus belle, peut-être, et certainement la plus analogue à la nature des lieux. Le printems est préférable dans d'autres provinces, sous un ciel plus méridional : il y dissipe sans retour les faibles traces de l'hiver, il y développe dans une succession rapide les divers produits de la végétation; c'est pour les plantes les plus faibles et les plus aimables le seul moment d'une entière liberté; la longueur des nuits de l'équinoxe les protége encore, mais bientôt le soleil des longs jours desséchera l'herbe, et couvrira le sol d'une aride poussière. Dans les prairies, les vergers et les champs, la multitude des fleurs donne beaucoup de charme au véritable printems, au printems exempt de frimas. Tel n'est point celui de Fontainebleau; les jours venteux, nébuleux et froids, y sont fréquens comme dans tout le nord de la France, et dans une grande partie de l'Europe. Si l'on parle des heures délicieuses qui, par intervalles, suspendent le cours d'un vent incommode ou d'un froid opiniâtre, c'est dans les campagnes variées que cette influence du printems a toute sa grâce, et non pas auprès de la ville de Fontainebleau, parmi les bruyères qu'aucune saison ne rajeunit d'une manière très-sensible, et sous des ombrages long-tems chargés de feuilles mortes qui feraient trouver un peu tardifs ces *charmes si puissans* auxquels *le reste du monde doit céder*.

On aperçoit ici, comme ailleurs, des primeverres et des violettes, mais elles paraissent, en quelque sorte, étrangères dans la sécheresse de ces bois; on les verrait même avec plus de plaisir dans des contrées plus froides, sur les pentes méridionales des hautes vallées de l'Auvergne ou des Cévennes. Le muguet, dont les sables même d'Ermenonville alimentent le parfum rustique et la feuille printanière, ne se trouve presque nulle part dans ceux de Fontainebleau; mais on y rencontre le genêt toujours vert, la mousse uniforme, le fruit du houx qui mûrit au milieu

des brumes, et celui du genièvre qui voit plusieurs hivers. Ainsi les effets de la végétation n'y donnent point l'idée de l'énergie, de la facilité, de la profusion, mais celle d'une force lente et durable; et loin que le printems ait quelque chose d'extraordinaire dans cet espace qui porte le nom de forêt, mais dont plusieurs parties sont dénuées de bois, le repos de l'automne ou le silence de l'hiver semblent plutôt s'y prolonger pendant toute l'année. D'ailleurs ce qui caractérise cette contrée ce n'est pas le bois, il est semblable à d'autres bois; mais c'est la forme ou la nature des roches, et la stérilité pittoresque des vallons ou des plaines basses : la saison qui convient à ces lieux déserts, est donc la saison de Fontainebleau. L'artiste qui vient de Paris, y faire, au printems, des *études* d'arbres, pouvait, en se dérangeant moins, les faire aussi bien dans les bois de Senart ou de Versailles; mais un peintre qui voudra juger du site et saisir l'expression des lieux, ne s'y rendra qu'en automne.

Ces butes, ces débris antiques, ces longues sommités qui ont peu de hauteur, et qui néanmoins rappellent en quelques endroits les plus belles formes des montagnes, ces chaînes de grès amoncelés ne produiront pas d'illusion lorsqu'une lumière uniforme en éclairera par-tout les pentes; il faut que des rayons plus obliques en étendent les ombres, et en fassent sentir les moindres sinuosités, ou que des masses obscures soient en opposition avec l'éclat des sables et les diverses couleurs des bois. De telles solitudes ne sont pas riantes et animées; des nuances trop vives y formeraient un contraste bizarre : mais il est des tons sévères et des tons plus harmonieux qui peuvent également s'allier aux teintes sombres de ces lieux incultes. Sous la douce clarté d'un ciel calme, vaporeux et sans nuages, comme on en voit en octobre et jusqu'aux approches de l'hiver, c'est l'asile des rêveries silencieuses et d'un contentement profondément paisible : lorsqu'on sent à peine le souffle du midi, lorsque de faibles accidens de lumière colorent par intervalles les brouillards mobiles et les feuilles encore suspendues aux branches des bouleaux, on y éprouve cette tristesse vague qui perd son amertume dans l'ancienneté des souvenirs, et dont l'habitude des malheurs fait aimer l'austère tranquillité : mais l'on y peut chercher des émotions plus fortes et des inspirations plus hardies quand les vents orageux soulèvent la pesante poussière, dont les grès détruits par le tems, ont formé de longs amas,

ou quand ils font frémir le feuillage rare des genièvres, et les branches fatiguées de ces vieux arbustes qui ont pour soutien des roches anguleuses et un sable desséché.

Si l'on voulait dans des lieux aussi peu étendus, entre un palais et des champs, se former quelque idée d'une région sauvage, on trouverait le site le plus remarquable en ce genre, à deux lieues et demie de la ville, près d'Arbonne, vers le sud.

Des solitaires se construisirent jadis un ermitage du même côté, mais beaucoup plus près de l'endroit où la ville est bâtie : les ruines en subsistent encore. Dans le siècle où ils choisirent cette retraite, elle devait être bien profonde. L'usage de ces tems-là permettait de chercher le genre de consolation ou de bonheur dont on éprouvait le besoin.

Des poteaux nombreux indiquent par-tout les chemins, les divisions du terrain, et les différentes plantations. Tous les rochers, tous les bois sont ainsi désignés. Plusieurs endroits ont des noms assez doux, et que l'harmonie des vers pourrait admettre dans une description; d'autres semblent rappeler la manière des anciens : en voici quelques-uns; le Rocher de la Salamandre, le Puits au Géant, le Puits du Cormier, la Vallée de la Solle, la route aux Nymphes, le bois de Tillas, les Placereaux, les gorges d'Apremont, etc.

La paix, ou, si l'on veut, la tristesse de l'automne convient à Fontainebleau, et Fontaineblau convient à l'automne de la vie. L'air qu'on y respire est salutaire dans un âge avancé. Les vieillards se promènent principalement au nord de la ville sous les grands hêtres et les vieux chênes, avec l'espoir, plus fondé qu'ailleurs, de voir se renouveler plusieurs fois encore le feuillage de ces arbres plantés par une génération qui n'est plus (1).

La végétation est généralement meilleure dans les parties élevées de la forêt. Beaucoup de fonds sont occupés par un sable qui ne nourrit d'autres arbres que de faibles bouleaux, et ces genièvres dont le feuillage sombre, les bran-

(1) Quant aux personnes d'un autre âge, elles fréquentent peu la forêt ou même le parc, et leur usage (on me l'assure du moins), est de se promener, le soir, dans l'une des principales rues de la ville, lorsque de funestes incidens viennent interrompre l'occupation quotidienne, la partie de cartes.

ches maigres, le tronc tortueux et dépouillé ne présentent que l'image de l'épuisement, de la vieillesse, de la stérilité. L'espace que la forêt occupe paraît avoir en quelque sorte deux niveaux; celui de tous les sommets est à-peu-près le même, et les parties basses aussi en ont un qui leur paraît commun. Il est vraisemblable que des portions multipliées de cette petite région se sont affaissées simultanément. Les grès culbutés subsistent comme la charpente ruinée d'un sol dont les eaux, sans doute, entraînèrent la partie mobile, et applanirent le fond des vallées. Dans les endroits où une terre plus productive était affermie par les racines des arbres, l'ancienne élévation a été maintenue, et c'est encore là que se trouvent les grands bois, à quelques exceptions près, comme les fosses-rouges et le bois-bréau.

Ces débris qu'une végétation trop faible ne peut recouvrir, ont quelque chose des formes bouleversées de la Finlande, et de l'aridité des monts de la Nubie; c'en est pour ainsi dire une faible copie, c'est un souvenir des grands traits de la nature, mais il paraît étranger sur les rives de la Seine. Ces lieux, encore singuliers de nos jours, l'étaient beaucoup plus lorsqu'on ne les fréquentait point, et lorsqu'on n'y trouvait qu'un petit nombre de sentiers. Aucune grande route ne pénétrait dans l'intérieur de la forêt : un monastère dont le tems a presque détruit les murs donnait, dit-on, des guides au petit nombre de voyageurs qui s'engageaient dans l'épaisseur de ces bois : on n'avait point planté les espaces naturellement découverts; des chemins multipliés n'avaient pas adouci la pente des escarpemens les plus difficiles; les blocs de grès, taillés depuis en pavés, et charriés au loin pour affermir les rues de la capitale et les routes d'une partie de la France, subsistaient encore au faîte des collines, et, à la place où il ne reste maintenant que des roches dégradées et des traces de carrières, ils se groupaient en monticules d'une beauté bizarre. Le désert même était aux portes de la ville; l'on n'avait pas élevé les longs murs du *Grand-Parquet;* l'on n'avait point interrompu, par une enceinte plus nouvelle, les communications de plusieurs rues qui s'avançaient dans une plaine dont la partie subsistante conserve encore l'empreinte de ces vieux tems; de longs rochers, aujourd'hui couverts de pins qui en arrondissent agréablement les formes, conservaient, auprès du château même, un aspect plus étrange; et en se reportant ainsi aux diverses époques, l'on n'est

point surpris du mot par lequel Henri IV termina plusieurs de ses lettres, *de nos délicieux déserts de Fontainebleau*. Par M. DE SEN***.

CONSEILS A MA FILLE, par M. J. N. BOUILLY, membre de la Société Philotechnique, de la Société académique des Enfans d'Apollon, et de celles des Sciences et des Arts de Tours, Boulogne-sur-mer, etc. — Deux vol. in-12. — A Paris, chez *Roza*, relieur-libraire, rue de Bussy, n° 15.

IL y a deux ans que M. Bouilly publia, sous le titre de *Contes à ma Fille*, un ouvrage qui eut beaucoup de succès, et dont on a rendu compte dans ce Journal.

Quand on écrit pour une jeune personne de douze à treize ans, on peut employer, pour lui donner des leçons, la forme ingénieuse des contes; car il s'agit autant de l'amuser que de l'instruire: mais lorsqu'elle a vu briller quinze à seize printems, il faut à son esprit une nourriture plus substantielle; le nom seul de *contes* suffirait pour blesser son amour-propre. A douze ans on préfère la fable à la vérité; à seize ans la vérité a bien plus de charme que la fable. A douze ans le cœur est souple et docile; on écoute volontiers les autres, parce qu'on a peu de choses à se dire à soi-même. A seize ans, que de sensations et d'idées nouvelles? on prend confiance en soi; on commence à former des jugemens, à juger même le précepteur. A douze ans l'instruction est facile, les principes généraux de la morale suffisent; car l'élève ne tient point encore à la société. A seize ans, une jeune personne y occupe déjà un rang intéressant, elle est l'objet de tous les regards; les progrès de son esprit, ses discours, son maintien, rien n'échappe à la bienveillance ou à la malignité. Ces considérations sont exposées, avec quelque étendue, dans une introduction que l'auteur des *Conseils* a mise à la tête de son ouvrage.

« Je ne te dissimulerai pas, dit-il en s'adressant à sa » fille, que l'entreprise que j'ose tenter est vaste et

» délicate. Si j'essayai, dans mes contes, de te retracer » à-la-fois les ridicules, les défauts et les aimables qua- » lités d'une jeune fille de douze à quinze ans, il me » faut maintenant t'éclairer sur tous les dangers qui sou- » vent environnent les premiers pas qu'on fait dans le » monde; il me faut te guider dans tes liaisons, t'en » faire sentir toute l'importance. Il me faut te disposer » à devenir un jour dame de maison, à te faire recher- » cher, moins par des dehors sémillans que par ta gaîté » franche et ta bonté naturelle; à t'entourer d'amies » véritables qui soient heureuses de ton bonheur, gar- » diennes tutélaires de ta réputation, et fières de t'appar- » tenir par les liens sacrés de l'amitié. Il me faut enfin, » ma Flavie, diriger, sans jamais les contraindre, les » mouvemens de ton cœur, et te guider dans le choix » d'un époux; te le faire chercher, non dans cette foule » d'oisifs opulens, de sots titrés, de beaux diseurs de » riens, de savans ampoulés, de doucereux hypocrites » et de fades soupirans; mais parmi ces hommes francs » et simples dans leurs manières, d'une profession utile » à l'Etat, habitués au travail; amis des mœurs, sans » être ennemis du plaisir; placés dans la société ni trop » haut, ni trop bas, et regardant le mariage moins » comme un marché conclu par l'intérêt que comme » l'engagement sacré de rendre heureuse celle qui leur a » confié ses destinées. »

Quand on parle avec autant de sagesse et de modération, on est digne de donner des leçons à ses enfans. Mais à combien de parens pourrait-on confier ce noble ministère? Où trouver des ames assez nobles, des cœurs assez purs, des esprits assez libres de préjugés pour préférer, comme l'auteur des Conseils, le modeste éclat des talens, et les doux bienfaits de la médiocrité, au faste de la naissance, du rang et de la fortune? L'avarice, l'orgueil et l'ambition n'immolent-ils pas chaque jour de nouvelles victimes dans le temple de l'hymen, et n'est-ce pas de la main la plus chère qu'elles sont presque toujours frappées? Quel que soit le sort de sa chère Flavie, M. Bouilly n'aura du moins aucun reproche à se faire; tous ses conseils sont le fruit des plus

généreux sentimens, et si l'on peut désirer plus de profondeur dans les vues, on ne saurait demander plus de pureté et de désintéressement.

On sait que les ouvrages de M. Bouilly se distinguent par un genre de mérite particulier. Personne ne connaît mieux que lui le secret des formes dramatiques, l'art de mettre les personnages en scène, de répandre de l'intérêt sur un sujet par des combinaisons heureuses et des situations touchantes. Le seul défaut qu'on puisse lui reprocher, c'est un penchant trop marqué pour le genre sentimental, un peu d'incorrection dans le style, et d'enflure dans l'expression.

D'ailleurs on lit avec intérêt tout ce qu'il écrit; on s'attache à ses récits et l'on partage souvent sa sensibilité. La forme dramatique se retrouve dans les *Conseils* comme dans les *Contes à ma Fille*. Ce sont autant d'anecdotes tirées de l'histoire ou de quelques événemens contemporains, dont M. Bouilly a été le témoin, et qui rappellent souvent des noms chers aux lettres, aux arts ou à la gloire, tels que ceux de d'Aleyrac, de Mme Cottin, de Catinat, et de ce prélat vertueux dont l'église de Paris pleure encore la perte.

L'anecdote intitulée : *Les Oiseaux*, de Mme Helvétius, offre une lecture pleine de charme.

« L'aimable compagne de cet écrivain célèbre, dit » M. Bouilly, qui sut peindre avec tant d'éloquence les » avantages et les erreurs de l'esprit, Mme Helvétius, » avait un goût particulier pour les oiseaux. Elle en » connaissait toutes les espèces et les réunissait à sa belle » maison d'Auteuil, dans une vaste et riche volière » qu'elle ne tenait fermée que pendant la nuit. Le jour, » dès qu'elle avait distribué à chacun d'eux la nourriture » qui lui convenait, elle ouvrait elle-même les portes de » la prison et leur procurait la jouissance de se rendre » dans la campagne. Souvent il n'en rentrait le soir » qu'une faible partie. Dans les beaux jours, sur-tout, » la troupe joyeuse trouvant amplement de quoi se » nourrir, oubliait l'asyle où les soins les plus empressés » le disputaient à l'abondance ; mais, dès que les frimas

» se faisaient sentir, presque tous les fugitifs venaient
» jouir des douceurs de l'hospitalité.

» Ce n'était jamais qu'à regret que Mme Helvétius se
» séparait de ses hôtes nombreux et chéris ; mais la célé-
» brité de son nom et le charme de sa société la rappe-
» laient souvent dans la capitale, qu'elle revenait habiter
» vers le mois de janvier. »

On se rappelle que l'hiver de 1788 fut l'un des plus rigoureux que l'on eût éprouvé depuis plus d'un demi-siècle. Le gibier périt dans les champs, les forêts furent en partie détruites ; on rencontrait sur les grandes routes des voyageurs en quelque sorte pétrifiés par le froid ; les animaux féroces oubliaient leur naturel sauvage pour se rapprocher de l'habitation de l'homme.

« Mme Helvétius s'occupait, dans Paris, à secourir
» les malheureux du quartier qu'elle habitait. Sa tou-
» chante pitié s'étendait sur tous les êtres souffrans qui
» l'entouraient. Souvent, des croisées de son appar-
» tement qui donnait sur une longue terrasse, elle voyait
» un grand nombre de moineaux qui, la nuit, se réfu-
» giaient dans les écuries de son hôtel, et pendant le
» jour cherchaient en vain, de tous côtés, le moindre
» aliment. S'exposant elle-même à la rigueur du froid,
» elle balayait la neige, en dégageait une partie de sa
» terrasse, et s'empressait, chaque matin, d'y jeter des
» graines de toute espèce, sur lesquelles elle voyait
» fondre un nombre infini d'oiseaux qui s'avançaient
» tout près d'elle et pénétraient quelquefois jusqu'à l'en-
» trée de son appartement.

» Un jour qu'elle se livrait au plaisir d'alimenter ainsi
» tous les oiseaux du voisinage, un d'entre eux vient se
» placer sur sa tête, descend sur son bras et se niche
» dans son sein. Mme Helvétius crut d'abord que tant de
» hardiesse était causée par le froid dont l'oiseau sem-
» blait être saisi. »

Elle mit tous ses soins à le réchauffer dans ses mains, à le ranimer près de son feu, et lui rendit ensuite la liberté.

« Dès le lendemain, le même transfuge vient de nou-
» veau planer sur sa tête, et voltigeant sur sa main sem-

» blait exprimer le plaisir de revoir sa protectrice. » Mme Helvétius le caresse de nouveau, mais elle aperçoit que l'oiseau porte au col un petit lacet de soie » bleue à l'extrémité duquel est suspendu le bout d'un » doigt de gant formant un petit sac. Elle examine, tâte la » peau de ce gant et croit y sentir un écrit. Elle cherche » avec la curiosité la plus vive et trouve en effet une » feuille de papier très-mince pliée dans la forme la » plus petite, l'ouvre et lit d'abord ces deux vers de » Racine :

Aux petits des oiseaux tu donnes la pâture,
Et ta bonté s'étend sur toute la nature.

» Emue autant que surprise, elle achève de lire ce billet » qui contenait ce *post-scriptum :*

» D'honnêtes gens de votre voisinage languissent dans » le besoin. Ferez-vous moins pour eux que pour la » nombreuse famille qu'on vous voit secourir chaque » matin? — Non, sans doute, s'écrie Mme Helvétius; » elle s'élance à son secrétaire, y prend un billet de la » caisse d'escompte de 600 livres, le met dans le petit » sac, donne au moineau plusieurs baisers et lui fait » prendre la volée. Elle veut le suivre des yeux, et » cherche, en observant la direction de son vol, à découvrir de quel côté demeurent les infortunés qu'elle vient » de secourir; mais l'oiseau passant rapidement par dessus les arbres des jardins se dérobe aux regards de sa » bienfaitrice, et la laisse livrée aux plus douces réflexions.

» Plusieurs jours se passèrent. Mme Helvétius songeait » sans cesse à cette singulière aventure, mais se donnait » bien de garde d'en parler..... Un matin qu'elle s'occupait encore à balayer elle-même la neige sur la terrasse pour y attirer les oiseaux, le messager fidèle » revint, portant à son col le même petit sac où elle avait » mis le billet de 600 livres; elle le détacha et y trouva » un second billet, conçu en ces termes :

» Vous avez sauvé un artiste estimable et sa nombreuse » famille. Les 600 livres vous seront remises aussitôt

» que le retour du printems et le travail de nos mains
» nous auront permis de nous acquitter.

» Mme Helvétius relut plusieurs fois cet écrit, et
» comme elle s'aperçut que plusieurs mots étaient altérés
» par les larmes, elle ne put retenir les siennes et s'ap-
» plaudit plus que jamais d'avoir cédé au premier élan
» de son cœur. »

Quelle était cette famille malheureuse? le moineau revint-il? les 600 livres furent-elles remises? etc. M. Bouilly vous apprendra tout cela, si vous voulez prendre la peine de lire la suite de cette anecdote; c'est une des plus agréables et des plus touchantes de son ouvrage. Je ne parlerai point de la robe *feuille-morte de Mme Cottin*, divers journaux ont déjà rendu compte de cette intéressante nouvelle: mais comment me défendre de citer un trait d'humanité digne d'être consacré dans toutes les annales de la bienfaisance, et qui honore à jamais une jeune princesse aussi célèbre par l'éclat de ses charmes que par la bonté touchante de son cœur?

« Un jour qu'elle voulait se rendre à l'un des concerts
» si renommés du Conservatoire impérial, elle partit de
» son palais un peu plus tard qu'elle ne l'avait projeté.
» Elle ordonne en conséquence à son cocher d'aller au
» plus vîte. Celui-ci, emporté par son zèle, fait le trajet
» avec la rapidité de l'éclair; mais en tournant le coin
» de la rue Montmartre *et de celle Bergère*, une des roues
» heurte un pauvre commissionnaire chargé d'une malle
» énorme, le blesse au bras et le renverse sur le pavé.
» Les cris du blessé et ceux du peuple qui l'entourent,
» n'arrêtent point le cocher qui croit, en redoublant de
» vîtesse, empêcher qu'ils ne parviennent jusqu'aux
» oreilles de la princesse; mais elle a tout entendu. Elle
» tire aussitôt le cordon de sa voiture, fait retourner à
» l'endroit même où l'accident vient d'arriver, ordonne à
» ses gens de mettre dans un carosse de place le blessé,
» de le transporter chez lui et d'appeler un chirurgien.
» Elle réprimande son cocher, promet de faire soigner
» le malheureux commissionnaire, et change aussitôt en
» félicitations les murmures qui commençaient à s'élever
» parmi le peuple. »

Le malade fut soigné avec la plus grande attention et sa famille secourue. La princesse envoyait tous les jours une sœur de la Charité s'informer des progrès de la guérison. La blessure avait d'abord paru peu dangereuse; mais bientôt le mal devint plus grave et donna de l'inquiétude pour la santé du malheureux commissionnaire. La princesse voulut le visiter elle-même; mais comment arriver à la porte d'un malheureux avec cet appareil de grandeur que les princes ne sauraient quitter? O ingénieuses ressources de la bonté! la jeune princesse se dépouille de ses riches vêtemens, prend la robe d'une sœur de la Charité, se fait accompagner par celle qui se rendait tous les jours chez le blessé, et monte elle-même jusque dans le réduit de cet infortuné pour lui porter des consolations.

« Voilà donc la princesse, dit M. Bouilly, donnant » le bras à la sœur Agathe et parcourant avec elle le » faubourg Saint-Honoré; mais à peine a-t-elle fait » quelques pas que les grosses chaussures de cuir qui » enveloppent ses pieds délicats, la font glisser à chaque » instant *et perdre l'équilibre*. Tenez-moi bien, dit-elle » tout bas à la sœur; je ne croyais pas qu'il fût si diffi- » cile de marcher sur le pavé. Tout ce monde qui vous » heurte, ces voitures qui semblent fondre sur vous, » ces ruisseaux à franchir! Oh! que je plains les mal- » heureux piétons. »

La princesse arrive enfin, entre dans une allée longue et obscure, monte un escalier étroit et roide, et arrive à un cinquième étage presque sous la tuile. C'est là que gissait le malheureux commissionnaire. Quel tableau pour une ame sensible! la princesse voulait d'abord garder l'incognito; mais un de ses gens étant survenu au même moment, elle fut reconnue. Jugez de l'étonnement du malheureux et de toute sa famille. Le blessé eut enfin le bonheur de recouvrer la santé. La princesse l'employa dans son palais, et conserva l'habit sous lequel elle avait goûté tout le charme de la bienfaisance.

SALGUES.

RETOUR DANS LE PAYS NATAL.

(Seconde histoire prise dans le même ouvrage.)

Après sept ans d'absence, le jeune menuisier, Woldan, était en chemin, pour retourner dans la petite ville où il était né : c'était sa dernière journée; il était près de midi, et il lui restait encore huit lieues à faire; il venait de prendre un repas frugal dans un petit village, et il se reposait sous un saule dans une prairie voisine du grand chemin, pour reprendre des forces avant de se remettre en route. Il songeait au plaisir qu'il allait éprouver en revoyant ses parens et ses amis, et des larmes s'échappaient involontairement de ses yeux; mille doux souvenirs occupaient son ame et l'attendrissaient. La saison ajoutait encore à sa mélancolie; c'était la fin de l'automne : un vent froid et humide soufflait de l'ouest, et déjà la vapeur de l'haleine devenait visible dans l'air. Le ciel était nébuleux, et l'obscurité rembrunissait encore le tableau de destruction et de mort que la campagne présentait autour de lui : dans les champs des chaumes desséchés, dans les prairies une verdure flétrie et jaunâtre, parsemée de quelques colchiques solitaires; les bois commençaient à devenir transparens, les arbres fruitiers, dépouillés de leur fruit, laissaient tomber les unes après les autres leurs feuilles rouges et brunes; du saule sous lequel était assis le jeune homme, se détachaient à chaque instant des feuilles d'un jaune pâle, qui, après avoir été agitées par le vent, tombaient en tournoyant dans un ruisseau; le monotone grillon chantait ses adieux, et le moineau et le roitelet sautillaient au travers des haies défeuillées.

Ainsi tout contribuait à augmenter la rêverie de Woldan, et plus encore les pensées qu'il reportait en arrière sur ses années écoulées comme un songe, qui laisse à peine une trace légère. Pour éprouver de la tristesse en songeant au tems passé, il n'est pas toujours nécessaire qu'il ait été mal employé, et qu'il ait donné lieu au repentir; il n'en était du moins pas ainsi du jeune ouvrier Woldan : cet excellent jeune homme était resté fidèle aux préceptes de vertus qu'il avait reçus dans son enfance chez ses bons et simples parens, son cœur était encore innocent et pur; aucun des maîtres chez lesquels il avait travaillé ne l'avait

vu partir sans regret; il avait toujours montré tant de fidélité, d'assiduité, d'intelligence, il témoignait tant d'intérêt aux événemens de la famille, il était si doux, si complaisant, qu'on le regardait comme l'enfant de la maison. Il n'est pas nécessaire non plus d'avoir devant soi un triste avenir pour penser avec regret au tems déjà écoulé : ce tems qui a marqué notre carrière, qui a été le témoin de tous les changemens qui se sont opérés dans nos sentimens et dans nos habitudes, nous nous accoutumons à le regarder comme une partie de nous-mêmes, et nous ne nous en séparons pas sans douleur; notre cœur se serre en portant nos regards sur le passé, comme au souvenir d'une personne qui nous a été chère, et que nous ne reverrons jamais. Quelquefois on voudrait rappeler quelques-uns de ces momens, et pouvoir les fixer; on regrette même les jours orageux : d'autres fois il nous semble que nous sommes sur le bord d'un abîme, dans lequel nous avons laissé tomber un objet précieux; nous voudrions nous y jeter après lui, mais une force supérieure nous retient; nous regardons encore quelque tems au fond de l'abîme où l'obscurité devient à chaque instant plus profonde, et ce n'est pas sans une espèce de combat que nous nous en éloignons pour continuer notre route; nous tournons encore la tête vers l'abîme où s'est englouti ce que nous regrettons. Telle était à-peu-près la situation de l'ame de notre jeune voyageur lorsqu'il réfléchissait sur la vie. Il se rappelait comme d'hier le moment de son départ de la maison paternelle; il voyait encore l'activité tendre et soucieuse de sa bonne mère, tous les petits préparatifs qu'elle avait faits, et les larmes qui coulaient sur ses joues en faisant son porte-manteau où elle mettait sans cesse quelque chose de plus; et l'air sérieux et touché de son père, et le sentiment de tristesse que lui firent éprouver les caresses joyeuses du chien, qui ne prévoyait pas son départ; il se rappelait jusqu'au pétillement du feu de la cuisine où il avait soupé pour la dernière fois avec ses parens, jusqu'aux mets qui composaient ce souper, et dont personne ne pouvait manger; il se rappelait aussi les bonnes exhortations de son vertueux père, et les craintes de sa mère sur les dangers qu'il pouvait rencontrer.

Ces souvenirs lui retraçaient ensuite tour-à-tour les contrées qu'il avait parcourues, les villes où il avait séjourné, et l'impression que faisaient sur lui les physionomies des étrangers, et tout ce qu'il voyait et qu'il en-

tendait pour la première fois ; il songeait aux plaisirs et aux peines qu'il avait éprouvées dans ses promenades solitaires ou en compagnie ; il songeait à ses amis, à ses camarades, à son travail de menuiserie ; combien de lits de noces, de berceaux d'enfans et de cercueils étaient sortis de ses mains.

Après une demi-heure de repos et de rêveries vagues, il sortit de sa poche la dernière lettre qu'il avait reçue de sa mère, il y avait environ six semaines, et qui renfermait l'ordre de revenir ; il l'avait déjà lue plus d'une fois, mais le cours de ses réflexions lui donna le désir de la relire encore. Voici mot à mot ce que contenait cette lettre.

« Mon fils bien aimé,

» Je commence par remercier Dieu de ce qu'il t'a donné » de la force et de la santé ; tu pourras entreprendre le » voyage, tant désiré, revenir dans la maison pater- » nelle ; ton père désire que tu sois chez nous, au plus tard » dans deux mois ; nous ne pouvons plus nous passer de » toi ; j'ai beaucoup vieilli, à peine pourras-tu me recon- » naître ; je commence à me courber, toutes mes robes » sont devenues trop longues ; la vieille couturière Lisbeth, » dont tu te souviens sûrement, et qui te salue, est oc- » cupée à ranger celles dont je veux me servir. J'ai mis de » côté tout ce que j'ai de meilleur et de plus brillant pour » les donner à ta femme ; c'est pour en prendre une qu'il » faut que tu reviennes, et le plus tôt sera le mieux. Ton père » devient vieux et infirme, le rabot et la scie ne lui con- » viennent plus ; il a souvent des attaques de rhumatisme » et l'ouïe fort dure ; tu sais qu'il y a toujours assez d'en- » vieux qui guettent les occasions d'enlever les pratiques » de leurs confrères ; il faut donc que tu viennes ; ton père » te remettra son atelier ; tu prendras une femme, et nous » nous reposerons ; s'il plaît à Dieu, tu ne manqueras pas » d'ouvrage. Un bon vieux seigneur qui a connu mon » mari dans sa jeunesse, est venu s'établir ici ; hier il vint » dans l'atelier de menuiserie, et causa long-tems avec lui : » il a les cheveux blancs, et l'air si bon, si affable, on ne » dirait pas qu'il soit aussi riche ; mais il l'est, et il nous » veut beaucoup de bien. Il a une petite-fille qu'il marie le » printems prochain, il veut nous donner à faire le lit de » noce, et tous les meubles du nouveau ménage, c'est-à- » dire à toi ; car à chaque chose qu'il commandait, comme » ton père n'entendait pas trop ce qu'il disait, moi je

» m'avançais toujours, et je disais en lui faisant la révé-
» rence : Oui-dà, Monsieur, notre Christian fera cela à
» merveille. Il rit, et me dit, je veux aussi meubler ma
» maison de la ville, c'est votre fils, bonne mère, qui fera
» tous ces meubles, et enfin ma bière. Je ne pus m'em-
» pêcher de pleurer en entendant ce digne homme, quoi-
» que je pense bien que ton père et moi mourrons avant
» lui; mais tu vois que c'est un joli commencement. Quant
» à ta femme, nous avons jeté les yeux, pour toi, sur une
» honnête et très-jolie fille qui a quelque bien et beaucoup
» d'économie; tu l'épouseras, si elle te plaît, mais elle te
» plaira certainement; et quant à elle, elle trouvera diffi-
» cilement un mari aussi sage et aussi bien fait que mon
» Christian, soit dit sans le flatter. Elle a perdu sa mère,
» et ne m'en aimera que mieux; elle vit avec son père, un
» bon vieux honnête homme, avec qui nous avons déjà
» parlé de l'affaire, et qui te veut bien pour son gendre,
» sur tout ce que nous lui avons dit de toi; tu ne l'as pas
» connu, il n'y a que quatre ans qu'il vint de l'étranger
» s'établir dans un village à deux lieues d'ici; dès que tu
» seras arrivé, nous irons les voir un dimanche. Nous som-
» mes fort bons amis, et même un peu parens; la sœur de
» sa grand-mère avait épousé le beau-frère de mon grand-
» père; je suis sûre que tu trouveras ta petite cousine à
» ton gré. Elle ne ressemble point à une paysanne, ses
» joues sont roses et blanches comme la fleur du pommier,
» et ses yeux brillans comme deux étoiles; je t'assure
» qu'elle est très-jolie, et je me réjouis déjà de la voir
» parée de la robe de noce, et la couronne de fleur sur la
» tête. Epouse-la seulement, mon fils, et tu seras heu-
» reux; je n'étais pas la moitié aussi belle qu'elle, et ce-
» pendant ton père m'a prise avec plaisir, et ne s'en est
» pas repenti; il en sera, au reste, ce qu'il plaira à Dieu,
» mais j'ai mis mon cœur à ce mariage.

» Ton père désire beaucoup ton retour: si seulement
» notre Christian était là, me dit-il tous les jours. Cher en-
» fant, reviens à nous, tu seras notre consolation et notre
» bâton de vieillesse, et Dieu qui nous a protégés jusqu'à
» présent, m'accordera la grace de bercer encore tes enfans:
» puisse-t-il te ramener bientôt dans nos bras! nous le
» prions pour toi soir et matin.

» Ta bonne mère, MARIE WOLDAN. »

Avec un air soucieux, Woldan replia la lettre, la cacha,

secoua la tête, se leva, et recommençant sa marche : il fit quelques lieues en réfléchissant à la dernière partie de cette lettre. L'idée d'une belle jeune fille ne doit pas être effrayante pour un jeune homme qui pense à se marier ; mais cependant, malgré la bonne opinion qu'il avait des intentions de sa mère, il se permettait quelque doute sur ses jugemens en beauté ; il croyait qu'une femme, même une mère, n'est pas toujours le meilleur juge de ce qui peut plaire à un homme ; il avait vu, dans ses voyages, tant d'exemples d'unions mal assorties, d'époux malheureux, parce que leur goût n'avait pas été consulté, qu'il avait formé la résolution de choisir lui-même sa compagne, et de ne consulter que son inclination ; il avait l'idée que ce projet pouvait contrarier les vues de ses parens, et le mettre à leur égard dans des situations pénibles.

Occupé de ses réflexions, il s'était à peine aperçu que le jour avait baissé et que les nuages s'étaient épaissis. Tout-à-coup il se trouva dans un petit vallon tout-à-fait solitaire, entouré de bois, où l'on n'apercevait aucune trace d'habitation ; le vol rapide de quelques oiseaux qui regagnaient leur gîte, le bruit des feuilles dans les arbres qui bordaient la route, et quelques grosses gouttes de pluie, donnèrent un autre cours à ses pensées. Il parut certain, d'après les renseignemens qu'on lui avait donnés sur le chemin qui conduisait à la petite ville, qu'il s'était égaré ; il regarda de tous côtés et ne vit qu'un épais rideau d'un nuage gris qui enveloppait en entier l'horizon. La pluie augmentait à chaque instant, et bientôt ses habits furent percés, et l'eau tombait à flots, tout autour de son chapeau ; les arbres dépouillés de leur feuilles ne lui offraient pas un abri, et la nuit qui s'avançait lui fesait craindre de ne plus voir son chemin ; indécis, il s'arreta un moment, prit enfin son parti et s'engagea dans le bois qui était devant lui, pendant une heure encore ; le bruit continuel de la pluie sur le feuillage, le cri des oiseaux sauvages, et le sentiment toujours croissant du froid, de la lassitude, de la pesanteur de ses vêtemens, la crainte de passer la nuit entière ainsi dans la forêt, rendaient sa situation très-pénible. Lorsqu'au retour d'un long voyage, assis au milieu de sa famille, ayant devant soi un bon feu, et sur la table une cafetière pleine ou un potage bouillant, on entend au dehors le bruit du vent et de la pluie, on se rappelle avec plaisir qu'on y a été exposé sans abri, sans espoir d'en trouver, et celui où l'on est actuellement double de son prix ; mais un pauvre voya-

geur à pied, sur qui l'eau tombe à grands flots, qui voit à peine sa route au milieu d'un bois épais, est peu disposé à jouir à l'avance de cette consolation. Enfin, il s'aperçut que l'obscurité diminuait, que le bruissement de la pluie s'éloignait et qu'il était près de sortir de ce bois : il faut avoir été dans cette situation, pour se représenter la joie de Woldan, lorsque quelques instans après il entendit l'aboiement d'un chien, puis celui d'autres chiens qui répondaient, et enfin le chant d'un coq; à ces indices certains d'un lieu habité, il doubla le pas, et à la sortie du bois, il aperçut au-devant de lui des maisons, plus ou moins éloignées, que les lumières lui faisaient distinguer; il s'approcha de la première, et au travers d'une petite fenêtre basse, il vit une lampe posée sur une table, au-delà une porte entr'ouverte laissait voir une cuisine dont il pouvait distinguer le foyer; une jeune fille était auprès, et paraissait occupée à faire cuire son potage; la chambre, le feu, le potage, la jeune fille, tout était fait pour attirer un jeune voyageur mouillé et fatigué : il frappe, et la jeune personne, la lampe à la main, ouvre la porte; elle était mise simplement, mais avec propreté, sa jolie figure était embellie par deux grands yeux noirs, le teint de la santé et un air d'affabilité et de bonté. Woldan oublia tout ce qu'il venait d'éprouver, il s'annonça comme un voyageur égaré, demanda s'il était loin de la ville, et s'il y avait une auberge dans ce village. La ville est au moins éloignée de trois lieues, répondit la jeune fille; il n'y a aucune auberge dans ce hameau, mais dans le grand village au-delà du ruisseau, il y en a une; il pleut encore beaucoup, ajouta-t-elle, et le village est à plus d'un quart de lieue; notre maison n'est pas une auberge, mais par ce mauvais tems, un voyageur égaré peut s'y reposer.

Plus Woldan regardait celle qui lui parlait avec un son de voix charmant, plus son émotion augmentait : de son côté, elle remarqua, sans peine, l'impression qu'elle faisait sur un jeune homme de la figure la plus agréable, malgré le désordre où la pluie avait mis ses vêtemens, malgré l'eau qui coulait encore de ses longs cheveux noirs, détachés sur ses épaules; Woldan n'en avait l'air que plus intéressant. Entrez, entrez, dit, en ouvrant la porte de la chambre, le père de la jeune fille qui avait entendu le dialogue; entrez, jeune homme, et moi aussi, je sais ce que c'est que de voyager, et d'être surpris par l'orage; j'ai vu le monde dans ma jeunesse, il n'y a pas long-tems que je suis tranquille. Woldan, entra, s'assit, raconta comment

il s'était égaré, et la conversation s'entama sur les plaisirs et les inconvéniens des voyages; le vieillard écoutait avec joie et curiosité, et demandait au jeune homme d'où il venait, et quelles villes il avait vues. Quand il parla de Brême, où il avait travaillé le plus long-tems, le front ridé du vieux homme s'épanouit, il tendit la main à Woldan, et la secoua. Ah! la bonne ville que ce Brême! dit-il, d'un ton attendri et joyeux, la bonne ville! Il fit questions sur questions, et par bonheur, Woldan avait demeuré long-tems chez un maître menuisier de Brême qui avait été l'ami d'enfance de son hôte. Celui qui nous reporte vers les premiers jours de notre jeunesse, qui nous rappelle ce tems qu'on regrette, qui nous parle de ces amis qu'on aimait avec la chaleur du jeune âge, devient à l'instant un être intéressant, et presqu'un ami lui-même. Fais-nous un peu plus de feu, Léonore, dit le vieillard à sa fille; ensuite tu mettras la nappe, et tu nous donneras une bonne soupe, du beurre frais, des poires et du fromage; ce jeune homme soupera avec nous: il a été à Brême, il connaît mon ami, il restera avec nous. Il invita ensuite Woldan à ôter son habit mouillé, à le faire sécher auprès du feu, et dit à Léonore d'aller chercher un de ses habits à lui. Le jeune homme accepta la première partie de la proposition, mais il refusa la seconde; il pensa rapidement qu'un des habits du vieillard lui irait moins bien que le sien. Il ouvrit donc son havre-sac, et en tira un autre habit qui annonçait que c'était un jeune homme propre et rangé. Lorsqu'il fut habillé, il revint auprès de son hôte, répondit à toutes ses questions sur ses voyages, lui fit récit sur récit des différens pays qu'il avait vus; il les entremêlait de réflexions qui annonçaient un esprit observateur et sage, et un cœur excellent. Léonore allait et venait en arrangeant la table, elle écoutait tout, et de tems en tems ses jolis yeux noirs se fixaient sur le raconteur: lorsqu'il s'en apercevait, il s'arrêtait un instant, et ne savait plus où il en était de son récit; puis il le recommençait sans qu'elle en perdît un mot; arrêtée sur le seuil de la porte, une assiette ou un verre à la main, elle admirait en silence la simple éloquence du beau et du bon jeune homme, et sa complaisance. Enfin, le repas fut achevé, ils restèrent assis tous les trois autour de la petite table hospitallière. Woldan se trouvait plus heureux qu'il ne l'avait été de sa vie, et cependant chaque regard qu'il jetait sur la jeune fille, chaque mot qu'elle prononçait, lui causait une tristesse

douce et involontaire; il soupirait malgré lui, et avec un mélange indéfinissable de peine et de plaisir, il continuait ses récits, et l'émotion de son cœur donnait encore plus d'expression à ses paroles, mais à chaque instant la tristesse prenait le dessus.

Quel est celui qui après une conversation agréable avec un homme instruit et bienveillant, après une heure passée à côté d'une fille aimable et belle, n'éprouve pas un vif sentiment de tristesse, en pensant qu'il va les quitter, et qu'il ne les reverra peut-être jamais? alors un sentiment vague et confus des courts plaisirs de cette vie, des momens de bonheur passés sans retour, de l'incertitude de l'avenir, serre le cœur et fait couler les larmes. C'était ce genre d'émotion que Woldan éprouvait, et la chaleur qu'il donnait à ses discours se communiquait à ses hôtes.

Jamais roi n'a fait un aussi excellent repas que moi, ce soir, dit Woldan avec un ton de sensibilité naïve; le vieillard et sa fille sourirent, et le vieillard lui donna un petit coup d'amitié sur l'epaule. Il était excellent, en effet, ce repas simple, apprêté par Léonore, servi par Léonore, et mangé à côté d'elle; sans y songer, elle avait choisi les meilleures et les plus belles poires. Etrangers les uns aux autres, ignorant même leurs noms, ils étaient autour de cette table, comme trois bons et anciens amis. Comment ne pas aimer un hôte qui sent aussi vivement le bien qu'on lui fait, et qui le paie par une conversation aussi intéressante? pensait Léonore, et le vieillard ne laissait pas tomber l'entretien; Woldan ne se lassait pas de répondre, et n'était plus interrompu par un regard subit jeté sur la jeune fille, car, tout en parlant au père, il la regardait sans cesse. Woldan n'était pas causeur naturellement, et ce soir-là il ne pouvait se taire. L'amour varie dans ses effets, quelquefois il ôte la parole, d'autres fois il est extrêmement babillard. Sans se l'avouer à lui-même, Woldan avait le désir de plaire à Léonore; il la voyait écouter avec intérêt, et sourire à ces récits. Woldan alors causait encore et causait bien, car rien n'anime comme le désir de plaire, et l'espoir d'y réussir. Dès que Léonore eut fini de souper, elle prit son rouet, et commença à filer à côté de la table; mais plus d'une fois la roue s'arrêta, et le fil dans ses jolis doigts: les yeux fixés sur Woldan, elle commençait à se rendre raison de ce qu'il lui faisait éprouver; tout dans ses récits annonçait un sens si droit, un cœur si sensible, tant de vénération pour

elle se retire chez les Amazones, qui bientôt la choisissent pour reine. Des bergers du mont Cythéron ont sauvé les fils du maître des dieux; ceux-ci sont élevés sous les noms d'Amphion et de Zéthus : le premier, doué de tous les trésors de la mélodie, réunit sous ses lois quelques hordes d'hommes épars dans les montagnes, et fonde la ville de Thèbes. Cependant les Amazones ne voient pas sans jalousie cette nouvelle colonie; elles forment le projet de la détruire lorsqu'elle n'est encore qu'au berceau; conduites par Antiope leur reine, elles se présentent devant Thèbes. Amphion, trop faible pour se défendre contre ces femmes intrépides, qui avaient déjà conquis la Crimée, la Colchide, la Circassie, etc. se résout à se rendre avec son frère Zéthus auprès de leur reine pour implorer sa pitié. Zéthus retrouve parmi les Amazones Eriphile qu'il n'avait abandonnée que pour voler au secours de son frère. Antiope, quoique les frères se fussent présentés sous la garde des dieux, fait enchaîner Amphion, et s'embarque avec son armée pour aller détruire la ville naissante. Zéthus, qui a su briser ses fers, se met à la tête des Thébains; la victoire reste indécise, lorsque les Amazones menacent Zéthus de percer Amphion à ses yeux s'il leur oppose encore quelque résistance; pour sauver son frère, Zéthus dépose les armes et se soumet au vainqueur. Antiope ordonne le supplice des deux frères et d'Eriphile qui a trahi les sermens qu'elle avait faits à Diane; mais dans le fatal moment Antiope reconnaît Amphion et Zéthus pour ses fils, elle tombe aux pieds de ses propres sujètes pour obtenir leur pardon; rien ne peut fléchir les Amazones; Antiope, Amphion et Zéthus ressaisissent leurs armes, le sang est prêt à couler, lorsque tout-à-coup la terre tremble, l'air s'obscurcit, Jupiter descend de la voûte céleste, et après avoir avoué Amphion et Zéthus pour ses enfans, il rétablit la paix en ordonnant aux Amazones de s'allier avec les Thébains.

On voit, par cette analyse, que le poëme ne manque ni d'action, ni d'intérêt; il offre encore un mérite malheureusement trop rare, celui d'être écrit avec une correction soutenue : il est digne, en un mot, de l'auteur de la *Vestale* et de *Fernand Cortès*.

Quel sujet offrait plus de charmes au musicien? les peuples sauvages épars dans les montagnes, se laissant attendrir aux charmes de la mélodie, consentant à former une peuplade, à vivre en société, et échangeant cette liberté

sauvage, dont l'homme jouissait dans l'état de simple nature, contre les bienfaits inappréciables de la civilisation; tel est le sujet offert par l'auteur au compositeur, et je puis affirmer qu'aucun de nos musiciens modernes n'aurait pu le traiter plus dignement. Les airs chantés par Amphion sont d'une mélodie pure et même primitive, si je puis m'exprimer ainsi; le rôle d'Antiope est plein de force au second acte, et de tendresse maternelle au troisième acte, lorsque cette reine infortunée est réduite à supplier ses sujettes de respecter les jours de ses fils; les chœurs, enfin, réunissent l'expression à l'harmonie : cette belle composition offre toute la verve de l'auteur d'*Euphrosine et Coradin*, de *Stratonice*, d'*Une Folie*, et de tant d'autres beaux ouvrages qui ont rendu M. Méhul l'égal des premiers compositeurs de l'Europe.

Nourrit qui représente Amphion, Dérivis chargé du rôle de Zéthus, Mme Albert Himm dans celui d'Eriphile, ont contribué au succès de l'ouvrage; mais Mme Branchu, chargée du personnage d'Antiope, mérite une mention particulière; non-seulement elle le chante avec cette voix pure, forte et si expressive qui l'a depuis long-tems placée au premier rang des cantatrices lyriques, mais je pense qu'aucune actrice du Théâtre Français ne pourrait faire preuve de plus de talent dramatique dans ce rôle à-la-fois fort et sensible. Quand cesserons-nous de chercher chez les étrangers des qualités qui se trouvent réunies à un degré si éminent dans une de nos compatriotes? il est tems, je crois, que les Français qui ne connaissent plus de rivaux de gloire, apportent dans la pratique des arts la seule chose qui leur manque, un peu d'esprit *national*.

Les ballets font le plus grand honneur à M. Milon.

Les décorations ont été exécutées par M. Ciceri, sur les dessins de M. Isabey, notre premier peintre en miniature, dont le talent flexible le rend supérieur dans plus d'un genre.

La peinture, appliquée au théâtre, repose essentiellement sur une étude approfondie des lois de la perspective, et ce genre n'est peut-être pas assez estimé en France; M. Ciceri, quoique jeune, se montre digne de remplacer les Degotty et les Munich. B.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

Académie du Gard. — *Séance publique du 21 décembre 1811.*

JUGEMENT DU CONCOURS DE 1811.

Sujet d'économie politique. — L'Académie a proposé, en 1809 pour 1811, un mémoire sur *les grandes foires, considérées dans leurs rapports avec la prospérité publique.* Aucun des ouvrages qu'elle a reçus, sur ce sujet, ne lui a paru digne digne d'être distingué.

Sujet d'éloquence. — L'Académie a proposé, pour la seconde fois, en 1809 pour 1811, l'*Éloge de M. de Servan ;* mais aucun des éloges qui lui ont été adressés ne lui a paru mériter le prix.

Elle a cru néanmoins devoir mentionner honorablement l'éloge enregistré sous le n° 4, et portan: pour devise :

Sinè philosophiâ non posse effici quem quærimus eloquentem.

Cet ouvrage n'est point proprement un éloge académique : on y chercherait en vain ces grands mouvemens oratoires que le sujet semblait commander ; et les divers objets qu'il présente à l'attention du lecteur, ne s'y trouvent pas groupés de la manière la plus avantageuse ; mais c'est une notice historique écrite avec esprit, sagesse, intérêt et correction ; et c'est à ce titre seulement qu'il mérite d'être distingué.

Par diverses considérations qu'il serait superflu de développer ici, l'Académie s'est déterminée à retirer ce sujet du concours.

Sujet de physique. — L'Académie a aussi proposé, en 1809 pour 1811, la question suivante : *Déterminer, d'une manière plus précise qu'on ne l'a fait jusqu'ici, et par une suite d'expériences nouvelles, les diverses lois auxquelles le phénomène de la diffraction de la lumière est assujetti ?* Deux mémoires seulement lui sont parvenus sur cette question.

Le mémoire n° 2, portant pour devise :

........*Lumen cœlo, lucique colores.*

est loin sans doute d'être complet ; mais il est l'ouvrage d'un physicien instruit et exercé et d'un bon observateur, et présente la description de quelques expériences fort curieuses. L'auteur qui, dans le système qu'il s'est formé sur la lumière, donne à la réfraction et à la diffraction une origine commune, ayant remarqué que, par l'effet de la diffraction, on pouvait obtenir des images doubles des objets,

s'est cru fondé à en tirer cette induction, savoir : que presque tous les corps de la nature doivent jouir du double pouvoir réfringent ; ce qui, en effet, a été vérifié postérieurement par des expériences directes.

L'Académie a cru devoir décerner à ce mémoire une mention très-distinguée.

Le mémoire n° 1, porte pour devise ces deux vers de *Lucrèce* :

Non radii solis neque lucida tela diei
Sufficiant ; *sed naturæ species ratioque.*

Ce mémoire, très-étendu et très-important, et qui laisse bien peu à désirer, a été unanimement jugé digne du prix.

L'ouverture du bulletin cacheté qui l'accompagnait, a indiqué pour son auteur M. *Honoré Flaugergues*, correspondant de la première classe de l'Institut, et astronome à Viviers (Ardèche).

A la suite d'une histoire très-détaillée et très-curieuse de la découverte du phénomène de la diffraction, des recherches et des hypothèses auxquelles cette découverte a donné naissance, M. Flaugergues décrit, avec beaucoup de soin et de clarté, une longue série d'expériences auxquelles il s'est livré, dans la vue de déterminer, d'une manière positive, les lois auxquelles le phénomène est assujetti. Ces expériences sont nouvelles pour la plupart, et peuvent même toutes être considérées comme telles, à raison des soins multipliés que l'auteur a apportés, soit dans la construction de ses appareils, soit dans la manière de les employer.

M. Flaugergues cherche d'abord à rendre manifeste la double déviation que la lumière éprouve dans son passage près de la surface des corps. Il s'assure que ni la figure de ces corps, ni leur densité et constitution chimique, ni enfin la nature des milieux transparens qui les environnent, n'apportent aucune modification sensible dans les circonstances du phénomène (*). Il cherche ensuite à mesurer l'angle que forme le rayon infléchi avec le rayon direct, et il trouve cet angle d'environ 1′ 19″. Il signale, à ce sujet, quelques erreurs échappées à Grimaldi qui, mal à propos, a étendu à des corps et à des ouvertures de dimensions quelconques ce qui n'est proprement vrai que pour des corps et des ouvertures de très-petites dimensions. Il relève également des erreurs évidentes que présente le tableau donné par Newton, à l'observation IIIe du IVe livre de son optique,

(*) L'auteur du mémoire n° 2, s'est assuré qu'il en est de même de la température du corps en expérience : les commissaires de l'Académie ont aussi obtenu le même résultat.

et qui sont tellement grossières que l'auteur ne peut se défendre de les considérer comme purement typographiques.

L'observation des bandes colorées qui bordent, tant intérieurement qu'extérieurement, la limite de l'ombre des corps opaques, par l'effet de la diffraction, prouve à M. Flaugergues que la diffraction, comme la réfraction, décompose la lumière; mais que son action n'est pas continue, en sorte qu'elle finit et se renouvelle successivement, à diverses distances du corps qui la produit, d'une manière analogue à ce que Newton appelle *Accès de facile réflexion et de facile transmission*. Soumettant ensuite à l'action d'un corps la lumière décomposée par le prisme, l'auteur parvient à cette vérité remarquable, savoir : que l'action de la diffraction pour décomposer la lumière est inverse de celle de la réfraction, c'est-à-dire, que les rayons les moins réfrangibles sont, au contraire, les plus diffractés, *et vice versâ*.

Les dernières expériences décrites par M. Flaugergues sont celles du rayon de lumière introduit entre deux lames parallèles ou formant entre elles un angle très-aigu. Le soin tout particulier avec lequel il a répété ces expériences, et l'extrême perfection des appareils qu'il y a employés, lui ont permis de convertir en certitude la conjecture de Newton sur la courbure hyperbolique que, dans le second cas, les bandes lumineuses paraissent affecter. Il établit un ingénieux rapprochement entre ce phénomène et le phénomène analogue produit par l'action capillaire. Appliquant enfin le calcul à ce même phénomène, il parvient à cette conclusion : que la force qui produit la diffraction est une force sensiblement constante, mais dont l'action cesse d'être manifeste à une très-petite distance du contact.

L'auteur a eu de fréquentes occasions de s'assurer de l'influence de la diffraction, dans les observations astronomiques; il en décrit avec soin divers effets tout-à-fait dignes de remarque.

M. Flaugergues pouvait borner ici son travail, puisqu'il avait assigné les principales lois auxquelles le phénomène de la diffraction semble être assujéti, et que l'Académie, par son programme, n'en exigeait pas davantage des concurrens; mais il est bien difficile à celui qui connait bien toutes les circonstances d'un phénomène, de ne pas élever sa pensée vers la cause qui le produit. Après avoir donc témoigné son regret de ce que les systèmes, autrefois trop en vogue, soient tombés aujourd'hui dans un si grand discrédit; après avoir montré l'insuffisance des hypothèses imaginées jusqu'ici pour expliquer le phénomène de la diffraction, et leur peu d'harmonie avec les principes de la science du mouvement, l'auteur essaye d'en donner une explication plus satisfaisante. Il ne la propose, au surplus,

qu'avec cette réserve et cette défiance qui sont les caractères inséparables du vrai savoir.

M. Flaugergues prouve victorieusement, par les observations astronomiques, que les rayons hétérogènes dont la lumière est composée ont tous exactement la même vitesse, d'où il suit que la différence de réfrangibilité qu'on y observe, ne peut avoir d'autre cause que la diversité de masse de leurs molécules. Il suppose que ces molécules que l'on peut considérer comme sphériques, ou à-peu-près, ont, indépendamment de leur mouvement de translation, un mouvement de rotation autour de leur centre d'inertie, et rigoureusement uniforme pour toutes, comme le premier. Il suppose, en outre, que chacune de ces molécules a deux pôles dont l'un attire les corps et en est attiré, tandis que l'autre les repousse et en est repoussé.

C'est à l'aide de ce petit nombre de suppositions que M. Flaugergues entreprend d'expliquer les divers phénomènes que ses nombreuses expériences sur la diffraction l'ont conduit à remarquer; et il est juste de convenir qu'il y parvient d'une manière très-heureuse. Il fait plus encore et rattache aux mêmes principes le singulier phénomène des anneaux colorés, demeuré proprement jusqu'ici sans explication. Cependant, pressé par le tems, l'auteur n'a pu donner à cette partie de son mémoire tous les développemens qu'elle semblait comporter. On ne peut donc que désirer vivement, pour sa gloire et l'intérêt de la science, que, revenant de nouveau sur ce sujet avec plus de loisir, après avoir résolu toutes les objections qu'on peut opposer à son système, il essaye d'en déduire tous les autres phénomènes de l'optique, et notamment cette modification singulière de la lumière connue depuis peu sous le nom de *polarisation*.

Ce court exposé ne peut donner qu'une idée très-incomplète sans doute de l'ouvrage de M. Flaugergues; mais l'Académie se propose d'en publier une analyse plus étendue dans le volume de ses travaux pour 1811.

Programme des prix pour 1813 (*).

Sujet d'économie politique. — L'Académie propose de nouveau, pour le sujet de l'un des prix de 1813, un mémoire sur *les grandes foires*. Elle désire que les concurrens examinent avec soin le plus ou le moins d'utilité des foires sous les divers rapports de l'état de la

(*) L'Académie s'étant déterminée, pour l'avenir, à renvoyer au printems l'époque de ses séances publiques annuelles, il n'y aura point de concours pour 1812.

civilisation, de celui du crédit public, de l'agriculture, du commerce et de l'industrie, de la nature des objets exposés en vente dans ces sortes de rendez-vous des nations, etc.; et qu'au lieu de se borner à dire ou même à prouver que les foires sont plus ou moins utiles suivant telles ou telles circonstances, ils s'attachent bien à rechercher et à bien décrire l'espèce d'influence qu'elles exercent sur la prospérité publique.

Sujet de Poésie. — L'Académie propose, en outre, pour le sujet d'un prix de poésie qu'elle décernera en 1813, *l'Invention de l'Imprimerie.* Le genre du poëme est laissé au choix des concurrens. L'Académie désire seulement qu'il n'ait pas moins de 200 vers, ni plus de 400.

Conditions communes aux deux Concours.

Les ouvrages des concurrens devront être adressés, franc de port, avant la fin de décembre 1812, à M. Trélis, secrétaire perpétuel de l'Académie, à Nismes (Gard).

Chacun de ces ouvrages doit porter en tête une devise, et doit être accompagné d'un bulletin cacheté portant extérieurement la même devise, et intérieurement le nom et l'adresse de l'auteur.

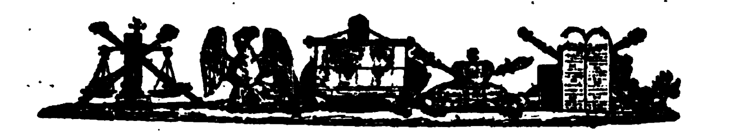
Les bulletins joints aux ouvrages jugés dignes des prix, seront seuls ouverts; mais tous les ouvrages envoyés au concours demeureront dans les archives de l'Académie, où leurs auteurs auront seulement la faculté d'en faire prendre des copies.

Chacun des auteurs couronnés recevra de l'Académie une médaille d'or du poids de cent grammes.

Nismes, le 21 décembre 1811.

Le Secrétaire perpétuel de l'Académie,

J. JULIEN TRÉLIS.



POLITIQUE.

Un silence absolu continue à être gardé sur les affaires de la diète de Presbourg. Le cours du change varie à Vienne, et il en est de même des bruits qui s'y succèdent sur l'état des négociations entre la Russie et la Turquie. Chaque courier apporte une version nouvelle. Tantôt les Turcs ont rompu les négociations en attaquant, tantôt la paix est conclue, et le territoire, objet de la contestation, est le sujet d'une ligne de démarcation nouvelle; tantôt, dit-on, les Russes parlent en vainqueurs, tantôt leur négociateur trouve dans le grand-visir et dans le divan une résistance opiniâtre. Dans ce conflit de rapports qui n'ont de certain que la contradiction qu'ils présentent, le lecteur doit se garder de se laisser prévenir, et se borner à attendre des détails officiels qui ne peuvent tarder de paraître, au point où les choses en sont arrivées.

Les extraits des papiers anglais dernièrement reçus, offrent peu d'intérêt; ils ne contiennent que des détails sur les troubles d'Irlande, et les scènes dont Nottingham est particulièrement le théâtre; on n'a rien à ajouter à ce qui est connu sur les affaires des deux Amériques et de la Sicile. Une chose mérite cependant d'être remarquée, c'est la pétition du commerce de Liverpool, qui renferme une analyse exacte et rapide de la situation du commerce anglais, et des effets des ordres du conseil de 1806 et 1807. Les pétitionnaires en demandent hautement la révocation comme des mesures les plus désastreuses qu'ait jamais pu prendre le ministère, non contre la France, mais contre l'Angleterre elle-même.

Le Moniteur a publié officiellement les deux lettres ci-jointes, adressées à S. Exc. le ministre de la marine. La première est datée de l'île d'Aix, 28 décembre. La voici:

« J'ai l'honneur de rendre compte à V. Exc., qu'hier, à neuf heures après midi, un petit convoi venant de la Rochelle, fut poursuivi par cinq péniches de l'escadre anglaise, qui obligèrent ces caboteurs à se réfugier tout près de la côte, dans le fond de la baie, comprise entre la Rochelle et l'île d'Aix.

» Le vent était du nord au nord-ouest, assez frais, et il y avait bientôt pleine mer. Je formai aussitôt le projet de faire couper la retraite à ces péniches; mais pour les laisser s'avancer davantage, je ne fis faire aux embarcations, que je destinais à les attaquer, aucun mouvement, jusqu'à ce qu'elles fussent évidemment compromises, et cette inattention apparente les encouragea à s'avancer encore.

» Alors je fis appareiller les canonnières nos 186, 191 et 184, sous le commandement de M. Duré, lieutenant de vaisseau, et quatre canots des vaisseaux, commandés par M. Constantin, enseigne du *Régulus*, et je dirigeai la marche de cette petite flottille de manière à couper la retraite à celle de l'ennemi.

» Aussitôt que l'escadre anglaise aperçut ce mouvement, un vaisseau, deux frégates et un brick appareillèrent pour venir dégager leurs embarcations; le brick, soutenu d'assez près par le vaisseau, tirait sur les canonnières, qui le repoussèrent vivement à différentes fois.

» Pendant ce tems l'enseigne de vaisseau Constantin attaquait la plus forte péniche ennemie près de ses vaisseaux et presque sous la volée du brick, et s'en empara. Les canonnières cernèrent aussitôt les quatre autres, qui amenèrent après une assez forte résistance.

» La nuit et un très-gros tems ayant succédé d'assez près à cette expédition, mes embarcations ont été dispersées sur divers points de la côte, où je les vois, mais je ne puis par ce courrier transmettre à V. Exc. tous les détails de cette affaire; j'estime cependant qu'il doit y avoir au moins 100 prisonniers de l'élite de l'escadre anglaise.

» Je prie V. Exc. d'agréer mon profond respect. »

Le commandant des forces navales de S. M.,

Signé, JACOB.

La seconde lettre est du 30, en voici les termes :

« J'ai eu l'honneur de rendre compte à V. Exc., par une lettre du 28, de la prise de cinq péniches de l'escadre anglaise, que je supposais montées par 100 hommes; il y en a 118.

» Un coup de vent des plus violens, qui s'est déclaré immédiatement après cette affaire, ayant dispersé mes embarcations, je n'ai pu en connaître les détails que la nuit dernière, et je m'empresse de les transmettre à V. Exc.

» L'enseigne de vaisseau Constantin montait une péniche armée de 22 hommes, avec laquelle il en a attaqué

une montée par 30 hommes, qui était au moment de rallier la division ennemie qui venait les protéger.

» Cet officier avait engagé le combat avec ses espingoles et sa mousquetterie, mais craignant que l'ennemi ne lui échappât, il fit porter dessus et l'aborda. Les Anglais, forts de la supériorité de leur nombre, s'élancèrent aussi à l'abordage, mais M. Constantin se précipita sur eux et les culbuta sur le bord opposé de leur péniche, que ce mouvement fit remplir. Les Français remontèrent à leur bord et sauvèrent 26 hommes, dont un aspirant et un chirurgien. L'officier commandant la péniche, a été tué et trois hommes dangereusement blessés.

» Pendant cette action, les trois canonnières attaquaient les quatre autres péniches toutes armées de caronnades, d'espingoles et de mousquetterie. Le lieutenant de vaisseau Duré, tout en contenant le brick anglais qui voulait protéger ces péniches, en amarina une de dix-huit hommes, dont deux aspirans : les trois autres harcelées par mon canot, commandé par l'aspirant de première classe Porgi, percées de boulets et coulant bas, arrivèrent sur la côte, où il les poursuivit, et fit prisonnier les équipages montant à 70 hommes, dont un officier et cinq aspirans.

» Le résultat de cette affaire, Monseigneur, est donc la prise de cinq péniches et de cent dix-huit hommes, dont deux officiers, huit aspirans et un chirurgien. Dans ce nombre, un officier et quatre matelots ont été tués, deux autres sont morts immédiatement après, et cinq restés blessés grièvement. On doit même supposer que dans les péniches percées de boulets, il y aura eu des hommes tués qu'on aura jetés à la mer.

» Je prie V. Exc., etc., etc. *Signé*, JACOB. »

D'autres nouvelles de mer donnent les détails suivans, lesquels ont le même caractère d'authenticité.

Un convoi de 230 voiles escorté par deux vaisseaux et trois frégates anglaises, a été affalé sur les côtes d'Amsterdam. *Le Héros*, vaisseau de 74, escorté par 680 hommes d'équipage, s'est perdu corps et biens. Deux autres vaisseaux de 74 s'aperçoivent d'Egmont-Op-Zée; ils font eau, et paraissent en perdition.

Un brick s'est perdu sur la côte du Texel; on n'a pu sauver que 12 hommes de son équipage. Un autre brick a été plus heureux; il est entré dans la grande rade du

Texel ; il a été pris. C'est un très-joli brick, armé de vingt caronnades de 32, et portant 120 hommes d'équipage.

Un bâtiment chargé de canons avait été amariné. Il n'a pu être sauvé.

Les côtes de Hollande sont couvertes de débris ; on ne voit que des tonneaux de poudre, des caisses de fusils, et mille objets de toute espèce. Il paraît qu'une trentaine de ces bâtimens étaient chargés de munitions de guerre.

On estime que la perte des Anglais sera de plus de trois mille hommes ; et on regarde comme perdue la plus grande partie de 230 bâtimens du convoi.

Une lettre de Boulogne contient la nouvelle d'une prise très-intéressante. Voici les détails de cette capture :

« Nous apprenons qu'une prise anglaise, bâtiment à trois mâts de 600 tonneaux, chargé de café, rhum et coton, ayant douze canons et caronnades, et quarante-deux hommes d'équipage, vient d'être conduit à Ostende. Ce bâtiment a été capturé par les corsaires *le Lion*, capitaine Fourny, et *le Renard*, capitaine Souville, après un engagement dont les circonstances méritent d'être connues.

» *Le Lion* était en réparation dans le port de Calais, lorsque, le 17 au matin, apercevant plusieurs bâtimens ennemis, le capitaine fit suspendre les travaux, et sortit malgré le mauvais état du corsaire et la force du vent.

» Il rencontra à la mer le corsaire *le Renard*. Tous deux manœuvrèrent de concert. *Le Lion* engagea un brick qu'il fit amener, et *le Renard* portait sur un bâtiment à trois mâts qui en était peu éloigné.

» *Le Renard* aborda ce bâtiment, mais ne put, cette première fois, se maintenir le long du bord. Au moment où il s'en éloignait, *le Lion* exécutait son abordage. *Le Renard* y revint une seconde fois et avec succès. Le capitaine Souville s'élança jusque sur les filières des filets d'abordage ; presque tout son équipage le suivit aussitôt. Les Anglais ne purent résister à cette double attaque et se rendirent.

» Pendant la mêlée, le corsaire *le Lion*, qui avait accroché l'ennemi par l'avant, se trouvait sous son ancre de bossoir, et fut tellement brisé par les mouvemens de tangage du bâtiment attaqué, que le capitaine Fourny fut obligé de se sauver sur la prise avec son équipage. Le corsaire a coulé aussitôt. »

Le 1er janvier, avant la messe, l'Empereur étant dans la salle du trône, le grand-maître des cérémonies, après

avoir pris les ordres de S. M., a introduit le Corps diplomatique, qui a été conduit dans les formes accoutumées par un maître et un aide des cérémonies.

A cette audience ont été présentés, par S. Exc. M. de Cetto, ministre plénipotentiaire de Bavière, M. le comte de Luxburg, chambellan et conseiller de légation de S. M. le roi de Bavière.

Par S. Exc. M. le comte de Wintzingerode, ministre plénipotentiaire de S. M le roi de Wurtemberg, M. de Schwartz, secrétaire de légation.

Par S. Exc. M. Joël Barlow, ministre plénipotentiaire des Etats-Unis, MM. Warden, consul des Etats-Unis à Paris; Morris, lieutenant de vaisseau des Etats-Unis; Gray, secrétaire de légation des Etats-Unis à Saint-Pétersbourg; Jones, de Boston; Howard, du Maryland; Rodman, de New-Yorck.

S. M. a ensuite reçu le Sénat, qui a été présenté par S. A. S. le prince vice-grand-électeur; le Conseil-d'Etat, la Cour de cassation et le Corps municipal de Paris, qui ont été présentés par S. A. S. le prince archi-chancelier de l'Empire.

Après la messe, S. M. a vu les officiers de sa garde, l'état-major et le corps d'officiers de la garnison de Paris, le clergé de Paris et les membres des consistoires.

S. M. l'Impératrice a ensuite reçu le Corps diplomatique et toutes les personnes qui avaient eu l'honneur de faire leur cour à l'Empereur.

Le *Moniteur* du 3 janvier contient une notice très-intéressante sur une de ces visites par lesquelles l'Empereur porte dans toutes les classes industrielles l'encouragement, l'émulation et les récompenses. Il est allé voir, le 2, la fabrique de sucre de betteraves établie à Passi, par M. Benjamin Delessert, où se trouvait M. le comte Chaptal, sénateur. S. M. a visité cet établissement dans le plus grand détail : elle en a témoigné sa satisfaction à M. Delessert, à qui elle a accordé la décoration de la Légion d'honneur. Elle a fait donner une semaine de paye en gratification aux ouvriers.

La révolution dans le commerce colonial que des succès heureux et multipliés opèrent, et qui entraînera la ruine des sucreries de cannes, est consommée. Un arpent semé en cannes à sucre dans les colonies ne produit qu'un tiers de plus qu'un arpent cultivé en betteraves, dans une partie quelconque du continent. Le résidu de la fabrication

du sucre de betteraves fournit de plus une nourriture abondante pour les bêtes à cornes. Le prix du sucre non raffiné de cannes, en y ajoutant le droit d'occident, les frais du transport par mer, et ceux du transport par terre pour approcher la denrée du consommateur, était au *minimum* à Paris, avant la révolution, de 12 sols la livre. On fabrique aujourd'hui du sucre de betteraves qui ne revient qu'à 18 sols, et qui ne coûtera pas 15 sols lorsqu'on aura perfectionné les procédés et les machines. Ainsi, en mettant sur le sucre étranger un droit de vingt-cinq pour cent, non-seulement le sucre de betteraves pourrait, dans tous les tems, soutenir la concurrence, il jouirait même d'un avantage assez grand pour encourager puissamment la fabrication.

Dans l'état actuel des choses, si le tarif du 5 août était réduit au quart, la prime qui resterait pour le sucre de betteraves serait encore plus avantageuse : mais ce qui garantit aux fabricans de grands bénéfices, c'est l'intention où est S. M. de maintenir, pendant plusieurs années, les droits sur le sucre des colonies au taux fixé par le tarif du 5 août.

La même révolution s'opère à l'égard de l'indigo. La fécule du pastel produit un indigo absolument semblable à celui de Guatimala. Il en a toutes les qualités, et il est beaucoup moins cher.

La balance de notre commerce gagnera donc quatre-vingt-dix millions que payait la France à l'étranger pour le sucre et l'indigo. L'Allemagne et les autres pays de l'Europe ayant déjà établi et protégeant la fabrication du sucre et de l'indigo indigènes, on peut estimer à 2 ou 300 millions la perte qui en résultera pour le commerce anglais.

S....

ANNONCES.

Opuscules mathématiques, contenant plusieurs méthodes nouvelles de construire l'équation aux sections coniques, la découverte d'une propriété nouvelle de la lumière, une balance algébrique propre à trouver les racines des équations numériques de tous les degrés, enfin plusieurs problèmes nouveaux ou résolus par des méthodes nouvelles. Ouvrage principalement utile aux jeunes gens qui se destinent à l'Ecole Polytechnique, par J. B. Bérard, professeur de mathématiques, etc. Un vol. in-8°. Prix, 3 fr., et 3 fr. 75 c. franc de port. Chez Louis, libraire, rue de Savoie, n° 6.



MERCURE DE FRANCE.

N° DXLVII. — *Samedi* 11 *Janvier* 1812.

POÉSIE.

L'AMOUR FILIAL (*).

Vers ces riches climats, où l'homme encor sauvage
Méconnaît les bienfaits qu'il reçut en partage;
Où le premier rayon d'un soleil toujours pur,
A son lever, du ciel vient animer l'azur,
Près des sources du Nil, une veuve isolée,
Sous le poids du malheur dès long-tems accablée;
Voyant ses biens ravis par d'injustes tyrans,
Vivait heureuse encore, elle avait des enfans.
L'aspect de ses enfans consolait sa misère,
L'aspect de ses enfans lui rappelait leur père.
Dignes de son amour, avant que le soleil
Vînt du jour renaissant annoncer le réveil,
Ses trois fils fécondant un sol déjà propice,
Du sort par leurs travaux réparaient l'injustice.
Sans leurs soins assidus, sans leurs efforts constans,
Ce champ n'eût pu suffire à leurs besoins pressans.
A la peine chacun se montrait insensible;

(*) Cette narration est imitée du conte en prose de Florian, intitulé : *Selico*.

Il pensait à sa mère et tout était possible !
Mais aussi quand la nuit venait chasser le jour,
De l'amour maternel c'était alors le tour.
Leur mère dans ses bras, prodigue de tendresses,
Serrait ces fils chéris, recevait leurs caresses;
Un modeste banquet, préparé de sa main,
D'un jour laborieux venait charmer la fin.
Puis goûtant le repos, au sein de l'indigence,
Cette heureuse famille attendait en silence,
Que le jour ramenât, au gré de ses désirs,
Et de nouveaux travaux et de nouveaux plaisirs.

Ce calme fut bien court; de cette heureuse mère
L'aquilon détruisit la modeste chaumière;
Les épis jaunissans sur la terre couchés,
De leur sol nourricier les arbres arrachés,
Condamnent ses vieux jours à l'affreuse indigence.
Tout pour elle est perdu, tout jusqu'à l'espérance.
Abattue, égarée, en son funeste sort
Elle demande au ciel un seul bienfait,.... la mort.
Ah! vis pour tes enfans, vis, ô mère chérie,
Dans des tems plus heureux tu leur donnas la vie,
Tu vas la leur devoir! leurs travaux sont détruits,
Mais l'amour filial reste encore à tes fils.
Déjà sans écouter une douleur stérile,
Chacun de ses enfans a volé vers la ville;
La ville était en deuil, par un fer inconnu
Le prince a vu d'un fils le trépas imprévu.
D'innombrables trésors seront la récompense
De ceux qui livreront le traître à sa vengeance,
Ce triste événement les étonne, et soudain
Dans leurs cœurs généreux il fait naître un dessein
Fatal... Mais leur amour le jugea nécessaire;
Que n'auraient-ils pas fait pour conserver leur mère?
Triste, elle les attend, sensible à leurs retards,
Dans les champs désolés elle étend ses regards;
Ils reviennent, mais deux!.... Où donc est votre frère?
Ils tombent à ses pieds; lors d'une voix sévère,
Elle insiste et l'aveu s'échappe de leur cœur.
Aussitôt repoussant ses fils avec horreur,
Sans en écouter plus, elle part... La tendresse
Semble de ses vieux ans ranimer la faiblesse.

Cependant un bûcher dressé près du palais,
D'un fatal sacrifice annonce les apprêts;
Et du roi qui le suit secondant la vengeance,
Le grand-prêtre entouré d'une assemblée immense,
Une torche à la main, s'avance vers l'autel.
Le peuple impatient attend le criminel;
Il paraît, son maintien, sa beauté, sa jeunesse,
Une noble assurance, en lui tout intéresse;
On le plaint, on se tait : le roi même surpris,
A regret voit en lui l'assassin de son fils.
Mais le crime est certain, la voix de la nature
D'une vaine pitié repousse le murmure.
Déjà le flambeau brille, et du triste bûcher
Déjà la foule a vu les prêtres s'approcher;
L'effroi règne partout, et partout le silence....
Tout-à-coup près du trône une femme s'élance,
Tout du peuple sur elle attire les regards,
Et sa robe en désordre, et ses cheveux épars,
Et son front où se peint une pâleur mortelle :
Sauvez mon fils, mon fils est innocent, dit-elle :
Mon malheur fait son crime, il osa tout braver,
Il se dit assassin, mais c'est pour me sauver.
Grand roi, souffririez-vous que pour venger un père,
De son fils innocent on privât une mère?
Quand le vôtre périt par un destin cruel,
Un même coup frappa votre cœur paternel.
Mon sort est plus affreux, car sans votre justice,
Mon cœur partagera la honte du supplice;
Quand on punit mon fils du plus noir des forfaits,
Ah! sachez que ma vie est un de ses bienfaits.
Elle ajoute à ses mots l'histoire déplorable
D'un fils que sa tendresse a fait croire coupable.
Le monarque attendri commande qu'à l'instant
On détache les fers du vertueux enfant.
Ah! vivez, lui dit-il, vivez pour votre mère,
Non plus pour partager ses chagrins, sa misère,
Mais pour jouir d'un sort digne de vos vertus.
Oui, je vous rends ces biens que vous aviez perdus;
Heureux, quand des forfaits je dois tirer vengeance,
Si je trouvais toujours à sauver l'innocence!

DELESTRE POIRSON.

ENVOI DES LETTRES PORTUGAISES A MADAME ***.

LISEZ-LES ces *Lettres* brûlantes
Dont chaque mot est dicté par le cœur;
Où la plus tendre des amantes
En traits si vifs peint son bonheur,
Ses craintes, ses regrets, ses peines déchirantes,
Et d'un long désespoir l'insupportable horreur.
Plus d'une fois leur langueur, leur délire,
Pourra vous rappeler l'amant
Qui goûta ce bonheur et souffre ce martyre.
Ah! si l'émotion, ne fût-ce qu'un moment,
A votre œil attendri ne permet plus de lire,
Gardez-vous de me le redire....
Si l'amour donnait le talent,
Pour ramener votre cœur inconstant,
N'aurais-je pas dû les écrire?

EUSÈBE SALVERTE.

LOGOGRIPHE.

J'ABONDE en maints et maints propos
Qui ne sont bons qu'à divertir les sots;
Pourtant j'ai, par reconnaissance,
Pris mon nom de celui qui m'a donné naissance.

Avec onze pieds je produis
Deux oiseaux; l'un des meilleurs fruits
Que l'on cueille en été; trois notes de musique;
Ce qu'à savoir il faut que l'enfance s'applique;
Le nom du Tout-Puissant; l'un des départemens;
Le quart d'un sou; deux élémens;
Ce dont jamais on ne fit quelque chose;
Une fleur qu'on admire au jardin de Tripet (1),
Quand elle est fraîchement éclose;
Le synonyme de baudet;

(1) Tripet, fleuriste renommé, dont les jardins sont ouverts au public.

Ce que plus on désire après le nécessaire ;
Un mot qui suppléait autrefois à colère ;
L'action qui plaît au méchant ;
Ce qu'on se dit en se quittant ;
Ce qui peut quelquefois embellir la nature ;
La principale nourriture
De l'homme ; ce qu'on trouve en quittant sa maison ;
Un séjour aquatique ; une douce boisson ;
Une chaussure pour la glace ;
Ce qu'on est entre soi, venant de même race ;
Le mot qu'on dédaigne à la cour,
Mais que revendique l'amour ;
Un désagrément du vieil âge ;
Ce qu'amène avec soi l'orage ;
Un arbuste filamenteux,
Que sa vertu rend précieux ;
L'objet qui roule sur nos têtes,
Et dont le choc brûlant enfante les tempêtes ;
Ce que trouve chacun au bout de douze mois ;
Ce qui sert à couvrir les toits ;
Ce qui n'est pas sans ressemblance ;
Chose qui n'est pas vide et vient de l'abondance ;
L'astre qui brille dans la nuit,
Et ce qui disparaît lorsque le soleil luit ;
Ce que l'on est souvent en entrant dans le monde,
Et l'utile produit d'un animal immonde ;
Ce qui n'est pas doux au toucher ;
Et ce qui sert pour attacher ;
Un arbre ; un lieu qu'habitent les Sybilles ;
Une, deux, trois, quatre, cinq ou six villes ;
Un berger ; un enlèvement ;
Ce qu'à l'enfant, dans l'âge tendre,
Un régent s'efforce d'apprendre,
A l'aide de son rudiment ;
La muse qui préside aux astres ;
Ce qu'après eux souvent entraînent les désastres ;
Ce qui procure au riche un linge blanc et fin ;
Ce qui reste au tonneau quand on a bu le vin ;
Un saint ; un pape ; un oiseau qui babille ;
Le délit de celui qui pille ;
Ce qui rend l'homme criminel ;
Une négation ; un sel ;

Ce qui plongé dans un liquide,
S'endurcit et devient solide;
Du foyer l'endroit le plus chaud;
L'asyle du petit oiseau;
Le timide animal dont l'ouie est si fine;
Le mal du cerf quand l'amour le domine;
A Paris le plus long repas;
Ce qu'allant au marché Jeannette porte au bras;
Un végétal ami de toute terre neuve;
Ce qui n'est pas entier; plus que le double; un fleuve
Fameux par ses débordemens;
Le terme qui désigne et les lieux et les tems;
Ce que souvent aux mouches l'on compare,
Quand on veut exprimer que cela n'est pas rare;
L'épithète de brâsier,
L'équivalent de châtier;
Un canal fort étroit; une ancienne mesure;
Une sanglante et grossière injure;
Trois pronoms personnels; ce qui n'est pas souillé;
Ce qui n'est jamais tôt; ce qui n'est pas brouillé;
Ce qu'il faut pour marcher; une étoffe de laine;
Le premier jour de la semaine;
Ce qu'on doit toujours être et qu'on est rarement;
L'opposé d'odoriférant;
Un nom que l'on donne à l'avare;
Certain vent auquel on compare
Un glorieux; une conjonction
Qui lie entr'eux les mots servant à l'oraison;
Un instrument pour arme et pour le repassage;
Le mot qu'on préfère au langage
De celui qui toujours promet;
Ce que la cuisinière met
Sur table au moment du service;
Un livre contenant l'office
Du soir; un vase antique; un soutien; un métal,
Et le lieu de repos d'un féroce animal;
Certain terme d'astronomie;
Ce que tant d'animaux vont faire en la prairie;
Un meuble propre au serrurier;
Certain ciment propre à lier.
Je n'offre pas le nom de ce pupitre
Dont on s'aide chez soi pour écrire une épître,

Mais bien celui que chanta Despréaux.
Je porte encor le nom collectif des boyaux ;
Une pièce de bois que dans la terre on fiche ;
Un terrain qui demeure en friche ;
Ce que fait à la question
Un accusé, coupable ou non ;
L'action de prendre naissance ;
Un cri trop commun à l'enfance ;
Ce que fillette voudrait bien
Quand l'âge de seize ans lui vient ;
Ce qu'on est aisément quand on fait bonne chère ;
A tous les cœurs biens nés la chose la plus chère ;
Du sang une sécrétion
Trop sujette au danger de la rétention ;
Ce qui nous fait rougir ; l'amante de Pétrarque ;
Le Buffon du pays latin,
A qui l'impitoyable Parque
Fit éprouver le plus cruel destin ;
Ce que toujours se montre un homme sage ;
Ce qui pour le manger est d'un fort grand usage ;
Ce qu'on était le tems passé,
Quand, coupable de vol, on était accusé ;
Un saint qui souffrit le martyre,
Et que sur les charbons ses bourreaux firent cuire ;
La femelle du porc ; ce qui n'est pas beaucoup ;
Ce qui provient souvent d'un mauvais coup ;
Un soi-disant égal dont le train ordinaire
Preuve évidemment le contraire ;
Une espèce de farfadet,
Autrement dit esprit follet ;
Ce qui ne peut s'allier au courage ;
Ce qu'aime un téméraire et ce qu'évite un sage ;
Ce qui n'est pas gagné ; quelque faible clarté,
Et le contraire de beauté ;
Un juge à qui la politique
Fit prononcer un jugement inique ;
Un champ propre aux combats ; ce qu'on tond sur le dos
Des béliers, des brebis, et des tendres agneaux,
Des moutons et des mérinos ;
Naguère en France un fameux monastère,
Renommé par sa règle austère ;
Un certain ton qui toujours nous déplaît,

Et ce que rarement on fait sans intérêt ;
L'amande qu'inventa certain maître d'office,
Assez expert en ce service,
Pour immortaliser de son maître le nom (2).
Il eût eu de nos jours brévet d'invention !
Une femme affectant un ton de pruderie,
Lequel ne cadre pas toujours avec sa vie ;
Une criminelle action,
Pour laquelle la loi n'admet point de pardon ;
Un pronom possessif ; une sorte d'allure ;
L'équivalent de blême et celui de gageure ;
Un mouvement subit, inattendu ;
Le gît où l'on se plait à rester étendu ;
Un coffret nécessaire à fille qui veut coudre ;
L'instrument propre à mettre un pain de sucre en poudre ;
Un animal rongeur ; un lieu propre aux vaisseaux ;
Le surtout qui couvre nos os ;
Un lambeau de muraille ou de menuiserie,
D'habit ou de tapisserie ;
Ce qu'il faut éviter de la part du cheval ;
Ce qui lorsque tu cours se gonfle et te fait mal ;
Un combat singulier ; un signe de tristesse ;
La portion d'un tout ; ce que, dans sa détresse,
Le pauvre va glaner ; un espace ; un poisson ;
L'herbage où l'on conduit vache, chèvre, mouton ;
Pas grand'chose en ce monde, et très-rare dans l'autre (3),
Si l'on n'est ici bas sage comme un apôtre (4) ;
L'épithète qu'on donne à ce que fait l'enfant
Qui va jasant, sautant, badinant, folâtrant ;
Un vieux mot pour dire *capable* ;
D'une prochaine fin le signe déplorable ;
Un terme familier pour exprimer les coups,
Que drus comme la grêle on fait tomber sur vous ;

---

(2) On sait que les *prâlines*, autrement dites *dragées grises*, furent inventées par un maître d'hôtel du maréchal duc du Plessis-Praslin, dont elles prirent leur nom.

(3) On sait assez quel cas l'on faisait, dans l'ancien régime, d'un *élu*, ou *conseiller en élection*.

(4) Beaucoup d'appelés, peu d'élus : *Multi sunt vocati, pauci verò electi.*

Un demi-dieu ; ce qui n'est pas le même ;
Comment gît le malade en un danger extrême ;
Un lieu propre à battre le grain ;
Ce que l'on met au four pour en avoir du pain ;
Un lieu sacré que l'on dessert à l'ombre ;
Un titre dont on vient d'honorer un grand nombre ;
Autre titre que l'on chérit,
Procurant quelque gloire et fort peu de profit ;
Ce qui fait rompre ou garder le silence ;
Ce qu'on déduit du poids qu'annonce la balance ;
Un homme simple, cauteleux ;
Ce qui couvre et ternit les yeux ;
D'église certaine rubrique ;
Certain volume lithurgique ;
Ce qu'un ivrogne a souvent à la main ;
Un oignon anti-scorbutique ;
Certain décret connu chez le peuple romain ;
Deux unités ; le nom d'un grand apôtre ;
Un terme privatif et de l'un et de l'autre ;
Un être dénué de toute agilité ;
Un terme destructeur du mot *fécondité ;*
Ce qui n'est pas couvert, et ce qui n'est pas tendre ;
Ce qui duit à l'oiseau quand les airs il veut fendre ;
Une délinéation,
Puis une lamentation ;
Ce qui n'est pas le mieux ; l'article que l'on pose
En tête de son nom, pour être quelque chose ;
Ce que l'homme de cour affecte d'être, mais
Ce qu'il n'est que trop sûr qu'il ne sera jamais ;
Bref, ce qu'un orateur de doctrine profonde
Débite ainsi que moi pour endormir son monde.

S........

---

*Mots de l'*ENIGME *, du* LOGOGRIPHE *et de la* CHARADE *insérés dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'Enigme est *les cinq voyelles de l'alphabet.*

Celui du Logogriphe est *Pépie,* où l'on trouve : *épi*, *Pie* (pape), et *pie* (oiseau).

Celui de la Charade est *Ventre-saint-gris.*



SCIENCES ET ARTS.

DE L'INFLUENCE DES SCIENCES SUR LES PRÉJUGÉS POPULAIRES. — *Essai lu à la séance publique de la Classe physique et mathématiques de l'Institut, le 6 janvier* 1812, *par M.* BIOT.

LORSQU'ON suit la marche de la civilisation à travers les révolutions diverses qui l'ont successivement retardée ou accélérée, on observe que, dans tous les tems, il s'est trouvé un certain nombre d'hommes éclairés qui ont conservé le dépôt des connaissances humaines, et l'ont transmis à la postérité. Selon que les circonstances deviennent favorables ou contraires aux progrès de l'esprit humain, on voit ce petit groupe se grossir ou se resserrer : il s'éteint presque entièrement pendant la barbarie du moyen âge, mais ensuite il se ranime, et à la faveur de l'imprimerie, il étend bientôt son influence sur la société toute entière. Alors l'instruction cesse d'être concentrée dans un petit nombre d'individus; elle devient le partage des classes élevées, d'où elle se propage dans le peuple par l'exemple, qui sera toujours le plus sûr moyen d'éducation dont le peuple soit susceptible. Dans cet état de la civilisation, l'influence morale de la classe éclairée sur les autres est très-puissante. On en peut juger par les effets qu'elle a produits depuis deux siècles qu'elle s'est complètement développée. Ce n'est pas ici le lieu de retracer dans tous leurs détails ces nombreuses et utiles conquêtes de la raison sur l'ignorance; mais pour me borner à celles dont l'histoire paraît plus spécialement convenir à cette assemblée, j'essaierai aujourd'hui de passer en revue quelques-uns des préjugés que les sciences ont détruits. Peut-être n'est-il pas inutile, pour la philosophie, de compter ainsi de tems en tems avec nous-mêmes, et de ramener nos regards en arrière sur les erreurs sans nombre que les hommes ont successivement abandonnées. C'est ainsi que l'on aguerrit les enfans, en leur faisant toucher les objets qui, dans l'obscurité, leur avaient paru des fantômes.

L'année même qui vient de s'écouler a offert un de ces

phénomènes remarquables, qui furent pendant long-tems l'épreuve la plus forte de l'esprit humain, et qui aujourd'hui ne sont plus que l'objet de ses tranquilles méditations. Une nouvelle comète s'est montrée, suivie d'une queue dont la longueur eût paru terrible dans d'autres siècles. Elle a brillé pendant plusieurs mois avec un éclat qui attirait tous les regards, et n'a excité que la curiosité générale, sans aucun mélange d'inquiétude. A peine a-t-elle donné lieu, dans les campagnes, à quelques contes populaires, devenus dès leur naissance un sujet de risée plutôt qu'un motif d'alarme. Cette sécurité est tout-à-fait conforme aux principes de la saine raison. Le phénomène dont nous parlons n'a rien que de très-naturel, et même de très-ordinaire aux yeux des astronomes. Souvent ils observent des comètes qui, n'étant visibles qu'au télescope, passent sans exciter aucune sensation, et ils avaient reconnu celle-ci long-tems avant qu'on pût l'apercevoir à la simple vue. Les comètes, comme les autres corps qui composent notre système planétaire, sont des astres permanens qui se meuvent autour du soleil, suivant les mêmes lois que les planètes; mais les ovales qu'elles décrivent étant extrêmement alongés, jusqu'au point de se confondre, dans leurs parties visibles, avec des paraboles dont les branches s'étendent à des distances infinies, il arrive qu'en circulant autour du foyer de leurs mouvemens elles s'en éloignent tantôt à des intervalles immenses, et tantôt s'en rapprochent à des distances très-petites. Dans ce dernier cas la chaleur qu'elles reçoivent du soleil étant toujours en raison inverse du carré de leur distance peut acquérir une intensité prodigieuse. Newton a calculé de cette manière que la comète de 1680, à l'instant de son passage au périhélie, avait dû éprouver une chaleur vingt-huit mille fois aussi forte que celle de la terre en été. Lorsqu'un si terrible accroissement de température, bien supérieur aux plus hauts degrés de chaleur que nous puissions produire, a pénétré la substance d'une comète, on conçoit qu'il doit la réduire presque toute entière en vapeurs. C'est très-probablement l'immense nuage résultant de cette vaporisation qui forme les traînées lumineuses, les queues brillantes dont les comètes sont ordinairement accompagnées. Aussi ces queues ne parviennent-elles à leur plus grande longueur que quand les comètes ont éprouvé le plus haut point d'énergie de la chaleur solaire, c'est-à-dire, après leur passage au périhélie, de même que la chaleur de nos étés atteint sa plus grande force

quelques jours après le solstice. D'ailleurs on observe que les queues sont, en général, d'autant plus brillantes et plus longues que les comètes passent plus près du soleil. Néanmoins la constitution propre de ces astres paraît avoir aussi beaucoup d'influence sur ce phénomène, car on a vu des comètes qui étaient accompagnées de queues, quoique leur plus petite distance au soleil surpassât encore deux fois celle du soleil à la terre. Telle fut la comète de 1747. Celle que nous venons de voir l'année dernière, et dont la longue queue jetait un si grand éclat, n'a jamais approché du soleil à une distance égale à celle de la terre. Une autre, celle de 1769, était déjà suivie d'une queue très-longue lorsqu'on la découvrit, quoiqu'elle se trouvât encore à plus de quarante millions de lieues du soleil; et lorsqu'elle se fût approchée de cet astre à une distance égale au rayon de l'orbe terrestre, sa queue avait plus de soixante-six millions de lieues de longueur. Encore ne comprend-on dans ces mesures que la partie des queues des comètes qui jette assez de lumière pour être aperçue à travers l'épaisseur de notre atmosphère; d'où l'on doit inférer qu'elles ont réellement beaucoup plus d'étendue que nous ne leur en attribuons, car la seule différence de hauteur des comètes sur l'horizon, et de la transparence de l'air dans les divers climats de la terre, apporte déjà des différences très-considérables dans les dimensions que leurs queues nous paraissent avoir. Quant à la cause qui les alonge et qui éloigne ainsi du soleil les vapeurs élevées à la surface des comètes par la chaleur de cet astre, on ne peut former à cet égard que des conjectures; la plus vraisemblable est celle qui attribue ce singulier phénomène à l'impulsion de la lumière solaire sur les particules extrêmement ténues de ces vapeurs suspendues dans le vide des cieux. Malgré l'action puissante qui étend et disperse à de si grandes distances les matières dont elles sont formées, les comètes n'en poursuivent pas moins leur marche avec autant de régularité que les autres corps célestes, et les lois de leurs mouvemens sont aujourd'hui si bien connues, qu'avec un très-petit nombre d'observations faites dans des positions différentes de la terre, c'est-à-dire, séparées les unes des autres par des intervalles de quelques jours, on peut prédire avec une exactitude extrême la route qu'une comète suivra dans le ciel pendant tout le tems de son apparition, et même en tirer des lumières sur l'époque future de son retour; mais la certitude d'une induction si éloignée exige-

fait, dans les observations, un degré d'exactitude dont l'astronomie, toute parfaite qu'elle est, n'oserait encore répondre, et qui même paraît le plus souvent impossible à obtenir. Le contour vaporeux et incertain des comètes ne permet jamais d'observer leurs bords, ni de déterminer leur centre autrement que par approximation; et la moindre erreur commise sur ces données s'agrandit dans une proportion immense, quand on la reporte à l'extrémité invisible de ces orbites tellement excentriques, qu'il faut souvent à la comète plusieurs milliers d'années pour les parcourir. Parmi toutes les comètes jusqu'à présent observées, celle de 1759 est la seule dont le retour soit parfaitement certain, précisément à cause de la fréquence de ses apparitions. La période moyenne de ses révolutions est de soixante-quinze ans, et sa plus grande distance au soleil est seulement trente-cinq fois aussi grande que celle de la terre, ou environ de douze milliards de lieues. Elle a déjà été observée cinq fois, dans les années 1759, 1682, 1607, 1531 et 1456. On n'a pas d'indications assez précises pour remonter à des époques plus éloignées. Mais ce même astre, maintenant si bien connu, offre, dans ses apparitions successives, comme une sorte d'épreuve séculaire des progrès de l'esprit humain. Ce fut en 1682 que le célèbre astronome Halley découvrit, pour la première fois, la période de ses retours. Soixante-quinze ans plus tard, en 1759, Clairault avait déjà calculé tous les dérangemens qu'il devait éprouver dans sa marche par l'attraction des planètes, et il avait pu prédire à quelques jours près l'époque de son retour au périhélie. Cette épreuve, qui devait confirmer d'une manière éclatante la théorie de la gravitation universelle, était attendue par tous les savans de l'Europe avec une impatience inexprimable. La comète, fidèle aux lois de Newton, ou plutôt à celles de la nature, ne trompa ni leurs vœux, ni leurs calculs. Elle revint à l'époque précise que Clairault lui avait assignée. Quatre révolutions plutôt, en 1456, elle avait trouvé les esprits dans une disposition bien différente. Les Turcs venaient alors de renverser l'Empire grec, et menaçaient d'envahir l'Europe. On crut que la comète était le signe avant-coureur de ce fatal événement. Son apparition répandit par-tout la terreur. Le pape Calixte, qui vraisemblablement ne partageait pas l'erreur générale, mais qui pouvait la croire utile, ordonna des prières publiques pour demander au ciel d'arrêter les conquêtes des Turcs, et de détourner sur eux les malheurs

que la comète annonçait. Il accorda des indulgences à ceux qui réciteraient trois fois par jour, dans cette intention, l'oraison dominicale et la salutation angélique, et, si l'on en croit l'historien des papes, ce fut là l'origine de l'*Angelus* que l'on récite encore aujourd'hui dans nos églises. Comparez cette aveugle frayeur, cette profonde ignorance des mouvemens célestes, avec la sécurité générale que le peuple même vient de montrer à la vue d'un phénomène pareil, et dites si l'esprit humain n'a pas fait quelques progrès depuis trois siècles; dites si ces progrès ne sont pas en grande partie l'ouvrage des sciences, et s'ils ne sont pas aussi utiles qu'honorables pour l'humanité.

Nous rions aujourd'hui de ces erreurs. Ce n'est point toutefois sans beaucoup de peine que les hommes les ont abandonnées. En 1680, à l'époque où Newton suivait par la pensée les mouvemens éternels des comètes et les assujétissait à ses lois, elles effrayaient encore le monde. Il fallut, pour calmer les esprits agités, que le sage Bayle publiât en 1682 ses fameuses lettres sur la comète, dans lesquelles, en parlant de toute autre chose, il prouve si bien, et par tant de témoignages historiques, qu'il est arrivé dans ce monde autant de malheurs sans comètes, que de comètes sans malheurs. Bayle n'avait pas seulement à combattre le préjugé populaire, il lui fallait encore tranquilliser les théologiens de son tems, qui se faisaient un scrupule d'y renoncer. Il parla donc de théologie à propos des comètes, et cette précaution, qui, de nos jours ne ferait pas la fortune d'un livre, assura le succès du sien. Le tems, en livrant à l'oubli les disputes religieuses, lui a ôté l'à-propos qui faisait une grande partie de son mérite; mais peut-être Bayle serait-il plus nécessaire aujourd'hui, si tout le monde n'avait pas lu Bayle.

Aux superstitieuses frayeurs qu'excitait autrefois l'apparition des comètes, a succédé la crainte, en apparence moins déraisonnable, que quelqu'une d'entr'elles vînt heurter la terre dans son cours. Sans doute, si cet événement devait arriver, et si la masse de la comète était considérable, les conséquences en seraient terribles; mais heureusement les conditions nécessaires pour qu'il ait lieu sont tellement circonscrites, il y a tant de difficultés, il faut rencontrer si juste pour faire coïncider au même instant et au même point de l'espace deux corps qui se meuvent dans des directions différentes avec de si grandes vîtesses, que plusieurs milliers de siècles et de comètes accumulés

suffisent à peine pour donner le moindre poids à la probabilité d'une pareille rencontre ; en sorte qu'il y aurait presque de la folie à s'en inquiéter pendant le court intervalle de notre vie. D'ailleurs, il pourrait encore arriver qu'une comète rencontrât la terre, ou du moins s'en approchât de fort près sans causer d'aussi grands malheurs ; car l'effet de son attraction serait nécessairement proportionné à sa masse ; or tout semble indiquer que celle des comètes est extrêmement petite. On le voit d'abord par l'exactitude même des tables astronomiques modernes, où leurs attractions passagères ne sont point comprises, et qui cependant ne laissent pas de représenter parfaitement les observations ; cet accord n'aurait pas lieu si quelqu'une des comètes omises dans les calculs avait une masse assez considérable pour produire des perturbations sensibles dans les mouvemens planétaires. La même conséquence se déduit encore du peu d'influence, ou plutôt de l'influence absolument inappréciable qu'elles ont exercée sur les corps célestes dont elles ont le plus approché. La comète de 1770 est de toutes les comètes connues celle qui a passé le plus près de la terre. Sa plus petite distance à notre globe fut quarante-quatre fois moindre que celle du soleil, ou d'environ sept cent cinquante mille lieues ; elle y parvint dans la journée du 1er juillet, ainsi ceux qui ont vu cette journée peuvent dire qu'ils se sont trouvés, à cet égard, dans la position la plus critique dont l'astronomie nous ait transmis le souvenir. Cependant, il ne survint alors aucun dérangement dans l'ordre accoutumé des phénomènes. La comète n'a pas causé la moindre altération dans la durée de l'année, et elle y aurait produit un changement sensible pour l'astronomie, si sa masse eût seulement égalé la dix-millième partie de celle de la terre. Mais sans doute elle devait être bien plus petite encore ; car cette même comète a traversé le système des satellites de Jupiter qui sont de très-petits astres, elle s'est par conséquent beaucoup approché d'eux, puisqu'elle a passé entre leurs orbites, et toutefois elle n'a pas occasionné de variations dans leurs mouvemens. Enfin le phénomène des queues des comètes, d'accord avec les précédens, nous montre que la plupart de ces astres, lorsqu'ils se sont rapprochés du soleil et de nous, ne sont déjà plus que des amas de vapeurs sans aucune solidité ; car, si les matières qui les composent avaient une densité comparable avec celle des substances qui sont solides sur la terre, comment pourrait-il arriver

qu'elles commençassent à se dilater si prodigieusement, et à se réduire en vapeurs lorsqu'elles sont encore à des distances du soleil plus grandes que celles où la terre se trouve ? L'énorme alongement de leur atmosphère dans une température aussi froide annonce qu'elles n'ont pas, dans leur intérieur, un noyau central capable de retenir cette atmosphère par son attraction, comme la masse de notre atmosphère retient la mince couche d'air qui l'enveloppe. Ainsi, autant qu'on en peut juger par les effets et par les analogies, nous n'avons rien à redouter des comètes. Bornons-nous donc à les observer sans les craindre ; et gardons-nous bien, pour notre repos, de substituer de nouvelles terreurs à la place de celles dont les sciences nous ont délivrés.

Elles ont eu assez à faire pour nous rendre ce service. Il n'y a rien à quoi l'esprit humain ait plus travaillé qu'à s'enchaîner lui-même par mille folles inventions. Comment pourrait-on s'imaginer, par exemple, qu'il ait fallu aux hommes plus de quinze siècles de civilisation pour se défaire de la peur que leur causaient les éclipses et les conjonctions des astres ? Cela semble incroyable, et pourtant rien n'est plus vrai. Aujourd'hui que ces phénomènes sont prévus, calculés plusieurs siècles d'avance dans leurs plus petits détails, et qu'on les annonce chaque année à toutes les classes du peuple par le secours de l'imprimerie, leur aspect n'effraye plus personne, et ils ne pourraient pas même servir pour jeter du merveilleux dans une description ; mais au neuvième siècle de notre ère on les redoutait encore. Louis-le-Débonnaire, le fils de Charlemagne, tomba malade de frayeur à l'apparition d'une comète en 837 et mourut en 839 de la peur que lui causa une éclipse totale de soleil : cependant à cette époque même, comme dans les siècles précédens, il existait toujours quelques hommes supérieurs à ces préjugés populaires. On a une vie de Louis-le-Débonnaire, écrite par un auteur contemporain, sous le titre d'*Annales astronomiques :* non-seulement il se moque de la faiblesse de ce prince, il attaque, en général, le préjugé qui faisait regarder les comètes comme des signes de grands malheurs, et il se sert pour le combattre de cette même méthode des raisons historiques employées par Bayle 800 ans plus tard ; mais l'imprimerie n'étant pas encore inventée, ces lumières éparses et isolées ne pouvaient briller que dans un petit espace, tout le reste était plongé dans la nuit de l'ignorance et des superstitions.

Dans des tems où l'on était si peu instruit des phénomènes de la nature, il est bien aisé de concevoir que l'on ait pu croire à la magie. La plus simple observation, une propriété physique remarquée par hasard, devaient causer tant d'étonnement, qu'on ne pouvait les expliquer que par une puissance surnaturelle, et quoique ce genre d'explication ne soit plus aujourd'hui admis en physique, on ne peut disconvenir qu'il ne fût tout-à-fait commode pour lever bien des difficultés. Mais ce qui est extraordinaire, c'est qu'on ait pendant si long-tems condamné au feu les magiciens, tandis que l'on faisait tant de cas des astrologues, que leur science était devenue l'objet d'une charge à la cour. Heureusement nous sommes guéris de ces chimères. Mais le sommes-nous radicalement ? L'influence des sciences qui les a fait disparaître est-elle assez répandue, assez générale ? A-t-elle si bien rassuré les imaginations qu'il ne soit plus possible de les ébranler ? N'a-t-on pas vu, il y a peu d'années, les personnes du premier rang devenir la dupe d'un misérable charlatan, au point de se persuader qu'il les faisait dîner avec Henri IV, et souper avec Cléopâtre ? Quand les classes les plus élevées de la société ne sont pas au-dessus de pareilles visions, quels doivent être les préjugés du peuple ! Aussi voyons-nous encore aujourd'hui dans les campagnes, et dans des campagnes voisines de la capitale, de malheureux paysans mordus d'un chien enragé, se refuser aux secours de la cautérisation, pour se confier aux paroles d'une vieille. D'autres sont encore persuadés que l'on peut jeter des sorts sur des troupeaux, et qu'il y a des paroles pour arrêter les incendies. Le tems est-il passé, où, dans Paris même, une vieille femme dans un grenier pouvait se donner pour sorcière, tirer les cartes, expliquer les songes, prédire l'avenir, et voir accourir chez elle la bonne compagnie ? Ne faisons pas trop les braves ; il est encore plus d'une ville de France où, avec un peu de mystère, il ne serait pas très-difficile de se faire passer pour sorcier. Que diriez-vous d'un homme qui, dans le silence de la nuit, au fond des souterrains sombre asyle des morts, à la lueur pâlissante des flambeaux, bouleverserait à son gré les élémens, changerait les liquides en pierres et l'air en feu, exciterait par son seul attouchement les explosions les plus terribles, ferait rouler des flammes sur la surface des eaux, appellerait les éclairs et la foudre, ferait entendre des voix lugubres, évoquerait des fantômes et agiterait des cadavres par d'horribles convulsions ? Ba-

surez-vous, il s'agit seulement de quelques expériences de chimie et de physique : mais la moindre de ces expériences aurait, il y a trois cents ans, fait brûler le téméraire qui l'aurait hasardée. Aujourd'hui que le siècle est plus instruit nous ne brûlons plus personne. La philosophie des hommes éclairés détermine la confiance du peuple ; mais cette philosophie est l'ouvrage des sciences ; elle s'affermira d'autant plus qu'elles seront plus cultivées.

En effet, il est facile de le remarquer, les progrès étonnans des sciences dans les deux derniers siècles ne nous ont pas seulement enrichis de découvertes brillantes, la destruction des anciennes erreurs en est devenue plus facile. Il a suffi de les reconnaître pour les renverser. Nous avons eu, il y a quelque tems, un exemple assez frappant et une épreuve assez forte de cette influence de la vraie philosophie, lorsque l'on vint à constater, avec une certitude indubitable, un phénomène regardé jusqualors comme une chimère par les savans mêmes, car les savans, comme les autres hommes, ont eu aussi parfois leurs préjugés. Je veux parler des pierres météoriques. L'opinion populaire et une tradition aussi ancienne que générale avaient pour ainsi dire annoncé depuis long-tems le phénomène. Plusieurs pierres que l'on donnait pour tombées du ciel, avaient même été présentées aux académies et soumises par elles à l'analyse chimique ; mais alors on tenait beaucoup plus qu'aujourd'hui aux explications, en raison peut-être de ce que l'on était moins instruit ; et l'on ne se décidait pas facilement à croire une chose que l'on ne voyait aucun moyen d'expliquer. Cependant, lorsque des recherches nombreuses et très-exactes eurent prouvé que toutes les pierres dont la chute était constatée par des détails authentiques se trouvaient composées des mêmes matières, combinées à-peu-près dans les mêmes proportions, et de manière à différer absolument des autres pierres que l'on trouve à la surface de notre globe, il fallut bien convenir de la possibilité du fait. Enfin, la chute d'un météore de cette nature en France ayant été suffisamment constatée, les savans n'en doutèrent plus ; car leur occupation habituelle étant de chercher des choses nouvelles, ils ont beaucoup plus de facilité que le reste des hommes à les admettre, quand elles sont une fois démontrées. Mais il ne leur suffisait pas de s'être détrompés, il fallait détromper les autres et détruire dans la société une erreur qu'ils avaient accréditée eux-mêmes. Cette tâche devenait beaucoup plus diffi-

elle : ils avaient tant de fois répété que l'idée des pluies de pierres était un préjugé populaire qu'on ne les en crut pas eux-mêmes, quand ils voulurent la donner pour véritable. Les gens instruits se faisaient un devoir de professer une incrédulité qu'ils croyaient philosophique ; ils s'imaginaient défendre les vrais principes, et ils étaient bien plus mal aisés à convaincre que les savans, parce qu'ils n'avaient pas comme eux le loisir et la curiosité d'écouter les preuves du fait, de les discuter, de les peser et d'en apprécier la vraisemblance. Ce fut donc pendant quelque tems comme une sorte de ridicule aux savans de croire qu'il tombait des pluies de pierres ; mais enfin ce phénomène, une fois désigné à l'attention publique, a été si fréquemment observé depuis, que tout le monde a fini par y croire, et par s'étonner qu'on ne l'eût pas reconnu plus tôt.

La franchise avec laquelle je viens d'avouer une erreur long-tems défendue par les savans mêmes, paraîtra peut-être une sorte de victoire à tous les auteurs systématiques qui se plaignent de voir leurs ouvrages et leurs miraculeuses découvertes dédaignées par les corps savans ; mais ils se presseraient un peu trop d'en tirer cette conséquence. L'exemple que je viens de citer, un petit nombre d'autres qu'on pourrait y ajouter peut-être, n'ont servi qu'à propager, à fortifier l'empire de la saine philosophie. On a senti que s'il n'est nullement philosophique de tout croire, il ne l'est pas davantage de ne rien examiner. On s'empresse aujourd'hui de consulter l'expérience ; on porte dans les observations une exactitude sévère, et une réserve plus grande encore dans les conséquences que l'on en tire. De cette manière, chaque vérité nouvelle qui s'établit ne peut plus être détruite, chaque pas nouveau que font les sciences ne les expose point à rétrograder. Ceux qui peuvent les diriger par l'influence de leur génie, et ceux qui par leurs efforts ne font qu'en seconder les progrès, sont également pénétrés de ces principes ; et je ne crains pas d'affirmer qu'aujourd'hui il y a autant d'impossibilité qu'une véritable découverte soit regardée comme fausse, qu'il y en a qu'une fausse soit admise comme véritable. Toutes les personnes qui connaissent l'état présent des sciences conviendront de l'exactitude de cette assertion.

En reconnaissant les services rendus par les sciences à la raison humaine, on pourrait encore être tenté de croire qu'elles rectifient nos opinions plutôt que notre conduite ; que les préjugés dont elles nous délivrent sont pour la plu-

part des erreurs isolées qui, troublant notre jugement en un seul point, et pour des objets éloignés de l'usage ordinaire, n'ont qu'une très-faible influence sur l'ensemble de notre vie. Ce ne serait pas connaître tout le pouvoir des préjugés, que de le borner à si peu de chose. Leur puissance n'est pas seulement accidentelle et passagère ; ils nous saisissent dès la naissance et nous accompagnent jusqu'au tombeau. Nous vivons en eux et avec eux; mais de même qu'un aveugle né ne peut se former aucune idée de la lumière, de même celui qui n'a pas soulevé le bandeau des préjugés ne saurait en imaginer les effets.

L'unique moyen de dissiper les nuages dont ils nous environnent, c'est d'assujétir toutes nos opinions à un examen sévère, de comparer les motifs qui nous portent à les rejeter ou à les admettre, de les balancer dans le silence des passions, et d'établir ainsi nos jugemens sur des principes fixes qui déterminent avec précision leurs divers degrés de vraisemblance. Cette discussion approfondie, et portée au plus haut point de scepticisme, forme une branche très-importante des mathématiques, que l'on appelle le calcul des probabilités.

Ce calcul, appliqué aux observations des sciences, fait apprécier le degré de confiance qu'elles méritent, et montre comme il faut les combiner pour en tirer les résultats les plus sûrs. Appliqué aux grands phénomènes moraux et physiques, qui se répètent avec constance ou qui oscillent dans des limites peu étendues, il apprend à juger de leur réalité, à évaluer la vraisemblance des causes auxquelles on les attribue, à découvrir les termes extrêmes et constans vers lesquels ils tendent et qu'ils n'atteignent que dans l'infini. Sous ce dernier rapport, le calcul des probabilités a de très-grandes applications. Il fixe les principes sur lesquels on doit établir les chambres d'assurance, les tontines, les caisses de secours, les rentes viagères et plusieurs autres institutions importantes des peuples civilisés.

Lorsque les données qui déterminent les événemens deviennent trop nombreuses ou trop compliquées pour que l'on puisse les soumettre à un énoncé mathématique, ce qui comprend les circonstances les plus ordinaires de la vie, le calcul des probabilités nous offre encore les aperçus les plus sages pour diriger notre conduite ou régler nos opinions. L'exemple des phénomènes calculables nous présente alors une infinité d'analogies propres à éclairer notre jugement, à guider sa marche, et à lui donner cette

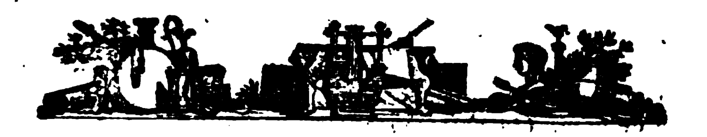
sûreté que l'on acquiert quelquefois bien chèrement par l'expérience personnelle. Ces analogies sont, pour ainsi dire, les résultats les plus généraux du bon sens réduits à leur expression abstraite; et presque tous nos préjugés n'en sont que des violations plus ou moins directes, soit que nous méconnaissions les véritables causes des faits par ignorance, soit que nos passions les altèrent, soit enfin que nous en combinions les probabilités d'une manière incomplète ou fausse. La plupart de nos erreurs peuvent se ranger dans l'une de ces divisions.

C'est l'ignorance qui empêche le peuple de distinguer dans les opinions qu'on lui présente leurs degrés de probabilités divers. C'est l'ignorance qui lui rend tous les faits, même ceux qui sont les plus contraires aux lois immuables de la nature, aussi croyables que les faits les plus ordinaires; c'est elle qui, par les prestiges dont elle l'enveloppe, devient une des plus grandes sources de sa crédulité, de son inconstance, et quelquefois de ses crimes.

Dans une classe plus élevée où l'on pourrait mieux apprécier les probabilités, c'est la prévention qui nous fascine les yeux, et qui nous fait souvent attribuer un très-grand poids à des données fort incertaines, ou même tout-à-fait invraisemblables. L'habitude, la peur, l'espérance, toutes les passions qui nous dominent produisent également ces effets. Tout le monde sait qu'un quine à la loterie est un événement extrêmement improbable; mais trouverait-on beaucoup de personnes qui eussent assez de force d'esprit pour ne pas s'inquiéter d'un quine, si leur vie y était attachée? Cependant nous bravons tous les jours, sans y songer, des hasards bien plus dangereux, parce que nous y sommes accoutumés. La société présente une foule d'erreurs de ce genre et plus frappantes encore. Un homme s'est par hasard trouvé lui treizième à table. Il n'y a rien dans ce nombre de treize qui renferme aucune propriété malfaisante. Cependant son imagination se frappe; il croit qu'il va mourir, et tombe réellement malade. Un de ses amis va le voir, lui apprend que la mort a frappé un des convives; à l'instant sa crainte se dissipe; il rit lui-même de sa faiblesse, et il est guéri. Ce sont-là, dira-t-on, des préjugés évidemment déraisonnables. Il est vrai, mais de très-grands esprits, et des hommes très-braves y ont succombé. Leur imagination préoccupée donnait un corps à l'invraisemblance. L'intrépide maréchal de Montrevel, qui

avait affronté la mort dans vingt batailles, mourut, dit-on, de frayeur, parce qu'une salière s'était renversée sur lui.

En général, quiconque voudra examiner de près nos opinions et notre conduite, trouvera que nous sommes bien rarement nous-mêmes. Nous sommes conduits, comme des enfans, par les lisières de nos erreurs, et nos passions les plus terribles ne sont bien souvent que l'ouvrage de nos préjugés. Voyez cet homme dont l'air sombre et farouche annonce l'agitation violente qui exalte toutes les puissances de son ame : voyez-le suivre d'un œil avide et inquiet les mouvemens incertains d'une boule, aux caprices de laquelle il vient, pour la dernière fois, de confier sa destinée; biens, repos, famille, honneur, il a tout joué sur la foi d'une martingale. Le malheureux ne sait pas que dans une série de coups indépendans les uns des autres, les événemens passés n'ont aucune influence sur les événemens futurs. Le voilà ruiné, abîmé, réduit au plus affreux désespoir. Regardez cet autre qui marche seul, la nuit, à une heure indue, tremblant d'être remarqué. Vingt familles lui ont confié leur fortune et tous leurs moyens d'existence. On croit qu'il les fait valoir utilement dans un commerce avantageux et honorable, il les joue au jeu de hasard le plus dangereux. Depuis une année entière il poursuit avec acharnement une chance qui peut-être arrivera le lendemain du jour où il sera ruiné. La même erreur l'a perdu et perdra encore beaucoup d'autres dont la raison aurait résisté, si la fausseté de ces combinaisons imprudentes était mieux sentie et plus généralement connue. Alors nous renoncerions à ces jeux funestes dont l'existence, comme l'a si bien dit un savant illustre, est alimentée par les faux raisonnemens autant que par la cupidité qu'ils fomentent. Avec des idées plus exactes des probabilités, c'est-à-dire, avec un usage plus général du bon sens, nous ne croirions point à de prétendues veines de bonheur et de malheur qui n'ont aucune réalité; nous chercherions les causes des événemens dans leurs véritables sources, et non pas dans de vaines illusions; et par cette habitude constante, nous serions plus en état d'apprécier les probabilités, quelquefois si légères, qui décident du bonheur des hommes, souvent même de leur vie et de leur honneur. En général, on ne saurait trop le redire, tournons nos efforts vers l'étude des sciences, c'est le principe de vie et de force pour l'esprit humain.



LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS.

Détails historiques de la première expédition des Chrétiens dans la Palestine, sous l'empereur Zimiscès : tirés d'un manuscrit arménien inédit de la Bibliothèque imperiale, composé dans le douzième siècle par Mathieu d'Edesse, traduits en français par F. Martin. — A Paris, chez *Lemarchand*, libraire.

Cet essai de traduction est un hommage rendu par un élève au professeur qui le dirige dans l'étude de la langue arménienne : étude, à ce qu'il paraît, trop peu suivie jusqu'à ce jour, par nos orientalistes, et de laquelle on peut se promettre des découvertes utiles pour les sciences et les lettres. Si l'on en juge par les deux fragmens que M. Martin donne au public, l'interprétation seule des manuscrits dont la Bibliothèque impériale est propriétaire, suffirait pour récompenser des soins qu'on y donnerait ; mais on peut espérer encore de plus grands avantages de l'étude de cette langue ; les monastères arméniens, comme autrefois ceux de notre occident, renferment un grand nombre de manuscrits parmi lesquels il ne serait pas impossible qu'on retrouvât plusieurs des grands écrivains de l'antiquité et une partie de ce qui manque à nos richesses littéraires. M. Martin entre à ce sujet dans un détail un peu long, trop long peut-être, des pertes que nous avons faites en ce genre et que tout le monde connaît. Ce zèle des religieux pour la conservation des manuscrits excite, avec raison, son admiration et sa reconnaisance ; mais je ne sais s'il n'en exagère pas un peu l'expression. C'est ainsi qu'en parlant des ravages et des incendies qui, dans le seizième siècle, détruisirent plusieurs grandes bibliothèques, « s'ils se fussent étendus, dit-il, jusqu'à l'ab- » baye de Saint-Remi de Reims, probablement le seul » exemplaire de Phèdre qui se trouvait en Europe et qui

» existait alors dans cette maison, aurait disparu, et » nous n'aurions jamais connu cet excellent auteur que » de nom. *On doit son ouvrage à un monastère.* » La raison et la justesse demandaient qu'on dît : *La conservation de son ouvrage..* « Heureusement, ajoute-t-il, ces » ravages n'ont été que *locals.* » Ici la grammaire voudrait : *locaux ;* car, comme dit Merlin dans le Mercure galant,

Al est un singulier dont le plurier fait *aux*.

Après avoir rendu justice aux excellentes vues du traducteur et reconnu avec lui que l'étude de la langue arménienne peut être d'une grande utilité pour la littérature en général et pour l'histoire du Bas-Empire en particulier, qu'il me soit permis de lui faire observer que ce n'est point une raison pour déprimer ceux qui, les premiers, ont débrouillé le cahos de cette époque. M. Le Beau, qu'il appelle *le professeur* Le Beau, *compilateur des historiens grecs*, ne devait pas être traité avec ce ton de supériorité dédaigneuse. Enfin, jusqu'à-ce que le manuscrit arménien dont M. Martin publie un fragment, soit entièrement traduit, et que l'ouvrage de *Mathieu Erez* soit connu et apprécié, on ne pourra s'empêcher d'accorder quelque estime au travail de M. Le Beau et de son judicieux abbréviateur.

Il ne s'agit pas, au surplus, d'un *fait historique inconnu en Europe*, comme le dit M. Martin : l'expédition de Zimiscès dans la Palestine, expédition qui précéda d'un siècle les Croisades, est marquée, dans les historiens, comme une des plus brillantes de ce prince guerrier, qui se montra digne du trône où il était monté par un crime. On sait qu'amant favorisé de l'impératrice Théophano, femme de Nicéphore II, il fut introduit par elle dans l'appartement de l'Empereur qu'il trouva couché par terre et endormi ; qu'il l'éveilla d'un coup de pied, le vit massacrer sous ses yeux, et acheva lui-même la victime. On a prétendu que pour ne point partager avec Théophano le fruit de son attentat, il la relégua dans un monastère ; et que le patriarche de Constantinople, en mettant cette condition à son couronnement,

ne fit qu'obéir à ses ordres secrets. On désirerait que le manuscrit arménien, ou plutôt le fragment qu'en a traduit M. Martin, donnât quelques détails particuliers sur ce grand événement; mais il ne traite que de l'expédition de Zimiscès qui était déjà affermi sur le trône par quelques années de règne. Ce qui ajoute à l'intérêt de cette relation, c'est la lettre très-longue de Zimiscès lui-même à son allié le roi d'Arménie, dans laquelle il lui rend compte de ses victoires. Dans sa marche rapide, il a l'air de voyager, et sa lettre ressemble assez à un *itinéraire de Constantinople à Jérusalem*, comme nous en avons vu depuis, avec cette différence, que celui de Zimiscès est écrit avec une simplicité noble, et du ton dont il faut parler des grandes choses. Tout y respire un saint respect pour les objets de la vénération des chrétiens, et je doute que jamais croisé ni pélerin ait montré un enthousiasme plus religieux que celui de Zimiscès, soit pour les cheveux de saint Jean-Baptiste, soit pour les chaussures de Jésus-Christ, qu'il trouve à Gabaon. Arrive-t-il à Tibériade: « Nous avons quitté ce » canton, dit-il, sans y commettre le moindre dégât, » parce que c'est la patrie de plusieurs saints apôtres. » Nous avons tenu la même conduite envers la ville de » Nazareth, où la sainte vierge Marie, mère de Dieu, » reçut l'annonce de la part de l'ange. » On reconnaît l'homme qui, quelques années auparavant, avait fait placer sur un char de victoire destiné à son triomphe, une statue de la Vierge, et l'avait fait triompher à sa place. Une chose pourtant me confond; c'est ce qu'il dit de ce même canton de Tibériade: « Lieu où notre » seigneur J. C. opéra le miracle des 103 *poissons.* » Est-ce erreur dans la version? Est-ce erreur dans le manuscrit? et, dans ce cas, comment le traducteur ne l'a-t-il pas rectifiée? Il est trop clair que c'est du miracle des cinq pains et des deux poissons que veut parler ici Zimiscès: mais comment s'est-il trompé à ce point? n'est-ce pas assez du scandale que donna, il y a quelques années, dans une petite paroisse des environs de Paris, la méprise grossière d'un bedeau sur ce même miracle de J. C., qui nourrit cinq mille hommes avec cinq pains

et deux poissons ? Chargé par le curé d'annoncer que ce serait le sujet de son sermon du dimanche suivant : Monsieur le curé, dit-il, prêchera sur le miracle de J. C, qui nourrit cinq personnes avec cinq mille pains et deux mille poissons. Aussitôt, longs éclats de rire, dont le bruit retentit jusqu'au curé. Celui-ci se doutant de quelque bévue, demande au bedeau comment et dans quels termes il a rempli sa mission. Le bedeau répète ce qu'il vient de dire.—Eh ! butor, ne t'avais-je pas dit qu'il s'agissait de cinq mille hommes nourris avec cinq pains et deux poissons ? — C'est pour le coup, reprend le bedeau, qu'ils auraient ri bien davantage. Quoique l'histoire m'ait été garantie par des personnes dignes de foi, je ne voudrais cependant pas jurer que la replique du bedeau ne fût une de ces malices irréligieuses, amusemens trop ordinaires de quelques esprits libertins du dernier siècle.

Cette lettre de Zimiscès au roi d'Arménie est suivie de deux autres du même empereur ; l'une au commandant des troupes de Daron ; l'autre au philosophe Léon, docteur arménien. Par cette dernière il invite le docteur à venir à Constantinople pour être témoin de la fête des chaussures de J. C. et des cheveux de saint Jean-Baptiste. « Nous désirons, lui dit-il, que vous ayez des en- » tretiens avec nos philosophes. Cela nous fera plaisir et » nous procurera un délassement agréable. » Cette phrase du souverain rappelle le goût des sujets pour les disputes théologiques et l'esprit ergoteur des Grecs du Bas-Empire. « Le docteur Léon, ajoute l'auteur arménien, » parla devant l'empereur avec les philosophes grecs ; il » fut admiré par tous les savans du pays ; *car il répondait* » *d'une manière admirable à toutes les difficultés qu'on lui* » *faisait.* »

Qui croirait qu'une expédition faite dans des sentimens si religieux, dût être, pour celui qui l'avait entreprise, l'occasion de sa mort ? Zimiscès revenait vainqueur à Constantinople ; en traversant la Cilicie, il voit d'immenses domaines couverts de troupeaux et de fruits ; il demande à qui ils appartiennent ; on lui dit que c'est à Bazile, son chambellan et l'un de ses ministres. « C'est

donc pour enrichir un eunuque, dit-il, que les peuples s'épuisent, que tant de braves soldats répandent leur sang et que les Empereurs vont exposer leur vie dans les combats: » Ces paroles furent rapportées à Bazile qui fit administrer à l'Empereur un poison lent dont il mourut en arrivant. On regrette encore ici que le fragment de traduction de M. Martin ne s'étende pas jusqu'à la mort de Zimiscès ; il résulte du récit de l'auteur arménien que ce prince aurait encore vécu assez long-tems pour être témoin des fêtes religieuses qu'il avait préparées pour son retour, tandis que les autres historiens le font mourir à son arrivée : cette contradiction vaudrait la peine d'être éclaircie.

A ces détails de la première expédition des chrétiens dans la Palestine, le traducteur a joint un autre extrait d'un ouvrage en langue arménienne, non traduit, mais imprimé à Constantinople en 1730 de notre ère. C'est un chapitre de plus au livre des grands effets produits par de petites causes. On y voit comment, à l'occasion d'un cheval que le roi d'Arménie ne voulut pas céder à un vice-roi de Perse, les royaumes de Perse, d'Arménie et l'Empire grec se trouvèrent engagés dans une guerre aussi cruelle que désastreuse. Le traducteur, dans la préface de ce second extrait, se plaint des peines que lui ont données *la prolixité, le défaut d'ordre, les répétitions et le mauvais style de l'auteur.* Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on n'y retrouve pas la simplicité et la franchise de style du premier historien. On croirait aussi (et M. Martin y autorise en quelque sorte par ce qu'il dit lui-même des défauts de son original) qu'il ne s'est pas senti obligé envers lui à une scrupuleuse fidélité. Ce système de liberté pourrait bien avoir donné à quelques passages de sa version cette couleur par trop moderne qu'on y remarque. Il me paraît du moins permis de douter qu'il se soit astreint à une traduction littérale dans ces phrases : « Il se forma tout-à-coup sur l'horizon politique de ces » puissances un orage épouvantable.... Le haut clergé en » un clin-d'œil fit lever le peuple en masse...... L'empe- » reur des Grecs électrisé par ces circonstances, etc. » Ces locutions et ces métaphores semblent être plutôt des

équivalens que l'expression simple et franche de l'original. Ce ne sont-là, au surplus, que des doutes que je soumets au lecteur et qui ne peuvent atténuer beaucoup le mérite de la traduction de M. Martin : mais un caractère vraiment distinctif de ces deux morceaux d'histoire, une formule commune aux deux auteurs, et, à ce qu'il paraît, aux écrivains orientaux, c'est ce que j'appellerais le *discours personnel direct;* ce sont ces phrases où, par exemple, après avoir représenté toutes les classes du peuple arménien rassemblées et délibérant, l'auteur ajoute : « ils se dirent : ne perdons pas un seul instant, » et n'employons pas à délibérer un tems précieux, etc.»

J'oubliais de dire que ce dernier extrait a déjà été inséré dans le *Magasin Encyclopédique* de septembre dernier. C'est une recommandation en sa faveur plus puissante que tout ce que je pourrais ajouter.

LANDRIEUX.

ALMANACH DES MUSES POUR L'AN 1812. — Un vol. in-12 de 312 pages, petit papier, orné d'une belle gravure et d'un frontispice gravé, avec un joli fleuron, dont l'un représente Eginhard et Imma surpris par Charlemagne; et l'autre, l'Aurore annonçant la naissance du roi de Rome. — *Quarante-huitième volume de la collection.* — Prix, broché, 2 fr. 50 c., et 3 fr. 25 c. franc de port. — A Paris, chez *Louis*, libraire, rue de Savoie, n° 6.

DEPUIS près d'un demi-siècle, l'*Almanach des Muses* se charge du soin de transmettre aux amateurs de la littérature les poésies légères de nos plus célèbres et de nos plus aimables écrivains. Le succès mérité dont cet Almanach a joui pendant trente ans, ouvrit le champ aux spéculations : de l'*Almanach des Muses* sont nés les grands et petits *Almanachs des Dames*, les *Etrennes lyriques*, les *Etrennes d'Apollon*, etc., etc., etc.; mais malgré tous les efforts des éditeurs de ces différens recueils, c'est à celui qui porte leur nom que les Muses

accordèrent toujours leurs présens les plus précieux. Si quelques favoris du Pinde ont parfois embelli les nouveaux Almanachs de leurs charmantes productions, leur infidélité ne fut que passagère ; souvent même elle ne fut pas aperçue. Semblables à ces amans un peu trompeurs, mais adroits, qui, sachant être volages, sans cesser néanmoins de paraître constans, se trouvent le même jour aux tendres rendez-vous de plusieurs beautés rivales, leur donnent à chacune les mêmes marques d'amour, et réservent cependant une caresse de préférence à l'objet de leur première tendresse, ces auteurs enrichissaient à-la-fois des mêmes fruits de leurs veilles l'ancien et les nouveaux recueils, mais réservaient pour l'ancien celle de leurs pièces fugitives qui avait à leurs yeux plus de charme. C'est en vain que les derniers recueils, en ravissant au premier le droit exclusif de plaire, qu'il avait conservé long-tems, essayèrent aussi de lui ravir des droits consacrés par une longue et douce habitude ; l'*Almanach des Muses* n'a point perdu sa prééminence.

Celui de cette année contient un nombre assez considérable de poésies avouées par le goût. On est charmé d'y retrouver les morceaux composés par MM. Treneuil, Baour-Lormian, Michaud et Vigée, à l'occasion de l'illustre naissance, et une ronde de M. Etienne sur le même sujet. Chacune de ces pièces se fait remarquer par un mérite différent. Comme elles ont été insérées dans les feuilles périodiques et sur-tout dans le *Mercure*, nous n'en citerons aucun fragment; mais nous regrettons de ne pouvoir rappeler ici l'ode pleine de verve et de noblesse où M. de Treneuil a chanté les grandes destinées du roi de Rome. Ce poëte qui a débuté avec tant d'éclat, il y a quelques années, par son beau poëme élégiaque des *Tombeaux de Saint-Denis*, soutient, consolide par ses nouveaux ouvrages la brillante réputation qu'il s'est acquise.

On se plaît à relire aussi, dans l'*Almanach des Muses* de cette année, *l'Amour mouillé*, petite pièce d'Anacréon, traduite par M. de Saint-Victor. Cette bagatelle délicieuse rappelle aux amis des lettres la reconnaissance,

qu'ils doivent à M. de Saint-Victor, qui, en traduisant avec tant de bonheur le poëte voluptueux et tendre dont la gloire immortelle naquit au sein de tous les plaisirs, a prouvé que la grâce, quelque fugitive qu'elle soit, peut cependant être saisie.

MM. Arnault, d'Avrigny, le Bailly, Legouvé, Millevoye, Parseval Grandmaison, n'ont pas oublié de payer le tribut du talent à l'Almanach placé sous la protection des chastes sœurs, qui orna leur front de plus d'un laurier.

Parmi les poésies de longue haleine, on distingue une Epître de M. Ducis à son ami M. Andrieux, et un Poëme sur la mort de Henri IV, par M. Mollevaut. Nommer M. Ducis, c'est déjà faire l'éloge de l'ouvrage. La nouvelle Epître sortie de la plume de ce poëte célèbre, respire une sensibilité vraie, une naïveté touchante, et une bonhommie admirable. On se sent vivement attendri à la lecture de ces vers :

O sincère Andrieux! je t'ai trop tard connu.
Que Thomas, né si bon, si pur, tendre, ingénu,
Thomas t'aurait aimé! comme toi, sans envie,
Il veillait sur sa sœur qui veillait sur sa vie.
Collin te manque : hélas! je le sens, je le vois,
Mais va, je t'aimerai pour Collin et pour moi.

Oh! de combien d'amis j'ai vu s'ouvrir la tombe!
Nos jours sont un instant : c'est la feuille qui tombe.
Nous serons tous bientôt rendus aux mêmes lieux,
Thomas, Ducis, Collin, Florian, Andrieux,
Nous voilà deux encor : plus près de la nacelle,
Me voilà sur le bord, le vieux nocher m'appelle,
Un nœud peut à la vie encor nous attacher :
C'est quelque bien à faire, il faut nous dépêcher.

Dans la mort de Henri IV, M. Mollevaut s'est montré digne de son sujet. Le style de ce poëme est simple, élégant et noble. Après avoir peint en beaux vers les tristes pressentimens qu'éprouva le bon roi quelques heures avant sa mort, le poëte s'écrie :

Où donc était Sully dans cette heure cruelle?
Henri veut voir Sully, c'est Sully qu'il appelle.

Ce mouvement nous paraît d'une grande beauté.

Le récit de l'événement horrible qui plongea la France dans le deuil est réellement épique. Le tableau qui suit ne l'est pas moins :

O combien cette nuit, témoin d'un tel malheur,
Entend de cris plaintifs percer ses voiles sombres,
De longs gémissemens prolongés dans ses ombres !
Femmes, enfans, vieillards, dans ce commun danger,
Remplis d'un même effroi, n'osent s'interroger.
Tout ce peuple à grands flots, de ses temples antiques
Inondant les parvis, remplissant les portiques,
Aux pieds de l'Eternel dépose ses douleurs.

O toi, s'écriait-il, les yeux baignés de pleurs,
Toi qui trop rarement fais briller sur la terre
Un roi dont la bonté soulage sa misère,
De tout un peuple en deuil daigne écouter la voix,
Daigne sauver les jours du meilleur de ses rois.
Mais en vain, ô mon Dieu ! ce bon peuple t'implore,
Hélas ! dans les cœurs seuls Henri vivait encore.

Heureux le roi qui inspire un vers semblable, et le poëte qui sait si bien chanter un si bon roi !

Une pièce d'un ton moins élevé, d'un intérêt moins universel, mais non moins faite pour toucher les ames sensibles, est celle intitulée *Mes Adieux à la Vie*, par feu M. Doranges, mort avant l'âge de trente ans. Qui pourrait, sans verser des larmes, lire les strophes suivantes ?

Gilbert ! que je plains ton délire !
Fuyant le monde qui te fuit,
Ton regard languissant expire
Tourné vers l'éternelle nuit.
Moins grand, mais plus digne d'envie,
Je meurs en regardant la vie,
Chers amis, j'y vois vos transports ;
Mon art vous prête sa magie,
Et vous soupirez l'élégie
Dont les échos sont chez les morts.

Venez, la tête couronnée,
Ainsi qu'aux pompes d'un festin,

Saisir ma lyre abandonnée
Pour l'heure où m'attend le destin.
Bercez-moi de rians mensonges :
De l'illusion aux doux songes
Prenez les traits aériens,
Et pendant mes rêves de gloire
S'ouvrira la porte d'ivoire
Qui rend des sons élyséens.

J'entends votre voix empressée,
Art des vers, tu fais nos adieux.
Quoi! de ma lyre délaissée
Partent ces chants mélodieux!
O prestige! ô douce merveille!
Poursuivez, mon ame s'éveille;
Sous des fleurs vous cachez mon sort,
Et votre bienfaisant hommage
Répand un céleste nuage
Sur le front glacé de la mort.

Si les derniers vers d'un jeune écrivain que la mort enleva prématurément à ses nobles travaux, ont contristé les cœurs, ramenons-les à un sentiment plus agréable, en nous occupant de l'ode sur *la Gloire*, par M. F. de Verneuil qui, beaucoup plus jeune encore que ne l'était M. Doranges, ne donne pas moins d'espérances. Cette ode qui paraît faite entièrement de verve, est remplie de chaleur et de pensées fortes, assez souvent exprimées avec élégance et concision. Les vers suivans mettront nos lecteurs à portée d'en juger.

La gloire alimenta les beaux jours de Voltaire,
Et réchauffait encor sa tête octogénaire
Du feu de ses rayons.

Frédéric s'enivrait à sa coupe féconde :
Si pour cette immortelle il faisait craindre au monde
Ses belliqueux transports,
Pour elle il abjurait ce funeste délire,
Et déposant l'épée, il tirait de sa lyre
D'harmonieux accords.

Créons-nous d'autres jours loin du siècle où nous sommes,
Qu'un éternel trophée atteste aux yeux des hommes

Que nous avons vécu!
Jadis, gloire, vertus, tout n'était qu'éphémère,
Le tems dévorait tout; mais le ciel fit Homère,
Et le tems fut vaincu.

Une ode de feu M. Gaston, une élégie de feu M. Dugudoz, des couplets de M. de Jouy font aussi partie des richesses que renferme l'*Almanach des Muses*. On y remarquera sans doute encore avec plaisir quelques pièces légères de MM. de Saint-Amand, Louis-Aimé Martin et Lavergne.

Nous contenterons-nous de rendre un juste hommage à des hommes de lettres qui méritent toute notre estime, et craindrions-nous d'en offrir un non moins légitime à la femme dont la gloire pure répand un éclat si touchant? Pourquoi ne dirions-nous pas que Mme Victoire Babois, dont la lyre enchanteresse nous a fait une si douce jouissance des larmes, vient de cueillir une palme nouvelle dans l'élégie gracieuse? Pourrions-nous mieux faire que de terminer cet article, en citant une des élégies que cette dame a insérées dans le recueil sur lequel nous venons d'appeler l'attention de nos lecteurs?

Sans y voir ses attraits, Iris d'un clair ruisseau
Regardait couler l'onde pure.
Près d'elle il murmurait en gagnant le hameau,
Sans qu'elle entendit son murmure;
Une douce pâleur à ses touchans appas
Semblait donner de nouveaux charmes.
Immobile et pensive, Iris ne pleurait pas.
Elle laissait tomber ses larmes,
Mais un soupir enfin vint soulager son cœur.
Oh! non, dit-elle avec douleur.
Non, non, Colin n'est plus le même.
En vain il me vante sa foi:
En vain s'il revient près de moi,
Touché de ma tristesse, il dit encor qu'il m'aime:
Il le dit, et des pleurs reviennent m'oppresser.
Ah! dans ses yeux j'ai trop su lire!
Il y pense pour me le dire;
Il le disait sans y penser.

Mme DUFRÉNOY.

Nouvel Almanach des Muses pour l'an grégorien 1812. — *Onzième année de la collection.* — Un vol. in-12. — Prix, 1 fr. 50 c. — A Paris, chez *Capelle* et *Renand*, libraires, rue J.-J. Rousseau.

« Puisque les lettres ont une carrière et un but, il leur faut bien aussi des concurrens. Sans rivalité, point d'efforts; sans efforts, rien de sublime. » Ces paroles, mes chers lecteurs, sont tirées de l'excellent plaidoyer de M. Marchangy, dans l'affaire entre les frères Michaud et le sieur Prudhomme, et s'appliquent naturellement à MM. les Editeurs de l'ancien et du nouvel *Almanach des Muses ;* mais comme ici bas tout est sujet à contestation, que ce qui paraît aux uns d'une justesse parfaite ne l'est quelquefois pas aux yeux des autres, ne pourrait-il pas arriver qu'on me demandât la raison de cette application, et conséquemment ne dois-je pas aller au devant des objections qu'on serait tenté de me faire ?

L'*Almanach des Muses* existait depuis environ trente-sept ans, et présentait les signes d'une affligeante décrépitude, lorsqu'en 1802 on imagina de lui donner un frère. Le nouvel almanach fut d'abord assez faible ; il se traîna pendant quelque tems avec assez de peine ; mais il s'est fortifié, et il paraît cette année brillant de tous les attributs de la vigueur et de la jeunesse, avec les livrées de la plus superbe opulence. Une gravure fort jolie, représentant le mont Parnasse, Apollon et les Neuf Sœurs, un frontispice gravé, une belle couverture en papier rouge, et dont le dessin est absolument semblable à celui de la couverture de l'ancien almanach : quelle parure ! quelle élégance ! que de soins de la part de MM. les Editeurs ! Si l'on examine à présent le choix des pièces qui entrent dans la composition du Nouvel Almanach, choix auquel ont présidé la plus scrupuleuse attention et le meilleur goût, qui est-ce qui refusera de se ranger de mon avis, et de répéter avec M. Marchangy et moi, ces paroles si vraies : *Sans rivalité, point d'efforts ; sans efforts, rien de sublime ?*

Mais ce n'est pas assez de dire qu'un choix est bon,

il faut encore le prouver; et l'on peut bien penser que ce n'est pas là ce qui m'embarrasse, puisque je vois déjà les noms de MM. Ducis, Ginguené, Saint-Victor, Edmond Géraud, et de plusieurs autres poëtes en possession depuis long-tems des suffrages publics. Je ne citerai pourtant aucune des pièces de ces messieurs; je m'attacherai de préférence à celles de quelques auteurs moins connus, et mes lecteurs n'y perdont rien. Il ne faut pas se figurer que tout l'esprit de France soit allé se loger dans la tête de sept ou huit individus : que de gens, dont on ne soupçonne pas l'existence, feraient peut-être pâlir la gloire de tel de nos rimeurs les plus honorés, s'ils cherchaient à sortir un instant de l'heureuse obscurité à laquelle ils se condamnent volontairement! Rien n'est donc plus ridicule que le dédain qu'affectent certains critiques à l'égard des personnes dont les noms paraissent pour la première fois sur les registres du Parnasse; et ce n'est pas sans éprouver un sentiment de pitié qu'on a vu l'autre jour un de nos petits poëtes lauréats trancher du *vétéran littéraire*, et oublier que le devoir du critique n'est point de regarder si tel auteur est connu ou s'il ne l'est pas, mais d'examiner attentivement les pièces soumises à son jugement, et de prononcer avec justice sur leurs bonnes comme sur leurs mauvaises qualités. Qu'il me soit permis de vous dire cela en passant, mon cher M. Z..., à vous dont le nom et les vers sont très-connus, il est vrai, mais dont toute la célébrité n'est encore fondée que sur un *roi du glaive*, un *luth vaporeux*, un *calme ténébreux*, et mille autres hémistiches aussi bizarres, que le bon sens et le bon goût ne sauraieut admettre.

C'est, je crois, pour la seconde fois que M. Sallion paraît dans le *Nouvel Almanach des Muses*. Il avait donné l'année dernière une épître satirique, où l'on remarquait un grand nombre de vers bien frappés; il donne cette année une épître à *son épicier*, badinage aussi ingénieux que piquant, et que beaucoup d'auteurs *connus* ne désavoueraient pas. En voici quelques fragmens :

Depuis quand donc, monsieur Macaire,
Dégoûté de votre métier,

Avez-vous, pour être libraire,
Mis bas l'enseigne d'épicier?
L'autre jour, dans votre boutique,
Je vis mon roman au grand air,
A côté du livre ascétique
Du moraliste saint Lambert.
Sans doute que l'épicerie,
Dont on fesait si grand débit
Quand notre bourse était garnie,
Vous semble perdre son crédit,
Comme irritant trop l'appétit
Des gens qui mènent triste vie:
Croyez-vous dans la librairie
Faire en effet plus de profit?
N'ayez pas cette confiance.
Depuis long-tems les acheteurs,
Grâce aux progrès de la science,
Sont plus rares que les auteurs.
. . . .
. . . .
. . . .
A peine au sortir de l'école
Un jeune homme se fait auteur,
Dans un cercle prend la parole,
Et rend le vieillard auditeur.
D'une voix forte et doctorale
Il parle sur tous les sujets,
Développe ses grands projets
Et son système de morale,
Puis prenant un essor hardi
Il écrit, compose un gros livre,
Et, dans l'orgueil dont il est ivre,
Croit par-tout se voir applaudi:
Que devient l'immortel ouvrage?

Hélas! dit M. Sallion, personne ne prend la peine d'en lire une seule ligne, et le chef-d'œuvre pourrit tout entier

Dans la boutique du libraire,
Ou, par lambeaux, chez l'épicier.
Vous le savez, monsieur Macaire,
Puisque vous êtes du métier.

On ne pourrait, je le parie,
Plus que chez vous, trouver ailleurs
Tant d'œuvres de philosophie,
Tant de beaux traités sur les mœurs,
Tant de romans où les auteurs
Nous peignent la mélancolie
Comme la vertu des bons cœurs;
Tant de recueils de traits sublimes,
D'actes de sensibilité,
De prodiges d'humanité,
De préceptes et de maximes.

. . . .
. . . .
. . . .

Après M. Sallion, je trouve une pièce de M. Auguis, intitulée : *La Nouvelle Odyssée*. C'est une espèce d'épître, où l'auteur s'amuse à tracer d'une manière assez plaisante la peinture de quelques ridicules qu'il a observés dans un port de mer. Je vois, dit-il,

Je vois des marins beaux esprits,
De qui les bons mots mal appris,
Mal cités, plus mal accueillis,
De leur poids écrasent les ris
Et mettent les amours en fuite;
Des petits maîtres flibustiers,
Riches des bons mots des chantiers,
Ne parlant que d'ancre et de hune,
Que d'artimon et de hauban,
Du frais, de la brise et du vent,
De la marée et de la lune.
De tous les termes du métier
Ils enrichissent leur faconde;
Ce sont, on ne peut le nier,
Les plus aimables gens du monde;
Des corsaires qui, par tout vent,
Affrontant l'Anglais et Neptune,
De son pavillon, fort souvent,
Ont fait descendre la fortune;
Je les entends qui, toujours prêts,
A chaque instant, dans leur harangue,

Font plus d'outrages à la langue
Qu'ils n'en promettent aux Anglais.

Cette pièce qui, pour le ton et la tournure, me rappelle la charmante épître de M. le chevalier de Parny à MM. *du Camp de Saint-Roch*, est terminée par ces vers :

J'ignore encor si ma carrière,
Aux lieux où j'ai vu la lumière,
Au gré de mes vœux doit finir.
Mais soit que l'étoile inconstante
Qui de mes ans marque le cours,
Repoussè ma barque flottante
Sur la mer perfide des cours ;
Soit que rentré dans ma patrie,
Du monde et des grands dégoûté,
Dans une heureuse obscurité,
Sage enfin, je cache ma vie,
Pour toi mon cœur ne peut changer.
En amour si je fus léger,
A l'amitié toujours fidèle,
Faites, ô dieux ! que le flambeau
De cette adorable immortelle
Guide mes pas jusqu'au tombeau.

Une ode sur la musique, par M. Negrel ; plusieurs imitations d'Horace, par M. de Saquenville ; une ode anacréontique, par M. Daubert, et sur-tout une épître de M. Louis-Aimé Martin à M. de Saint-Victor sur sa belle traduction d'Anacréon, méritent aussi une mention fort honorable. Voici les derniers vers de l'épître de M. Martin :

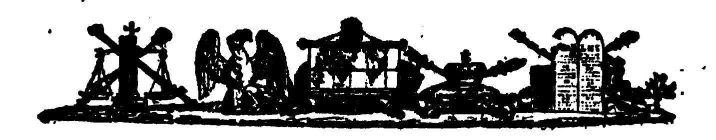
Notre France aimable et polie
Veut mettre à profit les leçons
De ta douce philosophie ;
Et ton joyeux Anacréon,
Courant par-tout, malgré l'envie,
Fera des fous pleins de raison
Et des sages pleins de folie.

A cette petite pointe près, et que pourraient revendiquer avec raison nos faiseurs de vaudevilles, la pièce de

M. Louis-Aimé Martin est infiniment agréable, et digne en tout de celui qui, bien jeune encore, a débuté si heureusement dans la littérature par les *Lettres à Sophie*.

Je saisis cette occasion pour dire deux mots des *Etrennes à la Jeunesse*, recueil rédigé par M. Louis-Aimé Martin depuis l'année dernière, et qui probablement se continuera long-tems. Ce recueil renferme une assez grande quantité de morceaux très-bien choisis; parmi lesquels on distingue deux jolis contes en prose de *Duché*, la *Chapelle du Rivage*, par M. Edmond Géraud, quelques contes en vers de M. Berenger de Lyon, et plusieurs fables de M. Le Montey. Je n'ai pas besoin de faire l'éloge de ce dernier : qui est-ce qui n'a pas lu son joli roman de *la Famille du Jura*, et son ingénieux poëme de *Thibaut* ou *la Naissance d'un comte de Champagne?*

P***.



POLITIQUE.

Les bruits d'une pacification conclue sur le Danube se sont tout-à-fait évanouis. Toutes les nouvelles de Bucharest, de Widdin, de Belgrade, d'Hermanstadt, répétées dans les feuilles autrichiennes et bavaroises, s'accordent à cet égard ; mais aucune note officielle n'a été publiée sur la question de savoir si les négociations continuent; on croit toujours pouvoir assurer que le grand-seigneur a formellement désapprouvé toutes les propositions faites ou consenties par le grand-visir. Les Russes ont fait faire quelques mouvemens à leurs troupes, pour les mettre en position de passer sur la rive droite du Danube, et de soutenir celles qui sont occupées au blocus de Rudschuck, si les hostilités recommencent. Les Turcs, de leur côté, paraissent se disposer à soutenir les efforts de leurs ennemis ; ils ont retenu les troupes asiatiques contre l'usage qui permet à ces soldats de rentrer dans leurs foyers pendant l'hiver.

Les séances de la diète de Presbourg continuent aussi sans résultats officiellement connus : on parle d'une nouvelle déclaration impériale dont le but serait de faire connaître l'intention de S. M., de faire exécuter toutes les mesures de finances et de gouvernement qu'elle a jugé nécessaire dans la situation actuelle des affaires; on ne croit pas très-éloigné le terme des travaux de la diète.

Les séances de la diète du grand-duché de Varsovie ont été ouvertes le 9 décembre. Le code civil Napoléon, dans les modifications qui sont jugées nécessaires, et les nouveaux projets de finances, sont la matière des délibérations de la diète. Ces projets sont au nombre de huit, et contiennent l'organisation générale de l'impôt. Voici le discours adressé à la diète par S. M. le roi de Saxe.

« Lorsque je vous quittai, il y a deux ans, j'étais plein de la plus douce espérance de procurer au pays, pendant la paix, quelques adoucissemens et de rétablir l'ordre; mais mon espoir fut bientôt déçu. Je m'éloignais à peine qu'une nouvelle guerre éclata; par bonheur, elle fut promptement terminée; les Polonais reconquirent leur ancienne

gloire. Ils s'empressèrent, par leur enthousiasme pour la patrie, par leur union, par la bravoure extraordinaire qu'ils montrèrent à l'armée, de répondre à mes espérances, de présenter aux autres peuples un spectacle curieux et au-dessus de leur attente, et de mériter du héros sublime auquel ils devaient leur existence, la plus belle des récompenses, celle de fraterniser avec ses soldats. Par là, ils donnèrent un nouvel éclat à mon sceptre; mes sujets eurent part à son amour, furent associés à ses triomphes.

» Le motif de cette diète vous est déjà connu. Mon ministre de l'intérieur vous fera un rapport sur la situation présente du pays. J'ai fait tout ce qu'il était possible pour diminuer les charges; la constitution du pays, qui avait deux gouvernemens, avait occasionné une différence de justice criminelle qui deviendra uniforme.

» L'esprit national, qui a régné dans la diète précédente, m'inspire la plus grande confiance que dans celle-ci les représentans n'agiront que pour le bien de l'Etat, la gloire de la nation et la satisfaction du souverain. »

Un événement affreux a jeté l'effroi et la consternation à Cassel; un maréchal-ferrant, nommé Lepage, dans un accès de délire et de frénésie, dont on ne peut soupçonner la cause, si ce n'est qu'il avait été renvoyé des écuries royales, a assassiné le général de division grand-écuyer de la couronne, comte Morio. L'assassin est arrêté et va payer la peine due à son crime. Le roi a donné, dans cette circonstance douloureuse, les témoignages les plus touchans de l'attachement qu'il portait à son grand-écuyer, et des regrets que lui inspire une perte aussi cruelle qu'inattendue.

Le roi de Prusse a été indisposé; mais son rétablissement est annoncé. En Bavière, la défense d'exporter des grains a été levée, et on a supprimé les droits pour cette exportation en Suisse. Le duc régnant de Weimar a supprimé les droits que devaient acquitter jusqu'à ce jour les juifs passant dans le duché. Les droits communs à tous les autres citoyens, sont également assurés aux juifs dans le grand duché de Francfort.

Les fonctions du landaman de la Confédération helvétique, vont être déléguées à M. Barkard, aujourd'hui premier bourguemestre de Bâle. La remise du pouvoir directorial a eu lieu le 1er janvier, sur les frontières de Bâle et de Soleure.

Une enquête solennelle a eu lieu aux Etats-Unis pour la

conduite du commandant de la frégate *le Président*, lors de son engagement avec *le Little Belt*; la conduite du commodore américain a été reconnue irréprochable, et telle qu'elle devait être pour assurer l'indépendance du pavillon américain. De son côté la chambre des représentans s'est occupée très-sérieusement des moyens de repousser les importations anglaises et d'assurer par-tout aux matelots américains la protection que la législation de leur pays leur accorde. Le ministre des Etats-Unis à Londres a eu son audience de congé. Le prince régent a témoigné des dispositions amicales, mais rien qui annonçât que l'Angleterre fût disposée à abandonner ses prétentions, et à révoquer les ordres du conseil; lord Wellesley assistait seul à cette audience. Le ministre russe Pahlen a été remplacé auprès des Etats-Unis par M. d'Aschoff.

Le gouvernement anglais s'est occupé sérieusement des troubles de l'Irlande; il a ordonné l'arrestation de toutes les personnes qui dernièrement se sont livrées à tant d'excès, et a promis une récompense de 50 livres sterlings au profit du dénonciateur des auteurs de ces excès. Chaque jour on met des séditieux en prison, et chaque jour les rassemblemens se forment et les métiers sont brisés. Il faut ajouter que probablement le gouvernement considère comme des perturbateurs et des fauteurs de sédition les catholiques qui vivent sous son empire; une de leurs assemblées a été dissoute par la force, après que le président eut employé toutes les protestations dont la loi lui permettait de faire usage: trois présidens furent obligés successivement de quitter le fauteuil. Une assemblée générale des catholiques a été à cette occasion convoquée sur une pétition signée de plus de trois mille personnes.

Les feuilles anglaises ne donnent en outre aucune nouvelle sur les affaires de Sicile, et sur la position de l'armée de Wellington; mais elles sentent tout l'odieux que va répandre sur la nation, la conduite du ministère à l'égard des malheureux soldats bannis du service de l'Angleterre et jetés sans secours sur les côtes du continent. Nous avons plusieurs fois entretenu le lecteur de ces actes d'une reconnaissance et d'une loyauté toute anglaise; comme ces actes ne peuvent être justifiés, le ministère anglais a trouvé fort commode de les nier, et de dire que l'accusation contenue à cet égard au *Moniteur*, est infâme; nous laisserons le *Moniteur* répondre lui-même.

« Il n'y a d'infâme dans tout ceci, dit-il, que votre con-

duite. Le Monde vous a reproché les famines factices des Indes, qui ont fait périr des millions d'hommes ; mais ces hommes étaient étrangers à votre religion ; ils n'avaient pas prodigué leur sang à votre service, et n'étaient pas couverts de blessures reçues en combattant sous vos drapeaux. Qui oserait le penser, si les enquêtes qui ont été ordonnées ne le prouvaient, qu'une nation chrétienne et civilisée, qui se targue de la libéralité de ses lois, de la générosité de son administration, ait bravé l'infamie à ce point, que 3000 soldats mutilés à votre service aient reçu pour récompense l'exil de l'Angleterre, une guinée, des haillons, et aient été jetés sur le sol continental en les précipitant dans l'eau jusqu'à la ceinture? Parmi ces hommes il était des malheureux qui, par les circonstances et les vicissitudes des tems, avaient abandonné les drapeaux de leur patrie pour servir l'Angleterre ; qui, par la législation de leur pays, étaient condamnés à mort en mettant le pied sur leur sol natal ; et cependant vous les exiliez d'Angleterre pour récompense des services que vous en aviez tirés ; vous les rejetiez entre les mains du gouvernement qu'ils avaient trahi, et vous les placiez, pour ainsi dire, sous la potence. Le plus grand nombre de ces individus sont Autrichiens, Bohémiens, Prussiens, Westphaliens, Hanovriens, Russes. Après avoir servi cinq, six, sept ans l'Angleterre, l'Angleterre leur retirait l'hospitalité et les jetait abandonnés, loin de leur patrie, sans secours, sans moyens de subsistance, sur des plages ennemies.

» Les hommes ainsi rejetés sur nos côtes dans les dix premiers débarquemens, qui se montaient au nombre d'un millier, furent arrêtés. Ils encombraient les prisons d'Amsterdam, d'Embden et de Wesel. Les enquêtes qui furent faites mirent au jour tant d'atrocités, qu'on eut peine à y ajouter foi. On crut que cela tenait à quelque système politique ou quelqu'intrigue ténébreuse ; mais enfin on eut la preuve irrécusable qu'il n'y avait que de la mauvaise foi, et de cette avarice atroce qui caractérisait le gouvernement de Carthage. Le gouvernement français a ordonné la mise en liberté de ces malheureux. Les étrangers ont reçu des vivres et des feuilles de route pour retourner dans leur pays, quoiqu'ils eussent servi l'ennemi ; ils étaient hommes! Les Français ont été amnistiés du délit d'avoir porté les armes contre la France, et ils ont été recommandés aux maires de leurs communes, pour que des moyens de subsistance leur fussent donnés.

» Sans doute il est plus court de dire que c'est un mensonge infâme; mais il existe 3000 de ces victimes arrivées en Bohême, à Vienne, en Saxe, en Westphalie, en Hanovre, dans un grand nombre de villes de Prusse. Il existe des enquêtes faites aux municipalités d'Amsterdam, de Rotterdam, d'Embden; 3000 hommes répandus sur le continent de l'Europe vivent et sont un monument de l'infamie du gouvernement anglais. »

Au surplus, si les Anglais confient à l'inconstance et aux périls de la mer les déplorables victimes de leur avarice, s'il faut que les Français retirent des flots et secourent sur leurs côtes des malheureux près d'être engloutis, ce même élément dont l'Angleterre affecte de disposer en souveraine, a des caprices cruels pour des dominateurs qu'il est apparemment loin de reconnaître pour ses maîtres légitimes. Jamais les Anglais n'ont fait sur mer des pertes aussi nombreuses et aussi affligeantes pour l'humanité. Les côtes des grands et petits Belts, celles du Texel, celle de toutes les côtes de Hollande, sont couvertes de leurs débris. Voici une note officielle publiée à cet égard, et qui complète celles précédemment connues.

« Le vaisseau de guerre anglais à trois ponts, *le Saint-Georges*, ayant 850 hommes d'équipage, monté par l'amiral Reynolds, avait été démâté par le coup de vent du 16 décembre dernier, forcé de couper ses mâts et de jeter ses canons à la mer; l'amiral Saumarez avait enjoint à deux vaisseaux de guerre de rester auprès du *Saint-Georges*. Un de ces deux derniers vaisseaux était *la Défence*, de 74. On ignore le nom de l'autre.

» Ces trois vaisseaux viennent de périr corps et biens sur la côte ouest du Jutland près de Rysensteen. Des trois équipages formant ensemble 1900 hommes, 20 seulement ont pu se sauver.

» Jamais les Anglais n'ont fait, à la mer, tant de pertes que cette année. Toutes sont le résultat du système continental; car c'est pour vouloir, contre la saison, tenir la Baltique et faire filer leurs convois sur les côtes de Suède et de Russie, qu'ils ont éprouvé des désastres si considérables.

» On compte que depuis le 1er novembre dernier, les Anglais ont perdu cinq vaisseaux de guerre, dont deux à trois ponts; trois frégates et cinq à six bricks, indépendamment d'un grand nombre de bâtimens marchands. »

Le gouvernement français, de son côté, poursuit avec

une inébranlable constance l'exécution de toutes les mesures qui doivent achever, compléter et rendre décisif le succès du système continental. Un des moyens les plus certains est de réussir à tirer de notre propre territoire les objets de consommation pour lesquels nous payons de riches tributs à l'industrie coloniale et au monopole britannique. Nous y parviendrons sous peu, tout l'atteste et tout l'ordonne; l'intérêt des particuliers se trouve d'accord avec l'intérêt de l'Etat. On en jugera par le rapport que le ministre de l'intérieur vient de faire à S. M., et par celui que M. le sénateur Chaptal, comte de Chanteloup, a aussi présenté à S. M., apportant les observations et les calculs de la science agronomique et industrielle à l'appui des calculs et des résultats obtenus par le ministère. Voici le rapport du ministre comte de Montalivet.

« Sire, j'ai l'honneur de mettre sous les yeux de V. M. les résultats de ma correspondance avec les préfets de départemens, relativement à la culture de la betterave et à la fabrication du sucre de cette plante.

» Je désire que V. M. voie avec bonté et le zèle des administrateurs, et les efforts des administrés, pour exécuter, aussi complètement qu'il a été possible, le décret impérial du 25 mars 1811.

» Il résulte des renseignemens qui me sont parvenus, que 6785 hectares ont été ensemencés en betteraves, et ont produit 98,813,045 kilogrammes de racines. C'est déjà un véritable succès, si l'on considère les obstacles qui ont dû nécessairement se présenter.

» En effet, dans un grand nombre de départemens, la saison était trop avancée, les terres qu'on aurait pu consacrer à la culture des betteraves étaient déjà emblavées : on manquait assez généralement de graines, mais presque partout des mesures de prévoyance ont été prises, et l'on peut s'attendre, pour la culture de 1812, à des résultats très-satisfaisans. Il existe des graines pour 20,000 hectares peut-être, c'est plus de moitié de la superficie nécessaire pour fournir à la consommation en sucre de l'Empire.

» Malgré ces obstacles, un assez grand nombre de départemens ont été au-delà des espérances qu'on pouvait concevoir. Je range dans cette classe ceux du Doubs, du Haut et Bas-Rhin, de la Meurthe, de la Meuse, de la Moselle, du Mont-Tonnerre, de la Roër, de la Sarre, de l'Ems-Supérieur, de l'Issel, du Zuiderzée, de la Lys, de Jemmapes, du Pas-de-Calais, du Nord, de l'Aisne, de la

Seine, de Seine-et-Marne, de Seine-et-Oise, du Loiret et du Taro, dont la plupart ont cultivé en betteraves une grande partie du contingent qui leur avait été désigné.

» Les manufactures qui se trouvent établies pour l'extraction du sucre de la betterave, sont au nombre de 39 à 40.

» Si la totalité de la matière première qui a été recueillie, est mise à profit, on pourrait fabriquer environ 1,500,000 kilogrammes de sucre; mais il faut pour cela ouvrir des ateliers sur des points qui sont trop éloignés des établissemens déjà formés. C'est ce dont je m'occupe en ce moment. Dans l'état actuel de l'établissement des manufactures, on peut déjà compter sur 1,500,000 kilogrammes de sucre.

» Tel est le résultat que présentent la culture et la fabrication du sucre de betteraves pour 1811: on ne peut contester que ce résultat ne soit très-important pour un début, sur-tout si l'on se reporte à l'époque à laquelle l'éveil a été donné à toute la France.

» Les succès qu'on vient d'obtenir, la confiance que ces premiers succès inspireront aux cultivateurs, aux fabricans, les bénéfices que présente cette nouvelle industrie, le zèle des préfets qui ne manquera pas de redoubler pour seconder les intentions bienfaisantes du souverain, tout annonce que le vœu de V. M. sera rempli pour le 1er janvier 1813, sinon en totalité, du moins en grande partie; que la consommation du sucre de canne se réduira considérablement, et qu'il sera possible de le prohiber un peu plus tard.

» Je suis avec le plus profond respect, etc. »

ANNONCES.

Formulaire Magistral, à l'usage des Elèves en médecine, en chirurgie et en pharmacie; recueilli par C. L. Cadet de Gassicourt, chevalier de l'Empire, pharmacien ordinaire de S. M. l'Empereur et Roi, membre de la Société de médecine et du conseil de salubrité de la ville de Paris; de la Société de pharmacie et de celle d'encouragement pour l'industrie nationale; associé correspondant des Académies de Madrid, Turin et Florence; de la Société de médecine, chirurgie et pharmacie de Bruxelles; de celles de Liége, Strasbourg, Lyon, Rouen, etc., etc. Suivi d'un *Mémorial Pharmaceutique*, et enrichi de notes par M. Pariset, docteur en médecine, membre du conseil de

salubrité et de la Société de médecine de la ville de Paris. Un vol. in-12. Prix, 3 fr., et 3 fr. 75 c. franc de port. Chez D. Colas, imprimeur-libraire, rue du Vieux-Colombier, n° 26, F. S.-G.

Biographie universelle, ancienne et moderne, ou Histoire par ordre alphabétique de la vie publique et privée de tous les hommes qui se sont distingués par leurs écrits, leurs actions, leurs talens, leurs vertus ou leurs crimes; ouvrage entièrement neuf, rédigé et signé par MM. Artaud, Auger, de Balbe, Barante, Beauchamp, Bernardi, Beuchot, Biot, Boissonnade, Bourgoing, Chaussier, de Choiseul, Clavier, Constant de Rebecque, Corréa de Serra, Cuvier, Delambre, Eeménard, Félets, Fiévée, Gallais, Ginguené, Grosier, Guizot, Lacroix, Lally-Tolendal, Langlès, Malte-Brun, Michaud, Noël, du Petit-Thouars, de Rossel, Sismondi, Stapfer, Suard, Treneuil, Villers, et autres gens de lettres et savans. *Deuxième livraison*, en 2 vol. in-8°, d'environ 700 pages, petit-romain à deux colonnes. Prix, papier carré fin, 14 fr., et 19 fr. franc de port; pap. grand raisin fin, 24 fr., et 30 fr. franc de port; pap. vélin superfin, 48 fr, et 53 fr. franc de port.

Il a été tiré un seul exemplaire sur peau vélin, avec fig., du prix de 600 fr. le volume.

La première livraison est également composée de deux volumes du même format et du même prix.

On peut joindre à chaque volume de ce dictionnaire un cahier d'environ 30 portraits au trait, dont le prix est de 3 fr. pour le pap. ordinaire, 4 fr. pour le pap. grand raisin, 6 fr. pour le vélin.

Chez Michaud frères, imprimeurs-libraires, rue des Bons-Enfans, n° 34; et chez Arthus-Bertrand, libraire, rue Hautefeuille, n° 23.

Conaxa, ou les Gendres dupés, comédie représentée dans le collège de la compagnie de Jésus, pour la distribution des prix fondés par MM. les nobles bourgeois de la ville de Rennes, le 22 août (vers 1710), dans le collége de Vendôme en 1725; et au théâtre de l'Impératrice, à Paris, le 2 janvier 1812; imprimée et collationnée sur le manuscrit de la Bibliothèque impériale, et certifiée par l'administrateur de cet établissement. Un vol. in-8°. Prix, 2 fr. 50 c., et 3 fr. franc de port. Chez Michaud frères, lib., rue des Bons-Enfans, n° 34.

Les Noces de Thétis et de Pélée, poëme de Catulle, traduit en vers français, par M. P. L. Ginguené, de l'Institut, avec le texte latin en regard, et des notes et variantes. Un vol. grand in-18. Prix, 2 fr. 50 c., et 3 fr. franc de port. Chez les mêmes.

Etrennes lyriques. — XXIe ANNÉE. — Publiées par M. Charles Malo, avec musique et des accompagnemens de piano et harpe. Prix, 2 fr., et 2 fr. 50 c. franc de port. Chez l'Editeur, rue d'Orléans, n° 5, au Marais; Dentu, Palais-Royal, galerie de bois; Rosa, rue de Bussy, n° 15; et chez Lenormant, rue de Seine, n° 8.

BAGATELLES. *Promenades d'un désœuvré dans la ville de Saint-Pétersbourg.* Deux vol. in-12. Prix, 4 fr., et 5 fr. franc de port. Chez J. Klostermann fils, libraire, rue du Jardinet, n° 13; et chez Delaunay, libraire, Palais-Royal, galerie de bois, n° 243.

Mémoire et observations cliniques sur un nouveau procédé pour la guérison de la gale; par M. Ranque, D.-M.-P., médecin et professeur de médecine clinique à l'Hôtel-Dieu d'Orléans, etc. Un volume in-8°. Prix, 2 fr. 75 c., et 3 fr. 25 c. franc de port. A Orléans, chez Huet Perdoux, et à Paris, chez Croullebois, libraire, rue des Mathurins, et Gabon, libraire, place de l'Ecole de Médecine.

Mehaled et Sedli, histoire d'une famille druse; par M. le baron de Dalberg, frère de S. A. R. le grand-duc de Francfort. Deux vol. in-12. Prix, 4 fr. 50 c., et 5 fr. 50 c. franc de port; papier vélin, 7 fr., et 8 fr. franc de port. Chez F. Schoell, libr., rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois, n° 29.

Appendice aux hommages poétiques à LL. MM. II. et RR. sur la naissance de S. M. le roi de Rome, publié par J. Eckard. In-8° de 56 pages d'impression. Les souscripteurs ont seuls droit à se procurer des exemplaires séparés de l'appendice, au prix de 2 fr., pap. fin; et 4 fr., pap vélin. Chez l'Editeur, rue Montmartre, n° 165.

On trouve à la même adresse, *les Hommages poétiques,* 2 forts vol. in-8°, fig. Prix, avec l'appendice, 12 fr., pap. fin; et 24 fr., pap. vélin. Il faut ajouter 3 fr. par exemplaire pour le recevoir franc de port.

ERRATA pour le dernier N°.

Dans le morceau d'*Atys et Cybèle*, traduit de Catulle, par M. Mollevaut, on a passé deux vers :

Déjà l'astre au front d'or de ses clartés fécondes,
Remplissait et les cieux et la terre et les ondes;

Lisez ensuite :

Déjà ses prompts coursiers de l'orient vermeil
Repoussaient l'ombre humide et le léger sommeil, etc.



MERCURE DE FRANCE.

N° DXLVIII. — *Samedi* 18 *Janvier* 1812.

POÉSIE.

LE TORRENT.

IMITATION LIBRE DE MÉTASTASE.

Suspends ton cours, ruisseau présomptueux !
Et de tes flots tumultueux
Cesse d'inonder la prairie ;
Je vole au rendez-vous que m'a donné Marie.
Vois ; sur la pelouse fleurie
Elle m'attend déjà ; ne retiens plus mes pas,
Laisse-moi voler dans ses bras ;
Puis, ravage mes champs, couvre ma métairie,
J'en jure par les Dieux, je ne me plaindrai pas.

Mais c'est en vain que je t'implore !
Toujours plus agité, ton flot gronde en courroux.
O ciel ! déjà le vallon se colore,
Et du hameau déjà l'airain sonore
Frappe l'heure du rendez-vous.
Je devrais être à ses genoux,
Et tes bords inondés me retiennent encore !
Ruisseau cruel ! ruisseau jaloux !

G

Eh! que t'ai-je donc fait? de tes ondes limpides
N'ai-je pas éloigné les brebis trop avides?
A Victorine, à Sophie, à Zulmé,
N'ai-je pas disputé le jasmin et la rose,
Et l'anémone fraîche éclose
Qui paraient ce printems ton rivage embaumé?
Si quelquefois au temple de Mémoire
Par les Neuf-Sœurs tu fus nommé,
Ingrat! c'est à mes vers que tu dois cette gloire.
Si pendant les ardeurs du lion enflammé,
Ton onde coule sous l'ombrage,
C'est aussi là le fruit de mon ouvrage:
Mes mains, jeunes encor, plantèrent le dattier,
Le sycomore et le platane altier
Qui forment sur tes eaux ce dôme de feuillage.
Tes flots alors ennemis du ravage,
Couvrant à peine le gravier,
Venaient paisiblement mourir sur le rivage;
Alors le plus frêle arbrisseau
Enlevé du bosquet par l'aquilon rapide,
Le plus léger caillou, pauvre petit ruisseau!
Détournaient le filet de ton onde limpide.

Et changé maintenant en fleuve furieux,
Couvert d'écume blanchissante,
Je vois ta vague mugissante
Entraîner les rochers et les pins orgueilleux!
De tes bords verdoyans tu franchis la barrière,
Et sans écouter ma prière,
Tu suis ton cours impétueux.

Mais l'aurore deux fois à peine
Aura brillé sur nos coteaux,
Qu'on reverra tes faibles eaux,
Reprenant leur marche incertaine,
Se traîner encor sur l'arène
Parmi les joncs et les roseaux;
Alors en me jouant je franchirai ton onde,
J'en troublerai le cours, et d'une fange immonde
De la mer en courroux tu grossiras les flots.

YDUAC.

L'AMOUR ET LA RAISON.

IL venait à peine de naître,
Et déjà le Dieu des Amours
Aux mortels s'était fait connaître
Par la malice de ses tours.
Bientôt d'une main téméraire
Il embrâse les cieux, il embrâse la terre!
Et Jupiter dans son courroux
Va punir l'enfant de Cythère.
Vénus accourt : j'embrasse tes genoux!
Pardonne! pardonne, ô mon père!
Du destin tu sais les rigueurs;
Mon fils fut privé de la vue;
N'ajoute point à mes douleurs!
De Jupiter l'ame est émue :
Pourrais-je refuser quelque chose à tes pleurs?
Dit-il; je veux pourtant qu'à cet enfant perfide,
La sévère Raison servant seule de guide,
Envers lui du destin répare les erreurs.
Le Dieu fut obéi. Mais l'Amour a des ailes,
Et la Raison marche à pas lents.
Toujours il prenait les devants,
Se jouait des peines cruelles
Qu'avait son pauvre guide à le suivre en tous lieux,
Et pour se soustraire à ses yeux
Trouvait à chaque instant quelques ruses nouvelles.
On dit même que le fripon
Plus d'une fois égara la Raison.
A Jupiter elle s'adresse :
De mes conseils Cupidon se moquant,
Dans son choix on le voit sans cesse
Négliger l'esprit, le talent,
La bonté, la douceur. Enfin, quoi que je fasse,
Il méconnaît ou méprise ma loi.
De ses caprices je me lasse.
Jamais il ne sera du même avis que moi.
Jupiter, pour finir cette éternelle guerre,
A Clotilde donna le jour,

Voulut qu'à tous les cœurs elle sût l'art de plaire,
Et mit ainsi d'accord la Raison et l'Amour.

S. DE LA MAD***.

A LISE.

BELLE de grâce et de jeunesse ;
Lise, tu parus à mes yeux.
Je te vis, et de la tendresse
Mon cœur sentit les premiers feux.
Tu me promis, perfide Lise,
D'être fidèle ; mais, hélas !
Est-il besoin que je te dise
Ce que ton cœur ne te dit pas ?

Sur cette bouche fraîche et pure
La trahison ne peut régner :
Je ne puis te croire parjure ;
Mais je veux en vain t'épargner.
Lorsqu'avec un tendre sourire
Tu jures de m'aimer, hélas !
Ce que ta bouche sait me dire,
Lise, ton cœur ne le dit pas.

Toi que je croyais mon amie,
Sans remords tu m'as pu trahir !
Eh bien ! malgré ta perfidie,
Je ne puis encor te haïr.
Lorsque dans mon cruel délire,
Je veux ne plus t'aimer, hélas !
En vain ma bouche ose le dire,
Lise, mon cœur ne le dit pas.

Par HONORÉ-CHARLES.

ÉNIGME.

Lecteur, je suis de forme ronde,
Je brille ici, je brille aux cieux,
Je ne brille pas dans le monde,
Mais je suis au-dessus des Dieux.
Pour que tu puisses mieux perçer
L'obscurité de ce problème,
Je veux bien encor t'annoncer
Que j'ai l'orgueil de me plaçer
Au-dessus de celui-là même
Dont je ne puis un instant me passer.

S........

LOGOGRIPHE.

Sur onze pieds, lecteur, je suis épouvantable,
Ma fureur infernale et ma férocité
Détruiraient en un jour la plus belle cité;
Si tu doubles mon cœur, je deviens délectable,
Les amis, les amans, et même les époux,
Goûtent, grâces à moi, les plaisirs les plus doux.

V. B. (d'Agen.)

CHARADE.

Air : *ô Fontenay, etc.*

Sous ses drapeaux menant joyeuse bande,
A certains jeux le premier fait la loi,
Car aussitôt qu'en despote il commande,
Tout obéit, fantassin, dame et roi.

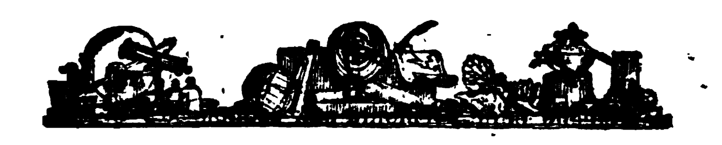
Si sur le roc avec quelque avantage,
Bon laboureur, vous voulez travailler,
Pour l'entamer, songez à faire usage
De l'instrument que nomme le dernier.

Fuyez le tout, sa langue venimeuse
Dans votre sein pourrait darder la mort:
Par lui jadis une reine fameuse
Sut terminer la honte de son sort.

B.

Mot du Logogriphe *inséré dans le dernier Numéro.*

Le mot du Logogriphe est *Turlupinade*, dans lequel on trouve : *pintade*, *râle*, *prune*, *ut*, *ré*, *la*, *lire*, *Dieu*, *Ain* (l'), *liard*, *air*, *eau*, *rien*, *tulipe*, *âne*, *utile*, *ire*, *nuire*, *adieu*, *art*, *pain*, *rue*, *île*, *lait*, *patin*, *parent*, *tu*, *ride*, *pluie*, *rue* (la), *nue*, *an* (l'), *tuile*, *pareil*, *plein*, *lune*, *nuit*, *dupe*, *lard*, *rude*, *lien*, *pin*, *antre*, *Aire*, *Alep*, *Die*, *Eu*, *Turin*, etc., *pâtre*, *rapt*, *latin* (le), *Uranie*, *ruine*, *lin*, *lie*, *Lin* (saint), *Pie* (le pape), *pie* (oiseau), *rapine*, *délit*, *ni*, *nitre*, *plâtre*, *âtre*, *nid*, *lapin*, *rut*, *dîner* (le), *panier*, *plante*, *part*, *triple*, *Nil* (le), *date*, *dru*, *ardent*, *punir*, *ru*, *aune*, *p....n*, *il*, *lui*, *leur*, *net*, *tard*, *uni*, *pied*, *ratine*, *lundi*, *pur*, *puant*, *ladre*, *pet*, *et*, *platine*, *tenir*, *plat*, *diurnal*, *urne*, *étai*, *étain*, *liteau*, *diurne*, *peître*, *étau*, *enduit*, *lutrin*, *tripe*, *pieu*, *lande*, *nier*, *naître*, *aie*, *plaire*, *repu*, *patrie*, *urine*, *pudeur*, *Laure*, *Pline* (le naturaliste), *prudent*, *dent*, *pendu*, *Laurent* (saint), *truie*, *peu*, *plaie*, *pair*, *lutin*, *peur*, *péril*, *perdu*, *lueur*, *laideur*, *Pilate*, *plaine*, *laine*, *la trape* (ou la trappe), *altier*, *prêt*, *praline*, *prude*, *tuer*, *tien*, *train*, *pâle*, *pari*, *élan*, *lit*, *étui*, *rape*, *rat*, *rade*, *peau*, *pan*, *ruade*, *rate*, *duel*, *deuil*, *partie*, *épi*, *lieu*, *raie*, *pâture*, *élu*, *apt*, *puéril*, *râle*, *taper*, *Pan*, *autre*, *alité*, *aire*, *pâte*, *auditeur*, *autel*, *auteur*, *dire*, *taire*, *tare*, *patelin*, *taie*, *rit* ou *rite*, *rituel*, *pinte*, *ail*, *édit*, *un*, *une*, *Paul* (saint), *nul*, *lent*, *aride*, *nud*, *dur*, *aile*, *plan*, *plainte*, *pire*, *de*, *du*, *naturel* et *tirade*.



SCIENCES ET ARTS.

Principes raisonnés d'Agriculture ; traduits de l'allemand d'A. Thaer, par E. V. B. Crud. — Tome Ier, contenant : 1° les principes fondamentaux ; 2° l'économie. — Un vol. in-4°. — A Paris, chez *J. J. Paschoud*, rue des Petits-Augustins, n° 5.

En remontant, avec le secours de l'histoire et de la tradition, à l'époque où les hommes cultivèrent avec quelque méthode le sol qui devait les nourrir, on trouve que jamais on n'a tant écrit sur l'agriculture que depuis un demi-siècle, et dans cet espace jamais autant que depuis dix années. Le sol en est-il mieux cultivé, produit-il davantage, et les progrès de l'art sont-ils en raison de la fécondité des écrivains agronomiques ? Ce sont autant de questions dont l'examen demanderait du tems et des volumes, et dont la solution aurait peu d'utilité. De tous les cultivateurs, *ceux de cabinet* sont les plus intrépides pour adopter, publier, propager un système agricole, sans avoir la moindre notion d'agriculture ; les plus ardens à le défendre et les plus prompts à se fâcher des objections qu'on leur fait. Le seul instrument qu'ils connaissent est la plume ; les seuls domaines qu'ils exploitent ce sont des ouvrages agronomiques qu'ils dénaturent, qu'ils transcrivent, qu'ils s'approprient, et le seul travail *champêtre* auquel ils se livrent consiste dans une lourde et volumineuse compilation. Il en est qui, sans être jamais sortis de Paris, enseignent dogmatiquement la manière de cultiver un champ situé à 200 lieues de cette capitale, désignent les productions qu'il faut confier à ce champ, sans connaître ni la nature du sol, ni son exposition. Heureusement pour les cultivateurs-pratiques, ils ont peu le tems de lire les rêves de leurs confrères les cultivateurs

de cabinet. Cette manie d'écrire sur une matière que l'on n'entend point, remonte aux économistes qui entendaienl bien la leur, mais qui surent inspirer une sorte d'engouement pour une doctrine nouvelle dans un pays où la mode règne avec un empire presqu'irrésistible. Dès que l'abbé Galiani eut, par ses sophismes et ses plaisanteries, mis à la portée de toutes les classes de lecteurs la question sur le commerce des grains, on se hâta d'écrire sur leur culture; bientôt on passa à celle des mûriers qu'on voulut naturaliser même en Normandie, et pour lesquels on eut, pendant un moment, la folie de vouloir proscrire le pommier de son sol natal. Les brochures se succédèrent, et comme on s'aperçut bientôt que le mûrier ne réussissait pas dans tous les terrains, et que le succès même n'entraînait pas toujours celui des vers à soie pour lesquels ont élevait cet arbre, on l'abandonna pour s'occuper d'une autre production qui devait à son tour être bientôt oubliée.

L'agriculture, comme science, se composant d'une suite de faits, on en peut conclure que le traité le plus utile est celui qui expose une série de faits incontestables. Avant de dire comment il fallait cultiver, on a commencé par le faire. D'essais en essais on est arrivé au résultat le moins désavantageux, et la connaissance des moyens employés pour obtenir ce résultat forme la science pratique de l'agriculture. Je ne parle point de la théorie de cet art, dans le sens où l'on aurait la téméraire prétention d'expliquer comment la nature agit dans la reproduction des plantes, si l'effet des engrais est chimique ou mécanique, etc. L'immense laboratoire de la nature est enveloppé de ténèbres épaisses, et le bonheur de l'espèce humaine n'est point intéressé à ce que cette obscurité soit dissipée. La théorie, en ce sens, est étrangère à l'art du laboureur qui ayant besoin de suivre une route tracée par l'expérience, perdrait beaucoup de tems dans l'étude de systèmes toujours plus ingénieux que solides. La seule théorie qui lui soit utile est celle dont l'essence est composée de faits et de préceptes : cette théorie sage, jointe à la pratique, est, dans le cultivateur, une réunion aussi rare que pré-

cieuse ; et l'ouvrage qui réunirait l'une et l'autre, ne pourrait que contribuer aux progrès de l'agriculture.

Tel est l'ouvrage important dont nous allons rendre compte. M. Thaer est avantageusement connu depuis long-tems par sa passion pour l'agriculture, par son expérience et par des écrits qui ont été jugés dignes des suffrages les plus éclairés. A la plus infatigable activité, à une persévérance à toute épreuve, l'auteur joint une grande netteté d'idées, une profonde méditation, et une pratique consommée.

La première partie seule des *principes raisonnés*, est soumise à l'examen du public qui doit attendre impatiemment la seconde. Cette partie se compose de deux sections. Dans la première, les principes fondamentaux sont exposés. Après avoir donné une idée de l'agriculture raisonnée, l'auteur fait voir que les bases de la science reposent sur l'expérience, sur les essais, sur l'observation, et que cette science a des rapports intimes avec l'histoire naturelle, la botanique, la zoologie et les mathématiques. Passant ensuite aux bases de l'entreprise, il démontre que toute entreprise agricole demande avant tout un sujet capable, un capital, un domaine. Il trace le caractère du cultivateur et les qualités qu'il doit avoir ; une éducation dirigée vers l'agriculture, la connaissance des sciences accessoires, des voyages agronomiques, telles sont les principales conditions exigées dans le sujet. En parlant de la nature des différens capitaux, de leurs rentes, de leurs proportions réciproques ; l'auteur ne laisse rien à désirer. Comme le domaine et sa prise de possession demandaient de grands développemens, M. Thaer a traité ce chapitre avec tous les détails nécessaires.

La seconde section est consacrée à l'économie, ou traité des circonstances, de l'organisation et de la direction de l'exploitation agricole. L'auteur expose les différentes interprétations données soit par les anciens, soit par les modernes, au mot *économie :* il fait remarquer en quoi elles s'éloignent du sens qu'on doit donner à ce mot, et s'arrêtant à celui des Romains, il appelle *économie*, dans ses rapports avec l'agriculture, la science des

proportions les plus avantageuses, de la direction et de l'application des moyens par lesquels la reproduction est le plus favorisée. « Ainsi, ajoute-t-il, cette section » traitera de l'établissement, de l'entretien et de l'emploi » des forces par lesquelles les travaux s'opèrent; du bé» tail, ou plutôt du rapport qui existe entre les four» rages, les engrais et l'agriculture en général; de la » division des champs, qui en est la suite, ou des divers » systèmes de culture considérés comme moyen d'ap» procher dans chaque localité et autant que possible » du but de l'entreprise, et d'obtenir de la culture dans » son ensemble le produit net le plus élevé et le plus » durable; enfin de la direction de l'ensemble et de la » transcription sur des registres et des livres de compte. »

Telle est l'idée sommaire qu'on peut se faire de cet utile ouvrage. Pour montrer la manière dont l'auteur expose et discute, nous allons le laisser parler en ayant soin d'offrir ce qui nous semble d'un intérêt plus général pour ceux qui, sans être entièrement étrangers à l'agriculture, ne considèrent cet art que dans ses rapports avec les autres connaissances.

« L'agriculture est l'art de faire rendre à la terre des produits avantageux : celui qui l'exerce cherche à se procurer un gain; plus ce gain est considérable, mieux le but est atteint. L'agriculture la plus parfaite est donc celle qui tire de son industrie le profit le plus grand et le plus durable, eu égard aux moyens qui sont à sa portée, aux forces dont elle peut disposer et aux circonstances dans lesquelles elle est placée. L'enseignement raisonné de l'agriculture doit ainsi montrer comment, dans toutes les circonstances, on peut tirer de cet art le profit net le plus considérable. Il est trois manières d'enseigner ou d'apprendre l'agriculture. Comme métier, par le travail manuel : comme art; comme science. L'apprentissage par le travail proprement dit, se borne à l'imitation et à la pratique des opérations.

» L'art est la réalisation de l'idée : celui qui l'exerce reçoit des autres l'idée ou la règle de ce qu'il fait. L'apprentissage de l'art consiste ainsi dans l'adoption d'idées étrangères, dans l'étude des règles et dans l'aptitude à les mettre en pratique. La science ne fixe aucune règle positive, mais elle développe les motifs d'après lesquels elle découvre le meilleur procédé possible pour chaque cas éventuel

qu'elle apprend à distinguer avec précision. L'art exécute une loi donnée et reçue; la science donne la loi.

« La science seule peut être d'une utilité universelle; embrasser l'ensemble et faire arriver à ce qui est le plus avantageux dans toutes les circonstances. Toute direction positive n'est applicable qu'à un cas déterminé; chaque cas a besoin de sa règle particulière que la science seule peut donner. Il n'y a donc que l'agriculture la plus parfaite qui puisse être appelée raisonnée. L'apprentissage manuel et l'étude de l'art ne sont cependant pas inutiles à l'agriculteur qui veut s'élever à la science : il est avantageux qu'il ait appris à connaître les travaux et la force qui leur est nécessaire, afin de pouvoir juger de leur exécution mécanique.

« Mais l'agriculture purement pratique est réduite à suivre la règle qui lui a été tracée, lors même qu'elle n'est pas positivement applicable au cas particulier qui se présente : on ne peut s'en écarter sans le secours d'une autre règle qui déroge à la première.

« La science seule peut expliquer les contradictions apparentes des règles tirées de certains cas particuliers, éclaircir et apprécier ces expériences. Elle apprend à juger soi-même et à prendre une bonne détermination sur les cas qui se présentent dans l'exercice de l'art.

« C'est dans quelques-unes de ses parties seulement que l'agriculture a été enseignée comme science. Elle ne l'a point encore été dans son ensemble et comme fondée sur des bases universellement reconnues. L'enseignement était purement pratique, fondé sur des localités particulières et sur des vues individuelles; et lorsqu'il devait être systématique et embrasser l'ensemble, ce n'était plus qu'une compilation de fragmens, un mélange de résultats contradictoires, d'expériences hétérogènes.

« La science de l'agriculture repose sur l'expérience : on ne peut exiger d'elle que ce qui appartient à une science pratique. Les premiers principes naissent des perceptions des sens : l'expérience n'est pas uniquement le résultat de ces perceptions : elle suppose aussi la réflexion et l'analyse des perceptions. L'idée de la cause, celle qu'un objet donne naissance à un autre, est le fondement de toute expérience.

« De la fréquente union ou de la succession des objets, nous concluons qu'un fait est la conséquence ou la suite d'un autre, et c'est ici la source du plus grand nombre d'erreurs, en ce que trop facilement nous sommes disposés

à envisager ce qui arrive comme un effet de ce qui l'a précédé. Malheureusement on n'a point encore d'indice positif et général pour distinguer ce qui est simplement l'effet de la succession des tems, de ce qui est produit par une autre force motrice.

» Une union fréquente et réitérée seulement nous autorise à présumer la liaison de deux objets comme cause et effet. Plus cette union se répète, plus la probabilité de cette relation acquiert de vraisemblance. Cette probabilité devient enfin une certitude rurale : mais cette certitude cesse si l'un des objets paraît une fois sans l'autre : alors on peut tout au moins présumer que l'un n'est pas l'unique cause de celui qui est envisagé comme effet.

» Nous fesons des expériences ou par la simple observation, en examinant des corps ou des agens mis en rapport les uns avec les autres, en considérant leur action réciproque et en observant leur résultat; ou par des essais, en plaçant des choses bien connues dans des circonstances déterminées avec précision, en observant leur action réciproque, et en empêchant autant que possible qu'il s'y mêle quelque chose d'étranger ou d'inconnu, qui puisse avoir de l'influence sur les conséquences. Un essai est une question adressée à la nature : lorsque cette question est convenablement posée, la nature doit nécessairement y répondre.

» C'est au siècle dernier que pour la première fois on a appris à bien connaître, qu'on a réglé l'art de faire des expériences. C'est cependant sur cet art que se fonde principalement la puissance de l'homme sur le monde matériel : celle-ci peut être étendue d'autant plus que l'homme perfectionne cet art et le met en pratique.

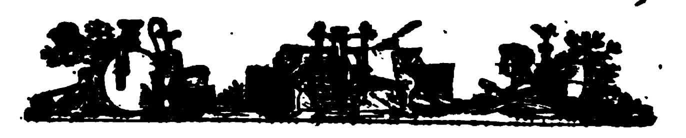
» Ce n'est nullement faire une expérience que de mettre diverses substances ou divers agens en action réciproque, sans règle ni mesure, sans les isoler de l'influence d'objets externes, quoiqu'avec l'intention d'en observer les résultats... On serait arrivé beaucoup plus tôt au but auquel en doit atteindre, si la mauvaise honte avec laquelle les agriculteurs cachent les essais manqués, et l'exagération avec laquelle ils rendent compte de ceux qui leur ont réussi, n'avaient pas retardé les progrès.

» L'histoire naturelle donne un fil pour sortir d'un labyrinte d'expériences vicieuses, et nous sert de pierre de touche pour juger de leur valeur et de leur bonté. La nature agit par-tout d'après des lois uniformes et éter-

nelles : l'agriculteur n'opère que par l'emploi des forces qu'elle met à sa disposition. C'est par cette raison que pour l'agriculture nous pouvons tirer des règles précises de la physique et de la chimie.

» Comme l'agriculteur est principalement occupé de la reproduction, de la végétation et du perfectionnement des plantes, la connaissance de leur organisation et de leur nature (leur physiologie) est aussi indispensable à l'étude de l'agriculture que la connaissance de leurs caractères distinctifs, de leur classification naturelle et scientifique, et de leur nomenclature (la botanique). Et comme le cultivateur fait aussi son affaire de la multiplication des animaux, il importe au succès de ses entreprises qu'il ait connaissance de la nature animale et des déviations de l'état de santé auxquelles elle est assujétie. Nulle science ne peut se passer des principes des mathématiques. L'agriculture a besoin en particulier de l'arithmétique dans son sens le plus étendu; du calcul pour les divers comptes de détail, et de la tenue des livres pour obtenir des données précises; de l'art de mesurer les surfaces et les hauteurs, de la mécanique, de l'hydraulique, de l'hydrostatique et de l'architecture. Pour le développement de la science, on ne peut pas davantage se passer des connaissances d'économie politique, de droit et de commerce. L'agriculture doit donc emprunter de toutes ces sciences, des principes qu'elle emploie au fondement de la sienne, et quoique ces sciences ne fassent pas une partie positive de son enseignement, elle doit néanmoins les avoir à sa disposition. »

Nous bornons là cet extrait qui fait voir la liaison qui unit le premier de tous les arts avec les autres. Après avoir, dans un petit nombre de pages, exposé clairement la métaphysique de l'agriculture, l'auteur entre dans des détails satisfaisans et se met à la portée de tous les agriculteurs.



LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS.

Dictionnaire de bibliographie française. — Tomes I et II, A—BH, forment ensemble plus de 1200 pages in-8°. — Prix, 17 fr., et 21 fr. franc de port. — A Paris, au Bureau de bibliographie française, rue de Seine, n° 4, faubourg Saint-Germain.

Ou je me trompe fort, ou mes lecteurs auront éprouvé quelque étonnement en lisant le titre de cet ouvrage; ils se seront demandé sans doute s'il fallait prendre ce titre à la lettre, et si l'auteur a eu réellement l'intention de nous donner un catalogue alphabétique de tous les ouvrages en langue française, publiés depuis l'invention de l'imprimerie jusqu'à nos jours. Cette intention est, en effet, annoncée par le titre de *Bibliographie française*, pris dans toute sa généralité; mais l'entreprise est tellement gigantesque, et les titres sont aujourd'hui si trompeurs que je n'y ai cru qu'en voyant l'auteur la confirmer dans sa préface : oui, son plan est réellement tel que nous venons de l'exposer; et l'on sera plus surpris encore en apprenant que c'est un étranger qui l'a conçu, et qui ne l'a conçu d'abord que dans le but d'être utile à la librairie française.

Cependant, comme il ne faut pas multiplier sans cause les sujets d'étonnement, je dois dire aussi que le premier plan de notre auteur n'était pas à beaucoup près aussi étendu que celui dont nous annonçons l'exécution commencée. M. *** voulait borner son Dictionnaire aux livres imprimés dans le dernier siècle et dans les premières années de celui-ci. De pareils ouvrages existent déjà pour les librairies allemande et anglaise; M. *** en voulant procurer le même avantage à la française, avait principalement en vue d'établir son état de situation pour le moment où il écrivait; et il crut qu'il n'aurait besoin pour cela que de se procurer les catalogues de livres de fonds existans chez tous les libraires. Six mois

lui parurent suffisans pour rassembler ces matériaux; il se flatta d'en resserrer l'extrait en un seul volume, et il en publia le prospectus en 1806.

Il n'y avait rien dans cet aperçu de bien effrayant, mais notre bibliographe français ne tarda pas à découvrir combien il était loin de compte. Tous nos libraires ne sont pas des Debure, des Schoell ou des Renouard. Les catalogues qu'on lui fournit de toutes les parties de la France se trouvèrent si incomplets, les titres des livres y étaient rédigés avec tant d'inexactitude, qu'ils ressemblaient plus à des factures de marchand qu'à des catalogues littéraires, et qu'il fallut renoncer à l'entreprise ou se résoudre à rassembler d'autres secours. Notre auteur prit ce dernier parti : il se procura deux exemplaires des ouvrages bibliographiques les plus estimés, des catalogues de bibliothèque les plus célèbres; il dépeça, travailla, classa, ordonna toutes ces matières; il continua à recueillir les catalogues des libraires, à extraire, à dépouiller les annonces des journaux, et au bout de deux ans d'un travail assidu, il se vit en état de commencer à mettre ses matériaux en œuvre; mais il reconnut aussi que la variété des sources où il avait puisé pour son ouvrage en avaient comme d'elles-mêmes agrandi le plan; le catalogue général de la librairie française moderne, auquel il devait d'abord se borner, n'en composa plus qu'une partie subordonnée; le plan du *Dictionnaire général de Bibliographie française* se développa, et l'auteur déjà maître de ses matériaux, en commença l'exécution avec une ardeur qui se serait peut-être éteinte, s'il eût prévu d'avance combien de tems et de peine ces matériaux lui coûteraient à rassembler.

C'est dans l'ouvrage même qu'il faut en voir l'état effrayant; nous dirons seulement ici qu'il occupe dix-neuf pages en petits caractères; que l'auteur en a classé les résultats *en plusieurs volumes in-folio*, et que son Dictionnaire formera 24 volumes in-8°, non compris le supplément général et la table générale des auteurs par ordre alphabétique.

Au reste, on peut déjà juger, par les deux volumes qui paraissent, de l'immensité du plan; le seul mot *Alma-*

nach y a fourni 173 articles; j'en compte 224 pour les mots *amour* et *amours*, 144 au mot *analyse*, 552 au mot *abrégé*, etc. L'auteur enfin nous indique 140 éditions des *Aventures de Télémaque*, sans compter les traductions. Remarquons en passant que six de ces éditions ont été faites en 1811, quoique l'ouvrage ait été *stéréotypé* en 1800 par MM. Didot, et en 1810 par les frères Mame.

On a maintenant quelque idée des laborieuses recherches de l'auteur du *Dictionnaire;* mais quelque sagacité, quelque persévérance qu'il y ait apportées, il est lui-même bien loin de croire qu'il ait surmonté toutes les difficultés de son immense travail. Son entreprise, dit-il, aurait dû être tentée par une société de bibliothécaires et non par un seul individu. Il ajoute avec une modestie bien rare qu'il ne voit dans son travail qu'un cadre qui pourra être un jour plus heureusement rempli. M. *** nous permettra de plaider ici sa cause contre lui-même : rarement une réunion de gens de lettres travaille-t-elle avec autant de zèle qu'un littérateur isolé; sans doute il doit exister des omissions dans son Dictionnaire; on pourra y relever des inexactitudes, et chacun des supplémens qu'il annonce à la fin de chaque livraison pourra contenir des additions et des corrections plus ou moins intéressantes; mais son travail n'est point un cadre, ou du moins c'est un cadre si bien rempli, que toutes les additions qu'il pourra recevoir seront de peu d'importance, comparées aux richesses qu'il a déjà su y faire entrer.

Il est deux choses sur lesquelles j'aurais eu des objections à faire à M. ***, si son travail n'était pas aussi avancé; j'aurais voulu discuter d'abord s'il a bien fait de ranger les ouvrages par ordre alphabétique d'après la lettre initiale du premier substantif contenu dans leur titre, au lieu de celle du nom des auteurs, ce qui est la méthode ordinaire des bibliographes. Je lui aurais demandé ensuite pourquoi il arrache le masque aux auteurs vivans qui ont jugé à propos de s'en couvrir; indiscrétion qu'il a commise, par exemple, envers celui de l'*Atlas historique :* mais, il est, trop tard pour nous occuper de ces chicanes, et il vaut mieux entre-

tenir mes lecteurs des avantages d'un ouvrage qui les frappera d'abord beaucoup plus par son volume que par son utilité. Cette utilité, cependant, est triple : 1° *le Dictionnaire de bibliographie française* fera connaître encore mieux à l'étranger l'immensité de nos richesses littéraires ; 2° il sera du plus grand secours à tous les écrivains qui veulent traiter, à tous les gens instruits qui veulent étudier l'histoire littéraire, en leur offrant la quintessence d'un très-grand nombre d'in-folios aussi difficiles et coûteux à se procurer, que fatigans à parcourir ; 3° il facilitera infiniment le commerce de la librairie, tant dans l'intérieur qu'avec l'étranger, et cet avantage, quoique purement mercantile au premier aspect, est plus grand et plus important qu'on ne pense. Peu de personnes se font une idée des peines que se donnent les libraires et les amateurs pour se procurer certains ouvrages qui, sans être réellement ni rares, ni chers, le deviennent quelquefois par la difficulté de les découvrir là où ils se trouvent. Cette difficulté a toujours été grande en France, faute d'un catalogue général de la librairie, pareil à ceux que possèdent les Allemands et les Anglais ; mais elle est devenue plus grande encore et très-souvent insurmontable depuis que la révolution et ses suites ont fait passer le fonds de certains ouvrages de mains en mains. Grâce au Dictionnaire de M. ***, cet embarras n'existera plus ; il suffira de savoir à-peu-près le titre d'un livre ou le nom de l'auteur pour trouver dans ce grand répertoire et le véritable titre du livre, et le nom du dernier libraire qui en a possédé le fonds, ce qui, dans le cas même où il l'aurait aliéné depuis, en rendra la recherche facile. Les détails nécessaires pour rendre ce mérite tout-à-fait sensible, ne sont pas de nature à entrer dans ce journal ; mais je puis m'en rapporter, pour l'apprécier, aux bibliographes, aux bibliothécaires, aux amateurs et aux libraires. C'est à eux à sentir et à faire sentir combien l'entreprise de M. *** est digne d'être encouragée, et combien on devra de reconnaissance à l'auteur qui l'a tentée avec autant de patience dans ses recherches que de courage dans sa spéculation.

M. B.

Annales de l'Education, rédigées par F. Guizot (1).

(premier extrait.)

Il y a près d'une année que les *Annales de l'Education* furent annoncées au public par un *Prospectus*. Le genre et le degré d'importance d'un tel ouvrage étaient trop évidens pour qu'il fût nécessaire de les démontrer méthodiquement et en détail. Supposer qu'ils pouvaient être méconnus ou même n'être que faiblement sentis, eût été montrer une opinion trop désavantageuse de l'état des lumières et de la société en France. Aussi l'auteur du *Prospectus*, M. Guizot, qui s'y annonçait comme devant être le principal rédacteur des Annales projetées, se bornait-il à en énoncer rapidement le motif, le but et le plan. Mais tout sommaire et concis qu'il était, ce prospectus n'en était pas moins propre à faire augurer favorablement de l'ouvrage promis. On y remarqua avec plaisir cette justesse et cette maturité de style qui annoncent l'écrivain maître de ses idées : on put y louer avec plus de plaisir encore une vérité et une franchise de ton qui se font trop souvent regretter dans les annonces de projets littéraires. Enfin, ce que l'on pouvait entrevoir, dans le plan des rédacteurs, de l'excellence de leurs intentions et de l'étendue de leurs lumières, achevait d'inspirer la confiance. Les personnes convaincues de la possibilité de perfectionner celui des arts qui devrait être regardé comme le premier de tous, l'art de l'éducation, purent donc se flatter d'avoir un ouvrage distingué, dans un genre où ils auraient réputé un bien, d'en avoir seulement un médiocre.

Depuis l'époque pour laquelle elles avaient été annoncées, ces *Annales* ont régulièrement paru, chaque

(1) Ces Annales, composées de quatre feuilles in-8°, paraissent le 15 de chaque mois, chez le Normand, imprimeur-libraire, rue de Seine, n° 8. Le prix de l'abonnement est de 18 fr. pour l'année, et de 10 fr. pour six mois.

mois ; on en a aujourd'hui neuf numéros, dont les six premiers forment un volume de près de 400 pages. C'est plus qu'il n'en faut pour permettre de juger si les rédacteurs ont rempli les espérances qu'ils avaient fait concevoir d'eux, et jusqu'à quel point leur travail répond dès à présent et promet de répondre à l'avenir aux intentions dans lesquelles il a été entrepris et au besoin que l'on en a.

D'après le plan énoncé dans leur Prospectus, les *Annales de l'Education* devaient traiter de tout ce qui concerne : 1° l'éducation morale ; 2° l'éducation physique ; 3° l'instruction proprement dite. Sur chacun de ces trois principaux objets dont l'ensemble comprend toute la théorie de l'éducation et toutes les applications de cette théorie, les auteurs des Annales s'engageaient au double travail de publier des observations, des idées et des principes qui leur seraient propres, et de faire connaître, en les appréciant, les idées et les observations d'autrui consignées dans les divers ouvrages tant nationaux qu'étrangers, où il serait spécialement traité de l'éducation. Ils promettaient, enfin, d'insérer de tems à autre des morceaux amusans, où les principes qui auraient été discutés dans la partie théorique de leur travail seraient mis en action, et pourraient devenir, par là, plus clairs pour les personnes qui en auraient à faire l'application, et sensibles aux enfans eux-mêmes dès que leur intelligence aurait fait certains progrès.

Tel est le plan aussi simple que vaste que s'étaient proposé de suivre et qu'ont effectivement suivi les rédacteurs des *Annales de l'Education*, en ayant soigneusement égard à la variété convenable ; mais on sent bien, sans qu'il soit besoin de le montrer, que la variété était beaucoup plus compatible avec la richesse et l'étendue indéfinie du sujet, qu'avec le volume ordinaire d'un ouvrage périodique.

Les articles dont se composent les IX premiers numéros des *Annales de l'Education*, sont au nombre de près de soixante, et tous sont importans par leur objet, ou intéressans par la manière dont ils sont traités. Dans l'impossibilité d'indiquer, même très-sommairement,

le contenu d'un si grand nombre de morceaux, dont plusieurs sont assez étendus relativement au volume de l'ouvrage dont ils font partie, et dont quelques-uns roulent sur des questions difficiles, je me bornerai à donner une idée de ceux qui m'ont semblé les plus propres à faire apprécier les intentions, les principes et le talent des rédacteurs, en commençant par ce qui concerne l'éducation physique.

C'est M. Friedlander, médecin distingué par ses connaissances, non-seulement dans son art, mais dans les diverses sciences auxiliaires de la médecine, qui a fourni, pour les *Annales de l'Education*, tous les articles originaux sur le régime physique et médical de l'enfance. Il a traité cette partie en homme qui en sent l'importance, et a cherché, avec autant de réserve que de sagacité, dans le vaste système des connaissances médicales tel qu'il est aujourd'hui, les données de tout genre qui peuvent et doivent servir de base à l'éducation physique. Ses recherches se suivent assez méthodiquement dans l'ordre des périodes et des crises les plus essentielles et les plus marquées de l'enfance; et c'est de la nature même de chacune de ces périodes qu'il déduit les modifications et la progression du régime qui doit seconder le passage de l'enfant à l'état viril. Ainsi M. Friedlander débute par un tableau des soins qu'exige l'enfant depuis le moment de la naissance jusqu'à la crise de la dentition exclusivement. Mais ces soins doivent avoir un double objet : ils doivent se rapporter de concert à ce qu'il y a de constant et de général dans la constitution de l'espèce durant ce prèmier période de la vie, et aux modifications appréciables de cette constitution générale dans les différens individus. La connaissance et la distinction des circonstances générales et des circonstances accidentelles auxquelles il faut également avoir égard dans la constitution de l'enfant, est donc d'une importance fondamentale. Aussi cette connaissance et cette distinction ont-elles été l'objet exprès d'un second mémoire qui, à certains égards, peut être regardé comme le complément du premier.

Un troisième mémoire, qui forme deux articles dans

deux numéros successifs, traite de la crise du sevrage. Après avoir indiqué les soins particuliers que nécessite cette crise, l'une des plus remarquables dans le développement de l'organisation humaine, M. Friedlander examine quelle influence absolue ou relative les alimens doivent avoir sur la constitution de l'enfant, en raison de leur composition chimique et de leurs propriétés les mieux constatées; et part de cet examen pour indiquer l'ordre et la dégradation suivant lesquels les diverses substances nutritives doivent être données à l'enfant afin de coïncider avec le degré de développement des forces et favoriser ce développement. A la suite de cette intéressante recherche vient naturellement (dans le IXe numéro), un mémoire où il est traité de l'influence du climat sur la constitution de l'enfant. Tel est le cadre dans lequel M. Friedlander a coordonné et développé tout ce qu'il a publié jusqu'à présent, dans *les Annales de l'Education*, de ses vues sur l'éducation physique. Mon ignorance, plus encore que le défaut d'espace, m'interdit d'entrer dans un examen plus détaillé sur ces matières : mais ce qu'il est impossible de méconnaître dans l'ensemble des articles de M. Friedlander, c'est l'étendue de ses connaissances; c'est l'attention scrupuleuse qu'il a eue, en cherchant ses données parmi toutes les opinions et tous les systèmes plus ou moins accrédités en médecine, de ne rien admettre qui ne fût fondé sur l'expérience, ou qui ne pût en être déduit par analogie; c'est enfin le talent de faire ressortir, quand l'occasion s'en présente, par des exemples en grand, et par des considérations d'un intérêt général, l'importance et la vérité des principes qu'il pose sur l'éducation physique. Quelques-unes de ses observations ont un intérêt particulier pour des lecteurs français : je regrette de ne pouvoir citer entr'autres un passage dans lequel il remarque l'habitude où sont les mères en France de trop exciter la sensibilité de leurs enfans dans le premier âge, et où il fait sentir les inconvéniens de cette espèce d'indiscrétion maternelle. Ce sujet méritait peut-être un mémoire exprès, où il me semble qu'un observateur d'autant d'instruction et de sagacité que M. Friedlander aurait trouvé

à dire bien des choses nouvelles et encore plus de choses utiles.

Entre les morceaux des *Annales de l'Education* les plus intéressans en eux-mêmes, et les mieux assortis au but de l'ouvrage, se font aisément distinguer neuf articles qui se succèdent sans interruption dans les neuf numéros publiés jusqu'à ce jour. Ces articles sont tous compris sous un seul et même titre, celui de : *Journal adressé par une femme à son mari sur l'éducation de ses deux filles*, et sont tous signés P. M. Il est naturel, d'après ce titre, de présumer que Mlle P. M., auteur des articles dont il s'agit, s'y est proposé de traiter expressément de l'éducation des filles. Cependant, quelque essentielle que soit cette branche particulière de l'art de l'éducation, il n'était guère possible de présenter avec fruit des idées et des conseils qui y fussent spécialement applicables, sans les déduire de principes et de notions sur l'éducation en général. Aussi, est-ce plutôt encore par le choix des accessoires, des incidens et des détails, dans le développement de ses idées, que Mlle P. M. a rempli le but particulier qu'elle s'était proposé, qu'en posant des principes strictement limités et exclusivement appropriés à ce but. D'ailleurs, ce dernier parti eût-il été praticable, il est évident qu'il n'aurait pas été le plus avantageux.

Chacun des neuf articles dont je veux parler est, en quelque façon, indépendant de tous les autres ; chacun a son objet spécial et son intérêt propre ; il est, par conséquent, à-peu-près indifférent, de les prendre et de les étudier isolément, ou dans un ordre déterminé. Néanmoins, comme ils ne sont tous que le développement varié d'un petit nombre d'idées fondamentales, ils se prêtent tous réciproquement de la force et de la clarté. Il me semble même qu'ils peuvent tous être rapportés à une seule et même vue générale que j'énoncerai, parce qu'elle me paraît aussi simple que juste, et que j'énoncerai dans les termes mêmes de l'auteur, ne croyant pas qu'elle puisse être mieux exprimée « L'éducation, dit » Mlle P. M., doit tendre non pas à la perfection de » l'enfant qui ne serait jamais qu'une perfection factice

» et inutile, puisque l'enfant doit changer d'état et cesser » d'être enfant; mais à la perfection de l'homme ou de » la femme qui doit prendre la place de cet enfant. »

Peut-être cette maxime paraîtra-t-elle à quelques personnes ou trop évidente pour qu'il soit besoin de la recommander expressément et avec une espèce de solennité, ou trop générale pour qu'il soit possible d'en tirer un grand parti à l'application. Mais plus on y réfléchira, et mieux, ce me semble, on reconnaîtra qu'il n'est, en fait d'éducation domestique, aucun principe qu'il convienne davantage de ne jamais perdre de vue, et aucun cependant qui soit plus fréquemment exposé à être non pas précisément méconnu, mais éludé ou négligé. A moins que leur tendresse ne soit constamment dirigée, et, pour ainsi dire, contenue, par un jugement très-éclairé, les parens s'exagèrent toujours plus ou moins ce qui flatte ou contrarie leurs soins par rapport à leurs enfans : ils tendent toujours un peu par-là à se constituer comme le but direct et spécial de l'existence et de l'éducation de ceux-ci ; et par conséquent, à trop insister sur des bonnes qualités ou sur des défauts également accidentels et fugitifs.

Mais il serait aussi téméraire que superflu de chercher à ajouter des considérations nouvelles aux résultats par lesquels Mlle P. M. a mis hors d'incertitude la fécondité aussi bien que l'importance du principe énoncé. Je me bornerai à indiquer l'objet particulier de chacun des principaux articles où l'on peut distinguer une application plus ou moins directe, plus ou moins expresse de ce même principe.

Le premier qui s'offre à moi fait partie du N° V des *Annales de l'Education* : il est consacré à examiner quelle est la nature, ou, pour mieux dire, quel peut être le degré de la sympathie et de la commisération dans les enfans, et comment il en faut diriger le développement et l'exercice. Ce sujet est par lui-même si intéressant, et si je ne me trompe, si neuf, qu'il est heureux que Mlle P. M. y soit revenue dans un second morceau (N° VII) où elle considère plus particulièrement encore que dans le précédent quelles idées les enfans peuvent

se faire de la douleur et de la souffrance d'autrui, et quelle conduite il faut tenir à leur égard, pour que le spectacle de cette souffrance ne soit pas uniquement l'occasion d'une peine passagère et stérile, mais un principe d'activité et de bienfaisance. Un morceau moins neuf sans doute que ceux-là, mais non moins important par son objet, est celui où M[lle] P. M. (N° II) cherche comment les parens doivent s'y prendre pour s'assurer l'obéissance de leurs enfans, sans fausser ou contrarier en eux l'essor naturel de la raison. Dans deux autres articles qui ont une connexion assez marquée avec ce dernier, il s'agit de reconnaître quelle est, entre les diverses manières de punir les fautes des enfans, la plus conforme au but d'une bonne éducation. Le premier numéro des Annales contient un article qui appartient à la même série, et dont l'objet est d'examiner quelle est la nature particulière des relations de l'enfant à sa mère durant les premières époques de la vie, comment l'affection du premier peut dégénérer en une passion égoïste et fragile, et comment il convient de la gouverner ou de la contrebalancer pour prévenir ce danger.

Tout imparfait et tout insuffisant qu'est cet énoncé, et que je me hâte de le déclarer, il suffira du moins pour prouver que M[lle] P. M. a franchement et courageusement abordé les questions fondamentales et les plus difficiles de la science de l'éducation. Cela seul serait déjà beaucoup; mais le mérite du choix des sujets n'est cependant qu'un mérite secondaire dans tous les articles que je viens de désigner : ce qui les distingue véritablement, c'est la supériorité de jugement et d'esprit avec laquelle ils sont traités. Il n'en est aucun qui ne présente dans son ensemble une richesse, une sagacité de vues et un intérêt que nulle indication sommaire ne peut faire pressentir : c'est de quoi il est juste d'avertir, avant de hasarder quelques indications de ce genre.

En parcourant le résumé de ces articles; on a dû remarquer que plusieurs roulent sur des sujets traités maintes fois et par des écrivains de renommée. Telle est, entr'autres, la question de savoir jusqu'à quel point l'on peut et l'on doit chercher à faire comprendre aux enfans

les motifs de l'obéissance que l'on exige d'eux, et à leur faire trouver juste et naturelle la soumission de leur volonté à une autre volonté. Rousseau prescrit de faire tout simplement comprendre ou sentir à l'enfant qu'il doit obéir, parce qu'il est le plus faible, et que ceux qui le gouvernent ont le droit de lui commander, parce qu'ils sont les plus forts. Mlle P. M. est d'une opinion contraire; et suivant moi, elle prouve bien que la méthode recommandée par Rousseau, tout en paraissant trancher vivement la difficulté, ne fait néanmoins que l'éluder et la compliquer. Elle remarque d'abord qu'en donnant à l'enfant pour raison d'obéir le sentiment de sa propre faiblesse, comparée à la force d'autrui, on l'expose à contracter tous les vices, inévitable effet de tout régime dont la crainte est le mobile. C'est déjà un très-grand mal, et ce n'est pas tout : en fondant l'autorité à laquelle l'enfant est soumis sur la supériorité de la force, on n'assure pas même l'exercice de cette autorité. En effet, il est presqu'impossible que l'enfant n'ait tôt ou tard l'occasion de reconnaître hors de la maison paternelle l'existence de quelque force supérieure à celle par laquelle il est gouverné; et dès-lors il fera presqu'inévitablement une application plus ou moins désavantageuse pour le pouvoir paternel du principe par lequel on aura voulu justifier ce pouvoir. Il pourra bien continuer d'obéir; mais son obéissance sera de plus en plus dégagée d'estime et d'affection.

Mlle P. M. recommande de préférence l'emploi pur et simple de *l'autorité*, abstraction faite de toute idée expresse de supériorité de force. Elle fait entendre par des raisons claires et justes comment cette autorité peut devenir certaine, respectée et chère, en laissant à propos l'enfant faire les petites expériences qui doivent facilement le convaincre que ce qui vaut le mieux pour lui, c'est obéir; qu'il serait bien moins heureux par son indépendance qu'il ne l'est par sa soumission, de sorte qu'être soumis ne soit pour lui autre chose qu'exercer tout ce qu'il peut avoir de raison. Elle indique aussi très-bien, et cela était essentiel, en quels cas et de quelle manière il faut accueillir les questions par lesquelles les

enfans sont naturellement portés à demander raison de ce que l'on exige d'eux de contraire à leurs penchans.

Pour ce qui est du châtiment de leurs fautes, Rousseau établit qu'il ne faut jamais les punir pour les punir, mais faire intervenir le châtiment comme une suite inévitable et naturelle de leur faute. La première partie du principe est incontestable; et loin de la contredire, Mlle P. M. en relève encore l'importance et la vérité. Mais, par rapport à la seconde, elle observe qu'il est bien rare qu'il puisse sortir des fautes d'un enfant des suites qui puissent en être présentées à celui-ci comme le châtiment. Les cas où cette conduite serait une absurdité gratuite sont même les plus fréquens; car les fautes d'étourderie, par exemple, celles où les enfans tombent avec plus de facilité, ont souvent des conséquences beaucoup plus fâcheuses que n'est grave le tort de les avoir commises. Mlle P. M. veut que les parens s'attachent en châtiant les enfans à leur rendre aussi clair que possible que c'est, non leur action; mais l'intention de leur action que l'on châtie en eux : non le mal qu'ils ont fait, mais bien celui qu'ils voulaient faire. Je n'examinerai point si l'enfant n'est pas capable d'actions qui puissent être envisagées comme des fautes, assez long-tems avant d'être capables d'une telle distinction. Je me bornerai à observer que le principe établi par Mlle P. M. en suppose un autre, comme elle-même le reconnaît; je veux dire celui que l'enfant n'a aucun pouvoir de faire du mal, pas même celui de les affliger. C'est du moins là une persuasion qu'il avait donnée à l'enfant avant de chercher à lui faire quelque distinction entre son action et son intention. Or, je douterais qu'une telle persuasion fût absolument bonne, car j'ai de la peine à trouver exactement vrai le principe sur lequel elle serait fondée. Il y aurait là-dessus à faire quelques réflexions; mais elles m'entraîneraient plus loin que je ne saurais aller, et je m'en dispense d'autant plus volontiers, que le doute que je viens d'exprimer ne m'empêche nullement de reconnaître comme excellent et juste le résultat des idées de Mlle P. M. sur le sujet en question. Ce résultat, c'est que les enfans, pour peu qu'ils soient adroitement con-

duits, tombent très-rarement dans des fautes qu'il soit nécessaire de punir : c'est que dans les cas même les plus graves, ils sont assez châtiés, si on les abandonne quelques momens au sentiment de leur faiblesse, si l'on cesse passagèrement de satisfaire le besoin qu'ils ont que l'on s'occupe d'eux : c'est enfin qu'il faut avoir attention à ne jamais prendre, pour essayer de faire sentir la faute, le moment même où elle vient d'être commise ; moment de passion et d'entêtement, où l'autorité se compromet presque toujours sans fruit.

Tout ce que Mlle P. M. dit, dans deux différens articles, du sentiment de la commisération dans l'enfance, me paraît aussi bien vu que bien exprimé, et mérite d'autant plus d'être médité, que ses idées sur ce point sont assez différentes de celles qui semblent le plus généralement reçues. En effet, bien des personnes sont persuadées que la sensibilité des enfans ne saurait être trop provoquée ni trop développée ; ou du moins se conduisent comme si elles étaient dans cette persuasion, et comme si tout était gagné en éducation quand on a fait contracter à l'enfance une grande facilité à s'attendrir. Mlle P. M. fait voir d'abord que, dans le premier âge, le penchant naturel des enfans à des actes de générosité ne suppose pas toujours, à beaucoup près, un sentiment exact et positif de la souffrance et du besoin des autres. Ce n'est guère qu'après un certain progrès de leurs idées qu'ils deviennent capables de ce sentiment. Mais alors ce n'est ni sans ménagement ni précaution qu'il faut les accoutumer au spectacle de la misère d'autrui. Mlle P. M. pense que l'on ne doit leur offrir volontairement ce spectacle, qu'autant qu'il peut être mitigé par l'exercice de la bienfaisance, et jamais uniquement dans la vue d'accroître ou d'exercer leur sensibilité.

Dans le cours ordinaire de la vie, il n'est point d'homme qui ne soit condamné à voir infiniment plus de maux qu'il n'en peut soulager ; et le sentiment de cette effrayante disproportion entre le bien à faire et le bien que l'on peut faire ne produit qu'une sensibilité pusillanime et stérile, s'il n'est accompagné d'une raison assez élevée pour nous convaincre que l'idée de tout le bien que nous ne

pouvons pas ne doit ni gêner ni avilir en rien celle du peu qui nous est possible. Il n'en est pas précisément de même avec les enfans : on peut, jusqu'à un certain point, leur mesurer la connaissance et le spectacle des maux étrangers. On peut prendre garde à ce que ce spectacle ne soit jamais si terrible que leur premier mouvement soit de le fuir, et leur premier sentiment l'impuissance de faire quelque chose d'utile. On peut donc jusqu'à un certain point faire naître et toujours seconder en eux l'habitude d'associer l'idée d'un devoir à remplir à la vue des maux étrangers. Mais c'est dans les Annales même de l'éducation qu'il faut chercher et étudier les observations et les raisonnemens par lesquels Mlle P. M. démontre la vérité de son opinion et l'excellence de ses conseils.

J'ai indiqué, et j'aurais voulu de quelque manière isoler un peu un autre article où il est question d'examiner quelle est la nature et quels peuvent devenir les inconvéniens de l'affection de l'enfant pour sa mère. On trouve peut-être, dans cet énoncé, quelque teinte de paradoxe, et je ne sais si, de tous les articles que j'ai eus jusqu'ici en vue, celui-ci sera le plus tôt et le mieux compris : mais je ne puis m'empêcher de le regarder comme celui de tous qu'il importe le plus de bien comprendre.

« Les sentimens les plus tendres d'un enfant pour sa » mère, dit Mlle P. M., ne peuvent jamais, tant qu'il a » besoin d'elle, être parfaitement désintéressés. Accou» tumé à tout tenir d'elle sans pouvoir rien faire pour » elle, il prend l'habitude de croire que tout doit aboutir » à lui, et se fait l'objet continuel de ses propres soins » et de ses propres pensées. C'est lui qu'il aime dans sa » mère. Sa tendresse est de l'exigence, sa sensibilité de » la susceptibilité...... Un amour de cette nature peut, » si vous ne prenez soin de l'en distraire par un autre » sentiment, devenir passionné et jaloux.... Et une mère » ne sait pas tout ce qu'elle risque personnellement, en » accoutumant sa fille aux affections exclusives. Peut-elle » donc espérer d'en être toujours l'objet ? Et s'imagine» t-on, parce qu'on est aimé uniquement, qu'on le sera » éternellement ? C'est précisément tout le contraire. » L'amour est inconstant, parce qu'il est exclusif.... »

Ces idées, présentées et développées sous divers aspects, ont conduit directement Mlle P. M. à regarder l'affection fraternelle, non pas simplement comme très-bonne en elle-même à cultiver pour former le caractère des enfans, ce qui serait ne rien dire, à force de dire vrai; mais comme la plus importante de toutes, et jusqu'à un certain point, comme nécessaire pour atteindre ce but. Une affection fondée sur des rapports de ressemblance et d'égalité de situation lui paraît celle où doivent le plus certainement naître et se fortifier le plus facilement les idées et les habitudes de justice, et par suite les idées et les habitudes de désintéressement et de générosité. Il résulte de là que le cas le plus favorable pour l'éducation domestique, est celui où plusieurs enfans (les plus rapprochés qu'il soit possible par l'âge) partagent la tendresse et les soins paternels; mais ce cas, loin de pouvoir être considéré comme le cas universel, est à peine le plus ordinaire; et l'on sent bien tout ce qui suit d'affligeant et d'embarrassant de l'opinion avancée, ou, pour mieux dire, de la vérité établie par Mlle P. M. Je ne sais, mais il me semble que l'on pourrait, sans beaucoup de travail, tirer de cette vérité des argumens sans réplique pour prouver la nécessité de perfectionner l'éducation publique pour les filles.

Il me reste à peine l'espace de placer quelques mots sur un morceau de la même série que les précédens, inséré dans le N° IX des Annales. Il mériterait cependant d'être analysé avec soin, ne fût-ce que pour être plus exclusivement relatif que les autres à l'éducation des filles. Il y est question d'examiner si les *bals d'enfans* sont un divertissement convenable ou dangereux. Mlle P. M. rapporte sur cette question l'avis de mistriss Hannah More qui, dans un ouvrage sur l'éducation dont le succès a été prodigieux en Angleterre, regarde l'invention des *bals d'enfans* comme une triple conspiration contre l'innocence, la santé et le bonheur de l'enfance. On trouvera cette sentence bien modérée, en la rapprochant du principe fondamental dont elle émane. Ce principe, c'est qu'il faut regarder les enfans, non « comme » des êtres innocens dont les petites faiblesses méritent

» peut-être quelques corrections, mais comme des êtres » qui apportent dans le monde une nature corrompue et » de mauvaises dispositions. » Pauvres enfans ! se contente de s'écrier M[lle] P. M., après avoir cité ce principe. Quant à elle, elle réduit la question à des termes beaucoup plus simples, et il est à peine besoin d'ajouter, beaucoup plus vrais : elle admet d'abord, comme à-peu-près impossible, qu'un enfant dont les parens vivent, comme l'on dit, dans le monde, n'entendent jamais parler de *bals*. Il est également impossible qu'ils ne se les figurent comme un divertissement merveilleux, et ne désirent de toute leur ame d'y assister. Cela posé, elle demande quel inconvénient il peut y avoir à détruire leur illusion en les menant s'ennuyer une fois, deux fois, ou plus, s'il le faut, à ces divertissemens imaginés comme si désirables ? car c'est-là ce qui doit leur arriver au *bal*, et avec d'autant plus de certitude, qu'ils seront mieux élevés chez eux.

L'intention d'indiquer, le moins vaguement que cela se pouvait, l'objet principal de quelques-uns des articles les plus intéressans et les plus originaux des *Annales de l'Education*, m'interdit le plaisir de m'arrêter à ce que ces mêmes articles présentent de caractérisque et de distingué dans les détails et dans la forme. Je me borne, à regret, à dire ce qu'il eût été facile de prouver : c'est qu'il n'est aucun de ces morceaux où ne brille une grande justesse, en même tems qu'une singulière finesse d'esprit, et où l'on ne soit à chaque instant frappé de la plus heureuse facilité à rendre une idée principale par une foule de traits ingénieux et concis, dont il semble qu'un seul aurait suffi à l'exprimer toute entière. J'y désirerais seulement un peu plus d'attention à désigner, autant que cela se peut, les périodes d'âge auxquelles sont spécialement applicables des observations ou des conseils qui, pour conserver toute leur importance et toute leur vérité, ont besoin d'être circonscrits. On relèverait peut-être aussi, dans ces articles, quelques défauts de méthode. Les idées n'y sont pas, ce me semble, assez constamment disposées dans l'ordre où elles naissent les unes des autres, et où elles se prêteraient réciproquement le plus

de force et d'évidence. Les développemens et les accessoires n'y sont pas toujours non plus assez distinctement groupés autour du principe ou de l'observation fondamentale dont ils sont destinés à faire ressortir la vérité ou l'importance. Le style de Mlle P. M. mériterait aussi d'être considéré et loué à part. Il réunit généralement la finesse et la vivacité à la correction, à la propriété tant des mots que des tours. On y sent, avec plaisir, cette justesse de ton qui tient à je ne sais quelle convenance délicate entre les expressions et les choses, et qui n'est pas seulement une preuve du goût de l'écrivain, mais une sorte de garantie de sa sincérité. J'ai cru seulement y trouver un peu trop de facilité à tomber dans des expressions plus familières que ne l'exige le naturel.

(La suite à un prochain Numéro.)

LITTÉRATURE ANCIENNE.

(Seconde lettre aux Rédacteurs.)

MESSIEURS, lorsque je vous écrivis la lettre que vous avez eu la bonté d'insérer dans votre N° du 28 décembre, lorsque je prenais la liberté de vous demander compte de l'oubli où vous laissiez depuis dix-huit mois un *Tibulle* allemand, je ne me doutais pas que j'allais encourir moi-même un reproche du même genre. En effet, à peine votre numéro avait-il paru qu'un de mes anciens amis, aussi zélé pour la littérature allemande que je puis l'être pour la poésie latine, vint me trouver et me demanda assez brusquement pourquoi, en vous rappelant la traduction allemande de Tibulle par M. Voss, imprimée à Tubingue il y a dix-huit mois, je ne vous avais rien dit de celle du docteur Koreff imprimée six mois plus tôt dans notre capitale? A cette question, je demeurai stupéfait : mon ami attendit un moment que je rompisse le silence, mais, lorsque j'allais en effet l'interroger lui-même sur le Tibulle en question, il perdit patience, et tirant de sa poche une fort belle brochure in-4°: je vois, dit-il, que vous doutez; voilà de quoi dissiper vos doutes. Lisez d'abord le premier titre! et je lus (en allemand): *Les Poëtes élégiaques des Romains, traduits par le docteur Koreff*. Lisez le second! et je lus de même :

Œuvres de Tibulle, etc. *A Paris, chez Fr. Schoell, rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois*, 1810.... Vous voilà convaincu, me dit mon homme, je vous laisse; c'est à vous maintenant à réparer votre oubli.

Vous sentez bien, Messieurs, que je m'empressai d'examiner de plus près ce bizarre phénomène. La traduction en vers allemands d'un poëte latin, imprimée à Paris et non à Berlin ou à Vienne, et inconnue des gens de lettres et peut-être des libraires parisiens : il y avait là quelque chose de singulier dont je voulais démêler les causes. Je ne fus pas long-tems à m'expliquer la première singularité de ce fait. Je supposai que le docteur Koreff avait habité Paris; je pensai qu'il avait pu y faire imprimer son ouvrage pour en soigner la correction, et dans le dessein de faire ensuite passer la plus grande partie de l'édition en Allemagne; et cette explication me satisfit. Mais il y a aujourd'hui tant de gens à Paris qui savent très-bien la langue allemande, la littérature allemande est cultivée ou exploitée par tant d'auteurs ou de traducteurs, les journaux s'occupent même avec tant de soin de nous donner les nouvelles littéraires de l'Allemagne, que je ne pus m'expliquer aussi vîte l'obscurité où est restée la traduction du docteur Koreff. Il me semblait que nous aurions dû recevoir de Leipsick la nouvelle de son impression à Paris, comme autrefois on apprit à Rome par la voie de Paris que le père du cardinal Mazarin était mort à Rome. Je soupçonnai que l'auteur pouvait bien n'être pas tout-à-fait innocent de l'oubli qui pèse sur son ouvrage; je lus son avertissement et sur-tout sa vie de Tibulle, et je ne tardai pas à me convaincre de la justesse de mes soupçons. Vous ne sauriez vous faire une idée, Messieurs, de toutes les belles choses qu'on y trouve. Dès la seconde page, au lieu de nous dire que Tibulle, chevalier romain, était au-dessus du besoin par ses richesses et par sa naissance, le docteur Koreff écrit « qu'il avait été placé par le sort à une hauteur d'où il pouvait considérer la vie dans cette tranquille contemplation qui convient à un poëte, et d'où il n'était point forcé d'agir en aveugle, entraîné dans le tumulte qui emporte le peuple à son insu. » Tibulle était beau, ajoute son interprète, et un écrivain ordinaire s'en serait tenu là, mais le docteur observe avec une profondeur peu commune que *sa beauté l'annonçait déjà au peuple comme un favori des Dieux*.

Vous remarquerez cependant, Messieurs, qu'ici la profondeur n'ôte rien à la clarté de la pensée; mais bientôt

l'auteur s'enveloppe de cette obscurité qui annonce le grand écrivain. « La vie de notre poëte, dit-il, fut une solennisation de la vie, tranquille et pleine de jouissances, un beau crépuscule après la journée laborieuse d'une nation. »

Je ne sais ce qui vous frappera le plus dans le passage suivant, tant il réunit de qualités merveilleuses ! Le docteur Koreff vient de dire que Tibulle aima en poëte, qu'il eut tour-à-tour pour muses Delie, Némesis et Néèra. « Mais, ajoute-t-il, le changement chez lui ne fut point la vacillation d'une affection expirante qui combat pour prolonger encore de quelques instans son existence malade par le simple attrait excitant de la nouveauté. Ses sentimens toujours jeunes et toujours brûlans, nous font croire qu'un penchant d'un ordre supérieur vers un idéal de l'amour encore peu connu de son tems, ne lui permit jamais de trouver dans ses liaisons une satisfaction complète, le força à la chercher sans relâche et à se donner peut-être l'apparence de l'inconstance, sans la mériter. » Et deux lignes plus bas, le docteur observe que le sentiment qui règne dans les élégies de Tibulle pourrait bien n'avoir été qu'*un pressentiment de ce génie de l'amour qui n'a été prononcé clairement par l'humanité que beaucoup plus tard*.

Mais je m'arrête dans mes citations, car je m'aperçois, Messieurs, qu'elles produisent dans votre esprit les *vacillations d'une attention expirante que l'attrait même de la nouveauté ne réveillerait plus*. Je vous en ai d'ailleurs assez traduit pour que vous jugiez des dispositions avec lesquelles un prosateur tel que le docteur Koreff s'apprêtait à traduire les vers d'un poëte aussi tendre, aussi touchant, aussi naturel que Tibulle, et pour que vous deviniez aussi bien que moi pourquoi son travail n'a pas eu plus de succès. J'ajouterai seulement que sa traduction est faite dans les principes rigides de M. Voss, et que celle du maître ayant paru peu de tems après celle du disciple, cette circonstance a dû contribuer encore à faire négliger celle-ci.

Cependant, puisqu'à la prière de mon ami le *germanique* j'ai pris le parti de vous l'annoncer, je ne crois pas devoir terminer ma lettre sans la considérer un instant sous les rapports philologique et typographique. Sous le premier il y a plus de bien que de mal à en dire. Le docteur Koreff, sans prétendre à donner un nouveau texte de

Tibulle, ne s'en est pas tenu servilement aux éditions de ses prédécesseurs ; il a choisi, et souvent avec discernement, entre le texte de Scaliger et celui de M. Heyne. Ses notes sont en petit nombre, et l'on y trouve de l'érudition et du bon sens ; mais il n'y propose aucune conjecture nouvelle ; il adopte l'opinion de M. Heyne sur le quatrième livre, et ne trouve, comme lui, dans Lygdamus que la simple traduction du nom de famille de Tibulle. Vous voyez, Messieurs, combien ces notes ont peu d'intérêt après celles de M. Voss, dont j'ai eu l'honneur de vous parler dans ma première lettre.

Sous le rapport typographique, cet ouvrage mérite d'être cité avec distinction. L'exécution en est très-belle, et l'*errata* n'indique que six fautes dans le texte latin. Elles sont plus nombreuses dans la traduction et dans les notes, mais peut-être ne le sont-elles pas plus que si l'ouvrage eût été imprimé à Leipsick ou à Berlin. Enfin, Messieurs, pour satisfaire mon ami le zélateur de la littérature allemande, et pour rendre hommage à la vérité, je dirai que cette édition de Tibulle, malgré les défauts de la traduction et le ridicule des pièces préliminaires, mérite une place dans les bibliothèques d'amateurs, et par sa singularité, et par la beauté de son exécution typographique, et enfin comme donnant un texte de Tibulle aussi bon peut-être que celui de M. Heyne, et qui sera préférable à tous les autres jusqu'à ce que M. Voss ait donné le sien.

J'ai l'honneur d'être, etc. ***.

EXTRAIT D'UNE DISSERTATION SUR LE ROMAN.

Je ne parlerai en aucune manière des romans qui n'ont d'autre effet que d'amuser, ou de ceux dont les auteurs n'ont eu pour but que de remplir quelques tomes. Le roman qui peint la société humaine, qui montre les diverses faces de la vie, les résultats des passions et les conséquences réelles des choses, le véritable roman serait seul un sujet très-étendu, puisqu'un bon livre en ce genre est un livre utile et important ; mais l'abondance même d'une telle matière annonce que je ne prétends pas la traiter dans un espace étroit, et que je ne veux ici présenter, sur cet objet, qu'un petit nombre de considérations particulières. Ce fragment sera incomplet sous tous les rapports ; mais si l'on doit prendre peu d'intérêt à des réflexions dénuées

d'ensemble, on peut néanmoins s'y arrêter dans un de ces momens où il n'est personne qui n'ouvre un volume au hasard pour en voir deux pages, sans connaître ce qui précède, sans s'inquiéter de ce qui suit.

Il existe tant de romans dont la morale est nulle ou corrompue, et tant d'autres où elle est erronée, qu'un roman passe pour bon dans ce sens, lorsqu'il n'est point essentiellement immoral. Ce n'est pas assez pourtant, et s'il convient peut-être de tolérer tout livre qui ne peut nuire, l'on ne doit estimer que les ouvrages utiles. Un roman diffère beaucoup, sans doute, d'un traité de morale; cependant il peut contenir des leçons aussi grandes et des principes non moins sages. Un tel livre pourrait être également rempli de vues excellentes, soit qu'il montrât l'homme tout entier, en quelque sorte, ou que seulement il présentât le développement d'une maxime, et ne fît sentir que les modifications et les suites particulières de telle ou telle affection de l'ame.

Ce dernier genre n'est peut-être pas moins recommandable : ses résultats particuliers ont même quelque chose de plus frappant, et laissent sans doute un souvenir plus distinct. *Caleb Williams* est un chef-d'œuvre en ce genre. Les suites des passions vicieuses étaient connues, on avait aussi parlé des crimes ou des ridicules de l'orgueil; mais ce fut une idée belle et neuve de peindre le danger de ce qui pouvait encore séduire une grande ame, et de la prémunir contre les prétentions exagérées de l'honneur, contre la passion inconsidérée de la vertu même. Cette manie chevaleresque de Falkland est moins comique que celle de Don-Quichotte, mais elle peut être aussi funeste, et il n'était pas moins à propos de la combattre. Doué de qualités admirables, Falkland est poussé dans le crime par le besoin trop impérieux d'être admiré. De degrés en degrés, le louable désir de l'approbation publique l'entraîne à mettre les mots à la place des choses, et à préférer un bien accidentel, l'opinion des hommes qu'on peut tromper, à un bien nécessaire, le témoignage de ce juge intérieur sur lequel le mensonge et l'artificieuse vraisemblance ne peuvent rien. A cette considération principale, l'auteur de Caleb-Williams en a joint d'autres dont l'utilité n'est pas moins sensible. Les évènemens dont Caleb est long-tems la victime, lui fournissent l'occasion de s'élever contre les abus que les lois si vantées de son pays ne préviennent point, et qui même ont quelque chose de plus choquant

sous une constitution dans laquelle un plus grand nombre d'individus pourraient travailler à les détruire. Une indifférence inexcusable pour la vraie prospérité publique se cache donc sous les grands mots de ce patriotisme qui se réduit souvent aux secrètes sollicitudes d'un intérêt mercantile. Ces vices profonds dans les lois, dans la jurisprudence de l'Angleterre, feront sans doute répéter que les abus sont inévitables (c'est l'éternel propos de l'insouciance) , mais ils montrent à des esprits meilleurs tout ce qui reste encore à faire pour que la partie du monde la plus florissante, l'Europe, soit enfin délivrée de tant de maux que l'ordre de la nature permet seulement, et que la sagesse humaine devrait prévenir.

On pourrait également distinguer dans les héros de roman qui paraissent être proposés comme des modèles, ceux qui donnent seulement l'exemple d'une vertu particulière, et ceux qui doivent réunir les qualités essentielles, ou que l'on présente comme des hommes extraordinaires à tous égards. Parmi ces derniers on cite *Grandisson*. C'est, je l'avoue, un homme en qui tout paraît bon, et qui fait tout bien : mais ceux qui le trouvent constamment admirable, unique, étonnant, vont plus loin, je pense, que Richardson n'a prétendu lui-même. Une vertu héroïque surmonte de grandes et de nombreuses difficultés. Le personnage que l'on regarde comme un modèle parfait, doit avoir subi les importantes épreuves d'une extrême prospérité, ou d'une extrême adversité. Il faut que sans jamais avoir été séduit par le mouvement rapide d'une heureuse fortune, ou découragé dans les revers par l'apparente inutilité des vertus, il ait conservé des principes inflexibles et une ame inaltérable. Grandisson n'eût pas succombé, dira-t-on ; cela se peut, mais on l'ignore. Son rôle est beau, mais il n'est jamais fort difficile à soutenir, et tout lui est favorable sans élever sa destinée à cette hauteur où tant de têtes se troublent. Le cours des choses l'invite le plus souvent à se conduire en homme sage; il n'a besoin que d'une manière de voir très-estimable, mais nullement extraordinaire, qui l'affermisse dans les dispositions heureuses qu'on lui suppose. Si Richardson a voulu, comme je le crois, proposer un exemple qui n'eût rien d'inimitable, il a fait ce qu'il voulait faire, et ce qu'il était bon de faire : mais je pense aussi qu'on peut rencontrer sans beaucoup de peine un Grandisson, que ce chevalier est plus *accompli* que réellement admirable, et que beau-

coup d'hommes qu'on ne remarque point, ou qui ne réunissent pas autant de qualités brillantes, ont fait, jusque dans les conditions les plus communes, des choses plus difficiles.

Quoique les suggestions enivrantes d'une haute prospérité soient aussi dangereuses pour la raison que la fatigue d'un malheur opiniâtre, c'est sur-tout en considérant l'homme dans de longues infortunes que l'on sentira facilement combien les idées vulgaires dénaturent les choses. Chez la plupart des lecteurs, c'est l'imagination qui juge. Dans un roman, dans une tragédie, dans toute composition qui met des personnages en scène, on ne calcule point, d'après leurs caractères et leur vraie situation, l'étendue de leurs misères, la difficulté de la lutte et le mérite de la persévérance; mais, ébloui par l'éclat des premiers rangs, on déplore davantage les chagrins de ceux qui les occupent, et dans ces récits imaginaires, comme dans l'histoire des faits réels, l'on verrait sans émotion les longs ennuis, les peines amères du plus vénérable des hommes, s'il n'avait point à parler des grandeurs qui lui étaient promises, des hauts faits de sa jeunesse, et des événemens célèbres qui changèrent ses destinées. Ainsi le hasard décide des choses même que la raison devrait seule apprécier; ainsi la vaine apparence entraîne les jugemens des hommes; ainsi, plus la vertu est difficile, moins elle est estimée, plus le malheur est grand, moins il est plaint, et parce qu'il fut sans mélange, il restera sans consolation.

Si l'on considérait mieux l'ensemble de la vie, l'on verrait au contraire dans les biens perdus un dédommagement dont il reste toujours quelque chose, et qui, loin d'ajouter encore à l'infortune, peut en adoucir les effets, en ôtant à l'indigence ce qu'elle aurait d'abject, en perpétuant dans cette obscurité même, l'éclat des souvenirs, et en conservant une ancienne teinte de grandeur aux actions les plus simples. Je plains sans doute le vainqueur des *Barbares*, dépouillé, mutilé, errant au milieu des provinces qu'il sut défendre, et disant dans l'Italie pleine de son nom, *date obolum Belisario duci;* mais je plaindrai davantage celui qui éprouve la même misère sans avoir éprouvé la même fortune, et qui aurait pu prétendre aux mêmes succès si tout pouvoir de faire des choses bonnes, ou des choses glorieuses, ne lui eût été constamment refusé. Aux monarques qui ne règnent plus, j'oppose les hommes faits pour régner, mais à qui rien n'est

offert, et que le sort voulut détrôner dès leur naissance. S'il n'est accordé à personne de ne rencontrer sur la terre aucune affliction, celle où du moins on peut conserver une noble attitude a certainement quelque chose de désirable. Il est beau d'être malheureux sous le diadême, ou en conservant la pompe d'un nom illustre, des ressources, de la force, des espérances. Aisément alors on soutient avec dignité les atteintes d'une fortune contraire. Elle est facilement héroïque, cette lutte, toujours imposante, qui nous rend sûrs des regards attentifs ou respectueux des témoins de nos douleurs; mais, souffrir dans le silence, et ressentir de vastes besoins que nul ne soupçonne; mais avec une ame élevée que tout le monde méconnaît, et de justes prétentions que rien d'extérieur n'autorise, concevoir les idées les plus grandes, et ne pouvoir opérer les choses les plus simples; mais observer les inadvertances ou la faiblesse de ceux qu'une vaine prospérité charge d'un rôle qu'ils ne sauraient comprendre, et rester devant eux, oisif spectateur du mal qu'ils tolèrent, ou de la folie qu'ils propagent; mais, dans cette impossibilité d'agir, mériter, aux yeux de tous, d'être confondu parmi les plus faibles des hommes, et n'être pas même cru capable de parvenir à un but que l'on dédaignerait; conserver des affections profondes, et toute l'énergie de la pensée au milieu du vide où l'on est retenu; livrer à des sollicitudes misérables une ame à qui les grandeurs n'eussent pas suffi; voir le tems s'écouler dans cette détresse uniforme; vieillir sous un ciel étranger, dans une terre ennemie, et consumer ainsi, sans consolation comme sans attente, les années irréparables, c'est-là une infortune réelle, une épreuve difficile, et néanmoins ce n'est pas tout ce qu'un homme pourrait souffrir au milieu des avantages apparens et des promesses de notre industrie prodigieuse.

Le Ministre de Wakefield est étranger à cette dernière supposition. Ce n'est point un homme extraordinaire, on n'aperçoit dans ses traits qu'une nuance presqu'imperceptible du beau idéal, on y trouve même quelque faiblesse; mais c'est un tableau précieux par la vérité de l'expression; et cet homme de bien qui, dans un âge un peu avancé, semble s'affermir sous le poids des malheurs inattendus, et qui, sans même en espérer aucune gloire, persévère dans sa résistance, offre une leçon assez belle et assez simple pour trouver souvent une utile application. Sous ce rapport essentiel, je préférerais ce roman à celui de Grandisson, qui néanmoins peut lui être supérieur à d'autres égards.

Mais les dégoûts de l'adversité forment-ils le plus redoutable écueil de la morale, et de cette vertu qui dans l'imperfection de nos mœurs nous réduit à combattre en nous l'impulsion naturelle afin de suivre la nature mieux interprêtée? n'y aurait-il pas des écarts plus dangereux dans les voies mêmes de la prospérité, où l'on croirait marcher facilement, et ne trouverions-nous pas alors des difficultés secrètes plus multipliées peut-être et plus rarement surmontées? Cette question que plusieurs moralistes ont reproduite, me paraît insoluble si l'on ne distingue point les caractères; et cela précisément parce qu'on pourrait, en les distinguant, la décider sans peine, et parce que les uns n'ont pour ainsi dire à craindre que d'être séduits ou surpris, tandis que les autres ont sur-tout à redouter la lassitude et le découragement. Sans m'expliquer ici davantage, et sans déterminer les inclinations et les facultés qui rendent plus propre à supporter l'affliction, ou à résister au plaisir, à se défendre des prestiges ambitieux, ou à trouver en soi des ressources dans les situations les plus désastreuses, j'observerai que nul encore, dans les héros anciens de l'histoire ou du roman, ne me paraît avoir fait sur la terre tout ce qu'on y pourrait faire; que dans le silence même des passions, le bonheur trompe, et parvient à dénaturer les principes; que divers résultats des lois générales fournissent des *données* spécieuses, mais fausses, sur la manière d'exercer une grande puissance; qu'il est de la nature universelle de produire toujours, mais qu'il est de l'homme de s'attacher souvent à éviter; que si les êtres impassibles se développent avec éclat et surabondance, des êtres périssables ont pour premier besoin des abris contre les douleurs; que l'indifférence morale qui convient aux choses ne convient point aux hommes, parce que toute immoralité retombe sur eux; que si le monde physique doit se maintenir tel qu'il est, le monde humain, soumis à la raison, doit être perfectionné par le génie d'un grand homme; que si enfin le Cyrus de Xénophon et le Télémaque de Fénélon méritent toute la célébrité dont ils jouissent, il n'en est pas moins vrai que le modèle dont j'aurais presque osé tracer quelque image, différerait de Cyrus en beaucoup de choses, que sans rien faire de romanesque il exécuterait ce que l'âge ou la situation de Télémaque ne lui permettait pas d'entreprendre, et qu'ainsi le modèle parfait reste encore à peindre.

Par M. DE SEN**.

VARIÉTÉS.

Traduction d'une lettre insérée dans le Journal du Capitole, *le* 14 *décembre* 1811.

Messieurs, un tableau de M. Lethière, directeur de l'Ecole impériale des Beaux-Arts, représentant la condamnation des fils de J. Brutus, et qui se voit à la Trinité-du-Mont, a donné lieu à un article inséré dans votre feuille du 20 novembre. L'auteur en parle avec éloge, mais trop sommairement : ce n'est guère que l'exposé du sujet et quelques réflexions générales sur une production qui, étant le fruit d'une longue méditation, mérite un examen plus détaillé.

L'ouvrage d'un maître est une leçon pour les jeunes artistes qui aspirent à devenir maîtres à leur tour dans une carrière difficile.

Je ne m'étendrai point en un éloge vague et insignifiant qui ne doit pas plus flatter un artiste qu'une critique bannale qui ne démontre rien, ne doit le chagriner : l'un et l'autre sont aussi faciles à faire, qu'inutiles pour un auteur et pour le public.

Un sujet tiré de l'histoire romaine devient d'autant plus intéressant chez nous que c'est le lieu de la scène.

Un peintre qui aurait représenté la hache levée sur la tête des coupables, n'eût produit qu'un mouvement d'effroi, un spectacle sanglant dont on eût aussitôt détourné les yeux. C'est ainsi que quelques peintres avaient déjà traité ce sujet, et l'auteur lui-même, dans sa première conception, avant la maturité de son talent, avait suivi cette impulsion. Mais enfin, d'une scène qui semblait ne pouvoir être que terrible et sinistre, il a, par une disposition plus heureuse, su nous faire éprouver un sentiment touchant, une émotion qui peut se prolonger sans attrister.

Tout ce qui est du ressort de l'histoire n'est pas toujours admissible sur la scène et sur la toile. Le peintre, comme le poëte, doit mettre à profit ce précepte d'un ancien :

. . . . Multaque tolles
Ex oculis, quæ mox narret facundia præsens.

Ce qu'a élégamment traduit l'illustre poëte français, Boileau :

. . . . . Il est des objets que l'art judicieux
Doit offrir à l'esprit et reculer des yeux.

Un des coupables a subi sa peine ; on l'emporte, il va disparaître. Une action consommée ne fixe plus l'attention : elle se reporte toute

entière sur Brutus et le fils qui lui reste. On intercède pour ce malheureux dont la jeunesse atténue le crime. C'est ce que chacun semble dire par des expressions et des gestes différens. Tous voudraient lui pardonner. Son juge inattentif à ce qui l'entoure, fixe et immobile, plus combattu par les mouvemens de son propre cœur que par les prières qu'on lui adresse, paraît indécis : on ne sait quel arrêt va sortir de sa bouche ; il peut céder au sentiment paternel, tout l'y invite. La patrie à laquelle il s'immole voudrait, pour prix de sa vertu, le dispenser de la moitié du sacrifice qu'il lui fait.

Telle est la situation éminemment pathétique que le peintre a choisie ou plutôt créée ; et il la développe aux yeux du spectateur de manière à lui faire partager les sentimens dont ses personnages sont animés. On prend une part sincère à la scène, et sans doute quiconque ignore le trait historique, demande, s'informe quel fut le sort de l'intéressant coupable pour lequel il vient de s'attendrir.

Si maintenant j'examine l'ouvrage dans chacune de ses parties, je dirai d'abord, quant à l'effet général, à ce premier aspect qui précède l'examen, l'auteur le produit au moyen d'un ciel en rapport avec son sujet. Une teinte austère et ferme convenait à la scène. Elle a donc lieu dans un de ces momens où un orage semble se préparer. Ce parti d'effet poétique et pittoresque, donne au peintre la liberté de répandre la lumière et l'ombre où il lui convient, sans choquer la vraisemblance. Il en dispose à son gré, et il obtient, en attirant plus particulièrement l'œil sur son groupe principal, l'intérêt prédominant qu'il doit avoir. Des lumières accidentelles et subordonnées, répandues sur les autres parties du tableau, n'appellent qu'une attention secondaire.

Il serait difficile de se rendre exactement compte de l'état de l'architecture au tems de J. Brutus. On peut conjecturer qu'elle était dans le goût des Etrusques, chez qui les premiers Romains puisèrent leurs arts. Ainsi l'artiste a encore été, jusqu'à un certain point, le maître de cette partie de sa composition. Il lui suffisait de caractériser Rome par un point principal. Il fait naître l'idée du Capitole par une disposition qui a quelque rapport avec ce qu'on voit encore aujourd'hui, et qui ne s'éloigne peut-être pas beaucoup de ce qu'il a pu être. Son architecture offre des lignes simples et nettes, soutenues par une portion de paysage qui en sauve la sécheresse et donne de la profondeur au tableau. On sait combien le fond peut aider ou nuire à l'effet d'une composition. Cette entente générale qui fait valoir une partie par l'autre, annonce l'homme qui a observé la nature dans ses effets et étudié toutes les parties de son art.

Considérant ensuite la disposition des figures qui forment le groupe principal, je trouve qu'elles se placent, se lient et se contrastent sans effort, pour ainsi dire sans art, ce qui est précisément le but de l'art. La scène se déroule et s'explique d'elle-même.

Le jeune homme, dans l'attitude modeste d'un coupable, semble avouer son crime : mais son abattement ne va point jusqu'à la faiblesse; ses amis qui s'empressent autour de lui se flattent encore qu'il a quelque chose à dire pour sa défense : d'autres, pressant les genoux de Brutus, implorent sa clémence. Ce malheureux père, victime volontaire d'un rigoureux devoir, n'a-t-il donc pas assez à lutter contre lui-même? Ces épisodes qui naissent du sujet en augmentent l'intérêt.

Qu'il me soit permis de fixer un moment l'attention sur le personnage principal, et d'adresser à l'auteur un éloge particulier sur cette figure.

Brutus immobile, sans aucun geste apparent, par un mouvement purement machinal, puisé dans la nature, a une main étroitement fermée. De l'autre, il s'appuie, en serrant par une sorte de crispation, le siége sur lequel il est assis.

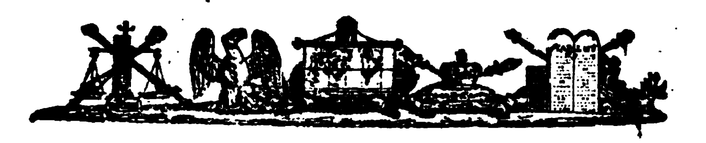
Mais que dirai-je de la tête? Jamais expression plus difficile à rendre ne le fut peut-être avec autant de succès : et j'oserai le dire sans crainte d'être démenti par l'auteur, ici son talent a été secondé par une de ces heureuses inspirations qu'on ne fait pas renaître à son gré. C'est pour ainsi dire un coup de fortune, une de ces rencontres bien rares dont il me semble que l'auteur a dû se féliciter.

Collatinus, par un mouvement qui marque la différence de son caractère, la tête à demi voilée de sa toge, semble présager la résolution de Brutus, qu'il est loin d'approuver.

Je m'étendrais trop si j'entrais dans plus de détails. Le public a confirmé d'avance les éloges que l'ouvrage de M. Lethière m'a suggérés.

Je terminerai par une observation générale.

Un sujet romain exécuté à Rome vingt ans après y avoir été conçu, doit peut-être à ces circonstances le style et le caractère que le peintre y a imprimés. Le génie est de tous les pays : mais à Rome, les lieux, des monumens respectables, les souvenirs qu'ils font naître, les sites, le ciel même, enfin la physionomie du peuple dont le caractère n'est point effacé, tout concourt à nourrir les idées et le talent d'un artiste en lui offrant à chaque pas ce que pour de pareils sujets il ne saurait trouver que dans un pays aussi bien favorisé de la nature.



POLITIQUE.

On ne peut encore rien ajouter aux notions déjà trop peu précises reçues de Hongrie sur les négociations de Giurgewo. Le général russe, dit-on, est à Bucharest, où les plénipotentiaires turcs seraient attendus. Pendant ce tems, un corps de douze mille turcs se serait approché de Rudschuck, et le grand-visir aurait déclaré avoir un assez grand nombre de troupes pour ne pas craindre d'opposer la force à la force, dans le cas où les négociations viendraient à être rompues. Les succès remportés sur les Serviens par le pacha de Bosnie auraient été publiés à Constantinople, et ils y auraient produit la sensation la plus vive. Voilà à quoi se bornent les renseignemens reçus, et l'on voit qu'ils ne soulèvent en rien le voile répandu depuis long-tems sur cette partie du théâtre des événemens politiques.

A Vienne, les impôts de 1812 ont occupé le ministère, pendant que la diète de Presbourg continue ses opérations toujours enveloppées du même mystère. On parle d'un nouvel emprunt qui serait réparti sur les biens fonds à-la-fois et sur les commerçans.

Le cours de Russie a éprouvé une amélioration sensible. A l'époque du 20 décembre, il était sur Paris à 130 cent.; sur Amsterdam, à 13 stavers; et sur Hambourg, à 12 schellings. Le froid s'était déclaré à la même époque avec assez de vivacité. Les nouvelles de la Baltique ne parlent que des effets désastreux éprouvés par les bâtimens anglais battus du coup de vent, et des pertes qu'ils éprouvent de la part des corsaires danois lorsque la tempête les sépare des convois dont ils faisaient partie. Le roi de Saxe est de retour à Dresde. A Munich, l'organisation de l'armée est l'objet du travail du cabinet; diverses assignations nouvelles ont été données à plusieurs officiers généraux. A Cassel, on poursuit le procès du furieux qui a assassiné le malheureux comte Morio.

Nous n'avons encore que des détails très-succints sur l'ouverture du parlement anglais, mais enfin sa première séance a eu lieu le 7 janvier. L'ouverture s'est faite par le

lord chancelier, au nom du prince régent. Le discours émané du trône n'est pas encore connu; on sait seulement que la proposition de l'adresse d'usage a été vivement combattue. Sir Francis Burdett a été dans la chambre des communes l'organe du parti anti-ministériel. Lord Grenville s'est aussi déclaré contre les ministres dans la chambre des pairs.

Lord Cochrane a combattu la proposition de l'adresse en fondant son opposition particulièrement sur la conduite du ministère dans la guerre d'Espagne et dans les affaires de Sicile. M. Whigtbread a envisagé la question dans les rapports des intérêts politiques et commerciaux de l'Angleterre; il a sur-tout envisagé avec effroi l'idée d'une guerre prochaine avec l'Amérique, et si cette guerre éclate, il en appelle la responsabilité sur un ministère qui a provoqué le cri de résistance dont l'Amérique retentit aujourd'hui. Le général Tarleton a parlé en homme du métier, et s'est sur-tout attaché à attaquer les opérations militaires dont le lord Wellington suit l'exécution dans la péninsule espagnole.

Lord Grenville a démontré que tout ce qu'il avait cru devoir prédire l'année dernière, en combattant le système des ministres, s'était très-malheureusement réalisé; il annonçait que le système de domination affecté par l'Angleterre, augmenterait le pouvoir de la France, et le fait est arrivé; il avait prédit qu'en maintenant les ordres du conseil le commerce et l'industrie anglaise souffrirait des pertes irréparables, et le fait est arrivé; qu'en maintenant la guerre sur le continent, et en hasardant à-la-fois diverses entreprises dont la moins téméraire ne peut avoir pour résultat qu'une ruine certaine, l'Angleterre s'épuiserait d'hommes et d'argent, et le fait est arrivé. Lord Grenville a demandé combien d'années encore le parlement serait tenu de voter des remercîmens pour une conduite qui compromet à un si haut degré les intérêts, la sûreté et l'existence de l'Angleterre.

Le comte de Liverpool a parlé dans le même sens. Le comte Grey a exposé la situation politique et commerciale de l'Angleterre; il a demandé d'abord s'il était possible de se faire une idée d'une situation plus alarmante sous les deux rapports, et ensuite à qui il fallait l'attribuer. Les conclusions de l'orateur contre l'adresse ont assez fait entendre quels remercîmens il pense que les ministres ont mérités.

Lord Holland, sans s'écarter de la question de l'adresse, a élevé une discussion d'une haute importance, celle de la médiation du gouvernement anglais entre les colonies espagnoles et la métropole.

Lord Wellesley a répondu que déjà cette médiation aurait produit des effets salutaires, si les distances avaient permis de suivre ces affaires avec toute la célérité désirable, et si l'ignorance, les préjugés invétérés dans les localités, et les intérêts des monopoles particuliers à telle ou telle contrée, n'avaient opposé des obstacles très-difficiles à surmonter. Une seconde lecture de l'adresse aura lieu dans la prochaine séance; mais dans celle-ci même, lord Liverpool a déjà élevé la voix pour appeler l'attention de la chambre sur l'état du roi. Il a annoncé que le jeudi suivant, il proposerait à la chambre d'interroger les médecins de S. M. Le roi est toujours en effet dans un état d'aliénation complète : les idées religieuses et mystiques sont les seules qui paraissent l'occuper et suppléer chez lui à ses facultés intellectuelles ordinaires. La santé corporelle est bonne, mais sous le rapport de l'aliénation, l'état paraît absolument désespéré. Voici à cet égard une note qui a de l'authenticité.

« On a soumis aux médecins du roi les six questions que voici : 1° Le roi est-il en état de reprendre l'exercice des fonctions royales? 2° Quel est son état actuel, sous le rapport de sa santé, tant corporelle que mentale, comparé avec celui de la première semaine de chaque trimestre, en janvier, avril, juillet et octobre 1811? 3° La probabilité de son rétablissement est-elle plus grande ou moindre actuellement qu'elle n'était à l'époque du rapport du 5 octobre? 4° Y a-t-il des preuves manifeste de l'existence de perception et de mémoire? 5° Désespèrent-ils effectivement du rétablissement de S. M.? 6° Sa maladie doit-elle être considérée comme une aliénation d'esprit positive ou comme un délire?

» Les réponses des médecins ordinaires du roi, et de ceux qui sont chargés de la cure de sa maladie mentale, s'accordent à dire à peu-près que S. M. n'est point en état d'exercer les fonctions royales; que sa santé, tant corporelle que mentale, n'est certainement pas plus mauvaise qu'au 5 octobre, mais qu'il y a moins de probabilité pour son rétablissement; que les preuves de perception et de mémoire sont manifestes, quoiqu'il y ait peu de probabilités pour son rétablissement; ils ne désespèrent pas ab-

solument, attendu que la maladie tient plutôt du délire que de l'aliénation d'esprit. Le docteur Willis seul a répondu à la cinquième question, *verbalement* et par *écrit*, qu'il désespérait du rétablissement du roi. Cependant, après que le rapport, signé par tous les membres du conseil, et par l'archevêque de Cantorbéry, eut été soumis à la reine, le docteur Willis fit connaître à lord Ellenboroug qu'il désirait corriger une faute dans une de ses réponses, et déclara qu'il ne pouvait pas dire qu'il désespérait du rétablissement du roi. Il fallut, pour cet objet, réunir encore le conseil; il se tint le dimanche chez lord Ellenborough, à huit heures du soir. On fit prêter de nouveau serment au docteur. Il déclara ensuite, conjointement avec les autres médecins, qu'il ne désespérait pas *entièrement* du rétablissement du roi, et ce rapport fut inscrit dans le protocole du conseil privé. »

Les feuilles anglaises donnent peu de détails sur les affaires d'Espagne; le dernier paquebot arrivé de Cadix et daté du 1er janvier, annonçait que les Français se disposaient à attaquer Tarifa, qu'on s'attendait à voir tomber cette place en leur pouvoir, malgré les secours qui lui avaient été envoyés. En Portugal, d'où les convois de malades arrivaient continuellement, l'armée était toujours dans ses cantonnemens, et rien n'annonçait prochainement un événement de quelqu'importance. Tout se réunissait au reste pour prouver une mésintelligence sans cesse croissante entre le ministre anglais à Cadix et la régence; les besoins de la régence l'ont déterminée à réclamer du ministre anglais un secours pécuniaire régulier, jusqu'à ce que les arrangemens relatifs à l'Amérique méridionale fussent terminés, sous la médiation du gouvernement anglais; et il ne faut rien autre chose qu'une telle demande pour expliquer un refroidissement et le justifier de la part de l'agent du gouvernement britannique, dont la mission spéciale est bien d'entretenir la guerre et de l'exciter, mais le moins possible d'en soutenir les dépenses.

Relativement à l'Amérique du nord, les mesures suivantes et les dispositions que l'on va connaître sont le seul résultat qu'aient obtenu les prétentions et l'arrogance des envoyés anglais.

D'abord on a saisi à Boston des marchandises anglaises pour une somme considérable, et ensuite voici les résolutions proposées au congrès.

Le comité propose, 1° de compléter immédiatement

l'établissement militaire, ainsi que cela est autorisé par les lois existantes ; 2° de lever sur-le-champ 10,000 hommes de plus pour trois ans ; 3° d'autoriser le président à accepter le service de tous volontaires, jusqu'au nombre de 50,000 hommes, pour s'en servir selon les circonstances ; 4° d'autoriser le président de disposer de la milice toutes les fois qu'il le jugera à propos ; 5° de mettre immédiatement en état de service tous les vaisseaux de l'Etat actuellement non employés ; 6° d'autoriser les vaisseaux marchands appartenant à des citoyens américains à s'armer pour leur défense.

Le rapport du comité se termine par le passage suivant :

« Les Etats-Unis, comme souverains indépendans, réclament le droit de se servir de l'Océan, qui est reconnu pour être le grand chemin des nations, pour transporter sur leurs vaisseaux les productions de leur sol et de leur industrie aux marchés et dans les ports des nations amies, et d'apporter chez eux, pour le retour, des objets selon leur besoin ou convenance, à charge de respecter les droits des puissances belligérantes, tels qu'ils sont établis par les lois des nations. La Grande-Bretagne, au mépris de ce droit incontestable, se saisit de tout bâtiment américain allant ou venant d'un port où son commerce n'est pas favorisé, enlève nos marins, et, malgré nos remontrances, persévère dans ses agressions..........

» Nous avons tout souffert, mais le moment est arrivé où la patience cesse d'être une vertu. La souveraineté et l'indépendance des Etats-Unis, achetées et cimentées par le sang de nos pères, sont un héritage que nous devons transmettre à la postérité. C'est un devoir sacré pour le Congrès de mettre à profit le patriotisme des citoyens, et d'employer toutes les ressources du pays. Par ces secours et avec l'aide de la Providence, nous avons la confiance que nous serons en état d'obtenir la justice que nous avons en vain attendue de nos remontrances, de notre patience et de notre modération »

Le sénat a approuvé et ratifié, lundi, la nomination de M. Monroë à la charge de secrétaire-d'état.

Dimanche dernier, il y a eu grande parade et présentation.

— L'Empereur a institué un ministère du commerce et des manufactures. Il a nommé M. Collin de Sussy ministre de ce département. Le nouveau ministre a été pré-

senté le 16, par S. A. S. le prince archichancelier de l'Empire, au serment qu'il a prêté entre les mains de S. M.

— Le Sénat a réélu membres des commissions de la liberté individuelle et de la liberté de la presse, MM. les sénateurs comtes Abrial et de Richebourg.

— Un décret impérial établit des écoles spéciales pour la fabrication du sucre de betteraves à Douai, à Strasbourg, à Castelnaudari, et une fabrique à Rambouillet.

— Mme la maréchale duchesse de Valmy est morte le 10 de ce mois.

ANNONCES.

Annuaire Forestier pour 1812; suivi d'un Précis des lois et instructions sur l'administration des forêts, jusqu'en 1812; ou Tableau de l'organisation forestière, contenant les noms, grades et résidences des officiers des eaux et forêts, des officiers du génie maritime, chefs d'arrondissemens forestiers, et des officiers de la louveterie, suivi de l'analyse méthodique et raisonnée des lois, arrêts, décisions et instructions en matière de forêts, chasse et pêche; d'un traité de semis et plantations, et d'un calendrier forestier; par M. Baudrillart, premier commis à l'administration générale des forêts, membre de la Société d'Agriculture de Paris. Un vol. in-12. Prix, 2 fr. 50 c., et 3 fr. 25 c. franc de port. Chez Arthus-Bertrand, libraire, rue Hautefeuille, n° 23, éditeur des *Annales Forestières*.

Annuaire Dramatique, contenant la partie du décret impérial du 5 février 1810, concernant la propriété et la garantie des auteurs, le décret impérial entier des redevances à payer à l'Académie impériale de Musique, et l'avis du conseil d'état en date du 20 août 1811 sur le décret du 5 février 1810, les noms et demeures de tous les directeurs, acteurs, danseurs, musiciens, fournisseurs et employés, les dates des pièces et le répertoire de tous les théâtres ou spectacles de Paris, leur travail pendant l'année 1811, la nécrologie dramatique, un calendrier, etc., etc. Ouvrage dédié à Mme Duret-Saint-Aubin, et orné de son portrait d'après nature. — VIIIe ANNÉE. — Prix, 1 fr. 25 c., et 1 fr. 50 c. franc de port. Chez Mme Cavanagh, libraire du Théâtre des Variétés, boulevard Montmartre, n° 2, au second, en face du théâtre.

Les Odes d'Horace, en vers français. Un vol. in-8°. Prix, 4 fr. Chez Lenormant, imprimeur-libraire, rue de Seine, n° 8.



MERCURE DE FRANCE.

N° DXLIX. — *Samedi* 25 *Janvier* 1812.

POÉSIE.

ODE A L'ESPÉRANCE.

Toi qui dans tous les cœurs établis ton empire,
Qui donnes une autre ame à tout ce qui respire,
Et souris en veillant près de notre berceau;
Toi qui nous tends sans cesse, en nos jours de misère,
    Une main toujours chère,
Et nous couvres de fleurs le chemin du tombeau;

Puissante Déité, secourable Immortelle,
Qui bannis loin d'un cœur, à ton culte fidèle,
De nos jours malheureux le triste souvenir;
Et qui, par le pouvoir de tes douces paroles,
    Du présent nous consoles,
Et nous promets toujours un riant avenir;

Aujourd'hui je t'invoque, ô flatteuse Espérance!
Que les dons de Plutus, les honneurs, la puissance,
Soient les désirs brillans des vulgaires mortels!
Moi, je borne les miens au feu d'un beau délire,
    Et, riche d'une lyre,
Je consacre mes chants à tes pompeux autels.

K

Je t'appelle : à mes yeux montre-toi dévoilée,
Viens poser sur mon front ta couronne étoilée,
Accours m'envelopper d'un manteau lumineux ;
Ouvre-moi, dès ce jour, le temple de Mémoire,
Et montre-moi ma gloire
Remplissant l'avenir d'un nom toujours fameux.

Sans tes illusions tout languit sur la terre :
Sans toi le fils de Mars, plein des feux de la guerre,
Sous de sanglans drapeaux mourrait-il engagé ?
Sans toi la gloire est vaine, et sans toi le poëte,
Sur sa lyre muette,
Laisse tomber enfin son front découragé.

Mais avec toi tout vit, tout marche, tout respire.
De nombreux artisans, sous ton utile empire,
Tourmentent et la pierre, et le bois, et l'airain ;
Et satisfaits du prix de leurs travaux vulgaires,
Ces heureux mercénaires
Font retentir l'écho de leur joyeux refrain.

Le laboureur, guidé par ta douce présence,
Au sillon généreux confiant la semence,
Trouve dans son labeur de fertiles plaisirs ;
Et, songeant aux trésors dont l'enrichit l'automne,
En espoir il moissonne
D'innombrables épis qu'ont mûris ses désirs.

Tu donnes au mortel une puissante audace ;
Tu le suis dans les camps, à la cour, au Parnasse,
Tu charmes son exil, tu soulèves ses fers ;
C'est toi qui, t'emparant de son ame agrandie,
Sur ton aile hardie,
Lui fais franchir l'obstacle et vaincre les revers.

Tu prêtais à César une altière assurance :
Il éprouve des flots la perfide inconstance,
Et le nocher tremblant s'abandonne au hasard ;
Mais César toujours ferme, au courroux de Neptune
Oppose sa fortune ;
Le Neptune indomptable est dompté par César.

Du vaisseau de Colomb tu déployas la voile ;
Tu lui fis parcourir, sous ton heureuse étoile,

Des chemins inconnus sur l'abyme des mers ;
Tu remplis son grand cœur de ta chaleur féconde,
Tu lui promets un monde,
Et sa mâle constance agrandit l'univers.

Tu nous fais cependant d'infidèles promesses ;
Tu nous dis : espérez les honneurs, les richesses,
Et nous berces d'erreurs jusqu'à nos derniers jours.
Semblable à la beauté qui se montre légère
Et nous est toujours chère,
Tu nous trompes souvent, mais tu nous plais toujours.

Tu le trompas aussi, le cygne de Sorrente!
Quoi! le Tasse à ses pieds voit l'Envie expirante!
Le Capitole ému l'attend avec orgueil!
Quoi! la gloire l'appelle et ce vainqueur succombe!
La mort le frappe, il tombe,
Et le char triomphal promène son cercueil.

Espérance, c'est toi qui créas l'Elysée :
Le mortel malheureux, par une route aisée,
Là, trouve enfin des jours au bonheur destinés.
Tu souris : la mort même a du moins quelques charmes ;
Sans trouble, sans alarmes
Il quitte un sol ingrat pour des champs fortunés.

Trahi par les destins, un enfant du Permesse
N'avait pour tout trésor que ta douce promesse :
Tu le fuis ; de son sort il sent toute l'horreur ;
Et voyant de ses chants la douceur méprisée,
A sa lyre brisée
Il adresse ces mots dictés par la douleur :

« Tombe, tombe en éclats, lyre aux attraits funestes !
Qu'ils foulent à leurs pieds tes déplorables restes,
Ces mortels qui, toujours outrageant tes accords,
N'ont jamais distingué tes cordes prophétiques
De ces pipeaux rustiques
Qui traînent pesamment leurs sons lourds et discords.

» Plutôt que de passer dans une main grossière,
Que tes débris épars, dormant sous la poussière,
Subissent de la mort l'irrévocable loi !

La mort est ton égide, ô mortel qu'on opprime,
Et dans son vaste abyme,
Oui, ma lyre, je vais m'engloutir avec toi.

» Oui, pour moi chaque jour est un nouvel outrage,
S'il faut que mes destins, ignorés de notre âge,
Soient aussi sans éclat dans la postérité :
Eteignons dans la mort mon orgueilleuse envie,
Rejetons et la vie
Et le pesant fardeau de mon obscurité. »

« Arrête, lui dis-tu, faible mortel, arrête :
Eh quoi ! la renommée à t'illustrer s'apprête,
Et le néant est seul de ton ame imploré !
Aucun trophée encor n'assure ta mémoire ;
Jeune amant de la gloire,
Peux-tu vouloir mourir et mourir ignoré ?

» Si ces instans, perdu dans l'oubli du courage,
Ont vu tomber ton luth sous l'effort de ta rage,
Crois-moi, jeune insensé, désarme ton courroux.
Prends ce noble instrument que le monde révère,
Prends la lyre d'Homère ;
Chante, et tous les mortels vont ployer les genoux. »

Depuis ce doux moment, trop flatteuse déesse,
Ce jeune nourrisson des nymphes du Permesse
Sait braver la fortune et repousser ses coups ;
Dérober ses travaux à la race future
Est la plus grande injure
Qu'il puisse désormais craindre d'un sort jaloux.

A la clarté du jour, au milieu des ténèbres,
Dévorant les écrits de nos maitres célèbres,
Et par ses rivaux même aux veilles excité,
Il immole, orgueilleux de sa noble victoire
Son bonheur à la Gloire,
Et ses fragiles jours à l'Immortalité.

F. DE VERNEUIL.

LOYSE.

ROMANCE, *musique de M.* BALBASTRE.

FRAÎCHE comme rose jolie
Que le doux printems vient d'ouvrir,
Loyse, sur l'herbe amollie,
Dormait d'un paisible dormir.
Tremblez, le loup trompeur vous guette,
Pastourelle au gentil minois,
Et gardez-vous d'aller seulette,
Si voulez sommeiller au bois.

Jeune et beau seigneur du village,
En chassant, voit sur le gazon,
Bergerette au joli corsage,
Au jupon court, au pied mignon.
Il s'approche, et le téméraire....
Pauvre Loyse, quel malheur!
Adieu l'espoir d'être rosière;
D'innocence as perdu la fleur!

Chasseur s'en va, c'est l'ordinaire,
Quand chasseur a pris son gibier.
Oh mon Dieu! que dira ma mère?
Pauvre Loyse de crier.
Sa voix rappelle l'infidèle,
Mais les vents emportent sa voix.
Ah! si l'avais su, disait-elle,
N'aurais été dormir au bois.

Bientôt sa taille rondelette
Apprit tout à mère Alison,
Qui tant gronda que bergerette
Vite s'enfuit de la maison.
Elle arrive en pleurs, hors d'haleine,
Près du castel de son seigneur;
Lui seul il a causé sa peine,
Lui seul peut finir son malheur.

Suis pauvre fillette trahie,
Dit Loyse au galant seigneur.
— Parlez, bergère si jolie,

Saurai calmer votre douleur.
— Un soir d'été, sous la coudrette,
Hélas ! il m'en souvient encor,
Monseigneur me laissa seulette,
Me baillant ce bel anneau d'or.

Plora tant la belle affligée,
Que n'y put tenir le trompeur.
Bientôt, dit-il, serez vengée,
Et dame serez de mon cœur.
De ce choix n'eut point repentance,
Vécut heureux dans son château,
Et Loyse, dans l'opulence,
Garda souvenir du hameau.

Aux jours de fête la bergère
Sur le gazon s'en va dansant;
Loyse, à la troupe légère,
Disait quelquefois en riant :
« C'est à l'ombrage des coudrettes
» Que se cache le loup trompeur;
» Dormir au bois perd les fillettes,
» Dormit au bois fit mon bonheur. »

F. DE PUSSY.

AU DUC D'ABRANTÈS.

Il faut des lauriers aux héros.
Mais lorsque la pitié des Achilles nouveaux
Adoucit le front intrépide,
Mais lorsque du héros les soins compâtissans
Protégent sans éclat l'infortune timide,
Aux lauriers ajoutons l'encens.

EVARISTE PARNY,
pour Mlle. Irène de C....

ÉNIGME.

Présent cher à ton cœur, je charme tes loisirs.
Fils de l'illusion, j'augmente tes désirs :
Je te fais mépriser le péril et l'envie;
Souvent en me perdant tu perds aussi la vie !

E. BONNEAU.

LOGOGRIPHE.

C'EST bien à tout que l'homme vain s'abuse;
Aucun ne peut prétendre à la science infuse;
On ne sait rien si l'on n'a rien appris;
Du travail seul le savoir est le prix;
Il vous faut des leçons pour être habile et sage;
A tout on a besoin d'un peu d'apprentissage.
Quiconque aspire à devenir,
Suivant son goût, profès ou maître,
Indispensablement doit commencer par être,
S'il veut à son but parvenir,
Ce que je suis; et ce préliminaire,
Pour plus ou moins de tems, est un point nécessaire.
Cela posé, cherchons à définir
Ce que de moi vous pouvez faire.
D'abord, pour que vous le sachiez,
Je vous dirai que j'ai six pieds,
De qui le mouvement produit beaucoup de choses.
Cependant la plupart de mes métamorphoses
Tout au plus en ont quatre; et sans être très-fin,
En moi l'on trouve, avec ou sans lunettes,
Le génitif d'un mot latin
Qui fait rechercher les gazettes;
Deux villes de différent nom,
L'une au pays Génois, l'autre dans le Piémont;
Ce qu'on fait en chaque famille
Quand on marie ou le fils ou la fille,
Un pronom et deux fois une négation;
Une figure ayant forme ascendante.
Ce qui, contre le vœu de toute ame prudente,
Dégrade l'homme, afflige la raison,
Trouble l'ordre public et blesse la morale,
Se remarque aussi dans mon sein.
C'est dans ma qualité, j'en conviens, un scandale:
Mais connaissez de mon destin
L'inconséquence et la bizarrerie.
Vous voyez par un mot ma qualité flétrie;
Eh bien! ce même mot, autrement entendu,

Car on lui fit une double nature,
De chacun de vous est connu
Pour être le premier dans la nomenclature
Des hautes dignités, des titres éminens.
On l'applique à des présidens,
Chanceliers, amiraux, et autres personnages,
Tels que baillis, consuls, sénéchaux et légats;
Même à des rois qui sur tous ont le pas,
Et tous gens, comme on sait, dignes de vos hommages.
Enfin on trouve en moi, tel est l'arrêt du sort,
Ce qui toujours a précédé la mort.

JOUYNEAU-DESLOGES (Poitiers).

CHARADE.

FEMME, êtes-vous ambitieuse?
Vous désirez d'habiter mon premier.
Votre santé devient-elle douteuse?
Vous recourez d'abord à mon dernier.
De bonne renommée êtes-vous envieuse?
Vous n'êtes jamais mon entier.

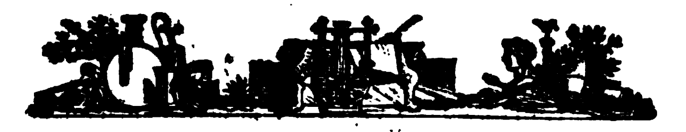
Par le même.

*Mots de l'*ENIGME, *du* LOGOGRIPHE *et de la* CHARADE *insérés dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'Enigme est le point sur l'*I*.

Celui du Logogriphe est *Embrâsement*, où l'on trouve: *embrassement* en redoublant l'*s* du milieu.

Celui de la Charade est *Aspic*.



LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS.

Voyages du chevalier Chardin en Perse et autres lieux de l'Orient, enrichi d'un grand nombre de belles figures en taille-douce, représentant les antiquités et les choses remarquables du pays. *Nouvelle édition*, soigneusement conférée sur les trois éditions originales, augmentée d'une notice de la Perse, depuis les tems les plus reculés jusqu'à ce jour, de notes, etc.; par L. Langlès, membre de l'Institut, un des administrateurs-conservateurs de la Bibliothèque impériale, professeur de persan à l'Ecole spéciale des langues orientales savantes, etc. — Dix volumes in-8°, et atlas grand in-folio. — A Paris, chez *Lenormant*, imprimeur-libraire, rue de Seine.

(premier extrait.)

La première édition complète de ce voyage parut à Amsterdam en 1711, et depuis cette époque, c'est-à-dire, depuis un siècle, tous les voyageurs français ou étrangers qui ont parcouru les mêmes contrées, ont unanimement déposé de la vérité des peintures, de l'exactitude des descriptions de Chardin; tous se sont plu à rendre hommage à cette droiture de jugement, à cette saine raison qui président à ses observations, à cette profonde étude des mœurs qui permet d'apprécier les vertus et les défauts d'un peuple; qualités rares, quoiqu'indispensables, dans un voyageur. Le tems, l'écueil inévitable des mauvais ouvrages, la seule consolation du vrai mérite, tout en révélant les erreurs qui lui sont échappées, n'en a pas moins fermement établi sa réputation, et Chardin est encore aujourd'hui, comme il le sera sans doute long-tems, le peintre fidèle d'une des plus belles contrées de l'Asie. On le lit toujours avec plaisir, malgré l'incorrection et la rudesse de son style, parce qu'il raconte avec tant de franchise et de

naïveté, que jamais on ne se lasse de l'entendre. C'a donc été une heureuse idée que de donner au public une nouvelle édition de ses voyages, et de les enrichir de l'érudition d'un Orientaliste, célèbre par ses nombreux travaux. C'était payer à sa mémoire un tribut qu'elle n'eût jamais osé espérer ; mais avant de faire connaître cette nouvelle édition, nous croyons qu'on nous saura gré de donner quelques détails sur la vie de Chardin.

Jean Chardin, né à Paris le 26 novembre 1643, était fils d'un riche joaillier de cette capitale, professant la religion réformée. Il reçut l'éducation qu'on donnait alors à la jeunesse, prit quelque connaissance de la profession de son père, et dès 1664 il se rendit aux Indes-Orientales, en traversant la Perse et en s'embarquant à Hormouz. Au bout d'un court séjour à Surate, il revint dans la Perse, qu'il habita pendant six années. Dès ce premier voyage, les opérations commerciales n'absorbèrent point tellement ses instans qu'il n'en pût consacrer quelques-uns à étudier les peuples qu'il visitait. Le titre de *marchand du roi de Perse*, dans un pays où tout ce qui tient au monarque est sacré, lui donna accès chez tous les grands, et le mit à même de faire beaucoup de remarques curieuses. Il est bon d'observer qu'il parlait assez bien le persan vulgaire. En 1666 et en 1667, il visita les ruines de Persépolis. En 1670, il revit sa patrie, où, loin d'être accueilli comme il le méritait, il fut forcé ou de renoncer aux honneurs et aux récompenses, ou d'abjurer sa religion. Ce fut peut-être cet état de choses qui le fit retourner en Asie quinze mois juste après son retour. Il repartit pour la Perse le 17 août 1671, et il y resta jusqu'en 1677, qu'il passa aux Indes. Arrivé à Surate au commencement de 1678, il quitta cette ville l'année suivante, et, selon toute apparence, il revint par mer en Europe. On ignore s'il débarqua d'abord dans la France, livrée alors à de grands troubles, ou s'il se rendit directement à Londres. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il arriva dans cette ville le 14 avril 1681. Au bout de dix jours, Charles II voulant s'attacher un tel sujet, lui décerna le titre de *chevalier*, et lui en remit la décoration de sa propre main. C'était ainsi qu'un zèle

religieux mal entendu, bannissait alors chez les nations voisines, heureuses de les accueillir, des hommes dont les lumières auraient si utilement servi la patrie.

Le même jour où il reçut cette marque flatteuse de distinction, il épousa une protestante de Rouen, fugitive comme lui. Au bout de peu de tems, Charles II, dont il avait mérité l'estime et la confiance, le nomma son plénipotentiaire auprès des Etats de Hollande, et la compagnie anglaise des Indes-Orientales le choisit pour son agent auprès des mêmes Etats. On n'a rien de certain sur l'époque de son retour en Angleterre; on sait seulement qu'il y mourut le 26 janvier 1713, à l'âge de soixante-neuf ans et deux mois.

Quoique d'après ses propres expressions il ait composé plusieurs ouvrages, tels qu'une *Histoire de Perse* et des *Commentaires sur l'Ecriture-Sainte*, on n'a de lui que ses voyages, qui suffisent pour sa réputation. Ils peuvent se diviser en trois parties bien distinctes: la première, qui occupe les deux premiers volumes de la nouvelle édition et la moitié du troisième, se compose du second voyage de Chardin en Perse, par Constantinople, la mer Noire, la Mingrélie, la Géorgie et l'Arménie; il y donne sur les mœurs des peuples qu'il a vus, sur les pays qu'il a parcourus, sur les villes où il s'est arrêté, des détails qu'on chercherait vainement ailleurs. Ajoutons que l'intérêt du sujet s'accroît encore ici par celui qu'inspire l'auteur, bravant mille dangers pour parvenir à son but.

La seconde partie (moitié du tome III, tome IV, V, VI et moitié du tome VII de la nouvelle édition), est le tableau aussi fidèle que complet de la Perse. Chardin y traite successivement de l'étendue de l'Empire, de ses forces, de ses lois, des mœurs et coutumes de ses habitans, des sciences et arts, de l'industrie et de l'habileté des Persans, de leur gouvernement politique, militaire et civil, et enfin de la religion qu'ils professent. En parlant de leur littérature, il a trouvé moyen de placer quelques spécimens de traductions, mais nous doutons qu'elles lui appartiennent; car les erreurs qu'il commet souvent en confondant des mots homonymes dans la

prononciation, mais qui diffèrent entièrement dans l'écriture et quelquefois dans la signification, semblent prouver que s'il parlait bien le persan vulgaire, il n'était point en état de lire les auteurs. Peut-être ces traductions lui furent-elles communiquées par le P. Raphaël du Mans, missionnaire dont il parle souvent.

La troisième partie (moitié du tome VII, tomes VIII, IX, et moitié du tome X de la nouvelle édition), offre une description d'Ispahan, alors capitale de la Perse, aujourd'hui en partie ruinée, et la relation de deux voyages que Chardin fit à Bender Abbacy; c'est dans cette dernière partie que se trouve la description des ruines célèbres de Persépolis.

Nous ne nous étendrons pas davantage sur ces voyages déjà bien connus, et nous passerons de suite à l'examen d'un point de bibliographie, peu digne sans doute de l'importance qu'on paraît lui avoir donnée, mais qui, cependant, mérite quelque attention, puisque, même dans les moindres choses, il faut chercher la vérité. M. Langlès, dans une courte notice sur Chardin, placée en tête du premier volume de ses Voyages, semble l'accuser d'ingratitude pour n'avoir point nommé, dans sa préface, le doyen de l'Académie française, F. Charpentier, qui lui avait prêté son style et peut-être aussi son érudition. Cette opinion a sans doute été suggérée à M. Langlès par un passage du *Carpenteriana*, où l'académicien s'exprime ainsi :

« Le goût que j'ai toujours eu pour les voyages, est » cause que j'ai pris plaisir à en corriger deux ou trois » que j'ai donnés au public. Le premier est une relation » d'un voyage du Levant, par Nicolas du Loir de Paris, » imprimée en 1654, dont j'ai corrigé le style, et auquel » j'ai ajouté bien des remarques. . . . .
» *Le second voyage que j'ai donné au public est le premier tome de celui du chevalier Chardin*, et je continuerai à en revoir la suite puisqu'il m'en a prié. Ce » n'est pas une petite affaire que d'en corriger le style, » mais j'en suis assez dédommagé par la bonté des ma» tières qui s'y rencontrent. La relation de la mort de » Soliman a fait beaucoup d'honneur à M. Chardin,

» grâces à mes corrections et à l'Epître au Roi que j'ai
» faite, ainsi que celle qui est au-devant du voyage de
» du Loir. Ces deux messieurs ne sont pas les seuls à qui
» j'ai prêté le collet dans bien des occasions (1). »

M. Vanderbourg a refuté l'opinion de M. Langlès, et a voulu prouver qu'il était très-difficile, pour ne pas dire impossible, que Charpentier eût rédigé les Voyages de Chardin, parce qu'ils ne parurent qu'en 1711, tandis que le prétendu rédacteur était mort en 1702 (2).

On trouvera peut-être de l'exagération dans ce dernier sentiment, si l'on examine la question, après avoir rapproché toutes les circonstances qui peuvent l'éclaircir. Colbert, instruit du mérite de Charpentier, le chargea de rédiger un mémoire sur l'établissement qu'il projetait d'une compagnie des Indes (3). Ce mémoire, qui fit beaucoup d'effet, parut en 1664. L'année suivante, Charpentier publia la relation du même établissement. Ce fut vers la même époque que Chardin se dirigea vers la Perse, pour, de là, passer aux Indes. Un tel voyage était une entreprise remarquable, et devait sur-tout fixer l'attention de l'académicien qui, par la nature des travaux que l'illustre ministre lui avait confiés, était obligé d'entretenir des relations avec les voyageurs ; d'ailleurs il avoue lui-même qu'un goût particulier le portait à la lecture des voyages. Chardin, chargé par lui de recueillir des renseignemens, d'éclaircir quelques doutes, se sera naturellement lié d'amitié avec Charpentier lors de son retour à Paris en 1670. Nous apprenons, en effet, que ce dernier rédigea ou revit le récit du couronnement de Soliman. Chardin, après un séjour de *quinze mois* à

(1) Carpenteriana, page 371, édition de 1724. Il y a une seconde édition de cet *Ana*, Amsterdam, 1741, mais elle est entièrement conforme à la première ; on a seulement réimprimé le titre. On ne peut dire que cet ouvrage soit supposé, car Bocheron, l'éditeur, a fort bien prouvé de quelle manière les manuscrits de Charpentier étaient tombés entre ses mains.

(2) Gazette de France, du 16 mai 1811.

(3) De Boze. Histoire de l'Académie des inscriptions, tom. Ier, p. 2. Eloge de Charpentier.

l'histoire civile et naturelle, la langue, les antiquités, et l'état actuel de la Perse, et de rectifier les mots qu'il a jugés altérés. Elles sont nombreuses et quelquefois très-étendues. Nous indiquerons, ou même nous transcrirons non pas les plus savantes, les mieux raisonnées, car nous dépasserions de beaucoup les bornes d'un extrait : mais celles qui offrant un intérêt général, sont à la portée de toutes les classes de lecteurs. Nous observerons seulement que, sans nous astreindre à l'ordre des volumes, nous rassemblerons dans un même cadre tout ce qui a rapport à un même objet. Nous commencerons par la religion.

La religion musulmane n'est point une production du génie de Mahomet. Cet hardi imposteur ne fit que puiser dans les religions judaïque, persanne et chrétienne, dans le culte idolâtrique des Arabes de son tems, les dogmes, les idées, les pratiques qui lui parurent avoir le plus d'analogie avec le caractère de ses compatriotes. M. Langlès paraît s'être sur-tout attaché à rendre à chacune de ces religions ce qui lui appartenait en propre. C'est ainsi (tom. VI, p. 221) qu'il restitue aux rabbins cette idée des sept lieux et des sept terres sur-imposées dont parle le Koran (4) : dans Mounker et Nikyr, anges noirs et hideux chargés du premier examen des hommes, il reconnaît une imitation des deux anges qui, suivant les rabbins, sont postés aux deux extrémités du monde, et delà se lancent mutuellement les ames des méchans. « Les mêmes rabbins nous apprennent aussi, dit-il (t. VI, » p. 229), qu'au moment où un homme quitte ce bas » monde, l'ange de la mort arrive, et s'assied sur son » tombeau; l'ame rentre dans le corps, le mort se » lève, etc., et il reçoit de la main même de l'ange cette » terrible fustigation si redoutée des Juifs et même des » Chrétiens de l'Orient. Armé d'une chaîne, en partie » de fer et en partie de feu, du premier coup, il sépare » les membres du tronc; du second, il disperse les os. » Alors les anges recueillent ses débris, mais l'ange de » la mort réitère une troisième fois; tout l'individu est

(4) Sur. L. XXI, v. 15.

» réduit en cendres, et ces cendres sont replacées dans
» le tombeau. »

Djehennama (tom. VI, p. 232), ce lieu des derniers supplices, est encore une allusion à *Guy Hennom*, la vallée d'Hennom. Cette vallée située près de Jérusalem, était si agréable que les Juifs, dans un accès de leur idolâtrie, y construisirent un temple dédié à Molok, dans lequel ils immolaient leurs propres enfans. Josias abrogea ce culte abominable, renversa le temple, et métamorphosa cet endroit si délicieux en une affreuse voirie où brûlait continuellement un feu alimenté par les immondices et les cadavres qu'on y jetait. Long-tems le souvenir de cet horrible lieu se conserva chez les Juifs, et lorsque Jésus-Christ voulut, selon saint Jérôme, donner à ce peuple quelqu'idée des supplices éternels, il appliqua ce nom aux lieux où les méchans devaient les endurer.

Au sujet du mot *al-â'arâf*, M. Langlès fait les remarques suivantes (*ibid.*, p. 233):

« *Al-â'arâf*, pluriel d'*âl-a'rf*, mot arabe qui signifie
» *connaître*, parce que ceux qui habitent le séjour ainsi
» nommé, connaissent chacun à des signes particuliers;
» ils connaissent les habitans du Paradis, à la blancheur
» de leur face; les habitans du feu (*les damnés*), à la
» noirceur de leur visage. Les *â'arâf* sont donc des
» espèces de limbes situés entre le Paradis et l'Enfer.
» Quoique le prophète fasse mention de ce séjour dans
» le Coran, les Musulmans n'ont pas une idée très-pré-
» cise de ceux qui doivent l'habiter, ni de l'état où ils
» s'y trouvent après leur mort. Il y a même, si l'on en
» croit certain docteur, des anges et des hommes. Sui-
» vant Sa'dy, dont l'autorité n'est pas moins imposante
» en théologie qu'en poésie :

» Pour les Hoûry l'â'arâf est un enfer;
» Interrogez les habitans de l'Enfer, c'est le Paradis.

» Mais sans nous appesantir plus long-tems sur l'idée
» fort incertaine que les Musulmans peuvent avoir de
» l'état et de la situation de ce lieu dont l'existence est
» encore bien plus douteuse, contentons-nous d'obser-

» ver la conformité parfaite qui existe entre les âraf
» des Musulmans et les limbes des Chrétiens.»

L'idée de cette balance célèbre dont les bassins sont plus grands et plus larges que la superficie des cieux, et dans laquelle les actions des hommes sont pesées par la toute-puissance de Dieu, savoir; les bonnes dans le bassin de la lumiere, les mauvaises dans celui des ténèbres, est soigneusement décrite dans le *Talmud*, le *Sirath*. Ce pont dressé au-dessus de l'Enfer, plus fin que le cheveu, plus affilé que le sabre, que les élus, après avoir supporté l'épreuve de la balance, doivent passer avec la rapidité de l'éclair, avec la vélocité du vent, tandis que les réprouvés y glisseront et se précipiteront au milieu de l'Enfer, est encore dérobé aux Rabbins, ou, selon quelques auteurs, aux ignicoles, qui le nommaient *Poul Tchynavad*.

M. Langlès ne se borne pas, comme on peut le penser, à ces simples rapprochemens. Tantôt il définit clairement des expressions dont la véritable signification était inconnue du voyageur, et tantôt il explique, peut-être trop brièvement, tout ce qui pourrait embarrasser un lecteur peu au fait des mœurs et des coutumes des orientaux. Il ne néglige aucun des traits qui peuvent jeter quelque variété dans des détails très-arides par eux-mêmes. Nous citerons pour exemples ce qu'il dit de la prière nommée *wùitr*, c'est-à-dire, isolée (tom. VII, p. 57): « Elle ne fait point partie des cinq grandes et
» indispensables prières quotidiennes des Musulmans.
» Cependant quelques-uns regardent celle-ci comme
» d'obligation canonique; d'autres seulement comme
» d'obligation imitative, parce que le prophète s'en ac-
» quittait. On en est entièrement dispensé dans les pays
» où le lever du soleil suit de très-près son coucher.
» Dans ces mêmes contrées, on peut même ne pas s'ac-
» quitter de la cinquième prière quotidienne; et cette
» circonstance a persuadé au commun des Musulmans,
» que les parties septentrionales du globe leur sont inter-
» dites. Ce préjugé, adroitement manié par un khan de
» Crimée, empêcha l'exécution du canal projeté par
» Selim II, qui voulait joindre le Don avec le Volga;

» communication qui aurait pu être très-désavantageuse » à la Crimée. »

Pour composer ses notes sur les pratiques religieuses, il a sur-tout mis à contribution un très-bel ouvrage sur la religion musulmane, intitulé *Zubdét al-Tessanys*, dédié à A'bbas II : la bibliothèque impériale en possède un exemplaire sous le n° 21, A, de ses manuscrits persans.

Avant de terminer ce premier extrait, nous nous permettrons quelques observations sur la *Sunnah.*

En parlant des hadytz ou traditions prophétiques, M. Langlès dit « qu'elles ont presqu'autant de poids que la » Sunnah ou loi écrite, c'est-à-dire le Coran. » D'Ohsson et ceux qui ont écrit sur la religion musulmane, nous paraissent établir une distinction entre le Coran et la Sunnah. Le Coran est la loi réputée divine. La Sunnah qui se compose des hadytz est le recueil des traditions prophétiques. Elle embrasse 1° toutes les paroles, les conseils, les lois orales de Mahomet, *cawl*; 2° ses actions, ses œuvres, ses pratiques, *fi'l* ou *sunnah*; 3° son silence, *tacryr*, sur différentes actions des hommes; ce qui emportant une approbation tacite de sa part, désigne leur légitimité et leur conformité à sa doctrine.

Dans deux extraits subséquens nous rendrons compte de la suite du travail de M. Langlès.

AM. JOURDAIN.

LES AVENTURES D'HÉLÈNE, FILLE DE LÉDA ; par S. P. L..... — A Paris, chez *Delaunay*, libraire, au Palais-Royal. (1811.)

UN poëme en prose! On croirait d'abord que c'est une envie de se singulariser. Dans un siècle où les poëtes fourmillent, où nous sommes inondés de vers, où la plus modeste enseigne est décorée d'un quatrain, où l'on voit les Muses courir les rues, et Melpomène s'asseoir sans façon dans l'humble boutique d'un *artiste en chaussures*, non pour lui faire raccommoder son co-

thurne, mais pour lui révéler les secrets de cet art qui fait couler nos larmes, on peut s'étonner, avec quelque raison, de voir en *vile prose* un ouvrage sur Hélène, dans lequel on trouve un songe, une tempête, des combats, une apothéose; enfin toutes les machines du magasin de l'épopée. L'objection est grave; mais l'auteur l'avait prévue. Voici comment il répond à ceux qui voudraient qu'il eût fait autrement. « Il ne m'a manqué, » dit-il, qu'une bagatelle, le talent de faire des vers, que je n'ai pas. » C'est une raison dont il faut bien se payer; tous les prosateurs n'en ont pas dit autant. M. de Buffon aimait à dire et n'aurait pas été fâché qu'on crût qu'il pouvait faire des vers tout comme un autre; et l'on connaît ceux par lesquels Malebranche croyait avoir fait preuve de talent poétique. Les *Aventures d'Hélène* auront du moins cet avantage, qu'elles ne feront pas remettre en question, s'il peut y avoir des poëmes en prose, et si la poésie de style peut se passer du secours de la versification. L'ouvrage est en prose, en *prose prosaïque*. Il est fâcheux qu'après cet aveu de son impuissance, l'auteur quitte le ton modeste pour le jargon ridicule de ces deux ou trois poëtes érotiques du dernier siècle, si inconstans, si libertins, si favorisés de toutes les femmes, enfin heureux en amour à faire mal au cœur. A quoi bon nous apprendre, à propos d'Hélène, « qu'il a entrepris de venger cette *aimable infidelle*, » parce qu'il *aime le beau sexe*, et qu'il souffre avec » peine qu'on fasse des injustices aux femmes, *sur-tout* » *lorsqu'elles sont reines!* » D'abord ce ne sont pas les reines qui ont le plus à souffrir des injustices qu'on fait aux femmes, et elles ne manquent pas de champions pour les défendre : celle dont il s'agit sut même en armer d'assez illustres pour sa querelle. Ensuite quel besoin le public a-t-il de savoir que M. S. P. L.... aime le beau sexe? Un autre ridicule, c'est de parler d'un ton indifférent et léger d'un ouvrage qu'on publie. « Vous » espérez, dites-vous, qu'on ne donnera pas à ce petit » ouvrage plus d'importance que vous n'en avez mis » vous-même. » Faux calcul; ce n'est pas sur le plus ou moins d'importance que vous mettez à vos ouvrages,

que vous êtes jugé ; vous en mettez toujours assez pour le public, dès que vous vous faites imprimer. Que prétendez-vous, d'ailleurs ? « Amuser et intéresser un ins» tant. C'est-là, dites-vous, toute votre ambition. » Mais Corneille, mais Racine, mais Molière, n'en ont pas eu d'autre ; et ils attachaient beaucoup d'importance à leurs travaux. Je ne relève ces inconvenances que parce qu'elles ne me paraissent pas appartenir à l'auteur. La modestie de son premier aveu m'a gagné le cœur : je la crois vraie, et je crois aussi que ces airs légers et suffisans ne sont que d'emprunt. Qu'il revienne à son naturel : il évitera et l'air suppliant

D'un auteur à genoux dans un humble préface,

et les airs faquins de ces messieurs qui font fi de la gloire en courant après elle. Je passe au poëme.

Il commence à la naissance d'Hélène : c'est ce qu'on appellerait, dans le sens le plus littéral, commencer *ab ovo*, si l'auteur n'avait pas rejeté cette fiction de la mythologie qui fait sortir Hélène et Pollux d'un œuf dont accoucha Léda. Ce n'était peut-être pas la peine de se montrer si difficile, lorsqu'on admet la métamorphose de Jupiter en cygne : car ce n'est pas seulement à la naissance d'Hélène que remonte le récit de ses aventures, mais aux amours de Jupiter et de Léda. Voilà, dira-t-on, une généalogie bien complète des Tyndarides, et une marche bien didactique pour un poëme ; mais l'auteur paraît être étranger à l'ordonnance et à l'économie d'une composition épique. Au lieu de cette marche habile et rapide qui, dès le début d'un poëme, en jette le héros à travers les événemens, et reporte dans les chants suivans le récit des faits qui ont précédé, le chantre d'Hélène suit timidement et en biographe l'ordre des tems. Il ne paraît pas avoir mieux connu le précepte :

N'offrez pas un sujet d'incidens trop chargé.

Il les accumule et appauvrit ainsi sa matière par trop d'abondance. C'est ce qui était déjà arrivé à un peintre de l'antiquité, qui, voulant peindre cette même Hélène,

l'avait surchargée d'ornemens étrangers. « Ne pouvant » la faire belle, lui dit-on, tu l'as fait riche. » J'en dirais autant du poëme : essayons enfin d'en donner une idée.

Tyndare est absent. Léda se lève dès l'aurore ; et déjà *brûlée des feux du jour* (ce qui peut paraître assez extraordinaire), elle va se baigner dans l'Eurotas. Jupiter qui, de son côté, brûle pour elle, la voit, prend la forme d'un cygne et trouve un fleuve complaisant qui le porte mollement vers l'objet qu'il adore. Pour sauver l'honneur de Léda, l'auteur la plonge dans un profond sommeil. C'est une idée dont il s'applaudit beaucoup. « On n'a, dit-il, aucun reproche à faire à Léda ; elle » dormait ; et il est bien permis à la femme la plus scru- » puleuse d'avoir de tems en tems des songes agréa- » bles. » Puis il ajoute : « Avec cette précaution, tout » le monde est satisfait, Jupiter, Tyndare, Léda et » moi aussi. » Je souhaite avec lui que le lecteur le soit, et je ne veux pas troubler la satisfaction de tant de monde. On pense bien cependant que Léda, à qui Jupiter a révélé dans un songe le secret et les suites de sa métamorphose, n'est pas sans inquiétude. « L'incertitude où » elle était *sur les circonstances qui avaient eu lieu sur* » les bords de l'Eurotas, les effets qui pouvaient en ré- » sulter, les suites qui lui étaient annoncées, tout lui » faisait désirer le retour de Tyndare. » Ces inquiétudes sur l'absence d'un mari, et ces vœux pour son retour, ont été peints d'un trait plus vif et plus heureux, par ce mot si connu : Envie de femme grosse ; Léda l'était en effet. Mais Tyndare revient à tems pour être le père d'Hélène, et l'honneur est sauf. Je fais grace au lecteur des premières années de son enfance et des maximes de sagesse dont on chercha à armer un cœur qui devait être si ouvert à la séduction ; la morale est ancienne comme le monde, et l'auteur ne la rajeunit pas ; mais je ne puis omettre la singulière confidence que Léda fait à sa fille du secret de sa naissance. L'auteur a beau dire « qu'un secret pèse toujours au cœur d'une femme, » et qu'elle aime à se soulager. » Je ne puis croire qu'une mère ait de bonnes raisons pour parler à sa fille *du feu qui la consumait, de l'oiseau merveilleux qui, par le fré-*

missement de ses ailes, parut être sensible à ses caresses et les partager, de l'état dans lequel il la laissa, etc. etc. Je ne puis approuver sur-tout qu'elle lui annonce les malheurs dont sa beauté doit être la cause, comme un résultat de la volonté des destins : ce n'est pas la prémunir, c'est la justifier, et l'on reconnaît trop visiblement le projet formé par M. S. P. L. de justifier les femmes, *sur-tout lorsqu'elles sont reines*.

On sent combien cette confidence de Léda dut préparer aux grandes aventures l'esprit d'une petite fille naturellement précoce. Aussi, quand Thésée, en passant à Sparte, la voit, s'éprend d'amour pour elle et l'enlève, elle peut assez raisonnablement se figurer que c'est le commencement des hautes destinées qui lui sont réservées, et elle n'en témoigne pas un grand courroux. On tremble d'abord pour son excessive jeunesse, en la voyant en de pareilles mains ; mais la conduite de Thésée ne tarde pas à dissiper ces craintes. La vie errante, et la nature des exploits de ce héros, lui donnaient déjà quelques traits de ressemblance avec nos paladins, pourfendeurs de géans ; dans les aventures d'Hélène, c'est un chevalier accompli, galant, respectueux, qui va mettre sous la garde de sa vieille mère l'objet de son amour, et lui jure de revenir *à ses pieds*, dès que sa présence ne lui sera pas importune. On peut observer ici de quelle ressource sont pour les auteurs modernes, les écrivains de l'antiquité, dans les faits mêmes sur lesquels ils sont le moins d'accord entr'eux. Quelques historiens, et Plutarque entr'autres, ont prétendu que cet enlèvement d'Hélène n'avait eu pour elle aucune suite fâcheuse. Sans doute Plutarque se fonde sur ce que « Thésée avait jà cinquante ans lorsqu'il ravit Hé-
» lène, laquelle était encore fort jeunette et hors d'état
» d'être mariée. »

Quoi qu'il en soit, il suffit de l'autorité de Plutarque, et personne ne s'avisera de contester à l'auteur des Aventures d'Hélène, que cette princesse soit sortie vierge des mains de Thésée. Il peut même lui faire offrir un sacrifice aux dieux, et des actions de graces pour la conservation de son innocence : personne ne le condamnera.

D'un autre côté, Racine, dans la préface d'Iphigénie en Aulide, fonde sur des autorités non moins respectables le personnage d'Eriphile, et la fait naître du mariage de Thésée avec Hélène. Tous deux ont raison, et voilà comme chacun trouve son compte à ce dissentiment même des anciens sur un personnage ou sur un fait : voilà, si je puis m'exprimer ainsi, comme un grand nombre de nos compositions modernes trouvent à s'assortir dans le magasin de l'antiquité.

Hélène rendue à sa famille épouse Ménelas. Tyndare et Léda avaient consulté sur le choix d'un mari pour leur fille, un oracle dont les termes, que l'auteur appelle *ambigus*, auraient dû paraître à Tyndare d'une effrayante clarté. *La princesse*, y est-il dit, *est née d'un sang plus illustre qu'on ne croit.* Mais grace au *voile épais qui, dans l'instant, couvre les yeux de Tyndare*, il ne s'informe pas du sens de ces paroles. Enfin Pâris arrive à Sparte. Il est reçu par Ménélas avec les égards dus au fils d'un roi puissant, et profite d'une absence de ce prince pour séduire sa femme et l'enlever. Une tempête les pousse vers l'Egypte. Protée qui régnait à Memphis, informé des circonstances de cet enlèvement, menace Pâris de l'en punir, et finit par les renvoyer tous deux. Hérodote qui parle de cette tempête, et de qui l'auteur du poëme a emprunté la harangue qu'il met dans la bouche de Protée, veut qu'Hélène ait été gardée par ce prince pour être rendue à son époux. Mais il y aurait trop à perdre à la vérité historique; nous n'aurions ni l'Iliade, ni le 7e livre des Aventures d'Hélène. C'est le plus court de tous et pourtant le plus riche en événemens. En seize petites pages, l'auteur a su renfermer la guerre de Troye, la prise de la ville, la mort de Pâris, et de presque tous les héros grecs et troyens, le mariage en secondes noces d'Hélène avec Déiphobe, qu'elle livre elle-même à Ménélas, son retour à Sparte, sa mort et son apothéose. Quel abbréviateur pourrait mieux faire?

J'ai essayé de donner une analyse exacte des Aventures d'Hélène. Cette princesse avait, dit-on, à un très-haut degré le don de raconter et d'amuser ses convives; ce qui la fit soupçonner de mêler un charme dans le vin

de ceux qui mangeaient à sa table. Si ce fait est vrai, j'aurais désiré pour l'auteur de ses aventures, qu'il eût dîné avec elle, et qu'elle lui eût communiqué sa recette.

LANDRIEUX.

ETRENNES LYRIQUES ET ANACRÉONTIQUES. — XXIe ANNÉE. — Publiées par M. CHARLES MALO. — Un fort vol. petit in-12. — Prix, 2 fr. — A Paris, chez *Dentu*, libr., Palais-Royal, galerie de bois; *Martinet*, libraire, rue du Coq; *Colas*, imprim.-libraire, rue du Vieux-Colombier, n° 26, et chez tous les marchands de nouveautés.

PLUSIEURS journaux ont déjà rendu un compte très-favorable de ce joli recueil. Naturellement prévenu contre cet amas de *Chansonniers* que le mois de janvier voit naître et mourir, asyles obscurs de tous les madrigaux, couplets et bouts-rimés qui se fabriquent annuellement dans la capitale, je craignais, je l'avoue (n'en déplaise à M. Charles Malo), d'être forcé de mettre ses *Etrennes lyriques* au même rang que le *Chansonnier français*, le *Chansonnier des Grâces*, et autres almanachs tout aussi amusans; mais il m'a suffi d'ouvrir le volume pour revenir aussitôt de ma prévension. La pièce qui s'offre la première est une chanson-préface de M. Armand-Gouffé, ayant pour titre : *Cythère en goguettes*, ou *l'Origine des Etrennes lyriques*. C'est un badinage ingénieux. L'auteur suppose *Vénus* endormie ainsi que sa cour; *l'Amour*, aussi malin ce jour-là qu'à son ordinaire, vient chanter près d'elle pour la tirer de son assoupissement :

Il ne faut qu'un couplet,
Quand il plait,
Pour réveiller les belles,

dit M. Armand-Gouffé : aussi, qu'arrive-t-il? les *Grâces* prennent goût aux chansons du petit Cupidon, et les voilà dansant et folâtrant sur la fougère, jusqu'à l'arri-

vée de *Bacchus* qui, si j'en crois M. Armand-Gouffé, ne paraît pas beaucoup aimer les rondes :

Par-là Bacchus vient à passer,
Et dit d'un air capable :
« Corbleu, c'est trop long-tems danser,
» Venez vous mettre à table. »
L'ivrogne voyant balancer
Son aimable auditoire,
Se mit, pour le tenter,
A chanter
Une chanson à boire.

On commençait à peine à faire circuler le jus de la vendange lorsque *Momus* survient; encore nouvel air :

Momus agitant ses grelots
Dit : « Voulez-vous m'en croire,
» Tant que le vin coule à grands flots,
» Chantons des airs à boire;
» Mais souvenons-nous à propos,
» Qu'il faut des épigrammes,
» Puis des malins propos,
» Des bons mots,
» Pour amuser les femmes. »

On ne peut pas être plus galant, et M. Charles Malo me paraît avoir assez bien répondu aux désirs de *Momus*; en effet ses *Etrennes lyriques* fourmillent de couplets piquans et malins. Mais revenons un peu aux dieux que j'ai laissés à table *en goguettes*.

Cupidon, Bacchus et Momus,
Charmés de cette fête,
Rassemblant des rimeurs connus,
Se sont mis à leur tête;
Mille refrains en sont venus,
Malins, tendres, bachiques;
Le destin les mêla,
Et voilà....
Les *Etrennes lyriques*.

M. Armand-Gouffé s'est tiré en homme de beaucoup d'esprit d'un sujet aussi difficile à traiter. Cette chanson

de *Cythère en goguettes* n'est pas la seule dont cet aimable auteur ait enrichi le recueil; j'ai distingué trois autres pièces de lui également *inédites*, parmi lesquelles une ronde très-gaie imitée de la fable de la Cigale et la Fourmi, *que tout le monde voudra chanter.* Mais quels sont, me demandera-t-on, ces rimeurs connus que Cupidon, Bacchus, Momus ont choisis, de concert avec M. Armand-Gouffé, pour la confection de cette vingt-unième année des *Étrennes lyriques?* Ces rimeurs sont MM. Boufflers, Parny, Soumet, auteur du poëme de l'*Incrédulité*; Hoffman, Ducrai-Duminil, Moreau, Desaugiers, Lonchamps, Dieulafoy, etc.; en vérité il faudrait être bien difficile pour ne pas applaudir au bon goût de ces trois divinités, quoiqu'*en goguettes*, quand on saura sur-tout qu'elles ne s'en sont pas tenues seulement à cette élite de troubadours, et qu'elles ont en outre engagé sous leurs bannières MM. Justin, Henri Dupin, Dusaulchoy, Armand-Dartois, Goulard, Ernest, Dubos, Geraud, Capelle, sans oublier même quelques aimables *recrues*, qui, s'ils ne jouissent pas d'une égale réputation, n'en font pas moins de très-jolis couplets. Je veux principalement parler de MM. Belle, Arsène, Richard de L***, Coupart, Battle, et Birot (de la Rochelle). *La promenade à Lonchamps* de M. Richard de L***, me semble un des pots-pourris les mieux tournés qui aient été faits depuis celui de la *Vestale.* Je pourrais encore citer avec éloge *le Volage justifié* de M. Lucet, *les Pleurs* de M. Victor-Vial, *le Casse-cou* de M. Jacquelin, *la Complainte* de M. Simon, *un peu de Critique* de M. Antier... Mais ici je m'arrête: *un peu de Critique*, dit M. Antier, soit; faisons donc une petite part à la critique. Quelques morceaux faibles se sont glissés *incognito* dans cette vingt-unième année; cette légère inattention de la part de l'éditeur mérite quelques reproches, il aurait dû s'attacher à ne publier rigoureusement que des morceaux également bons. Quoi qu'il en soit, tel qu'il est, son recueil n'en est pas moins supérieur à tout ce qui se publie en ce genre pour le jour de l'an; je ne ferai qu'une seule exception en faveur du *Caveau moderne.* Cet almanach jouit d'un très-grand succès; en effet,

ainsi que les *Etrennes lyriques*, il se compose de pièces *inédites* des meilleurs auteurs du Vaudeville et de nos plus gais chansonniers.

Je n'ai point encore parlé des *airs nouveaux* que M. Charles Malo a fait graver avec beaucoup de soin à la suite de cette année, mais j'ai le malheur de n'être pas grand amateur de musique, et quoique je distingue parmi les compositeurs dont les talens y sont mis à contribution, MM. Plantade, Boyeldieu, Chérubini, Jadin, Berton fils, je n'engagerai pas moins l'éditeur à négliger pour l'avenir cet agréable accessoire; son recueil peut fort bien s'en passer. Du reste, je dois mentionner favorablement deux ariettes de M. de Bérenger, mises en musique par M. B. Wilhem : elles sont gravées avec les accompagnemens de piano et harpe; ces deux morceaux font honneur au talent de M. Wilhem.

Me voici à la fin de mon article, et je n'ai rien dit encore des chansons de l'Editeur lui-même : en vérité, cet oubli est impardonnable, car M. Charles Malo mérite, comme auteur, une mention tout aussi favorable que la plupart de ces rimeurs *connus* dont il s'est fait un plaisir d'accueillir les pièces; on ne lira pas sans intérêt son *Hommage à Laujon*, *On y va*, *Il faut en convenir*, etc. Que conclure de tout ceci? c'est que la vingt-unième année des *Etrennes lyriques* sera recherchée avec empressement par tous les vrais amis de la chanson. X.

FRAGMENT TIRÉ D'AGATHOCLES,

Roman allemand de madame Caroline Pichler.

LETTRE XIX.

Agathocles à Larissa.

Six jours viennent de s'écouler depuis qu'un hasard extraordinaire nous a réunis après une séparation de huit mortelles années. Ton saisissement en me revoyant me fit espérer un instant que cette longue absence n'avait pas

altéré les sentimens de mon amie ; ce ne fut qu'une illusion, et six jours m'ont entièrement désabusé. Larrissa les a passés tranquillement dans la maison où j'habite avec elle, sans chercher à me revoir, sans penser à mes tourmens, à l'anxiété de mon ame, sans avoir ni le désir de me consoler de mes peines, ni celui de me parler de sa situation ; elle ne songe pas à moi, et le calme de son cœur l'empêche de se représenter les douleurs aiguës du mien. La curiosité même d'apprendre ce qui est arrivé pendant un si long espace de tems à un ancien ami, à un compatriote, n'a aucune prise sur elle. Larrissa n'est plus que la femme de Démétrius ; Nicomédie, notre jeunesse, Agathocles, tout est oublié, tout est anéanti. Dieu ! cela est-il possible ? ah ! pourquoi ne puis-je t'imiter ? pourquoi mon faible cœur conserve-t-il seul tous ces souvenirs ? Larrissa ne se souvient plus du tems où elle était tout pour moi, où j'étais tout pour elle. Oui, je puis te le rappeler sans t'offenser, tu n'étais pas alors l'épouse de Démétrius, tu n'étais que mon amie ; ce tems est passé, passé sans laisser aucune trace dans ta mémoire, comme les ondes du fleuve qui s'écoule.

Dans le moment où un trompeur espoir me persuadait que ma seule présence avait tout rappelé à Larrissa, je fus assez insensé pour former encore des plans de bonheur, pour croire qu'elle voudrait les entendre, les partager et les approuver ; l'âge avancé de Démétrius, son caractère froid et sévère, qui exclut toute sensibilité, m'inspira cet espoir ; je voulais m'adresser à lui, lui découvrir nos relations, nos sentimens. Je voulais.... Ah ! je comptais alors sur la constance de Larrissa, puis-je y compter encore ? A quoi bon te parler de mes projets, de mon espoir ? tu ne m'aimes plus ! à quoi bon tout ce que j'avais encore à te dire ? Adieu, Larrissa, ta conduite et ta réponse décideront de mon sort. Si je ne t'intéresse plus, je demanderai à ton époux de me placer dans un poste éloigné d'ici, et je ne te reverrai plus, car je ne puis supporter le supplice de voir Larrissa indifférente pour Agathocles. Je n'en puis supporter la pensée. Adieu.

Réponse de Larrissa à Agathocles.

Si je n'avais écouté que le premier mouvement de mon cœur et le désir si naturel de me justifier à tes yeux, tu aurais déjà reçu hier ma réponse ; mais cette réponse

devait influer sur tout notre avenir ; elle doit décider positivement les rapports qui peuvent exister désormais entre nous, et ne pouvait pas être écrite avant d'y avoir pensé mûrement. Je devais aussi chercher, dans mes tristes souvenirs, tout ce qui s'est passé depuis notre longue séparation, et cette tâche était à-la-fois pénible et douloureuse ; que de plaies cruelles vont se rouvrir ! mais il est nécessaire que tu connaisses mon histoire pour juger ma conduite et pour y conformer la tienne. Ce récit, que j'abrégerai cependant autant qu'il me sera possible, sera trop long encore pour que ma lettre puisse te parvenir aussitôt que tu l'attends peut-être. Encore une fois, tu vas accuser Larissa, tu vas être injuste avec elle, mais Larissa t'aime et te pardonne.

Tu te rappelles sûrement Timartias mon père ; tu sais comme il aimait le faste et les grandeurs, quel prix il attachait à sa grande fortune, aux jouissances de toute espèce dont il était environné dans sa belle demeure, et à la gloire d'être un des citoyens de Nicomédie le plus riche et le plus considéré. Tu te rappelles comme par un jugement inique il fut privé, il y a huit ans, de son honneur, de son titre de citoyen, de toute sa fortune et de sa patrie. Il se trouva tout-à-coup pauvre, abandonné, méprisé, repoussé dans le monde avec sa malheureuse compagne et trois enfans, à qui il n'avait plus d'autre héritage à laisser que sa honte et sa misère. L'excès de son malheur versa dans son cœur une telle amertume, et changea si complètement son humeur et son caractère, qu'il devint absolument le contraire de ce qu'il avait été. Ce Timartias qui, par son esprit, sa gaîté, sa complaisance, faisait les délices de la société et le bonheur de sa famille, devint sombre, misanthrope, et parfois même très-rude et très-impatient. Il était exilé de Nicomédie ; il se sauva avec nous dans les montagnes de l'Arménie, où vivait un vieux parent qui nous avait offert un asile dans notre malheur.

Nous partîmes avec des cœurs bien déchirés. Le mien l'était plus encore que celui de mes parens, car il fallait te quitter, toi mon unique ami, si tendrement aimé. Nous arrivâmes chez notre parent, et nous y fûmes reçus comme la pauvreté l'est de la richesse ; il ne nous plaça ni dans son cœur, ni à sa table, ni dans sa maison. Il envoya mon père comme fermier dans une de ses terres située sous le climat le plus rude. C'est là que dut vivre un homme accoutumé au climat délicieux de l'Asie mineure, au séjour

d'une grande ville, à toutes les jouissances du luxe, actuellement nourri, vêtu comme un esclave, forcé de travailler de ses mains pour sa chétive subsistance et celle de sa famille. Cette différence de situation était trop frappante : la dernière étincelle de courage et de patience s'éteignit au fond du cœur de mon malheureux père; l'humeur, le découragement, les regrets, amenèrent à leur suite les querelles et la discorde dans notre misérable chaumière, et là commença pour nous une vie semblable à celle dont nos ancêtres menaçaient les méchans au fond du Tartare. Laisse-moi passer rapidement sur ces momens les plus tristes de ma vie. Mon séjour dans les montagnes d'Arménie me paraît un précipice affreux que je n'ose regarder sans frémir.

Enfin, après trois mortelles années, le ciel dont nous nous étions crus abandonnés parut un peu s'éclaircir. Malgré la solitude où vivait mon père, il sut, grâce à son génie, entretenir quelques rapports avec un monde qui l'avait repoussé; il soutenait une correspondance avec un ancien ami qui habitait la Syrie. Un jour il rentra dans la cabane avec un visage gai et serein, tel que nous ne l'avions pas vu de bien long-tems. Préparez-vous, nous dit-il, à quitter demain, pour jamais, cette misérable demeure où nous avons tant souffert. Notre père s'était tellement fait craindre, qu'aucun de nous n'osa lui demander les raisons de ce changement, malgré notre curiosité : nous obéîmes, avec joie et en silence, à ses ordres; la pauvreté est bientôt prête, et dès le lendemain nous nous mîmes en route : mon père et mes deux frères montaient, à rechange, un des deux mulets qui nous restaient, et ma mère et moi nous étions dans un mauvais charriot traîné par l'autre..... Ma pauvre mère! je passe sous silence et ses chagrins et ses fatigues, ainsi que le déchirement de mon cœur en la voyant souffrir. Nous arrivâmes enfin à Apamée, en Syrie; mon père y loua une maison petite, mais commode : il ne nous dit point de quelle source il tirait son bien-être, mais nous vécûmes avec une modeste aisance qui nous paraissait de la richesse, comparée à notre sort en Arménie. Mon père prit un nom étranger; il passait pour un marchand arménien, d'autant mieux que pendant les trois années de son séjour dans ce pays, il en avait pris l'accent et le costume, de sorte qu'il était difficile qu'il excitât des soupçons. Cependant, à ce qu'il paraissait, il ne s'occupait point de commerce, et nous n'osions point chercher à pénétrer ses

secrets. Du reste, notre situation domestique était alors très-supportable pour moi dont les désirs furent toujours très-bornés, si nous avions retrouvé avec notre aisance les sentimens d'amour, d'amitié, de concorde qui régnaient jadis dans notre intérieur; mais une fois perdus on ne les retrouve plus.

Pendant les premières années de notre bannissement, je t'écrivis à plusieurs reprises, attendant tes réponses avec une inquiétude mortelle, mais inutilement. Je ne reçus rien de toi; plus rien au monde, que mon cœur, ne me parlait d'Agathocles. A la fin, je cessai de t'écrire, et dans l'excès de mon chagrin, je n'eus pour consolation que la triste idée que mes lettres ne t'étaient pas parvenues; écrites du coin le plus reculé de la terre, elles pouvaient facilement s'être égarées. Dès que nous fûmes arrivés à Apamée, je fis de nouvelles tentatives pour apprendre quelque chose de toi; je t'écrivis encore directement, puis sous des adresses différentes, puis à plusieurs de mes connaissances de Nicomédie, sur la fidélité et la discrétion desquelles je pouvais compter, mais tout fut inutile; et pendant plus d'une année, je vécus entre l'espérance et le découragement, je ne reçus de réponse de personne: ta mort ou un oubli total furent alors les seules alternatives que j'eusse à choisir, et l'un ou l'autre étaient également cruels pour un cœur froissé et déchiré. Je me soumis enfin avec une entière résignation à l'idée d'avoir perdu tout espoir, et je traînais patiemment ma triste existence.

Plusieurs étrangers avaient un libre accès dans notre maison, soit relativement aux occupations de mon père, soit pour le goût qu'il avait repris pour la société: la plupart de ces hommes n'étaient pour moi que des figures passagères et insignifiantes qui ne m'intéressaient nullement. Cependant, peu-à-peu, je distinguai deux individus dans la foule de nos visites et de nos connaissances; l'un était un vieillard respectable, de près de soixante et dix ans, qui se nommait Théophon; l'autre, nommé Appelle, était dans la force de l'âge, il avait je crois quarante ans. On remarquait chez ces deux hommes tout le feu, toute la sensibilité de la jeunesse, joints à la solidité de l'âge mur. L'un et l'autre étaient remplis d'esprit et d'instruction, et s'énonçaient avec éloquence. Ils étaient faits pour intéresser tous ceux qui les entendaient, mais ils avaient à mes yeux un attrait de plus: une douce gaîté accompagnée d'un calme parfait adoucissait chez Théophon

l'austérité de la vieillesse, et tempérait chez Appelle la force et la vivacité. Ils me furent chers tous les deux, et je trouvai dans leur entretien, dans leur amitié, une source de consolations. Appelle m'instruisait en me racontant, avec tout le feu d'une imagination brillante, ce qu'il avait vu pendant ses longs voyages; et Théophon, avec sa profonde sagesse, m'inspirait du calme et de la résignation. J'eus bientôt les occasions de me convaincre que leurs vertus n'étaient pas seulement dans leurs propos, mais qu'elles se montraient dans toutes leurs actions, avec amour pour leur prochain, avec dévouement et bienveillance, avec un zèle actif et continuel pour tous les malheureux qui réclamaient leur secours. Je m'efforçais alors de profiter autant qu'il m'était possible de leur société; après quatre années de douleur et de peines, lorsque je passais une journée sans que mes larmes eussent coulé, je puis dire avec vérité que je me trouvais heureuse, et souvent leur aimable et sage entretien produisit cet effet. Enfin, je me décidai à ouvrir en entier mon cœur au sage et vertueux Théophon, et de lui confier, non pas mon nom véritable et mon sort, c'était le secret de ma famille; mais pour relever mon ame abattue et fortifier mon courage, je lui avouai mon amour sans espoir pour l'ami de mon enfance, et toutes mes douleurs. Oh! que ne puis-je, Agathocles, procurer à tous ceux qui souffrent comme je souffrais, les paroles de paix qui coulèrent des lèvres de ce digne homme! De telles consolations, de telles espérances, ne peuvent être données que par ceux qui sont initiés dans les grands mystères où Théophon puise sa doctrine et son éloquence si douce, si forte, si persuasive. Il détourna mon esprit des erreurs de ma jeunesse. Il me fit voir dans l'avenir et au-delà de ce monde un bonheur pur, céleste, éternel, que je n'avais pu trouver ni dans la religion dominante, ni dans les systèmes des philosophes. Il me fit espérer, à moi pauvre malheureuse jeune fille, qui n'avait plus rien à espérer sur la terre, les jouissances durables d'une meilleure vie, promise aux infortunés qui savent supporter les peines de leur courte existence. Là, je pouvais retrouver les objets de mes affections, les retrouver pour ne plus les perdre, en présence d'un être suprême, d'un seul et vrai Dieu : dans la contemplation de sa grandeur éternelle et de son infinie bonté, devait commencer et ne jamais finir une vie de gloire, de sainteté et d'un bonheur parfait. O toi, l'ami de ma jeunesse, pense à cette vie, à cet espoir. Comment était-il



possible qu'un cœur brisé dont les tourmens ne pouvaient cesser que par la mort, pût refuser de s'instruire d'une aussi belle doctrine? je la reçus avec joie et persuasion: j'allai bientôt plus loin; guidée par la sagesse de Théophon, entraînée par l'éloquence d'Appelle, je fis des grands progrès dans la connaissance de la vérité et dans les grands mystères de la religion: j'appris comme eux à ne voir dans mes semblables que les enfans d'un même père, j'appris même à aimer mes ennemis et à prier pour ceux qui avaient causé notre malheur. Mon cœur prit son essor, mes idées sur l'humanité et sur sa destination future s'éclaircirent et s'élevèrent, les images trompeuses des divinités avilies auxquelles je ne croyais plus depuis long-tems que par obéissance et non par persuasion, disparurent entièrement à mes yeux. Un seul Dieu tout puissant, tout sage, tout bon, gouvernant et protégeant le monde qu'il a créé, eut seul mon adoration. Le Tartare et l'Elysée n'existèrent plus, mais cet esprit infiniment juste punissait ou récompensait après la mort les fautes ou les bonnes actions les plus cachées. Ceci et bien d'autres mystères qu'il ne m'est pas encore permis de te communiquer, me furent dévoilés par Théophon et par Appelle, et je devins chrétienne: car tu as sans doute compris que ces deux hommes excellens sont de la secte de ceux qui prêchèrent, il y a environ deux siècles, en Palestine et en Syrie la doctrine de son divin fondateur, qui fut persécuté, méconnu, poursuivi, et fut enfin victime de ses ennemis parce qu'il voulut l'être....... Mais encore une fois, Agathocles, je ne puis à présent te développer ce mystère d'amour et de charité que j'adore sans le comprendre. Tu n'es pas chrétien, toi si digne de l'être; et moi, Agathocles, j'ai le bonheur d'être chrétienne. Cette doctrine qui me remplissait de terreur avant de la connaître, me remplit maintenant de joie et d'espérance, et je l'ai embrassée avec ardeur. Ah! mon ami, c'est la religion des malheureux, chacun peut s'y réfugier; elle a un baume pour chaque plaie de l'ame que la main de l'homme ne saurait guérir, et quoiqu'elle nous impose des obligations sévères, elle nous donne par l'étendue de ses droits un sentiment élevé de notre dignité, puisque nous sommes enfans de Dieu, et de confiance dans les forces que nous tenons de lui; elle nous offre, par l'usage de cérémonies à-la-fois touchantes et mystérieuses, les plus douces consolations et un courage si fort au-dessus du courage humain, que le vrai chrétien est toujours en état de supporter les fardeaux dont il peut être accablé.

Mais en voilà bien assez sur les motifs qui m'engagèrent à embrasser cette sublime religion, et sur les changemens qu'elle a apportés dans mes idées. Je ne cherche pas à faire de toi un prosélyte; je veux seulement te raconter tout avec vérité et simplicité, afin que tu puisses juger ma conduite. Ma mère fut ma confidente; les mêmes motifs qui m'avaient appelée au sein du christianisme se firent bientôt sentir à son cœur; elle cherchait aussi un soulagement à ses peines journalières, et le trouva comme moi; nous fûmes baptisées l'une et l'autre par Théophon, qui était un des anciens de la commune. Mon père l'ignora: il n'était rien moins qu'un païen zélé, il était trop éclairé; mais d'après l'exemple de la cour, il méprisait plus encore la religion chrétienne: il disait qu'elle n'était qu'à l'usage des pauvres et des malheureux, et qu'il ne voulait être ni l'un, ni l'autre. Il nous fut aisé de lui cacher nos démarches; presque toujours il était absent et s'occupait fort peu de nous. Nous fûmes donc libres d'assister aux assemblées de notre église, à ces *agapes*, usage digne de respect et qui t'en inspirerait, où les plus riches nourrissent les pauvres, mangent fraternellement avec eux, où l'on ne s'occupe qu'à venir au secours de ceux qui souffrent, où l'on est uni par un même cœur et par une même foi.

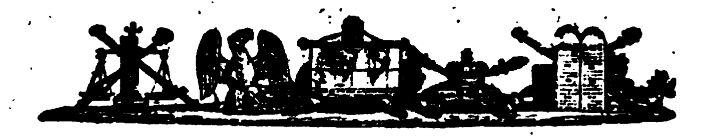
Je dois encore à ma religion nouvelle et à ces saintes assemblées le premier des bonheurs de la vie, une amie suivant mon cœur. Je distinguai bientôt dans ces rassemblemens une femme du mérite le plus distingué; Junia Marcella qui jouit de la plus grande considération à Apamée, à l'âge de vingt-huit ans, veuve d'un mari adoré, mère de six enfans en bas âge, jouissant d'une fortune considérable, et d'une figure céleste. Elle s'est vouée à l'éducation des orphelins et des enfans pauvres de la communauté, et consacre sa vie entière à ce noble emploi. Je me liai intimement avec elle, et ce fut avec l'aide de cette ame toujours ouverte aux maux de ses semblables, que mon cœur si long-tems abattu se releva. Je trouvai enfin ce qui m'avait manqué depuis notre séparation, une amie qui m'écoutait, qui me comprenait, à qui je pouvais confier tous les secrets de mon cœur, et parler librement de mille choses que la différence d'âge, de sexe et ma timidité m'avaient obligée de cacher à Appelle et à Théophon et même à ma mère. Si tu savais combien je me trouvais heureuse avec ma Junia, comme mon cœur se ranima, comme tous ses discours, toutes ses actions me prouvèrent d'une manière incontestable la vérité

de notre religion ! Ce fut chez elle que je vis Démétrius pour la première fois, chrétien lui-même, et commandant alors les troupes en Syrie. Junia possédait assez de charmes pour captiver ce guerrier suranné; c'était l'espoir d'obtenir sa main qui l'attirait à Apamée : mais irrévocablement décidée à ne vivre que pour ses enfans et ses devoirs religieux, elle refusa les propositions de Démétrius. Ce fut elle qui fixa son attention sur moi : mon extérieur simple et sérieux parut lui promettre ce qu'il désirait trouver dans sa compagne; il chercha à se lier avec mon père, et à s'introduire dans notre maison. Mon père était malade; des malheurs extrêmes et des passions fougueuses avaient consumé ses forces, il ne put se remettre, et nous vîmes bientôt qu'il touchait au terme de sa vie. La manière dont il était soigné fit espérer à Démétrius que je me conduirais de même à son égard, soit dans les infirmités de la vieillesse dont il s'approchait, soit s'il recevait quelque blessure; il se décida donc à m'épouser, et fit demander ma main à mes parens par Appelle. Mon malheureux père qui ne connaissait que trop la situation cruelle de sa famille après sa mort, et l'abandon où il allait nous laisser, vit dans cette demande une bonheur surnaturel qu'il n'osait espérer, il donna d'abord son consentement, et ce ne fut que lorsque Démétrius et lui eurent tout arrangé, qu'il me fit appeler pour m'annoncer ce qui m'était réservé : j'en fus effrayée et désespérée; à genoux devant mon père, je le suppliai de retirer sa parole; n'étant point accoutumé à céder à mes prières, il s'en irrita, et il exigea mon obéissance. Quel sacrifice, ô Dieu, il demandait de la pauvre Larrissa ! Le mariage chez les Chrétiens est indissoluble et sacré, je frémissais à l'idée de former ce lien avec un homme que je n'aimais point, tandis que tout mon cœur appartenait à un autre; je tombai malade. Théophon et Junia venaient souvent me visiter; je leur confiai mes chagrins. Junia pensant encore au bonheur de son mariage, et sentant combien je serais malheureuse, s'offrit de parler à mon père; Théophon et Appelle me promirent aussi leur secours; ils firent ce qu'ils purent, et jamais mon cœur ne l'oubliera, ce ne fut que lorsque tous les moyens de fléchir mon père eurent été sans succès, qu'ils entreprirent de me préparer à la grande épreuve où Dieu m'appelait, en obéissant à mon père : le vénérable Théophon versa tant de consolations dans mon ame tremblante, qu'au bout de quelques jours j'eus la force de venir auprès de mon père

mourant, de lui obéir et de me sacrifier pour ma famille. Ce fut ainsi que je devins la femme de Démétrius, et jusqu'ici je n'ai aucune raison de regretter une démarche que la Providence a approuvée et récompensée par le bonheur qui en est résulté pour mes frères, par la tranquillité que cette union a répandue sur les derniers jours de mes parens, et par celle que j'éprouve moi-même dans le libre exercice de ma religion. O Agathocles! combien j'eus besoin d'en avoir une qui m'apprit à pardonner! Après la mort de mon père, je trouvai parmi ses papiers toutes les lettres que je t'avais écrites; l'affranchi à qui je me confiais pour les faire partir, gagné par mon père, les lui avait remises; il me l'avoua les larmes aux yeux, et m'apprit que mon père avait une haine invétérée contre le tien, et ne pouvait supporter l'idée d'une alliance entre nos familles. Il lui attribuait, si non sa perte, du moins une nonchalance impardonnable pour le sauver. Je sus alors facilement pourquoi, depuis cinq ans, je n'avais reçu aucune nouvelle. Il est vrai que l'idée que tu ne méritais pas mes reproches, tranquillisa mon cœur, mais je n'en sentis que plus l'amertume d'être à jamais séparée de toi, car je me promis à moi-même de ne rien faire, rien tenter pour me retracer à ton souvenir. J'étais mariée, j'étais chrétienne, femme d'un chrétien. Le mariage n'est point chez nous une simple convention, c'est un serment prononcé en face de Dieu, béni par son ministre: un sentiment trop vif pour un autre objet est un crime; l'ame d'une chrétienne mariée doit être en entier à l'époux que le ciel lui a donné.... etc., etc., etc.

Le défaut de place ne me permet pas de finir cette lettre; ce morceau détaché du roman d'*Agathocles* que j'ai traduit de l'allemand, et que je vais faire paraître incessamment, peut en donner une idée.

Is. de Montolieu.



POLITIQUE.

Le grand visir bloqué dans Rudschuck en est sorti, et est allé reprendre la position du camp retranché de Schumla; comment cet événement extraordinaire a-t-il eu lieu? Est-ce par la voie d'une négociation que le visir est parvenu à franchir le cercle tracé autour de lui par les corps russes? Est-ce par la force des armes qu'il a réussi à se faire jour? Deux versions sont données à cet égard, aucune n'a encore un caractère authentique; mais la première est peu probable; la seconde est plus conforme à l'idée que le grand-visir a jusqu'ici donné de son caractère et de sa manière de faire la guerre: cette dernière venue d'Hermanstadt, de Semlin, et d'autres lieux voisins du théâtre de la guerre, porte que le grand-visir manquait de vivres et de fourrages dans la place où il était enfermée, que les Russes ne lui en fournissaient pas comme il paraîtrait que les choses avaient été convenues pendant la négociation. Pressé par la difficulté d'une telle situation, le grand-visir s'est mis à la tête des 25,000 hommes renfermés avec lui, et s'est ouvert un chemin à travers les retranchemens russes élevés autour de la place. L'attaque des troupes turques a eu cette impétuosité que commandait le salut de l'entreprise; la résistance a été opiniâtre; il y a eu beaucoup de sang répandu; mais enfin le grand-visir est parvenu, dit-on, à percer la ligne ennemie, et à se rendre à Schumla avec une partie de sa cavalerie, après avoir perdu la plus grande partie de son monde, tués, prisonniers, ou rejetés dans la place. On attend avec impatience des détails officiels sur cet événement qui, de quelque manière qu'il se soit passé, doit avoir des résultats importans, puisqu'il aura dégagé le chef de l'armée ottomane, et l'aura mis à portée de réunir les renforts qui marchaient à lui dans ce même camp de Schumla qui, dans la précédente campagne, a tenu les Russes en échec, jusqu'au moment de leur retraite au-delà du fleuve.

Dans un moment où l'Amérique du nord fait les plus louables efforts pour assurer son indépendance, et prend une attitude qui fera respecter son pavillon, il importe de

reconnaître que la situation financière de cet état lui permet de ne pas faire de vaines démonstrations, et qu'il saura repousser efficacement les insultes et les agressions de son ancien dominateur.

« En exécution des clauses de l'acte supplémentaire de l'*acte pour établir le département de la trésorerie*, le secrétaire d'état a soumis au congrès un rapport et des états dont il résulte que les recettes de l'état, à la fin de 1811, forment un total de 19,750,476-9 dollars, et les dépenses une somme égale.

» Les recettes effectives provenant du revenu seulement, sans y comprendre l'emprunt temporaire remboursé depuis lors, ont paru avoir excédé les dépenses courantes, en y comprenant le paiement de l'intérêt de la dette, d'une somme au-dessus de cinq millions et demi de dollars; mais vu que les paiemens à-compte de l'intérêt de la dette sont restés au-dessous du montant de la somme qui était due pendant l'année finissant le 30 septembre 1811, à cause des délais inévitables qu'ont éprouvés les remises ordinaires à faire en Hollande, l'excédent réel des recettes provenant du revenu sur les dépenses courantes, en y comprenant l'augmentation d'intérêt dû sur la dette, s'élève seulement à environ 5,100,000 dollars.

» Les recettes sur le dernier trimestre de l'année 1811 sont évaluées à 5,500,000 dollars; et les dépenses (en y comprenant le paiement des arrérages d'intérêt et environ 2,160,000 dollars à compte du principal de la dette publique), à 4,300,000 dollars, ce qui laissera à la fin de l'année à la trésorerie une balance d'environ 3000,000 de dollars. Il ne sera donc pas nécessaire de recourir, pour le service de l'année actuelle, à l'emprunt autorisé par l'acte de la dernière session du congrès.

» Pour l'année 1812, le rapporteur évalue le montant total des recettes effectives de la trésorerie à 8,200,000 dollars, et les dépenses courantes à un total de 9,400,000 dollars, laquelle somme excède de 1,200,000 piastres le montant probable des recettes. Ce déficit pourrait être pris sur une somme de trois millions de dollars qui sont à la trésorerie: mais dans les circonstances actuelles il ne paraît pas à propos d'épuiser ce fonds-là; et l'évaluation des recettes étant en même tems plus susceptible d'incertitude que d'ordinaire, le rapporteur soumet au congrès la question de savoir s'il ne conviendrait pas d'autoriser un emprunt suffisant pour couvrir cette différence, et faire face aux

autres dépenses extraordinaires qui peuvent subvenir pendant l'année.

» Pour ce qui concerne la dette publique, le rapporteur en fait monter la totalité, au premier janvier 1812, à 45,154,189 dollars. Il en porte ensuite l'intérêt annuel, échu à la même époque, à 2,222,481 dollars. Il résulte ensuite des voies et moyens à employer pour les années suivantes un déficit auquel il faut pourvoir, et qui s'élève à 2,800 dollars. Or, une addition de 50 pour 100 au taux actuel des droits établis suffira pour le couvrir. Le rapporteur termine par les conclusions suivantes :

» 1. Qu'un revenu fixe d'environ 9 millions de dollars est nécessaire et suffisant, tant dans la situation actuelle des Etats-Unis, que dans le cas où il faudrait prendre une attitude différente.

» 2. Qu'une addition au taux des droits établis sur les exportations est à présente suffisante pour cet objet, quoique dans le cours des événemens il puisse devenir nécessaire de recourir à d'autres sources de revenu.

» 3. Qu'on peut espérer raisonnablement de lever des sommes considérables par la voie des emprunts, pour couvrir les dépenses qui pourraient dépasser le montant de la recette exposée ci-dessus.

» 4. Que le revenu des Etats-Unis, en tems de paix, sera suffisant, sans aucun effort extraordinaire, pour rembourser en peu d'années la dette qu'on pourrait contracter de cette manière. »

Les nouvelles d'Allemagne ne présentent aucun fait digne de remarque. Les feuilles anglaises continuent à garder le silence sur les affaires d'Espagne ; mais elles parlent beaucoup de la situation de l'Angleterre elle-même. Parmi les calamités qui pèsent en même tems sur l'Angleterre, qui naissent réciproquement les unes des autres, et s'opposent mutuellement à ce que le gouvernement y porte remède, on doit établir en première ligne les troubles civils que l'état d'oppression des catholiques entretient en Irlande, la fermentation dans laquelle sont les esprits, l'opposition vigoureuse que le gouvernement trouve dans des assemblées qui se réunissent au nom de la constitution et qu'il ne peut dissoudre que par la violence. Les troubles qu'on pourrait nommer commerciaux ou industriels, résultans des excès auxquels se livre une population d'ouvriers sans travail et sans moyen d'existence, enfin les banqueroutes dont le nombre s'accroît de jour en jour

dans la plus effrayante progression. En Irlande, les catholiques, secondés de tout ce qu'il y a de protestants honnêtes et éclairés, attirent toute l'attention et excitent toute l'inquiétude du gouvernement. En Irlande, on brise partout les métiers, on détruit les asiles et les élémens d'une industrie que le commerce n'alimente plus; la misère a produit les plus affreux brigandages, et dans les trois royaumes, un discrédit rapide entraîne dans une chute commune et les maisons les mieux établies, et celles que des spéculations hasardeuses ont compromises. Dans le cours de l'année 1811, 2357 banqueroutes ont dû être inscrites dans la gazette de Londres. Dans le seul mois de novembre, on en a compté plus de 230 en Ecosse et en Angleterre. La France, dit *l'Alfred*, tirera contre nous un bien douloureux avantage de cette situation; elle y voit la preuve évidente de l'utilité de son système, et de l'efficacité des restrictions commerciales qu'elle impose, de la solidité de ce cercle de fer qu'elle a établi sur toutes les côtes de son immense domination. Napoléon persistera dans ce système, il l'étendra, il le complétera par tous les moyens que lui donne sa puissance, et à de longues souffrances, à d'inévitables déchiremens, succédera l'anéantissement d'une prépondérance que nous aurons perdue pour avoir voulu la rendre trop oppressive. Ces réflexions peuvent servir naturellement de transition au récit de ce qui se passe en Sicile.

Le Moniteur napolitain fait connaître les premiers résultats de l'arrivée de lord Bentinck en ce pays : toutes les craintes ne sont pas encore réalisées; tous les projets si audacieusement annoncés ne sont pas consommés encore; la prise de possession enfin n'a pas encore été tentée, mais à cela près, tout ce que le système d'une domination insolente peut permettre à des alliés devenus maîtres au sein d'une cour qui a eu l'imprudence de les appeler, les Anglais ont prétendu le faire, et ils l'ont fait. Immédiatement après son arrivée à Palerme, le ministre anglais a eu une entrevue avec le roi Ferdinand; à l'issue de cette audience un grand nombre de personnes, sur l'assistance et la fidélité desquelles la cour de Sicile paraissait devoir le plus compter, ont été arrêtées : les Anglais ne veulent connaître d'autres défenseurs de l'autorité royale en Sicile qu'eux-mêmes, et ils veulent la protéger si bien qu'ils commencent par mettre dans l'impuissance de la servir tous ceux qui auraient au moins voulu y contribuer. Les arrestations

ont eu lieu avec tous les caractères de la tyrannie étrangère, on n'a respecté ni les personnes, ni les asyles qu'elles s'étaient choisis. Les détenus ont été envoyés sous bonne et sûre garde à Messine, de sorte que celles destinées à être mises en jugement n'auront point à espérer l'assistance nationale, l'appui de la cour, et qu'elles seront placées sous l'influence du pouvoir absolu qu'exercent les Anglais dans la ville de Sicile devenue le siége principal de leur domination. La gazette de Messine à la solde de l'Angleterre, s'est chargée, comme on peut le croire, de l'apologie de ces actes de son gouvernement. Les détenus, à l'entendre, ont été arrêtés avec toutes les formes les plus propres à adoucir leur malheur; ils doivent de la reconnaissance à leurs oppresseurs, et tout se fait avec la plus grande gloire, et pour la plus haute prospérité du gouvernement sicilien. Il était perdu si l'Angleterre ne l'eût soutenu. Voilà ce qu'on écrit à Messine : il est inutile de dire ce qu'on en pense à Palerme, et ce qu'on en croirait en Europe quand même des événemens ultérieurs ne viendraient pas prouver quel était le véritable but de tant d'hypocrisie et de déloyauté.

Un décret de la munificence impériale vient de compléter le système de récompense et d'encouragement que notre auguste monarque a conçu en faveur de toutes les natures de services, de toutes les sortes de talens. Nous en énoncerons succintement les motifs et l'objet.

L'Empire s'est agrandi : l'Empereur a acquis de nouveaux sujets qui, dès le moment de leur aggrégation dans la grande famille des Français, ont rivalisé de zèle avec leurs aînés, et se sont montrés dignes de porter le même nom. L'Empereur était à peine leur maître qu'il comptait déjà des services à reconnaître et des talens à récompenser. Ces services se sont multipliés à tel point, ces talens ont mérité des distinctions en si grand nombre, que les limites de la Légion-d'Honneur ont été dépassées, tandis que l'ordre des Trois-Toisons-d'Or, spécialement destinée à récompenser les services militaires, ne pouvait y suppléer.

D'un autre côté, les ordres créés en Hollande ou existant anciennement dans les états d'Italie successivement réunis à l'empire ne pouvaient être conservés, ils étaient anéantis par le fait. Le décret prononce leur extinction et en même tems établit un moyen nouveau de les remplacer.

L'ordre impérial de la Réunion est destiné à récompenser les services rendus par tous les sujets de S. M. dans

l'exercice des fonctions judiciaires ou administratives, et dans la carrière des armes. L'ordre sera composé de deux cents grandes croix, de mille commandeurs, dix mille chevaliers. Les sermens que prêteront les membres de l'ordre de la Réunion sera conçu comme il suit :

« Je jure d'être fidèle à l'Empereur et à sa dynastie. Je » promets sur mon honneur, de me dévouer au service de » S. M., à la défense de sa personne et à la conservation » du territoire de l'Empire dans son intégrité, de n'assis- » ter à aucun conseil ou réunion contraire à la tranquillité » de l'état; de prévenir S. M. de tout ce qui se tramerait, » à ma connaissance, contre son honneur, sa sûreté, ou » tout ce qui tendrait à troubler l'union et le bien de l'Em- » pire. »

Les grands'croix porteront la croix suspendue à un large ruban bleu-de-ciel, attachée en baudrier de droite à gauche; ils auront aussi, sur le côté de leur habit et manteau, la plaque en broderie d'argent. Les commandeurs porteront au col une croix pareille, mais de moindre grandeur, suspendue à un ruban bleu-de-ciel. Les chevaliers porteront la croix attachée à un ruban bleu-de-ciel, au côté gauche de la poitrine.

L'ordre royal de l'Union est éteint et supprimé. Les grands'croix, commandeurs et chevaliers dudit ordre feront partie, dans leurs qualités respectives, de l'ordre impérial de la Réunion.

Tous les ordres des autres pays réunis à notre Empire, depuis le commencement de notre règne, sont également supprimés. Tous ceux de nos sujets qui ont été docorés desdits ordres, sont habiles à être admis dans l'ordre de la Réunion. A cet effet, ils sont autorisés à se retirer devant le grand-chancelier de l'ordre impérial de la Réunion, à l'effet de solliciter de notre grace leur admission.

Les dispositions de l'arrêté du 24 ventose an 12, relatif à la perte de la qualité et à la suspension de l'exercice des droits de membre de la Légion-d'Honneur, sont applicables aux membres de l'ordre de la Réunion.

Le grand-chancelier de l'ordre de la Réunion est M. le duc de Cadore, ministre d'Etat; le grand trésorier, M. van der Goëer van Dixland. Cinq cent mille fr. de rentes sont la dotation du nouvel ordre.

Un autre décret d'une très-haute importance, publié sous la forme d'un avis du Conseil-d'Etat, approuvé par S. M., contient la situation de toutes les difficultés qui se

sont présentées sur l'état des Français qui servent en pays étrangers ou qui y sont naturalisés.

Un troisième décret règle l'uniforme que porteront désormais toutes les troupes impériales infanterie. On n'y remarque des changemens que dans l'intention de rendre l'habit du soldat d'une coupe plus élégante à-la-fois et plus commode, de rendre le militaire dans cet habit libre de tous ses mouvemens, et de donner à toutes les parties de l'habillement la consistance, la solidité que réclament l'économie et sur-tout la santé du soldat. Les couleurs actuelles sont conservées.

Un quatrième décret détermine les attributions du nouveau département créé sous la dénomination de ministre des manufactures et du commerce. Ce ministère aura dans ses attributions les manufactures, les fabriques, le commerce, les subsistances, les douanes, le conseil des prises; il correspondra avec les consuls de S. M. chez les puissances étrangères, pour les affaires du commerce. S. M. a appelé à ce ministère M. le comte Collin de Sussi, qui était conseiller-d'état directeur-général des douanes; la direction générale des douanes est donnée à M. Ferrier, qui était directeur à Rome.

Au moment où nous terminons cette notice, le *Moniteur* supplée heureusement au silence des Anglais sur les affaires d'Espagne, et des travaux du cabinet de S. M. nous reporte sur le théâtre des exploits de ses braves soldats. La correspondance offre, comme de coutume, un ensemble de situation pour les différens corps d'armée.

Au nord, le général Bonnet est entièrement maître des Asturies. Le général comte Dorsenne a nétoyé la Navarre et la Biscaye, et a établi son quartier-général à Valladolid.

Au midi, Ballasteyros a successivement tenté les entreprises les plus hasardeuses pour sortir de la position pénible où il se trouve sous Gibraltar, où les Anglais consentent à le protéger de leur feu, et non à recevoir son monde: les généraux Sémélé, Barrois, Soult et Dufour, aux ordres du maréchal duc de Dalmatie, ont repoussé tous ses efforts; sa perte a été considérable, il a repris sa position; ses soldats désertent; aucun n'échappera à la ligne française. Les rapports des officiers de santé annoncent que la fièvre jaune perd de sa malignité, le 4e corps est intact. Le comte d'Erlon fait fortifier Mérida; les Anglais restent dans leurs cantonnemens en Portugal.

Au centre, le général Darmagnac, maître de la province

de Cuença, a repoussé toutes les diversions tentées par Blacke pour détourner le maréchal Suchet de l'entreprise qu'il poursuit avec tant de vigueur, le siége de Valence. Ce général a fait des prises importantes : le général Caffarelli a manœuvré dans le même dessein ainsi que le général Reille, et a secondé les opérations du siége.

Ce siége signalera de nouveau la constance et l'intrépidité des braves vainqueurs de Sarragosse, de Lérida, de Tortose et de Tarragone. Valence renferme plusieurs chefs espagnols des plus déterminés sous les ordres de Blacke, et tout ce que l'Espagne compte d'hommes animés du fanatisme le plus exagéré. Quelques moines, deux bouchers, forment le conseil de défense : Blacke lui-même leur est soumis, et ses dispositions militaires doivent se régler sur leur aveugle fureur : sans eux la place serait rendue, et peut-être coûteront-ils bien du sang à cette population malheureuse qu'ils entraînent à une résistance désespérée.

Quoi qu'il en soit, le maréchal comte Suchet a triomphé déjà de tous les obstacles extérieurs, il a repoussé tous les partis qui l'inquiétaient, assuré ses approvisionnemens, formé un parc de siége formidable, réuni ses renforts, emporté toutes les positions qui défendent la ville, pris les divers camps retranchés qui la couvrent, l'artillerie dont ils étaient armés, et déjà voisin du corps de la place, il a commencé le bombardement. Le 7 janvier, son premier aide-de-camp, le colonel Mayer, a été envoyé pour sommer la garnison de se rendre : il n'a pu voir le général Blacke, tous les fanatiques redoutaient que Blake fît son devoir et n'exposât pas la ville aux horreurs d'un assaut.

Voici la lettre que portait au général Blake le colonel Meyer, et la réponse du général Blake parvenue le lendemain au quartier français.

Au camp devant Valence, le 6 janvier 1812.

Monsieur le général, les lois de la guerre assignent un terme au malheur des peuples, ce terme est arrivé ; aujourd'hui l'armée impériale est à dix toises des corps de votre place, dans quelques heures plusieurs brêches peuvent être ouvertes, et dès-lors un assaut général doit précipiter dans Valence des colonnes françaises.

Si vous attendez ce terrible moment, il ne sera plus en mon pouvoir d'arrêter la fureur des soldats, et vous seul répondrez devant Dieu et devant les hommes des maux qui accableront Valence.

Le désir d'épargner la ruine totale d'une grande ville, me détermine à vous offrir une capitulation honorable ; je m'engage à conserver aux officiers leurs équipages, à faire respecter la propriété des habitans ; je n'ai pas besoin de dire que la religion que nous professons sera révérée.

J'attends votre réponse dans deux heures, et vous salue avec une très-haute considération.

Le maréchal d'Empire, Signé, Suchet.

Réponse de M. le général en chef Blake à S. Exc. le maréchal comte Suchet.

Valence, le 6 janvier 1812.

Monsieur le général, j'ai reçu cet après-midi la lettre de V. Exc. Peut-être hier avant midi j'aurais consenti à changer la position de cette armée, en évacuant cette ville, pour éviter à ses habitans les inconvéniens et les malheurs d'un bombardement ; mais les premières vingt-quatre heures que V. Exc. a employées à l'incendier, m'ont fait connaître combien je peux compter sur la constance de ce peuple, et sa résignation à tous les sacrifices qui seront nécessaires pour que l'armée soutienne l'honneur du nom espagnol. Que V. Exc. continue donc ses opérations, et quant à la responsabilité devant Dieu et les hommes des malheurs qu'occasionne la défense d'une place, et tous ceux que la guerre entraîne, elle ne retombera jamais sur moi.

Signé, Joachim Blake.

Nous apprendrons donc sous peu, ou que Valence a été emportée de vive force, ou qu'elle s'est rendue. Il faut espérer que c'est de sa reddition seule que le général qui la défend aura voulu encourir la responsabilité ; quant à celle de la prise d'assaut, elle peut ne menacer ni l'homme de guerre qui attaque, ni l'homme de guerre qui résiste, mais elle ne peut manquer de peser aujourd'hui et dans la postérité sur les chefs furieux d'une population aveugle, sur ces modernes ligueurs, sur ces nouveaux *seize,* maîtres du peuple et des chefs, les mêmes qui, il y a quatre ans, ont ordonné le massacre de 400 familles françaises établies dans le pays, sous la protection et la garantie des lois qu'elles ont vainement invoquées. S....

ANNONCES.

VIIe, VIIIe, IXe, X^e^, XIe et XIIe cahiers de la neuvième année de la souscription à la *Bibliothèque physico-économique, instructive et amusante, à l'usage des habitans des villes et des campagnes;* publiée par cahiers, avec des planches, le premier de chaque mois, à commencer du premier brumaire an XI; par une société de savans, d'artistes et d'agronomes, et rédigée par C. S. Sonnini, de la Société d'agriculture du département de la Seine, etc. Ces six nouveaux cahiers, de 216 pages avec des planches, de la neuvième année 1811, contiennent, entr'autres articles intéressans et utiles : Moyen proposé pour conserver les abeilles dans des glacières pendant l'hiver. — Moyen facile et peu dispendieux de rémédier en partie aux ravages de la grêle dans les chanvres encore jeunes. — Sur l'art de conserver les substances animales et végétales. — Lettre de M. Guyton-Morveau, sur l'iris pseudo-acorus substitué au café. — Sur le charbon œdémateux des bêtes à cornes. — Sur la culture du riz en France; par C. P. Lasteyrie. — Expériences faites sur du moût de raisin rouge des bords du Rhin, dont on a obtenu du sirop, du sucre cristallisé et de l'acide tartrique. — Des moyens d'empêcher les portes de traîner par terre, ou sur les tapis dans les appartemens, et d'empêcher les vents coulis qui viennent du bas des portes. — Seringue à bâton mécanique, de M. Rousselle, ferblantier, lampiste et potier d'étain. — Recherches et expériences sur les moyens pratiques d'accélérer la fructification des arbres, principalement du poirier et du pommier greffés sur franc; avec un exposé de la méthode de M. Fanon, des expériences comparatives sur cet objet, et des considérations sur l'incision circulaire et annulaire, sur la courbure des branches, etc.; par M. Calvel. — Briquettes économiques du charbon de terre du sieur Quest. — Note sur l'état présent de la culture du pastel dans un certain nombre de départemens. — Des effets de la grossesse sur les maladies qui arrivent pendant son époque, et de ceux de ces mêmes maladies sur la grossesse; par M. Nauche. — Rapport sur le sucre indigène. — Résultats d'une expérience de teinture, faite à Alby (Tarn), avec de l'indigo-pastel de basse qualité. — Teinture en écarlate. — Des différentes substances végétales propres à la teinture, et de la méthode à suivre pour en tirer la matière colorante; par un auteur russe. — Quelques réflexions sur le sucre de betterave; par M. Deyeux, membre de l'Institut de France. — Note sur un mémoire de M. Ryss-Poncelet, fabricant de limes à Liége, sur les moyens

d'éclairer les appartemens, les ateliers, avec le gaz hydrogène extrait de la houille. — Le prix de cette neuvième année est, comme pour chacune des huit premières (excepté celui de la cinquième qui est de 13 fr.), de 10 fr., pour les douze cahiers, que l'on reçoit franc de port. La lettre d'avis et l'argent doivent être affranchis et adressés à Arthus-Bertrand, libraire, rue Hautefeuille, n° 23. On souscrit dès-à-présent pour la dixième année (1812). Prix, 10 fr.

On souscrit au même bureau pour les *Annales Forestières*. Le prix de la première année (1807) est de 7 fr.; celui de chacune des années suivantes est de 10 fr. franc de port. La souscription est ouverte pour la cinquième année (1812).

Lacographie, ou Ecriture laconique, aussi vîte que la parole; méthode nouvelle qui ne demande aucun exercice manuel, et qui est applicable à toutes les langues dont on possède passablement les déclinaisons et les conjugaisons; par Zalkind Hourwitz. In-8°. Prix, 2 fr., et 2 fr. 25 c. franc de port. Chez l'Auteur, rue des Deux-Ecus, n° 48; Chaumerot, libraire, Palais-Royal, galerie de bois, n° 188; Clament frères, libraires, rue de Vaugirard, n° 9, près l'Odéon; et chez Brunaud, libraire, passage du Panorama, n° 35, près le boulevard Montmartre.

Contes moraux, ou Recueil contenant l'Anneau magique, Chloé, l'Esclave visir, Hassan et Thaer, etc.; par L. Damin, ancien avocat, membre de plusieurs Sociétés littéraires. *Seconde édition*, revue, corrigée et augmentée. Deux vol. in-12. Prix, 4 fr., et 5 fr. franc de port. Chez Delaunay et Lepetit, libraires, au Palais-Royal; et chez Pigoreau, libraire, place Saint-Germain-l'Auxerrois.

Conseils à une femme sur les moyens de plaire dans la conversation, suivis de poésies fugitives par Mme de Vannoz, née Sivri, auteur de la *Profanation des Tombeaux de Saint-Denis*. Un vol. in-8°, sur papier vélin. Prix, 3 fr., et 3 fr. 60 c. franc de port. Chez Michaud frères, imprimeurs-libraires, rue des Bons-Enfans, n° 34; et chez Arthus-Bertrand, libraire, rue Hautefeuille, n° 23.

La Femme auteur, ou les Inconvéniens de la Célébrité; par Mme Dufrénoy. Deux vol. in-12. Prix, 4 fr., et 5 fr. franc de port. A Paris, chez Bechet, libraire, quai des Augustins, n° 63; et à Genève, chez Manget et Cherbuliez, imprimeurs-libraires.

ERRATA pour le N° DXLV.

Article *Politique*, page 617, il a été commis une erreur qu'il importe de rectifier. *Au lieu de :* S. A. R. le prince héréditaire de Wurtemberg : *il faut lire :* S. A. le duc Louis de Wurtemberg.



MERCURE DE FRANCE.

N° DL. — *Samedi* 1er *Février* 1812.

POÉSIE.

FRAGMENS *d'une traduction du Poëme de* LUCRÈCE.

CHANT PREMIER.

Source de nos plaisirs et du sang des Romains,
Déessé qui régis les Dieux et les humains;
Toi qui fais circuler la volupté féconde
Sous la voûte des cieux, sur la terre et dans l'onde;
Tout s'anime et renaît à ton aspect divin;
La foudre disparaît, le ciel devient serein,
Les mers rendent pour toi leur surface immobile,
Les vents tumultueux fixent leur course agile;
La nature sourit sous tes pas enchanteurs,
Et son sein rajeuni te prodigue des fleurs.
Lorsque toujours constant dans ses métamorphoses
Le calme et doux printems se couronne de roses,
Quand son souffle léger rappelle les zéphirs,
Ton pouvoir dans les cœurs éveille les désirs;
Sous les bois reverdis, près de la fleur nouvelle,
Le doux chant des oiseaux te rend grâce et t'appelle;
Les monstres des forêts, enivrés par tes feux,
Franchissent en fureur les torrens écumeux:

N

Tout dans le monde entier, que ton ardeur pénètre,
De la main du plaisir reçoit un nouvel être;
Et son charme unissant tous les objets divers,
D'âge en âge transmet l'ordre dans l'univers.
Ah! puisque la nature, à tes lois asservie,
En toi seule a puisé les sources de la vie,
Je t'implore, ô Vénus, viens, soutiens mes efforts,
De ton charme divin embellis mes accords.

. . . .

. . . .

Mais éteins des combats le fléau destructeur,
Qui le peut mieux que toi, déesse du bonheur?
Quand fuyant à tes pieds l'univers mis en poudre,
L'arbitre des combats vient reposer sa foudre;
Quand ce Dieu désarmé par le tendre désir,
Soumis à tes genoux, implore le plaisir,
Et brûlant sur ta bouche où son attrait repose,
Respire son ardeur sur tes lèvres de rose;
Redouble ton pouvoir en ces momens heureux,
Dans son cœur enivré verse de nouveaux feux;
Que la paix de l'amour soit le prix salutaire,
Demande lui pour nous le repos de la terre.

CHANT DEUXIÈME.

. . . .

Ces torrens que le ciel ne peut plus retenir
Dans le sein de la terre ont paru s'engloutir,
Mais ils portent bientôt, en y glissant leur onde,
D'un suc réparateur la puissance féconde;
Le fruit brille et s'accroît sur les rameaux plus frais,
Les champs sont enrichis et les bois plus épais:
Tout s'anime, tout vit; eh quoi! l'homme lui-même
Sent passer dans son cœur cet ascendant suprême;
La brillante jeunesse en nos murs florissans
Porte ses pas joyeux dans les bois renaissans.
Du doux chant des oiseaux que l'amour fait éclore
Ces bois renouvelés s'embellissent encore;
Les troupeaux étendus sur les rians gazons
D'un nectar abondant gonflent leurs seins féconds;
L'agneau dont un lait pur alimente la vie,
D'un pied tremblant encor presse l'herbe fleurie.
De la nature ainsi par de constans accords,

La destruction même entretient les ressorts ;
En changeant son aspect rien ne périt en elle,
La mort prête à la vie une forme nouvelle.
Je le vois, du néant, dis-tu, rien n'est sorti,
Ainsi rien dans son sein ne peut être englouti.
Mais pourquoi donc des corps l'essence primitive
Jamais ne s'offre-t-elle à ma vue attentive?
. . . .
. . . .
Vois-tu des vents fougueux les luttes vagabondes
Balancer tes vaisseaux, les froisser sur les ondes,
Promener en grondant la foudre sous les cieux,
Dépouiller les forêts de leurs fronts sourcilleux,
Et de leurs tourbillons élancés des montagnes
Arracher l'arbre altier roulant dans les campagnes?
Tout s'émeut; l'air mugit, la mer gronde en fureur,
Et ton œil cependant n'en voit point le moteur.
. . . .
. . . .
Suspendu sur les eaux, ton léger vêtement
Attire la vapeur de l'humide élément,
Le soleil le desséche; et soudain le fluide
S'exhale dans les airs où la chaleur le guide,
Et le souffle des vents l'amasse dans les cieux;
Cet insensible essor a donc trompé tes yeux?
Quand souvent les saisons ont reproduit l'année,
Ton anneau se dissout sur ta main étonnée;
Par la chute des eaux ce rocher est percé,
Dans le sol qu'il trancha ton soc est émoussé,
Le marbre s'amincit sous le pied qui le foule,
Et nos Dieux accablés des baisers de la foule,
Livrant leur front d'airain à la crédulité,
S'usent sur les autels de l'immortalité.

Vois-tu dans ces objets par le tems mis en poudre
L'insensible moteur qui les a pu dissoudre,
Ou vois-tu comment l'être élevé lentement
Eveilla ses ressorts de moment en moment?
Et quand ce sel rongeur sur la rive de l'onde
A miné sourdement cette roche profonde,
Ton œil n'en saisit point l'insensible progrès,
Tant la nature agit par des ressorts secrets!
. . . .

CHANT CINQUIÈME.

. . . .
. . . .

Mais quand je n'aurais point d'une main ferme et sûre
Sondé les élémens qu'enferme la nature,
L'imparfait assemblage et du monde et des cieux
Seul me démentirait les ouvrages des Dieux.
Cette terre sur-tout des cieux environnée,
Vois quelle part immense en reste abandonnée.
Là sont des monts affreux et de sombres forêts,
De monstres dévorans habités à jamais;
Là d'infectes marais et des rochers arides;
Là s'étendent ces mers dont les torrens rapides,
Prolongeant en tous lieux leurs immenses détours,
De nos bords habités resserrent les contours;
Et pour l'homme incertain du monde qu'il habite,
La plus vaste partie est encore interdite!
Partout il est borné dans son essor hardi,
Par les glaces du nord ou les feux du midi.
Que dis-je? sous ses pas la nature flétrie,
Stérile, languirait sans l'humaine industrie;
Si la main du besoin affrontant tous les maux,
Contre elle ne luttait par de soigneux travaux;
Si le soc, en traçant la glèbe qu'il soulève
N'éveillait en son sein une féconde sève,
Dans un sol paresseux le germe recelé,
De lui-même jamais ne se fût éveillé.
Et souvent quand les fruits qu'a produits la constance
Ont par l'éclat des fleurs annoncé l'abondance,
La foudre, l'aquilon, les torrens orageux,
Emportent les travaux et l'espoir avec eux.
Pourquoi sur ces fléaux, ces monstres qu'elle enfante,
La nature étend-elle une main prévoyante?
Pourquoi dans tous les tems partageant ses bienfaits,
Sont-ils ainsi que nous reproduits à jamais?
Pourquoi chaque saison l'affreuse maladie
Vient-elle empoisonner les sources de la vie,
Et pourquoi le trépas souvent prématuré,
Tranche-t-il un destin qu'elle avait préparé?

***

STANCES SUR MA VIEILLESSE.

Sur mes cheveux, au printems de ma vie,
S'entrelaçaient la rose et le jasmin;
Fleurs de souci sur ma tête blanchie
Offrent aux yeux la saison du chagrin.

Sans nul regret j'ai vu fuir ma jeunesse:
J'ai fait gaîment mes adieux au plaisir;
Mais j'espérais qu'au sein de la sagesse
Mon cœur pourrait conserver le désir.

Le désir seul marque notre existence,
C'est trop mourir que ne désirer rien;
Parques ne sont que froide indifférence
Jointe à l'ennui qui la seconde bien.

Je ne veux point qu'un amour ridicule
Vienne troubler la paix de mes vieux ans;
Mais je voudrais, et le dis sans scrupule,
A l'amitié devoir un passe-tems.

C'est bien en vain, nul être sur la terre
N'offre à mon cœur ce qui le fit aimer;
Hélas! le cœur délicat, mais sévère,
Voudrait trouver ce qu'il doit estimer.

Bandeau charmant de l'aimable indulgence,
Venez encor vous placer sur mes yeux;
Cachez-moi bien ce que l'expérience
Me fait trop voir de contraire à mes vœux.

Par Mme DE MONTANCLOS.

HOMMAGE A M. DELILLE.

Couronné d'un laurier fertile,
Pope élevait un temple au chantre d'Ilion.
Vous naissez, immortel Delille,
Bientôt dans vos accords, émule d'Amphion,
S'élève à votre voix un autel à Virgile,
Et vous êtes l'égal du cygne d'Albion.

Vous n'étiez qu'interprète, et vous étiez modèle.
La nature vous dit : « deviens original : »
Simple, riant, fécond et sublime comme elle,
Tel que l'astre du jour, vous brillez sans rival.

O chantre dont le ciel voulut orner la terre,
Qu'il daigne encor long-tems vous laisser parmi nous!
Vous nous consolez de Voltaire....!
Qui nous consolerait de vous?

J. B. D. LAVERGNE.

STANCES A MADEMOISELLE EUGÉNIE D.. B....

LOIN de la plage aquitanique,
Ainsi cherchant d'autres climats,
Au sein de la terre helvétique
Tu vas bientôt porter tes pas.

Parcours cette terre chérie,
Ces champs illustrés tour-à-tour
Par la liberté, le génie,
Les beaux-arts, la gloire et l'amour.

Que ne puis-je dans ces beaux lieux
Te suivre, ô ma chère Eugénie!
Tu serais une autre *Julie*,
Je serais un nouveau *Saint-Preux!*

O couple malheureux et tendre,
Là nous redirions vos amours,
Et nous ferions sur votre cendre
Le doux serment d'aimer toujours!

Des cœurs nobles et généreux
Jadis vous fûtes les modèles :
Comme vous, nous serions fidèles,
Hélas! serions-nous plus heureux?

Ah! tous deux en pélerinage,
Le cœur plein du *chantre d'Abel*,
Courons visiter l'ermitage
Qu'embellit ce peintre immortel.

Salut, retraite du génie,
Temple orné des plus doux tributs,

Où Gessner aux yeux de l'envie
Cachait sa gloire et ses vertus.

Des biens dont il offrit l'image
Ici savourons la douceur :
L'asyle qu'habitait un sage
Doit être celui du bonheur.

Au sein des campagnes riantes,
Parmi les hôtes des hameaux,
Contemplons les scènes touchantes
Qu'il célébra sur ses pipeaux.

Les bergères et leurs amans
Pour toi vont tresser des guirlandes,
Croyant présenter leurs offrandes
A la déesse du printems.

Modèles d'amour, de simplesse,
Les vois-tu ces bergers constans
Qu'à la ville on vante sans cesse,
Mais que l'on ne trouve qu'aux champs ?

Soumis à la douce influence
De ces lieux si chers à l'amour,
A Paris nous viendrons un jour
Donner des leçons de constance.

M. Chaudruc de Crazannes.

ÉNIGME.

Utile enfant des arts, en fils reconnaissant
Je répands sur plusieurs l'éclat le plus brillant;
Sur-tout aux tems fameux de Rome et de la Grèce,
J'exerçai des talens l'ingénieuse adresse,
Et de nos jours encor des sages, des héros,
Je consacre à jamais les glorieux travaux :
Mais changeons ; au pluriel j'ai bien un autre usage :
Je quitte peu les mains des femmes de tout âge ;
D'un parterre émaillé j'embellis les contours ;
Et je t'attends, lecteur, à la fin de tes jours.

Aug. Ch...... J..... C. (Charente-Inférieure).

LOGOGRIPHE.

Qu'on me prenne en sens droit, qu'on me prenne au rebours,
Ici, bon gré malgré, l'on me verra toujours.

V. B. (d'Agen).

CHARADE.

Tout prêt à se gratter la tête,
Plus d'un mari souvent s'arrête,
Crainte de trouver le premier.

Un poëte, sur le Parnasse,
Voudrait en vain tenir sa place
S'il n'a les faveurs du dernier.

La bergère met le dimanche
Jupon blanc et cornette blanche
Pour danser au son de l'entier.

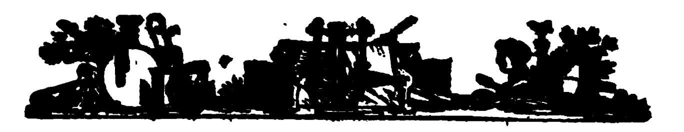
B.

*Mots de l'*Enigme*, du* Logogriphe *et de la* Charade *insérés dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'Enigme est *Espoir*.

Celui du Logogriphe est *Novice*, où l'on trouve : *novi* (génitif de *novum*), *Novi*, *Nice* (villes), *noce*, *oe*, *ni*, *ne*, *cône*, *vice*, *vin*.

Celui de la Charade est *Courtisane*.



LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS.

Voyages du chevalier Chardin en Perse et autres lieux de l'Orient, enrichi d'un grand nombre de belles figures en taille-douce, représentant les antiquités et les choses remarquables du pays. *Nouvelle édition*, soigneusement conférée sur les trois éditions originales, augmentée d'une notice de la Perse, depuis les tems les plus reculés jusqu'à ce jour, de notes, etc.; par L. Langlès, membre de l'Institut, un des administrateurs-conservateurs de la Bibliothèque impériale, professeur de persan à l'Ecole spéciale des langues orientales savantes, etc. — Dix volumes in-8°, et atlas grand in-folio. — A Paris, chez *Lenormant*, imprimeur-libraire, rue de Seine.

(DEUXIÈME EXTRAIT.)

Si de la religion nous passons aux sciences et aux arts cultivés par les Persans, nous reconnaîtrons par-tout l'esprit qui a dirigé M. Langlès dans la rédaction de ses notes; sans étaler le luxe d'une érudition qui fatigue beaucoup plus qu'elle n'instruit, il a trouvé le secret de se mettre à la portée de ses lecteurs, et de les instruire sans les lasser par de longs commentaires : mais si c'est un avantage pour le public, il faut avouer que ce n'en est pas un pour celui qui rend compte d'un tel travail. Sa tâche est de ne marcher qu'accompagné de citations, et ici la brièveté de la matière s'oppose à ce qu'il la remplisse. Nous avons éprouvé plus d'une fois cet embarras dans le cours de notre analyse, et nous espérons qu'après cet aveu, on n'imputera point à une lecture superficielle le peu de citations que l'on rencontrera dans cet extrait.

La partie des sciences et des arts cultivés par les Persans était celle où, peut-être, il régnait le plus de désordre dans Chardin, et qui nécessitait des éclaircisse-

mens. Ici les dénominations sont, ou corrompues, ou confondues, et ce n'était pas une petite affaire de les rétablir. Quelquefois même le voyageur met en avant des assertions d'une grande importance pour l'histoire des sciences, et que M. Langlès croit dénuées de fondement. Ainsi Chardin avait dit affirmativement : « Les Persans » possèdent des traductions de presque tous ces fameux » auteurs grecs que nous suivons. » Voici comment le savant orientaliste corrige ce passage et nous donne en peu de mots une idée des connaissances de ce peuple (tom. IV, p. 199).

« Qu'il me soit permis de proposer quelques modifi- » cations aux assertions beaucoup trop positives de notre » voyageur. Il s'en faut bien que les Persans possèdent » des traductions de presque tous ces fameux auteurs » grecs que nous suivons. Leurs richesses se bornent » à des fragmens d'Aristote, de Gallien, d'Euclide, de » Ptolomée, et de quelques autres médecins et mathé- » maticiens, traduits principalement d'après des versions » arabes faites sur des versions syriaques, dans les sep- » tième, huitième et neuvième siècles de l'ère chrétienne. » Il serait difficile de se former une idée des étranges » altérations qu'ont éprouvées ces ouvrages grecs sous » la plume des différens traducteurs. Ces altérations sont » telles, que souvent on ne peut parvenir à reconnaître » les passages les plus importans. Nous ne parlons pas, » en outre, des suppressions et des additions faites, non » seulement par ces mêmes traducteurs, mais encore » par des copistes encore plus ignorans et plus infidèles » qu'eux. L'histoire de l'Occident leur est absolument » inconnue. Ils ne possèdent nul monument historique » des guerres de leurs ancêtres avec les Grecs et les Ro- » mains. Toutes leurs histoires d'Alexandre ne sont que » des romans poétiques, dans lesquels on ne trouve rien » de positif sur ce héros, excepté son nom qui est même » défiguré et tronqué ; ils écrivent *Skender*, croyant que » la première syllabe *al* est l'article arabe. Trop long- » tems quelques orientalistes enthousiastes ou peu sin- » cères ont bercé nos savans de vaines espérances. Je » ne crains point de l'affirmer, jamais les Arabes, les

» Turcs, ni les Persans ne nous rendront un seul de ces » anciens ouvrages dont nous regrettons la perte, puisque » leurs plus anciennes productions littéraires ne remon» tent pas au-delà du septième siècle de l'ère vulgaire, » si l'on en excepte quelques fragmens poétiques. »

Tout en souscrivant à l'opinion de M. Langlès, nous ne pouvons nous empêcher de remarquer qu'il est bien douteux que les Arabes aient eu assez peu de connaissance de la langue grecque pour faire leurs traductions d'après des versions syriaques. Nous voyons au contraire que du tems de Mamoùn plusieurs d'entr'eux, par exemple les fils de Mouça ben Chaker, trois frères célèbres par leurs connaissances dans l'astronomie, et dans toutes les branches des mathématiques, connurent le grec. Mohammed l'aîné, et le plus savant, voyagea dans l'Asie mineure, pour rassembler les ouvrages écrits dans cette langue; il nous serait facile de multiplier les exemples de cette espèce.

Le célèbre philosophe arabe que nous connaissons sous le nom d'Alchindus, corruption d'Alkindy, était, selon les biographes occidentaux, d'origine et de religion juive. Quelques auteurs orientaux ont également avancé la même chose. M. Langlès (tom. IV, p. 213) paraît aussi partager cette opinion. Cependant les recherches que nous avons faites sur cet écrivain fameux, nous ont prouvé qu'il était Musulman et de la tribu arabe de Kendah, subdivision de celle de Kahthân. C'est du nom de cette tribu qu'il a pris le surnom d'Alkindy. Les dignités restèrent long-tems dans sa famille. Son père fut gouverneur de Koufah, pour les Khalyfes Abbacydes. Néanmoins les vives altercations qu'il eut avec les docteurs de sa nation, prouvent qu'il avait, en matière de religion mahométane, des opinions un peu erronées (1).

A ce que le savant orientaliste dit sur Alfarabius (*ibid.*, p. 215), nous ajouterons que cet homme extraordi-

(1) *Voy.* de' Rossi, *Dizionario historico degli autori arabi*, p. 30; Casiri, *Bibl. arab. Hispan.*, tom. I, p. 353; *Relation de l'Egypte d'Abd-allatif*, traduite par M. Silvestre de Sacy, p. 487 et suiv.

naire, le plus grand des philosophes arabes selon Ibn Khilcan, qui parcourut à pas de géant la carrière des sciences, était excellent musicien. Le traité de musique dont veut parler Chardin, existe réellement en Orient et même en Europe à la Bibliothèque de l'Escurial. Non-seulement il excella dans cet art sublime, mais même il en imagina une nouvelle théorie dans laquelle il corrigea les fausses opinions de Pythagore sur les sons. Ce fut aussi lui qui inventa et construisit l'instrument nommé *canoun*, espèce de *psaltérion* avec des cordes à boyaux. M. Langlès observe que le *canoun* se nomme aussi *Orghanoun*, et est regardé, par les Orientaux, comme un instrument admirable (2).

L'omar Soufé de Chardin (*ibid.*, p. 215), est sans doute Abdel-Rahman ben Omar à qui nous devons : 1° un traité curieux sur les Constellations, que le savant Th. Hyde a souvent mis à contribution dans son Commentaire sur le Catalogue des Etoiles fixes d'Oulougbey ; 2° un Traité des Projections.

Dans Abou Oufa, il faut reconnaître Abou'loufa al-Bouzdjâny, arithméticien de grande réputation, et astronome qui vivait vers le milieu du quatrième siècle de l'hégire, et dont on a des tables astronomiques nommées *Zydj al Chemil*. Il les construisit d'après ses propres observations, pour corriger celles faites par l'ordre de Mamoùn. Il a beaucoup écrit sur l'astronomie, l'arithmétique et la manière de trouver les *cordes* (3).

En parlant des tables astronomiques des Persans (tom. IV, p. 205), M. Langlès donne de courtes notices sur leurs astronomes. Celle de Myrza Oloug Beyg offrant un trait de la prodigieuse mémoire de cet infortuné prince, nous la transcrirons ici en entier.

---

(2) *Voyez* de' Rossi, *Dizion. hist.*, p. 71 et suiv.; Andrès, *Origine et Progressò d'ogni litteratura*, t. IV, p. 259 et 260; Casiri, *Bibl. arab. Hisp.*, tom. I, p. 190; Toderini, *Della litteratura dei Turchi*, tom. I, p. 233; *Encyklopædische uebersicht der Wissenschaften des Orients*, p. 395, et enfin *Ibn Khilcan*, Msc. ar. de la Bibl. imp., n° 730.

(3) *Voyez* Casiri, *Bibl. arab. Hisp.*, t. I, p. 433; et *Ibn Khilcan*.

« Mohhammed Teraghâï, surnommé ensuite Myrza » Olough Beyg, fils de Châhrokh, fils de Tymoùr » Goùrgân (Tamerlan), naquit dans le château de Sul» thânyéh, le dimanche 19 de djomâdy 796 (de l'hégire); » ce mois répond à celui de Ferverdyn de l'année djélâ» léenne (mars 1394 de l'ère chrétienne). Nous devons » remarquer que Myrzâ est l'abrégé d'*Emyr zâdéh*, et » signifie prince du sang. *Olough-Beyg* sont deux mots » tatars qui signifient *le vieux, le grand prince*. Il entra » en possession des provinces situées endeçà du *Djyhhoùn* » (l'Oxus), le Khorâçân et le Mâzendéran, vers l'an 810; » et en 812 il s'installa dans les provinces situées au-delà » du même fleuve, dans le Turkestân et le Mâoùarâ âl» nahar. Il eut un goût particulier pour les sciences, et » accorda la plus haute protection aux savans. Il fonda à » Samarqand un gymnase magnifique, qui passait pour » une des merveilles du monde. Ce fut sous ses auspices » et à ses frais que l'on fit des observations astronomi» ques qui portent encore aujourd'hui son nom et » commencèrent en 841 de l'hégire (1437, 38 de l'ère » chrétienne). Il fut secondé dans cette belle entreprise, » d'abord par le savant Ghyâts êd-dyn Djemchyd, qui » mourut avant que les observations fussent terminées, » et dont les cendres reposent non loin de l'observatoire » de Samarqand; celui-ci eût pour successeur Qâdhy » Zâdeh êl-Roùmy, qui mourut aussi avant la fin de » cette belle entreprise; elle fut continuée et terminée » par A'lâ êd-dyn êl Qoùchdjy de Samarqand. Suivant » quelques écrivains persans, ce fut Olough Beyg lui» même qui mit la dernière main à cet ouvrage, et le » publia sous le titre de Zydje Sulthâny, Tables astrono» miques impériales, et y ajouta une préface qui porte » son nom. Quelques-uns les préfèrent aux tables ilkhâ» nyennes de Nassyr-êd-dyn; elles furent terminées en » 853 de l'hégire (1449 de J. C.) Le célèbre biographe » persan, Daùlét Chah, dans ses Vies des Hommes il» lustres, cite une anecdote de la mémoire étonnante » du prince dont il s'agit. On avait coutume d'inscrire » sur un registre le nombre des animaux que le souve» rain avait tués à la chasse, l'indication de l'espèce de

» chacun de ces animaux, et l'époque précise à laquelle
» il avait été tué. Un jour, ce registre se trouva égaré,
» et toutes les recherches furent vaines; les conservateurs de la bibliothèque (mustehhâfezâni kitâb-khâunéh) étaient livrés aux plus cruelles inquiétudes. Le
» monarque leur dit : « Soyez tranquilles, car je me souviens de tous les détails contenus dans ce registre,
» depuis le commencement jusqu'à la fin. » Aussitôt il
» se mit à dicter à un secrétaire les faits et les époques
» sur un nouveau registre, jusqu'à ce qu'il fût rempli.
» Le hasard voulut que l'ancien registre se retrouvât; on
» les conféra soigneusement, et l'on ne reconnut de différence que dans quatre endroits. En accordant ce qui
» appartient au goût des Orientaux pour l'hyperbole et
» la flatterie, ce fait n'en est pas moins étonnant, surtout quand on songe à l'immense quantité de bêtes
» fauves que les princes tatars tuaient dans leurs grandes
» chasses. Il mourut en 854 (1449 de J. C.), après avoir
» vécu cinquante-sept années lunaires. »

C'est dans cette partie de son voyage qu'en traitant de l'écriture et de la langue des Persans, Chardin parle de leurs anciens caractères, ainsi que de leurs anciennes langues. L'esprit, dans une matière aussi obscure, est souvent réduit à de simples conjectures; mais si quelqu'un avait droit d'en former de nouvelles, c'était sans doute M. Langlès, qui a toujours fait de l'histoire et des antiquités de l'Orient une étude suivie. Il résulte de ses notes (tom. IV, pag. 255, 257, 261): 1°. Que le persan moderne ou *Dery*, langue de cour, comme on la nomme aujourd'hui, est formée ou du Samskrit immédiatement, ou du *Zend*, ancien idiôme de la Perse qui a le plus grand rapport avec la langue sacrée des Brahmes; mais que l'on ne peut déterminer à laquelle de ces deux langues appartient l'antériorité.

2°. Que l'ancien Persan n'est probablement point une langue perdue, mais inusitée, et que nous avons conservé l'intelligence des mots qui le constituent et dont se sont formés le *Zend*, le *Pazend*, le *Péhlevy*, idiômes déjà obsolets, mais modernes comparativement à celui que

l'on parlait à l'époque où les Persans employaient les caractères cludiformes.

3°. Que la lecture de ces derniers caractères employés à peindre les mots d'une langue qui dérivait du Samskrit ou du Chaldéen, est perdue pour toujours.

4°. Qu'il est difficile de déterminer si le *Péhlevy*, idiôme qui était encore en usage en Perse lors de sa conquête par les Musulmans, avait une origine chaldaïque, ou si c'était la langue *Zend* altérée par l'introduction d'un si grand nombre de mots chaldéens, qu'elle eut ensuite beaucoup plus de ressemblance avec le Chaldéen qu'avec sa langue mère.

5°. Enfin qu'à l'exception des caractères cludiformes qui nous sont complètement inconnus, les anciens alphabets persans, particulièrement le *Zend*, le *Péhlevy* et le *Saçânyde*, et un autre dont nous ignorons le nom, ont entre eux une grande affinité, et offrent avec le système et les formes du *Dêvanâgary*, des conformités qui décèlent une origine commune.

Nous indiquerons encore la note sur le caractère nommé Koufi (tom. IV, p. 4), celle sur l'ère de l'éléphant (*ibid.*, p. 419), une autre (*ibid.*, p. 356), où M. Langlès propose une nouvelle étymologie du mot *almanach* qu'il fait dériver du chaldéen *menah*, et celle sur le mot *tacouïm* (p. 350).

A propos de ce dernier mot, nous relèverons une erreur que nous avons commise en traduisant le titre de la Géographie d'Aboùlfédâ (4). On sait que ce prince historien et géographe intitula sa cosmographie *Tacouym-el-boldan*, à l'exemple d'Ibn Djezlah, qui donna à son traité de médecine le titre de *Tacouym-el-abdan*. Le vrai sens de ce mot nous avait toujours paru douteux, et nous nous étions abandonnés à des conjectures dont nous avons depuis senti la fausseté. En examinant divers ouvrages qui portent ce titre, nous nous sommes convaincus qu'on appelle ainsi les ouvrages qui présentent

---

(4) Voyez Biographie universelle, au mot *Aboùlfédâ*, et Notice historique sur Aboùlfédâ et ses ouvrages, dans le tom. XIV des *Annales des Voyages*.

en forme de tables, les résultats d'une science. Par exemple, les Orientaux appellent leurs éphémérides *Tacouym*, parce qu'ils sont divisés par tables et par colonnes, où l'on indique les jours de l'année, les fêtes, le lever et le coucher des astres, des prédictions et des avis superstitieux. C'est par la même raison que Hadjy Khalfah a intitulé ses tablettes chronologiques *Tacouym eltéwarykh*.

Nous pourrions citer plusieurs exemples à l'appui de ce que nous avançons, mais nous préférons rapporter ici un passage du commentaire fait sur le Traité de médecine d'Ibn Djezlah (5), traduit en latin ainsi que cet ouvrage, et imprimé à Strasbourg en 1532. Le voici :

Ad evidentiam eorum quæ dicuntur in hoc prœmio, notandum quod Tacuinus est ars seu scientia brevis,

---

(5) Tous les biographes des médecins sont tombés dans de graves erreurs sur Ibn Djezlah, qu'ils nomment Buhahylyha. Les uns, tels que du Boulay, Friend, Mackensie, Eloi, ont prétendu qu'il était juif. D'autres ont avancé qu'il exerçait la médecine sous Charlemagne, et que ce prince l'avait même choisi pour son médecin. L'auteur de la seconde apologie de la médecine de Montpellier n'hésite pas à affirmer qu'il avait étudié dans cette célèbre faculté. Carrère, qui au moyen de la Bibliothèque orientale de d'Herbelot, a corrigé quelques erreurs de ses prédécesseurs, prétend que le nom d'*Elluchasem elimitar* est une qualification honorable, et il blâme le docte Schenckius d'avoir fait deux personnages de Buhahylyhá et d'Elluchâsem. Cette dernière erreur de Carrère n'a point échappé au savant et exact Sprengel, et il observe que Elluchasem, auteur du *Tacuini sanitatis*, est différent d'Ibn Djezlah. Ce qui a donné lieu à cette méprise, c'est que l'ouvrage d'Elluchasem fut publié à Strasbourg en 1531, sous ce titre : *Tacuini sanitatis Elluchasem elimithar medici de Baldath* (dans le même volume se trouve un traité d'Abengnefit, *de Virtutibus medicinarum et ciborum*, et un autre d'Alkendy *de Rerum gradibus*), et que l'ouvrage d'Ibn Djezlah parut l'année suivante, dans la même ville, sous le titre de *Tacuini ægritudinum*, etc. Ibn Djezlah, chrétien d'origine, fut converti à l'islamisme par un docteur motazelite en 466 de l'hég. (1073 de J. C.). Il exerca long-tems la médecine à Bagdad, fut médecin du calife Moctady, et mourut en 493 (1099 de J. C.).

utilis, levis, et experta, sicut est scientia conclusionum. Et fuit inventus proprie pro hominibus hujus temporis, maximeque divitibus et nobilibus, qui de scientiis non quærunt nisi conclusiones, parum de probationibus curantes. Unde decet talem librum esse in cameris regum et magnatum, nec eo debent carere (6).

Ainsi on ne peut traduire *Tacouym el boldan* par *vrai lieu des provinces, géographie rectifiée*, ou *rectification des pays*, mais par *tables géographiques*, ou *géographie divisée par tables*. On voit, par ce que nous venons de dire, que le mot *Tacouym* correspond en quelque sorte à celui de συνταξις, qui était chez les Grecs le titre des ouvrages divisés par tables.

Avant de terminer ce second extrait, nous nous permettrons une observation sur les mots *al-oloum al-ryadhyyéh*. M. Langlès a traduit (tom. IV, pag. 310), ces deux mots par *sciences des fatigues, des embarras*. Nous croyons que cette traduction ne rend pas bien l'idée exprimée par *Ryadhyyeh*. La racine Râdha d'où dérive ce dernier mot, signifie, *mortifier ses passions, en contraindre la vivacité*. De là, ensuite, *Ryadhhé* signifie : la *peine*, la *fatigue*, la *tension de l'esprit*, et, par suite, la *méditation*, la *retraite*. Les chrétiens orientaux nomment leurs retraites et leurs exercices spirituels, *Ryadhéh* : ainsi *al-oloum al-ryadhyyeh* devraient être, ce nous semble, rendus par *sciences entièrement soumises aux opérations de l'esprit, sciences de méditation* (7).

Quant à Elluchasen Elimithar, ce nom nous parait être la corruption de celui d'Abou'lcassem-Al-mokhtar que portait un médecin à qui nous devons aussi un tacouim. Voyez Bibl. orient. au mot *Tacouim*; Springel, *Versuch einer pragmatischen geschichte des arzneikunde*, tom. II, p. 429; Aboulfed. *Annal.*, tom. III, p. 324; Ibn Khilcan, manuscrit de la Bibliothèque imp., nº 730, fº 438 rº, et Carrère, Bibl. litt. hist. et crit. de la médecine, tom. II, p. 224.

(6) Fº IIII.

(7) *Voyez* Meninski *Thesaler. Ling. orient.* au mot : *Ryâdhyeth*, la *Préface* de l'édit. ar. *des Elémens d'Euclide*, et les savantes *notes* de M. Sylvestre de Sacy *sur Abd-Allatif*, p. 485.

Au surplus, nous soumettons notre opinion à la saine critique de M. Langlès. C'est le juge le plus compétent et le plus sincère que nous puissions choisir.

AM. JOURDAIN.

TA-TSING-LEU-LEE, ou *Lois fondamentales du Code Pénal de la Chine, avec le choix des statuts supplémentaires, originairement imprimé et publié à Pékin, sous la sanction et par l'autorité de tous les Empereurs* TA-TSING *composant la dynastie actuelle :* traduit du chinois par GEORGES THOMAS STAUNTON, baronet, membre de la Société royale de Londres; mis en français avec des notes par M. FÉLIX RENOUARD DE SAINTE-CROIX, ancien officier de cavalerie au service de France, de l'Académie de Besançon, de la Société Philotechnique de Paris; auteur du *Voyage politique et commercial aux Indes-Orientales, aux Philippines et à la Chine.* — Deux vol. in-8°. — A Paris, chez *Lenormant*, imprimeur-libraire, rue de Seine, n° 8; *Galignani*, libr., rue Vivienne, n° 17; *Laloy*, libr., rue de Richelieu, n° 95.

IL est difficile de croire, comme le prétendent quelques personnes, qu'il ne nous reste plus rien à apprendre aujourd'hui sur les Chinois, et que ce peuple célèbre soit maintenant aussi connu que les habitans de Pantin ou de Saint-Denis; malgré les lettres de nos missionnaires, les relations des ambassadeurs et les compilations in-4° de l'abbé Grosier, il n'est pas de nation sur laquelle on ait des notions moins exactes. L'esprit de parti s'est emparé de la plupart des écrivains européens; on s'est disputé sur leurs lois, leurs mœurs, leurs sciences, leur industrie, leur religion. La Sorbonne elle-même a voulu, du fond de son faubourg, se mêler de leurs affaires, et l'on a vu, vers le commencement du dernier siècle, le docteur Boileau, frère du poëte, les dénoncer comme athées, et sur son rapport, la Sorbonne les excommunier. C'était en agir un peu brusquement, car il ne faut pas condamner les gens sans les entendre, et il est dur de

damner d'un trait de plume deux ou trois cents millions de braves gens, dont les générations se renouvellent tout les vingt ans.

Les philosophes, par esprit de confradiction, ont vanté, au contraire, la piété des Chinois et la sainteté de leurs dogmes. Que n'a-t-on pas dit de Confucius, des lettrés, de leur morale et de leurs livres? C'est ainsi qu'on se passionne sans examen et sans raison. Quand on ne peut pas voir les choses par ses propres yeux, et que ceux qui prétendent vous éclairer ne sont pas d'accord entre eux, le plus sage est de suspendre son jugement ou d'examiner avec attention avant de se décider. Ce qu'on sait aujourd'hui de plus probable sur la Chine, c'est qu'il faut s'extasier beaucoup moins qu'on a fait jusqu'à ce jour, sur l'antiquité, les arts, la législation, les mœurs, la population et les hautes connaissances des Chinois.

Qui n'a entendu parler avec enthousiasme de leurs calculs astronomiques, de leur grande muraille, de leur luxe, de leur commerce, de leur gouvernement? Ne croirait-on pas que c'est à la Chine qu'Astrée et Minerve ont fixé leur séjour? Voltaire et l'Encyclopédie ont proclamé comme un phénomène de science inoui chez tous les peuples, les trente-deux éclipses calculées dans l'ancienne chronique de la Chine, et dont vingt-huit ont été vérifiées par nos mathématiciens d'Europe. Eh bien! ces connaissances mathématiques vantées avec tant d'emphase sont tellement bornées, qu'en 1772 il fallut appeler à Pékin quatre jésuites allemands, pour rédiger le calendrier. Le prétendu tribunal des mathématiques est si savant qu'il ne put comprendre le mécanisme d'un planétaire présenté à l'empereur par lord Makartney, et le P. Gorea, jésuite portugais, avoua qu'ils ne composaient leurs Almanachs qu'à l'aide de la *connaissance des tems*, publiée sur les bords de la Seine. Il y a eu des cas où il leur est arrivé, dit-on, de faire l'année de treize mois au lieu de douze: ce qui me paraît néanmoins un peu suspect. On ajoute que cela arriva en 1670, et que personne ne s'en serait aperçu si quelques Européens ne l'eussent fait remarquer. Il est vrai qu'on fit étrangler le

mathématicien ; mais n'est-ce pas joindre la barbarie à l'ignorance ?

On sait avec quelle espèce de ferveur on a canonisé la simplicité de leurs lois et la douceur de leurs institutions. Nous verrons bientôt jusqu'à quel point il faut ajouter foi à ces ridicules panégyriques. Quel peuple sauvage a jamais traité les femmes avec plus de rigueur ? Non seulement on leur estropie les pieds pour leur ôter les moyens de sortir de la maison ; non seulement on les vend comme un effet de commerce, mais il est des cas où, pour satisfaire un abominable sentiment de jalousie, ou leur faire expier des fautes que la faiblesse et la légéreté de leur sexe, et les rigueurs de leurs maris rendent assez excusables, on les livre aux tourmens les plus cruels, aux supplices les plus douloureux.

Que dire encore de l'abominable coutume de mutiler ou de faire périr les enfans ? Est-ce une preuve de douceur et de sensibilité que de les faire étouffer par des sages-femmes dans des bains d'eau chaude, que de les jeter dans une rivière après leur avoir lié au dos une citrouille vide, de sorte qu'ils flottent encore long-tems avant d'expirer ? Dans tout autre pays les cris de ces innocentes et malheureuses créatures feraient tressaillir le cœur et frémir la nature humaine. Là on s'est accoutumé à les entendre de sang froid, et l'on n'y fait aucune attention. Quelquefois on se contente de les jeter dans les rues ; ils sont ramassés dans de grands tombereaux qui passent tous les matins, et qui vont les vider dans de larges fosses que l'on ne comble pas tout de suite, dans l'espérance que les mahométans pourront venir en chercher quelques-uns parmi ceux qui vivent encore. Mais avant que ces tombereaux arrivent, les chiens et d'autres animaux dévorent une partie de ces malheureuses victimes, et il ne reste que quelques membres épars à enlever. Des écrivains ont prétendu justifier ces horreurs par l'exemple des Spartiates, comme s'il y avait des exemples qui pussent justifier de pareils attentats.

Il en est de la haute science des Chinois à-peu-près comme de leur humanité. On ne saurait citer d'eux

un seul ouvrage profond sur les mathématiques, l'astronomie, la médecine, la physique, l'histoire naturelle, les arts, l'agriculture, etc. La chimie leur est totalement inconnue, et tout leur système de botanique se réduit à connaître soixante plantes salutaires et soixante plantes venimeuses. Le mérite de leurs lettrés se réduit à-peu-près à savoir lire et écrire. Il est fort inférieur à celui de la plupart de nos *magister* de campagne, qui savent au moins calculer exactement et mesurer un terrain à l'aide d'un peu de géométrie.

On a beaucoup exalté cette cérémonie pompeuse où l'empereur vient de ses augustes mains manier les branches de la charrue; mais il fallait dire que cette fête si vantée ne se célèbre qu'en présence des courtisans, et qu'un laboureur qui aurait la témérité de lever des yeux indiscrets sur le souverain son confrère, courrait risque d'être mis à mort.

Je veux bien regarder les Chinois comme la nation la plus polie de l'Univers, mais ne pourrait-on pas, quand un grand passe, se contenter de se découvrir la tête ou de la baisser humblement, sans s'étendre encore à plat ventre et se traîner dans la poussière? Et les lettrés ne feraient-ils pas mieux de se couper les ongles, comme on fait en Europe, plutôt que de les porter d'une longueur extraordinaire pour témoigner le mépris qu'ils professent pour les arts mécaniques, et annoncer que leur main privilégiée ne doit point être avilie par le travail?

Voltaire a puisé dans le théâtre de la Chine le sujet d'une tragédie; mais les spectacles chinois n'en sont pas moins grossiers et barbares. Nos mélodrames des boulevards et nos *Jocrisses des Variétés* sont des chefs-d'œuvre en comparaison de leurs comédies et de leurs tragédies.

Je ne conseillerais pas à nos petites maîtresses parisiennes de s'abonner au journal des Modes de la Chine (si jamais il a existé) pour y prendre des idées d'élégance et de bon goût. Qui croirait que l'empereur lui-même ne connaît point l'usage du linge, que les grands ne changent et ne lavent jamais leurs habits; qu'à la

place d'une chemise, ils portent une légère tunique de soie qu'ils laissent user jusqu'au dernier lambeau?

Avec des soins si délicats, il est impossible qu'ils ne soient pas exposés aux importunités de ces tribus d'insectes compagnons hideux de la misère. Aussi ont-ils des valets occupés à un genre de chasse dont l'idée seule révolte nos sens.

Leur architecture est encore dans l'enfance; leurs maisons ne sont que des espèces de tentes mises en couleur. Leurs palais sont dénués de grandeur et de majesté. On chercherait en vain dans tout l'empire une statue passable, et si leurs peintures sont remarquables par l'éclat des couleurs, on sait combien elles sont misérables du côté du dessin et de la perspective.

Il ne fallait donc pas, comme on l'a fait, nous présenter les Chinois comme le peuple le plus sage, le plus vertueux, le plus savant, le plus parfait de tous les peuples. Les missionnaires en ont dit plus de bien qu'il ne convenait pour attirer d'autres missionnaires, et quelques écrivains français en ont dit plus de mal qu'ils ne devaient pour contrarier les missionnaires.

Si l'on peut se flatter de trouver quelque vérité, c'est dans les relations de lord Makartney, de sir John Barrow et de M. de Guignes qu'il faut les chercher, mais bien plus encore dans les livres mêmes des Chinois, si l'on peut se les procurer. M. Gibbon a dit avec raison que les lois d'un peuple forment la portion la plus instructive de son histoire. Rien, en effet, n'est plus propre à donner une idée exacte de la politique, du caractère, des arts, de la civilisation, des vices et des vertus d'une nation que son code civil ou criminel; car les lois s'appliquant aux institutions, et changeant avec elles, elles en deviennent en quelque sorte l'histoire.

Pourquoi les missionnaires de la Chine ne nous ont-ils laissé que des instructions si imparfaites sur ce grand empire? Jamais aucune classe d'observateurs fut-elle mieux placée pour recueillir et nous transmettre cette masse de connaissances qui nous présentait un si grand intérêt? On croit d'abord que leurs nombreux ouvrages ne doivent rien laisser à désirer. Sir Georges Thomas

Staunton observe avec raison, que ces missionnaires sont environnés de tant d'obstacles et de difficultés si nombreuses, qu'il leur est impossible d'augmenter la somme des instructions utiles et précieuses que l'Europe attend de leur zèle.

La suppression des Jésuites a tout changé dans la Chine. Ces religieux habiles avaient adopté un système politique et religieux dont les suites étaient peut-être incalculables. Ils composaient avec les préjugés, les mœurs, les habitudes, les superstitions même des Chinois; ils s'établissaient doucement dans leur confiance, et qui sait, si dans quelques siècles la Chine, sous leur insinuante influence, n'eût pas offert le même spectacle et subi la même révolution que le Paragay ?

Des missionnaires moins éclairés et plus rigides leur succédèrent; ils adoptèrent un plan de conversion plus orthodoxe, mais l'excès de leur austérité éloigna les néophytes et inspira au gouvernement de justes alarmes. Aujourd'hui tout est à-peu-près perdu dans la Chine pour le christianisme. C'est donc seulement sur le petit nombre de voyageurs qui parviennent à pénétrer dans ce vaste empire, que nous devons compter désormais pour obtenir de nouvelles connaissances.

De tous les ouvrages qui peuvent le plus vivement exciter notre attention, il en est peu d'une si haute importance que la publication du Code pénal de la Chine. C'était une entreprise difficile, car le code des Chinois est, comme la plupart des livres de ce genre, enveloppé de beaucoup d'obscurités. M. Staunton y a puisé ce qui lui a paru de plus propre à nous éclairer; il en a écarté les digressions, et dans l'état où il le présente, c'est un monument aussi curieux qu'intéressant.

L'ingénieux et satirique M. de Paw a dit dans ses Recherches philosophiques sur les Egyptiens, que les principaux ressorts du gouvernement chinois sont le fouet et le bâton. En lisant le *Ta-Tsing-Leu-Lee*, on verra qu'il ne s'est pas beaucoup écarté de la vérité. Là tout est réglé par le bambou, et le législateur a porté la prévoyance jusqu'à en déterminer la longueur, la grosseur et le poids. Un bambou de dimension légale et juri-

dique doit avoir cinq *ches*, cinq *tsuns* de longueur, un *tsun* et demi par le haut, un *tsun* par le bas, et doit peser un *kin* et demi à son extrémité supérieure, et deux *kins* à son extrémité inférieure. Le *che* équivaut à onze pouces et demi de notre ancien *pied-de-roi ;* le *tsun* en est la dixième partie. Le *kin* pèse un tiers de plus que la livre anglaise.

Rien n'est plus facile à la Chine, quand on commet quelque faute, que de savoir à quoi s'en tenir. Le législateur a pris soin de faire rédiger des tableaux où l'on voit d'un coup-d'œil son compte, c'est le barême de la bastonade.

Avez-vous, par exemple, l'avantage d'être astronome, et dans l'exercice de vos fonctions avez-vous négligé d'observer les apparences célestes, de noter les phases de la lune, le cours des cinq planètes et des vingt-huit constellations, les éclipses, les météores et les comètes, pour en rendre compte à l'empereur, vous saurez à l'instant que vos doctes épaules se sont rendues passibles de soixante coups de bambou.

Que si vous êtes médecin de S. M. chinoise, et que vous ayez par inadvertance composé des breuvages purgatifs étrangers à la pratique ordinaire et au codex, et dont l'effet aurait été d'évacuer trop fortement les intestins de S. M., vous recevrez cent coups de bambou. Si vous êtes son cuisinier, et que vous ayez fait entrer dans les sauces des ingrédiens proscrits par les ordonnances de cuisine, vous recevrez cent coups; et il vous en reviendra cinquante encore si vous n'y goûtez pas le premier; et comme il est convenable que tout cuisinier soit surveillé par le maître d'hôtel, ledit maître d'hôtel subira la même peine que le cuisinier, mais à deux degrés de moins, vu la différence des rangs; c'est-à-dire, qu'il n'aura que quatre-vingt coups de bâton.

Le bambou n'est cependant pas l'unique instrument destiné à redresser les torts. La justice emploie encore *la cangue*, *la chaîne*, *les menottes*, *les fers*, et quelquefois le fatal lacet. La cangue est une pièce de bois carrée pesant environ trente-trois livres, et dans laquelle on passe la tête du coupable pour lui en faire une sorte de

collier. La chaîne sert à attacher les criminels, les menottes à leur retenir les mains, les fers à les attacher par les pieds.

La strangulation et le décollement sont réservés pour les cas graves, tels que l'assassinat, la révolte contre les magistrats, la violation du serment de fidélité, la magie, etc.; car les Chinois croient aux sorciers, et les ordonnances des Empereurs sont d'une extrême sévérité contre les magiciens. Mais le crime contre lequel la loi sévit avec le plus de violence, est celui de haute trahison. On appelle haute trahison, un attentat contre la sûreté du gouvernement et celle du souverain, l'incendie du palais impérial, la destruction du temple dans lequel sa famille est adorée, la violation des tombeaux dans lesquels reposent les restes de ses ancêtres.

Le supplice réservé aux coupables est nommé, dans les écrits des missionnaires, la coupure en dix mille morceaux. Il est permis à l'exécuteur de prolonger et d'aggraver les souffrances du criminel. Sur chaque couteau est écrit le nom du membre qu'il doit couper et la manière de s'en servir. Cette sorte d'exécution n'est pas indiquée dans le code, parce qu'elle sort des limites de la justice ordinaire; il est rare d'en voir des exemples, car l'empereur se sert ordinairement de sa prérogative pour adoucir la peine et la commuer en celle du décollement. L'adultère est puni de mort quand il a lieu d'un particulier à la femme d'un officier du gouvernement; mais les gens du peuple en sont quittes pour cent coups de bâton.

Il arrive souvent que les délinquans appartiennent à des classes distinguées, ou soient dignes de quelques égards de la part du souverain. Dans ce cas, la loi a pourvu à quelques adoucissemens, et des tableaux très-exacts règlent le nombre d'onces d'argent qu'on peut substituer aux coups de bambou. Un docteur-ès-lettres se tire du bambou pour 1000 onces, un licencié pour 800, un simple particulier pour 400. On peut même se redimer du gibet pour 2500, 2000 et 1200 onces, suivant le rang qu'on tient dans le monde.

On doit remarquer qu'il y a fort peu d'ordre dans le code pénal des Chinois; les délits de simple police, les simples

fautes contre les usages ou le cérémonial, les crimes capitaux, sont mêlés et confondus souvent dans les mêmes chapitres. On n'y trouve point ces distinctions judicieuses, ces vues étendues, cette méthode qui annoncent une législation éclairée et savante. Mais en parcourant les différens titres de cet ouvrage, on prendra une idée juste des mœurs des Chinois, de leur commerce, de l'état de leur agriculture, de leurs sciences, de leurs forces militaires; c'est un livre très-important, et qui trouvera place dans toutes les bibliothèques où l'on est curieux de rassembler les monumens historiques les plus précieux. L'Europe doit savoir beaucoup de gré à sir George-Thomas Staunton de nous l'avoir fait connaître, et la France à M. de Sainte-Croix de l'avoir transmis dans notre langue.

SALGUES.

L'ART DE LA PARURE, ou *la Toilette des Dames*; poëme en trois chants; par M. C. M. Avec cette épigraphe:

Rien n'est beau que le vrai, le vrai seul est aimable.

BOILEAU.

A Paris, chez *Lefuel*, libraire, rue Saint-Jacques.

Les juges de tout poëme didactique se divisent naturellement en deux classes: ceux de la partie technique, et ceux de la partie littéraire ou de l'exécution. Ce sont comme deux tribunaux dont l'un juge le fonds et l'autre la forme. Bien rarement se trouve-t-il des lecteurs capables de prononcer sur le tout avec une égale connaissance de cause. Les juges les plus éclairés du mérite poétique des Géorgiques de Virgile ne sont pas les agriculteurs; et bien peu de gens de lettres sont en état d'apprécier ce poëme sous le rapport de l'art dont il donne des leçons. A cet égard, l'auteur du poëme sur *la Parure* ou *la Toilette des Dames*, a un grand avantage sur Virgile. Le seul tribunal, juge compétent de sa doctrine et de ses principes, le *Journal des Modes*, rend en même tems des arrêts littéraires qui ont force de loi; et, pour le dire en passant, la réunion de ces

deux pouvoirs dans les mêmes mains pourrait bien être, un jour, un germe de discorde dans la république très-ombrageuse des lettres. Quoi qu'il en soit, comme l'ouvrage dont il s'agit n'est pas écrit seulement pour des modistes et des coiffeurs, comme l'auteur a su déguiser l'aridité des préceptes sous les charmes d'une versification élégante et facile, il aurait droit de se plaindre du silence des autres journaux. On doit des encouragemens à quiconque cherche à rendre la science aimable et familière, et à la dépouiller de ce qu'elle a d'austère et de rebutant. Les productions de ce genre sont un des résultats de cet esprit philosophique contre lequel s'élèvent tous les jours des censeurs chagrins qu'irrite le progrès des lumières. Et pour ne parler ici que des modes, qui font le sujet du poëme de M. C. M., je gagerais qu'il y a déjà de ces zélateurs des ténèbres qui gémissent de voir encore une science à laquelle on arrache ses voiles et ses mystères. Quelle science, cependant, est plus généralement utile? En est-il de plus intéressante à suivre dans ses développemens et ses révolutions? En est-il qui touche de plus près aux institutions et à la morale? Citez un événement, un personnage célèbre, une découverte, un succès littéraire qu'elle n'ait pas consacré. Nous avons une histoire des mathématiques, une histoire de l'astronomie : où est l'historien des modes? Que sont devenus les *Boute-en-train*, les *Mousquetaires*, et les *Culbutes*, qui faisaient, il y a cent ans, les délices de nos pères et l'ornement de leurs femmes? Quels rapports intéressans à saisir entre l'expression un peu grivoise du langage de la mode et la simplicité encore naïve des mœurs de ce tems? Mais qui nous donnera la succession des modes depuis cette époque seulement jusqu'à nos jours? Si dans cette période d'un siècle qui est pour nous la nuit des tems, quelques points lumineux brillent par intervalles et jettent quelque jour sur une des parties du tableau, tout le reste est enveloppé d'une obscurité profonde. Il faut donc se borner à ce que la tradition nous a conservé. Mais qu'est-ce que la tradition? une lumière faible, incertaine. Elle ne remonte guères d'ailleurs au-delà de cette époque, bril-

lante, à la vérité, mais bien près de nous, où les modes étant parvenues au degré d'importance et de considération qu'elles méritent, on reconnut la nécessité d'établir pour elles un ministère particulier et spécial. Quelques gens s'en souviennent encore, ainsi que de Mlle Bertin qui eut long-tems le portefeuille et se fit remarquer par cette facilité de travail, partage d'un esprit supérieur aux affaires. Que l'observateur arrête ici ses regards; qu'il essaie de fixer un instant, s'il lui est possible, la mobilité de cette scène : c'est le règne des pompons et des colifichets. Vous retrouverez par-tout leur influence, dans un grand nombre de productions littéraires, au théâtre, dans l'atelier des artistes. C'est alors que Dorat tenait école de jargon, Crébillon le fils, de métaphysique libertine, et Boucher, d'enluminures. Mais quelle révolution s'est opérée dans la parure ! Le manteau grec, la tunique, le cothurne, les bandelettes! Nous voilà tout-à-coup transportés sur les bords de l'Eurotas ou du Tibre; nos Françaises sont devenues Spartiates ou Romaines. Un siècle s'est-il donc écoulé ? Non, quelques années et l'étude de l'antique ont fait ce prodige. La poudre a disparu; les cheveux ont recouvré leur couleur naturelle; mais quel art savant dans leur coupe! La statuaire et la numismatique sont devenues les auxiliaires de l'art du coiffeur. C'est désormais au Muséum ou au cabinet des médailles qu'il ira faire ses études les plus utiles, saisir ces nuances fines et délicates, ces rapports de physionomies d'après lesquels il se décidera à vous couper les cheveux à *la Titus*, à *la Caracalla* ou à *la Sénèque*. Qu'il me soit permis de citer, à ce sujet, un fait dont j'ai été témoin. Un homme de ma connaissance, un de ces philosophes qui, suivant l'expression de La Bruyère, se laissent habiller par leur tailleur, et croyent qu'il y a autant de faiblesse à fuir la mode qu'à l'affecter, frappé d'ailleurs des avantages que présentait celle des cheveux courts et sans poudre, fait venir chez lui un artiste en renom, pour le coiffer à *la Titus*. L'artiste opère; la coupe finie, mon homme, en se regardant dans une glace, est tout étonné de trouver des cheveux longs et plats où il croyait trouver des

cheveux courts et légèrement ondés. Mais, dit-il, vous ne m'avez pas coupé les cheveux à *la Titus?* — Non, Monsieur, répond le coiffeur; c'est à la Sénèque. — Et il ne dit rien de plus : mais quelle autorité dans ce mot! Comme il dit bien : Je sais mieux que vous ce qui convient à l'air de votre visage ; ce n'est point la chevelure de cet empereur qui fut nommé les délices du genre humain, mais celle du philosophe stoïcien qui se fit ouvrir les veines pour obéir aux ordres de Néron. On s'est extasié sur le mot de Marcel : *Que de choses dans un menuet!* Il me semble qu'il y a dans le mot du coiffeur, dans ce ton absolu et tranchant, un sentiment encore plus vif de l'excellence de son art, et de la supériorité de l'artiste. Aussi voyez comme cet enthousiasme s'est communiqué à toutes les classes, depuis le bottier qui disserte sur la chaussure et l'anatomie du pied, jusqu'au tailleur et à la modiste ou *au modiste;* car, Dieu merci, nous sommes entrés en partage avec les femmes dans le gouvernement des modes, et ce J.-J. Rousseau témoigne bien comme sa vue était courte, et ses idées rétrécies, lorsqu'il parle de la répugnance qu'il éprouvait en voyant, à Venise, des hommes étaler et vendre des chiffons. Comme tout s'ennoblit entre les mains du génie! Entrez dans l'atelier de Leroy; c'est le sanctuaire des arts : vous y verrez renouveler tous leurs prodiges. Le bloc de marbre, dans lequel Boccalini voyait la statue la plus belle, qui n'attendait que le ciseau du sculpteur, c'est cette pièce d'étoffe ou de gaze où sont encore bruts ces riches manteaux, ces toques, ces turbans, qui n'attendent que les ciseaux d'une ouvrière habile.

Viens, Leroy, viens; écoute et suis mes lois.
. . . . Observe chaque belle;
Que ce corset emprisonne et modèle
Les deux contours de ses naissans appas,
Et feigne même un sein qu'elle n'a pas.
. . . .
. . . .
Tout reconnait ta voix, ta volonté;
Pour embellir l'orgueilleuse beauté,

Comme une fée, ordonne à la nature
De se plier aux lois de la parure.

C'est l'à-propos, plus que le choix, qui me fait citer d'abord ces vers du poëme de *la Parure*. Dans l'ordre du poëme, ils ne se trouvent qu'au second chant; et dans l'ordre des morceaux qui peuvent donner une idée juste du talent de l'auteur, ils ne sont pas les premiers; mais quelques observations générales que je prie le lecteur de me pardonner, m'ont amené, sans que je m'en doutasse, à parler de l'homme qui, dans le domaine de la parure, a poussé le plus loin ses conquêtes, à l'ambition duquel un seul genre n'a pu suffire, et qui semble les menacer tous de la monarchie universelle; j'ai trouvé sur ma route le chantre de la toilette, et j'ai appelé ses vers au secours de ma trop faible prose.

Pour procéder avec plus d'ordre, je reviens sur mes pas. Le premier chant est consacré à l'art du coiffeur des dames. L'auteur y prouve très-bien la supériorité de cet art sur celui du sculpteur et du peintre. Il aurait peut-être été plus généreux de ne pas faire descendre si brusquement ces derniers du rang qu'ils ont usurpé dans l'opinion, et de laisser au tems à les mettre à leur place. Il ne faut pas toujours user de tous ses avantages. C'est quelquefois aussi un tort d'avoir trop raison: et c'est celui du poëte, lorsqu'il prouve combien la peinture est insuffisante pour un amant, et que jamais le portrait d'une maîtresse n'a autant d'empire sur les sens que la vue de l'original embelli par les mains du coiffeur; il aurait même pû dire, en bonnet de nuit. La conclusion du parallèle n'est pas plus avantageuse à la sculpture et à la peinture. En vain se targueraient-elles d'une plus longue durée: que peut l'homme? leur dit le poëte,

. . . . Ah! sa fragilité
En vain aspire à l'immortalité.
Tout s'use et meurt; tout, et le marbre à peine
Des traits douteux de la grandeur romaine
Conserve encor un léger souvenir.
. . . .
. . . .

Invoquez donc et la toile et l'airain ?
Non, quand votre art, dans les races futures,
Du tems jaloux braverait les injures,
Peintres, sculpteurs, il n'est pas immortel.

Passant ensuite à des considérations encore plus générales, la vicissitude des saisons, emblême des vicissitudes humaines, lui fournit ces jolis vers :

Oui, le printems ne fait que nous sourire ;
Et déjà triste, il pâlit, il soupire
Du vif éclat *du* dévorant été
Qui l'éblouit par trop de majesté.
De ses enfans orgueilleuse l'automne
Brille d'abord, et pleurant sa couronne,
La livre enfin aux trop jaloux autans
Dont la fureur en jonche au loin les champs,
Pour préparer un trône sans verdure
Au sombre hiver, tyran de la nature.

La répétition de l'article *du*, au troisième vers, est d'un effet désagréable ; j'en dirai autant de la préposition *pour* qui commence toujours mal un vers et donne à la phrase une tournure prosaïque ; mais en général, toute cette digression qui termine le premier chant a bien inspiré l'auteur. Je suis fâché seulement qu'il appelle cela un épisode : ce qui signifie communément une action qui se lie au sujet.

Le second chant traite de l'*Art de la Modiste et de la Parure*. L'auteur ne démontre pas moins victorieusement la supériorité de cet art sur celui du peintre et du sculpteur. On pourra lui reprocher d'être revenu sur les mêmes idées qu'il avait déjà développées dans le premier chant : mais il y a des vérités qu'on ne saurait trop inculquer à certains esprits. Je lui ferai un reproche plus grave : c'est de se démentir de la rigidité de ses principes, et de s'être cru obligé à des concessions. Je dénonce donc une conspiration des notes du poëme contre le texte : « Quelle est, dit une de ces notes, l'âme de » bronze qui n'admirerait pas l'Apollon du Belvédère, la » Vénus de Médicis, et les tableaux de Raphaël ? » Je vois bien ce qui gêne l'auteur et ce qui lui a dicté cette

phrase : on dit que la poésie et la peinture sont sœurs ; et comme poëte, il se croit tenu à des ménagemens envers la peinture ; mais, après tout, ce ne sont là que des intérêts de famille auxquels on ne doit jamais sacrifier la vérité.

Dans les deux premiers chants, l'auteur n'a considéré que la partie matérielle de l'art ; dans le troisième, il traite de la partie morale, c'est-à-dire, des *vertus et des qualités essentielles au coiffeur et autres artistes de la mode*. Cicéron définit l'orateur : un homme de bien, habile à bien dire. Changez, suivant le cas et le genre de talent, la seconde partie de cette définition, et vous aurez celle qui convient au coiffeur, au modiste ou au tailleur. *Calme des sens*, *respect*, *discrétion*, *patience* et *exactitude ;* voilà ce que le poëte exige d'eux. Figaro lui dirait : aux vertus que vous exigez d'un tailleur, connaissez-vous beaucoup de pratiques qui soient dignes de l'être ? Pour le *calme des sens*, la chose s'explique d'elle-même ; et l'on conçoit qu'un tailleur de femmes, par exemple, ait quelquefois besoin d'une grande continence ; à moins que les dames qu'il habille ne ressemblent à cette grande princesse qui faisait remettre sa jarretière par un page, et qui flattée de l'impression qu'elle avait produite sur un adolescent, lui donnait de quoi appaiser ailleurs le trouble de ses sens.

Une analyse, toujours un peu froide, ne fait connaître que très-imparfaitement un poëme, et sur-tout un poëme didactique. J'aurais mieux fait pour le lecteur, pour l'auteur et pour moi, de citer un plus grand nombre de vers. La critique trouverait à reprendre dans l'ouvrage de M. C. M., quelques négligences, une marche incertaine et des longueurs dans le second chant ; dans la versificatiou, un grand abus des enjambemens, abus condamnable, sur-tout dans les vers de dix syllabes, dont il rompt désagréablement la mesure. Pour mon compte, je souscris volontiers, à quelques modifications près, au jugement qu'en a porté la maîtresse même de l'auteur. « Ton cœur t'a quelquefois » dicté (je crois que l'esprit y a encore eu plus de part) : » mais ton poëme a bien des négligences qu'on ne te

» passera point ; malgré cela risques-en l'impression ; la » critique (je souhaite que ce soit une critique plus ha- » bile que la mienne) t'éclairera, et tu feras mieux. »

J'oubliais de dire que le livre est orné d'une jolie gravure représentant une femme à sa toilette et entre les mains d'un coiffeur. Le sujet en est pris d'un passage du troisième chant, qui n'est pas un des moins agréables de l'ouvrage.

LANDRIEUX.

MEHALED ET SEDLI, HISTOIRE D'UNE FAMILLE DRUSE; par M. le baron de DALBERG, frère de S. A. R. le grand-duc de Francfort. — Deux vol. in-12. — Prix, 4 fr. 50 c., et 5 fr. 50 c. franc de port; papier vélin, 7 fr., et 8 fr. franc de port. — A Paris, chez *F. Schoell*, libraire, rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois, n° 29.

LES Druses sont un peuple intéressant et singulier qui habite les hauteurs du Mont-Liban, et s'est répandu dans les environs de Seïde, Balbeck, Tripoli, Saint-Jean-d'Acre, jusqu'au Jourdain et même en Egypte. Ses mœurs simples rappellent le tems des patriarches. Les Druses ont leurs vertus antiques, leur amour pour l'hospitalité, et plus de respect pour les femmes. Bien que tributaires des Turcs, ils ne laissent pas de conserver une certaine indépendance. Trois religions règnent parmi eux : le catholicisme, une sorte de religion naturelle, et le *drusisme*, ou la religion de Hakem ; mais tous, en général, et ces derniers en particulier, aiment et pratiquent la tolérance, si du moins l'on en croit les Européens qui ont voyagé parmi eux, et dont plusieurs sont connus par leur véracité comme par leurs lumières.

Si des mœurs nouvelles et un théâtre nouveau sont de grands avantages pour le romancier qui veut ranimer notre curiosité un peu languissante, on doit féliciter l'auteur de *Mehaled et Sedli* d'avoir choisi ses héros parmi le peuple dont nous venons d'esquisser le tableau. Son ouvrage n'est, en effet, que l'histoire d'une famille druse, qui appartient à la religion de Hakem ou des

initiés. Son chef, le Cheik-el-Ben, jouit dans ses montagnes d'une honnête aisance. Il est heureux père et heureux époux; mais, quoiqu'il aime tous ses enfans, Sedli, sa fille ainée, et Haled, le dernier de ses fils, ont la plus grande part à sa tendresse. La paix règne dans sa demeure jusqu'au moment où l'amour s'y introduit sous le nom et la figure de Mehaled, jeune Bédouin, orphelin dès l'enfance, qui vient demander un asile au Cheik, après une bataille où la plupart de ses compagnons d'armes ont péri.. Mehaled et Sedli se sentent bientôt épris l'un de l'autre : mais quels obstacles ne s'opposent pas à leur union! Le plus grand est peut-être la différence de leurs croyances, et cependant il s'aplanit. Le Cheik convertit Mehaled à la foi des Druses; il le fait initier aux mystères de Hakem, et tout se prépare pour le bonheur des deux amans, lorsqu'il est tout-à-coup anéanti par la plus affreuse découverte! Les Druses sont hospitaliers comme les Arabes, mais ils sont aussi vindicatifs que les Italiens des républiques du moyen âge : les haines y sont héréditaires comme dans les familles des Montaigu et des Capulets. Mes lecteurs devinent le reste. Le généreux Cheik-el-Ben a perdu son père à-peu-près à l'époque où Mehaled s'est refugié chez lui; il n'a pu découvrir encore quel est le meurtrier dont il doit tirer vengeance, et tout d'un coup il apprend de la bouche de Mehaled lui-même, que ce meurtrier n'est autre que Mehaled. Voilà de ces situations qui ne peuvent guères se trouver que dans les mœurs orientales. Mehaled au désespoir, livre sa tête au père de Sedli : le Cheik lève son poignard; il va frapper : mais les devoirs de l'hospitalité se représentent aussitôt à son esprit, et font taire les lois de la vengeance. Il jette une bourse d'or à Mehaled en lui ordonnant de s'éloigner; Mehaled s'enfuit et laisse la bourse.

Que va devenir cet amant si tendre? que deviendra sa chère Sedli? Ne nous en mettons pas trop en peine; l'auteur saura bien les réunir. Je ne m'en inquiéterais même pas davantage et je renverrais mes lecteurs à son ouvrage, si je ne devais leur faire faire connaissance avec un personnage qui doit y jouer un grand rôle, et

même en déterminer la *tendance*, pour me servir d'une expression de nos voisins. Mehaled a quitté les montagnes des Druses; il s'achemine vers Saint-Jean-d'Acre pour prendre du service dans les troupes du Cheik Daher; mais la peste désole cette ville et le Cheik avec son armée campe dans les environs. Mehaled au milieu de cette désolation générale est à la veille de mourir de faim. Quelques fruits abandonnés dans une chambre d'un caravanserail désert le soutiennent, et le véritable hôte de cette chambre, le maître des fruits lui rend bientôt l'espérance en lui promettant son crédit auprès du Cheik. Cet hôte, vieillard vénérable, est le personnage que nous venons d'annoncer. Ce n'est pourtant pas encore dans ce moment que l'auteur juge à propos de le faire connaître. A peine a-t-il rendu service à Mehaled qu'il s'en sépare, et ce n'est qu'après de longues et nombreuses aventures qu'ils sont réunis. En attendant, Mehaled fait sous le Cheik Dahen une fortune brillante; il revient au Liban; il sauve Haleb, fils de Cheik el Ben qui lui pardonne alors la mort de son père, et lui donne la main de Sedli. Les nouveaux époux jouissent d'un parfait bonheur; mais ils sont bientôt ruinés, séparés par de nouveaux orages. Cheik el Ben avec sa femme, Haleb et Sedli mendient leur pain en chantant des poésies druses et persannes, jusqu'au moment où leur bonne étoile leur rend Mehaled à la cour de Géorgie où il occupe un poste aussi honorable que lucratif. Le tzar de Teflis comble de bienfaits toute la famille, et c'est dans le voisinage de la terre qu'il leur a donnée, que Mehaled reconnaît dans un saint ermite le vieillard vénérable qui l'avait recommandé au Cheik Daher. C'est alors aussi que le vieillard raconte son histoire, non pas à Mehaled seul, mais à toute la famille druse, et que se développe la tendance religieuse du roman. On voit que l'auteur, bien au-dessus sans doute de ce genre généralement frivole, n'en a adopté les formes que pour arriver plus facilement à son but qui n'était rien moins que de mettre au jour l'excellence du christianisme. Son vieillard était sans doute le personnage le plus propre à nous y conduire. Il est né dans la religion des Guèbres, il en

a même été prêtre et docteur; il a vécu avec les Brames sur les bords du Gange, et a connu tous les mystères de leur religion; il a voyagé au Thibet et a pénétré dans tous tous les secrets du lamisme. Rien ne lui est échappé de la doctrine des Musulmans; et long-tems de toutes ces croyances il a cru devoir préférer celle de Zoroastre..., mais l'évangile ne lui était pas connu. Une vision lui en révèle enfin l'existence; il brûle de s'instruire. De pieux solitaires prennent soin de lui, et bientôt les lumières de la foi dissipent les ténèbres dont jusqu'alors son ame avait été environnée. Il se fait chrétien; le baptême lui inspire autant de zèle qu'à Polyeucte, mais son zèle est plus éclairé; il ne va point briser les idoles, mais prêcher la foi dans les pays les plus lointains; il a su y gagner à Dieu un grand nombre d'ames, et n'a consenti à se reposer dans l'ermitage où le trouve la famille druse, que lorsque la vieillesse l'a rendu incapable de poursuivre ses apostoliques travaux.

Mes lecteurs sentent fort bien, sans doute, quelle impression produit sur le bon Cheik el Ben et sur sa famille le récit d'une vie si sainte et d'une conversion si complète, dans la bouche d'un homme aussi éclairé. Mehaled, Haleb et Sedli sont les premiers qui suivent son exemple; les autres Druses se rendent ensuite, et le Cheik lui-même les imite, non sans avoir résisté; mais au lieu de lui savoir mauvais gré de cette résistance, je ne sais trop, humainement parlant, s'il n'eût pas mieux valu que ce vieillard respectable mourût Druse comme il avait vécu. Le lecteur retire ordinairement trop peu de fruit des conversions trop miraculeuses, et il me semble que notre illustre auteur aurait pu se souvenir que Corneille, qui n'a pas épargné les miracles dans *Polyeucte*, a eu soin cependant de laisser Sévère païen.

Je dois suspendre ici cette analyse, pour ne pas priver les lecteurs de chercher le dénouement dans l'ouvrage même qui, comme on vient de le voir, n'est pas du genre de ces romans que l'on voit paraître tous les jours. Il s'en distingue et par la noblesse de son but, et par la nouveauté des mœurs qu'il retrace, et par la vaste érudition qu'il suppose dans l'auteur. C'est dans l'avant-propos et

dans les notes qu'il l'a répandue; on est étonné, sur-tout en lisant ces dernières, du grand nombre d'ouvrages que M. le baron de Dalberg a mis à contribution pour nous donner deux petits volumes sous la modeste forme d'un roman. On sent fort bien d'ailleurs que ses recherches ont dû particulièrement se porter sur le peuple druse. Le tableau qu'il en fait dans l'avant-propos, et leur catéchisme qu'il nous donne en entier à la fin du second volume, offrent les rapprochemens les plus singuliers. Ainsi, nous lisons dans l'avant-propos que les Druses initiés sont amis des chrétiens; nous les voyons, dans le cours de l'ouvrage, assister sans scrupule au service divin, soit dans les églises, soit dans les mosquées; et nous trouvons dans leur catéchisme le dogme le plus intolérant qu'aucune secte ait jamais professé. « Si un homme (demande le catéchiste) venait à reconnaître notre saint culte, à le croire et à s'y conformer, serait-il sauvé? — Jamais (répond le catéchumène); la porte est fermée, l'affaire est finie, la plume est émoussée; et après sa mort, son ame va rejoindre sa première nation et sa première religion. » Je ne connais que les Indous qui ferment ainsi tout accès au prosélytisme, mais au moins sont-ils conséquens dans leur intolérance, puisqu'ils évitent toute participation au culte et à la société des infidèles qui pourrait souiller leur pureté.

Ce catéchisme renferme encore d'autres détails d'autant plus curieux que le fondateur du drusisme ayant eu à puiser dans plusieurs religions déjà existantes, semble souvent n'avoir voulu s'en approprier que les absurdités. Il annonce, par exemple, une espèce de règne de mille ans, ou de jugement de Dieu, lequel arrivera lorsqu'on verra les rois changer et les chrétiens avoir l'avantage sur les musulmans. C'est alors que les vrais croyans, les sectateurs de Hakem, auront leur récompense, et cette récompense sera toute matérielle; ils commanderont sur la terre, ils seront revêtus de pachalisks, de visirats, de principautés. Les infidèles seront punis en même tems et d'une manière également matérielle. Les plus maltraités seront les apostats du drusisme : « leurs alimens deviendront amers lorsqu'ils voudront boire et manger; ils seront e-

claves des véritables adorateurs de Dieu. Dieu leur mettra sur la tête un bonnet de peau de cochon et leur passera dans l'oreille un anneau de verre noir qui, dans l'été, les brûlera comme le feu, et dans l'hiver les gèlera comme la neige. Les juifs et les chrétiens subiront les mêmes peines, mais à de moindres degrés. »

Je ne serais pas prêt à finir si je voulais citer toutes les autres rêveries des Druses : il vaut mieux remarquer que leur morale n'en est pas moins bonne, comme celle de toutes les religions, tant il est vrai que l'esprit de l'homme peut s'égarer et non pas sa conscience. Au reste, même après la lecture de leur catéchisme, même après les descriptions que l'on nous a données de leurs mœurs, il faut avouer que nous ne connaissons pas encore leur véritable croyance. Nous lisons dans la note 2, qu'un veau d'airain en est le mystérieux symbole, et que l'on n'en apprend la signification que dans les grades d'initiation les plus élevés, et sans doute il faudrait la connaître pour se faire une juste idée de ce culte singulier. L'auteur observe d'ailleurs très-bien que le secret dont les Druses couvrent leur doctrine, et les épreuves qu'ils font subir à leurs initiés, ressemblent beaucoup à ce qui s'est pratiqué dans les mystères anciens, à ce qui se pratique encore aujourd'hui dans certaines associations mystérieuses ; il désirerait que l'on pût faire des recherches pour savoir si, à l'époque des Croisades, la doctrine des Druses n'eut pas quelque influence sur ces associations. Ce point d'histoire ne serait point en effet sans intérêt, mais je doute qu'on en tirât des lumières sur l'origine et le but de ces diverses sociétés. Ce but est connu dans les premiers tems des initiés du plus haut grade; on en conserve même la connaissance aussi long-tems qu'on espère encore d'y arriver : mais lorsque cette espérance est évanouie, la mémoire s'en affaiblit et s'éteint peu-à-peu ; il ne reste plus que les formes mystérieuses dont elle était enveloppée, et que l'on continue à suivre par superstition ou par habitude, quoiqu'on n'en connaisse plus le sens. Telle a été l'histoire de plusieurs de ces associations modernes que M. le baron de Dalberg avait en vue dans sa note; et il se pourrait fort bien qu'il en fût ainsi de la

doctrine des Druses, dont les plus habiles seraient peut-être aujourd'hui fort embarrassés de nous expliquer leurs symboles mystérieux.

Finissons cet article trop long pour un roman ordinaire et trop court peut-être pour celui-ci, en disant qu'il est digne d'un auteur dont le nom n'est pas moins illustre dans les lettres que dans l'histoire, et en le recommandant à toutes les classes de lecteurs qui y trouveront, selon leur goût, de l'instruction ou de l'intérêt, fondés sur les opinions les plus orthodoxes et sur les principes les plus solides.

M. B.

VARIÉTÉS.

SPECTACLES. — *Revue des Spectacles.* — Pendant tout le mois qui vient de s'écouler, les théâtres sont restés dans une inaction presque complète, du moins quant aux nouveautés; et cependant l'hiver est pour eux la saison des recettes.

Le *Théâtre Français*, si riche de son ancien répertoire, n'offre que bien rarement au public des ouvrages nouveaux; depuis trois mois nous n'avons vu paraître sur cette noble scène qu'une petite comédie en un acte et en vers. L'accueil fait à *l'Auteur et au Critique* (titre de l'ouvrage qui n'a eu qu'une seule représentation), aura probablement fortifié les comédiens français dans leur résolution de ne vivre, comme les prêtres et les médecins, qu'aux dépens des morts. Pourrait-on les en blâmer, lorsque l'on remarque qu'à l'exception des *Deux Gendres*, nul ouvrage marquant n'a paru depuis long-tems sur notre premier théâtre? En attendant que l'on découvre une tragédie qui soit vraiment tragique, et une comédie qui fasse rire, Talma, Saint-Prix, Damas, Lafond et M[mes] Raucourt et Duchesnois, jouent les tragédies de l'ancien répertoire; Fleury, Michot, les chefs-d'œuvre de Molière, Regnard et Destouches. Il faut en convenir, Thalie a tout récemment éprouvé des pertes sensibles; mais riche encore des talens qui lui restent, elle rivalise de zèle avec Melpomène. On vient de remettre *le Bourgeois Gentilhomme*. Dugason, dont le talent ne fut peut-être pas pendant sa vie assez généralement estimé, avait donné à ce rôle un caractère d'originalité

qui rendait la comparaison dangereuse pour son successeur. Michot s'est tiré heureusement de cette épreuve difficile; la manière dont il a joué M. Jourdain, a confirmé dans leur opinion ceux qui croyaient depuis long-tems qu'il ne manque à cet acteur qu'un peu de confiance pour jouer tous les rôles de l'emploi de Dugason, avec le plus grand succès : cette modestie est remarquable sur-tout dans un moment où tant de gens croyent remplacer le talent qui leur manque par une présomption sans bornes.

On a représenté au *Théâtre Feydeau, l'Homme sans façon*, opéra en trois actes, paroles de M. Sewrin, musi-de M. Kreutzer : cet opéra ayant obtenu du succès, nous comptons en faire le sujet d'un article à part.

Le *Théâtre de l'Impératrice*, où les petites comédies se succèdent avec tant de rapidité, a laissé écouler le mois de janvier sans exposer aux hasards d'une première représentation les nombreux essais que viennent déposer dans ses cartons les jeunes aspirans aux faveurs de Thalie.

Il est vrai que cette scène est presque uniquement occupée, depuis un mois, par *Conaxa* et ses gendres. Cette vieille production d'un jésuite inconnu, a été accueillie avec enthousiasme par la malignité publique qui lui a trouvé des ressemblances avec la pièce d'une jeune académicien. Sans doute le sujet *des Deux Gendres* est le même que celui de Conaxa ; sans doute M. Etienne a emprunté huit ou dix vers au jésuite. Eh bien ! où est le mal ? Pourquoi tant de clameurs pour un plagiat si permis ?...

Le *Théâtre du Vaudeville*, si laborieux ordinairement, n'a offert à la curiosité de ses habitués que *l'Enfant prodigue* ou le *Retour d'Arlequin*. Je doute que l'aimable poëme de M. Campenon puisse jamais donner naissance à un plus médiocre ouvrage : nous ne rendons compte, le plus souvent, que de la première représentation d'un ouvrage ; mais le sort de ce malheureux enfant prodigue a été si différent, aux deux premières, que ce serait tromper nos lecteurs que de ne pas leur parler des évènemens qui ont signalé ces deux soirées. La première pourrait être appelée la soirée orageuse ; la pièce a été outrageusement sifflée ; le parterre a rendu justice à l'ouvrage ; je ne me rappelle pas avoir assisté à une chute plus complète et sur-tout plus méritée. Je croyais bien et dûment enterrée, et pour toujours, la malencontreuse nouveauté. Quelle

est ma surprise de voir la pièce annoncée le lendemain, contre la coutume de ce théâtre où l'on ne représente que le surlendemain les ouvrages applaudis ! Je ne pus résister au désir d'y revenir. Je m'attendais à un tapage plus violent que la veille ; je croyais que le public, indigné que l'on eût méprisé son premier arrêt, se prononcerait plus fortement encore, s'il était possible ; mais combien Sancho Pança avait raison de dire que les jours se suivent et ne se ressemblent pas ! Qu'est devenue cette juste sévérité que le parterre avait déployée la veille ? tout est écouté, accueilli ; des couplets excessivement faibles, pour ne rien dire de plus, reçoivent des témoignages de satisfaction d'un public tellement bénévole, que l'on eût dit que la salle était pleine de spectateurs particulièrement intéressés au succès de l'ouvrage.

Pauvres gens de lettres qui vous croyez jugés lorsque le parterre a prononcé, imitez l'auteur de *l'Enfant prodigue*, appelez des décisions du public ; fatiguez-le par votre opiniâtreté ; et si vous n'obtenez la récompense due au talent, vous arracherez au moins ce que l'on ne peut refuser à l'importunité.

On a donné au *Théâtre des Variétés* le *Mariage de M. Dumollet*.

La Famille d'Agamemnon, celle *d'Œdipe*, occupent presque exclusivement la scène tragique : cette usurpation mettait de mauvaise humeur l'auteur du poëme de la *Gastronomie*, qui s'écriait dans une boutade pleine d'esprit :

« Qui nous délivrera des Grecs et des Romains ? »

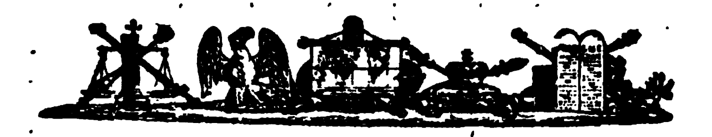
Les familles des Roussel, des Jocrisse, ont régné longtems sur les scènes secondaires de la Cité et des Variétés, mais ils trouvent un digne concurrent dans M. *Dumollet*. Ce héros des *Trois Etages*, offre le tableau des prétendues tribulations qui attendent à Paris un sot de province ; mais je puis rassurer les pauvres d'esprit, et je leur certifie que bon nombre de sots, et même de sots à prétentions, vivent très-paisiblement dans la capitale. Dans le *Départ pour Saint-Malo*, ce malheureux Dumollet, après s'être fait, pour son argent, auteur de mélodrames, et avoir payé cent écus le droit de voir figurer son nom dans la liste mortuaire des auteurs sifflés pendant l'année, prend le sage parti de revoir ses dieux pénates : il arrive enfin à Saint-Malo, où de nouvelles contrariétés l'attendent au sein de

sa famille; mais tout se termine par un mariage d'autant plus heureux que cette fois le niais épouse la plus jolie fille de son *endroit*.

Les suites ne sont pas toujours heureuses : *le Départ pour Saint-Malo* ne vaut pas *les Trois Etages*, et *le Mariage de Dumollet* ne vaut pas *le Départ pour Saint-Malo*, dont il est encore la suite; on n'y retrouve ni l'esprit, ni la gaîté qui ont fait le succès des deux premières pièces.

J'attends M. Desaugiers à l'agonie et à l'enterrement de M. Dumollet : nul doute que sa mort n'offre quelque particularité dont il serait fâcheux de priver ceux qui se sont intéressés au sort de cet illustre Breton. B.

Il a paru dans l'un des derniers Nos du *Mercure de France*, sous la lettre P***, un extrait du *Nouvel Almanach des Muses*, dans lequel extrait un homme de lettres connu est désigné, d'une manière peu obligeante, comme auteur d'un article de journal signé Z. On a observé avec raison qu'il est inconvenant d'attribuer publiquement à tel ou tel ce qui n'est pas signé de son nom, et qu'en second lieu le talent et le caractère de l'homme de lettres dont il s'agit, méritaient d'être mieux appréciés.



POLITIQUE.

Les dernières nouvelles de Hongrie continuent à donner pour certain que le divan est moins que jamais disposé à la paix.

Il avait d'abord rejeté, avec fierté, les premières propositions faites par le général en chef russe qui lui en a fait parvenir d'autres; on doute que celles-ci soient mieux accueillies : du moins elles ne retardent en rien les préparatifs de guerre.

Tous les corps turcs qui se forment, se rassemblent dans la Bulgarie méridionale, près de Schumla. C'est avec raison que cette position est regardée comme un des boulevards de l'empire turc. Elle est protégée par des montagnes inaccessibles, et aucune armée étrangère n'a pu encore la franchir.

Un corps assez nombreux de janissaires et quelques autres troupes qui se trouvaient à Constantinople, ont reçu l'ordre formel de se rendre, à marches forcées, au camp de Schumla. Quiconque, sous quelque prétexte que ce soit, arrêtera ou contrariera la marche des troupes, sera puni de mort.

Le nouveau capitan-pacha a reçu l'ordre de prendre les mesures les plus efficaces pour équiper promptement la flotte ottomane, stationnée depuis un an à Bujucdère; mais la saison est trop avancée pour qu'elle puisse entreprendre une expédition importante. On sait d'ailleurs que l'escadre russe, qui, pendant toute l'année 1811, a été maîtresse de la Mer-Noire, est retournée dans les ports de la Crimée pour s'y mettre en sûreté pendant l'hiver.

Les négociations continuent toutefois à Bucharest. L'armée russe a pris des quartiers d'hiver étendus. Depuis la suspension des hostilités, le commerce du Levant a repris quelqu'activité.

A Vienne, on annonce comme prochain le départ de l'Empereur pour Presbourg; il doit y terminer les travaux de la diète et l'on donne à cet égard les détails suivans :

Les résolutions de S. M., communiquées à la diète de Hongrie par S. A. I. l'archiduc Palatin, sont de nature à faire croire qu'elle terminera bientôt ses séances. La volonté

de S. M. est que les délibérations des Etats ne durent pas au-delà de quatre semaines, à partir du jour des communications qui leur sont faites; à cette époque la diète sera close et finie. Il ne restera qu'une commission permanente qui s'occupera seulement des affaires de finances, de concert avec S. Ex. le comte de Wallis.

Le dernier numéro du *Mercure* était sous presse, quand le bruit s'est répandu que Valence avait ouvert ses portes, et reçu une honorable capitulation; que le sang avait été épargné, et que le salut d'une ville si intéressante était un des titres de gloire le plus chers à son vainqueur. Telles sont, en effet, les expressions du maréchal Suchet dans sa relation; elles sont assez nobles et assez touchantes pour qu'on se plaise à les transcrire: « Ce qui est pour moi, dit-il, un objet particulier de bien vive satisfaction, c'est qu'un résultat aussi important ne coûte aucune perte. »

Ce résultat, le voici, tel qu'il est énoncé dans les lettres du maréchal et dans la capitulation :

« La hardiesse des travaux du génie, qui, dans la nuit du 1er au 2 janvier, a ouvert la tranchée à 70 et 80 toises des ouvrages de l'ennemi, et qui, en quatre jours et quatre nuits, a porté ses sappes jusqu'à quinze toises du fossé; les efforts surprenans de l'artillerie, qui a élevé ses batteries à soixante toises, et qui est parvenue à les armer, malgré des pluies et des chemins affreux; la constance de l'infanterie à partager tous ces travaux, ont entraîné l'abandon des lignes ennemies armées de 81 pièces de canon.

» Ces lignes ont six mille toises de développement; Valence a dépensé douze millions de réaux pour les élever, et employé des milliers de bras pendant deux ans.

» J'avais fait commencer le bombardement le 5; j'ai offert une capitulation le 6, qui a été rejetée; j'ai fait redoubler le feu, et, en trois jours et trois nuits, 2700 bombes sont tombées dans la ville, ont causé des explosions et plusieurs vastes incendies. L'artillerie, par une louable émulation, était parvenue à élever deux batteries de dix pièces de 24 chacune, prêtes à faire brèche sur la dernière enceinte. Le génie, avec son activité ordinaire, était arrivé à se loger dans les dernières maisons des faubourgs, et à attacher le mineur sous deux portes principales de la ville, lorsque le général en chef Blake, craignant les suites terribles et prochaines d'un assaut, a accepté une capitulation qui met au pouvoir de l'Empereur la ville de Valence, 374 bouches à feu, 180 milliers de poudre, 3 millions de car-

touches, 16,131 prisonniers de ligne, suivant l'état remis par le général chef d'état-major espagnol, et 1950 malades aux hôpitaux de Valence et de Valdigna; 1800 chevaux de cavalerie et d'artillerie, 21 drapeaux, 893 officiers, 22 généraux ou brigadiers, parmi lesquels Zayas et Lardizabal, commandant les divisions expéditionnaires; Miranda, Marco del Ponte, commandant l'armée de Valence; Sea; commandant la cavalerie; le marquis de Rocca, etc.; quatre lieutenans-généraux, six maréchaux-de-camp, et une grande quantité de colonels; le général en chef O-donnel et le capitaine-général Blake.

» Dans cette occasion, les insurgés font une perte irréparable; ils perdent 50 bons officiers d'artillerie, sortant de l'école de Ségovie; 383 mineurs et sapeurs, et 1400 vieux artilleurs, parmi lesquels quatre belles compagnies d'artillerie à cheval, servant 30 pièces de bataille attelées.

» Le 10 au matin, l'armée insurgée renfermée dans Valence a défilé devant les aigles françaises; sa marche a duré jusqu'à la nuit.

» Le général Blake, chef de l'insurrection, et six de ses aides-de-camp, sont partis sous l'escorte du colonel Pech; je les ai dirigés sur Pau. Le général comte Pannetier est parti avec la première colonne de 7000 prisonniers, par la route de Terruel; une pareille colonne prend la route de Tortose. J'ai fait partir pour Saint-Philippe une colonne de 2000 prisonniers, afin d'échanger tous les prisonniers français qui se trouvent à Mayorque et Cadix.

» Les milices se désarment avec la plus grande activité, et déjà la tranquillité est rétablie dans cette belle province. J'ai nommé commandant de la ville le général Robert, dont je fais un cas particulier. Le général Harispe occupe St.-Philippe avec sa division, et pousse des partis sur Alicante.

» Nous découvrons tous les jours de nouveaux magasins d'armes, d'habits fournis par les Anglais. Leur soi-disant consul Tapper était le boute-feu de l'insurrection; il n'épargnait ni argent, ni promesses, ni libelles, pour irriter les esprits. Les Espagnols se plaignent vivement d'être sans cesse poussés à des mesures désespérées par les Anglais, et de s'en trouver ensuite abandonnés (1). »

---

(1) Par un hasard singulier et un rapprochement piquant, le même N° du *Moniteur* qui annonce la prise de Valence contient une lettre d'un officier anglais de l'armée de Portugal. Cet officier s'y

La munificence impériale s'est hâtée d'assigner à de si grandes actions des récompenses proportionnées.

Le maréchal comte Suchet est nommé duc d'Albufera. Ce duché et les domaines qui en dépendent lui sont donnés en toute propriété. Ils seront possédés par lui comme fief de la couronne impériale. La jouissance desdits biens court du 1er janvier 1812.

Des domaines situés dans la province de Valence, jusqu'à la valeur d'un capital de 2000,000,000, seront réunis au domaine extraordinaire. L'intendant général de ce domaine en fera prendre de suite possession et les réunira aux autres biens du domaine extraordinaire de S. M., en Espagne.

Le prince de Neufchâtel major-général remettra à l'intendant général du domaine extraordinaire de S. M., l'état des généraux, officiers et soldats de l'armée d'Espagne, et sur-tout de celle d'Arragon, qui se sont distingués, afin qu'ils puissent recevoir des marques de la satisfaction et de la munificence impériale.

Au moment où Valence tombait, il est curieux de voir quelle idée on se formait à Londres de l'état de la place et des forces de ses défenseurs.

On lit dans les papiers anglais du 21 : « les dépêches de Gibraltar, jusqu'au 28 décembre, ne contiennent aucune nouvelle de Valence, qui, nous l'espérons, ne s'est pas encore rendue. Suchet n'a pas plus de 13,000 hommes, ayant été obligé d'en détacher 5000 sur l'Arragon contre Mina et l'Empecinado. La Castille est aussi dans une situation inquiétante pour les Français, qui y sont harcelés de tous les côtés.»

«Blake a 40,000 hommes sous les armes, dont 20,000 sont, dit-on, de troupes réglées. Nous avons lieu d'espérer qu'avec une telle supériorité il ne se bornera pas à des opérations défensives, qu'il ne laissera pas les Français emporter ses ouvrages, et qu'il ne se laissera pas enfermer lui-même dans la ville.

---

parle que des *amusemens* du camp : il n'y est point question du *champ de bataille*, point question des Espagnols et de la cause qu'ils défendent. Notre occupation, dit l'auteur de la lettre, est, PENDANT LA JOURNÉE, LA CHASSE AU TIR et A LA GROSSE BÊTE : voilà les nobles occupations des alliés des Espagnols, et les efforts courageux qu'ils tentent pour les seconder, quand leurs places sont emportées, que leurs cités ouvrent leurs portes, et que leurs armées déposent les armes devant les Français.

» Les Français avec 15,000 hommes serrent de près Tariffa. Ils ont devant cette ville de la grosse artillerie, avec laquelle ils battent en brèche. Les assiégés se défendent vigoureusement. Le colonel Gough est renfermé dans la place avec un régiment anglais ; d'un autre côté, les chaloupes canonnières et les vaisseaux de guerre anglais inquiètent beaucoup les Français. Toutefois on croit qu'ils auront pratiqué une brèche. »

« Les nouvelles de Gibraltar, du 22 janvier, portent que l'ennemi a élevé de nouvelles batteries au défilé de Lapina, pour incommoder et chasser, s'il est possible, les bâtimens anglais en station devant ce port. L'ennemi a attaqué Tariffa : le jour du départ du *Conqueror*, on a entendu à Gibraltar une canonnade très-vive. Les Français ont à Rattau 10,000 hommes et 18 pièces de canon. Au départ des nouvelles, Tariffa était investi de très-près. »

Les forces qui défendent la place s'élèvent à 5000 hommes. Dans un combat livré le 20 décembre elles ont été étroitement resserrées dans les murs de la place, et l'on s'attendait à apprendre sa très-prochaine reddition.

Les troubles de l'Irlande, la multiplicité des banqueroutes, l'audace des corsaires français, l'attitude des Etats-Unis doivent assurément donner beaucoup d'inquiétudes au gouvernement anglais, mais chez un peuple industrieux, commerçant et manufacturier, les dernières nouvelles d'Amérique ont dû répandre de nouvelles alarmes ; on ne peut se faire une idée de la fureur qui existe maintenant dans ce pays pour fabriquer les objets qu'autrefois on tirait de l'Angleterre ; ainsi, le système continental ne se borne pas à l'Europe ; l'intérêt national s'est réveillé en Amérique comme sur notre continent. L'industrie locale revendique ses droits, et chaque jour il y a un point de plus à compte sur lequel les Anglais reconnaissent qu'ils n'ont plus de tribut à imposer, de contribution à lever. L'Amérique elle-même, malgré l'immensité des mers qui la séparent de nous, embrasse le système continental. Tel est le résultat inévitable des ordres du conseil anglais, ordres jugés en Amérique comme ils le sont en France.

Au surplus, ces prétendus maîtres de la mer ne le sont pas toujours des ports qu'ils prétendent bloquer. Les notes suivantes de Barcelonne et de Toulon suffisent pour le prouver :

« La bombarde française *la Sainte-Famille*, chargée de 4000 quintaux de projectiles pour l'arsenal de Barcelonne,

avait été prise le 2 janvier, par un corsaire ennemi et conduite à Mataro.

» Le général Maurice Mathieu, gouverneur de Barcelonne, instruit de cet événement, fit partir, dès le lendemain, M. Laugier, lieutenant de vaisseau, avec deux bateaux armés et vingt marins d'élite, pour se rendre à Mataro. En même-tems il fit diriger 500 hommes d'infanterie et un détachement de chasseurs à cheval sur Mongat, pour protéger, au besoin, le mouvement opéré par mer. A minuit, nos deux bateaux ont enlevé à l'abordage la bombarde *la Sainte-Famille*, et ont coulé bas le seul bâtiment ennemi qui se trouvait à Mataro, malgré la proximité d'un vaisseau de ligne, et de trois corvettes anglaises mouillées à Arenis-de-Mar.

» La petite flottille française eut ensuite à vaincre, pendant toute la journée du 4, de grandes difficultés, causées par la présence de l'ennemi, la contrariété des vents et des courans : le même jour, le général Maurice Mathieu avait envoyé, dès le matin, au-devant de la flottille, deux chaloupes canonnières, en même-tems qu'il faisait porter sur la plage, vers Badalona, de nouveaux renforts d'infanterie, et deux pièces d'artillerie légère, pour protéger la flottille au besoin.

» Elle est entrée le 5 janvier dans le port de Barcelonne avec sa prise, au grand étonnement des habitans, qui ne s'attendaient pas à ce trait d'audace. »

A Toulon, le contre-amiral Lhermitte, montant le vaisseau de S. M., *le Majestueux*, a appareillé avec 12 vaisseaux de ligne, 4 frégates et plusieurs corvettes pour protéger un convoi qui était inquiété par une division anglaise.

Après avoir forcé celle-ci à prendre chasse, notre escadre est restée au large, où elle a manœuvré jusqu'à la nuit.

Dimanche dernier, il y a eu à la Cour audience et présentations.

Un décret impérial contient des mesures relatives aux main-mises réelles dans le ci-devant Hainault.

Un autre liquide les pensions civiles et ecclésiastiques des départemens de l'ancienne Hollande, à la somme de 835,029 fr.

ERRATA pour le dernier N°.

A la page 172, on cite comme auteur du roman d'*Agathocles*, Caroline Piebler; *lisez* : Pichler.



MERCURE DE FRANCE.

N° DLI. — *Samedi* 8 *Février* 1812.

POÉSIE.

CORNÉLIE À PAULUS.

Desine, Paule, meum lacrymis urgere sepulchrum.
PROPERT. L. IV. Eleg. II.

PAR tes regrets, Paulus, n'afflige plus mon ombre.
Ni prières, ni pleurs, n'ouvrent la porte sombre;
Une fois descendus au ténébreux séjour,
Il n'est point de chemin qui nous ramène au jour.
Pluton connaît en vain tes vœux et tes alarmes;
N'attends rien de tes cris, n'attends rien de tes larmes:
On apaise l'Olympe et jamais l'Achéron.
Dès que l'humble tribut est aux mains de Charon,
Se referme soudain la barrière fatale,
Entre l'ame et la tombe invincible intervalle.
Ainsi me l'ont appris, à mes derniers moments,
Des esprits infernaux les lugubres accents.
Hélas! que m'ont servi notre hymen, et ma gloire,
Et mes nobles aïeux, si chers à la victoire?
De la cruelle Parque ont-ils fléchi la loi?
Une froide poussière est tout ce qui fut moi.

Q

De l'éternelle nuit exécrables ténèbres,
Marais qui m'arrêtez dans vos replis funèbres,
Sachez que Cornélie a visité ces bords,
Sans doute avant le tems, mais du moins sans remords.
Que le dieu des enfers daigne m'être propice!
Minos peut contre moi déployer sa justice;
J'abandonne ma cendre à ses arrêts vengeurs.
Que ses frères encor inflexibles censeurs,
Sur leur siége entouré des pâles Euménides,
Prononcent sur l'emploi de mes instans rapides!
Sisyphe, que ce jour suspende ton tourment!
Sur ta roue, Ixion, respire librement.
Pour apaiser la soif dont l'ardeur le dévore,
Que l'onde offre à Tantale un bienfait qu'il implore;
Et que durant ce tems, Cerbère en liberté,
N'écarte point des morts le peuple épouvanté!
Sans crainte et sans détour, je vais plaider ma cause.
Des homicides sœurs, si ma bouche en impose,
Puissé-je partager le supplice éternel!

Si l'on met quelque prix au renom paternel,
Si d'une race entière il consacre le lustre,
J'oserai me parer d'une origine illustre;
Née au sein des grandeurs, je tiens de tous côtés,
Aux vainqueurs de Numance, aux Libons si vantés.
Jeune encor, sous les lois d'un pudique hyménée,
A ta couche, Paulus, je me vis destinée,
Le trépas pouvait seul briser des nœuds si doux...
On lira sur ma tombe : Elle n'eut qu'un époux.

Mânes de mes aïeux, dont l'Afrique domptée
Atteste la valeur des Romains respectée,
Toi sur-tout de Persée invincible fléau,
Qui d'Achille son père éteignis le flambeau,
C'est à vous qu'en ce jour Cornélie en appelle.
Jamais à votre sang m'a-t-on vue infidèle?
Ai-je souillé jamais, par de honteux écarts,
Votre nom, votre pourpre et vos superbes chars?
Je n'ai point d'un époux avili la censure;
Pure avant mon hymen, j'ai vécu toujours pure,
Et formée aux vertus d'une auguste maison,
A d'autres à mon tour j'ai servi de leçon.

Ah! qu'un sort rigoureux prononce ma sentence,
Nulle femme aux enfers ne fuira ma présence;
Fût-ce toi, Claudia, qui traînas sans effort
Le vaisseau de Cybèle enchaîné dans le port;
Où bien cette autre vierge à Vesta consacrée
Qui, lorsque la déesse à la fureur livrée
De ses autels éteints allait venger l'honneur,
Offrit dans un lin pur le feu réparateur.

Tendre Scribonia, trop malheureuse mère,
Si j'ai pu te causer une douleur amère,
C'est à l'heure où la mort m'arracha de tes bras.
Tes pleurs et ceux de Rome honorent mon trépas.
César daigne se joindre à ma triste famille;
Je vécus à ses yeux digne sœur de sa fille,
Il me plaint; et mon sort est encore assez beau,
Quand ses pieux regrets protégent mon tombeau.

Je sors d'un sang fécond, et j'ai gagné moi-même
De la fécondité le glorieux emblême (*).
O Lépide! ô Paulus! ô mon dernier amour!
Mes yeux, dans votre sein, se sont fermés au jour.
Dans l'année où sa sœur fut ravie à la terre,
Un nouveau consulat a décoré mon frère.
Grâce au ciel, tous les miens respirent après moi,
Et leur troupe affligée a suivi mon convoi.

Pour nos enfans, Paulus, maintenant je t'implore.
Leur mère, à ce doux nom, croit respirer encore;
Puisse un père chéri la remplacer près d'eux!
Approche-les tous trois de ton sein généreux,
Et lorsque ton amour charmera leur misère,
Ajoute à tes baisers les baisers d'une mère.
Ils n'auront désormais d'autre soutien que toi,
Cher époux! si tes pleurs doivent couler pour moi,
Sèche-les devant eux, trompe ainsi leurs alarmes;
Que jamais leurs baisers ne rencontrent tes larmes!
Les nuits à ta douleur laissent un libre cours.
Parle-moi, pense encor que j'entends tes discours,

(*) A Rome, un costume particulier signalait à la considération publique la femme qui avait donné trois enfans à l'Etat.

Quand d'un fantôme vain les séduisans mensonges
Te rendront mon image, au milieu de tes songes.

Et vous, ô mes enfans, s'il arrivait, un jour,
Qu'une adroite marâtre usurpât mon séjour,
Si mon lit faisait place au lit de l'étrangère,
Approuvez, respectez l'hymen de votre père.
Ma rivale à vos soins peut se laisser toucher.
Quels que soient vos regrets, sachez-les lui cacher;
De votre piété le trop aveugle zèle
Lui ferait soupçonner une offense pour elle.
Mais si de Cornélie un souvenir flatteur
Suffit à votre père et remplit tout son cœur,
Lorsqu'il marche à grands pas vers le déclin de l'âge,
Sauvez-lui, mes enfans, les ennuis du veuvage.
Que mes jours retranchés ajoutent à vos jours!
De sa vieillesse, alors, il bénira le cours.
Et toi, ma fille, toi, digne d'un père austère,
Ne choisis qu'un époux, ainsi qu'a fait ta mère!
Renaissez, chers enfans, dans des enfans nouveaux.

Mais la barque déjà fend les fatales eaux.
Puis-je m'en affliger lorsque de ma mémoire
Mes descendans nombreux propageront la gloire?
Ainsi la chaste épouse obtient, en expirant,
De la publique estime un hommage éclatant.
Ce triomphe pour elle est une apothéose.

Témoins qui me plaignez, j'ai défendu ma cause,
Levez-vous; cependant, que ma famille en pleurs
Rend à mes froids débris les funèbres honneurs.
Le ciel s'ouvre aux vertus. Que l'onde enorgueillie,
Transporte avec respect l'ombre de Cornélie!

J. P. CH. DE SAINT-AMAND.

ROMANCE.

Sous le beau ciel de notre Occitanie,
Pays qu'amour embrâse de ses feux,
Un troubadour oublié de sa mie,
Triste, exprimait ses regrets et ses vœux:

« Plaisir d'aimer, volupté douce et pure,
C'en est donc fait, tu m'as fui sans retour;
D'amour, dit-on, tout vit dans la nature;
Moi seul, hélas! meurs victime d'amour.

» Dans ces buissons si j'entends la fauvette
De doux soupirs appeler son amant,
Soupirs d'amour que son amant répète,
Ah! de mon cœur vous doublez le tourment!
Plaisir d'aimer, volupté douce et pure,
Je dis alors, tu m'as fui sans retour;
Oui, quand d'amour tout vit dans la nature,
Moi seul, hélas! meurs victime d'amour.

» Que si je vois une fleur radieuse
Vers son ami se pencher tendrement,
Charmante fleur, qui sans témoins heureuse,
Ouvre son sein aux désirs d'un amant,
Plaisir d'aimer, volupté douce et pure,
Je dis encor, tu m'as fui sans retour:
Oui, quand d'amour tout vit dans la nature,
Moi seul, hélas! meurs victime d'amour.

» Si mes accens, Laure jadis fidelle,
Si mes regrets parvenus jusqu'à toi
Des feux constans raniment l'étincelle,
Si tu me rends et ton cœur et ta foi,
Plaisir d'aimer, volupté douce et pure,
Lors reviendra charmer le troubadour;
Las! quand d'amour tout vit dans la nature,
Seul faudra-t-il qu'il se meure d'amour! »

MARTIN.

L'ENFANT AU MILIEU DES TOMBEAUX.

ÉLÉGIE.

SANS souvenirs et sans regrets,
Foulant l'herbe d'un cimetière,
Un enfant se jouait à l'ombre des cyprès,
Lugubres habitans de l'enclos funéraire,

Courait de tombe en tombe et d'une main légère
Y cueillait en riant les fleurs
Qui devaient le parer de leurs fraîches couleurs.
Attiré dans ces lieux par la mélancolie,
Un jeune solitaire, un autre Lorenzo (*),
L'aperçoit, soupire et s'écrie :
Voilà bien, ô mortel, l'histoire de ta vie!
Tandis qu'à chaque instant dans la nuit du tombeau
Tu vois tes semblables descendre,
Tu respires en paix les roses de l'amour,
Tu folâtres, tu ris.... sans songer qu'à ton tour,
A leurs cendres demain tu dois mêler ta cendre.

Par un Abonné.

ÉNIGME.

Je n'ai jamais été résidente à Paris,
Que de visites assidues,
Et même à des heures indues,
Par des badauds stupéfaits, interdits,
Comme aussi par de beaux esprits,
M'ont néanmoins été rendues!
Combien de sots propos, de discours biscornus,
Sur ma naissance, ma stature!
Combien de contes saugrenus
Sur ma forme, sur ma structure,
Par le peuple ont été tenus!
Sans perdre le tems en paroles,
Pour réfuter ces entretiens frivoles,
A tous venants je me montrais,
Et devant eux je me taisais.
Maintenant que je suis bien loin
De Paris, où je n'étais point,
Sur moi chacun a terminé sa glose,
Et depuis peu commence à parler d'autre chose.

S.......

(*) Young dans ses Nuits prend le nom de Lorenzo.

LOGOGRIPHE.

VOICI vraiment un être singulier.
Avec six pieds, quoique seul, il fait nombre.
S'avise-t-on de couper le premier,
Même en plein jour alors on n'a plus qu'ombre.

B.

CHARADE.

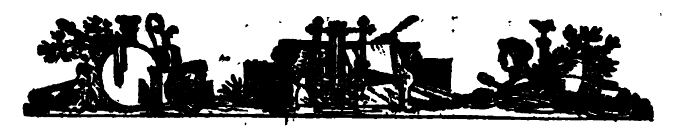
MON premier quelquefois se compare à l'albâtre;
Posséder mon second est bien le diable à quatre;
Mon tout est nécessaire à qui veut se bien battre.

S.........

---

*Mots de l'*ENIGME*, du* LOGOGRIPHE *et de la* CHARADE *insérés dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'Enigme est *Ciseaux*.
Celui du Logogriphe est *Ici*.
Celui de la Charade est *Cornemuse*.



LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS.

VOYAGES DU CHEVALIER CHARDIN EN PERSE ET AUTRES LIEUX DE L'ORIENT, enrichi d'un grand nombre de belles figures en taille-douce, représentant les antiquités et les choses remarquables du pays. *Nouvelle édition*, soigneusement conférée sur les trois éditions originales, augmentée d'une notice de la Perse, depuis les tems les plus reculés jusqu'à ce jour, de notes, etc.; par L. LANGLÈS, membre de l'Institut, un des administrateurs-conservateurs de la Bibliothèque impériale, professeur de persan à l'Ecole spéciale des langues orientales vivantes, etc. — Dix volumes in-8°, et atlas grand in-folio. — A Paris, chez *Lenormant*, imprimeur-libraire, rue de Seine.

(TROISIÈME ET DERNIER EXTRAIT.)

POUR offrir le portrait moral d'une nation, il faut l'avoir fréquentée long-tems, et que des communications habituelles avec les individus qui la composent aient révélé au peintre toutes les nuances qui la caractérisent. Sans élever Chardin au-dessus de son mérite réel, on peut convenir qu'aucun voyageur n'a habité aussi long-tems que lui le pays qu'il décrit, n'a eu des moyens aussi propices que les siens pour en bien connaître les habitans. Ainsi cette partie de son voyage où il nous familiarise avec les mœurs, les coutumes et le caractère des Persans, peut être regardée comme très-exacte. On doit juger aussi que c'était celle qui fournissait le moins matière à des notes, puisque, abstraction faite de toute espèce d'érudition, Chardin rend compte ici de ses observations et des impressions qu'il a éprouvées. Cependant, quelqu'attachante que soit cette partie de son voyage, elle reçoit souvent un nouvel intérêt par les détails que M. Langlès a su y ajouter. Nous avons déjà observé que ce savant a mis à contribution tous les voya-

geurs modernes, français ou étrangers. Souvent ils lui ont fourni des renseignemens curieux. Tels sont ceux qu'il nous donne sur le costume des Persans et des Persannes.

« Les habits à la mode (tom. IV, p. 3) actuellement » en Perse, se nomment *Catchary* (à la Catchâr) (1). On » donne la même épithète à tous les objets élégans et de » bon goût. Cet habit ce compose maintenant d'un *Zyr* » *djâméh* (vêtement de dessous); ce sont de légers » caleçons en soie; ceux d'été sont quelquefois en lin. » Le *Pirahen* ou chemise se met par-dessus le caleçon, » et ensuite *l'Erkhaliq*, qui est en *tchnitz* de Masuli- » patan, ou composé de très-beaux challes. La robe de » dessus, nommée *Qabâ*, est en drap quelquefois très- » riche; une belle peau d'agneau de Tartarie, d'un noir » brillant, recouvre le *Kulah* ou bonnet. Il est rigou- » reusement défendu aux marchands de porter des habits » écarlates ou cramoisis, et de mettre sur leurs vêtemens » des boutons d'or ou d'argent. L'écarlate, sur-tout, » paraît être la couleur favorite des grands. La religion » leur défend l'usage de la soie, parce que cette matière » est réputée l'excrément d'un insecte; mais on élude » cette défense en mêlant la soie avec une très-faible » portion de coton, et les étoffes fabriquées avec ce » mélange se nomment *Guermâçoût;* on en apporte » beaucoup du Guzarate.

» Les Persans modernes ne ressemblent ni à leurs » ancêtres, ni aux Indiens leurs voisins, pour le luxe et » la mollesse des vêtemens; ils ne portent aucun orne- » ment, et le souverain lui-même ne se couvre de ses » joyaux que les jours de galat. Ils se moquent sur-tout » de la tournure et du costume efféminé des Indiens, et » racontent qu'un homme de cette nation, venant en » Perse, fut pris pour une femme par les *Rahdar* ou

(1) Je présume que ces habits furent ainsi nommés parce qu'ils étaient portés par la tribu des Catchâr, à laquelle appartient le monarque actuel de la Perse, et la plupart des grands dignitaires du royaume. Le peuple est toujours très-enclin à adopter le costume et les habitudes des grands.

» gardes des chemins ; ceux-ci ne se départirent de leur
» opinion que d'après le témoignage d'un médecin chez
» qui ils conduisirent l'élégant voyageur.

» Quoique la mode (*ibid.*, p. 15) n'exerce pas en
» Perse le même empire que chez nous, et n'y opère
» pas les changemens dont nous sommes les témoins
» journaliers, il n'est pas inutile d'indiquer quel est au-
» jourd'hui le costume des Persannes. . . . . . Quand
» elles restent chez elles, les vêtemens ne les surchar-
» gent pas, et elles attachent peu d'importance à la
» propreté. Une *Pirahen* ou chemise, et une paire de
» caleçons (*Zyr djâméh*), composent tout leur costume.
» Leur caleçon est d'un velours épais, et leur chemise
» de mousseline de soie ou de gaze. Leurs jambes
» paraissent enfermées dans deux grands sacs, et leur
» Pirahen n'est qu'un moyen de voiler, en apparence,
» le reste de leur personne : tel est leur costume d'été ;
» en hiver elles se drapent avec des challes, avec des
» étoffes de soie et coton, et avec des fourrures de zibe-
» line, quand elles peuvent s'en procurer. Pour sortir
» de la maison elles mettent un manteau qui leur des-
» cend de la tête aux pieds, et se cachent la figure avec
» une sévérité orientale. Leur voile est quelquefois tra-
» vaillé comme un filet, avec deux trous pour les yeux.
» C'est un spectacle assez original pour un Européen,
» que ces grandes figures élancées, qui se promènent
» dans les rues et qui ne laissent apercevoir que deux
» yeux noirs et étincelans, lesquels semblent jouir de la
» curiosité qu'ils excitent. Le voile est un attribut indis-
» pensable à leur vertu : tant que leur face demeure
» couverte, peu leur importe que le reste de leur per-
» sonne soit exposé aux regards. Il n'y a en Perse que
» les femmes qui portent des bijoux et qui usent de
» parfums, et c'est un privilége dont elles jouissent
» avec délices.

» Les Persans diffèrent de nous autant par l'idée qu'ils
» se sont faite de la beauté que pour le goût. Un grand
» œil noir, bien fendu et languissant, est pour eux le
» comble de la perfection. Il répand dans toute l'habi-
» tude de la personne une langueur amoureuse, bien

» préférable, selon eux, à l'expression énergique et » provocante d'une beauté majestueuse. C'est donc par » un rafinement de coquetterie, et je dirai même de » volupté, que les femmes se peignent le tour des yeux » avec une poudre d'antimoine. Elles savent aussi don- » ner une nouvelle vivacité à leurs regards, et y répandre » en même tems une voluptueuse langueur, que l'on » prendrait pour l'excès de la jouissance. C'est cette dé- » licieuse situation que les Persans expriment par les » mots *Tchechm khammar* (œil ivre). »

En traitant des jeux des Persans, Chardin avait rapporté l'étymologie du mot *Chetreng*, qui est chez ce peuple, comme dans tout l'Orient, le nom du jeu d'échecs. M. Langlès a cru, pour de bonnes raisons, devoir rejeter son opinion ; mais afin de prouver, sans doute, que les Orientaux ont, comme les Européens, la manie de tout expliquer, il cite un passage du *Ferhang djihanguyry*, célèbre dictionnaire persan, où il est dit, que « le mot *Satreng* est le nom d'une plante qui a la » figure d'un homme (la Mandragore), *Yébrouhh* en » arabe. C'est aussi un jeu connu et célèbre. On l'a » désigné sous le nom de *Satreng*, parce qu'il se joue » avec des figures d'Hommes faites en bois............ » Nous n'avons pas besoin d'observer que l'on s'accorde généralement aujourd'hui à donner au jeu d'échecs une origine indienne. Ce nom de *Chatrendj* ou *Satrendj*, sous lequel il est connu des Orientaux, paraît être une corruption de *Chatouranga*, mot Samscrit, qui signifie les quatre divisions ou membres de l'armée, c'est-à-dire, les éléphants, les chevaux, les chariots et l'infanterie. Le savant est ingénieux W. Jones fait dériver du même mot ceux de *Latrunculus*, *Axedrez*, *Scacchi*, *Echecs* et *Chess* (2).

De tous les genres de compositions littéraires, la poésie est celui que les Persans cultivent avec le plus d'ardeur et de succès. Ils comparent ordinairement la

---

(2) Voyez *The indian gam of chess* dans les SIR W. JONS's *Works*, T. I, p. 521—527, édit. de 1789, et *Recherches Asiatiques*, T. I, p. 61, de la traduction française.

prose aux agrémens naturels d'une jeune fiancée, et la poésie aux ornemens dont elle pare ses attraits. Chardin, en traçant le caractère des Persans, a dû nécessairement parler de leur penchant pour cet art divin, et de leurs poëtes les plus estimés. M. Langlès a, en plus d'une occasion, corrigé le texte du voyageur, et donné de courtes notices sur les personnages cités. Nous ne pouvons nous empêcher de transcrire ici ce qu'il dit de Sady, le poëte le plus célèbre de la Perse (Tome V, p. 56) :

« Le modèle des religieux, comme le nomme Daou- » let-Chah, le chéykh Musslahh ed-dyn (réformateur » de la religion), Sa'dy naquit à Chirâz en 571 de » l'hég. (1175-6). Il vécut 102 ans lunaires (120 selon » d'Herbelot), en consacra 30 à l'étude des sciences, » 30 autres à différens pélerinages. Après avoir fait, pen- » dant 12 ans, le métier de porteur d'eau, il demeura » 30 autres années assi sur le tapis de l'obéissance. O la » belle vie que celle qui est ainsi employée !....

» Il naquit à la cour du sulthan Atabek-Sa'd'ben Zen- » guy : son père était attaché au service de ce prince, ce » qui valut à notre poëte le surnom de Sa'dy. La collec- » tion de ses poésies se nomme *la Salière des Poëtes*.

» Il commença ses études au collége Nizamy de » Baghdad, se rendit ensuite disciple du grand Chéykh » A'bdoûl-Qader, et fit avec lui le pélerinage de la » Mekke : il renouvela quatorze fois cette œuvre pie, » le plus souvent à pied, en combattant contre les in- » fidèles (les Croisés). Il fit quatre voyages dans la » Natolie, et autant dans l'Inde. Les Francs l'ayant fait » prisonnier, il fut employé à relever les fortifications » de Tripoli. Un marchand d'Alep le racheta, et il reçut » pour femme la fille de ce même marchand. Le Gûlis- » tan contient de fréquentes plaintes contre cette aca- » riâtre (3), qui obligea Sa'dy à se retirer dans un monas- » tère non loin de Chyrâz. Là, sa principale occupation » était la prière, l'obéissance et la contemplation..... : » Nous passerons sous silence les miracles attribués à

(3) *Une méchante femme change en un enfer le logis d'un homme de bien*, dit Sa'dy dans ce Poëme inappréciable.

» cet illustre personnage; nous nous bornerons à citer
» une courte anecdote à demi merveilleuse. Un saint
» personnage de Chyrâz fut ravi au ciel pendant son
» sommeil. On y faisait beaucoup de bruit: en prêtant
» l'oreille, il entendit les esprits qui disaient à demi-
» voix: Un seul distique de Sa'dy de Chyrâz l'emporte
» sur tous les cantiques et les hymnes que chantent les
» anges pendant tout le cours d'une année. Le religieux
» se réveilla et courut à la cellule du Chéykh, qui lui-
» même ne dormait pas. Il parlait seul, tout bas, en
» écrivant ce distique:

» *Chaque feuille d'un arbre est pour le sage un feuillet*
» *du livre qui lui enseigne l'existence du créateur.*

» Sa'dy était d'un caractère très-enjoué, fécond en
» saillies, plein de douceur et d'affabilité. Outre les prin-
» pales langues orientales, on prétend que Sa'dy savait
» aussi le latin, et avait lu les œuvres de Sénèque le phi-
» losophe. Ses ouvrages les plus connus sont: *le Gûlistan*
» (le Parterre), publié en persan et en latin par Gentius,
» et *le Boustan* (Verger). La collection de ses œuvres
» forme un gros volume in-fol...... Elles ont été impri-
» mées en persan seulement, à Calcutta, 1791, 2 vol.
» in-fol. Le tombeau de Sa'dy se voit encore à peu de dis-
» tance d'un faubourg de Chyrâz, nommé Mossallâ, au
» pied de Kouhi Qadem Khezr, montagne du pied du
» prophète Elie. Il y a une fontaine remplie de poissons,
» un jardin, et une chapelle funéraire.... »

Si le peu d'espace qui nous reste, ne nous obligeait à abréger cette analyse, nous nous livrerions encore au plaisir de transcrire plusieurs renseignemens pleins d'intérêt, dus à M. Langlès, et que nous ne pourrons qu'indiquer ici. Nous renverrons donc nos lecteurs aux notes sur l'état militaire actuel de la Perse, tom. V, p. 326; sur le *Myr-âb* ou prince des eaux, charge qui n'a point d'équivalent en Europe, si ce n'est dans quelques provinces d'Espagne (t. IV, p. 99); sur les monnaies de la Perse (tom. IV, p. 185). Nous observerons que cette dernière note est due, en partie, à M. le chevalier Jaubert, maître des requêtes, qui fera sans doute jouir incessamment le public de la relation de son périlleux voyage

en Perse. Enfin, nous désignerons encore ici parmi les notes sur les productions de la Perse, celles sur l'assa-fœtida (tom. III, p. 308), sur la momie (*ibid.*, p. 311), sur les différentes espèces de raisin (*ibid.*, p. 337.), et sur la grenade (*ibid.*, p. 342).

Mais une des parties les plus remarquables du travail de M. Langlès, celle qui est véritablement tout-à-fait neuve, et doit lui attirer la reconnaissance de tous les amis de la science, ce sont les détails qu'il donne sur les villes de la Perse dont parle Chardin. Toutes sont l'objet de notes assez étendues où il offre la traduction des passages de la géographie persanne, connue sous le nom de *Nozhat el coloub*, concernant les mêmes villes. Nous ne saurions trop engager ceux qui cultivent la géographie à lire attentivement ces notes; elles leur serviront à rectifier une foule d'erreurs commises jusqu'à ce jour.

Dans cette nouvelle édition, le texte de Chardin ne paraît pas seulement dégagé des erreurs dont il fourmillait, et enrichi d'utiles commentaires; graces aux soins de M. Langlès, il est devenu le *Manuel* de tous ceux qui désormais voudront bien connaître la Perse et son histoire. Le savant et infatigable orientaliste a voulu ne laisser rien à désirer au public. A la suite du couronnement de Soliman, dans le X[e] tome, il a placé une *Notice chronologique de la Perse*, depuis les tems les plus reculés jusqu'à nos jours. Les nombreuses révolutions qui ont agité la Perse, ont jeté sur son histoire un intérêt que l'auteur a su accroître par la manière dont il a groupé les faits, par le style élégant et concis dans lequel il s'est exprimé. Nous observerons seulement que l'autorité du Dabistan ne nous paraît pas suffisante pour faire adopter des chronologistes, qu'antérieurement aux Pëichdadiens, il ait regné en Perse quatre dynasties, dont les autres historiens persans ne font aucune mention. Nous soumettons encore cette observation à sa saine critique. On nous saura sans doute gré d'extraire de cette notice quelques détails sur le monarque qui gouverne actuellement la Perse.

Fathh-A'ly Chah est originaire de la tribu nomade des

Câtchâr; connus depuis long-tems par leur valeur guerrière, et qui campent ordinairement dans les environs de Théhran. Il était gouverneur de Chyârz, lorsqu'il apprit la mort de son oncle Mohammed Khan, qui périt assassiné. Sans perdre un seul instant, il se rendit à Théhran, et fut assez heureux pour s'emparer de cette ville qui renfermait non-seulement les trésors, mais encore les principales familles de l'empire, de manière qu'il eut à-la-fois tous les moyens de se concilier le dévouement des soldats et la fidélité des officiers et du gouverneur. Cependant Sadeq Khan, son seul compétiteur, leva une armée très-nombreuse et prétendit lui disputer la couronne. Il avait même déjà pris les ornemens royaux, lorsque Fathh-A'ly mit fin à ses prétentions en remportant sur lui une victoire complète. Ce fut alors que le neveu de Mohammed Khan, qui jusque-là n'avait porté que le nom de Bâbâ Khan, prit celui de Fathh-A'ly, et n'hésita pas d'y ajouter le titre suprême de *châh*, qu'aucun des souverains éphémères de la Perse n'avait osé s'arroger depuis l'extinction de la famille de Nadir Chah.

Quoiqu'élevé dans les camps, Fathh-A'ly chah aime passionnément les arts, et cultive lui-même la poésie avec succès. Un recueil intitulé *Zeynat al madaihh* (ornement des éloges), renferme ses poésies et celle du prince des poëtes de sa cour, qui est un espèce de poëte Lauréat, nommé Fathh-A'ly-Khan. Loin d'être jaloux de ses rivaux dans la carrière poétique, il leur accorde une protection toute particulière. Le gouverneur de Kachan ne doit le poste important qu'il occupe qu'à son talent poétique. A l'époque de son installation, il envoya à son souverain un très-beau poëme en langue persanne, et ce présent fut mieux accueilli qu'une somme d'argent très-considérable offerte dans une pareille circonstance par un autre gouverneur.

« Fathh-A'ly Chah, dit M. Langlès, n'épargne aucun » soin pour rendre à ses sujets ce caractère doux, aima» ble et spirituel qu'un siècle de révolutions n'a pu en» tièrement dénaturer. Il a lui-même des manières très» nobles, un ton affable, et toutes les qualités extérieures » des princes persans contemporains de Chardin. Il

» l'emporte pour la beauté du physique sur la plupart de
» ses sujets ; la longueur prodigieuse de sa barbe leur
» paraît une preuve évidente de la faveur divine, et
» forme à-la-fois l'objet de leurs entretiens et de leur
» admiration. Le peu d'importance des guerres qu'il a
» eues jusqu'à présent à soutenir, ne lui a pas fourni
» encore l'occasion de démontrer jusqu'à quel point il
» possède une qualité bien précieuse aux yeux des Per-
» sans, la valeur; car c'est parmi eux un axiôme géné-
» ralement reçu, que *celui-là n'est pas digne de la cou-*
» *ronne qui n'a pas éprouvé le tranchant de l'épée, ou au*
» *moins qui ne s'y est pas exposé.* Il fait, à la vérité,
» tous les ans des excursions dans le Khoracan, mais
» bien moins pour réduire cette province dont il ne pos-
» sède qu'une partie, et qui se montre constamment
» rebelle envers lui, que dans l'intention d'accoutumer
» ses soldats aux manœuvres et aux fatigues de la
» guerre. Il a créé une décoration nommée *l'Ordre du*
» *Soleil*, sans doute parce que depuis très-long-tems un
» soleil levant derrière un lion, constitue les armes ou
» l'emblême de la Perse. Cette décoration ne se donne
» qu'aux étrangers. Il en est de même de l'ordre du
» *Croissant* fondé par le sultan Sélym III, en faveur des
» chrétiens de distinction qu'il affectionnait. »

A la suite de cette *Notice chronologique* se trouve un morceau très-important, intitulé : *Etat actuel de la Perse.* Il a été composé en grande partie d'après les notes de M. Joannin, jeune diplomate, qui a résidé long-tems à Tauryz, auprès du prince Abbâs Myrzâ, fils de Fathh A'ly Chah.

D'après cet *Etat* le royaume de Perse se compose aujourd'hui de l'Azerbaïdjân, du Guilân, du Mazenderan, du Kourdistan persique, de l'Irac Adjem, des trois quarts du Khoraçan, du Kousistân, du Farsistan, du Dechtistân et du Kerman.

Les Ouzbeks possèdent le territoire de Merve en Khoracan ; celui d'Hérat appartient au souverain de Candahar, du Kaboul et du Kachemyr, à qui la cour de Thehran n'accorde que le titre de *Valy* ou *vice-roi*.

Les habitans de la Perse se partagent en deux classes,

les *That* ou *Tadjyk*, autochthones et à demeure fixe, et les Nomades. Ceux-ci regardent les premiers comme leurs serfs.

Ces That ou Tadjyk, établis principalement dans les villes et dans les villages, sont issus d'Arabes, d'anciens Guèbres, de Juifs, de Chrétiens, qui ont été contraints d'embrasser l'islamisme. Les sciences, les arts, l'agriculture, sont l'objet de leurs occupations : ceux qui préfèrent l'intrigue, peuvent parvenir aux charges civiles.

Les Chrétiens établis en Perse sont, pour la plupart, Arméniens schismatiques. On les fait monter à environ 70,000 ames. Trente à trente-cinq mille Juifs vivent méprisés et en proie à la misère la plus affreuse, à Ispahan, à Chyrâz, à Kachan, à Théhran et dans quelques cantons de l'Azerbaïdjân.

Le fanatisme a pris soin de détruire les Guèbres ou Parsys, fidèles à la religion de leurs pères malgré les persécutions et le tems. Le peu qui reste de cette nation s'est retiré dans les environs d'Yez. et dans le Kerman, où la chaleur brûlante du climat leur promet au moins un abri contre la fureur des Musulmans.

Les Saby, ou Chrétiens de Saint-Jean, sont relégués dans le Kouzistan.

Les tribus errantes et guerrières répandues dans la Perse sont au nombre de quatre, distinguées chacune par la langue qu'elles parlent.

La plus nombreuse et la plus brave se nomme langue Turke; la seconde, langue Kourde; la troisième, langue Loûre; la quatrième, langue Arabe.

La langue Turque forme 41 divisions ou familles : elle contient 416,500 individus. La langue Kourde se compose de 9 tribus et d'environ 90,000 ames. La langue Arabe, formée de familles qui ont oublié leur langue maternelle, parle un persan corrompu, renferme 9 tribus et 90,000 individus. La langue Loûre est la moins riche en tribus; elle n'en renferme que six, mais elle contient 114,000 ames.

Avant de terminer cette analyse, nous croyons devoir encore indiquer à nos lecteurs les notices sur Ispahan et Théhran, rédigées d'après les écrivains orientaux. On

trahie, partage les sombres regrets que lui coûte l'ingratitude, l'inconstance ou le trépas de l'objet dans lequel il avait placé ses plus intimes affections, et parvient, en faisant couler de tendres larmes de ses yeux, à changer son cruel désespoir dans une douce mélancolie. La lecture des poëtes élégiaques, déjà utile sous ce rapport touchant, le devient encore sous plusieurs autres.

La poésie élégiaque est à la haute poésie ce que sont les mémoires particuliers à l'histoire générale. L'une peint à grands traits la religion, les mœurs, les coutumes, les vertus, les vices, les passions des peuples divers ; l'autre nous en instruit dans les plus petits détails ; elle nous transporte dans l'intérieur des temples, des familles, et nous initie aux secrets les plus cachés de l'ame ; non-seulement elle nous en développe tous les sentimens, mais elle nous en découvre encore jusqu'aux nuances les plus imperceptibles. Voilà pourquoi elle intéresse si vivement, et plaît chaque jour davantage à celui qui l'étudie avec soin. L'histoire du cœur est toujours inépuisable et nouvelle.

L'élégie gémit et soupire sur des tons différens ; elle est tour-à-tour religieuse, naïve, triste, gracieuse, passionnée, spirituelle, mélancolique, voluptueuse, tendre, et quelquefois sublime. Elle varie ses accords suivant les tems, les lieux, les circonstances, le caractère général des nations chez lesquelles elle fleurit, et le caractère particulier du poëte qui la cultive.

Chez les Hébreux, la poésie élégiaque se ressent de la jeunesse du monde ; elle est naïve, religieuse, tendre et sublime. On peut en citer pour exemple *le Chant sur la captivité de Babylone*, celui de David sur *la mort de Jonathas*, et le *Récit des malheurs de Job*.

Chez les Grecs la poésie élégiaque est spirituelle et gracieuse ; mais elle y paraît toutefois dénuée du premier de ses charmes, celui qu'elle doit à l'ame. Semblable à une fleur qui, transplantée sur un sol étranger, perd une partie de son éclat, de son parfum, et meurt flétrie par les soins mêmes du jardinier qui la cultive ; le sentiment s'y montre souvent étouffé par des antithèses. Ce défaut qui gâte la poésie élégiaque des Grecs, se fait

sentir dans les meilleurs morceaux qu'ils aient produits en ce genre : *les Funérailles d'Adonis*, et le *Chant de Moschus sur la mort de Bion*. L'accent qui appartient à l'élégie ne s'est fait entendre qu'une seule fois parmi le peuple Grec : une femme douée d'une imagination ardente, d'un cœur tendre et passionné, s'empare de la lyre ; elle ne tire d'abord que des accords incertains, mais bientôt elle aime, chante, souffre, meurt et devient immortelle. Les poésies de Sapho, où respirent l'amour, la volupté, la douleur, tiennent sans doute de très-près à la poésie élégiaque ; cependant ce ne sont pas encore des élégies.

La poésie élégiaque, ainsi que nous croyons l'avoir prouvé, s'est revêtue d'un caractère différent chez les différens peuples, mais c'est aux Latins seuls qu'il était réservé de nous faire connaître la véritable élégie. C'est chez eux qu'elle a pris tout son essor, toute sa force, toute sa mollesse, tout son abandon, toute sa grâce. Trois poëtes égaux en génie, Catulle, Tibulle, Properce, ont essayé toutes les formes de ce poëme ; ils en ont saisi toutes les nuances, et l'ont porté à une perfection qu'il sera difficile, peut-être impossible d'atteindre.

La lyre de ces célèbres rivaux, également accordée par le cœur, a redit les mêmes sentimens, sans redire les mêmes accords. Catulle enchante et séduit par une extrême variété de tons. Amant plus voluptueux que tendre, il effleure l'amour plutôt qu'il ne l'approfondit, et ressemble, lorsqu'il le chante, à un zéphir qui caresse une rose. Il n'a donné de développement à cette passion que dans le fameux épithalame de Thétis et de Pelée qui, comme on le sait, est une traduction de Callimaque. La grâce et la délicatesse exquises de Catulle sont celles de l'esprit plutôt que celles de l'ame.

Tibulle, non moins voluptueux, plus tendre, touche davantage, parce qu'il est plus fortement touché. Sa grâce et sa délicatesse sont celles de l'ame, plutôt que celles de l'esprit. Il règne dans ses élégies un abandon, une mollesse, une mélancolie qui ont quelque chose de divin. Son goût est plus parfait que celui de Catulle,

son style est plus pur, le sentiment était entré plus avant dans son cœur, et l'on voit que l'amour s'est reposé long-tems sur chaque corde de sa lyre.

Properce, plus passionné que Catulle et que Tibulle, est aussi plus hardi dans ses tours et dans ses expressions; il nous étonne, nous entraîne, et souvent nous attache. Malgré la profusion d'images qui étouffe quelquefois chez lui le véritable sentiment, sa manière est si véhémente, si neuve, elle tranche par de si fortes couleurs avec les deux autres élégiaques, qu'il apparaît au milieu d'eux comme un phénomène poétique.

Nous n'avions jusqu'ici que des traductions en prose de ces trois poëtes. Ces traductions, si l'on en excepte celle de Catulle, dont le savant M. Noël enrichit les lettres il y a environ deux ou trois ans, ne nous donnaient qu'une idée très-imparfaite des élégiaques latins. M. de Laharpe les avait jugés intraduisibles. M. Mollevaut, très-jeune encore, ne fut pas effrayé des obstacles que lui présentait la traduction de Tibulle en vers; il y consacra ses laborieuses veilles; le succès couronna ses efforts et son audace. Trois éditions ont déjà paru de cet ouvrage; les nombreuses corrections qu'on trouve dans la dernière, attestent et son respect pour la saine critique, et les progrès qu'il a faits dans le premier des arts.

M. Mollevaut nous donne aujourd'hui en vers un choix des poésies de Catulle. Nous pensons qu'il n'a point traduit ce second poëte avec moins de bonheur que le premier. Nous trouvons même que son style a acquis de la force, de la pureté, de la grâce et de la flexibilité. Sa période poétique est plus arrondie, plus harmonieuse; on en pourra juger par ces deux passages de l'épithalame de Thétis et de Pelée.

Siccine me patriis avectam, perfide, ab oris,
Perfide, deserto liquisti in littore, Theseu?
Siccine discedens, neglecto numine, Divûm
Immemor, ah! devota domum perjuria portas? etc. etc.

. . . .

Tu m'arraches, perfide, au paternel rivage,

Et pour m'abandonner dans ce désert sauvage !
Perfide ! et tes sermens, et les Dieux, et ta foi,
Tu peux tout oublier, tout pour fuir loin de moi !
Rien n'a-t-il pu sauver ta mourante victime ;
Rien, même la pitié qui plaint jusques au crime ?
Était-ce ta promesse, était-ce mon espoir,
Quand tu me conjurais d'outrager mon devoir,
Quand tu parlais d'amour, et d'hymen et de fêtes ?
Mais tout a disparu sur l'aile des tempêtes.
Femme crédule, ah ! crois les discours d'un amant !
Il atteste les Dieux, prodigue le serment,
Mais a-t-il apaisé le feu qui le dévore,
Il rompt tous ses sermens, et te méprise encore.
Tu luttais *au milieu du torrent de la mort* ;
Pour te sauver, je brave et mon frère et le sort.
O forfait inoui ! c'est peu d'être parjure,
Des oiseaux dévorans tu me fais la pâture ;
Tu livres aux lions mes livides lambeaux ;
Tu me plonges vivante en ces affreux tombeaux !
Quel tigre t'enfanta dans sa sombre caverne ?
Quel monstre t'a vomi des gouffres de l'Averne ?
O Carybde ! ô Scylla ! forcez-vous ses amantes
A payer d'un tel prix le salut de ses jours ?

Si ton respect fidèle aux ordres d'un vieux père,
Craignait que notre hymen n'allumât sa colère,
Tu pouvais me cacher au fond de ton palais.
Ton esclave soumise, ah ! j'eusse sans regrets
Répandu sur tes pieds l'eau pure des fontaines,
Et préparé ta couche, ou nuancé tes laines.

Pourquoi remplir ces lieux du cri de mes douleurs ?
Rien ne m'entend, hélas ! ne répond à mes pleurs !

. . . .
. . . .
. . . .

Nascetur vobis expers terroris Achilles,
Hostibus haud tergo, sed forti pectore notus :
Qui persæpe vago victor certamine cursus,
Flammea prævertet celeris vestigia cervæ.
Currite ducentes subtemina, currite fusi.

Le voilà cet enfant de céleste origine :
L'ennemi ne connaît que sa mâle poitrine ;
Il foule aux pieds la peur, renverse ses rivaux,
Et toujours triomphant, et toujours intrépide,
Dans sa course de feu dompte le daim rapide.
Vous, filez ces destins, courez, légers fuseaux.

Non illi quisquam bello se conferet heros,
Quum Phrygii Teucro manabunt sanguine rivi,
Troicaque obsidens longinquo mœnia bello,
Perjuri Pelopis vastabit tertius hæres.
Currite ducentes subtemina, currite fusi.

Ils n'osent l'affronter les plus vaillans héros,
Tant que le sang troyen abreuve le Scamandre,
Tant que ses hauts remparts ne tombent pas en cendre.
Vous, filez ces destins, courez, légers fuseaux.

. . . .

Testis erit magnis virtutibus unda Scamandri,
Quæ passim rapido diffunditur Hellesponto :
Quojus iter cæsis angustans corporum acervis,
Alta tepefaciet permixtâ flumina cæde.
Currite ducentes subtemina, currite fusi.

Le Scamandre dont l'urne en richesses féconde,
Au rapide Hellespont verse en tribut son onde,
Jetant un cri d'effroi dans ses tremblans roseaux,
Voit les corps entassés resserrer ses deux rives,
Et le sang rejaillir sur ses nymphes plaintives.
Vous, filez ses destins, courez, légers fuseaux.

M. Ginguené vient de publier une excellente traduction en vers de ce beau morceau de l'antiquité latine, et a joint au texte de savantes notes. Nous en rendrons compte très-incessamment dans le *Mercure* : on pourra comparer la manière des deux traducteurs.

Le *Poëme d'Atys* ne présentait pas de moins grands obstacles à vaincre que *l'Epithalame de Thétis et de Pelée*. La traduction de ce poëme, insérée toute entière dans le *Mercure* il y a environ un mois, a mis nos lecteurs à portée de juger du talent que M. Mollevaut a déployé dans cette lutte difficile.

Après les morceaux de passion et de force, examinons les morceaux de grâce. M. Mollevaut nous a peut-être laissé désirer un peu plus de mollesse, d'abandon, dans les deux pièces au *Moineau de Lisbie*, dans celle de *Catulle à lui-même*, qui commence par ce vers :

Si qua recordanti benefacta priora voluptas,

et dans celle intitulée *la Constance des Femmes*; mais il nous en dédommage dans toutes les autres, où il a rendu tout le charme et toute la délicatesse de son modèle. Nous allons en citer pour preuve celle qui a pour titre : *de Acme et Septimio*.

Acmen Septimius suos amores
Tenens in gremio, mea, inquit, Acme, etc. etc.

. . . .

Contre son sein pressant sa bien-aimée,
O mon bonheur! lui disait son amant,
Si tout mon cœur ne t'aime éperdûment,
S'il fait gémir ta constance alarmée,
Si pour une autre il palpite un moment,
Puissé-je errant sous la zône enflammée,
Servir de proie au lion écumant.
Il le disait : les amours de leur aile
Applaudissaient à ce couple fidèle.

Courbant alors ton front languissamment,
Ton cœur, Achmé, sur son cœur se repose;
Tes jolis bras l'enlacent mollement,
Et son œil meurt sous sa bouche de rose.
S'il est un Dieu, c'est le Dieu du plaisir :
Servons tous deux, oui, servons ce seul maître :
Toi tu voulus m'apprendre à le connaître,
Moi je voudrais t'apprendre à le chérir.
Elle disait : les amours de leur aile
Applaudissaient à ce couple fidèle.

O couple aimant, couple toujours aimé,
Vénus chérit votre union touchante!
Au vil métal qui flatte l'œil charmé
L'amant préfère un mot de son amante;
Et son amante à mille adorateurs
Du bien-aimé préfère la présence.

Oh! serrez bien, serrez ces nœuds de fleurs,
Bonheur d'amour n'est que dans la constance.

Ces deux derniers vers s'éloignent un peu du texte ; mais ils sont si agréables qu'il faut bien les pardonner au traducteur.

Le *Pervigilium Veneris*, morceau délicieux, quoique d'une latinité moins pure, attribué tour-à-tour, et disputé à Catulle, mais qui se trouve dans ses éditions les plus soignées, a été parfaitement saisi par M. Mollevaut. C'est là sur-tout qu'il a montré le talent le plus flexible. Une citation justifiera cet éloge :

Ipsa Trojanos Penates
In Latinos transtulit ;
Ipsa Laurentem puellam
Conjugem nato dedit ;
Moxque Marti de sacello
Dat pudicam virginem,
Romuleas ipsa fecit
Cum Sabinis nuptias,
Unde Rhamnes, et Quirites,
Proque prole postera
Romuli, patres crearit,
Et nepotes Caesares :

Cras amet, qui nunquam amavit ;
Quique amavit, cras amet.

Par toi, Pergame errante aborde l'Ausonie ;
Par toi le fils d'Anchise épouse Lavinie ;
Bientôt Mars d'une vierge a changé les destins ;
Romulus a conquis des femmes aux Romains,
Et leur mâle alliance, en héros si féconde,
Enfante les Césars et leur donne le monde.

Toi qui n'aimas jamais, demain sois amoureux ;
Toi qu'enchaîna l'Amour, demain reprend ses nœuds.

Rura fecundat voluptas,
Rura Venerem sentiunt.
Ipse amor puer Diones
Rure natus dicitur.
Hunc ager, quum parturiret
Illa, suscepit sinu,

Ipse florum delicatis
Educavit osculis.
Cras amet, etc......

Oui, dans le sein des champs la volupté repose,
Vénus aime les champs, les champs aiment Vénus.
Là, croissaient de son fils les attraits ingénus,
Quand bercé sur les fleurs, sa lèvre demi-close
Pompait en souriant le nectar de la rose.
Toi qui n'aimas jamais, etc. . . . .

Il faut convenir que le fameux *cras amet*, est assez faiblement rendu dans ces vers, sur-tout par ces mots *reprend ses nœuds*. On pourrait faire à M. Mollevaut quelques autres reproches du même genre, et non moins fondés; mais, en général, sa traduction est élégante et fidèle; s'il s'est quelquefois éloigné de son original, c'est presque toujours pour rendre hommage à la pudeur. On doit lui savoir gré du voile dont il a couvert certains endroits des plus jolies pièces de Catulle; grâce à ce voile heureux, on pourra faire connaître aux femmes les poésies de ce charmant poëte, sans porter atteinte à leur modestie. A. G.

CONTES MORAUX, ou *Recueil contenant l'Anneau magique, Chloé, l'Esclave visir, Hassan et Thaher*, etc.; par L. DAMIN, ancien avocat, membre de plusieurs Sociétés littéraires. *Seconde édition*, revue, corrigée et augmentée. Avec cette épigraphe :

Utile dulci.

Deux vol. in-12. — Prix, 4 fr., et 5 fr. franc de port. — A Paris, chez *Delaunay* et *Lepetit*, libraires, au Palais-Royal, et chez *Pigoreau*, libraire, place Saint-Germain-l'Auxerrois.

On serait tenté de croire qu'après les *Contes moraux* de Marmontel, il est pour le moins imprudent d'en publier de nouveaux. Et en effet, comment espérer d'atteindre à l'intérêt, sur-tout d'imiter le style de ces anciens contes regardés long-tems comme des modèles?

M. Damin, dans ceux dont il vient de donner une seconde édition, prouve, à ce qu'il nous semble, que ce champ ouvert à l'imagination, peut encore être moissonné avec quelque succès; mais il faut savoir le cultiver.

Parmi les morceaux qui composent ce nouveau recueil, on remarque le conte de l'*Anneau magique*, ou *l'ingrat puni*, le *roman pastoral de Chloé*, ou *la Coquette*, *Azélie* ou *l'Esclave visir*, *Hassan et Thaher*.

Dans le premier conte, l'auteur a montré qu'il avait une grande connaissance du cœur humain; il y a développé avec art la plus funeste des passions, celle de l'ambition, qui fait oublier à un fils ses *devoirs* les plus sacrés. Les situations dans lesquelles il met ses personnages, sont d'un intérêt touchant; on y voit avec une certaine émotion les derniers efforts de la vertu sur un cœur emporté par la fougue de ses désirs; les erreurs d'un fils et les tendres sollicitudes d'une mère outragée y forment un contraste frappant; enfin, il y a dans ce conte un plan bien conçu, des situations bien ménagées; la juste punition d'Almanzor offre, dans la conclusion, un exemple terrible pour les ingrats. Le style en est correct ~~et facile; il exprime assez fortement,~~ dans certains endroits, le mouvement des passions; on ne peut y voir, sans en être attendri, les sentimens d'une mère pour son fils ingrat. Nous citerons le discours que tient cette mère (Schéréade), pour défendre d'une fausse accusation son fils Almanzor, quoiqu'elle eût été grièvement offensée par lui.

« On l'accuse, dit-elle devant l'Azéfia son juge, d'avoir » pris part à la sédition; on affirme qu'on l'a reconnu » parmi les rebelles sous les vêtemens d'un simple soldat. » *Imposture que tout cela!* Car, dans le même instant » où la sédition éclatait, Schéréade sa mère qui vous » parle, et Alkouli son frère qui est devant vous, » étaient dans son palais auprès de lui : j'en atteste ses » esclaves. Seigneur Azéfia, dans ce même instant Al» manzor était coupable envers sa mère, mais il était » innocent aux yeux de l'Empereur. Son crime envers » moi, je le lui pardonne; mais son innocence envers

» son souverain doit être reconnue; et c'est à vous, ô le » plus équitable des ministres! à lui rendre cette » justice. »

Il y a dans ce discours de la chaleur et une sorte d'éloquence qui parle à l'ame. Ce qu'on pourrait avec raison reprocher à ce conte, sous le rapport du style, sont quelques locutions un peu familières et devenues triviales, telles que, *l'homme propose et Dieu dispose*, et quelques expressions peu convenables. Heureusement ces taches sont rares, et le conte dont nous parlons, n'en est pas moins intéressant.

Le *Roman pastoral de Chloé*, ou *la Coquette*, offre d'autres scènes; ce sont celles de deux bergers dans une île délicieuse de la Grèce: il est vrai que ces deux bergers ou villageois n'y sont point animés d'une égale passion; Lycas est épris d'un véritable amour; Chloé au contraire, loin d'être touchée des tendres sentimens de son amant, les dédaigne et cherche ailleurs d'autres conquêtes. De cette indifférence de Chloé, naissent quantité d'incidens qui font de ce roman pastoral un ouvrage assez agréable, où l'auteur a su mêler avec l'érudition, des descriptions, des peintures non pas aussi ingénues que celles du *Daphnis et Chloé* de Longus, mais plus riantes, plus gaies : il a mis sur-tout une grande variété dans les situations qu'il présente; il y fait contraster un sincère attachement avec l'orgueil de la coquetterie; et les événemens qui en résultent, paraissent propres à amuser le cœur et l'esprit. Quelques descriptions, quelques scènes, peut-être, n'ont pas pour nous le même intérêt qu'elles pouvaient avoir pour les anciens. Ce sont des peintures faites d'après ce qu'ils nous ont laissé dans leurs écrits; et que M. Damin, nourri de leur lecture, s'est plu à retracer avec art dans un petit roman, où quelques-uns de ses personnages font plus voir les mœurs de l'antiquité que celles de nos jours: exceptons-en toutefois la peinture de la coquetterie de Chloé, qui ne nous a pas paru tout-à-fait conforme aux tems ni aux lieux; car nous avons peine à croire que les coquettes des tems antiques, sur-tout les bergères, aient mis autant de raffinement dans leur jeu. Au reste, ce petit roman pré-

teurs; habiles dans l'art qui le fait naître, ils s'abstiennent de le définir pesamment et d'interrompre par un soin si triste le cours des ingénieuses saillies. Je ne prétends leur rien disputer : que l'on ne cherche point ici l'imagination heureuse de M. de P...y, la grâce inépuisable de M. de B.....rs; malgré le mot de mon *texte*, je n'invoquerai point les ris, et ce mot même, après tant de compositions charmantes qu'il doit rappeler, ne paraîtra ici autre chose qu'une brusque transition *du plaisant au sévère*. . . .

Je voudrais découvrir le principe du rire, ce principe encore si obscur et peut-être à jamais indéfinissable. Sans me flatter de résoudre l'un des problêmes les plus difficiles de la science de l'homme, je désirerais ramener l'attention sur un point si important de ces aperçus métaphysiques qui peuvent seuls éclaircir diverses questions morales. Je voudrais dire quelque chose de vraisemblable sur les causes de cette émotion étrange, sur le vrai sens d'une si forte expression visible, et je pense que l'on n'en comprend pas à beaucoup près toute l'étendue lorsqu'on y voit seulement la marque d'un léger contentement, ou l'effet d'une surprise amusante. Mais maintenant on ne lit que pour se désennuyer, on aime à voir parodier les sujets les plus graves; comment recevrait-on un discours sérieux sur un objet assez frivole en apparence, et que dirait-on si je cherchais jusque dans l'image d'une vive joie quelques signes cachés de cette détresse mystérieuse, de cette anxiété, de ce sentiment contraint que nous trouvons perpétuellement, que nous sentons dans le plus intime de notre être lorsque nous observons notre destinée, lorsque nous nous attachons à découvrir à quel enchaînement de causes et de résultats, à quelle loi première appartient notre vie pleine d'enthousiasme et d'impuissance, et pourquoi il convenait que durant une heure nous fissions un tel songe au milieu des tems?

« Le rire, est-il dit dans l'Encyclopédie, est une émotion » subite de l'ame qui paraît aussitôt sur le visage quand on » est surpris agréablement par quelque chose qui cause un » sentiment de joie. » Cette définition, si c'en est une, paraît exempte d'erreur; mais c'est un avantage qu'on obtient facilement quand on se borne à dire ce qui frappe d'abord. . . . .

« Selon Hobbes, *sur la nature humaine*, la passion qui » excite le rire n'est autre chose qu'une vaine gloire fondée » sur la conception subite de quelque excellence qui se

» trouve en nous par opposition à l'infirmité des autres, » ou à celle que nous avons eue autrefois; car, ajoute-t-il, » on rit de ses folies passées lorsqu'elles viennent tout-à-» coup dans l'esprit, à moins que le déshonneur n'y soit » attaché. » Cette observation est juste, et elle explique le rire dans de certaines circonstances, mais elle n'en dit pas la cause universelle.

L'auteur de l'*Amusement philosophique sur l'ame des bêtes*, a été plus loin: « Le rire, dit Bougeant, est une ex-» pression de plaisir et de joie, mais tout plaisir et toute joie » ne produit pas le rire. La seule joie qui produit le rire est » celle qui est accompagnée de surprise et qui naît en nous » à la vue subite de quelque assortiment bizarre de deux » idées, ou de deux choses incompatibles, comme un ma-» gistrat habillé en arlequin, ou un mal-adroit qui fait le » capable...... Nous rions d'un homme qui pour son plaisir » et par vanité, entreprenant de sauter un fossé plein d'eau, » tombe au milieu; mais que ce même accident arrive à » un autre homme qui fuit un ennemi armé, loin d'en rire » nous en sommes affligés. Il faut par conséquent, pour être » capable de rire, pouvoir comparer ensemble deux idées » et en apercevoir l'incompatibilité..... » Le P. Bougeant paraît avoir senti que ce qui est de nature à faire rire est généralement irrégulier et déraisonnable en quelque sorte. Il semble en effet qu'en riant on s'applaudisse de pouvoir être un peu insensé, de l'être impunément. Je vois du moins dans le rire un acquiescement subit ou même involontaire à l'idée qui se présente, un abandon voluptueux à la sensation actuelle, et j'observe que toute affection qui n'est pas pénible, et qui survient inopinément, doit nous plaire et nous paraître une convenable extension de la vie, puisque l'heureux sentiment de l'existence se compose d'émotions variées sans sollicitude.

La perception qui occasionne le rire n'est pas régulière et calculée, mais hasardée, imprévue, irréfléchie: il faut que l'ame soit émue d'une manière douce, mais sans pouvoir bien se rendre compte de ce qu'elle éprouve. Cette perception sera vague, sans inconvénient, et un peu folle, mais sans danger. Elle ne pourrait être produite par ce qui aurait sur nous une influence assez directe pour nous passionner, ou par ce qui tiendrait à des besoins évidens, à des considérations d'une utilité sensible. Au contraire, il s'y trouvera quelque chose d'immoral et d'étranger à de

certaines convenances, car la singularité d'un objet physique ne ferait jamais rire si l'on ne considérait pas cet objet comme l'instrument d'une action intellectuelle. On ne rit donc pas de ce qui est utile, sage, réglé, on ne rit pas non plus de ce qui n'appartient aucunement à l'ordre moral; mais on rit de ce qui étant par sa nature soumis à l'intelligence, parvient pourtant à se passer de raison, de ce qui supplée à nos besoins, de ce qui nous laisse dans la sécurité en nous dispensant de la sagesse, en nous délivrant de la règle.

Le rire est le triomphe de l'instinct sur la raison. Quand l'instinct se réveille avec force, il faut que nous l'aimions d'abord, car la raison qui est indispensable pour le contentement de la vie, gêne beaucoup le plaisir du moment. La gaîté d'un côté, la prudence de l'autre, la mollesse ou la vertu, la satisfaction suivie ou la joie passagère, l'incertitude de nos déterminations et l'alternative de nos penchans sont les effets de cette lutte quelquefois insensible, quelquefois orageuse, mais perpétuelle, et apparemment nécessaire, entre l'instinct et la raison, entre ce qui domine actuellement et ce qui doit subsister, entre ce qui flatte les goûts du moment et ce qui promet des avantages durables.

Le libre assentiment aux choses qui s'offrent à nous est tout-à-fait dans notre nature; les dangers qui peuvent s'y trouver attachés nous empêchent seuls de nous y livrer toujours, et de jouir en paix du repos, de la pensée, de l'indépendance, du désir: mais dès que ce consentement ne doit avoir rien de funeste, il nous devient agréable en suspendant le travail de l'examen, en nous ôtant le soin de la résistance; et nous rions si cette facilité se présente tout-à-coup à notre esprit. Il n'en est pas de même lorsque la chose est attendue, lorsqu'elle est prévue; alors ce consentement, n'étant point nouveau, fait simplement partie de notre bien-être, et n'apporte aucun changement dans notre situation: il y a là quelque chose de trop fixe, de trop louable même; on ne rit pas du bonheur; on rit de ce qui surprend, de ce qui ouvre à l'activité de la pensée des voies nouvelles, et ces voies nouvelles paraîtront d'autant plus indépendantes qu'elles seront plus bizarres.

Dans l'enfant, le rire n'est qu'un avant-goût de l'inconnu; c'est une émotion avide causée par toute sensation qui n'est pas douloureuse, et qui est nouvellement acquise.

Chez lui le rire est fréquent, parce que ses acquisitions se multiplient rapidement, et qu'il jouit d'un continuel développement de la vie. Mais chez l'homme fait, le rire est produit par ce qui, sans nuire, sans faire songer à des suites qu'il faille éviter, s'écarte des règles scrupuleuses d'une raison trop exacte, ou par ce qui nous rappelant d'une manière impérieuse et subite notre invincible faiblesse, nous persuade de nous soustraire au joug de nos prétentions. Ainsi, le rire de l'homme peut être comparé, jusqu'à un certain point, aux mouvemens joyeux d'un insensé qui se précipite en échappant au lien salutaire qu'il ne savait pas aimer, ou dont il se trouvait fatigué.

Lorsque nous sommes passionnés, nous ne rions point. L'affection qui règne sur nous est connue, et elle pourrait être soumise au calcul; elle a un but, et elle doit avoir des conséquences sérieuses; voilà trop de rapports avec la raison, ou du moins une matière trop féconde pour le raisonnement. Des sensations de ce genre sont trop caractérisées, elles nous occupent, elles nous asservissent, et d'ailleurs elles ne sauraient être absolument nouvelles ou obscures pour nous : on rit mieux dans les ténèbres.

Si un objet, plaisant à d'autres égards, nous offre quelque perspective dont l'avantage soit trop direct, cet objet devient ainsi légitime et vraiment désirable; par cette raison même il n'excite point le rire, car on ne rit pas de ce que la nature prescrit impérieusement, et pour s'attacher gaiement à quelque idée, il faut qu'on ne sache pas, pour ainsi dire, comment l'on s'y attache. Quelque ingénieuse que soit d'ailleurs une sorte de plaisanterie qui renferme un sens profond ou important, elle sera peu propre à faire rire. « Damis, qui vient de mourir, était mon ami depuis » trente ans, un bien honnête-homme! Il avait à peine de » quoi vivre, et jamais il ne m'a emprunté un écu. » Tout le monde applaudit à la justesse, à la naïveté piquante de ce mot satirique, mais il fait trop penser pour faire rire.

L'union bouffonne ou caustique de deux idées contraires provoque le rire, parce qu'il en résulte une impression neuve et un jugement vague qui nous écarte de cette ligne uniforme où nous avons à poursuivre la vérité, de cette trace étroite où il est difficile et fatigant de se maintenir. C'est en ce sens qu'on pourrait tenter d'expliquer, sous le rapport moral, les effets de ce dérangement particulier des organes, de ces affections nerveuses qui font

alternativement rire et pleurer. Dans ces transitions rapides, dont les causes ne sont pas distinctes, dans le passage subit d'une modification à une modification contraire, il y a beaucoup d'indépendance, et au milieu d'une telle agitation, qui n'est douloureuse que par intervalles, on sent du moins que les caprices du cœur ne sont plus réprimés.

Ce sentiment de liberté fait sourire dans d'autres circonstances où également il n'a rien d'ingénieux, rien de plaisant pour ceux qu'il n'intéresse pas d'une manière directe. Le premier coup de l'horloge qui annonce la fin de la *classe*, fait rire l'écolier qui, s'étant trompé dans son calcul, comptait encore sur un quart-d'heure d'assujétissement. A tout âge vous souriez en recevant un éloge inattendu, en obtenant un succès plus grand que l'effort, un avantage inespéré : vous vous trouvez au but, vous n'êtes plus soumis au travail que vous vous étiez imposé, à la loi que vous vous étiez prescrite.

Le rire moqueur, ce rire dont on jouit aux dépens des autres, est visiblement un triomphe de l'instinct personnel sur les convenances sociales, sur les ménagemens raisonnés. Tout plaît en ce genre, et l'amusement qu'on y trouve entraînerait jusqu'au mépris des bienséances ceux qui ne se seraient pas prémunis contre les penchans dangereux. Effectivement ce qui est ridicule, est erroné sans être funeste, et le jugement le blâme sans que le cœur le haïsse. Réduits à craindre de rencontrer le ridicule dans vous-même, et trouvant néanmoins du plaisir à vous en occuper, vous riez en voyant ailleurs tout le pouvoir naturel d'une inclination mal réglée. Si vous riez aussi, comme le pense Hobbes, en vous jugeant exempt d'une telle imperfection, c'est sur-tout parce que considérant alors ce défaut comme étranger à votre propre caractère, vous vous applaudissez de n'avoir pas à prendre la peine de le corriger en vous : s'il s'agissait au contraire de quelque disposition malheureuse qui fût commune à tous les hommes, et qui vous rappelât que tôt ou tard la raison sera pour vous un guide indispensable, aussitôt vous ne ririez plus. Mais vous riez volontiers en voyant jouer avec apparat une comédie burlesque qui réunit de nombreux spectateurs. Décidés à s'occuper expressément d'une chose qui, au fond, n'a pas le sens commun, ils semblent vous autoriser vous-mêmes à cet oubli de ce qu'on appelle la

dignité de notre être, à cette indépendance qui surprend, qui plaît, qui fait rire. Vous riez encore en voyant les jeux adroits d'un singe ou d'un chat : quoique dénués de raison, dites-vous alors, ces animaux n'en imaginent pas moins des ruses variées qui sembleraient demander beaucoup d'art et de réflexion, et sans être dirigés comme nous par des lois sévères, ils savent jouir comme nous de leur existence.

Si tels sont les principes secrets de ce phénomène de notre organisation, nous en retrouverons quelque trace dans l'effet visible. Comme ce qui détermine le rire nous séduit sans servir à nous perfectionner, nous aimons aussi à voir le rire sur le visage, quoiqu'il ne l'embellisse point. C'est au moral un moment de déraison qui n'a pas beaucoup de conséquence; c'est au physique un désordre qui n'a point de suites fâcheuses; et cette sorte de violence intérieure avec laquelle on se débarrasse du joug accoutumé, se manifeste au-dehors par des mouvemens convulsifs et précipités, par une altération des traits à-la-fois gracieuse et difforme, involontaire et indéfinissable, comme l'idée mobile, comme la joie incomplète qui nous saisit et nous entraîne.

Par M. DE SEN**.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

Programme d'un prix proposé par la Société d'Emulation de Colmar.

La Société d'Emulation de Colmar, dans sa séance du 1er juillet 1811, a entendu le rapport de M. Gastrès, l'un de ses membres résidans, sur le prix à décerner au meilleur éloge de feu M. Pfeffel, son vice-président. Elle a adopté le programme suivant :

Amédée Conrad Pfeffel, conseiller aulique du landgrave de Hesse-Darmstadt, ancien directeur d'une école militaire à Colmar, président du juri d'instruction, et secrétaire interprête de la préfecture du département du Haut-Rhin, membre du consistoire général et du directoire de la confession d'Augsbourg pour les départemens du Haut et du Bas-Rhin, etc., etc., membre des Académies royales des Sciences de Berlin et de Munich, de la Société d'Agriculture de Strasbourg, et vice-président de la Société d'Emulation de Colmar, naquit dans cette ville le 28 juin 1736; il y est mort le 1er mai 1809. Il a joui pendant les dernières années de sa vie d'une pension de 1200 fr., qu'il

tenait, à titre d'homme de lettres, de la munificence de S. M. l'Empereur et Roi.

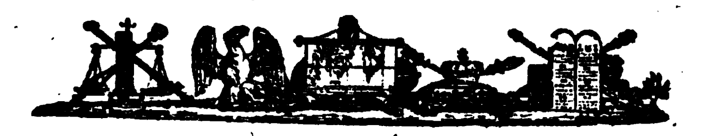
M. Pfeffel a honoré sa patrie par les services qu'il a rendus à l'instruction publique, par la pratique constante de toutes les vertus qui caractérisent l'homme de bien, par ses productions littéraires, tellement estimées en Allemagne qu'elles y sont devenues classiques. Il s'est particulièrement distingué dans trois genres différens, *la fable, l'épître en vers, les contes moraux*.

La Société d'Emulation de Colmar propose un prix de trois cents francs pour le meilleur éloge de M. Pfeffel. Sa réputation littéraire reposant principalement sur le genre de l'apologue, la Société désire que les auteurs des éloges établissent avec quel succès le fabuliste allemand s'est approché de La Fontaine, et en quoi il en diffère.

Les éloges pourront être écrits en langue française ou en langue allemande, au choix des concurrens.

Le concours est ouvert jusqu'au 30 septembre 1812.

Les ouvrages doivent être adressés, francs de port, à M. le secrétaire de la Société d'Emulation, à Colmar.



POLITIQUE.

Les nouvelles du Danube continuent à être tellement contradictoires, et le silence des diverses feuilles officielles est si obstiné, qu'en relatant les notes contenues dans les feuilles de Hongrie on s'expose à démentir le lendemain ce qu'on a dit la veille. On met aujourd'hui en doute si le grand-visir est encore à Rudschuck, ou s'il a en effet rejoint le camp de Schumla. Une autre version a succédé: la place de Rudschuck elle-même, par suite d'une convention entre M. le général Kutusow et le grand-visir, aurait resté en la puissance de l'armée turque jusqu'à l'issue de la négociation qui se continue. On voit qu'on ne peut rien affirmer, et qu'il faut attendre des documens officiels.

Cependant il paraît certain que les négociations continuent toujours; la note suivante, écrite de Bucharest, le prouve.

« Cette ville, y est-il dit, est maintenant le centre de toutes les négociations. Les plénipotentiaires respectifs font de grandes dépenses, et la présence de beaucoup d'étrangers et d'un grand nombre de militaires russes de distinction, en rende le séjour très-agréable. Tout y est fort animé. Tout indique néanmoins que les négociations sont encore fort peu avancées. On soutient toujours que la cour de Saint-Pétersbourg demande que le Sireth devienne la limite future entre les deux empires; mais on croit qu'elle se contentera de la frontière du Pruth. Le comte de Langeron est arrivé dans cette ville et y a établi son quartier-général. Le corps du général Markow est maintenant arrivé dans la Moldavie. Il prend ses quartiers d'hiver aux environs de Stéphanestine. Le comte Dudesko a été nommé caïmacan ou ban de la petite Valachie, place qui était occupée par Wornik Monelacky, mort depuis peu. »

A Vienne, les plaisirs du carnaval sont très-brillans: la ville abonde en étrangers; on en compte, dit-on, vingt-deux mille. Les salons, les redoutes, les salles de bal et de spectacles, suffisent à peine à la foule qui s'y réunit.

On regarde toujours les séances de la diète de Hongrie

comme s'approchant de leur terme ; on a publié quels engagemens la nation hongroise était décidée à prendre pour venir au secours du gouvernement, et parvenir à réaliser l'exécution des plans de finance qu'il a conçus ; mais ici même on ne trouve que des notes qui ne portent aucun caractère, et que l'on ne peut répéter sans prévenir en même tems le lecteur de leur peu d'authenticité.

A Berlin, on a célébré avec beaucoup de pompe et d'enthousiasme le jour anniversaire de la naissance du grand Frédéric. De vieux compagnons de gloire de ce monarque ont été dans cette circonstance l'objet d'une sorte de culte public : il y a eu une réunion diplomatique brillante ; et M. le maréchal Kalkreuth a donné une fête magnifique, à laquelle le roi et la famille royale ont assisté.

Les Anglais ont entiérement disparu de la Baltique ; ils n'y ont laissé que les débris de leurs vaisseaux, victimes des naufrages nombreux dont les côtes du Jutland et des Belts ont été le théâtre. Le bruit a couru que M. Wellesley devait donner sa démission ; cette nouvelle est sans fondement.

Mais un objet de la plus haute importance occupe en ce moment tous les esprits. Cet objet est la guerre avec l'Amérique, qui devient de jour en jour plus certaine et plus imminente.

Le bâtiment *la Lydia* est arrivé le 25 janvier à Liverpool, de New-York, d'où il a apporté des nouvelles jusqu'au 1er du courant. Ces nouvelles sont *importantes*, dit le *Statesman*, et nous ne pouvons douter que *la guerre n'ait déjà commencé*. Le congrès, à la plus grande majorité qui ait jamais eu lieu, a adopté *toutes les résolutions hostiles* de son comité et ordonné qu'il lui fût présenté un bill basé sur ces résolutions. Les citoyens *arment leurs navires*, et tous les bâtimens qui ont reçu des licences du gouvernement anglais seront soumis à une visite très-sévère. Dans la chambre des représentans, il a été intenté contre notre gouvernement l'accusation atroce, que nous avions excité les Indiens à s'armer contre les Etats-Unis. M. Randolph, le défenseur le plus éloquent et le plus énergique des intérêts commerciaux et du commerce des Etats-Unis avec l'Angleterre, a déclaré que, si l'on pouvait fournir la preuve d'une pareille conduite, il serait le premier à se mettre à la tête de l'armée pour entrer dans le Canada.

Il règne dans le congrès, comme dans toute la nation,

le plus parfait accord de sentiment; tout le monde se réunit à penser qu'il faut se hâter, et *prévenir* les hostilités.

Le *Star* envisage les conséquences de cette guerre qu'il regarde comme très-dangereuse, et qu'il presse le ministère d'écarter par tous les moyens possibles.

« La guerre avec l'Amérique, dit-il, aurait pour premier effet de faire retirer les flottes anglaises des côtes de France, pour les porter sur celles d'Amérique. Cette considération est, dans le fait, de la plus grande importance, et devrait frapper ceux qui croient que la supériorité de notre marine doit nous faire regarder avec mépris une guerre avec l'Amérique.

» La création d'une marine française est sur-tout ce qui rendrait dangereux pour nous les talens de NAPOLÉON ET LA VIGUEUR AVEC LAQUELLE ON SAIT QU'IL PROFITE DES IMMENSES RESSOURCES QUE LUI ASSURE LA VICTOIRE. Il est maître d'une plus grande étendue de côtes que la France n'en a jamais possédé depuis le règne de Charlemagne, et rien n'est plus absurde que l'opinion qu'ont quelques personnes qu'il a beau posséder des côtes et des forêts, il manque cependant de matelots et de constructeurs. *Est-il croyable que le maître de la Hollande puisse manquer de matelots?* et quant à des ouvriers, tout charpentier ne peut-il pas devenir constructeur de vaisseaux?

» Le premier effet d'une guerre avec l'Amérique sera de délivrer la France des entraves qui s'opposent en ce moment à la restauration de sa marine, attendu que nous serons obligés d'envoyer une grande partie de nos flottes dans les parages et devant les ports américains. Ces mers seront bientôt couvertes de corsaires qui, réunis, pourront opérer des descentes dans nos îles des Indes-Occidentales. Ne faudra-t-il pas garder celles-ci? Voilà donc ce qui est le plus fait pour nous alarmer dans le cas d'une guerre avec l'Amérique. Comment pourrons-nous défendre à-la-fois le Canada et le Portugal? Les Canadiens sont naturellement plus portés pour l'Amérique que pour l'Angleterre, si l'on excepte ceux qui sont nés Anglais ou sont d'origine anglaise. Peut-on compter que le Canada se défende lui-même? la prudence ne le permet pas : il faut donc que l'Angleterre, pour défendre ce pays, envoie une armée qui égale en forces celle que l'Amérique peut envoyer contre le Canada.

» Ce n'est pas un sujet fort agréable à traiter que de parler de l'impuissance où nous sommes de faire avec

avantage une pareille guerre : mais ils est du devoir de la prudence de ne pas écouter, à cet égard, notre orgueil de préférence à notre raison. »

Ces alarmes ne sont point vaines, si l'on fait attention aux dispositions sérieuses et unanimes des Etats-Unis. La chambre des représentans a résolu de reconnaître formellement l'indépendance de l'Amérique méridionale ; des secours doivent être envoyés au parti patriote.

Dans la même chambre, on a comparé la situation de l'Amérique à celle d'un jeune homme qui, entrant dans le monde, s'il endure un premier affront, ne pourra soutenir sa réputation qu'à force de tems et de peines. Cette image a fait la plus vive sensation, et toutes les propositions, tendantes à donner au gouvernement les moyens de soutenir avec énergie la lutte qui se prépare, ont été adoptés.

On peut conjecturer, d'après ce qui s'est passé dans le congrès (et ici ce sont les aveux mêmes des Anglais que nous transcrivons), qu'on tentera d'abord une expédition contre le Canada. Les Anglais y seront sans doute prêts à recevoir les Américains ; mais les dispositions des habitans, mais leur ancien attachement à la France, mais tant de souvenirs défavorables à l'Angleterre ne seront-ils pas autant d'obstacles contre eux, autant d'auxiliaires des assaillans ?

Ainsi, tandis que l'Angleterre déclare follement qu'en vertu de ses ordres du conseil le continent européen est bloqué, ce continent la repousse de ses ports, bloque lui-même ses propres flottes en les laissant sans asyle sur les mers, exposées aux caprices et à la fureur des élémens ; et dans le même tems un autre continent prend une attitude telle que pour l'extension de leur système et son application complète, ce ne sont plus seulement les ports de l'Europe qu'il leur faudra bloquer, mais ceux des deux hémisphères, ceux du monde entier, auxquels les usurpations anglaises n'ont pas encore enlevé le pavillon qui les signale, et les moyens de défense dont ils sont armés. Ce n'est plus une partie de l'ancien continent qu'il faut conquérir ou défendre, c'est l'agression du Nouveau-Monde qu'il faut repousser.

Il est à remarquer, en passant, que ce système des Anglais qui réveille en ce moment l'industrie comprimée, et le commerce rendu tributaire des Américains, vient de rendre à l'Europe elle-même, et sur-tout à la France, un

service signalé en rouvrant avec le Levant des communications depuis long-tems interrompues ou faiblement productives.

Cette main puissante habituée à tracer à nos soldats la route de la victoire, et aux États conquis ou défendus, des limites nouvelles, plus appropriées aux besoins des peuples et aux intérêts des souverains; cette main a indiqué aussi une nouvelle route au commerce, et le commerce s'est empressé de la frayer. On a triomphé des principaux obstacles qu'opposaient d'anciennes habitudes; bientôt tous ces obstacles seront applanis, et il est aisé de voir ce que deviendront nos rapports commerciaux avec le Levant par l'Illyrie, en examinant les premiers résultats des transactions de 1811. Du 1er janvier au 8 décembre 1811, le lazareth de Spalato a reçu des marchandises pour la valeur de 1,277,259 fr.; le lazareth de Costainizza en a reçu pour la valeur de 10,169,066 francs, sur lesquelles le monopole anglais reconnaît son impuissance. Que de routes nouvelles, que des communications faciles pourra ouvrir ainsi la prétention injuste d'un gouvernement qui a prétendu fermer cette route que la nature offre à toutes les nations sous les auspices d'une mutuelle et productive indépendance!

En prenant Valence, écrit un habitant de cette ville, les Français l'ont sauvée de l'égarement fanatique de ses propres habitans. Des attroupemens d'une populace furieuse avaient forcé le général Blake, le lendemain du jour où il s'était enfermé dans la place, à prendre le parti de se défendre jusqu'à la dernière extrémité. Mais trois jours de bombardement firent succéder la terreur à cette frénésie, et les mêmes séditieux, précédés de deux moines armés de pistolets et d'épées, exigèrent tumultueusement que la ville se rendît aux Français. Le général Blake donna ordre à un régiment des gardes wallones de faire retirer la multitude; mais le peuple fit feu sur les troupes, et la ville devint le théâtre d'un horrible tumulte. Le général Blake alors s'empressa d'accepter la capitulation qui lui avait été proposée. Ce général, d'origine irlandaise, est un homme de 50 à 55 ans. Il était colonel au service d'Espagne avant la révolution. Il jouit de la réputation d'un officier de mérite, que les insurgés ne remplaceront jamais.

Aujourd'hui, l'ordre est entièrement rétabli dans Valence, par les soins du duc d'Albufera; il s'occupe d'y organiser

des administrations, à la tête desquelles on voit avec plaisir les hommes les plus modérés.

Les dernières dépêches de lord Wellington, reçues en Angleterre, étaient du 1er janvier, datées de Freynada; elles ne contenaient rien d'important. Le siége de Tariffa continuait. Les nouvelles de la Méditerranée ont donné à l'amirauté les détails suivans :

« L'amiral Pellew, après avoir fait une reconnaissance de la flotte française de Toulon, et l'avoir attirée hors de ce port, le 11 décembre (la flotte anglaise étant de 12 vaisseaux de ligne, et la française de 16), était retourné à Port-Mahon, vu que l'ennemi serrait de si près les côtes de France, et le vent lui était si favorable, qu'il était impossible de l'amener au combat. Deux des vaisseaux de ligne de notre escadre de la Méditerranée reviennent en Angleterre : la frégate *le Pearlen* avait pénétré dans la rade de Toulon avant le 11; mais en sortant elle fut rencontrée par un vaisseau français de 74, et ne put s'en tirer qu'en coupant les manœuvres du vaisseau ennemi.

» Nous apprenons dans ce moment, que quatre grosses frégates françaises et une corvette ont été aperçues à l'ouest du Cap-Finistère. »

Dimanche dernier il y eu audience et présentation à la cour.

Le comité de la Société de la Charité Maternelle a été convoqué chez Mme la comtesse de Ségur, vice-présidente. Mme de Ségur lui a fait connaître les dispositions bienfaisante que l'Impératrice confie à son exécution pendant les mois les plus rigoureux de l'hiver. S. M. assigne à une distribution gratuite de pain, aux vieillards, aux mères de famille et aux enfans qui ne reçoivent point d'autres secours des comités municipaux, une somme de 150 mille livres, en raison de 50 mille fr. par mois. Les dames de la Société feront la distribution de ce secours en nature dans leurs divers arrondissemens. On estime que la somme donnée par mois, doit, au prix actuel du pain, subvenir par jour à la subsistance de 13 mille personnes. Les distributions commenceront le dimanche 9 février.

S....

ANNONCES.

La vallée de Montmorenci, Paris et Londres ; ou Emilie et Linval. Roman en lettres, renfermant un aperçu sur la littérature du XIXe siècle, sur Mmes de Sthaël, Cottin, l'auteur d'*Adèles de Senanges*, Mme de Genlis et M. de Châteaubriant. Par Auguste Hus, auteur de deux Discours sur S. M. le roi de Rome. Prix, 1 fr. 25 c., et 1 fr. 50 c. franc de port. Chez Lenormant, imprimeur-libraire, rue de Seine, n° 8 ; et chez Debray, barrière des Sergens, rue Saint-Honoré.

La Clef des Participes. Deuxième édition, augmentée d'un grand nombre d'exemples gradués, analysés au moyen d'une seule règle mise à la portée de tout le monde; par V. A. Vanier, professeur, secrétaire-général de la Société académique des Sciences, et membre de la Société grammaticale. Un vol. in-12. Prix, 1 fr. 50 c., et 2 fr. franc de port. Chez la veuve Lepetit, libraire, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n° 2; et chez l'Auteur, quai de la Mégisserie, dit de la Ferraille, n° 66.

Code Notarial, ou Recueil chronologique des lois, arrêtés du gouvernement, décrets impériaux, avis du conseil d'état, arrêts de la cour de cassation et des cours impériales, et des instructions ministérielles concernant le notariat, rendus depuis et compris la loi du 25 ventôse an XI, et servant à en expliquer, augmenter, changer ou étendre les dispositions. Un vol. in-8° de 490 pages, imprimé par les soins de la chambre de discipline des notaires de Riom. Prix, broché, 5 fr., et 6 fr. 55 c. franc de port. Chez F. Buisson, libraire, rue Gilles-Cœur, n° 10.

Abécédaire religieux, moral, instructif et amusant ; suivi d'élémens d'arithmétique à la portée des enfans; orné de très-jolies vignettes représentant des sujets de l'Ancien et du Nouveau Testament, dessinées par Rœhn, et gravées par Dorgez, Delignon, Dupreel, etc. ; par un ancien professeur. *Troisième édition,* revue et corrigée. Un vol. in-12. Prix, 1 fr., et 1 fr. 25 c. franc de port. Chez L. M. Guillaume, libraire, place Saint-Germain-l'Auxerrois, n° 41.

Manuel portatif de l'Enregistrement, contenant les lois, arrêtés du gouvernement, décrets impériaux, avis du conseil d'état, décisions des ministres, et arrêts de la cour de cassation, rendus jusqu'en novembre 1811, et appliqués aux articles de la loi du 22 frimaire an 7 sur l'enregistrement; terminé par une table alphabétique très-détail-

lée, indiquant les droits à payer pour chaque acte, par J. M. Dufour. Un vol. in-8°. Prix, 1 fr. 50 c., et 2 fr. franc de port. Chez P. Blanchard et Eymery, libraires, rue Mazarine, n° 30, et Palais-Royal, galeries de bois, n° 249.

L'Enfant Prodigue, poëme en quatre chants; par M. Campenon. Un vol. in-8°, avec quatre gravures. *Seconde édition*. Prix, 6 fr., et 7 fr. franc de port; papier vélin, figures avant la lettre, 12 fr., et 13 fr. franc de port. Chez Delaunay, libraire, Palais-Royal, galerie de bois, n° 243.

Le Préjugé Excusable, ou Elle voulait et ne voulait pas; comédie en cinq actes et en vers; par Ph. L. C..... Prix, 1 fr. 20 c., et 1 fr. 60 c. franc de port. Chez Martinet, libraire, rue du Coq-Saint-Honoré.

Voyage au Nouveau-Mexique, à la suite d'une expédition ordonnée par le gouvernement des Etats-Unis, pour reconnaître les sources des rivières Arkansas, Kansès, la Plate, et Pierre Jaune, dans l'intérieur de la Louisiane occidentale; précédé d'une excursion aux sources de Mississipi pendant les années 1805, 1806 et 1807; par le major Z. M. Pike. Traduit de l'anglais par M. Breton, auteur de la *Bibliothèque Géographique*. Deux vol. in-8°, orné d'une carte de la Louisiane, en trois feuilles. Prix, 12 fr. 50 c., et 15 fr. franc de port; papier vélin, 25 fr., et 27 fr. 50 c. franc de port. Chez d'Hautel, libraire, rue de la Harpe, n° 80.

Les Vies des Hommes illustres de Plutarque, traduites en français, avec des remarques historiques et critiques, par M. Dacier; et suivies des supplémens. Edition revue et augmentée des *Vies d'Auguste* et de *Titus*; par A. L. Delaroche. Imprimées sur beau carré d'Auvergne, avec les portraits dessinés d'après l'antique par Garnerey, et gravés par Delvaux. Quinze vol. in-18, de 450 pages environ. Prix, 37 fr. 50 c., et 48 fr. franc de port.

Idem, 15 vol. in-12; 48 fr., et 62 fr. franc de port.

Le même, sur très-beau papier vélin, dont il n'a été tiré que 40 exemplaires; 120 *fr.*, pris à Paris.

Les portraits et médaillons, au nombre de 63, que l'on peut adapter à toutes autres éditions, se vendent séparément. Prix de la collection in-12 ou in-8°, 18 fr.; sur grand papier in-8°, 25 fr.; sur grand papier vélin, 33 fr.; sur papier vélin, in-4°, 36 fr. Chaque tête séparément, 60 c. Chez L. Duprat-Duverger, rue des Grands-Augustins, n° 21; et Arthus-Bertrand, libraire, rue Hautefeuille.

Nouvelles conditions et prolongation de souscription au DICTIONNAIRE DES SCIENCES MÉDICALES; par MM. Alard, Alibert, Barbier (J. B. G.), Bayle, Biett, Boyer, Cadet-Gassicourt, Cayol, Chaumeton, Chaussier, Cullerier, Cuvier, Delpech, Dubois, Gall, Gardien, Hallé, Heurteloup, Itard, Jourdan, Keraudren, Landré Beauvais, Larrey, Lerminier, Marc, Marjolin, Mouton (Philibert), Nysten, Pariset, Pinel, Renauldin, Ribe, Roux, Royer-Collard, Virey.

Douze volumes grand in-8°, de 640 pages, beau papier, caractères neufs, avec fig.

Art. Ier. A dater du 1er février 1812, le premier volume est du prix de 9 fr. au lieu de 6, et 11 fr. franc de port.

II. La souscription aux tomes second et suivans, restera ouverte aux nouveaux souscripteurs, à dater du 1er février 1812, au prix de 6 fr. le volume.

Ainsi toute souscription, avant que le tome second soit mis au jour, sera payée de la manière suivante :

Pour le premier volume, 9 fr.; pour le dernier volume, 6 fr., 15 fr. et 19 fr. franc de port.

III. Dès que le tome second aura paru, la souscription à ce volume sera fermée, et il devra être payé 9 fr., et 11 fr. franc de port.

IV. Il en sera de même pour tous les volumes suivans; c'est-à-dire, que tant qu'un volume n'est pas mis au jour, on peut y souscrire au prix de 6 fr., et 8 fr. franc de port; mais aussitôt qu'il est publié, le prix est de 9 fr., et 11 fr. franc de port.

V. Les nouveaux Souscripteurs auront toujours à payer, en même tems, le dernier volume de l'Ouvrage, au prix de 6 fr.

VI. Les Editeurs recevront tout bon de 15 ou de 19 francs inséré dans la lettre de demande, sur toute personne établie à Paris. Les lettres doivent être affranchies, ou le prix d'affranchissement peut être joint au bon de 15 ou 19 francs.

On souscrit à Paris, chez les Editeurs : C. L. F. Panckoucke, rue et hôtel Serpente, n° 16; Crapart, rue du Jardinet, n° 10; et chez tous les Libraires de la France et de l'Etranger.

Rudiment des petites Ecoles, ou Traité de l'instruction primaire; par M. F. Mazure, inspecteur de l'Académie d'Angers. Un vol. in-12. Prix, 1 fr. 25 c., et 1 fr. 50 c. franc de port. Chez Arthus-Bertrand, libraire, rue Hautefeuille, n° 23.

Amours de Psyché et de Cupidon, précédé du poëme d'*Adonis*, par La Fontaine. Deux vol. in-18, pap. vélin, ornés de 7 gravures,

d'après Raphaël, par Coiny. Prix, 6 fr.; gravures avant la lettre, 10 fr. Les figures seules sans texte, 3 fr.; les mêmes figures seules, tirées format in-8°, au nombre de 25 exemplaires, 9 fr. Chez Blankenstein, peintre et libraire, rue du Sentier, n° 1; et chez Arthus-Bertrand, libraire, rue Hautefeuille, n° 23.

Cette édition est de même format que *les Fables de La Fontaine*, 6 vol. in-18, avec figures de Coiny.

Voyage en Hollande et sur les frontières occidentales de l'Allemagne; suivi d'un voyage dans les comtés de Lancaster, le Wesmoreland et le Cumberland; ouvrage dans lequel on trouve des détails sur les mœurs, le caractère, les ressources, les richesses, les productions, le commerce des habitans de ces contrées; sur les diverses opérations militaires des généraux français et ennemis dans la présente guerre; le siége de Mayence par Custines, celui qu'il soutint depuis dans cette ville sur le roi de Prusse et les Emigrés, etc. Traduit de l'anglais sur la seconde édition, par A. Cantwel, traducteur de Gibbon. Deux vol. in-8°. Prix, 8 fr, et 11 fr. franc de port. Chez Arthus-Bertrand, libraire, rue Hautefeuille, n° 23.

XIIe cahier de la quatrième souscription, ou XLVIIe de la collection des *Annales des Voyages, de la Géographie et de l'Histoire*, publiées par M. Malte-Brun. Ce cahier contient la carte géographique du Pérou et du Brésil, et une planche gravée en taille-douce, avec les articles suivans : Description de la ville de Coupang et de ses environs, dans l'île de Timor, par M. Leschenault de la Tour; — Analyse du voyage de M. Lichtenstein dans l'Afrique australe; — Sur la lumière zodiacale, par M. Rosenstein; — Dissertation sur le peu de connaissances des Juifs en architecture, du tems de Salomon; et les articles du Bulletin. Chaque mois, depuis le 1er septembre 1807, il parait un cahier de cet ouvrage, de 128 ou 144 pages in-8°, accompagné d'une estampe ou d'une Carte géographique, quelquefois coloriée. Les première, deuxième, troisième et quatrième souscriptions (formant 16 volumes in-8° avec 48 cartes ou gravures) sont complètes, et coûtent chacune 27 fr. pour Paris, et 33 fr. franc de port. Les personnes qui souscrivent en même tems pour les cinq souscriptions, payent les trois premières 3 fr. de moins chacune. Le prix de l'abonnement pour la cinquième souscription est de 27 fr. pour Paris, pour 12 cahiers. Pour les départemens, le prix est de 33 fr. pour 12 cahiers, rendus francs de port par la poste. L'argent et la lettre d'avis doivent être affranchis et adressés à Fr. Buisson, libraire-éditeur, rue Gilles-Cœur, n° 10, à Paris.





MERCURE DE FRANCE.

N° DLII. — *Samedi* 15 *Février* 1812.

POÉSIE.

Début du huitième chant de la DAVIDÉIDE. *Poëme* (1) *par* M. DE COETLOGON.

Saül, à la poursuite de David, est près de l'atteindre vers la caverne d'Engaddi. Uriel, protecteur de David, demande au Très-Haut la permission de venir au secours de son élu. Il va trouver l'ange des tempêtes, et l'engage à disperser l'armée de Saül.

Tandis que le tyran, frémissant de colère,
De désert en désert poursuit son adversaire,
Dieu dont la vue embrasse et la terre et les cieux,
Sur son peuple choisi daigne jeter les yeux.
Le sublime Uriel, debout devant son trône,
Que portent les vertus, que la gloire environne;
Contemple, en s'inclinant sous tant de majesté,
De ses perfections l'éternelle beauté.

(1) Ce poëme en douze chants, et auquel l'auteur a travaillé depuis 1799, vient d'être terminé. L'action du poëme est l'exaltation de David au trône d'Israël. Le sujet est tiré des seize derniers chapitres du 1er liv. des Rois.

T

Il se prosterne enfin aux pieds du trône auguste ;
Au seul être parfait, au seul saint, au seul juste,
Il exprime, en ces mots, ses craintes et ses vœux :
« O Sagesse immuable ! ô souverain des cieux !
» Toi qui régis en paix ces mondes innombrables,
» De ton immensité témoins irréfragables !
» Toi qui de l'univers, qui naquit à ta voix,
» Posas les fondemens, coordonnas les lois ;
» Qui bâtis l'arsenal où l'ange du tonnerre
» Prend les carreaux vengeurs pour châtier la terre ;
» Qui confias la grêle et les eaux et les vents
» A ces anges assis sur leurs trônes mouvants ;
» Grand Dieu ! daigne écouter mes vœux et ma prière !
» Tu vois du fier Saül la fureur meurtrière :
» Il menace, il poursuit celui qui doit un jour
» Servir tes grands desseins et ton céleste amour.
» Permets, ô Jéhova, que ton ange fidèle,
» Arrête du tyran la vengeance cruelle.
» Je ne l'ignore pas ; tu veux que ton élu
» Ne doive sa grandeur qu'à sa seule vertu ;
» Car du souffle immortel de ton auguste bouche,
» Tu pourrais terrasser son ennemi farouche.
» Mais Saül a pour lui Satan et les enfers ;
» David peut succomber sous ces anges pervers,
» Si je n'oppose pas mes efforts à leur rage,
» Et si je l'abandonne à son propre courage.
» Rendons la lutte égale entre ces deux rivaux,
» Et souffre que mes soins protègent ton héros. »
Il dit, et le Seigneur accueille sa prière.
Uriel, s'élançant du séjour de lumière,
Traverse, comme un trait, les régions des airs,
Océan sans limite où nage l'univers.
Il admire, en passant, la multitude immense
De sphères, de soleils qui roulent en silence,
Dans l'ordre où les plaça la main du Tout-Puissant,
Quand sa divine voix les tirant du néant,
Au premier né des jours, d'immortelle mémoire,
Ils vinrent à l'envi manifester sa gloire.
De leur noble structure il comprend les ressorts,
Admire l'harmonie et les parfaits accords
Qui règnent dans leur course éternelle et rapide,
Sans que jamais la main qui les pousse et les guide

Se détourne, s'égare, et leur laisse franchir
L'orbite où l'Eternel voulut les retenir.
L'archange lumineux, poursuivant sa carrière,
Arrive vers cet astre à la douce lumière,
Qui du flambeau des jours recevant ses clartés,
Vient éclairer nos nuits de ses feux empruntés.
Alors, dans le lointain, il aperçoit la terre,
Séjour des passions, théâtre de la guerre
Que fait en tous les tems le crime à la vertu :
Il y vole ; et dans l'air quelque tems suspendu,
Son œil perçant, des cieux parcourt l'immense plaine ;
Cherche le surveillant de ce vaste domaine
A qui Jéhova même, en créant l'univers,
A daigné confier la foudre et les éclairs,
Et la grêle et les vents, et l'onde mugissante,
Qu'aux réservoirs des cieux plaça sa main puissante.
Il le cherche long-tems ; car dans les champs du ciel
Son trône vagabond va d'un cours éternel,
Tantôt à l'occident et tantôt à l'aurore ;
Tantôt vers ces climats que le soleil dévore,
Ou vers ces champs glacés et sans cesse couverts
Par le sombre manteau des rigoureux hivers.
Sur l'antique Arménie abaissant sa paupière,
L'archange voit enfin le but de sa carrière :
Il l'atteint d'un seul vol. Au sommet sourcilleux
Du sublime Ararath qui va toucher les cieux,
Et qui, roi de ces monts que sa hauteur étonne,
Ceint son front orgueilleux d'une triple couronne
De nuages, de neige et d'éternels frimas,
L'ange de la tempête avait fixé ses pas.
Son trône, en ce moment, du mont couvre le faîte.
Le diadême obscur qui couronne sa tête,
Est formé d'un métal léger, subtil et pur,
Où le noir effrayant contraste avec l'azur.
Son visage immortel respire la menace ;
Son corps majestueux joint la force à la grâce ;
De ses yeux enflammés il lance les éclairs,
Qui sillonnent au loin le vaste sein des airs ;
Et de son bras puissant il élève, il abaisse,
Il dirige à son gré la foudre vengeresse.
Une écharpe de flamme environne ses flancs ;
Les bouts en longs replis flottent au gré des vents ;

C'est d'elle qu'il détache et lance sur l'impie
Les carreaux éclatans que le ciel lui confie.
Un ténébreux nuage, et dont il fait sortir
Ces torrens destructeurs qui vont tout engloutir,
Est le trône orageux où, siégeant en silence,
L'ange terrible veille à son domaine immense.
Il conserve pourtant, dans sa sublime horreur,
D'un ministre de Dieu la céleste grandeur.
Il règne sur les vents, dont la fougueuse haleine
Ou s'irrite ou s'apaise à sa voix souveraine,
Et rentre en ses cachots suspendus dans les airs.
L'archange, au nom sacré du Dieu de l'univers,
S'approche de son trône et lui tient ce langage :
« Ministre du Très-Haut, vous de qui le partage
» Est de veiller sans cesse aux arsenaux divins
» Qui, sans vous, détruiraient la terre et les humains;
» Illustre compagnon, qu'avant ce jour unique
» Où le Seigneur créa ce monde magnifique,
» J'ai vu près de son trône avec moi l'adorer,
» A quitter ces climats daignez vous préparer.
» Vous connaissez l'amour que Dieu dans sa sagesse,
» Porte au digne héritier de sa sainte promesse.
» Cependant un farouche et cruel ennemi,
» Poursuit avec fureur son noble favori;
» Dieu qui veut l'éprouver ne veut pas qu'il périsse :
» Protecteur du héros qu'opprime l'injustice,
» J'ai su de sa clémence obtenir qu'aujourd'hui
» Un moment de David vous deveniez l'appui.
» Mais il nous faut cacher le bras qui le protége,
» De peur que, méprisant le péril qui l'assiége,
» Sûr de vaincre en tout tems, sans avoir combattu,
» Le héros ne ternît sa gloire et sa vertu.
» Il faut qu'à tous les yeux votre appui tutélaire
» Paraisse des saisons un effet ordinaire.
» Daignez donc, rassemblant vos nuages affreux,
» Diriger votre course aux terres des Hébreux :
» Volez en Engaddi; que vos sombres tempêtes
» Réunissent leurs traits sur les coupables têtes
» Des nombreux assassins que Saül en fureur,
» Conduit contre David pour lui percer le cœur.
» J'aurai soin du héros tandis que vos orages,
» Au milieu du désert porteront leurs ravages. »

Il dit. L'ange s'incline et répond en ces mots :
« Noble habitant du ciel, protecteur d'un héros,
» Vous qui du rang sublime où Dieu même vous place,
» Sans cesse contemplez son adorable face;
» Et qui dans l'ordre saint des citoyens des cieux,
» Êtes un des plus grands et des plus glorieux;
» Salut. Pour moi vos vœux sont un ordre suprême,
» Puisque tous vos désirs émanent de Dieu même.
» Qu'il soit donc fait ainsi que vous le souhaitez. »
Alors, livrant son trône à ces vents irrités,
Qui des airs ébranlés vont parcourant les plaines,
Il vole en Engaddi. Mille foudres soudaines,
Que précèdent de vifs, d'éblouissans éclairs,
Annoncent son passage aux habitans des airs.
De son côté, l'archange, avec impatience,
Pour veiller sur David, vers Engaddi s'avance, etc.

GEOFFROY RUDEL.

ROMANCE.

Un noble chevalier de France,
Geoffroi Rudel, bon troubadour,
Trahi par la gloire et l'amour,
Oubliait son luth et sa lance :
A la porte de son castel
Un gentil ménestrel arrive ;
Il va chantant chanson naïve
Qu'écoute avidement Rudel.

« Si jamais quelqu'un me demande
Le nom d'un objet accompli,
Je l'enverrai dans Tripoli
Voir la comtesse Mélisende.
Rien n'est aussi beau sous le ciel ;
Qui l'approche en devient esclave ;
Mais elle n'aimera qu'un brave,
Tel qu'autrefois était Rudel. »

Flatté de ces douces paroles,
Le chevalier tout en émoi :
« Bon jongleur, dit-il, par ta foi,
Tes chants ne sont-ils point frivoles ? »

« Seigneur, répond le ménestrel,
Vous jugez mal de ma simplesse ;
Oui, toute belle est la comtesse,
Comme tout brave était Rudel. »

« Je le fus, je veux l'être encore,
S'écrie alors le chevalier.
J'ai pu, quelque tems, m'oublier ;
Ce long repos me déshonore.
Des chrétiens le signe immortel
Doit faire absoudre ma mémoire ;
Le ciel, Mélisende et la gloire
Réclament le bras de Rudel. »

Il dit, et part pour la Syrie,
Enivré d'un double transport.
Son vaisseau vole, et touche au port....
Le beau guerrier tombe sans vie.
Tant d'amour, un sort si cruel,
Furent plaints par la renommée ;
La comtesse en fut informée,
Et mourut en nommant Rudel.

J. P. CH. DE SAINT-AMAND.

L'AMOUR CRAINTIF.

Toi que je cherche et que je fuis,
Toi que j'aime et que je redoute ;
Que je tremble de voir dans les lieux où je suis,
Mais que toujours mon cœur appelle sur ma route ;
Trop cher et trop fidèle amant,
Tu ne sens pas ma peine extrême ;
Crois-moi, le plus cruel tourment
Est de redouter ce qu'on aime.

Mon amie, à d'obscurs amours
Cède une honteuse victoire ;
Et moi, malgré mon cœur, je combats tous les jours
Ton esprit, tes talens, ton amour et ta gloire.
Ah ! loin de moi trompeuse erreur !
Je cesse enfin d'être la même :
Doit-on retarder le bonheur
De ce qu'on admire et qu'on aime?

La nuit déploie un voile noir,
Et protége le doux mystère ;
Accours, je ne fuis plus, je reste en ton pouvoir :
Tu peux dérober tout aux regards de mon père.
Mais non ; résiste à mes attraits,
N'en crois ni ton cœur, ni moi-même,
Fuis ; on ne se repent jamais
D'avoir respecté ce qu'on aime.

Dès ce jour tout change à nos yeux ;
Mon père, couronnant nos flammes,
Veut allier son nom à ton nom glorieux ;
Il le veut, et l'hymen vient d'enchaîner nos ames...
Mais Dieux ! quelle douce frayeur
Me trouble en cet instant suprême !
Dans les bras même de l'honneur,
Je redoute encor ce que j'aime.

F. DE VERNEUIL.

ÉNIGME.

En garde, ami lecteur. J'espère que le mot
Te donnera de l'exercice.
Il ne faut pas être novice
Pour réussir dans cet assaut.
Voici plus de mille ans qu'on me mit en nourrice,
Et je suis encore en maillot.
On me voit en pieux dévot,
Avec les moines, à l'office,
Au beau milieu du chœur, toujours en oraison.
Je ne manque jamais d'assister au sermon ;
Mais je n'en suis pas moins une sainte nitouche ;
Car j'entre dans l'occasion,
En tapinois, en fine mouche,
En joie, en amour, même en couche.
Je m'habille, lecteur, non pas élégamment,
Mais, grâce à Dieu, fort décemment :
Je parais toujours en culotte,
En soutanelle, en redingote,
En souliers, en bonnet de nuit.
Jamais personne ne me vit,

Quoique la chose soit permise,
A ses yeux m'offrir en chemise.
Je me livre au sommeil d'assez bon appétit;
Et toutefois il est impossible qu'on dise
Que j'entre jamais dans le lit.
Sans sortir de chez moi, je me mets en voyage.
Je me trouve avec les héros,
Dans les combats, à l'abordage.
Sans cesse en mouvement, et sans cesse en repos,
Je suis le premier en ouvrage;
Mais, une chose dont j'enrage,
Le barreau ne me plut jamais,
Et toutefois je suis forcé d'être en procès.
J'en ai dit assez, sans reproche,
Et l'on devrait m'avoir trouvé depuis long-tems,
S'il reste encor quelque anicroche,
Que le lecteur vide sa poche,
Il est bien sûr de me trouver dedans.

B.

LOGOGRIPHE.

Plus ou moins petit sans ma tête,
Je suis très-gros avec ma tête.
Je nais d'un mode avec ma tête,
D'un autre mode sans ma tête.
Toujours le même sans ma tête,
Il m'a fallu du tems pour croître avec ma tête.
Bien claquemuré sans ma tête,
J'ai besoin d'air pour vivre avec ma tête.
Nourrissez-moi, j'existe avec ma tête;
Ne me nourrissez pas, j'existe sans ma tête.
Je puis marcher avec ma tête,
Je ne le pourrais sans ma tête.
Je porte queue avec ma tête,
Je suis sans queue étant sans tête.
Je suis très-fort avec ma tête,
Et très-fragile sans ma tête.
Quelquefois dur avec ma tête,
Je suis toujours doux sans ma tête.
J'ai beaucoup d'os avec ma tête,

Et suis liquide sans ma tête.
On me coupe si j'ai ma tête,
Et l'on me casse sans ma tête.
Mangé par un grand nombre à cause de ma tête,
Un seul presque toujours me mange sans ma tête.
Pour que je sois utile avec ma tête,
Il faut communément y joindre une autre tête,
Cependant je puis seul vous servir sans ma tête.
Mon travail est pénible, on le doit à ma tête;
N'en exigez aucun si je n'ai plus ma tête.
Je ne produis jamais avec ma tête,
J'ai cette faculté quand on m'ôte ma tête.
Je perds la vie avec ma tête,
Et je la donne sans ma tête.
Avec ma tête et sans ma tête
Je fus chez les anciens bizarrement fameux.
Mais il est tems que je m'arrête;
Tout ce qui me concerne avec ou sans ma tête,
Deviendrait à la fin un détail presque oiseux.
C'en est assez, j'aurais trop à vous dire;
Il faudrait, à-la-fois, admirer, pleurer, rire:
Car je dirais du vrai, du fabuleux,
Du triste, du plaisant; enfin du merveilleux.

JOUYNEAU-DESLOGES (Poitiers).

CHARADE.

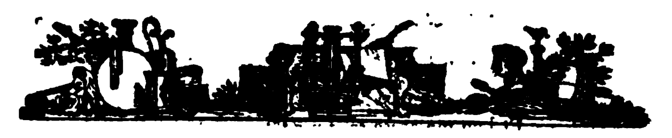
Je vous préviens, lecteur, que mon premier
Vient du grec et pourtant est mot de charretier;
Qu'à vos législateurs vous devez mon dernier,
Et que tout pharmacien sait faire mon entier.

Par le même.

---

*Mots de l'*ENIGME, *du* LOGOGRIPHE *et de la* CHARADE *insérés dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'Enigme est *la Comète.*
Celui du Logogriphe est *Nombre.*
Celui de la Charade est *Courage.*



LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS.

Géographie Moderne, rédigée sur un nouveau plan, etc., par J. Pinkerton et C. A. Walckenaer; *revue et augmentée*, principalement sous le rapport des langues, par L. Langlès, membre de l'Institut, etc. *Précédée d'une introduction à la Géographie mathématique et à la Géographie physique*, par S. F. Lacroix, membre de l'Institut, etc. *Suivie d'un précis de la Géographie ancienne*, par J. D. Barbié du Bocage, membre de l'Institut, etc. Accompagné d'un Atlas grand in-folio, dressé par P. Lapie. — Tomes I et V. — A Paris, chez *J. G. Dentu*, imprimeur-libraire, rue du Pont-de-Lodi, n° 3.

Je pourrais, tout comme un autre, commencer cet article par de fort belles observations sur l'étendue et l'utilité de la science dont traite le livre qui en est l'objet; cela me serait d'autant plus aisé que je les trouverais dans le livre même. Je pourrais montrer qu'avant Pinkerton il n'existait en Europe aucun système de géographie aussi complet que celui qu'il nous a donné, que les traités français étaient trop courts et les ouvrages allemands beaucoup trop longs, que l'on trouvait encore moins de ressources chez les nations espagnole et italienne, et je n'aurais encore besoin pour cela que de copier Pinkerton lui-même, sans le dire, ce qui ne laisserait pas d'avoir son agrément et sa commodité. Je pourrais encore employer un autre moyen de composer, sans beaucoup de frais, un article qui serait du goût de bien du monde. On sait, en effet, quel bruit a fait la controverse juridique et littéraire que viennent de soutenir les éditeurs de la *Géographie de Pinkerton* d'une part, et M. *Malte-Brun* de l'autre. Je pourrais revenir sur cette querelle, épouser l'un des partis, ou les censurer tous deux sous prétexte de tenir la balance égale : mais tout cela ne remplirait pas le but que je dois me

proposer; ou du moins je puis exposer, en peu de mots, le seul résultat utile de cette fameuse affaire; savoir, que la *Géographie de Pinkerton* devait être, dès ses premières éditions, un fort bon ouvrage, puisque des rivaux la copiaient en la décriant.

Ce premier point établi sur des autorités si peu suspectes, je crois n'avoir rien de mieux à faire qu'à exposer en quoi consistent les changemens et les augmentations que la nouvelle édition présente, afin que mes lecteurs puissent juger du mérite qu'elle a pu acquérir. La plupart sont déjà indiqués par le titre. On y voit, pour la première fois, le nom de M. Walckenaer associé à celui de l'auteur anglais; M. Lacroix s'y trouve nommé comme auteur, non seulement de l'introduction à la *Géographie mathématique*, mais de l'introduction à la *Géographie physique*. Les noms de MM. Langlès et Barbié du Bocage y figurent pour la première fois; il ne s'agit que de suivre ces indications pour se faire une idée de tous les accroissemens qui enrichissent l'ouvrage.

Avant de parler de ceux qui sont dûs à M. Walckenaer, il peut être bon de rappeler le plan de Pinkerton lui-même; les additions de son collaborateur français se rangeront d'elles-mêmes sous ses divisions. M. Pinkerton en établit quatre principales pour chaque pays : géographie *historique*, *politique*, *civile* et *naturelle*. Sous la première division, indépendamment de plusieurs additions ou corrections plus ou moins importantes, M. Walckenaer a classé un article entièrement neuf dans lequel il fait connaître les meilleures cartes que nous possédions de chaque contrée; sous la troisième, il a rangé un autre article non moins intéressant, où il décrit les principaux lieux que M. Pinkerton avait négligés, et dans la quatrième (*Géographie naturelle*), il a fait entrer une description des côtes qui était absolument nécessaire pour compléter, sous ce point de vue, celle des pays voisins de la mer. Nos lecteurs penseront sans doute que des articles de cette importance, joints aux additions et corrections très-nombreuses qui portent sur toutes les parties de l'ouvrage, donnaient bien à M. Walckenaer le droit d'associer son nom à celui de l'auteur.

Les additions de M. Langlès sont toutes du même genre, et se rangent sous la troisième division (*Géographie civile*). Elles ont les *langues* pour objet, comme le titre l'annonce. Cette partie demandait, selon l'observation de M. Walckenaer, spécialement pour l'Asie et l'Afrique, des connaissances supérieures dans les langues orientales, et un goût particulier pour l'étude de la grammaire générale. C'est assez dire qu'elle ne pouvait tomber en de meilleures mains que celles de M. Langlès.

Les accroissemens dont nous venons de parler rentraient, en quelque manière, comme on vient de le voir, dans le plan de M. Pinkerton; mais il n'en est pas ainsi de ceux dont MM. Lacroix et Barbié du Bocage ont enrichi cette nouvelle édition. Le travail de ce dernier roule sur la géographie ancienne; il n'en a encore rien paru, et nous n'en pouvons rien dire sinon que le nom de l'auteur le recommande par avance assez favorablement; mais celui de M. Lacroix est à présent tout entier sous les yeux du public, puisqu'il remplit le premier volume, et quelque briéveté que nous nous soyons prescrite, nous y arrêterons un moment nos lecteurs.

Des deux parties qui la composent, la première qui se rapporte à la géographie mathématique est la plus connue. C'est celle dont M. Malte-Brun ou du moins son scribe a si bien constaté le mérite en la transcrivant presque mot pour mot. Je n'ajouterais rien à cet éloge si M. Malte-Brun l'avait avoué, mais l'autorité de son copiste n'étant pas aussi respectable que la sienne, je me permettrai de copier à mon tour l'opinion énoncée par M. Delambre sur cet ouvrage dans son analyse des travaux de la première classe de l'Institut. « La partie mathématique de la géographie, dit M. Delambre, n'avait jamais été traitée avec tant de soin; les principes en étaient disséminés dans les ouvrages d'astronomie et de navigation, ou dans ceux où l'on a traité expressément de la grandeur et de la figure de la terre; mais tous ces ouvrages destinés à des lecteurs choisis, supposaient des connaissances préliminaires, et manquaient de cet ordre et de ces détails qui pouvaient seuls en faire un traité également propre, et à ceux qui ne veulent qu'avoir des

idées justes et saines, sans se dévouer spécialement à la géographie, et à ceux qui veulent éclairer et perfectionner les pratiques de l'art auquel ils se sont consacrés. L'auteur nous paraît avoir atteint le but qu'il s'était proposé. » On ne peut rien ajouter sans doute à cet éloge de la partie mathématique de l'ouvrage de M. Lacroix; j'observerai seulement qu'il ne porte point assez directement sur une autre partie que l'on peut appeler critique, et que l'auteur intitule : *De la construction des cartes d'après les relations*. M. Lacroix donne à ce sujet des règles d'autant plus intéressantes, qu'elles sont moins mathématiques que morales, si l'on peut s'exprimer ainsi, ce qui les met par conséquent à la portée d'un plus grand nombre de lecteurs. La manière dont il les applique au fameux voyage de Pythéas de Marseille et à la vérification de certaines positions données par Hipparque, offre un agréable délassement à l'attention captivée, un peu péniblement peut-être, par les détails géométriques qui ont précédé.

Le lecteur qui aime à s'instruire, le sera d'une manière non moins agréable dans l'introduction à la géographie physique de M. Lacroix. M. Delambre, dans le rapport cité plus haut, observe avec raison que l'auteur n'avait point pour cette partie de son travail des ressources assez complètes; mais ici l'imperfection de l'ouvrage ne peut être attribuée au manque de talent de l'auteur; elle tient à l'insuffisance de nos connaissances actuelles, au niveau desquelles M. Lacroix a su du moins s'élever. Sa manière d'opérer la division naturelle de la terre en bassins déterminés par le cours des eaux est très-ingénieuse. On est frappé de son observation qu'après ces bornes naturelles, ce qu'il y a de plus permanent sur le globe, ce sont les positions des grandes villes et non les limites des empires, attendu que les causes naturelles influent bien plus puissamment sur celles-là, et les passions des hommes sur celles-ci. En général, cette partie de l'ouvrage de M. Lacroix est pleine de réflexions judicieuses, et l'on y reconnaît un style digne du sujet dans la description de certaines parties de notre globe, de certains phénomènes extraordinaires, tels que les

steppes, les volcans, les déserts. Sans y prendre un essor ambitieux qui ne peut que choquer dans un ouvrage de ce genre, M. Lacroix y soutient son style de manière à ce qu'il n'offre aucune disparate avec les citations qu'il emprunte à nos meilleurs écrivains.

Je m'arrête à regret; mais j'excéderais les bornes les plus étendues d'un article de journal, si je voulais seulement indiquer ce qu'offrent de curieux quelques parties de cette géographie physique, telles que la géographie des plantes, celle des animaux, celle des minéraux; et je n'ai encore parlé que de l'un des volumes que je suis chargé de faire connaître. N'oublions pas toutefois de citer, en le quittant, les noms des deux savans qui en ornent le plus souvent les pages : de dire que la géographie physique et naturelle doivent sur-tout leurs progrès depuis quelques années à MM. de Humboldt et Cuvier.

Le volume qui paraît dans ce moment avec le premier n'est pas le second, mais le cinquième. Cet ordre de publication pourra d'abord paraître bizarre, mais il est facile de le justifier. Les tomes II, III et IV, contiennent la description de l'Europe; les cartes qui doivent l'accompagner ne sont point achevées, et on n'a pas voulu publier la description sans atlas. Le public ne se plaindra sûrement pas d'un retard qui ne peut contribuer qu'à la perfection de l'ouvrage; et nous ne croyons pas non plus qu'il doive se plaindre de la marche que l'on a prise pour que la publication de l'ensemble n'en souffrît pas. En attendant l'Europe, on lui donne l'Asie, et cette partie du monde est, sous tous les rapports, la plus intéressante après celle que nous habitons.

C'est principalement d'après ce volume qui la concerne que nous avons exposé plus haut le plan de M. Pinkerton et les additions des savans français devenus en quelque sorte ses collaborateurs. La Turquie d'Asie, la Russie asiatique, l'Empire de la Chine, celui des Barmas et le Japon sont les pays où cette méthode se montre déjà suivie avec le plus grand succès. On y prise l'abondante précision et les réflexions judicieuses de l'auteur anglais; la saine érudition et les vastes connais-

sances en histoire naturelle de M. Walckenaer. On y admire le zèle infatigable de M. Langlès pour l'étude des langues : peut-être quelques lecteurs trouveront-ils qu'il a donné quelquefois trop d'étendue au développement de ses idées particulières sur cet objet; mais c'est un bien petit inconvénient que quelques pages de surérogation dans un aussi grand ouvrage. En général, on n'en lira aucune partie sans amusement ni sans fruit, et l'on recueillera abondamment de l'un et de l'autre dans les chapitres qui concernent le Thibet et l'empire des Barmas, pays si peu connus jusqu'ici de nos géographes. Les savans auteurs me permettront seulement de leur exposer quelques doutes au sujet du dernier. Est-ce à dessein qu'ils ont omis de raconter la manière tyrannique dont sont traités les vaisseaux européens dans les ports barmans ou pégouins? L'ignoraient-ils ou n'ont-ils pas jugé qu'il y aurait quelque intérêt à la mettre en contraste sous les yeux du lecteur avec la conduite tout-à-fait contraire des habitans de l'Indostan? D'où vient aussi que dans la détermination des côtes de cet Empire le Neptune oriental n'est jamais cité? Négligent-ils ou méprisent-ils les utiles travaux de d'Aprés de Mannevillette?

Je ne m'arrêterai pas plus long-tems sur la description de ces différentes contrées de l'Asie, parce que le peu d'espace qui me reste doit être consacré à dire quelques mots de l'introduction qui la précède, et qui est un des morceaux les plus savans qu'ait écrits le géographe anglais. Elle a pour objet les progrès de la géographie de cette partie du monde. On y détermine très-bien l'étendue des connaissances qu'en avaient les anciens; on relève des erreurs très-graves où sont tombés à ce sujet quelques modernes, et entr'autres l'illustre Robertson. M. Pinkerton prouve sans réplique que depuis Ptolémée jusqu'à Marc-Paul, les Européens n'avaient pas fait faire un pas à la science; il venge cet illustre voyageur des reproches qu'on lui a faits si long-tems, et analyse sa relation avec autant de sagacité que de lumières. On est tout étonné de trouver pour résultat que depuis Marc-Paul, les Moluques, les Philippines et les

îles des Larrons sont à-peu-près les seules découvertes vraiment nouvelles que nous ayons faites en Asie. Je n'ai pas besoin de dire que le reste de cette introduction est traité avec le même soin; mais je dirai que M. Walckenaer suit pas à pas l'auteur anglais pour le redresser lorsqu'il se laisse trop entraîner par l'esprit de système, soit en poussant trop loin sa répugnance pour l'étude de la géographie ancienne, soit en blâmant les géographes modernes d'avoir pris long-tems l'ouvrage de Ptolémée pour la base de leurs travaux, soit enfin en attribuant exclusivement au célèbre d'Anville l'honneur d'une réforme, dont les fondemens avaient été jetés par d'autres géographes français. Ici pourtant, comme pour la description de l'empire des Barmas, je me permettrai d'élever un doute. On cite, d'après Marc-Paul (p. 50), une côte de l'Indoustan pour laquelle la saison pluvieuse arrive dans les mois de juin, juillet et août, et l'on en conclut que cette côte est celle de Coromandel, conclusion sur laquelle on établit l'explication d'une partie de son itinéraire. L'ordre et les effets des moussons auraient-ils été renversés depuis Marc-Paul? Je ne puis le croire; mais il est certain qu'aujourd'hui les mois de juin, de juillet et d'août sont la saison pluvieuse pour la côte de Malabar, qu'ils n'apportent que du beau tems à la côte de Coromandel; et voilà ce qu'on aurait trouvé dans d'Aprés de Mannevillette. Je suis loin au reste de vouloir tirer avantage pour moi ou faire un tort à nos savans auteurs de l'espèce d'erreur que je relève. M. Pinkerton dit très-bien, en parlant de ses fautes, que ceux qui auront le talent de les découvrir seront les premiers à les pardonner. Des circonstances particulières et non le talent m'ont fait apercevoir celle-ci, et je ne l'indique aux auteurs que pour qu'ils la corrigent, si toutefois ce n'est pas moi-même qui me suis trompé.

J'ai déjà parlé du style de M. Lacroix dans son introduction à la géographie physique. Les autres parties de l'ouvrage ne demandaient pas à être aussi soignées sous ce rapport, et en général elles sont écrites d'une manière convenable; peut-être cependant serait-il à désirer que le traducteur de l'ouvrage anglais coupât quelquefois ses

phrases, et qu'il s'occupât davantage de leur correction, peut-être la lecture des notes fournies par les savans français serait-elle plus attrayante si elles étaient rédigées avec un peu plus de soin. Mais on sait qu'il ne faut pas être trop difficile sur ce point avec les savans et les traducteurs, et du moins n'ai-je rien trouvé dans ces deux volumes de semblable à la bévue d'un savant traducteur qui écrit quelquefois dans un journal célèbre, et qui nous parlait le jour de l'an de QUILLES *de plumes* rapportées de je ne sais quelle plage de l'Océan boréal. On sait bien ce que signifient *quill* en anglais, et *federkiel* en allemand, mais soit que l'écrivain cité ait pris ce mot dans l'une ou dans l'autre de ces langues, il aurait bien dû le faire traduire pour le commun de ses lecteurs.

Résumons-nous en disant que la nouvelle édition de l'ouvrage que nous annonçons est une entreprise de la plus grande utilité pour les sciences ; que dans le même genre aucune ne la surpasse pour l'exécution, ni ne l'égale en originalité ; et que le public ne saurait trop encourager les auteurs et l'éditeur qui, au milieu des contrariétés, la poursuivent avec tant de courage.

M. B.

SUITE DE L'EXAMEN CRITIQUE DE LA BIOGRAPHIE UNIVERSELLE, ouvrage entièrement neuf, etc. ; par Mme DE GENLIS. — Prix, 1 fr. 50 c., et 1 fr. 75 c. franc de port. — A Paris, chez *Maradan*, libraire, rue des Grands-Augustins, n° 9.

PERSONNE n'est plus fidèle à ses engagemens que Mme de Genlis. Elle avait promis des observations critiques à chaque nouvelle livraison de la Biographie universelle ; deux livraisons ont paru, et nous avons deux cahiers d'observations.

D'où vient ce zèle de Mme de Genlis ? Si j'en crois quelques rumeurs plus malignes, sans doute, que véritables, Mme de Genlis veut satisfaire un sentiment vif de mécontentement et de dépit. Quelques-uns des auteurs de la Biographie universelle ont mal parlé d'elle,

elle veut mal parler d'eux à son tour. Rien de mieux que de s'acquitter.

Mais, si j'en crois Mme de Genlis, c'est l'unique amour des lettres qui l'a engagée dans cette petite guerre littéraire. Quatre-vingt-cinq hommes de lettres coopèrent à la composition de la Biographie universelle; presque tous les journalistes font partie de cette réunion; il est donc impossible d'attendre quelque impartialité de la part des journaux. Dans ce cas, n'est-il pas à désirer qu'une personne étrangère à cette entreprise se charge d'en rendre compte au public? Voilà précisément ce que fait Mme de Genlis.

Elle commence par observer que le public a déjà prononcé sur la seconde livraison de la Biographie, et que ce jugement n'a pas été favorable. Si le fait est vrai, la brochure de Mme de Genlis devient parfaitement inutile, car, lorsqu'on écrit sur un ouvrage, quel autre but peut-on avoir que d'éclairer le public et de préparer son jugement?

Mais je crains que Mme de Genlis ne soit pas bien instruite; car il me semble au contraire que le jugement du public a été beaucoup plus favorable à cette seconde livraison qu'à la première; et comme je ne suis pas engagé dans cette entreprise, que mon nom ne figure point parmi les quatre-vingt-cinq collaborateurs, dont le frontispice de l'ouvrage est décoré, je puis en parler avec quelque liberté.

Il me semble que la critique d'un Dictionnaire biographique devrait avoir particulièrement pour objet l'exactitude des dates, la vérité des faits, la justesse des jugemens. Il faut croire que ces différentes parties ont été traitées avec succès, puisque Mme de Genlis ne fait, à cet égard, aucun reproche aux auteurs. Tout le monde sait que l'homme, si sujet à faillir, ne pèche que par pensée, par parole, par action, ou par omission. Mme de Genlis ne s'attache qu'aux péchés par parole, et pardonne tous les autres.

Je vois que deux écrivains sont particulièrement en butte à ses observations, MM. Ginguené et Auger. Elle les combat sans relâche, les relève sur les moindres

fautes, les traite quelquefois avec dureté, et paraît éloignée de toute disposition pacifique à leur égard.

Cette conduite a peut-être lieu d'étonner les personnes qui, comme moi, lisent attentivement les ouvrages de Mme de Genlis. Je trouve à la page 9 de la brochure qu'elle vient de publier, cette phrase remarquable : « Notre philosophie est fondée sur des principes de » morale aussi anciens que le monde ; elle est si inva- » riable et si pure que ses disciples n'ont besoin ni de » se concerter ensemble, ni même de se connaître et de » se voir, pour parler et pour écrire avec un parfait » accord. Leur code antique et sacré leur commande » sur-tout la soumission aux lois, l'obéissance au sou- » verain, l'amour de la patrie, l'humanité, l'indulgence, » *la charité sans bornes, le pardon des injures.* »

Mais si la philosophie que professe Mme de Genlis lui commande *une charité sans bornes et le pardon des injures*, comment concilier cette doctrine si noble avec le zèle peu charitable et souvent amer qu'elle déploie contre ces deux écrivains? Une ame vraiment pieuse ne doit-elle pas s'humilier devant celui qui l'outrage, et lui rendre grâce des injures qu'il veut bien lui adresser?

Il est vrai que le cœur de Mme de Genlis peut se trouver ici partagé entre deux devoirs. Il convient sans doute de pardonner les injures ; mais il convient aussi de soutenir la cause des lettres, et la charité peut s'étendre sur la littérature comme sur les personnes. C'est donc par charité pour les muses que Mme de Genlis s'arme ici contre MM. Ginguené et Auger. Voyons ce qu'elle dit de M. Ginguené.

Cet écrivain très-instruit est chargé dans la Biographie universelle de tous les articles qui regardent l'histoire ou la littérature italienne. Ceux qui jugent sans préjugés et sans passions conviennent que presque tous ces articles sont rédigés avec une juste mesure et beaucoup d'exactitude et de lumières. Mme de Genlis les trouve trop nombreux, trop diffus, trop négligés, et sur-tout très-mal écrits.

« L'un des plus grands défauts de cette livraison, » dit-elle, est l'invincible ennui causé par cette foule

» d'auteurs italiens et anglais sans réputation, sans talent, » qui occupent plus de la moitié de ces volumes. Les » articles anglais sont moins prodigués, et en général » mieux rédigés; mais la triste abondance des articles » des auteurs italiens donne à l'ensemble de cette livrai- » son la plus fatigante monotonie. »

Mme de Genlis entre ensuite dans les détails, et reproche à M. Ginguené de n'employer presque jamais que les mêmes phrases; elle en cite quelques exemples :

« Dominique d'Aulizio s'étant *appliqué* à l'étude de la » grammaire, de la rhétorique et de la poésie, *il fit de* » *si grands progrès* qu'à dix-neuf ans, il fut choisi pour » professeur, etc. Aulizio *s'adonna* à l'étude des langues » orientales..... il les apprit *si bien*, etc.; il *s'appliqua* » ensuite, etc.

» Balbi fit ses études sous d'excellens maîtres qui se- » condèrent *si bien* ses dispositions naturelles..... il » *s'adonna* ensuite aux mathématiques. Balbi avait *si* » *bonne* opinion de son savoir.... Il fut *si* maltraité.... » Le roi en fut *si* satisfait, etc....

» Bartali *s'adonna* pendant plusieurs années à l'élo- » quence du barreau... »

Comme Mme de Genlis ne peut avoir ici d'autre but que de critiquer avec justice et impartialité, il est peut-être à propos de lui soumettre une légère observation : si les répétitions qu'elle a indiquées en italique se trouvaient dans des phrases voisines les unes des autres, on serait en droit de reprocher quelque négligence à M. Ginguené; mais il faut remarquer que les articles d'*Aulizio* et de *Balbi* sont séparés par un espace de près de deux cents pages, et qu'ainsi il faut une mémoire excellente et un peu intéressée pour se rappeler les ressemblances d'expressions qui semblent choquer si fortement Mme de Genlis.

Il y a moins de distance entre l'article *Balbi* et *Bartali*, puisqu'ils appartiennent d'assez près à la même lettre. Mais dois-je ici faire une révélation, dans un moment où les révélations sont à la mode? C'est que j'ai inutilement cherché l'article *Bartali* dans l'exemplaire de la Biographie universelle que j'ai entre les mains,

soit qu'il n'ait point été placé à son rang, soit que mon exemplaire ne ressemble pas à celui de Mme de Genlis, soit que l'imprimeur ait défiguré les noms; mais en supposant même que la répétition existât, il y aurait encore cent soixante-quatorze pages de distance entre cet article et celui de Balbi, ce qui me paraît suffisant pour excuser M. Ginguené.

Je passe à des reproches plus graves. Dans une notice intitulée *Barlaam*, M. Ginguené, en parlant de ce religieux qui rétracta les erreurs qu'il avait d'abord adoptées, dit : « On a prétendu qu'il y avait eu deux Barlaam. Cette » opinion fait trop d'honneur à ce moine et aux *gens de* » *sa sorte* qui ne se font aucun scrupule de *penser* et » d'écrire, qu'ils *pensent* dans les différentes circons- » tances de leur vie ce qui convient le mieux à leur » intérêt. »

Mme de Genlis observe d'abord que cette phrase est fort originale : elle remarque ensuite que cette expression, *gens de sa sorte*, est messéante, et qu'il ne convient nullement d'afficher ainsi le mépris pour tous les religieux, puisque, parmi les hommes voués à la vie religieuse, il s'en est trouvé un nombre infini d'une haute vertu et d'un rare mérite.

Cette observation paraîtra sans doute plus juste que les précédentes : il serait à souhaiter, en effet, que l'on parlât toujours d'une manière décente, même de ceux que l'on combat ou que l'on n'aime point, et que l'on bannît du langage et du style ces formules de haine ou de mépris qui ne peuvent qu'entretenir les ressentimens et l'esprit de parti. Mais est-il bien sûr que par ces mots *gens de sa sorte*, M. Ginguené ait eu l'intention de désigner tous les moines en général ? J'ai lu l'article, et il m'a semblé que ces expressions de mépris, ne s'adressaient qu'aux écrivains qui, à l'exemple du moine Barlaam, professent, sans honte, des opinions absolument contraires.

Peut-être Mme de Genlis reproche-t-elle, avec plus de raison, à M. Ginguené de traiter avec trop de hauteur le *Dictionnaire Biographique* de MM. Chaudon et Landine; de dire, en parlant de cet ouvrage : « *Ce*

» *beau Dictionnaire, cette collection grotesque de quipro-*
» *quo, ce ramassis de bévues ;* » de traiter d'âneries quelques erreurs inévitables dans un grand ouvrage.

Mais ici, Mme de Genlis a peut être un motif moins désintéressé que l'amour des bienséances ; car elle est elle-même assez malignement désignée dans l'article qu'elle critique.

Voilà, à-peu-près, à quoi se réduisent les reproches de Mme de Genlis à M. Ginguené ; ceux qui regardent M. Auger ne sont guères plus graves ; c'est encore une guerre de mots. Mme de Genlis ne dit point à M. Auger : vous vous êtes trompé sur les faits, vous avez mal indiqué les dates ; vous avez négligé des circonstances importantes, porté de faux jugemens, égaré l'opinion de vos lecteurs. Elle lui dit : vos phrases sont mal construites, vos termes sont impropres, vous courez trop après une anecdote, vous ne connaissez point l'étiquette de la cour ; vous parlez et vous écrivez comme un bourgeois ; vos histoires commencent comme les contes de Perrault ; vous dites *une fois*, au lieu d'*un jour*, une *grande dame*, pour *une dame d'un haut rang ;* vous prétendez que la mère du comédien Baron, comédienne comme lui, allait voir la reine mère, et qu'elle était si belle que la reine-mère, pour ne pas humilier ses dames, les faisait enfuir toutes en leur criant : *voilà la Baron*.

Vous ignorez qu'une comédienne ne va pas voir une reine, comme elle va voir sa commère ou sa voisine ; que les reines ne se servent pas d'une expression de mépris comme *la Baron*, *la Beauval*, etc. ; que les gens polis n'ont jamais dit *la Clairon*, *la Doligni*, et qu'il serait du plus mauvais ton de dire *la Duchesnois*, *la Mars*.

Vous rapportez à l'article *Bernard*, que ce poëte célèbre retira beaucoup de gloire et de jouissances de son *Art d'aimer ;* qu'un grand nombre de dames voulurent s'assurer si ses talens se bornaient à décrire la volupté ; que ces épreuves multipliées modérèrent singulièrement les ardeurs du poëte, et qu'ayant voulu à soixante ans se comporter comme s'il n'en avait que

trente, il fut hors d'état, le lendemain matin, d'écrire un billet que lui demandait Mme d'Egmont.

On est obligé de vous représenter que ces petits contes indécens sont fort déplacés dans un ouvrage qui doit être entre les mains de tout le monde, et que vous mettez, par ces détails scandaleux, la vertu de vos lectrices en grand péril.

Enfin, Mme de Genlis reproche à M. Auger son admiration pour Bayle; elle lui représente que Bayle fut un mécréant, que ses ouvrages sont remplis de choses contraires à la religion et à la morale; que cet écrivain est jugé et réprouvé depuis long-tems, et que quiconque l'appelle un véritable philosophe déshonore ou son jugement ou la philosophie.

Je ne sais si M. Auger se croira déshonoré par cette critique; mais quels que soient ses torts envers Mme de Genlis (s'il en a de réels), on ne saurait disconvenir que ses articles ne se recommandent par une grande exactitude, un jugement sain et une austérité de principes littéraires qui lui font beaucoup d'honneur.

Il est fâcheux que les gens de lettres soient si souvent en guerre, et qu'il soit plus facile de fermer le temple de Janus que de pacifier celui des Muses. Mme de Genlis honore la littérature française par ses talens, ses connaissances, son esprit; ses ouvrages lui assureront dans tous les tems et dans tous les lieux beaucoup de réputation. MM. Auger et Ginguené servent également les lettres avec distinction. Quand on combat sous les mêmes enseignes, pourquoi ne pas être unis par les mêmes sentimens? Vous faites un ouvrage et je le critique, j'en fais un et vous le critiquez. Si la critique est juste et décente, d'où vient tant de chagrins et de ressentimens? Aurions-nous la prétention de ne produire que des chefs-d'œuvre? Mme de Genlis n'a-t-elle pas d'assez beaux titres littéraires pour se consoler de quelques désagrémens inévitables dans la carrière qu'elle parcourt?

Il me reste, pour achever tout ce que j'ai à dire sur la brochure de Mme de Genlis, à parler de quelques réflexions qu'elle fait à l'occasion de l'infortuné duc de Lauzun, qui, après avoir servi la cause de la révo-

lution, a terminé ses jours sur l'échafaud. Mme de Genlis se plaint que l'auteur de l'article qui le concerne dans la Biographie universelle lui ait imputé des *actions honteuses et perverses, et des crimes atroces, pleins de bassesse*. Je crains que l'excès du zèle n'ait emporté ici Mme de Genlis. J'ai lu l'article Biron, et il m'a semblé qu'il contenait autant d'éloges que de reproches. Que le duc de Lauzun ait été léger, volage, dissipateur, inconsidéré, c'est un fait qu'attesteront tous ceux qui l'ont connu; qu'il ait été le confident du trop coupable duc d'Orléans, qu'il ait partagé ses projets, c'est un reproche qu'autorisent malheureusement une foule de circonstances et de détails incontestables; mais il est mort, et la charité demande qu'on jette sur son tombeau un peu de terre pour absoudre son ombre.

Cependant la charité n'exige pas qu'on dissimule la vérité des faits. N'est-il pas juste que l'histoire soit, auprès des hommes, le pinceau à la main, pour les retenir prêts à devenir coupables? On s'élève contre le scandale de ces publications de Mémoires secrets qui portent l'alarme dans les familles, et Mme de Genlis dit avec raison, « que c'est une chose inhumaine que de troubler le respect filial, d'imprimer la honte sur le front » d'un époux heureusement abusé jusqu'alors, de dénouer peut-être, dans l'intérieur des familles, des liens » sacrés devenus douteux, et d'ôter à l'amitié le noble » orgueil de sa fidélité et la seule consolation d'une perte » irréparable. »

Cependant si nos mœurs étaient meilleures, si le cœur avait moins de reproches secrets à se faire, tremblerait-on au moindre bruit de la publication d'un mémoire? Fénélon et Malesherbes eussent-ils été effrayés si l'on eût publié les mémoires de leur vie privée? Voulez-vous ne plus craindre les mémoires secrets? faites qu'il n'en existe plus, et il n'en existera plus quand vous vivrez bien.

SALGUES.

La Femme Auteur, ou *les inconvéniens de la Célébrité*; par Mme Dufrénoy. — Deux vol. in-12. Prix, 4 fr., et 5 fr. franc de port. — A Paris, chez *Bechet*, libr., quai des Augustins, n° 63.

On n'attend pas sans doute de Mme Dufrénoy une critique des femmes qui se distinguent par des ouvrages d'esprit: elle a elle-même trop d'obligations aux lettres, pour jeter du ridicule sur les personnes de son sexe qui les cultivent avec succès. Un pareil transfuge serait fait pour répandre l'alarme dans le camp de nos dames auteurs; sa désertion rendrait trop puissant le parti qui s'obstine à vouloir exclure les femmes du commerce des Muses. Mme Dufrénoy a donc voulu seulement peindre quelques-uns des inconvéniens attachés à la célébrité; inconvéniens plus grands encore pour cette moitié du genre humain, que la nature semble avoir destinée à des devoirs paisibles et obscurs. Nous voyons cependant des femmes qui se font pardonner le tort, si c'en est un, de s'être rendues célèbres: ce sont celles qui, jouissant modestement de la gloire qu'elles ont acquise par des travaux utiles ou des ouvrages agréables, se tiennent à l'écart de ces querelles littéraires dans lesquelles les hommes mêmes qui se respectent, ne s'engagent jamais volontairement; qui n'ont jamais déshonoré leur plume par d'injurieuses critiques ou de noires calomnies; qui, enfin, sachant ce que les femmes risquent à se montrer dans un trop grand jour, ne s'y laissent voir du moins qu'avec ces graces nobles et décentes qui sont leur premier apanage. Chacun sait que je ne fais point ici un portrait de fantaisie, et que je n'aurais pas à aller loin pour en trouver des modèles.

J'ai cru bon de prévenir ceux qui, sur le titre du livre, chercheraient dans le roman de Mme Dufrénoy des peintures malignes et satiriques. C'est un genre que son caractère autant que la nature de son talent semblent lui avoir interdit; et il faudrait plutôt la plaindre que la louer d'y avoir réussi. Que peut-on faire d'ailleurs après Molière? Les femmes savantes et auteurs sont un sujet

qui a épuisé tous les traits du ridicule, et a presque disparu sous ses coups ; c'est une de ces maladies dont les remèdes ont triomphé et qui ont perdu aujourd'hui presque toute leur malignité.

Mais qu'une femme d'esprit, qui n'a pu être insensible à la gloire littéraire, et qui s'y est acquis des droits, essaye d'en faire voir les *trompeuses amorces*, et combien elle est quelquefois inutile au bonheur, son ouvrage, s'il ne corrige personne, est du moins sûr de plaire et d'intéresser.

Anaïs était fille du marquis de Crécy. Son père, amateur éclairé des arts et passionné pour les lettres, laissa un jour échapper, devant elle, le regret de n'avoir pas un fils qui ressemblât à Racine. Il n'en fallut pas davantage pour enflammer l'imagination d'un enfant dont la tendresse pour son père ressemblait à un culte. Voilà dès-lors tous les soins d'Anaïs portés vers l'étude; toute son ambition est de devenir célèbre. On ne peut donner une source plus noble à la célébrité, ni fonder d'une manière plus adroite l'intérêt que l'auteur a cherché à répandre, sur son principal personnage. Les succès d'Anaïs répondirent à ses espérances; un prix remporté aux Jeux floraux fut la première récompense d'une ardeur si pure et si généreuse pour la gloire. D'autres succès au théâtre et dans différens genres de littérature contribuèrent à étendre sa réputation. Malheureusement, celui qu'Anaïs aurait le plus désiré pour témoin de ses triomphes, le marquis de Crécy, était mort.

Il entrait dans le plan de Mme Dufrénoy de représenter une femme auteur, remplissant les devoirs d'épouse, sacrifiant ses goûts pour l'étude et la retraite, à ceux d'un mari qui n'aimait que le faste et la dissipation; cachant, dans le monde, la supériorité de son esprit et de ses connaissances sous les dehors d'une élégante simplicité. Telle est Anaïs, devenue marquise de Simiane. Ce portrait pourra paraître flatté, et la réunion de tant d'avantages être regardée comme une brillante chimère. On n'est pas assez convaincu, qu'en général, c'est le peu d'esprit joint au peu de savoir qui fait les femmes pédantes et ridicules, tandis que les connaissances réelles

et un esprit supérieur font les femmes modestes et attachées aux devoirs de leur état.

Anaïs n'avait pas trouvé dans son union avec M. de Simiane le bonheur qu'elle espérait, et dont elle avait eu une image dans la maison de son père. Devenue veuve, elle fait généreusement le sacrifice d'une grande partie de sa fortune pour payer les dettes de son mari. Elle se retire alors dans une terre, pour se livrer avec plus de liberté à son amour pour l'étude et se soustraire aux suites de la révolution qui venait d'éclater. C'est là que peu après vient aussi se réfugier un duc de Lamerville, obligé de quitter Paris. Touché de l'hospitalité qu'il reçoit de Mme de Simiane, et de ses rares qualités, il veut la marier à un de ses neveux, général au service de France. La mort vient traverser le duc dans ses projets; mais pour en assurer l'exécution, il fait un testament qui déclare son neveu héritier de ses biens, à la condition d'épouser Mme de Simiane; et celle-ci unique héritière, dans le cas où son neveu se refuserait à ce mariage. Jamais union n'avait semblé plus probable. Un portrait d'Amador, que le vieux duc, en mourant, avait laissé à Mme de Simiane, le récit de ses belles actions et de ses qualités aimables et brillantes, tout lui livrait le cœur de la jeune veuve; mais Amador ne devait pas céder si promptement à l'ascendant de Mme de Simiane : et c'est ici que commencent les inconvéniens de la célébrité. Cet Amador, ce héros, la terreur des ennemis, tremble au seul projet d'une union avec une femme célèbre; et il aime mieux renoncer à la succession de son oncle, que d'épouser une femme qui fait des vers. Je laisse au lecteur le plaisir de chercher, dans l'ouvrage même, par quelle suite d'événemens Amador vient enfin à connaître celle dont il a si légèrement refusé la main, et comment elle obtient, sous le nom de Mme de Senneterre, ce qui avait été refusé à Mme de Simiane, c'est-à-dire, le retour de la plus vive tendresse. Mais aussi quelle différence, pour l'injuste et prévenu Amador, entre Mme de Simiane et Mme de Senneterre! Une femme qui n'est point auteur, mais qui a le goût des arts et le sentiment du beau! Une femme qui, au milieu d'une discussion littéraire, accepte une partie

de Whist! Une femme à qui la lecture des poëtes occasionne une émotion vive et profonde, mais sans étalage de savoir ou de bel esprit. Quelle comparaison en faveur de Mme de Senneterre !

De nouveaux incidens trahissent enfin l'*incognito* dont se couvrait Mme de Simiane et révèlent au général que celle qu'il adore est la même qu'il a refusée. Celle-ci craint, à son tour, les funestes effets de la prévention d'Amador; mais il a reconnu son erreur et il s'unit à Mme de Simiane, qui, à la fin du roman, a déjà deux fois été mère et nourrice. « Le général est revenu de son » préjugé contre les femmes qui cultivent les lettres; » mais s'applaudit que la sienne ait cessé d'être auteur. »

Cet ouvrage est, je crois, l'essai de Mme Dufrénoy dans un genre où plusieurs femmes ont laissé des modèles, et où quelques-unes s'exercent encore de nos jours avec succès. Mme Dufrénoy paraît appelée à prendre son rang parmi elles. Il est donc à désirer qu'elle ne s'arrête pas de si tôt dans cette nouvelle carrière, dût-elle éprouver quelques-uns des *inconvéniens de la célébrité*.

LANDRIEUX.

MONTFORT ET ROSENBERG.

ANCIENNE CHRONIQUE.

Le comte Godefroi de Montfort, et le baron Everard de Rosenberg, étaient amis intimes et frères d'armes : leur liaison s'était formée lorsqu'ils étaient pages de l'empereur Frédéric Ier, elle se continua dans les camps, où ils eurent plus d'une occasion de se sauver mutuellement la vie; ils se croisèrent ensemble, et allèrent guerroyer en Palestine. Après avoir combattu glorieusement les ennemis de la foi, ils revinrent dans leur patrie reprendre possession de leurs antiques manoirs; malheureusement ces domaines étaient séparés par une distance que l'amitié même la plus dévouée ne pouvait pas franchir bien souvent. Le château du comte de Montfort était situé sur les frontières de la Suabe et du Tyrol, celui du baron de Rosenberg sur les frontières de la Bohême; plus de deux cents lieues, et une affreuse route, tenaient éloignés l'un de l'autre

deux amis qui ne s'étaient pas quittés un seul jour depuis leur enfance; mais leur destinée et les mœurs de ce tems-là, les obligeaient à vivre et mourir dans la noble demeure de leurs ancêtres, et ils n'imaginèrent pas plus la possibilité de se rapprocher que celle de s'oublier.

Leur projet à tous les deux était de se marier en arrivant chez eux, pour perpétuer leur antique race, et récompenser la fidélité de la noble dame de leurs pensées, car leur choix était fait avant leur départ pour la Terre-Sainte, et dans ces tems-là le premier choix était pour la vie. Cent fois en parlant de leur retour dans leur patrie, du lien qui les y attendait, de leurs chères Blanche de Hallwyle, et Clara de Stein, ils s'étaient solennellement promis, que si le ciel bénissait leur union par des enfans d'un sexe différent, ils ne feraient qu'une seule famille, et qu'ils les marieraient ensemble; leur chimère et leur désir était d'avoir chacun un fils et une fille, et de confondre ainsi par deux alliances les noms de Montfort et de Rosenberg. Ce projet confirmé par mille sermens avait rendu leur séparation moins douloureuse, le plaisir de retrouver leurs belles fiancées vint encore l'adoucir. Ils se marièrent le même jour à deux cents lieues de distance, et plus d'un wieder komm (1) furent vidés à la santé l'un de l'autre, et à la réussite de leur projet.

Ils ne tardèrent pas à en avoir au moins l'espérance; le baron Everard eut un fils au bout de l'année, et l'année suivante la belle comtesse de Montfort accoucha d'une fille, à la grande satisfaction de son époux: elle fut nommée Blanche ainsi que sa future belle-mère. Le lendemain de sa naissance, son père la fit peindre en miniature; ce portrait qui ressemblait à tous les enfans au maillot fut monté dans un médaillon d'or, entouré de diamans. Il fit graver derrière ces mots : *Blanche de Montfort promet son cœur et sa main à Loredan de Rosenberg*. Son écuyer Urbain fut chargé de porter ce présent au château de Rosenberg, avec la lettre suivante : «Mon cher Everard, le premier de » nos vœux est réalisé, l'épouse de ton Lorédan est née, le » ciel a accordé une fille à mes vœux; elle sera la tienne, » et je n'ai plus de droit sur elle. C'est à mon tour à-pré» sent d'avoir un héritier de mon nom, et le tien de lui » donner une compagne. Le ciel qui reçut nos sermens en » protégera l'exécution; nos fils, Rosenberg, seront braves

(1) Grand gobelet dont on se sert dans les fêtes en Allemagne.

» comme nous, nos filles belles et vertueuses comme
» leurs mères : ainsi le cœur de nos enfans sera d'accord
» avec notre volonté. Ma petite Blanche est charmante, tu
» peux en juger sur son portrait que j'envoie à son époux ;
» je ne doute pas que Lorédan n'ait aussi tout ce qu'il faut
» pour lui plaire, et j'en espère autant de ceux qui sont en-
» core à naître, de mon fils et de ta fille ; tout ira au gré de
» nos désirs, les enfans d'Evérard et de Godefroi doivent
» s'aimer. J'offre mes hommages à ta belle Blanche ; je la
» prie de me donner une bru qui lui ressemble ; j'embrasse
» mon gendre, je lui enverrai son épouse dès que mon fils
» sera né, ce qui ne tardera pas plus de deux ou trois an-
» nées, lorsque la nourriture de ta belle-fille sera finie.
» Adieu, mon cher Evérard, sois fidèle à notre engagement,
» et que ce double lien entre nos enfans soit le gage de
» notre éternelle amitié.

» A la vie et à la mort,

» *Godefroi, comte de Montfort.* »

Le baron fut charmé de cette nouvelle, le portrait fut passé au col du petit Lorédan, et l'on envoya en échange à la nouvelle née, un bel anneau de fiançailles ; c'était une alliance de rubis et d'émeraude réunie au-dessus par une plaque d'or carrée entourée de petits diamans, sur laquelle était gravée une rose en gueule, armoirie des Rosenberg ; et dans l'intérieur des anneaux on lisait ces mots : *Lorédan de Rosenberg promet foi de mariage et fidélité d'amour à Blanche de Montfort.* La petite épouse ne fut pas plus sensible à ce présent que Lorédan ne l'avait été à son portrait, on ne put le mettre à son doigt encore enveloppé dans ses langes ; mais en attendant on le suspendit à son col par une chaînette d'or, et les premiers mots qu'on lui apprit à prononcer fut le nom de Lorédan de Rosenberg.

Trois années s'écoulèrent, et rien encore n'annonçait le second mariage, ni l'arrivée de l'héritier de Montfort : il est vrai que dans ces tems anciens, les dames châtelaines, n'ayant rien de mieux à faire pour passer le tems, nourrissaient elles-mêmes leurs progénitures, jusqu'à ce qu'elles sussent marcher et parler. La petite Blanche courait déjà du haut en bas sur la terrasse du château, et prononçait très-intelligiblement le nom de Lorédan, lorsque le comte, impatient de lui donner un frère, ordonna qu'elle fût sevrée : Clara obéit, mais non pas à l'ordre d'avoir un fils, ce qui ne dépendait pas d'elle ; il n'en arriva point, et le comte commençait sérieusement à se fâcher, lorsqu'un courrier

dépêché du château de Rosenberg, vint mettre le comble à sa colère; la baronne venait de mettre au monde un second fils. Everard écrivait au comte : « La nature a trompé cette » fois notre attente, mais c'est un bonheur que mon nouveau » né ne soit pas une fille, puisque son époux qui doit naître » avant elle, n'est pas encore en chemin; en l'attendant, » j'ai deux fils entre lesquels ta Blanche pourra choi- » sir, etc., etc., etc. »

Choisir, s'écria Montfort indigné, à quoi pense Rosenberg? ne sait-il pas que ma fille n'a plus de choix à faire, et que le sien est fixé pour la vie, qu'elle est engagée à son fils aîné Lorédan, et que ce cadet me sera toujours étranger? car je n'aurai, j'espère, plus de fille à lui donner. Il était courroucé que son ami eût deux fils, tandis qu'il n'en avait point encore, comme si c'eût été la plus grande injustice, et quoique Everard lui dît en finissant sa lettre, qu'il avait donné au nouveau né le nom chéri de Godefroi, le comte n'en prit pas moins dans une espèce d'aversion son petit filleul, et ne se donna pas la peine de cacher à son ami cet injuste sentiment.

Quatre années mirent encore sa patience à l'épreuve; il faisait aller sa femme à tous les bains, à tous les pélerinages : tout cela n'avait d'autre effet que d'ennuyer et fatiguer beaucoup la douce Clara. Enfin au bout de cinq ans une grossesse se déclara, la joie du comte fut extrême, il se crut aussi sûr d'un fils que s'il l'avait déjà vu; il écrivit à Everard que son gendre allait naître, et qu'il fallait penser à sa compagne : s'il avait su le nom qu'elle porterait, il n'eût pas manqué d'envoyer l'anneau de fiançailles.

Tous les préparatifs se firent pour recevoir dignement l'héritier du château de Montfort, mais la Providence se plaît quelquefois à déjouer les projets des orgueilleux mortels qui voudraient la diriger. Après une grossesse très-pénible la comtesse mit au monde une seconde fille, qui coûta la vie à sa mère : sachant à quel point son mari désirait un fils, elle trembla que cette attente trompée ne le rendît indifférent pour la fille à qui elle venait de donner le jour. Se sentant près d'expirer, elle se la fit apporter, et rassemblant le peu de forces qui lui restaient, elle la remit à son époux désolé : aimez-la, lui dit-elle, en mémoire de sa mère, qu'elle vous rappelle votre Clara, et porte ce nom qui vous fut si cher; si jamais une femme plus heureuse que moi vous donne un fils, soyez encore le père et l'appui de mes filles. Elle vit son Godefroi presser la petite

contre son cœur déchiré. Elle l'entendit répéter douloureusement le nom de Clara, ses bras défaillans s'étendirent vers eux avec un doux sourire, et ses yeux se fermèrent pour toujours. Le comte l'avait tendrement aimée, la douleur de l'avoir perdue absorba celle de n'avoir point de fils, et d'en voir anéantir même l'espérance; car il était loin alors d'imaginer qu'il pût donner à une autre femme la place de sa chère Clara. Il fut plongé pendant long-tems dans un sombre désespoir, il ne trouvait de consolation qu'auprès de l'enfant dont le nom et les traits lui rappelaient celle qu'il avait perdue. Il avait fait venir des montagnes du Tyrol une paysanne fraîche et robuste, pour nourrir cet enfant qui venait à merveille. Elle était presque autant dans les bras de son père que dans ceux de Lisbeth sa bonne nourrice, et de sa sœur Blanche qui l'aimait aussi passionnément. Si le comte avait pu oublier son sexe ou le cacher à tout le monde, et l'élever comme un fils, il aurait encore été heureux; mais l'extrême délicatesse de cet enfant, ses traits petits et fins, son teint éblouissant de blancheur, ne permettaient pas même cette illusion : à force de la regretter, il lui vint enfin dans la pensée que si Clara ne pouvait pas être un comte de Montfort, elle pourrait du moins lui en procurer un. Il se rappela ce petit Godefroi de Rosenberg, dont la naissance l'avait si fort courroucé; il sourit à la pensée que ses deux noms lui survivraient, et fondant sur ce jeune Godefroi toutes ses espérances, il prit la plume et il écrivit ce qui suit à son ami.

« Mon cher Everard, j'avais perdu avec ma chère Clara » tout espoir de bonheur; je ne t'ai pas écrit parce que » j'étais mort à tout autre sentiment qu'à celui de ma » douleur, mais il dépend à présent de toi de me consoler, et je viens te le demander. Tu te rappelles sans » doute notre convention d'un double mariage entre nos » enfans, je réclame ta promesse, et je veux tenir de ton » amitié ce que la nature m'a refusé, un héritier de mon » nom et de mes titres, qui fasse revivre la noble race des » Montfort. Je t'ai donné ma fille aînée, Blanche t'appartient, et sera baronne de Rosenberg : donne-moi de » même ton fils cadet, qu'il m'appartienne en toute propriété, et devienne comte de Montfort; je l'adopte pour » mon fils et seul héritier, et je l'unis à ma petite Clara. » Cet enfant est mon trésor, je ne puis m'en séparer; il » faut que son époux prenne mon nom, mes armes, et » s'engage à vivre et mourir au château de Montfort, et

» mon filleul Godefroi semble destiné, par ce nom, à
» remplir cette condition. Non, le sort ne m'a pas privé
» d'un fils, puisque mon ami en a deux; il partagera son
» bonheur avec moi; il doublera, il prolongera ainsi
» l'existence de son *Godefroi de Montfort*; s'il me refuse,
» je serai le plus malheureux des hommes, et il ne me
» restera qu'à mourir, car j'aurai aussi perdu mon ami:
» mais je ne le crains pas, je connais le cœur de mon
» Everard; je sais d'avance qu'il remettra, avec plaisir, à
» mon fidèle écuyer Urbain, porteur de cette lettre, le fils
» adoptif et le futur gendre de

» *Godefroi, comte de Montfort.*»

Le baron de Rosenberg éprouva un violent combat en recevant cette lettre; il aimait son ami, mais il aimait aussi sa noble race, et son fils cadet, même avec prédilection. Lorédan, bouillant, impétueux, cherchait les dangers de toute espèce, et pouvait y succomber. Souvent en le voyant exposer sa vie, soit à la chasse, soit dans des entreprises au-dessus de son âge, Everard avait pensé que s'il était condamné au malheur de perdre son fils aîné, tout espoir ne serait pas anéanti, et que le jeune Godefroi, plus doux, plus tranquille, quoique plein aussi de courage, soutiendrait l'antique nom de Rosenberg. Il ne pouvait donc supporter l'idée de le céder entièrement à une autre famille, et de renoncer à cet enfant chéri; oserait-il seulement le proposer à sa mère, dont il était le portrait et l'idole? Cependant l'ambition lui disait que pour un cadet de famille, il était beau de devenir comte de Montfort, et qu'il ne pourrait pas faire à son fils Godefroi un sort tel que celui que son ami lui destinait. La fin de la lettre du comte le faisait aussi trembler; il connaissait son caractère altier, il savait combien il tenait à ses idées et à son nom; il était convaincu que s'il survivait à l'affront d'un refus positif, il lui retirerait pour jamais son amitié, et romprait l'alliance projetée entre Lorédan et Blanche, à laquelle le baron Everard tenait beaucoup. Sans la condition de céder complètement Godefroi au comte, il aurait vu avec plaisir le projet de l'unir à Clara: lui-même en avait eu l'idée, lorsqu'il apprit la naissance de cette dernière; mais il ne pouvait se décider de renoncer entièrement à son fils, de lui donner un autre nom que le sien, un autre père que lui, et une autre famille.

Dans cette perplexité il ne trouva d'autre moyen que de

gagner du tems. Il répondit au comte que son cœur était pénétré de la plus vive reconnaissance, et du désir que son fils cadet fût digne du bonheur et du nom qui lui était destiné; mais qu'il était forcé d'avouer que cet enfant faible, valétudinaire, très-retardé au physique et au moral, ne répondait pas à ses espérances, qu'il craignait ou de ne pas le conserver, ou qu'il ne devînt jamais un chevalier distingué. « Nous allons, disait-il, nous occuper sérieusement de sa santé et de son développement; dès que » nous serons plus contens de sa force et de son intelli- » gence, je l'amènerai moi-même au pied de Clara, et je » remmènerai Blanche en échange à son Lorédan qui s'im- » patiente de la connaître personnellement, etc., etc. » Cette lettre, peu sincère, coûta beaucoup à Everard; c'était la première fois qu'il déguisait ses pensées à son ami et cherchait à lui en imposer. Le jeune Godefroi était exactement le contraire du portrait qu'il en faisait à son parrain; il était impossible de voir un jeune garçon plus rempli de feu et de vivacité, et en même tems de plus de douceur et de grâces; il annonçait aussi beaucoup d'esprit et de talens, il montrait une extrême aptitude pour tout ce qu'on lui enseignait; à tous égards il était plus instruit et plus formé qu'on ne l'est à onze ans; c'était alors son âge; son frère Lorédan en avait quinze, et pas l'ombre d'impatience de connaître sa future; mais son père avait cru devoir dire au comte tout ce qui pouvait le flatter, et le consoler de ne pas voir arriver son filleul. Le projet d'Everard, en prenant un tems illimité, était de le prolonger jusqu'au tems où Godefroi serait en âge de décider lui-même de son sort; il ne se croyait pas le maître de lui ôter, sans son aveu, son nom et sa famille. D'après ce plan et sa réponse, son premier soin fut de cacher l'enfant à l'écuyer du comte. Avant même que d'écrire, il l'emmena dans l'appartement de la baronne, en lui recommandant de le garder à vue, et de ne pas permettre qu'il en sortît. Il fallut bien dire à sa mère le motif de cette réclusion; on put alors se fier à elle pour qu'elle fût complète. Elle entra en fureur à la seule pensée de se séparer à jamais de son petit favori, et protesta que plutôt que de le céder au despotique comte de Montfort, elle renoncerait à Blanche pour son fils aîné.

Je vous prends au mot, ma mère, dit Lorédan qui se trouvait aussi chez elle; je ne me soucie pas du tout d'épouser cette petite tête ronde, et il arrachait de son col le

médaillon sur lequel était le portrait de la petite Blanche, et que son père exigeait qu'il portât toujours. Il allait le jeter par les fenêtres dans les fossés du château, si la baronne ne l'avait retenu. Elle ne put s'empêcher de rire en regardant cette miniature, et ne fut pas surprise de la répugnance de son fils. Depuis quatorze ans qu'il était pendu au cou d'un petit étourdi, il n'avait pas autant embelli que l'original; il était à demi effacé, et ne présentait plus que la tête informe d'un enfant de naissance enveloppée dans un béguin, qui entourait deux grosses joues blafardes, sans la moindre apparence de couleur. Mme de Rosenberg était dans ce moment disposée à l'humeur contre tout ce qui portait le nom de Montfort.

Tu ne trouves donc pas ta petite femme jolie? dit-elle à son fils aîné; elle a cependant un grand air de jeunesse, et la peau bien blanche.

Elle est affreuse, s'écria Lorédan, regardez ce nez plat, ces petits yeux gris, ces grosses joues.... Elle fait peur.

Et je parie, dit Godefroi, que cette Clara qu'on veut que j'épouse est bien plus laide encore.

Je le crois aussi, dit la baronne, et je te conseille bien de n'en pas vouloir; il vaut mieux rester avec tes bons parens.

Et choisir moi-même ma femme, s'écria le petit garçon.

Ou n'en point avoir, dit le fier Lorédan, ce qui vaut bien mieux encore, moi je n'en veux point d'autre que la gloire.

Quelque jeune que fût Godefroi, il sentait déjà fort bien ce que c'était que la gloire: dans ces tems-là, sur-tout dans la noble famille de Rosenberg, les enfans apprenaient en même tems à connaître leurs parens et la gloire.

Je veux aussi la gloire, dit le petit Godefroi, et une femme en même tems; mon père dit qu'elles aiment les preux chevaliers. Elles m'aimeront, je te le promets, mais j'en veux une belle comme notre maman, et non pas une petite fille comme cette Clara; j'aurai gagné mes éperons qu'elle jouera encore avec sa poupée. La baronne sourit, caressa son fils chéri, et l'entretint dans son aversion pour Clara; mais elle n'osa pas se déclarer aussi ouvertement contre Blanche; son époux tenait trop fortement à cette union, et déjà il aurait mené Lorédan à sa jeune fiancée, si celui-ci ne l'eût pas conjuré de différer encore, et s'il ne l'eût pas trouvé lui-même trop peu formé, trop sauvage, trop rude, pour le présenter à une jeune fille. Il changera,

pensait-il, j'étais ainsi à son âge, et le premier regard de Blanche de Hallwyl fit de moi un autre jeune homme.

L'écuyer du comte de Montfort, l'honnête Urbain, repartit donc tout seul, et chargé de la réponse du baron. Godefroi sortit de sa prison, continua d'être un charmant enfant, et de faire les délices de ses parens. Quelques années après, il devint un aimable et vaillant adolescent; il obtint alors de son père d'entrer dans un corps de jeunes volontaires, au service de l'empereur d'Autriche, où son frère était déjà placé, et se distinguait dans toutes les occasions. Le tems avait fait disparaître leur différence d'âge; leurs caractères étaient, il est vrai, différens, mais leur valeur les rapprochait. Ils se lièrent intimement, et se promirent de ne jamais se séparer. Ni l'un, ni l'autre ne s'occupèrent pas plus des jeunes comtesses de Montfort que si elles n'avaient jamais existé. Everard redoutait le moment où son mensonge serait découvert, où il faudrait montrer à son ami le beau et vaillant Godefroi, qu'il lui avait refusé; il ne rappelait donc point à Lorédan son engagement. Ils recevaient rarement des nouvelles de Montfort: dans ces tems où les communications étaient difficiles, où il n'y avait pas encore de poste établie, les amis éloignés les uns des autres, se contentaient de s'aimer sans se l'écrire bien fréquemment. L'amitié a-t-elle perdu ou gagné à une plus grande facilité de correspondance? c'est ce qu'il n'est pas aisé de décider. On ne se séparait guère des premiers objets d'intérêt, et l'on cherchait plutôt à les rejoindre. Pendant ces absences forcées, la certitude de n'avoir aucune nouvelle de l'objet aimé, donnait une sorte de crainte, d'agitation, qui entretenait la vivacité du sentiment. Combien de fois on s'est laissé distraire d'une image chérie, en se disant : elle est bien, j'ai reçu une lettre hier, je suis tranquille; et cette tranquillité n'est-elle pas un commencement d'indifférence? Combien de brouilleries, de ruptures, de choses pénibles ont été amenées par des lettres! que de fois elles expriment ce qu'on ne pense point, ou ce qu'on ne pensera pas le lendemain! Mais je perds mon tems à soutenir une mauvaise cause: revenons plutôt à ces nobles amis qui ne s'écrivaient point et qui faisaient bien. Rosenberg aurait continué à tromper son ami sur son fils cadet; et Montfort, s'il eût dit la vérité, aurait appris à Rosenberg des choses qui lui auraient sûrement fait beaucoup de peine, et que nous allons apprendre à nos lecteurs.

Le comte de Montfort avait fait de grands préparatifs pour recevoir l'héritier qu'il voulait adopter ; il l'attendait avec une impatience extrême, et fut très-courroucé de voir arriver son écuyer sans lui. Au premier moment il ne voulut ni le voir, ni l'entendre, ni même lire la lettre du baron Everard, jusqu'à ce qu'enfin la curiosité l'emportant sur la colère, il voulut savoir de quelle manière il s'y prenait pour justifier son refus. Dès qu'il eut lu la lettre, sa colère se changea en affliction ; il fit venir Urbain ; celui-ci, instruit par l'écuyer du baron, à qui on avait donné le mot, acheva de lui ôter tout espoir ; il peignit Godefroi comme étant si disgracié de la nature au moral et au physique qu'on n'osait pas le montrer. Est-ce que vous ne l'avez pas vu ? s'écria le comte d'un air si terrible, qu'Urbain n'osant avouer qu'il n'avait pas pensé à exiger qu'on le lui montrât, affirma qu'il l'avait vu, et en fit un portrait effroyable tiré de son imagination. Le nain jaune, si fameux dans les Contes des Fées, était un Adonis en comparaison du pauvre Godefroi ; Clara, qui était sur les genoux de son père, rit aux éclats, quoiqu'elle n'eût alors que quatre à cinq ans. Le comte lui parlait si souvent de son petit mari Godefroi, qu'elle comprit fort bien que c'était de lui qu'il était question ; après avoir ri du portrait, elle pleura d'avoir un si vilain mari, et le comte se hâta de la consoler en lui en promettant un plus beau. Pendant ce tems-là Blanche questionnait aussi l'écuyer sur son Lorédan, et ce qu'elle en apprenait était plus satisfaisant pour elle. Urbain dans sa jeunesse avait été ménestrel ; il lui était resté de ce métier une imagination très-poétique, et le talent de faire des portraits : il se dédommagea de la laideur de celui de Godefroi, et passa cette fois dans l'excès contraire ; il peignit Lorédan si beau, si aimable, si accompli en tout point, que le jeune cœur de Blanche en battit de joie. Et quand viendra-t-il ? quand le verrai-je ? demanda-t-elle en rougissant. Le baron vous l'aurait déjà amené, dit Urbain, mais le vaillant jeune homme ne l'a pas voulu ; il ne pense qu'aux combats, et ne se soucie pas encore des femmes ; patience, cela viendra, chaque chose a son tour. Blanche, fière de son naturel, et vaine de sa beauté, trouva que son tour devait être le premier ; elle fit une mine dédaigneuse, et se retira en disant qu'elle n'était pas faite pour attendre les goûts de personne, et que quand il plairait à Lorédan de la préférer à son épée, il pourrait fort bien ne plus la trouver. Le comte fit peu

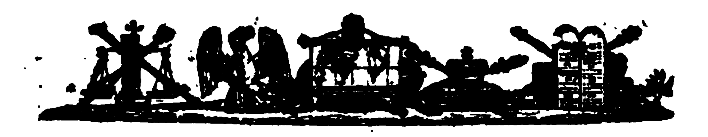
d'attention à ce caprice, la future baronne de Rosenberg l'occupait moins alors que l'idée de trouver quelque jeune seigneur accompli, auquel il pût offrir sa Clara et le titre de comte de Montfort; mais une autre circonstance vint dans la suite changer le cours de ses idées et anéantir ce projet.

Un de ses voisins, le noble sire de Werneck, languissait depuis long-tems des suites d'une blessure; il était veuf et père d'une fille de vingt-huit ans. Ursule de Werneck avait été fort belle, et prétendait l'être encore. En effet, quoiqu'elle n'eût plus l'éclat de la première jeunesse, sa figure était toujours remarquable; de sa pleine autorité, elle s'était retranché huit années, et se donnait pour une mineure de vingt ans. Son caractère était un composé d'orgueil, de méchanceté et de dissimulation. La chronique scandaleuse prétendait qu'on aurait pu sans lui faire tort ajouter un vice de plus à ce portrait, et que cette fière beauté s'était souvent humanisée; mais il n'y avait rien de prouvé, et ceux qui lui voulaient du bien, assuraient qu'elle n'était que très-passionnée. Quoi qu'il en soit, son père, qui la connaissait bien, jugea à propos de la prendre au mot sur sa minorité, et se sentant près de sa fin, il fit prier le comte de Montfort de venir le voir, et lui remit la tutelle de sa fille, en le priant instamment de la prendre chez lui, où elle pourrait lui être utile pour l'éducation de ses filles, le brave sire de Werneck n'ayant à lui laisser que sa lance, son épée, et son vieux donjon délabré. La belle Ursule souleva le mouchoir avec lequel elle essuyait ses grands yeux noirs si bien qu'il n'y restait pas une trace de larmes; et d'un ton de voix enfantin et touchant, elle supplia son cher tuteur d'avoir pitié de sa jeunesse, de son malheur, et de remplacer le père chéri qu'elle allait perdre. Le comte, déjà passablement ému, prit ses mains, et les serrant tendrement, il l'assura de sa protection. Le sire de Werneck expira quelques instans après; la belle Ursule s'évanouit de très-bonne grace et dans l'attitude la plus touchante; ses longs cheveux noirs retenus très-légèrement tombèrent sur un sein d'albâtre assez peu couvert. Elle ne revint à elle que dans le salon du château de Montfort, où son tuteur jugea à propos de la transporter tout de suite. Pendant la route il la soutint dans ses bras sur son palefroi, et il venait de la déposer sur un lit de velours verd à franges d'or, quand elle entr'ouvrit ses beaux yeux, regarda autour d'elle avec surprise, et retomba sur

l'épaule du cher tuteur, en lui disant : je n'ai plus que vous.... vous seul au monde ; vous êtes tout pour la malheureuse Ursule. Dès ce moment ce fut Ursule qui fut *tout* pour le comte de Montfort, il retrouva près d'elle tout le feu de sa jeunesse, et l'aima bien plus passionnément qu'il n'avait aimé la douce Clara. Elle résista précisément ce qu'il fallait pour se faire désirer avec ardeur ; et six semaines n'étaient pas écoulées depuis la mort du sire de Werneck, que sa fille était en pleine possession du cœur, de la main, des titres, de la fortune et des filles du comte de Montfort, sur lequel elle prit l'empire le plus absolu. Une grossesse vint encore l'augmenter ; au bout de sept mois de mariage, le comte, à sa grande satisfaction, se vit le père d'un fils si long-tems désiré ; et dans sa joie il n'en sut que plus de gré à sa chère Ursule de n'avoir pas même attendu le terme ordinaire pour lui faire ce doux présent, d'autant que l'enfant très-fort et très-robuste ne se ressentait point de cette naissance prématurée. Elle fut célébrée avec magnificence ; l'illustre héritier de Montfort eut sa maison montée comme s'il eût été un prince. Outre les femmes qui le soignaient, le comte lui donna des laquais, des pages et un gouverneur. Ce dernier nommé Théobald était un très-bel homme, écuyer du feu baron de Werneck. Ursule vanta tellement à son époux le zèle, la fidélité et la valeur de l'écuyer Théobald, qu'elle obtint pour lui cette récompense de ses services ; et pour qu'il remplît plus dignement la noble fonction de gouverneur du comte de Montfort, il l'arma chevalier et lui en donna le titre. Le chevalier Théobald s'attacha d'abord très-tendrement à son petit élève ; et d'ailleurs la comtesse le surveilla jour et nuit avec une tendresse maternelle très-édifiante, qui enchantait toujours plus son heureux époux ; auprès d'Ursule et de son fils, il oubliait qu'il avait deux filles charmantes, ou ne s'en rappelait que pour leur reprocher amèrement les torts que sa femme leur supposait. Elle lui avait persuadé que ses filles, au désespoir de son mariage et de la naissance d'un frère, se permettaient des injures contre leur belle-mère, et des menaces contre un enfant qu'elles auraient aimé s'il leur avait été permis de l'approcher, et qu'elles étaient bien loin de détester. Ursule feignait de craindre que la vie de son fils ne fût pas en sûreté avec ses sœurs ; elles étaient donc reléguées dans une des tours du vaste château, sans autre compagnie, sans autre appui que Lisbeth, nourrice de Clara, qui les chérissait

toutes deux, et un vieux valet de chambre chirurgien nommé Ulrich, que feue la comtesse aimait et protégeait, et qui était devenu à son tour le faible, mais zélé protecteur de ses filles. Heureusement que la comtesse ignorait cette circonstance, elle l'eût bientôt fait renvoyer. Lisbeth, qu'elle accusa d'envenimer les jeunes personnes contre elle, fut contrainte de retourner dans ses montagnes. Que de larmes Blanche et Clara versèrent en se séparant d'elle! combien elles auraient désiré de la suivre, et de vivre sous son humble toit! Lisbeth aussi désespérée de les laisser si malheureuses aurait voulu les emmener, mais Ulrich s'y opposa fortement; il représenta avec son simple bon sens qu'elles étaient sous la dépendance de leur père, et qu'il ne leur était pas permis de s'y soustraire sans nécessité absolue. Il promit à la bonne nourrice de veiller sur ses filles (c'est ainsi qu'elle les appelait) avec une vigilance continuelle, et de les lui amener lui-même, si elles étaient menacées de quelque violence, soit contre leur vie, soit contre leur liberté. Elles avaient encore la permission de se promener dans le parc aux heures où la comtesse et l'enfant, toujours escortés par le chevalier Théobald, n'y seraient pas. Blanche était trop belle et Clara trop jolie pour que la prudente Ursule voulût exposer le gouverneur de son fils au danger de les voir, et de faire des comparaisons qui ne lui seraient pas avantageuses. Malgré elles il les rencontra cependant quelquefois, et ne put cacher son admiration. Blanche était trop fière et Clara trop étourdie pour y faire la moindre attention; mais il suffit que Théobald les eût admirées pour irriter la jalouse Ursule, et de ce moment leur perte fut décidée. Elle entoura son mari de nouvelles séductions; elle l'abreuva de mensonges, de calomnies auxquelles elle sut donner l'apparence de la vérité. Le comte, qui dans le fond n'aimait plus que son héritier, consentit enfin à éloigner ses filles, et c'était ce que voulait la comtesse; il lui suffisait que Théobald ne les vît plus.

(La suite au numéro prochain.)



POLITIQUE.

Les nouvelles du Nord et celles de l'Allemagne ne présentent aucune circonstance qui mérite d'être citée avec intérêt.

On écrit de Constantinople que l'on n'y a aucune nouvelle de l'état des négociations en Valachie. On croit que les propositions du Grand-Seigneur ont été envoyées à Pétersbourg, et l'on attend l'*ultimatum* de la cour de Russie. Le ministre anglais M. Canning s'agite beaucoup pour connaître l'état des négociations; tout lui donne de l'ombrage. Les préparatifs de guerre continuent, afin d'être prêts à tout événement. La plus grande tranquillité règne dans la capitale.

Les pièces officielles de la correspondance entre le gouvernement anglais et les Etats-Unis, sur les divers points qui les ont divisés, et qui rendent la guerre entre eux si imminente, viennent d'être publiées. Il s'agit de l'occupation de la Floride, de l'affaire de *la Chesapeack*, de l'engagement entre les frégates *le Little-Belt* et *le Président*, enfin des ordres du conseil britannique. La correspondance a lieu entre M. Forster, ministre anglais aux Etats-Unis, et M. de Monroë ayant le département des affaires étrangères du gouvernement américain.

Relativement au premier point, M. Forster proteste au nom du prince régent, comme allié de l'Espagne, contre la prise de possession par les Etats-Unis de certaines parties de la Floride occidentale, et l'attaque du fort le Mobile.

M. de Monroë donne les motifs de cette occupation sans reconnaître le droit de la Grande-Bretagne d'intervenir dans cette affaire. L'Amérique n'a point profité de l'état actuel de l'Espagne pour la dépouiller de la Floride. Elle n'a jamais laissé croire qu'elle manquât à ce point de générosité et de loyauté; mais elle a dû venger les outrages sans nombre reçus de la part de l'Espagne, depuis le feu de la guerre de la révolution, les déprédations commises sur le territoire des Etats-Unis, la suppression de leur entrepôt à la Nouvelle-Orléans.

La Floride faisait partie de la Louisiane lorsque la Louisiane fut cédée à la France par l'Espagne. Lorsque les Etats-

Unis acquirent la Louisiane de la France, ils crurent acquérir le pays jusqu'au Perdido qui sépare les deux Florides. Les Etats-Unis ont seulement à se reprocher de n'en avoir pas pris possession plus tôt. Le droit était tellement évident, que les Espagnols ouvrirent des négociations sur son application. Depuis les affaires d'Espagne, la situation du pays est devenue incompatible avec la sûreté des Etats-Unis ; il n'y avait plus de gouvernement, plus de lois, la révolte et l'anarchie y regnaient seules ; les Etats-Unis n'ont pu souffrir que ce pays leur fût enlevé, sous prétexte de se séparer de l'Espagne ; ils ont défendu en même tems et leurs droits et ceux même de l'Espagne, sans se permettre une usurpation. Une explication franche et positive a été donnée à cet égard à tous les ministres des Etats-Unis près les cours étrangères. . . . .

Dans une seconde lettre, M. Forster parle des actes de l'Amérique contre la partie occidentale de la Floride, comme n'étant colorés que par des prétextes ; mais il prétend que des tentatives d'occupation et des moyens de séduction ont eu lieu contre la partie orientale, et déclare que l'intention du prince régent n'est pas d'admettre pour cette partie les prétextes donnés pour l'autre, et au nom de ce prince allié de l'Espagne, il demande une nouvelle explication. . . . .

M. de Monroë l'a donnée le 2 novembre 1811, en déclarant que l'Espagne doit aux Etats-Unis des sommes beaucoup plus fortes que le prix que pourraient mettre les deux parties à la possession de la Floride orientale. Leurs réclamations ont été long-tems infructueuses ; mais il est une époque au-delà de laquelle on ne peut plus ajourner les réclamations. La Floride ne peut passer sous une autre domination que celle des Etats-Unis, sans agression contre les Etats-Unis dont le territoire entoure en grande partie cette province. Le congrès a chargé le gouvernement d'accepter des autorités locales la cession de la Floride, ou de s'en emparer pour la soustraire à toute puissance étrangère qui voudrait s'en rendre maîtresse. Les cours de Londres et de Paris en ont été instruites. Ces actes, dit M. de Monroë en terminant sa dépêche, sont conformes aux dispositions justes et amicales des Etats-Unis envers l'Espagne ; ces mêmes dispositions existent encore aujourd'hui, mais vous comprenez, monsieur, qu'elles ne peuvent s'étendre plus loin que ne le permettent la sûreté, les droits et la gloire de ma nation. . . . .

La discussion relative à l'engagement des frégates *le Little-*

Belt et *le Président*, celle relative à l'affaire de *la Chesapeak* sont trop connues, pour qu'il soit besoin de les reproduire ici ; on sait qu'elles ont été terminées par des réparations faites aux États-Unis par le gouvernement anglais.

Relativement aux ordres du conseil, M. Forster en expose les motifs. Les décrets de Berlin furent un acte d'hostilité, dit-il ; la France y interdit aux nations le commerce avec la Grande-Bretagne ; l'objet de l'Angleterre étant non la cessation, mais la continuation du commerce, elle ne prohiba pas tout commerce avec la France, mais elle déclara que tout commerce avec la France se ferait par l'entremise de la Grande-Bretagne. Ce système n'a été imaginé que pour contre-carrer une tentative de nuire au commerce anglais ; depuis, tous les réglemens ont été concertés de manière à favoriser le commerce des neutres par l'entremise de l'Angleterre. Les ordres du conseil seront révoqués, lorsque le seront également ceux de Berlin et de Milan. La France a justifié ses décrets de Berlin par les ordres de blocus qui sont antérieurs en dates ; mais M. Forster prétend que ce blocus était légitime et conforme au droit de la guerre. Les ordres du conseil donnés depuis ne sont qu'une représaille des décrets de Berlin et de Milan. Dans cette position, l'Amérique a pris le parti de la France ; elle a accusé l'Angleterre d'usurpation, elle a rendu son acte de *non intercourse* entre elle et l'Angleterre. C'est de cet acte que le ministre anglais demande la révocation.

Dans sa réponse, communiquée au congrès avec le message du président, le ministre américain laisse de côté la priorité d'agression entre la France rendant les décrets de Berlin, et l'Angleterre justifiant ses ordres de blocus ; il s'attache à combattre cette idée que les ordres du conseil sont une représaille. Ils le peuvent être contre la France ; mais les neutres en doivent-ils être les victimes ? Comme ennemie, dit M. de Monroë, la Grand-Bretagne ne peut pas commercer avec la France, et la France ne permet pas à un bâtiment neutre d'entrer dans ses ports, s'il sort de ceux de l'Angleterre. La mesure de l'Angleterre pour forcer notre commerce à passer par ses ports, est donc une prétention inconcevable, destructive des droits et des intérêts de l'Amérique qui n'apporterait aux marchés anglais que des denrées avilies de prix par leur abondance et les difficultés de les faire passer sur le continent. Autrefois les nations en guerre commerçaient par les neutres ; mais avec la prétention de l'Angleterre, les calamités de la guerre s'étendent aux neutres, et pèsent spécialement sur eux.

Les Etats-Unis n'ont demandé que la paix, la liberté, la justice; leur conduite entre les deux nations belligérantes a été de la plus exacte impartialité; ils ont enduré des deux côtés et avec une égale indulgence des torts qui ne pouvaient être prévenus ni réparés. La France a révoqué ses décrets relativement et en faveur des Etats-Unis; l'Angleterre a maintenu les siens : les dispositions de l'Amérique ne peuvent donc plus être les mêmes envers la France et envers l'Angleterre. L'Angleterre avait declaré qu'à cet égard elle marcherait *pari passu* avec la France, pourquoi ne l'a-t-elle pas fait ?

» Que l'on ait, dit encore M. de Monroë, apporté des délais dans la restitution des propriétés américaines; que l'on ait différé d'admettre dans les ports de France le commerce américain sur une base satisfaisante, ce sont des questions où les Etats-Unis sont seuls intéressés; comme elles n'annullent pas la révocation des édits de la France à l'égard des Etats-Unis, elles ne diminuent en rien l'obligation où est la France d'annuller les siens. La guerre actuelle a été plus désastreuse qu'aucune autre; il est bien tems et bien important qu'elle prenne un caractère moins désastreux; quelques pas ont été faits par la France vers ce but si désirable et si consolant. Que la Grande-Bretagne suive cet exemple. Les premiers pas une fois faits, on n'en restera pas là, le champ s'élargira par le concours des intérêts et des besoins de toutes les parties, et tout ce que l'on gagnera à cet égard tournera à l'avantage de l'humanité affligée. »

De nombreuses dépêches composent la suite de cette correspondance volumineuse, il nous est impossible d'y suivre le ministre anglais dans ses réponses, et l'américain dans ses répliques. L'un y soutient toujours que les décrets français ne sont pas révoqués en faveur des Etats-Unis, l'autre prouve par des effets favorables au commerce américain qu'ils le sont en effet, et que l'Angleterre s'est engagée à révoquer les siens, que son honneur et les intérêts généraux du commerce l'exigent.

Au moment où nous terminons cette analyse, nous lisons dans le *Moniteur* que les Américains soutenant leur déclaration, ne marchent plus qu'armés, et ne céderont aux prétentions anglaises, que si le sort des armes leur est contraire, et en outre qu'un bâtiment arrivé à l'île de Whigt, a apporté des dépêches très-importantes et qui contiennent, dit-on, l'*ultimatum* du gouvernement américain.

Le *Moniteur* a publié de nouveaux extraits de la correspondance des armées impériales en Espagne. Le maréchal duc d'Albufera a opéré le désarmement de toutes les milices de Valence et des environs, 40 mille fusils anglais et des magasins immenses ont été livrés, 200 mille réaux ont été imposés sur la province, 1500 moines furibonds ont été arrêtés et conduits en France; quelques exécutions ont eu lieu. Les principaux chefs de l'insurrection habitués de la maison du consul anglais, et les sicaires de ce misérable ont été mis à mort sur la place publique au grand contentement des bons habitans qui n'avaient point participé à l'assassinat des Français. Alvira, Saint-Philippe, Gaudia, Denia se sont soumises; on a trouvé dans cette dernière plus de 60 pièces de canon.

Une seconde dépêche rend compte des mouvemens du général Montbrun, de l'armée du Portugal sur Valence. Il avait reçu l'ordre de marcher du Tage sur Valence avec trois divisions d'infanterie, et un corps de cavalerie. Si ce général eût pu arriver à tems, tout ce qui s'est échappé de l'armée de Murcie eût été pris; mais il ne put arriver à Almanza que le 11 janvier, deux jours après la reddition de Valence. « Il m'écrivit d'Almanza, dit le duc d'Albufera, pour m'annoncer son arrivée, et me demander des ordres; je lui répondis en lui envoyant la capitulation de Valence, et lui donnai l'ordre de retourner en Portugal comme il en manifestait le désir. Il m'avait fait part de son projet de marcher sur Alicante; je lui répondis que je ne croyais pas le moment favorable pour une opération contre une ville bien fortifiée, et contre laquelle il fallait du canon de siége; cependant il a voulu tenter l'événement; il a sommé la ville et y a jeté quelques obus, après avoir défait les insurgés de la plaine et fait des prisonniers; mais, comme je l'avais prévu, le gouverneur d'Alicante refusa de se rendre. »

« Le général Montbrun sentant les inconvéniens de son absence, s'est remis en route pour le Tage; ce qu'il aurait pu faire quelques jours plus tôt. »

Le 23 janvier, le général Montbrun était arrivé sur le Tage de retour à l'armée de Portugal.

Le général en chef de cette armée, le maréchal duc de Raguse, voulant relever la garnison de Ciudad-Rodrigo et ravitailler cette place, partit de Tolède dans les premiers jours de janvier, avec quatre divisions de son armée et se porta sur Valladolid; mais déjà Ciudad-Rodrigo était cerné depuis le 9 par les Anglais. Lord Wellington voulant faire

diversion en faveur de Valence, passa l'Agueda. La redoute et le couvent qui défendaient les approches de la ville furent surpris; et il paraît que la ville fut prise le 19, la brèche ayant été praticable. Par une coupable négligence du gouverneur de Salamanque, la garnison de Ciudad-Rodrigo était sans communication depuis deux mois. Forte originairement de 1400 hommes, elle avait été réduite par les maladies et par la surprise du couvent à 900 hommes, qui se composaient d'un bataillon du 34e, et d'un du 113e. La place avait l'armement espagnol qu'on y avait trouvé. Le général de brigade Barrié la commandait. On n'a pas assez de détails sur cet événement pour pouvoir le juger.

Le duc de Raguse, arrivé à Salamanque avec les quatre divisions de son armée, deux divisions tirées de l'armée du Nord, et la division du général Bonnet, qu'il tira des Asturies, indépendamment de la division qu'il avait laissée sur le Tage, marcha aux Anglais pour leur livrer bataille: mais lord Wellington avait déjà repassé l'Agueda, détruit les ponts, et était rentré en Portugal, après avoir fait ce coup de main.

Telle est la substance des quatre rapports adressés au prince major-général par le maréchal duc de Raguse. Il y a dans l'événement de la prise de Ciudad-Rodrigo, dit-il, quelque chose de si incompréhensible, que je ne me permets aucune observation; je n'ai pas encore les renseignemens nécessaires. Les Anglais ont enlevé une partie de la grosse artillerie de la place pour la transporter à Almeida; ils n'ont laissé aucun Anglais à Ciudad-Rodrigo.

Pendant ces événemens une diversion du général Hill sur Mérida, et une autre du chef espagnol Morillo sur la Manche, avaient été repoussées, l'une par le général comte d'Erlon, l'autre par le général Treilhard. Les assaillans sont à l'instant rentrés en Portugal.

Au midi, le général Soult occupait avec un corps d'observation les frontières de Murcie; il a emporté le camp de Lorca, et de concert avec le général Lallemand, il a poussé une division ennemie qui se retirait en toute hâte sur Alicante; ces événemens sont du milieu de décembre.

Voici le précis de ceux qui ont eu lieu à Tariffa. Des pluies continuelles et un tems affreux en avaient retardé l'investissement.

Les troupes du général Barrois prirent une position en arrière de Saint-Roch. Cependant, le 15 décembre, le mauvais tems ayant paru cesser, les corps se réunirent en

mouvement pour cerner Tariffa. Balleysteros, trompé sur le motif de ces mouvemens, sortit de son camp, et se présenta au Puerto de Ogen, où se trouvait un bataillon du 8e régiment de ligne, qui le reçut vigoureusement, et donna le tems au général Barrois d'arriver avec le 40e de ligne et un bataillon du 7e du grand-duché de Varsovie. Les insurgés furent à leur tour attaqués si vivement, qu'ils furent mis dans une déroute complète; leur perte fut considérable en tués ou blessés. Balleysteros, se sauvant à la tête de son avant-garde, trouva la grande route occupée par notre cavalerie, qui le chargea vivement; il ne dut son salut qu'à la vitesse de son cheval, et eut beaucoup de peine à rejoindre son camp à la tête des fuyards.

Le 20 décembre, le général Leval a formé l'investissement de Tariffa, où s'étaient renfermés 1500 Anglais et 3000 Espagnols. Le 21, les Anglais tentèrent une sortie générale et furent repoussés; ils renouvellèrent leur attaque le 22 et éprouvèrent des pertes considérables. Le 16e régiment d'infanterie s'est conduit avec distinction; il a eu un officier et deux voltigeurs tués, et 19 blessés. Le 23, la tranchée a été ouverte à 120 toises de la place; l'artillerie de siége, composée de quelques pièces de gros calibre, était arrivée; on avait été obligé de lui ouvrir un chemin sur une pente de rocher exposé au feu d'un vaisseau, de deux frégates et de plusieurs canonnières anglaises, mais rien n'avait pu retarder l'ardeur de troupes exposées à toute l'intempérie de la saison.

Le 29, le feu de la batterie de brèche a commencé; le 30, elle parut praticable; le gouverneur ayant refusé de capituler, on fit essayer la brèche par deux compagnies de voltigeurs; mais on avait négligé de sonder un fossé boueux qui couvrait le front attaqué; les pluies continuelles avaient tellement détrempé le sol, qu'il fut impossible de surmonter l'obstacle; les troupes se retirèrent en bon ordre. On résolut d'agrandir la brèche; la nouvelle batterie qu'on construisit promettait de la voir bientôt très-praticable, mais les pluies ayant continué avec une abondance étonnante, les chemins ayant disparu totalement, et les transports des vivres n'étant plus possibles, il a fallu se retirer au-delà des torrens pour se rapprocher des moyens de subsistance et prendre des vivres dont on manquait absolument.

En Catalogne, le général Decaen a eu des combats glorieux à livrer pour appuyer le siége de Valence, au nord de laquelle les insurgés s'étaient réunis au nombre de

10,000 hommes, sous les ordres du général Lacy et du baron d'Ayrolas. Ce corps marcha sur Tarragone : deux vaisseaux anglais s'embossèrent devant la ville et lançaient des bombes. Les généraux espagnols mettaient la plus grande activité à réunir des armes, des munitions, et à former des magasins de vivres que l'escadre anglaise aidait à approvisionner.

Le général Decaen, instruit des entreprises de l'ennemi contre Tarragone, y envoya aussitôt la division Lamarque, qui, réunie à une partie de la garnison de Barcelonne, sous les ordres du général Maurice Mathieu, a attaqué le 24 janvier l'armée insurgée sur les hauteurs d'Alta-Fouilla; dans ce combat brillant, les insurgés ont perdu 2000 hommes tués ou blessés, ou pris; toute leur armée a été tellement dispersée qu'il lui est impossible de se réorganiser; elle a perdu presque toutes ses armes, toute son artillerie et ses bagages. D'Ayrolas a été blessé très-dangereusement.

Pendant le combat, la garnison de Tarragone se porta sur Reuss et Salou; elle y enleva les magasins de vivres formés par l'ennemi, et y brûla une quantité d'échelles rassemblées pour l'escalade. La croisière anglaise, spectatrice inutile des victoires de l'armée française, s'est éloignée le 24.

Le général Decaen s'était porté de son côté sur Olot, Vich, Saint-Felin de Caudines et Barcelonne; Sarsheld, avec un corps de 3000 insurgés, vint l'attaquer à Saint-Felin; il le battit complètement, le dispersa et lui prit un drapeau.

Le duc d'Albufera avait été instruit du mouvement de l'ennemi sur Tarragone; il donna l'ordre au général Reille de marcher sur ce point; il y arriva le lendemain du combat : déjà la victoire avait fait disparaître les bandes; il parcourt maintenant la Basse-Catalogne pour achever leur destruction.

Blake et 1600 officiers pris à Valence sont arrivés à Pau le 3 février.

Dimanche 9, il y a eu à la cour audience et présentation. Le soir, ainsi que le mardi 12, il y a eu deux bals extrêmement brillans dans la salle des spectacles.

A Paris, les réunions publiques ont été extrêmement nombreuses et très-animées. Les réunions particulières ont été plus multipliées que jamais. Le beau tems a favorisé les mascarades le jour du mardi gras; elles étaient nombreuses. L'affluence des spectateurs dans la rue Saint-Honoré et aux boulevards, était immense.

S....



MERCURE DE FRANCE.

N° DLIII. — *Samedi 22 Février 1812.*

POÉSIE.

Les avantages pour une femme d'être aimée d'un poëte.

ÉPITRE A MADAME DE TRESSEMANES.

TRÊVE à vos ris moqueurs, ô charmante Emilie !
Ma proposition n'est point une folie ;
Je vous offre mon cœur, sachez mieux dès ce jour
D'un nourrisson du Pinde apprécier l'amour.
Femme qui d'un poëte accueille la tendresse,
Est d'abord un phénix d'attraits, de gentillesse ;
Elle seule à-la-fois de la terre et des cieux
Réunit tous les dons, les trésors précieux ;
Elle a jusqu'à cent ans la fraicheur de l'aurore,
La jeunesse d'Hébé, l'éclat brillant de Flore ;
Ses yeux ou bleus ou noirs sont des astres nouveaux ;
Sa chevelure d'or, tombant en longs anneaux,
Dans les airs est l'objet des baisers de Zéphyre ;
La volupté toujours naît avec son sourire ;
Son cou, blanc comme neige, imite en sa beauté
Du cygne de Léda le plumage argenté ;
Ses pieds aussi légers que le souffle d'Eole
D'une inconstante humeur ne sont point le symbole ;

Y

Amphitrite pétrit ses lèvres de corail
Et fabriqua ses dents de perles et d'émail;
Son haleine suave est le parfum qu'exhale,
Aux premiers feux du jour, la rose virginale;
Mais, jaloux de la rose, on voit toujours le lis
Lui disputer l'honneur d'orner ses traits jolis.
Elle a des bras d'ivoire, et sa gorge d'albâtre
De l'essaim des plaisirs est le riant théâtre;
De la belle Pandore, à nos regards distraits,
Elle défie enfin les merveilleux attraits.

Pour l'esprit? un poëte en a trop par lui-même
Pour ne pas en donner à la femme qu'il aime.
A ces charmes divers, à son esprit orné,
Elle joint l'art divin de l'amant de Daphné,
Dont elle a surpassé le génie et la verve.
Ouvre-t-elle la bouche? ainsi parle Minerve;
Chante-t-elle? jamais Polymnie entre nous
Ne séduisit nos sens par des sons aussi doux;
Danse-t-elle? à coup sûr, c'est comme Terpsichore.
Plus d'un talent heureux chez elle brille encore;
D'un tragique sujet rend-elle la beauté?
Melpomène n'a point sa sombre majesté;
D'un comique tableau peint-elle la folie?
Quel organe! quel jeu! quel masque!... c'est Thalie.
De mainte autre faveur Jupiter la combla:
Son parler est plus doux que le miel de l'Hybla;
Son maintien est celui de la chaste Diane,
Qu'effarouche un regard, un geste, un mot profane;
C'est la fière Junon pour son air imposant,
Ou la sœur de Momus pour son esprit plaisant.

Mais c'est peu des talens et d'un charmant visage:
Au poëte elle doit plus d'un autre avantage.
Elle n'a qu'à vouloir, ses vœux sont satisfaits;
L'abondance a penché l'urne de ses bienfaits.
Si le sort de ses dons pour elle fut avare,
Le poëte invoquant, sur le ton de Pindare,
Plutus, unique objet de ses vœux les plus chers,
Le Pactole pour elle a coulé.... dans un vers.
Voudrait-elle rouler en brillant équipage?
Notre auteur met soudain Pégase à l'attelage,

Ou dirigeant sa course aux plaines de l'Ether,
Lui donne pour coursier l'oiseau de Jupiter.
Pour braver tour-à-tour la chaleur, la froidure,
De Vénus à sa belle il offre la ceinture,
Et des grâces aussi le magique miroir
Où les femmes toujours désirent de se voir;
Pour couronner son front bientôt sa main galante
Va dérober d'Iris l'écharpe étincelante.
Un hôtel somptueux flatte-t-il son désir?
Qu'elle laisse au poëte une heure de loisir;
Du dieu, jadis maçon, notre sublime élève,
De son étroit réduit qui vers le ciel s'élève,
Dans son noble transport bientôt à peu de frais
Lui bâtit sur l'Olympe un superbe palais:
Là, déité nouvelle, au gré de son envie,
Elle boit le nectar, savoure l'ambroisie.
Il fixe enfin près d'elle et les ris et les jeux.
Sera-t-elle insensible à ses chants, à ses feux?
Non: elle ne pourra résister à sa flamme;
D'une rigueur injuste elle arme en vain son ame,
La nuit, il va jouir de ses charmes divins
Dans un rêve qu'il file... en vers alexandrins.

Au poëte amoureux, son orgueil et sa joie,
Elle doit donc des jours tissus d'or et de soie.
Ce n'est pas tout: l'auteur dans l'inspiration
Met toute la nature à contribution;
La belle en vain parcourt tous les coins de la terre;
Partout elle a trouvé Paphos, Gnide et Cythère.
Il nous la peint debout dans un beau triolet,
Courant dans un distique, assise en un sonnet;
Rêvant dans un quatrain, sommeillant dans une ode,
Riant dans un couplet, pleurant dans une épode,
Dans une noble épitre ou dans des bouts-rimés,
Contemplant ses appas avec des yeux charmés,
Colère en un rondeau dont la chute est très-riche,
Et langoureuse enfin dans un tendre acrostiche.
On la retrouve encor sous mille noms chéris;
C'est tour-à-tour Ninon, Silvie, Eglé, Cloris,
Climène, Iris, Chloë, Thisbé, Zirphé, Zulime.
Ne croyez pas pourtant que ce soit pour la rime:
Dans toute la semaine, au gré de son amour,

Il a su lui choisir un nom pour chaque jour;
Ce n'est pas qu'il voudrait débaptiser sa belle,
Mais il aime à la voir pour lui toujours nouvelle.

Si Cupidon jaloux, hélas! un beau matin
Vient à trancher le fil de son heureux destin,
Il rimera soudain, rival de Callimaque,
Son oraison funèbre en style élégiaque;
La belle peut enfin mourir tranquillement,
Les Dieux assisteront à son enterrement.
Rivalisant Julie et Glycère et Corinne,
Dans le temple éternel où règne Mnémosyne,
Cette rare beauté qu'illustra son esprit,
A côté de leur nom verra le sien inscrit.

Ne rejetez donc plus l'aveu de ma défaite,
O charmante Emilie! aimez donc un poëte;
De la société vous le charme et l'amour,
Laissez-moi désormais célébrer tout le jour
Le nom que vous portez, le nom de cette belle
Qu'en ses vers Dumoustier a su rendre immortelle,
Ce nom qui près de vous l'eût bien mieux inspiré,
Le doux nom d'Emilie en tous lieux adoré,
Ce nom, qui dans nos cœurs laissant toujours ses traces,
Sera canonisé dans l'Almanach des Grâces.
Mais avez-vous besoin d'un poëte, entre nous?
Peut-on exagérer quand on parle de vous?
A quoi bon pour vous peindre employer la magie,
Et les rêves fameux de la mythologie,
Quand de votre portrait la seule vérité
Des êtres fabuleux efface la beauté?
Mais qu'ai-je dit? l'on doit vous aimer et se taire:
Pour chanter Emilie, il faut être Voltaire.

H. DE VALORI.

LE TOMBEAU DE L'INCONNU (*).

ÉLÉGIE.

Bois où le chantre de Julie
Promena long-tems ses douleurs,
Et vit s'éteindre dans les pleurs
Le triste flambeau de la vie,

Parmi vous quand je viens errer,
Epaississez encor vos ombres;
Dans vos retraites les plus sombres
Permettez-moi de pénétrer.

Tout de mon ame désolée,
Tout ici nourrit la langueur;
Tout respire une sainte horreur
Dans le fond de cette vallée.

Là se groupent de noirs rochers;
Là du sensible auteur d'Emile
L'ombre, au milieu d'un lac tranquille,
Semble errer sous les peupliers.

J'entends sa voix douce et plaintive
Soupirer encor ses adieux,
Et par des sons mélodieux
Attendrir l'écho de la rive!...

Mais qui vient donc troubler la paix
De ma solitude profonde?

(*) Un jeune homme, dont le nom est encore ignoré, après avoir passé à Erménonville quelques jours consacrés à la bienfaisance, s'y donna la mort. Dans une lettre qui fut trouvée sur lui, il exprimait le désir d'être enterré dans la forêt; et ce désir fut rempli : l'on voit encore son tombeau appelé par les habitans *le tombeau de l'inconnu.* Quelques années après cet événement, deux femmes, arrivées en chaise de poste, s'étant fait conduire vers le lieu où repose cet infortuné, l'une d'elles écrivit sur le mausolée un quatrain terminé par ces deux vers :

Et plus tes cendres refroidissent,
Plus je sens consumer mon cœur.

Elles s'en allèrent aussitôt après, sans faire les moindres révélations sur ce jeune homme, qu'elles paraissaient cependant avoir bien connu.

Quoi! je retrouverai le monde
Jusque dans le sein des forêts!

Que vois-je? découvrant sa tête,
Qu'il incline pieusement,
Vers un funèbre monument
Un vieillard s'avance, il s'arrête!

En ce lieu qui peut l'attirer?
Quel but? quel intérêt si tendre?
Approchons... — Dis-moi quelle cendre,
Bon vieillard, tu viens honorer.

Sur ce rivage solitaire
Quel mortel a vu de ses jours
Tout-à-coup s'arrêter le cours?
Dis-moi qui dort sous cette pierre.

— Portez un pas silencieux,
Mon fils, au fond de cette allée,
Et respectez ce mausolée,
Dernier séjour d'un malheureux!

Trahi par la beauté chérie,
Il s'exila loin de ses yeux,
Et d'un voile mystérieux
Voulut envelopper sa vie.

Mais bientôt sur ce triste bord,
Conduit par la mélancolie,
Lui-même d'une main hardie
S'ouvrit les portes de la mort!

Ecarte de lui ta vengeance,
O mon Dieu! s'il fut criminel,
Par les rigueurs d'un sort cruel
Il a mérité ta clémence.

Criminel! lui dont les secours,
Dont la touchante bienfaisance
Contre les maux de l'indigence
Ont su prémunir mes vieux jours!...

Ah mon fils! mon ame oppressée
Dans ces lieux aime à s'épancher;

La fleur qu'ombrage ce rocher
Croît de mes larmes arrosée !

Soudain, pour cacher ses douleurs
Quoiqu'il détournât son visage,
A travers les rides de l'âge
J'aperçus des ruisseaux de pleurs.

Répondez, riches de la terre,
Grands si vains et si dédaigneux ;
Quand vos restes de vos aïeux
Iront rejoindre la poussière,

Peut-être une dernière fois
Entendrez-vous la flatterie
Lâchement louer votre vie,
Stérile en vertus, en exploits :

Mais en sortant de sa chaumière,
Le pauvre viendra-t-il jamais
Exhaler de touchants regrets
Sur votre tombe solitaire ?

Fuyez, objets de mon mépris,
Vous grands à force de bassesse,
Et vous qu'enivre la richesse,
Vous sur-tout, perfides amis !

De votre odieuse présence
Pour toujours je suis délivré :
Je veux vivre seul, ignoré,
Seul, dans l'étude et le silence !

Etranger à vos vains plaisirs,
Loin d'un monde ingrat et volage,
Je reviendrai sous cet ombrage
Cacher ma peine et mes soupirs.

Par TH. GALLOIS-MAILLY.

ÉNIGME.

LECTEUR, je suis presqu'un atôme,
Et cependant je nourris l'homme,
Les quadrupèdes, les oiseaux,
Et même l'habitant des eaux.

Je n'ai que trois lettres en somme.
Compte à part chacune des trois,
Et tu verras que la première
Egale vingt fois la dernière,
Et la seconde mille fois.

B.

LOGOGRIPHE.

Enfant du caprice et de l'art,
Au commerce du jour j'ai souvent grande part :
Inconstante et légère, on me voit chaque année,
On me voit chaque mois, même chaque journée,
Varier, changer de façons,
Prendre différens airs, suivre différens tons,
Exercer mon empire en diverses manières,
Sur différens objets, sur diverses matières.
J'ai quatre pieds : retranchez le premier,
Des enfans d'Apollon j'exerce le génie ;
Si vous retranchez le dernier,
J'offre un titre que l'on envie
Chez l'Espagnol ; d'architecture enfin,
Dans mes pieds transposés on peut voir un dessin.

S........

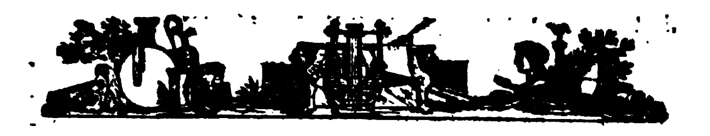
CHARADE.

Des forêts et des bois, des plaines et des côtes,
Fort souvent mon premier épouvante les hôtes ;
Jadis on appelait Tanaïs mon dernier :
Heureux ou malheureux qui reçoit mon entier !

A. L. C*******,
élève à l'école impériale militaire de Saint-Cyr.

*Mots de l'*Enigme*, du* Logogriphe *et de la* Charade *insérés dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'Enigme est la lettre *O*.
Celui du Logogriphe est *Bœuf*, où l'on trouve : *œuf*.
Celui de la Charade est *Diadème*.



LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS.

VOYAGE AU NOUVEAU-MEXIQUE, PENDANT LES ANNÉES 1805, 1806 ET 1807; par le major Z. M. PIKE. Traduit de l'anglais par M. BRETON. — Deux vol. in-8°. — A Paris, chez *d'Hautel*, libraire, rue de la Harpe, n° 80. (1812.)

Les relations de voyages pourraient se diviser en trois classes. La première comprendrait celles d'un intérêt général, faites par des observateurs à qui rien n'échappe, dont les remarques ont toujours de la justesse ou de la profondeur, et qui sachant saisir toutes les nuances, répandent sur leurs récits une variété piquante. Dans la seconde, seraient tous les voyages dont l'utilité n'est que relative, et qui ne peuvent plaire qu'à un certain nombre de lecteurs. Enfin la troisième offrirait le bavardage de tous les voyageurs qui, au lieu de se mettre en route, et sur-tout au lieu de raconter, auraient beaucoup mieux fait de rester en repos, d'y laisser leurs lecteurs, et de se taire. Ceux-là, nous n'en parlerons point, et pour cause.

Nous ne craignons point de ranger dans la seconde classe la relation dont nous allons nous occuper. Que le gouvernement des Etats-Unis envoie un officier avec une escouade reconnaître l'intérieur d'un vaste pays, pacifier les nations sauvages qui l'habitent, s'en faire des amis, et recueillir enfin toutes les données d'après lesquelles on peut combiner les mesures les plus propres à faire entrer ce pays, nouvellement acquis, dans le système général, de manière qu'il ne fasse plus qu'un tout avec la métropole, c'est, sans nul doute, un projet louable. Cet officier peut s'acquitter avec distinction de la mission dont il est chargé, et publier une relation fidèle dont l'utilité sera bornée au gouvernement à qui les renseignemens fournis donneront les moyens de par-

venir au but qu'il veut atteindre. Ainsi la majeure partie de son récit consistera dans des circonstances minutieuses, dans des descriptions topographiques, uniformément terminées par l'indication de l'espace parcouru. Ces détails sont bons au souverain qui veut savoir l'étendue du pays qu'il envoie explorer, le nombre des rivières qui l'arrosent, des peuplades qui le possèdent, et connaître le territoire de chacune : mais ils n'ont qu'une utilité relative, si la variété des mœurs de ces troupeaux d'hommes n'est pas décrite, si l'on ne trouve point de ces aperçus rapides qui semblent agrandir la pensée, enfin si l'on cherche vainement les anneaux de la chaîne qui rattache à la grande famille toutes ces familles éparses. Il est d'un médiocre intérêt pour le lecteur de savoir que le voyageur a parcouru, par jour, tant de milles et tué tant de *bisons*. Nous croyons que M. Pike eût mieux fait de supprimer les détails de ce genre, dont l'éternelle répétition est fastidieuse ; mais en même tems nous devons avouer que ce reproche est le seul que mérite l'auteur. Disons encore, pour n'avoir plus rien à dire, que lorsqu'on parcourt une route indiquée par un voyageur, lorsque ce voyageur est célèbre par des observations profondes, par des remarques savantes, par des découvertes heureuses, par des recherches intéressantes, par une grande variété de connaissances, par un coup-d'œil hardi qui, embrassant à-la-fois le présent et le passé, perce à travers le voile épais dont la nature a couvert les objets offerts à sa vue, c'est une maladresse de le rappeler. Il est vrai que ce reproche tombe sur le traducteur qui, dans sa préface, semble placer M. Pike à côté de M. de Humbolt. Ils sont loin d'être sur la même ligne. Ne prêtons point à l'officier américain une prétention qu'il n'a sans doute pas et qu'il ne peut avoir. On peut se tenir à une grande distance de l'auteur du *Voyage dans la Nouvelle-Espagne*, sans être dépourvu de mérite. Hâtons-nous de le faire voir. Après nous être occupé de M. Pike, nous reviendrons à son traducteur.

Cette relation commence par une excursion aux sources du Mississipi, dans laquelle le voyageur corrige et rectifie les erreurs qu'on avait précédemment com-

mises relativement aux sources et au cours de ce fleuve. Cette excursion suivie d'un voyage à la Louisiane, dont on trace le cours des rivières, est terminée par une course dans le Nouveau-Mexique, et par de nouvelles observations sur ce pays qu'on est encore loin de connaître dans tous ses détails. Cette partie qui occupe le second volume, est sans contredit d'un intérêt plus général. Le voyageur eut à lutter contre un grand nombre d'obstacles, parce que les Espagnols-Mexicains, qui ont toujours tâché de dérober aux yeux des étrangers la nature et les ressources de ce pays, ne permettent point de prendre des notes. Comme on s'empara de tous les papiers de M. Pike, il fut réduit à se cacher pour écrire ses remarques, et à bourrer son fusil avec les morceaux de papier sur lesquels elles étaient écrites.

L'auteur offre le tableau des nations sauvages qui habitent les bords du Mississipi, le nombre de leurs cabanes, celui de leurs guerriers, de leurs femmes et de leurs enfans. Il y a sept nations qui forment une population totale de quarante-deux mille hommes. Les deux plus *puissantes* ont, la première trois mille, et la seconde deux mille guerriers. L'*effectif* de l'armée des autres est de trois à quatre cents combattans. Tous ces peuples se font mutuellement la guerre, quoiqu'ils n'aient point, quoiqu'ils n'aient jamais eu ni pape qui donnât à l'une ce qui appartenait à l'autre, ni religion sur laquelle on puisse se disputer, ni ambassadeurs, ni étiquette, ni préséance, ni traités de paix, ni conventions stipulées, ni plénipotentiaires, ni délimitation de territoire, ni projets ambitieux, ni marine, ni droits de pèche, ni alliance, ni commerce, quoiqu'ils n'aient enfin aucune de ces causes qui, dans tous les tems, firent prendre les armes aux nations civilisées. Les saques, les renards, les puants, les sioux, les ayouas, les chipeways, les ménomènes se battent entr'eux, parce qu'il faut que les hommes se battent. En leur qualité de sauvages, ils font souffrir des tourmens inexprimables à leurs prisonniers. Ils les massacrent ensuite, parce que ce sont des barbares. Au demeurant, les meilleures gens du monde : hospitaliers, généreux et fidèles. J'aime à croire, pour

l'honneur de notre espèce, à la sincérité de tant et de si belles déclamations contre la civilisation qui adoucit les mœurs des hommes, et contre les arts qui embellissent la vie : mais alors convenons que ceux qui étaient fatigués de la société, las du spectacle des monumens et de l'industrie, ennuyés des charmes d'une conversation instructive et agréable, étaient loin de la vérité, dans leurs tableaux ; et nous devons conclure qu'il faut se mettre en garde contre les rêves d'une imagination qui nous abuse en créant des hommes chimériques, vivant en paix sans crainte ni dommage.

Si les amateurs de la vie des sauvages voulaient quelques détails propres à les consoler du sort rigoureux qui les sépare de ces hommes pleins de douceur, ils en trouveront dans le récit de M. Pike. Il va nous mettre au fait de la tactique des Indiens et de la manière dont ils traitent leurs prisonniers. « Arrivés sur le territoire ennemi, leur prévoyance va, pour ainsi dire, à l'excès. Ils n'allument plus de feux pendant la nuit, et s'abstiennent même d'aller à la chasse. Ils ne s'expriment que par gestes. Jamais ils n'attaquent à force ouverte, parce qu'ils attachent peu de gloire à un pareil genre de combat. Les surprises, les ruses de guerre sont plus honorables à leurs yeux.... C'est communément un peu avant le point du jour qu'ils se mettent en mouvement pour surprendre l'ennemi qu'ils espèrent trouver plongé dans un profond sommeil. Ils s'avancent dans les herbes en rampant sur le ventre jusqu'à une portée de flèche. Alors au signal du grand guerrier ils se lèvent subitement, décochent leurs traits, et fondent sur l'ennemi à coups de hache et de casse-têtes ; quelquefois ils se cachent derrière des arbres ou des rochers, lancent leurs flèches, et se retirent sans avoir été aperçus. Lorsqu'ils réussissent dans leurs expéditions, il est impossible de décrire l'excès des fureurs auxquelles ils se portent. La cruauté des vainqueurs et le désespoir des vaincus qui préfèrent périr sur le champ de bataille, plutôt que de s'exposer aux horreurs d'une lente agonie, font faire de part et d'autre d'inconcevables efforts. L'aspect des combattans tout barbouillés de rouge et de noir, et sur le corps desquels

ruisselle; ou leur propre sang, ou celui de leurs victimes, enfin leurs hurlemens terribles, surpassent tous les efforts de l'imagination. Tout le monde connaît le sort déplorable qu'ils réservent à leurs prisonniers : on les attache un à un sur un cadre : on allume sous ces cadres de petits feux qui font mourir mille fois la victime, jusqu'à ce qu'une main bienfaisante ait daigné abréger ses souffrances en l'assommant d'un coup de tomahawk.... La flèche de ces sauvages a trois pieds et demi de long. La partie supérieure en est faite d'un roseau creux et léger. On y enfonce une hampe d'un pied de long, d'un bois dur quoique léger. La pointe est de fer, d'os ou de pierre; lorsqu'une de ces flèches est entrée dans le corps, si l'on veut l'en arracher, le bois se détache et la pointe reste seule dans la blessure. Ils lancent cette arme avec tant de vigueur, qu'à trois cents pieds de distance ils peuvent percer le corps d'un homme. Un officier espagnol m'a assuré que, dans une affaire avec les Appaches, une flèche traversa son bouclier et tua son cheval du même coup. »

Parmi plusieurs espèces d'animaux décrites par M. Pike, nous croyons devoir offrir les détails qu'il présente sur les *wistonwishes*, nom que les indigènes ont donné, à cause de son cri, à un quadrupède dont les mœurs sont singulières. « Ces animaux que quelques voyageurs appellent *chiens de prairie*, mais qui me paraissent mériter plutôt le nom d'écureuils, vivent en communauté dans les plaines de la Louisiane. Ils s'y construisent des villages où règne une police admirable. Leurs habitations sont ordinairement sur la crête d'une montagne, près d'un ruisseau ou d'un étang. Ils choisissent ces positions pour avoir de l'eau et pour être à l'abri des inondations. C'est ainsi qu'ils trouvent le moyen d'éviter ces deux excès. Leurs demeures creusées sous terre, présentent au dehors une plate-forme élevée. Ils peuvent s'y reposer quand il fait humide et apercevoir à une plus grande distance ce qui se passe dans la campagne. Leurs terriers descendent en spirale. Je n'ai pu en reconnaître la profondeur, mais une fois j'ai fait verser dans un de ces trous cent quarante chaudrons d'eau pour

en chasser les habitans, et ce fut sans effet. Ils détruisent l'herbe autour de leurs retraites et n'y laissent aucune trace de végétation. Est-ce par l'instinct de leur sûreté qu'ils nétoyent le terrain? ou bien, est-ce tout simplement pour se procurer des alimens? Cést ce que je ne déciderai pas. J'adopte néanmoins de préférence la dernière opinion, parce que leurs dents annoncent des animaux granivores, et qu'ils ne s'écartent jamais à plus d'un demi-mille de leurs terriers. Leur robe est d'un brun foncé, mais leur ventre est blanc. Leur queue est de la forme de celle des écureuils gris, mais pas aussi longue (1). Leurs habitations ou villages s'étendent parfois dans un espace de deux à trois milles en carré (environ une lieue). Ils doivent y pulluler prodigieusement, car on voit de dix en dix pas un terrier où vivent deux et même un plus grand nombre de ces animaux. Lorsque vous approchez de leurs retraites, vous êtes étourdis des cris aigus de ces écureuils. Tous alors se retirent à l'entrée de leurs terriers et épient les moindres mouvemens. Pour les avoir, il faut les tuer roide; car, tant qu'ils ont un souffle de vie, ils continuent de creuser leurs terriers. Au surplus, il est extrêmement dangereux de passer dans leurs villages. Ils sont remplis de serpens à sonnettes. Rien n'est plus singulier que de voir le wistonwishe, le serpent, le caméléon et enfin la tortue de terre se réfugier dans le même trou. Je ne prétends pas pour cela que ces animaux habitent d'ordinaire ensemble, mais j'ai été témoin plus d'une fois du même fait. »

Cette bizarre association mériterait en effet d'être encore attentivement observée. Peut-être est-ce la crainte de l'homme qui faisait chercher le même asyle à des animaux si différens.

Il serait injuste de laisser croire que M. Pike ne présente que des détails, et ne se livre pas quelquefois à des observations qui prouvent que ce voyageur sait embrasser les objets sous un point de vue plus général, et, quand il le faut, se placer avec son lecteur dans une

(1) Il serait beaucoup mieux de dire : *sans être aussi longue* ; mais c'est le traducteur qui fait parler M. Pike.

sphère plus élevée. Voyons ses réflexions sur la Louisiane occidentale.

« Depuis le Missouri jusqu'à la source de la rivière Osage, c'est-à-dire, dans une distance qui est à-peu-près de cent lieues en ligne droite, la nature du pays semble appeler une population innombrable. Quant aux districts situés entre cet espace et les rivières Kansès, la Plate et Arkansas, je crois qu'ils ne sont susceptibles de nourrir qu'une population limitée. Si jamais ce pays est civilisé, les habitans devront tourner tous leurs soins vers la multiplication des bêtes à cornes, des chevaux, des moutons et des chèvres. Le sol y produit spontanément de quoi nourrir ces animaux dans la plus grande abondance. Ainsi, il n'y aurait presque pas de bornes à l'accroissement des troupeaux; mais dans l'état actuel, le bois ne suffirait pas pour plus de quinze ans, à une population même médiocre. Il ne faudrait donc point songer à s'en servir pour les constructions, ni pour les manufactures. Les maisons y seraient bâties en briques.... La source de la Plate est située dans la même chaîne des hauteurs que l'Arkansas: elle est alimentée par cet immense réservoir de neiges et d'eaux pluviales qui donne naissance à la rivière rouge du Missouri. Les naturalistes ont entassé les hypothèses pour expliquer comment il existe un espace aussi immense dépourvu de forêts, entre les bassins du Missouri, du Mississipi et l'Océan occidental. Je ne me flatte certainement point d'éclaircir une difficulté que tant de savans recommandables ont regardée comme insoluble. Cependant je crois devoir exposer quelques données que m'a procurées un long voyage dans ces déserts. Dans le pays immense dont je parle, le sol est généralement sec, sabloneux ou rempli de gravier; ce n'est qu'aux approches des ruisseaux qu'on trouve le terrain plus humide et planté de quelques arbres maigres. J'en conclus que ce pays n'a jamais été couvert de forêts. D'un côté, l'on y voit peu de ruisseaux et de rivières: de l'autre, les torrens qui le parcourent en différentes directions, sont à sec pendant l'été; ils ne retiennent pas l'humidité suffisante pour favoriser la végétation des grands arbres. Dans les pays couverts de

forêts, la chute annuelle des feuilles, le détritus continuel des vieux troncs et des branches cassées par les ouragans, produisent un terreau végétal, une sorte d'engrais naturel qui conserve son humidité, parce que le soleil n'y plonge point perpendiculairement ses rayons et qu'ils pénètrent obliquement à travers le feuillage. Mais ici, le sol est d'une affreuse stérilité : pendant plus de huit mois de l'année, il est desséché et pour ainsi dire torréfié par un soleil dévorant. Comment les racines des grands arbres pourraient-elles y pomper les sucs nécessaires à leur développement? Ces vastes plaines de l'hémisphère occidental pourront devenir, avec le tems, des exemples d'aridité aussi célèbres que les déserts de l'Afrique. J'ai vu, en divers endroits de ma route, des espaces de plusieurs lieues où les vents avaient amoncelé des dunes de sable et leur avaient donné ces formes bizarres qu'affectent pendant une tempête les vagues de l'Océan. En un mot, il n'y croissait pas un brin d'herbe. Cependant l'immensité de ces solitudes ne sera pas sans importance pour les Etats-Unis. Elle resserrera notre population dans des limites nécessaires, et par suite maintiendra les liens de notre confédération. Nos concitoyens, déjà trop disposés à s'écarter au loin sur les frontières, à défricher sans cesse un nouveau sol, seront forcés, par une impérieuse nécessité, à ne point dépasser vers l'ouest les bords du Missouri et du Missisipi; ils renonceront à ce qu'on peut appeler la manie des défrichemens, et abandonneront les prairies non susceptibles de culture aux hordes vagabondes des habitans primitifs de ces régions sauvages. »

On s'approcherait peut-être plus de la vérité, en supposant que ces vastes plaines, au lieu de devenir semblables à celles de l'Afrique, perdraient leur aridité, si l'homme y fixait sa demeure. Avec de l'industrie on tirerait parti des torrens qui les parcourent en différentes directions. D'ailleurs, il y a quelques rivières et des ruisseaux, tandis que cette ressource manque aux déserts africains. L'idée d'avoir, au lieu de remparts, un espace stérile et inhabité qui défend son pays d'une invasion, appartient aux Persans. Ils se croyent à l'abri quand ils

ont dévasté le voisinage de leurs frontières. C'est se donner d'avance et gratuitement le résultat que l'on craint. Ce système suppose d'ailleurs que le peuple que l'on redoute et dont on se sépare ainsi, n'a pas de moyens de transport.

La religion chrétienne contribue, dans ce pays, à la civilisation des peuples sauvages. Quelque fondés qu'étaient les reproches adressés aux Espagnols lorsqu'ils envahirent le Mexique, les prêtres païens étaient encore plus cruels. On en peut juger par les remarques du voyageur et les traditions historiques qu'il rapporte. « La conversion au christianisme des Indiens actuels, ne peut être que l'effet de la persuasion intime. C'est volontairement qu'ils changent leur état de sauvages contre celui d'hommes civilisés. Les anciens Mexicains, au contraire, courbés sous le joug des Espagnols, n'eurent la faculté d'examiner, ni les dogmes qu'on leur présentait, ni les lois nouvelles qu'on les contraignit d'accepter. Il est vrai que les conquérans espagnols furent merveilleusement secondés par les circonstances dans lesquelles ils trouvèrent le pays. Les ministres des divinités mexicaines ne demandaient que du sang et des victimes. Voulaient-ils engager les princes dans quelque expédition guerrière? ils disaient que *les Dieux avaient faim*. Sur la foi de cet oracle imposteur, on envahissait les pays voisins, on surprenait des peuplades que l'on traînait captives à Mexico. On ne peut lire sans horreur le récit des abominables sacrifices qui se faisaient au Dieu *Vitziliguitzli*. On entretenait sur le lieu de ces cérémonies un immense charnier. Des crânes en formaient les murailles et les décorations. Les degrés par lesquels on montait au temple, étaient parsemés de têtes d'hommes. Les murailles étaient revêtues de plusieurs rangées de crânes. Au centre étaient des tours formées de chaux et de têtes humaines. Autour du bâtiment soixante poteaux présentaient d'autres têtes enfilées. Les Espagnols en comptèrent, sur les murailles seulement, cent trente mille, sans parler de celles qui étaient incrustées dans les murs. »

Cette dégoûtante architecture nous paraitrait une ridi-

cule exagération, si plusieurs monumens du même genre, construits au milieu des nations policées, ne nous la rendaient croyable. Qui n'est entré, sans une pénible impression, dans la *Chapelle des Morts*, à Pavie? Elle est formée de deux voûtes opposées l'une à l'autre, et tapissées d'ossemens arrangés avec tant d'art que les couleurs y sont combinées. C'est un ouvrage de marqueterie, d'un nouveau genre, à la vérité. Çà et là, mais cependant assez uniformément, sont dessinées des figures bizarres. Sur le pavé, qui est d'os pareillement, on voit quelques pyramides de même matière. La hideuse tête de mort n'a point été oubliée : des inscriptions tirées de l'Ecriture-Sainte et analogues au lieu, sont sur les portes. L'autel est encore d'ossemens. En comparant ce monument situé sur un sol embelli de tout tems par les arts, à celui de l'ancienne Mexico, l'on doit convenir que celui ci l'emporte sous tous les rapports. Le premier était le résultat d'une religion mal entendue, ou plutôt du fanatisme, et les ministres d'un culte aussi barbare qu'absurde, avaient créé le second pour lequel, d'ailleurs, on égorgeait exprès des victimes (2).

Au tableau révoltant de l'ancienne Mexico, nous pourrions opposer celui de la Nouvelle, admirable par sa position, par la beauté de ses édifices, par son luxe : mais nous aimons mieux terminer cet article, déjà trop long, par une description des jardins flottans dont est couvert le lac de Tetzuco, sur lequel la ville est cons-

---

(2) Outre la Chapelle des Morts, il existe encore l'ossuaire de Morat, et tout à côté un édifice carré rempli des ossemens des Bourguignons. On lit sur les faces de ce bâtiment plusieurs inscriptions allemandes ou latines. Voici, je crois, la plus remarquable :

DEO OPT. MAX.
Caroli incliti et fortissimi
Burgundiæ Ducis exercitus
Muratum obsidens ab Helvetiis
Cæsus, hoc sui monumentum
Reliquit
Anno 1476.

truite. « Lorsque les Mexicains furent défaits, en 1325, par les nations voisines, et réduis à se retirer dans leurs îles, le défaut de terres propres à la culture, leur donna l'idée de faire des jardins mobiles et de les laisser flotter sur les eaux du lac. Voici la construction de ces jardins nommés *chinampas*. On prend des branches de saules, des racines de plantes aquatiques, ou d'autres matériaux très-légers ; on les attache ensemble, de manière à former une espèce de radeau. On pose sur ses fondemens quelques-uns des joncs qui flottent sur la surface du lac, et l'on y met ensuite une couche de vase ou de terre provenant du fond même du lac.

» La figure ordinaire des chinampas est quadrangulaire : leur longueur et leur largeur sont sujètes à varier, mais ils ne s'élèvent pas à plus d'un pied au-dessus de l'eau. Ce furent les premières terres labourables que possédèrent les Mexicains après la fondation de leur capitale. Depuis cette époque, l'industrie a multiplié ces jardins mobiles. On y cultive des fleurs et toutes sortes de plantes potagères. Tous les jours, au lever du soleil, mais particulièrement le samedi, une foule de barques chargées de fleurs ou d'herbages recueillis sur les chinampas, arrivent par un canal au grand marché de Mexico. Les plantes y prospèrent d'une manière surprenante. La vase qui compose le sol de ces jardins est très-grasse, et n'a pas besoin d'être fertilisée par les pluies du ciel. Il y a ordinairement au milieu des grands chinampas un petit arbre et une cabane pour mettre le jardinier à l'abri des inclémences de l'air. Lorsque le propriétaire d'un chinampas veut changer de situation, soit par caprice, soit pour s'éloigner d'un voisin incommode, il se met dans un bateau, et conduit son petit domaine à la remorque, dans un endroit qui lui semble plus convenable. La partie du lac où flottent les jardins, est un lieu de rendez-vous pour les parties de plaisir : l'œil et l'odorat y sont flattés à-la-fois. »

Cette description est ajoutée par le traducteur dont je n'ai plus le tems de parler. Peut-être se fâcherait-il si on le priait de soigner un peu plus son style, et comme

les citations sur lesquelles cette prière est fondée ; ne l'apaiseraient point, nous nous abstiendrons de les faire. M.

RUDIMENT DES PETITES ÉCOLES, ou *Traité de l'instruction primaire*; par M. F. MAZURE, inspecteur de l'Académie d'Angers. — Petit in-8° de 102 pages. — Chez *Fournier Mame*, libraire.

Les fonctions que M. Mazure exerce dans l'Université Impériale, lui ont fait connaître combien il est pressant de s'occuper des Ecoles primaires, et d'y introduire une méthode uniforme. M. Mazure convient qu'il existe un grand nombre de maîtres qui connaissent l'importance de leurs devoirs, qui ayant conservé les bonnes traditions donnent à leurs élèves de bons principes, et surtout de bons exemples, et qui méritent ainsi la confiance de l'Université; mais il est obligé d'avouer en même tems que plusieurs sont encore loin de les imiter. Il craint que l'Université ne soit, pendant quelque tems, dans l'impossibilité de former de nouveaux sujets et de les donner aux communes qui en ont besoin. En attendant que l'organisation des classes normales amène l'uniformité dans l'enseignement et l'unité dans les principes, il a pensé qu'il ne serait pas sans utilité de rédiger pour les maîtres, et sur-tout pour les petites écoles de campagne, un *Traité de l'instruction primaire*. Tel est le but de son ouvrage. Après avoir parlé aux maîtres des écoles primaires de la tenue et du régime des écoles, des punitions et des récompenses, de l'instruction religieuse et morale, de la lecture et de l'écriture, de la ponctuation et de l'orthographe, l'auteur expose les élémens de la grammaire française et du calcul.

Les conseils que M. Mazure adresse aux maîtres, dans la première partie de son ouvrage, pour les guider dans l'art de former l'esprit et le cœur de leurs élèves, prouvent qu'il est rempli de zèle pour l'amélioration de l'instruction publique, et qu'il s'est occupé de cet objet sérieusement et avec fruit. Quoique ces conseils soient

renfermés dans l'espace de seize pages, ils embrassent les points les plus essentiels de l'éducation. Que l'auteur me permette cependant quelques observations.

Dans le premier chapitre, qui est intitulé : *Tenue et régime des écoles*, l'auteur dit que toute dénonciation doit être bannie des écoles. Cependant ne peut-il pas arriver des cas où le sentiment de la justice, ainsi que la franchise et la sincérité des écoliers conduisent naturellement à la dénonciation? Il faut la faire regarder comme blâmable, si elle n'est que l'habitude de rapporter la moindre faute dans l'intention de la voir punie; mais ne faut-il pas l'approuver, si les élèves n'ont pour but que de faire cesser les vexations de leurs camarades, ou si le maître l'exige pour découvrir l'auteur de quelque désordre? C'est ainsi que les meilleures règles ont leurs exceptions.

M. Mazure aurait dû, à ce qu'il me semble, parler de la nécessité de veiller à la propreté du corps, article que les enfans de campagne négligent si souvent et qui influe sur la moralité plus que l'on ne pense ordinairement.

M. Mazure prescrit, page 4, aux maîtres d'être inexorables contre les penchans vicieux, l'opiniâtreté, etc. C'est fort bien, mais ce précepte exprimé si généralement, peut-il être d'une grande utilité aux maîtres qui ont besoin d'un guide dans la partie la plus difficile de toute l'éducation?

Au reste, tout ce que l'auteur dit de la manière d'enseigner la religion, d'inspirer des sentimens religieux, du choix des lectures, de la lecture des livres saints, de la nécessité d'attaquer les erreurs populaires, des préjugés d'irréligions qui sont descendus jusque dans les ateliers et dans les campagnes, de l'habitude et de l'amour du travail, etc., mérite d'être lu et étudié attentivement par les maîtres des écoles primaires.

Les élémens de la grammaire française et du calcul qui suivent cette espèce d'instruction aux maîtres, dont nous venons de rendre compte, atteignent le but que l'auteur s'est proposé. Les définitions qu'il y donne, sont simples, claires et généralement exactes. M. Mazure

ne pouvait faire un choix plus judicieux que celui des deux auteurs qu'il a pris pour guides ; savoir, M. Lhomond dans ses élémens de grammaire, et M. de Lacroix dans ses élémens de calcul. L'ordre et la précision qui règnent dans leurs ouvrages leur ont mérité l'estime universelle.

Je ne finirai point cet article sans témoigner le désir que cet ouvrage se trouve bientôt entre les mains des maîtres auxquels il est destiné, et que l'auteur s'efforce de lui donner, dans la suite, toute la perfection dont il est susceptible. K.

MONTFORT ET ROSENBERG.

ANCIENNE CHRONIQUE. — (SUITE.)

LE comte eut un instant l'idée d'envoyer ses deux filles à son ami ; c'était ce qu'Ursule, sa nouvelle épouse, redoutait le plus. Elle craignait l'empire de cette ancienne amitié et la clairvoyance d'un homme qui n'était pas prévenu. Le comte avait écrit à Everard pour l'informer de son second mariage et de la naissance de son fils ; il n'avait pas encore reçu de réponse, et en avait conclu que le baron le blâmait. Ursule lui fit envisager ce blâme et ce silence comme une offense impardonnable, et dont il devait se venger en rompant tout projet d'alliance avec un homme qui osait manquer au comte de Montfort et à sa noble dame. En conséquence, Blanche fut appelée dans le cabinet de son père ; il lui fut ordonné d'ôter de son doigt son anneau de fiançailles, et de le renvoyer à Lorédan avec ces mots dictés par le comte : *Blanche de Montfort, par sa seule volonté et avec l'aveu de son père, ne sera jamais l'épouse de Lorédan de Rosenberg. Elle lui renvoie l'anneau qui porte son nom, et lui redemande son portrait.* Blanche obéit à l'instant ; mais pourquoi sa main tremblat-elle en traçant ces lignes? Pourquoi ses yeux se remplirent-ils de larmes en ôtant cet anneau? Ce matin même elle avait repoussé vivement l'idée que sa sœur lui présentait d'aller se réfugier à Rosenberg auprès de son futur beau-père. Je n'épouserai pas l'affreux petit imbécile, disait Clara en riant, mais je serai protégée à cause de toi,

comme la sœur de sa belle-fille ; et nous serons bien plus heureuses là qu'avec notre marâtre.

Non, non, Clara, avait répondu Blanche avec fierté. Non, je n'irai pas m'offrir à celui qui me dédaigne, et qui n'a pas voulu voir seulement celle qu'on lui destine pour épouse. Je ne le verrai jamais, je lui voue haîne pour haine, mépris pour mépris. Cependant elle gardait encore cet anneau auquel elle était accoutumée dès sa naissance ; et quand son père lui ordonna de le renvoyer, son cœur se serra comme si on lui ôtait son bien le plus précieux. Elle se rappela le beau portrait qu'Urbain lui avait fait de Lorédan ; elle soupira de l'idée qu'elle ne le verrait jamais ; et lorsqu'elle eut quitté son père ; qu'elle vit le fatal paquet prêt à partir pour Rosenberg, porté par ce même écuyer, elle lui fit encore répéter tout ce qu'il lui avait dit si souvent du beau et vaillant chevalier, et aurait donné tout au monde pour le suivre. Elle rentra fort triste auprès de sa sœur, et lui confia ce qui venait de se passer entre elle et son père ; mais elle lui cacha ses regrets, dont sa fierté ne lui permettait pas de convenir. Clara, naturellement gaie et railleuse, les devina, vit les traces de ses larmes, et la plaisanta sur ce qu'elle nommait *sa délivrance ;* mais bientôt elle partagea sa tristesse. Le comte leur déclara, à toutes les deux, qu'elles étaient destinées à être religieuses. « C'est le seul parti, leur dit-il, pour les » sœurs du comte de Montfort ; elles doivent s'estimer » heureuses d'augmenter la fortune de l'héritier de leur » nom ; je sais que vous détestez cet enfant, ce noble sou» tien de ma famille. Il faut donc, à-la-fois, vous éloi» gner de lui, et vous faire concourir à la gloire de votre » maison ; ainsi tenez-vous prêtes à partir demain. Malgré » vos torts envers ma généreuse Ursule, elle veut bien vous » conduire elle-même au monastère de Sainte-Claire, où » sa tante est abbesse, et vous recommander à ses soins. » C'est à vous à mériter tant de bonté par votre soumis» sion. » Il sortit, et laissa ses malheureuses filles au désespoir. Si seulement Ulrich eût encore été leur protecteur ! mais depuis quelque tems elles avaient eu la douleur de le voir s'attacher au service de la comtesse ; il volait au moindre de ses ordres, il amusait l'enfant pendant qu'elle se promenait avec le gouverneur. Plus d'une fois il avait fait rentrer durement Clara et Blanche dans leur tour ; il avait pris parti contre elles lorsqu'on les grondait ; elles n'osaient plus se confier à son amitié, et ce n'était pas la

plus légère de leurs peines. Après une nuit passée dans les larmes, on vint les avertir que tout était prêt pour leur départ, et que leurs parens les attendaient dans la grande salle. Elles y arrivèrent en tremblant, mais décidées à faire un dernier effort pour attendrir leur père. En entrant, elles se jettent à ses pieds. Leurs sanglots coupent leur voix; mais leurs visages inondés de pleurs, leurs innocentes mains jointes, leurs beaux yeux élevés sur lui, avaient un langage bien plus éloquent. Un retour de tendresse paternelle se fait jour dans le cœur du comte; il ouvre ses bras... Ursule attentive y place son fils, et saisit cet instant pour le prier de veiller en son absence sur le *jeune comte de Montfort*. Elle avait, sous quelque prétexte, envoyé la veille à Werneck le chevalier Théobald, afin qu'il ne vît pas les jeunes comtesses au moment du départ. Déjà les palefrois enharnachés sont dans la cour et frappent du pied; en vain les pauvres jeunes infortunées veulent encore s'approcher de leur père, et lui demander au moins sa bénédiction. Tout occupé de son fils, il lui faisait voir les belles armes de Montfort au champ d'argent, avec le gonfanon (2) de gueules qui décorait la tapisserie de la grande salle, et dont les brillantes couleurs plaisaient aux yeux du petit garçon; et l'illustre enfant, et les illustres armoiries, occupaient tellement le comte, qu'il ne fit plus nulle attention à ses filles. Ursule pressait le départ et ses tristes victimes allaient la suivre, lorsqu'Ulrich ouvrant brusquement la porte de la salle, entre avec l'effroi peint sur tous ses traits. Le château de Werneck est en feu! s'écria-t-il. Il ouvre une grande croisée de laquelle on voyait à une ou deux lieues l'antique masure perchée sur un rocher. Une épaisse fumée qui l'entourait ne confirmait que trop le rapport du domestique. Le comte apprit ce malheur avec assez d'indifférence; c'était une propriété à-peu-près sans valeur, et depuis la mort du père d'Ursule il était inhabité; mais la comtesse y avait envoyé son cher Théobald, et Théobald était tout pour elle. Désespérée, elle jetait les hauts cris, et sans écouter aucune représentation, elle voulut à l'instant partir pour Werneck, et conduire elle-même les

---

(2) Terme de blason. Le gonfanon est une bannière dont les trois bouts pendans retombent sur l'écu en demi-cercle. Voyez l'*Encyclopédie*, au mot *Gonfanon*, et l'*Histoire des chevaliers de Malte*, par Vertot, vol. VII, sur les armoiries des Montfort et des Rosenberg.

secours qu'on y envoyait. On fit sonner le beffroi de la grande tour pour avertir les vassaux. Blanche et Clara, qui prenaient peu d'intérêt à la vieille mesure, espéraient que cet incident retarderait leur départ, et qu'elles profiteraient du moment où elles seraient seules avec leur père ; mais la comtesse qui allait chercher le beau gouverneur de son fils pour le ramener à Montfort, n'avait garde d'y laisser ses deux belles-filles. Ulrich, dit-elle au vieux domestique, vous savez où est le couvent de Sainte-Claire, dont ma tante est abbesse? Je ne sais que cela, Mme la comtesse ; c'est derrière cette montagne au pied de ce grand rocher. Ah ! que c'est une digne dame, que Mme l'abbesse de Werneck, et que mes jeunes maîtresses vont être heureuses avec elle ! — Eh bien ! Ulrich, vous allez les y conduire à ma place ; vous raconterez à ma tante l'affreux malheur qui me retient ici ; vous lui remettrez cette bourse pour la pension d'une année, et vous lui direz...... elle acheva son instruction à voix basse. Ulrich lui répondit respectueusement que tous ses ordres seraient suivis ; il plaça lui-même, avec rudesse, les jeunes filles sur leurs destriers, et partit avec elles. Ursule débarrassée d'une partie de ses inquiétudes s'occupa de l'autre. A la tête des domestiques et des vassaux, elle partit pour Werneck, laissant au comte le soin de garder le précieux enfant.

Les deux jeunes victimes suivaient tristement leur guide, et gémissaient tout bas de n'oser lui confier leurs peines, et de ne plus voir en lui que le vil agent de leur cruelle marâtre ; lorsque s'arrêtant tout-à-coup à un détour du chemin, il leur demanda si elles n'auraient pas envie de voir leur bonne Lisbeth encore une fois. Au seul nom de Lisbeth l'espoir rentra dans leur cœur ; un perfide n'eût pas osé prononcer ce nom.—Ma bonne nourice ! s'écria Clara, que dirait-elle si elle nous voyait conduire au couvent par ce même Ulrich auquel elle nous avait tant recommandées? Lisbeth ne jugerait pas Ulrich sur les apparences, dit le vieillard en secouant la tête ; elle dirait qu'il est un honnête-homme, un fidèle serviteur. O mes bonnes, mes chères jeunes maîtresses ! vous que j'ai vu naître, vous les seuls enfans de mon maître, et les dignes filles de celle que je pleurerai toute ma vie, avez-vous pu croire qu'Ulrich trahirait sa mémoire pour servir la femme vicieuse qui l'a remplacée ? Elle vous a enlevé le cœur de votre père ; celui du vieux Ulrich vous reste en entier ; mais je ne pouvais vous servir efficacement qu'en feignant d'être

ce que je ne serai jamais, le vil confident de cette Ursule à qui je ne veux pas donner le noble nom que portait la meilleure des femmes, et qu'elle déshonore. Des circonstances dont je ne veux pas instruire votre innocence, m'ont appris un secret qu'elle a le plus grand intérêt à cacher; elle a tout employé pour me gagner, je lui ai persuadé qu'elle y avait réussi, et sa confiance en moi est entière; cependant elle voulait absolument vous conduire elle-même au couvent, et vous remettre à sa tante, aussi méchante qu'elle. J'ai vu le moment où je ne pourrais plus vous sauver; il n'y avait qu'un moyen et je l'ai pris. Cette nuit j'ai mis moi-même le feu à une chaumière abandonnée, située au pied du château de Werneck; une grande quantité de paille mouillée a produit la terrible fumée que vous avez vue. J'étais sûr qu'à la moindre idée du danger de Théobald, elle courrait à Werneck, et vous remettrait entre mes mains. A présent, disposez de moi et décidez de votre sort. Voulez-vous que je vous mène à Rosenberg? la route est longue, mais nous y arriverons cependant. Préférez-vous d'aller chez Lisbeth? la route est périlleuse, mais nous en viendrons à bout. Ordonnez, je vous conduirai où vous voudrez.

Blanche aurait volontiers dit à Rosenberg; mais Lorédan devait avoir reçu la lettre et l'anneau; elle allait le trouver irrité, et sa fierté se révolta à l'idée de s'offrir de nouveau elle-même, et de paraître en suppliante dans un lieu où elle aurait dû être maîtresse. D'ailleurs la vive, l'ingénue Clara, était déjà décidée en faveur de Lisbeth; elle jouissait encore auprès de sa sœur aînée de ses priviléges d'enfant gâté, et Blanche respectait toutes ses fantaisies. Allons donc chez Lisbeth, dit-elle en soupirant, mais non pas sous le nom et le costume de comtesse de Montfort, il y aurait trop de danger. Procurez-nous des habits de paysannes, et amenez-nous comme ses nièces. Elle a une sœur mariée à Augsbourg, nous serons ses filles et vous notre père. Ulrich consentit à tout, et employa, sans scrupule, à acheter des habits, une portion de la somme qu'on lui avait remise pour payer au couvent l'entrée des jeunes pensionnaires. L'instruction d'Ursule était un ordre à Ulrich de ne revenir à Montfort que lorsqu'elle le rappellerait, et elle avait prié sa tante de le garder au couvent comme concierge. Elle y gagnait d'éloigner du comte ce vieux domestique dont la présence seule lui rappelait sa première épouse et ses filles, et sur-tout un homme ins-

truit de sa conduite. Elle croyait, il est vrai, l'avoir gagné; mais d'un moment à l'autre il pouvait avoir des remords, et découvrir à son maître ce qu'elle avait un si grand intérêt à lui cacher. Cet ordre donnait donc au bon Ulrich le tems de mettre en sûreté ses bonnes jeunes maîtresses avant qu'on s'informât de ce qu'elles étaient devenues. Ursule devait dire à son mari que son vieux serviteur avait voulu rester près de ses filles; il en aurait été content. Subjugué complétement; mais quelquefois honteux de l'être, il aimait mieux que ceux qui avaient vu jadis le fier, le despotique comte de Montfort, ne vissent pas ce qu'il était devenu actuellement, l'esclave des volontés d'Ursule.

Blanche et Clara, sous les modestes noms d'*Agathe* et de *Marie Herman* (c'était celui qu'Ulrich avait pris), arrivèrent sous l'humble toit de Lisbeth, et y furent reçues avec des transports de joie et une tendresse maternelle, qui ne laissait aucun doute sur leur relation. Lisbeth dit, à qui voulut l'entendre, que sa sœur étant morte, son beau-frère lui avait amené ses filles. On la félicita sur leur beauté, sur leur air de bonne éducation; elle en fut aussi flattée que si vraiment elles eussent été ses nièces, et les rendit aussi heureuses que sa situation le lui permettait. Elles avaient quelques bijoux de leur mère, qu'Ulrich vendit pour leur entretien en y joignant l'argent qu'il avait reçu pour elles; ses petites épargnes et la chirurgie qu'il exerça avec succès, suffirent au sien. Il resta chez sa belle-sœur prétendue, et soigna ses filles avec une déférence qui pouvait être suspecte, mais qui fut mise sur le compte de la tendresse paternelle, justifiée par le mérite des jeunes personnes. A présent que nous les laissons heureuses et tranquilles, nous allons revenir au château de Rosenberg.

Les jeunes barons étaient rentrés chez eux couverts de gloire; leur père le vaillant Everard n'avait pu résister au désir d'être témoin de leur valeur et de leurs premiers faits d'armes. C'est de sa main qu'ils furent armés chevaliers devant l'empereur Frédéric, qui leur donna l'accolade. Godefroi n'avait pas encore l'âge requis, mais il demanda de subir toutes les épreuves; et vainqueur dans plusieurs joûtes et tournois, il obtint une dispense d'âge, et il fut armé chevalier en même tems que son frère. Sur leurs écus se voyaient d'un côté les nobles armes de Rosenberg, la rose rouge boutonnée d'or du champ d'argent: de l'autre, l'em-

blême et la devise qu'ils avaient adoptées; deux jeunes aiglons s'élevant ensemble dans les airs et suivant la même direction; avec cette légende : *toujours ensemble à la gloire*. Ils firent la campagne contre Amurath II, et s'y distinguèrent. Leur père ne les quitta point et leur donnait l'exemple de la valeur, comme de toutes les autres vertus. Ce fut pendant cette guerre que le comte de Montfort épousa Ursule de Werneck, et communiqua à son ami en même tems son mariage et la naissance d'un fils au bout de sept mois. Everard ne reçut point ce message, et la baronne qui n'aimait pas les Montfort oublia de lui en parler à son retour; mais le baron n'avait pas oublié son ami et sa promesse. Lorédan avait vingt et un ans, c'était le moment de songer à perpétuer la noble race des Rosenberg, et Everard pensait à lui proposer un voyage à Montfort, lorsque l'écuyer Urbain arriva chargé de l'anneau et du billet de Blanche. Everard fut confondu; la baronne triomphait et disait à son époux : « J'ai toujours pensé, monseigneur de Rosenberg, que ce fier comte de Montfort ne méritait pas votre amitié. » *A la vie et à la mort*, répétait tristement Everard en contemplant son bouclier appendu dans la salle, et sur lequel il avait fait graver cette devise autour du chiffre de Godefroi et du sien, en partant pour la Terre-Sainte. Que peut-il lui être arrivé?... Peut-être a-t-il découvert ma tromperie au sujet de Godefroi, mais on s'explique, on s'écrit..... La baronne rougit; elle avoua qu'il était venu une lettre pendant son absence; elle la tira de sa cassette toute scellée en réquérant son pardon. Ce fut alors seulement qu'Everard apprit le mariage du comte et la naissance de son héritier. Elle rendait inutile l'adoption de Godefroi, et donna plus de regrets au baron sur la rupture du mariage de son fils aîné et de Blanche. Celui de son fils cadet et de Clara aurait rempli tous ses vœux. Il fut d'ailleurs peu satisfait de la lettre du comte. Il se répendait en éloges sur sa nouvelle épouse, ne songeait plus du tout à sa douce et belle Clara; ne parlait que de ce fils si long-tems désiré, et pas un mot de ses filles; pas une phrase non plus qui rappelât leur liaison. C'était le *comte de Montfort* communiquant son mariage au *baron de Rosenberg*, ce n'était plus *Godefroi* écrivant à *Everard*.

Pendant qu'il méditait avec tristesse sur un pareil changement, ses fils s'étaient emparés de l'écuyer, et l'avaient conduit dans leur chambre, où ils lui faisaient mille questions sur le comte et ses filles. Lorédan éprouvait quelque chose

d'inconcevable; son engagement avec Blanche lui avait paru odieux, insupportable, il voulait le tenir par obéissance pour son père; mais il en reculait autant qu'il pouvait le moment, et il en frémissait d'avance. A présent qu'il est rompu et qu'on lui rend sa liberté, ainsi que Blanche, il sent plutôt du dépit que de la joie. Il froisse entre ses mains le billet, il rit, mais c'est avec amertume. Il a amené l'écuyer du comte dans sa chambre, pour lui dire combien il se trouve heureux d'être libéré de cet engagement, et il lui demande d'une voix altérée, si c'est Blanche qui a voulu le rompre. L'honnête Urbain lui répond que sûrement c'est elle, puisque cent fois il lui a entendu dire que jamais elle ne serait son épouse. Elle n'a fait que me prévenir, dit le jeune homme en jetant avec dédain son médaillon sur la table; depuis long-tems ce beau portrait me pèse et m'ennuie. Urbain le prend et sourit en secouant la tête. Lui ressemble-t-elle? continua Lorédan d'un ton railleur; en ce cas elle doit être fort jolie, et je comprends qu'elle soit très-difficile.

La comtesse Blanche est bien plus que jolie, répondit Urbain en se redressant, elle est d'une beauté frappante; sa taille haute et déliée lui donne l'air d'une nymphe, ses beaux cheveux blonds descendent en boucles ondoyantes presque jusqu'à ses pieds, ou couronnent en diadème son front plein de noblesse, et ses grands yeux bleus, qui annoncent à-la-fois fierté et douceur. Son nez est aquilin; ses lèvres purpurines, légèrement entr'ouvertes, laissent voir deux rangs de dents semblables à des perles; son teint éblouissant de blancheur donne l'idée d'un bouquet de lis et de roses. Son bras et sa main sont parfaits.

Lorédan écoutait en silence, et chaque trait du portrait de Blanche se gravait dans son cœur. Godefroi riait aux éclats. Tu peins à merveille, Urbain, lui dit-il, et ton imagination est vraiment brillante, tu veux donner des regrets à mon frère. A présent, fais moi aussi, je te prie, le portrait de ma Clara, afin que je me pende à mon tour. Urbain tombait des nues, et regardait avec étonnement le beau jeune chevalier qui lui parlait, que jusqu'alors il avait pris pour un ami de Lorédan. — Pourquoi me regardes-tu avec cet air effaré, bon écuyer! — *Votre frère! votre Clara!* s'écria Urbain, quoi donc! serait-il possible, puis-je croire, seriez-vous? — Qui? — Ce malheureux enfant, ce Godefroi que je vins chercher ici, et qui était, me dit-on, si disgracié de la nature? Tu le vois, répondit

Godefroi en déployant sa charmante figure. — Si imbécille. — Tu l'entends. — Dieu ! c'est inconcevable ! que vous est-il donc arrivé ? — De prendre quelques années de plus, et de rester d'ailleurs ce que j'étais. Allons, remets-toi, et fais-moi le portrait de Clara. Urbain avait des prétentions à l'esprit, à l'éloquence. Il était à-la-fois charmé de rendre justice à ses belles maîtresses, et de déployer ses talens oratoires. Il fit donc le portrait de la jolie, de la séduisante Clara, d'après nature, mais dans son style ampoulé. Ses yeux noirs et pleins de feu lançaient les traits de l'amour; ses formes étaient celles de Vénus, ses mouvemens ceux des trois Grâces, son sourire celui d'Hébé; enfin il peignit si bien, et jura si fort que la vérité guidait son pinceau, que Godefroi, à son tour, devint aussi rêveur que Lorédan.

Urbain voyant qu'on l'écoutait, et qu'il faisait effet, continua à parler de ses maîtresses; de leur figure, il passa à leur malheur depuis le fatal mariage de leur père, et c'est-là qu'il put déployer toute son éloquence. Jamais orateur n'eut plus de succès. Il attendrit ses deux auditeurs jusqu'aux larmes, et les enflamma jusqu'à l'enthousiasme. Avant qu'il eût fini son récit, les deux frères avaient juré sur leurs épées d'être les défenseurs et les vengeurs de ces deux beautés opprimées. « Je mettrai le » feu aux quatre coins du château de Montfort, disait » Lorédan; j'y jetterai l'indigne Ursule et son Théobald, » peut-être même le comte, et j'enlèverai Blanche. — Et » moi, Clara, dit Godefroi avec impétuosité, je ne te » quitte pas. *Toujours ensemble à la gloire.* » — Qu'attendons-nous, partons. — Il y a apparence, dit Urbain, que les jeunes comtesses ne sont plus à Montfort; vous ne me laissez pas finir mon récit. Les barbares, reprit-il en déclamant, voulaient leur ôter à jamais la liberté, et forcer ces malheureuses victimes à se faire religieuses. On parlait de les conduire dans un monastère lorsque je suis parti, et sans doute.... — Eh bien ! interrompit Lorédan, c'est au monastère que nous mettrons le feu. A tout prix nous voulons les sauver, elles nous étaient destinées; c'est nos épouses que nous allons défendre.

La tête des jeunes héros était exaltée. Plus l'entreprise était romanesque et difficile, plus elle plaisait à leur courage. La crainte de rencontrer des obstacles dans la volonté de leurs parens, leur fit prendre la résolution de s'échapper sans les consulter. — Mon père nous pardonnera, dit

Lorédan, quand nous lui ramènerons les filles de son ami, et qu'elles deviendront les siennes. — Ils gagnèrent Urbain à force d'or, et sur-tout en promettant de rendre ses jeunes maîtresses les plus heureuses baronnes de la chrétienté. Quelques jours après il eut une audience de congé très-sèche du baron. Il repartit tout de suite, et, comme ils en étaient convenus, il attendit les deux frères dans un bois voisin, et le lendemain, à l'aube du jour, tous trois étaient déjà bien loin du château de Rosenberg. Un billet des jeunes gens, laissé sur leur table, avertissait leurs parens que suivant leur serment de chevalier, ils allaient à une noble entreprise où leur secours était requis et le secret demandé, et qu'on ne les reverrait qu'après qu'ils en seraient venus à chef. Ils se recommandaient aux bons vœux de leur père, aux prières de leur mère, promettant de marcher *toujours ensemble à la gloire*.

Les parens de ce tems-là ne disaient mot quand le mot de *gloire* était prononcé, ils étaient toujours prêts à leur céder leurs fils. Everard ne regretta que de ne pas être de la partie. La baronne, faible comme le sont toujours les mères, versa des larmes, s'enferma dans son oratoire, et dit bien des orémus pour son cher Godefroi. Ni l'un, ni l'autre ne se doutèrent que les jeunes comtesses de Montfort fussent pour quelque chose là dedans, et en attendant le retour de leurs fils, ils s'occupèrent à leur choisir des épouses dignes d'eux dans les châteaux d'alentour.

Pendant ce tems-là, les deux frères chevauchaient devers Montfort, et continuaient à faire parler l'écuyer qui, loin de se démentir sur les charmes de ses maîtresses, allait toujours *crescèndo* sur leurs perfections. C'est la manière des conteurs quand on les écoute; à force de vouloir exciter l'intérêt, ils finissent par perdre toute mesure. Au reste, il était difficile d'exagérer ici; les jeunes comtesses étaient vraiment aussi charmantes que deux jeunes filles puissent l'être; mais à la fin de la journée ce n'était plus des mortelles, c'étaient des divinités qu'on ne pouvait contempler sans en être consumé. Les deux jeunes chevaliers brûlaient déjà avant même de les avoir vues, et Urbain commença à s'effrayer lui-même de l'incendie qu'il avait allumé; il réfléchit qu'il amenait à Montfort deux jeunes lions déchaînés qui voudraient mettre tout à feu et à sang; il chercha donc peu-à-peu à les calmer en ôtant par-ci, par-là, quelques charmes aux deux beautés, en mettant quelques *si*, quelques *mais*..... On ne l'écoutait plus; ni

l'un, ni l'autre, ne voulaient rien rabattre de son premier dire, et de leur adoration; elle allait, au contraire, toujours croissant, et dès le troisième jour ils arrêtèrent tous les chevaliers qu'ils rencontraient pour les forcer de convenir que personne n'égalait en beauté Blanche et Clara de Montfort, et pour rompre une lance en leur honneur. Jeunes, agiles, vigoureux, et dans cet état d'exaltation qui double le courage, ils triomphèrent dans plusieurs joûtes. Mais les forces de Godefroi, à peine âgé de dix-huit ans, n'étaient pas égales à sa valeur : le huitième jour de leur voyage, un chevalier fort et puissant, aussi vain que lui des charmes de sa belle, et les connaissant mieux, l'étendit à ses pieds. Les blessures dans ces sortes de rencontres ne sont jamais bien dangereuses; mais le jeune chevalier s'étant donné une entorse en tombant, prétendit qu'il souffrait trop pour convenir de rien envers son adversaire. Sauvant ainsi l'honneur de Clara, il remonta avec grand peine sur son coursier à l'aide de son frère et d'Urbain, en priant ce dernier, pour le consoler de son malheur, de lui dépeindre encore les charmes de celle pour qui il venait de combattre. En arrivant dans un village, Godefroi souffrait au point qu'on fut obligé de s'arrêter dans une mauvaise auberge. Lorédan gémissait de ce retard : le blessé lui promettait de partir le lendemain. Mais Urbain qui prévoyait que ce serait l'affaire de plusieurs jours, ne perdit point la fête et proposa aux deux frères de le laisser seul continuer sa route, pour aller prendre des informations à Montfort, et revenir leur dire si les jeunes comtesses y étaient encore. Peut-être même, ajouta-t-il, je pourrai les voir et les prévenir sur l'arrivée des défenseurs que le ciel leur envoie; d'accord avec elles, tout sera bien plus facile. Ils en convinrent, et ce motif les décida à laisser aller l'écuyer en avant. Pour dire le vrai, le bon Urbain n'était pas fâché d'arriver seul chez son maître, sans avoir à répondre de la suite qu'il y amenait, et qui lui aurait peut-être fait maudire plus d'une fois son éloquence. Il partit donc, et son cheval galoppait déjà que Lorédan lui criait encore de revenir bientôt, et de ne pas oublier de remettre à Blanche en mains propres une lettre passionnée qu'il lui avait écrite pendant que le cheval d'Urbain mangeait l'avoine. Il rentra auprès de son jeune frère couché sur un mauvais grabat, et l'exhorta à la patience dont lui-même était incapable. Godefroi, en faisant la grimace et frottant sa jambe, parla encore du lendemain, puis de Clara avec un

peu moins de transports qu'à l'ordinaire; il osa même articuler quelques légers doutes sur la beauté transcendante des comtesses de Montfort, ce dont le preux Lorédan fut très-scandalisé. Le lendemain arrive, et le pied et la jambe sont enflés à ne pouvoir se soutenir; chaque douleur était un charme à Clara, et faisait souffrir Lorédan presqu'autant que le patient. Ils s'informèrent s'il n'y avait pas de chirurgien dans le village. Non pas dans le village, leur dit-on, mais dans la montagne un très-habile qui fait des cures merveilleuses. Un enfant de l'hôte est dépêché pour aller le chercher; et pendant ce tems-là, pour distraire le malade, l'hôte, presqu'aussi bavard et bon peintre qu'Urbain, leur conta toute l'histoire de ce chirurgien établi long-tems à Augsbourg où il guérissait toute la ville: mais, disait-il, sa femme étant morte et lui ayant laissé deux filles charmantes, il les a amenées chez sa belle-sœur, qui habite dans la montagne voisine, et il y reste avec elles. Puis il ajoutait qu'il n'était bruit dans tout le pays que de la beauté de ces filles; que lui-même grand connaisseur avait été les voir sur tout ce qu'il en entendait dire, et qu'il pouvait assurer les jeunes chevaliers que l'on n'en disait pas assez; que dans toute l'Allemagne il n'existait pas deux plus belles personnes qu'Agathe et Marie Herman. Il fit leur portrait à sa manière, qui n'était pas si fleurie que celle d'Urbain, mais qui avait bien son mérite; chaque charme était nommé, détaillé, et accompagné d'un jurement qui lui donnait au moins autant de force que les belles comparaisons de l'écuyer.

Un auditeur de sang froid, malgré la différence des pinceaux, aurait sans doute trouvé de grands rapports dans les portraits; mais comment s'imaginer qu'il peut y en avoir le moindre entre Agathe et Marie, filles d'un chirurgien d'Augsbourg, et les filles du comte de Montfort? Lorédan, en vrai chevalier, fidèle à sa première impression, écoutait à peine, et sortait à chaque instant pour voir si le chirurgien n'arrivait pas. Godefroi, au contraire, écoutait de toutes ses oreilles, et ne sentait plus son mal quand l'hôte lui contait comme Agathe était une grande belle fille, fraîche comme une rose à cent feuilles, et la petite Marie un petit bouton de quinze ans à croquer, vive, lutine, agaçante, et qui ferait damner un saint. De plus, sages, bien élevées, polies et accortes. Godefroi écoutait encore quand Ulrich, le chirurgien d'Augsbourg, et à présent des montagnes, arriva conduit par Lorédan qui

était allé à sa rencontre. Godefroi lui montra sa jambe en toute confiance ; le père de si charmantes filles ne pouvait être un ignorant. Vous avez, dit-on, deux filles adorables, M. Herman, disait le malade. Que pensez-vous de cette jambe ? demandait Lorédan. Ne viennent-elles jamais dans ce village ? continuait Godefroi. Croyez-vous que ceci sera long ? ajoutait Lorédan. Je commence à le craindre, dit le malade, mais avec les bons soins de M. Herman j'en guérirai, et s'il voulait me prendre chez lui.... je suis sûr que..... Très-bien pensé, mon frère, interrompit Lorédan. Tranquille sur toi, j'irai seul à Montfort.

Ulrich, qui examinait la jambe malade avec attention, leva la tête, regarda le jeune homme, et répéta le nom de Montfort avec intérêt.

Connaissez-vous le comte de Montfort ? lui demanda Lorédan.

Non, seigneur, pas personnellement, répondit Ulrich en regardant de nouveau la jambe.

Vous en avez donc entendu parler ?

Souvent, et de ses deux filles aussi.

Que disait-on de ses deux filles ?

Qu'elles sont aussi belles, aussi intéressantes que malheureuses depuis que le comte s'est remarié à la plus indigne des femmes.

Par le ciel ! elles ne seront pas long-tems malheureuses, s'écria Lorédan. J'en jure sur mon serment de chevalier, sur mon épée, sur mon bouclier. Ce bouclier était dans un coin de la chambre, Ulrich jeta les yeux de ce côté, et reconnut bientôt la rose de gueules boutonnée d'or qu'il avait vue si souvent sur les sceaux des lettres du baron, et dont son maître lui avait quelquefois parlé. Il ne douta pas que ces deux jeunes gens ne fussent les fils du baron de Rosenberg, et voyant là le doigt de la Providence, il résolut de la laisser agir et de se taire. Il assura que la blessure et l'entorse n'étaient pas dangereuses, mais exigeaient quelque tems de repos ; et à la prière instante du jeune blessé et de son frère, il consentit à le prendre avec lui pour le soigner et le guérir. Godefroi demanda à y être conduit le jour même ; Lorédan l'approuva, il pressa le départ. Un brancard fut préparé, on y plaça le blessé impatient de voir les deux belles montagnardes. Lorédan l'escortait à cheval, impatient de partir pour délivrer Blanche ; l'honnête Herman à pied, impatient de consulter Lisbeth sur ce singulier incident.

Ils arrivèrent au joli châlet de Lisbeth, et toutes les *impatiences* furent satisfaites ; Agathe et Marie s'empressèrent auprès de leur père et des hôtes qu'il leur amenait, qui les trouvèrent au-dessus de leur réputation. Lorédan même, qui dans le grand costume de chevalerie ne se serait pas permis une distraction, fut forcé de convenir qu'il voudrait que Blanche ressemblât à la belle Agathe ; mais cela même fit qu'il se hâta de s'éloigner, dans la crainte de devenir infidèle malgré lui à la dame de ses pensées. Godefroi, moins scrupuleux, ne songeait plus à Clara. Ses regards ardens erraient tour-à-tour sur la belle et fraîche Agathe, et sur la jolie Marie ; il ne savait à laquelle donner la préférence. Je les adorerai toutes les deux, pensa-t-il ; ce ne sera pas une infidélité, ce ne sera qu'un juste hommage rendu à tout ce qu'il y a de plus charmant. Si Urbain était ici, je le ferais convenir que ces délicieuses paysannes, avec leur corset rouge, leur petit chapeau de paille, leurs belles tresses flottantes, sont mille fois plus jolies que ces tristes et froides comtesses se lamentant dans leur tour. Il tranquillisait ainsi sa conscience, et l'on voit que les deux frères, en amour et en amitié, ne ressemblaient pas mal à Amadis et à Galaor, qu'ils avaient en effet pris pour modèles.

(*La suite au numéro prochain.*)

VARIÉTÉS.

Aux Rédacteurs du Mercure de France.

MESSIEURS, en rendant compte, dans le dernier numéro du *Mercure*, de la nouvelle brochure de Mme de Genlis contre la *Biographie Universelle*, on a fait preuve d'une juste impartialité. On a eu pour Mme de Genlis des égards dont elle se dispense, et l'on a faiblement défendu deux des principaux rédacteurs de ce journal, qu'elle attaque avec aussi peu de modération que de justice. Les critiques relatives à M. Auger, du moins celles que M. Salgues cite dans son extrait, sont si futiles, qu'elles ne mériteraient pas même une réponse. Parmi celles dont M. Ginguené est l'objet, il y en a deux qui paraissent plus graves et dont l'auteur de l'extrait aurait pu mieux faire sentir la fausseté.

Je ne parle point du nombre, trop considérable selon

Mme de Genlis, des petits articles de littérature italienne. Il y en a très-peu qui ne se trouvent aussi dans le *Dictionnaire historique* dont elle est le défenseur, mais ils y fourmillent d'erreurs que M. Ginguené s'est quelquefois donné la peine de corriger; et l'éditeur et les acquéreurs de ce dictionnaire doivent lui en savoir gré.

Je ne dis rien non plus des expressions répétées à quelques centaines de pages de distance, ni de cet article *Bartali*, qui est sans doute un nom estropié par Mme de Genlis, et qui ne se trouve point en effet dans la *Biographie universelle*; j'en viens aux deux reproches dont M. Salgues avoue la gravité.

Le premier tombe sur une phrase de l'article *Barlaam*. Mme de Genlis a estropié cette phrase pour avoir le plaisir de la trouver *fort originale* et d'y faire dire à l'auteur ce qu'il n'a point dit. La voici telle qu'on la lit dans la *Biographie universelle*, à la suite d'une autre phrase qui n'y laisse aucune équivoque. « Comme il (Barlaam) écrivit » tantôt pour l'une des deux églises, tantôt pour l'autre, » (l'église grecque et l'église latine) quelques auteurs ont » cru qu'il y avait eu deux Barlaam. Allaci a réfuté cette » opinion..... Elle fait trop d'honneur à ce moine, et aux » gens de sa sorte, qui ne se font aucun scrupule de penser, » ou d'écrire *qu'ils pensent*, dans les différentes circons- » tances de leur vie, ce qui convient le mieux à leurs inté- » rêts. » Il est clair qu'il n'est point ici question des moines; M. Ginguené, qui sait écrire, quoi qu'en dise Mme de Genlis, aurait dit *aux gens de sa robe*, et non pas *aux gens de sa sorte*. Sa phrase, écrite et ponctuée comme elle l'est dans la Biographie, ne me paraît rien avoir de si original. Mais j'avoue que le trait *ou d'écrire qu'ils pensent*, peut blesser quelques personnes, pour lesquelles apparemment il ne se sent pas pénétré d'un grand respect, de quelque robe et de quelque sexe qu'elles soient. C'est ce que l'auteur de l'extrait a sans doute vu très-clairement : mais en parlant de Mme de Genlis, il aura cru plus poli de laisser la chose dans le doute, et de dire seulement *il m'a semblé*, au lieu de *je suis certain*. La même politesse l'aura engagé à ne pas avertir qu'il y a dans l'article *ou d'écrire*, et non pas *et d'écrire*, et que la virgule mise par Mme de Genlis avant *qu'ils pensent*, est après, ce qui défigure la phrase et altère le sens.

Peut-être, ajoute M. Salgues (et c'est la seconde accusation dont il reconnaît la gravité), Mme de Genlis reproche-

t-elle avec plus de raison à M. Ginguené de traiter avec trop de hauteur le *Dictionnaire biographique* de MM. Chaudon et Delandine, de dire en parlant de cet ouvrage : *ce beau dictionnaire, cette collection grotesque de quiproquo, ce ramassis de bévues*, de traiter d'âneries quelques erreurs inévitables dans un grand ouvrage. D'abord le critique aurait pu observer que M. Ginguené n'a parlé, en aucun endroit du Dictionnaire de MM. Chaudon et Delandine, mais, ce qui est très-différent, du *Dictionnaire universel, historique, critique et bibliographique*, fait d'après la huitième édition de celui de ces deux Messieurs, et augmenté, comme le titre l'annonce, de seize mille articles environ, etc. En un mot, ce n'est point au *Dictionnaire* de Lyon 1804, qu'il en veut, mais à celui de Paris, 1810, 1811, 1812. Il ne lui a point appliqué d'une manière générale ces épithètes, mais toujours dans des occasions où elles lui étaient dictées par des erreurs et des quiproquo qui se recontrent à toutes pages dans les articles de littérature italienne, et que l'on ne peut se figurer sans les avoir vus. D'après le zèle que montre Mme de Genlis pour le *Dictionnaire historique*, on pourrait la défier de citer les passages entiers des articles de M. Ginguené où se trouvent les duretés qu'elle lui reproche. Cela pourrait amuser ses lecteurs; mais ce ne serait pas, je l'avoue, aux dépens de M. Ginguené.

Quoique j'aie également sous les yeux le *Dictionnaire universel* et la *Biographie universelle*, je ne veux point en faire ici le parallèle; je veux encore moins répondre à la brochure de Mme de Genlis, que je ne connais que par l'article inséré dans votre dernier numéro. Je me borne, Messieurs, à quelques réflexions que m'a fait naître cet article, et j'ose attendre de votre impartialité que vous voudrez bien donner place à cette lettre dans votre prochain numéro.

Agréez mes salutations,

J. B. B. ROQUEFORT.

INSTITUT IMPÉRIAL DE FRANCE.

CLASSE DES SCIENCES MATHÉMATIQUES ET PHYSIQUES.

Proclamation des prix décernés dans la séance publique du 6 janvier 1812.

Prix de mathématiques. — La Classe des sciences avait proposé en 1810, pour sujet du prix de mathématiques qu'elle devait distribuer cette année, la question suivante :

Donner la théorie mathématique des lois de la propagation de la chaleur, et comparer le résultat de cette théorie à des expériences exactes.

La classe a décerné le prix, valeur d'une médaille d'or de 3,000 fr., au mémoire enregistré sous le n° 2, portant cette épigraphe :

Et ignem regunt numeri. PLATO.

Cette pièce renferme les véritables équations différentielles de la transmission de la chaleur, soit à l'intérieur des corps, soit à leur surface ; et la nouveauté de l'objet, jointe à son importance, a déterminé la classe à couronner cet ouvrage, en observant cependant que la manière dont l'auteur parvient à ses équations, n'est pas exempte de difficultés, et que son analyse, pour les intégrer, laisse encore quelque chose à désirer, soit relativement à la généralité, soit même du côté de la rigueur.

L'auteur de ce mémoire est M. Fourier, membre de la Légion-d'Honneur, baron de l'Empire.

Prix du Galvanisme. — La classe n'a eu connaissance d'aucun ouvrage publié pendant cette année qui ait paru mériter le prix du galvanisme, fondé par S. M. l'Empereur et Roi.

Prix d'Astronomie. — La médaille fondée par M. Lalande, pour être donnée annuellement *à la personne qui, en France ou ailleurs, les membres de l'Institut exceptés,* aura fait l'observation la plus intéressante, ou le mémoire le plus utile aux progrès de l'astronomie, vient d'être décernée à MM. Oltmanns et Bessel. La classe, qui heureusement pouvait cette année donner une médaille double, l'a partagée avec satisfaction entre deux savans également recommandables.

Le premier, né dans le département de l'Ems oriental, nous a mis en pleine jouissance des travaux astronomiques et barométriques de M. Humbolt, qu'il a calculés, ainsi que les observations de plusieurs

astronomes ou navigateurs célèbres, avec un soin et une exactitude toute particulière, et par des méthodes qui lui sont propres. Il paraît s'être voué avec prédilection à la détermination des longitudes, d'après les observations des éclipses de toute espèce, et l'on sait que cette application intéressante de l'astronomie a toujours été spécialement encouragée et recommandée par l'illustre fondateur.

L'autre, né dans le département des Bouches-du-Weser, était déjà connu par un beau travail sur la comète de 1807. Il vient de faire paraître des observations curieuses, desquelles il a tiré une connaissance plus exacte de l'inclinaison de Saturne et des mouvemens de ses satellites. Il vient tout récemment d'envoyer à la classe un extrait d'un travail extrêmement intéressant sur la totalité des observations de Bradley, dans lequel il a discuté avec sagacité les points les plus importans de l'astronomie.

Prix proposé au concours pour l'année 1814.

La classe des Sciences propose, pour le sujet du prix de mathématiques qu'elle décernera dans la séance publique du mois de janvier 1814, la question suivante :

Déterminer par le calcul, et confirmer par l'expérience, la manière dont l'électricité se distribue à la surface des corps électriques, et considérés soit isolément, soit en présence les uns des autres, par exemple, à la surface de deux sphères électrisées, et en présence l'une de l'autre. Pour simplifier le problème, la classe ne demande que l'examen des cas où l'électricité répandue sur chaque surface reste toujours de la même nature.

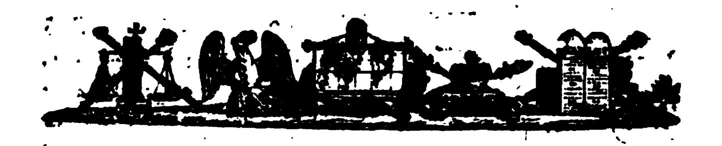
Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 3,000 fr.

Le terme du concours est fixé au 1er octobre 1813.

Le résultat en sera publié le premier lundi de janvier 1814.

Les mémoires devront être adressés, francs de port, au secrétariat de l'Institut, avant le terme prescrit, et porter chacun une épigraphe ou devise qui sera répétée, avec le nom de l'auteur, dans un billet cacheté joint au mémoire.

N. B. La classe a de plus proposé un prix extraordinaire de mathématiques, dont nous insérerons le programme dans un prochain numéro.



POLITIQUE.

Les dernières nouvelles de Constantinople ont fait mention d'un mouvement des troupes ottomanes contre les Serviens, mais cette nouvelle eût été transmise avec plus de célérité par les journaux hongrois; on peut donc la révoquer en doute. M. le général Markow étant arrivé au quartier-général de Bucharest avec d'autres officiers-généraux, le bruit a couru que la campagne allait recommencer; mais les conférences ont continué. Un courrier est arrivé de Pétersbourg : les ministres plénipotentiaires se sont réunis extraordinairement; on paraît avoir demandé et attendre de nouveaux ordres. A Constantinople, les conférences du divan sont très-fréquentes, cette capitale jouit de la plus grande tranquillité. Dans toute l'étendue de la monarchie, les préparatifs de guerre se continuent.

Les états de Hongrie sont à leur soixante-troisième séance; on croit que l'issue de cette session est prochaine, et que le résultat en sera conforme aux plans du gouvernement, avec quelques modifications.

Les regards de l'Angleterre se tournent de jour en jour avec plus d'inquiétude vers cette Amérique qu'elle a voulu imprudemment enlacer dans les vastes chaînes préparées pour le double hémisphère, et qui, déjà échappée par le secours de la France à la plus dure domination, se montre décidée à ne pas plier de nouveau sous le joug qu'elle a brisé. Le jour de leur indépendance, les Etats de l'Amérique du nord ont conquis un territoire, un nom, un pavillon, un commerce, une marine, une armée : par ses décrets, par ses usurpations continuelles, l'Angleterre a trop visiblement témoigné qu'elle voulait leur faire perdre ces fruits du courage et de la sagesse, l'Amérique les saura conserver.

Un bill a été envoyé par le sénat à la chambre des représentans, pour la levée d'une force additionnelle de 25,000 hommes; d'autres mesures analogues sont prises ou proposées : les bâtimens américains ne marchent plus qu'armés, et prêts à se défendre de toute insulte. En Angleterre on

paraît regarder cette disposition comme un acte d'hostilité formelle : les ennemis des Anglais sont, selon leur doctrine, tous ceux qui ne se laissent pas dépouiller. Ce qui excite d'ailleurs leur mécontentement, c'est d'apprendre que la mission de M. Barlow en France prend une tournure très-favorable, que ce ministre est accueilli avec beaucoup de distinction, et qu'on le voit très-fréquemment chez M. le duc de Bassano; on croit qu'il a reçu et expédié une réponse favorable sur l'objet de sa mission. Quoiqu'il en soit, beaucoup de bâtimens qui avaient été amenés dans les ports de France en vertu des décrets de Berlin et de Milan, ont été restitués avec leurs cargaisons; la révocation de ces décrets envers l'Amérique est suivie d'une pleine et entière exécution : cela dérange un peu les calculs de M. Foster, et donne un utile démenti à ses assertions; les réponses de M. de Monroë en acquièrent plus de force, et les journaux anglais ne peuvent dissimuler le dépit que leur cause un rapprochement qui compromet si essentiellement leur politique et leurs intérêts.

Ils ont aussi voulu parler en maîtres sur les bords de la Plata; mais là comme au nord de l'Amérique, quelle que soit la couleur adoptée par les partis, qu'on soit armé au nom de l'Espagne, ou au nom de l'indépendance, que Buenos-Ayres parle ou Monte-Video, que les insurgés ou le vice-roi Ellio fassent des déclarations, on doit voir avec plaisir que le nom anglais n'a pas même l'influence qu'on pourrait croire attachée indispensablement à sa prépondérance maritime.

L'amiral de Courcy, stationné dans la Plata, veut y faire valoir les droits du prince régent d'Angleterre, et prétend y être établi pour protéger le commerce de son pays : il faut, dit-il avec arrogance, que les ordres de mon souverain soient exécutés; jusqu'ici je n'ai donné aucune instruction aux bâtimens qui composent mon escadre; j'attends la décision de votre excellence (le vice-roi Ellio) : il faut que l'on prenne un parti.

Rends tes armes, disait un barbare à un grec : *viens les prendre*, lui répond ce dernier. Le vice-roi Ellio répond avec moins de laconisme, mais non avec moins d'énergie. « Est-ce une menace que vous prétendez me faire ? écrit-il » à l'amiral anglais; votre excellence a à cœur d'obéir aux » ordres de son souverain, je dois obéir à ceux du mien : » je me pique de connaître les moyens de les exécuter. » Votre excellence pouvant être certaine qu'elle ne recevra

» pas d'autre réponse, sera responsable des mesures qu'elle
» jugera à-propos de prendre. »

L'amiral de Courcy, après cette lettre, est devenu moins impérieux : il exigeait la levée du blocus de Buenos-Ayres, afin de faciliter le commerce anglais; cette levée lui est refusée comme un acte qu'il n'a pas le droit de demander, et comme une disposition intéressant une querelle dans laquelle les Anglais doivent être étrangers, et cependant l'amiral anglais, au lieu de faire valoir par la force les droits ou les prétentions du prince régent d'Angleterre, baisse le ton, propose un moyen terme, et obtient que par le blocus le commerce et les propriétés anglaises seront respectés et ménagés le plus possible. Il est difficile de lire cette intéressante correspondance sans être frappé de la différence qui existe entre la première demande et la concession définitive, et sans reconnaître que si les intérêts anglais sont ici respectés, certainement c'est aux dépens de l'orgueil britannique.

En Sicile, pour se faciliter les moyens de s'assurer une conquête depuis si long-tems désirée, les Anglais font des conspirations, des conspirateurs; ils alarment le pays qu'ils prétendent défendre, déciment les habitans qu'ils disent protéger, et s'arrogent tous les pouvoirs d'un gouvernement qu'ils disent soutenir.

« Nous avons eu, dit le *Times*, communication des lettres récemment écrites de Messine, dans lesquelles la conduite des *conspirateurs* est peinte sous les couleurs les plus affreuses, et qui donnent une idée favorable de l'adresse qu'on a mise à les découvrir.

» Il paraît que les individus le plus fortement impliqués dans le complot, étaient des personnes très-estimées, et qui semblaient devoir le moins être l'objet du soupçon. Des lettres étaient écrites à l'ennemi, et lui donnaient communication des mesures et des projets supposés du gouvernement, ainsi que des positions et mouvemens des troupes anglaises; le général étant informé de l'existence d'une correspondance illicite, la laissa continuer jusqu'à ce qu'il eût recueilli les renseignemens qu'il désirait avoir. Il commença par gagner les courriers, qu'il engagea à apporter à son quartier-général toutes les lettres dont ils pouvaient être chargés, au lieu de les remettre directement aux Français; il faisait faire un *fac simile* de ces lettres, qui était remis à l'ennemi, tandis que les originaux restaient entre ses mains. La même mesure fut prise à l'égard des réponses; et

cette correspondance continua d'être ainsi interceptée pendant l'espace de deux mois. Alors, le général ayant rassemblé un assez grand nombre de preuves, quinze individus furent arrêtés pendant la même nuit, et sans le moindre bruit. Parmi eux se trouvait un certain colonel Infanta, qui avait été envoyé de Palerme à l'époque où Joachim s'était mis en mouvement, avec sa flottille, devant Messine; les deux colonels Cassien et Natali; qui semblaient remplir les fonctions de leur service de la manière la plus exemplaire. Le général français (Manches), commandant en Calabre, apprenant que le complot était découvert, et que ses agens étaient emprisonnés, conçut, à ce qu'on prétend, le projet infernal d'envoyer secrètement à Messine quatre assassins, chargés de tuer deux officiers qui avaient montré le plus de zèle dans la découverte du complot; et l'on ajoute que ces brigands étaient aussi chargés de surveiller le retour de lord William Bentink, afin de le surprendre, s'il était possible, dans sa route de Palerme à Messine, et de lui enlever ses dépêches, etc. Cependant on fut instruit de l'arrivée de ces hommes, la nuit même qu'ils débarquèrent : on les surprit bientôt, ainsi que nous l'avons dit précédemment. Ils se défendirent en désespérés contre les gens chargés de les arrêter; l'un des brigands fut tué sur la place, et deux autres dangereusement blessés; l'un de ces derniers avoua au moment de sa mort qu'ils avaient été envoyés par le Gouvernement français pour exécuter les projets ci-dessus mentionnés, et d'autres du même genre. Une partie du complot des Français était de faire sauter la citadelle de Palerme, de mettre le feu aux bâtimens de transports et à la flottille, et de profiter de la confusion produite par ces événemens, pour débarquer dans l'île. »

En rapprochant ce récit de la conduite des Anglais envers les habitans, des propos des officiers contre le gouvernement sicilien, de la lute de pouvoirs établie entre le quartier-général anglais de Messine et la cour sicilienne de Palerme, du bruit enfin repandu à Londres de la déposition de la reine, il est impossible de ne pas dire avec le *Moniteur* :

« Quel tissu de mensonges, de calomnies et d'atrocités! » et toutes ces fables pour arriver à s'emparer de la Sicile, » et traiter la cour de Palerme comme ils ont traité les nababs de l'Inde. »

Mais nous avons à transcrire encore une note du *Moniteur* bien autrement importante.

Nous apprenons, dit *le Courrier*, en date du 12 février, que les Français, au nombre de 6000 hommes, ont pris possession de Stralsund, et de toute la côte de la Poméranie suédoise; la saisie de la Poméranie par Napoléon, paraît faire partie d'un plan formé de s'approprier toute la côte méridionale de la Baltique jusqu'à Dantzick, Kœnisberg et Mémel.........

« A s'approprier, dit le *Moniteur*, non : mais à en chasser votre commerce, oui; et ce, jusqu'à ce que vous ayez rapporté vos ordres du conseil, et que vous soyez revenus aux stipulations du traité d'Utrecht sur le principe du droit maritime. »

Le *Courrier* s'empressera sans doute de répandre cette réponse à sa nouvelle, et la déclaration dont cette nouvelle a été l'occasion naturelle; mais il paraît être sur le point d'avoir un autre objet de discussion : le *Statesman* parle en termes formels d'un prochain changement dans le ministère; le bruit s'en est répandu à Londres avec une rapidité qui décélait assez que ce bruit trouvait l'opinion générale non pas seulement prévenue en sa faveur, mais même impatiente de le voir confirmer.

En attendant la réponse du *Courrier* en faveur des ministres actuels, écoutons le *Statesman* dans son attaque contre eux, ou plutôt dans les adieux qu'il semble leur faire.

« Nous félicitons la nation, dit-il, nous félicitons en particulier les amis de la paix et de la constitution, du changement prochain et plus que probable dans le ministère, qui s'annonce en ce moment. Le marquis de Wellesley, qui visait au renversement de la constitution, et qui ne cessait de prêcher la guerre, et une guerre éternelle, a donné sa démission, ou est au moment de le faire. M. Yorke, qui était son digne collègue dans ce qu'on appelait impudemment le conseil de S. M., quitte aujourd'hui sa place de premier lord de l'amirauté. On sait que le lord chancelier et le chancelier de l'échiquier, qui tous deux ont eu une audience du prince régent, ont été informés par S. A. R. qu'on avait en vue d'opérer un changement dans le système actuel. Nous pouvons donc nous attendre sous peu de jours à entendre dire que ces arrogans aristocrates ont résigné leurs places, et que tous les subalternes qui défendaient leur système, et étaient des instrumens de leurs indignes projets, ont suivi l'exemple de leurs insolens chefs. Quoique les journalistes à gages de

M. [redacted] aient tout fait pour jeter de la méfiance à cet égard sur le prince régent, et quoiqu'ils soient parvenus à faire croire au public que S. A. R. n'adopterait pas d'autres mesures au moment où les restrictions imposées à la régence finiraient, nous n'avons cessé de travailler à détruire une opinion aussi peu honorable au prince, et aussi contraire à la ligne de conduite que les principes connus de S. A. R. ne manqueraient pas de lui faire suivre. Les changemens qui ont déjà eu lieu sont une garantie suffisante de ce fait, et quand nous apprenons que c'est un noble d'un caractère aussi élevé et d'une aussi parfaite intégrité que l'est lord Erskine, qui doit remplir la place importante de chancelier de l'empire, nous regardons cette circonstance comme un gage suffisant de l'intention qu'a le prince régent de n'appeler à ses conseils que ceux qui ont à cœur la sûreté de son trône et le bonheur de son peuple, lesquels ont été l'un et l'autre mis sur le bord de leur ruine par la perversité des ministres actuels. Oui, sans doute, ce sera pour l'Angleterre un véritable jour de fête, et qui devra être célébré comme tel, que le jour qui, en mettant fin aux restrictions imposées au prince-régent, donnera à ce malheureux pays la flatteuse espérance de voir revenir dans son sein la paix et l'abondance.»

Que signifie cet article? de quelle opinion est-il l'expression et l'interprête? Est-ce là le ton d'un écrivain de parti? le vœu d'un journaliste vendu à une faction? Qui ne reconnaîtrait là l'expression juste des sentimens et des espérances que l'Angleterre n'ose former, tant est profond l'abyme où l'entêtement et l'orgueil l'ont fait descendre? Et comment ces sentimens ne seraient-ils pas ceux de la nation, comment n'aspirerait-elle pas à un changement de situation, et à sortir de cet état violent et forcé où l'a jeté l'aveuglement systématique des ministres qui se sont succédés? Voici un fait qui est plus éloquent à cet égard que tout ce que la situation de l'Angleterre pourrait inspirer au membre le plus habile de l'opposition. Une déclaration du comité pour la taxe des pauvres établie à Liverpool, met hors de doute la décadence progressive des villes commerciales et manufacturielles de l'Angleterre. A Liverpool, dans la semaine qui s'est terminée le 3 janvier, on a dû donner des secours à 2,263 familles, formant 8288 individus; la suivante, à 3156 familles, formant 13,856 individus; la suivante encore, à 3824 familles, formant 13,856 individus; enfin, dans la semaine qui s'est terminée le 24 jan-

vier (et l'on observera la progression de semaine en semaine), à 4248 familles, formant 15,350 individus. On passe ici sous silence les désastres dont l'Irlande est toujours le théâtre, et l'on ne demandera pas si dans une telle situation, si lorsqu'on voit le sixième des habitans de la seconde ou troisième ville de l'Angleterre inscrit sur les registres des pauvres à charge de leurs paroisses, il est naturel de penser que le vœu d'un changement de ministère soit le vœu général.

L'Empereur, désirant faciliter et accélérer l'établissement de l'universalité des poids et mesures dans l'Empire, a rendu, sous la date du 12 de ce mois, un décret dont voici les dispositions : Il ne sera fait aucun changement aux unités des poids et mesures de l'Empire, telles qu'elles ont été fixées par la loi du 19 frimaire an 8. Notre ministre de l'intérieur fera confectionner pour l'usage du commerce, des instrumens de pesage et de mesurage qui présentent soit les fractions, soit les multiples desdites unités, le plus en usage dans le commerce et accommodés aux besoins du peuple. Ces instrumens porteront sur leurs diverses faces la comparaison des divisons et des dénominations établies par les lois avec celles anciennement en usage. Nous nous réservons de nous faire rendre compte, après un délai de dix années, des résultats qu'aura fournis l'expérience sur les perfectionnemens que le système des poids et mesures serait susceptible de recevoir. En attendant, le système légal continuera à être seul enseigné dans toutes les écoles de notre Empire, y compris les écoles primaires, et à être seul employé dans toutes les administrations publiques, comme aussi dans les marchés, halles, et dans toutes les transactions commerciales et autres entre nos sujets.

Un autre décret porte que la perception des octrois sera faite par la direction des droits réunis ; les employés actuels des octrois seront conservés dans leurs grades respectifs ; leur service leur comptera comme celui des employés de la direction générale, pour les avancemens et pour les retraites. S....

ANNONCES.

Etat actuel du Tunkin, de la Cochinchine et des royaumes de Camboge, Laos, et Lac-Tho; par M. de la Bissachère, missionnaire, qui a résidé dix-huit ans dans ces contrées. Traduit d'après les relations originales de ce voyageur. Deux vol. in-8°. Prix, 10 fr., et 12 fr. franc de port. Se trouve à la librairie française et étrangère de Galignani, rue Vivienne, n° 17; et chez Arthus-Bertrand, libraire, rue Hautefeuille, n° 23.

L'Ennui, ou Mémoires du comte de Glenthorn; traduit de l'anglais de miss Edgeworth. Trois vol. in-12. Prix, 6 fr., et 7 fr. 50 c. franc de port. Chez les mêmes libraires.

La *Revue d'Edimbourg*, un des journaux les plus estimés, parle ainsi de cet ouvrage :

« De tous les contes de miss Edgeworth, *l'Ennui* est peut-être le » meilleur et le plus amusant. Plus riches en caractères, en incidens, » en réflexions, qu'aucune narration anglaise que nous connaissions, » les caractères irlandais sont inimitables, etc. »

On trouve, aux mêmes adresses, *la Mère intrigante*, du même auteur. Deux vol. in-12. Prix, 5 fr., et 6 fr. 50 c. franc de port.

Recueil de Prières, de Psaumes et d'Instructions tirées de l'Ecriture-Sainte, pour servir au culte domestique et à l'éducation religieuse des familles; avec l'indication des chapitres qui forment la suite de l'Histoire Sainte du Vieux et du Nouveau Testament; par M. J. A. Martin, pasteur de l'église de Genève, président de son Consistoire, et bibliothécaire. *Troisième édition*, revue et corrigée. Un vol. in-8°. Prix, 1 fr. 50 c., et 2 fr. 25 c. franc de port. A Paris, chez J. J. Paschoud, imprimeur-libraire, rue Mazarine, n° 22; et à Genève, même maison de commerce.

Notice sur les Charmettes, valon des environs de Chambéri, à l'usage des voyageurs qui visitent la retraite de J. J. Rousseau. Un vol. in-8°. Prix, 1 fr. 50 c., et 2 fr. franc de port. Chez le même imprimeur-libraire.

Lectures-opéras pour des soirées de famille, n°. Ier; contenant *Michelette* et *Bernardine*, ou *les Bonnes petites filles de Nantua*, anecdote de 1795; paroles de M. de Mangourit, ancien résident de France en Valais; musique de M. de Gumpenberg, l'un des capi-

taines des gardes de S. M. le roi de Bavière. In-8°. Prix, 6 fr. 50 c., et 8 fr. 50 c. franc de port. Chez d'Hautel, libraire, rue de la Harpe, n° 80; et chez Leduc, rue de la Loi.

Les Animaux célèbres. Anecdotes historiques sur des traits d'intelligence, d'adresse, de courage, de bonté, d'attachement, de reconnaissance, etc., des animaux de toute espèce, depuis le lion jusqu'à l'insecte. Par A. Antoine. Deux vol. in-12. Prix, brochés, 4 fr., et 5 fr. 25 c. franc de port. Chez F. Louis, libraire, rue de Savoie, n° 6; et chez Arthus-Bertrand, libraire, rue Hautefeuille, n° 23.

Leçons pour les Enfans de trois à huit ans. Ouvrage classique en Angleterre; par mistriss Barbault. Traduit sur la douzième édition. Quatre vol. in-16, orné de vingt jolies gravures coloriées. Prix, 3 fr., et 4 fr. franc de port. Chez P. Blanchard et Eymery, rue Mazarine, n° 30; et Palais-Royal, galerie de bois, n° 249; et chez Arthus-Bertrand, libraire, rue Hautefeuille, n° 23.

Méthode amusante pour enseigner l'A, B, C, abécédaire récréatif orné de vingt-six gravures propres à piquer la curiosité des enfans. *Quarante-cinquième édition,* contenant des phrases courtes, divisées en syllabes; l'explication des gravures correspondantes aux vingt-six lettres de l'alphabet; des historiettes et des contes; des fables très-courtes; des principes d'orthographe; un petit traité d'arithmétique, deux tableaux de chiffres romains et arabes; des modèles d'écritures gravés; des pensées morales propres à servir d'exemple d'écriture. Prix, gravures en noir, 75 c., et 1 fr. franc de port; gravures coloriées avec soin, 1 fr. 25 c., et 1 fr. 50 c. franc de port. Chez Favre, libraire, Palais-Royal, galerie de bois, n° 263.

Ephémérides politiques, littéraires et religieuses, présentant, pour chacun des jours de l'année, un tableau des événemens remarquables qui datent de ce même jour dans l'histoire de tous les siècles et de tous les pays, jusqu'au 1er janvier 1812. Troisième édition, revue, corrigée et augmentée.

Le prix de la souscription est de 12 fr. pour trois mois, 24 fr. pour six mois, et 48 fr. pour l'année.

Le port, par la poste, pour les départemens, sera de 1 fr. de plus par volume.

Les souscripteurs recevront chaque volume à mesure qu'il paraîtra.

On souscrit à Paris, chez Lenormant, imprimeur-libraire, rue de Seine, n° 8; et chez H. Nicolle, même rue, n° 12.



MERCURE DE FRANCE.

N° DLIV. — *Samedi 29 Février 1812*.

POÉSIE.

Imitation libre d'un fragment de la première idylle de THÉOCRITE.

Ἄρχετε βωκολικᾶς, Μῶσαι φίλαι, ἄρχετ' ἀοιδᾶς, etc.

Daphnis ayant insulté Vénus, cette déesse, pour s'en venger, rendit le berger amoureux d'une beauté insensible. Cette vengeance causa la mort de Daphnis.

Vous qui l'aimiez, pleurez, nymphes de ce séjour,
Le beau Daphnis est mort consumé par l'Amour.

Son ombre accuse encore une ingrate maîtresse.
La nature prit part à sa longue tristesse :
Les hôtes des forêts, terreur de ces hameaux,
Par de longs hurlemens fatiguaient les échos ;
Ses taureaux abattus, ses génisses plaintives,
De leurs mugissemens affligèrent ces rives.
Tout déplora Daphnis ; les bergers qui l'aimaient,
Sensibles à sa perte, autour de lui pleuraient.
Bacchus vint le premier : « Berger, eh quoi ! ton âme
Ne saurait se guérir d'une honteuse flamme ?

Lui dit le dieu, pourquoi dans une folle ardeur
Consumer tristement des jours dus au bonheur?
Viens, et suis mes conseils, ils pourront t'être utiles;
J'entrepris quelquefois des cures peu faciles.
Ou si l'Amour sur toi doit régner pour jamais,
Choisis pour t'enflammer de plus dignes objets.
Souvent de ce hameau tu vois mainte bergère
S'offrir à tes regards, s'empresser à te plaire,
Mais rien en leur faveur ne saurait t'émouvoir,
Et tu veux t'obstiner à brûler sans espoir.
Vois du moins, vois, Daphnis, l'excès de ta folie:
Depuis que dévoré par ta mélancolie,
Plongé dans les accès d'une sombre fureur,
Tu renonces au nom de l'aimable pasteur,
Tout t'afflige, t'aigrit, t'importune, te blesse,
Et du bonheur commun tu nourris ta tristesse.
Que l'agneau devant toi caresse la brebis,
Dans son amour heureux tu vois tes feux trahis.
Que dans ses jeux l'essaim de nos beautés agiles
Effleure le gazon de ces plaines fertiles,
Tu deviens furieux, ton cœur frémit tout bas,
A l'aspect d'un bonheur qu'il ne partage pas. »
Vain discours; le berger dont le trépas s'avance,
Jusqu'à son dernier jour garde un morne silence.
Il arrive ce jour; Vénus quitte les Dieux,
Et pour braver Daphnis elle descend des cieux.
Son visage est serein, tranquille en apparence,
Mais son cœur satisfait jouit de sa vengeance:
« O toi qui te flattais de mépriser l'Amour,
Lui dit-elle, tu sens son pouvoir à ton tour,
Et de ce fier vainqueur tu reconnais la haine. »
« Odieuse Vénus! ô déesse inhumaine!
Dit Daphnis, à ma mort tu viens donc insulter,
A mon horreur pour toi tu ne peux ajouter;
La mort va dans l'instant me couvrir de son ombre,
Mais je veux te braver jusqu'au royaume sombre.
Va sur le mont Ida, du vil berger Pâris,
Par d'indignes faveurs, va mendier le prix.
Tu chéris Adonis, cet enfant plein de charmes,
Adonis avant peu te coûtera des larmes.
De l'amour comme moi tu connus les douceurs,
De l'amour comme moi tu verras les fureurs.

Adieu, loups inhumains, habitans des montagnes,
Qui venez dévaster nos fertiles campagnes;
Les bergers contre vous sont du moins prévenus,
Mais rien ne garantit du courroux de Vénus.
Dans des tems plus heureux, ô toi dont l'onde claire
Offrait à mon troupeau sa fraîcheur salutaire,
Adieu ruisseau charmant, dont les flots argentés
Au limpide Thymbris sont doucement portés.
Roi des bergers, accours; reçois, je t'en conjure,
Ma flûte, dont toi-même inventas la structure,
Reçois-la de mes mains; sensible à ma douleur,
Quelquefois à l'écho répète mon malheur.
La haine de Vénus m'a tenu lieu de crime.....
Je meurs de sa fureur déplorable victime.»
Il expire à ces mots; Vénus sent la pitié
Succéder dans son ame à son inimitié:
Mais elle essaye en vain d'une voix attendrie
De rappeler encor sa victime à la vie.

Vous qui l'aimiez, pleurez, nymphes de ce séjour;
Le beau Daphnis est mort consumé par l'amour.

DELESTRE POIRSON.

L'ÉTOILE DU SOIR.

ÉLÉGIE.

ASTRE aimable et touchant que le soir voit éclore,
Dans les cieux où du jour un rayon luit encore,
Et qui prompt à charmer le muet univers,
Plais au tranquille amant de la lyre et des vers;
Oh! que j'aime à te voir pâle et mélancolique
Verser tes feux discrets sur ma chaumière antique!
A l'heure où tout sourit aux adieux du soleil,
Je vais, loin des hameaux, épier ton réveil:
Jaloux de fouler seul quelque rive inconnue,
D'un regard plein d'amour je te suis dans la nue.
Alors mon cœur bannit son chagrin passager:
Contre un long désespoir tu sais me protéger;
Aux sources du bonheur je sens que tu m'appelles,
Et pour voler à toi mon ame étend ses ailes.

Cependant je chéris cet asyle enchanté,
Ce mont que j'ai franchi, ce bois que j'ai chanté,
Doux lieux où retiré loin des traits de l'envie
Au culte des beaux-arts je consacre ma vie.
Oui, le toit paternel me protége à jamais :
Assis avec mon luth sur ces âpres sommets
Qui semblent repousser toute crainte importune,
Je vois rouler au loin le char de la fortune.
Ici jusques aux cieux le génie exalté,
Tranquille et respirant son immortalité,
Plane sur les humains et dédaigne la terre :
Ici fils du rocher et voisin du tonnerre,
Dès que le soir brunit cet azur éclatant,
Je soupire à l'aspect du séjour qui m'attend.

O lyre! ô seul espoir de ma jeunesse obscure!
Au sein de cette auguste et sauvage nature
De magiques attraits tu sais combler mes jours;
Mais un plus doux loisir m'est acquis pour toujours;
Et dans ce ciel peuplé de soleils magnifiques,
J'unirai tes accords aux célestes cantiques.

J. L. H. MANUEL.

PLAINTES AMOUREUSES D'OPHÉLIE.

Imitation de LOUISE LABBÉ, *surnommée la* BELLE CORDIÈRE.

J'AI tout perdu, j'ai perdu ce que j'aime :
Las! je n'ai plus de larmes à verser.
Pour le trouver, où pourrai m'adresser?
Ne saurais vivre en ma douleur extrême.

Rendez-le moi celui-là que j'adore,
Gentils objets qui l'avez su ravir.
Quand ses rigueurs, hélas! me font mourir,
Rendez-le moi, je veux l'aimer encore.

Du trait aigu dont pour lui fus blessée,
Amour a dit que ne puis plus guérir;
Mais le voyant, j'aimerai de souffrir,
Et cet espoir console ma pensée.

Si le rencontre, aimable tourterelle,
Attire-le par tes gémissemens ;
Puis lui diras : prends pitié des tourmens,
Des pleurs d'amour d'une amante fidelle.

Oiseaux des bois, si vient pour vous entendre,
Imitez bien les chants de ma douleur ;
Puis rappelez à l'aimable trompeur
Cet air touchant que lui seul put m'apprendre.

Si par hasard traverse la prairie,
Zéphirs légers, venez le caresser,
Mais doucement et sans trop le presser ;
Lors semblerez aux baisers d'Ophélie.

Si veut cueillir une rose naissante,
Rose d'amour, laissez-lui ce plaisir ;
Point n'opposez votre épine au désir :
Plus ne craignez l'œil jaloux d'une amante.

Plus douce, hélas ! que n'est la colombelle,
Près des échos je retiens mes soupirs ;
Lorsqu'en secret je plains mes déplaisirs,
Je crains encor de passer pour rebelle.

O dieu d'amour ! ô toi qui fus mon maître !
Qui bien m'appris d'aimer si tendrement !
Dis à l'ami qu'Ophélie en mourant,
Pour mieux l'aimer, voudrait encor renaître.

Par Mme DE MONTANCLOS.

A MADAME VICTOIRE BABOIS,

AUTEUR D'UN RECUEIL D'ÉLÉGIES.

LA neige, au sein des noirs frimas,
Ne couvre pas toujours nos humides campagnes,
Et l'onde à flots pressés, avec un long fracas,
Ne roule pas toujours du sommet des montagnes.
Horace l'a dit avant moi :
Au nautonnier errant les dangers du naufrage
Ne causent pas toujours un douloureux effroi,
Et l'orme, qui du tems subit aussi la loi,
N'a pas toujours son front dégarni de feuillage.

A des pleurs éternels vos yeux sont condamnés ;
Sur l'objet de votre tendresse,
Fatiguant de vos cris les échos consternés,
Vous soupirez, vous gémissez sans cesse,
Et consumez dans la tristesse
Vos nuits, vos jours infortunés.
A tant de maux, hélas ! songez à mettre un terme ;
L'étude et l'amitié, ces biens si consolans,
Vous offrent mille attraits touchans ;
Aux chagrins opposez un cœur constant et ferme,
De l'élégie en deuil interrompez les chants,
De vos douleurs ils nourrissent le germe.
Si, trop rebelle à vos tendres projets,
La nature a trahi vos vœux, votre espérance,
Enchaînés par les nœuds de la reconnaissance,
Les heureux que vous aurez faits,
Rivalisant d'amour, de soins et de respects,
Embelliront du moins votre existence.

M. BOINVILLIERS.

ÉNIGME.

De l'esprit, du génie atteindre la hauteur,
Soit en créant, soit comme imitateur,
Composer des écrits qu'on cherche avec ardeur,
Qu'on lit avec transport, qu'on veut savoir par cœur ;
Dans des vers pleins de force ou de douceur,
Inspirer la pitié, l'amour ou la terreur ;
A ces titres jouir d'une gloire immortelle ;
Etre cité partout comme un modèle
Que l'on doit suivre autant que le bon goût le veut,
Et que la nature le peut ;
Enfin être ce que l'on nomme,
Dans un art sublime, un grand homme :
Tels furent mes talens, mes efforts, mes succès.
J'ai, sous d'autres rapports, une autre destinée.
Long-tems avant l'époque fortunée
A laquelle ainsi je vivais,
Mais disons mieux ; dès la première année
Que tel qu'il est notre monde exista,
Et vraisemblablement tant qu'il existera,

J'ai dû, je dois, uniquement matière,
Du plus au moins consistante ou légère,
Qui naît, végète et croît dans la terre ou dans l'eau,
Chaque jour miracle nouveau
Qui se fait pour le bien de la nature entière,
Parce qu'il embellit et féconde la terre,
J'ai dû, je dois, vous dis-je, avec ou sans vos soins,
Satisfaire vos goûts, fournir à vos besoins.
Aussi vous suis-je à tous tellement nécessaire,
Que sans moi je ne sais ce que vous pourriez faire.
Sans moi point de production,
Ni belle, ni bonne saison,
Pas un fruit, pas une moisson,
Par conséquent bientôt pour vous plus d'existence.
Le principe est posé, tirez la conséquence,
Et vous allez trouver mon nom.

JOUYNEAU-DESLOGES (Poitiers).

LOGOGRIPHE.

AVEC sept pieds, lecteur, je suis
Un animal sans pied ni patte,
Et dont la forme est longue et platte;
Les trois derniers ensemble unis
Donnent l'élément où je vis.
Voulez-vous le nom de mon père,
Ou de ma tante, ou de ma mère?
Vous l'aurez dans les cinq premiers.
Prenez-vous les quatre derniers?
Alors à vos yeux se présente
Ce qui me couvre ainsi que vous.
Avec le bouton d'une plante,
Exprès confit pour les ragoûts,
J'offre encor l'arme déchirante
Qui peut-être un jour de ses trous,
O Dieu! la funeste aventure,
En poudre fine réduira
Macis, gérofle, chapelure,
Sucre, muscade et cætera,
Dont un gourmand s'avisera
De recouvrir ma sépulture.

B.

CHARADE.

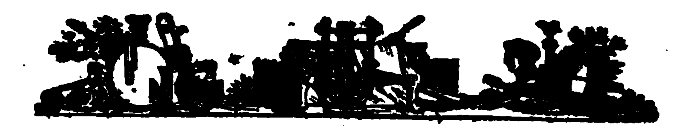
Du grec tirant son origine,
Le premier n'est français que par adoption.
Le seul emploi qu'on lui destine
Est de marquer en toute occasion
Un contraste d'objets, une opposition.
Si la chaleur de la dispute
Vous a fait sortir du dernier,
Adroitement sachez vous replier,
Et rentrez-y dans la minute,
Sous peine de vous fourvoyer.
Un orateur jaloux de plaire,
Soit dans le barreau, soit en chaire,
Pourra quelquefois employer
Le trope que nomme l'entier;
Mais si le goût chez lui n'en modère l'usage,
Quelque beauté qu'ait son ouvrage,
Il finira par ennuyer.

B.

---

*Mots de l'*ENIGME, *du* LOGOGRIPHE *et de la* CHARADE *insérés dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'Enigme est *Mil*.
Celui du Logogriphe est *Mode*, où l'on trouve: *ode, dom, dôme*.
Celui de la Charade est *Cordon*.



LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS.

Ephémérides de Grosley, membre de plusieurs Académies; Ouvrage historique, mis dans un nouvel ordre, corrigé sur les manuscrits de l'Auteur, et augmenté de plusieurs morceaux inédits, avec un Précis de sa Vie et de ses écrits, et des Notes; par L. M. Patris Debreuil, éditeur. — Deux vol. in-12 et in-8° de 744 pages. — Prix, 6 fr. pour le premier format, et 12 fr. pour le second, dont il ne reste qu'un très-petit nombre d'exemplaires. — A Paris, chez *Brunot-Labbe*, libraire de l'Université impériale, quai des Augustins, n° 33; *Durand*, libraire de l'Ecole de Droit, rue Saint-Jacques, vis-à-vis le Panthéon; *Delaunay*, au Palais-Royal; *Labitte*, rue du Bac, n° 1; et *Debray*, rue Saint-Honoré.

Cicéron écrivant à Varron, lui fait tenir ce discours par les Romains : « Avant que vous eussiez écrit, nous » étions comme des étrangers dans notre ville; ce sont » vos ouvrages qui nous ont en quelque sorte fixés, et » appris ce que nous sommes et quel pays nous habi- » tons. »

Les Champenois, et particulièrement les habitans de la capitale de l'ancienne province de Champagne, ont à leur savant compatriote la même obligation que les Romains à Varron. C'est Grosley qui le premier, par ses recherches très-étendues sur leur histoire, sur la topographie de leur province, et sur la vie des grands hommes qui y sont nés, leur a fait connaître un pays où peut-être la plupart vivaient auparavant comme des étrangers.

Tel est le but de l'ouvrage que nous annonçons. Les Troyens ont dû le recevoir avec orgueil; car l'auteur les a peints en homme qui les appréciait, et avec un zèle et une affection qu'on aime à rencontrer dans l'historien de son pays.

L'éditeur nous apprend, dans sa préface, que les *Ephémérides* ont paru depuis 1757 jusqu'en 1768, que l'édition en était épuisée dès 1787, que MM. du Parlement de Paris en enlevèrent les derniers exemplaires qui restaient chez les libraires, et que la rareté et l'utilité de l'ouvrage l'ont déterminé à le faire réimprimer.

Il entre dans le détail des difficultés qu'il a eu à vaincre, et des encouragemens qu'il a reçus des amis des lettres. Cinq cents souscriptions ont été le prix de son zèle. Il expose ensuite le plan d'après lequel il a classé les matériaux épars de cet ouvrage, et il donne un précis de la vie et des écrits de l'auteur.

Voici comment il fait connaître la manière dont il fut élevé : « Sa première éducation, dit-il, consista moins » en préceptes qu'en exemples, et ces leçons en action » eurent le plus heureux succès. Distillées, pour ainsi » dire, goutte à goutte dans son ame, *instillata auriculis*, » elles passèrent, comme Grosley l'observe lui-même, » dans son tempérament ; et se trouvant fortifiées, dans » la suite de ses études, par celle d'Horace, de Plutarque » et de Montaigne, elles influèrent beaucoup sur le sys- » tème de vie simple et uniforme qu'il tenait de son » père, et qu'il suivit constamment. »

Il dut à cette éducation, peu commune, l'amour de l'indépendance, et le noble désintéressement dont il fut toujours animé, et qui lui firent refuser plusieurs places qu'on lui offrit en France et dans l'étranger, partager avec sa sœur un legs de 80 mille francs qui lui fut fait par un de ses oncles, et ensuite disposer, sur le modique capital restant, d'une somme de 10 mille francs pour faire à sa ville natale une libéralité digne des anciens tems. Il orna le salon de l'hôtel-de-ville de Troyes des bustes en marbre de cinq illustres compatriotes, Pierre Pithou, Passerat, Lecointe, Mignard et Girardon ; superbes monumens qui déposent, comme ses écrits, de ses sentimens patriotiques.

Son attachement pour sa patrie se manifeste par ses travaux littéraires, où il ne la perd jamais de vue ; partout on le voit s'occuper d'elle ; elle est le but de toutes ses recherches savantes : monumens, chartres, diplômes,

instructions, il examine tout dans ce dessein, et l'utilité publique et particulière de son pays est l'objet de ses *Ephémérides*. Au reste, il ne se borna pas à écrire pour une petite portion d'hommes, mais pour tous ceux qui pouvaient profiter de ses lumières, et il s'est mis à la portée de chacun. Aussi cet ouvrage a-t-il le singulier mérite de convenir aux personnes non-lettrées comme à celles qui le sont, et de plaire aux étrangers comme aux concitoyens de l'auteur, par l'attention qu'il a eue de lier ses recherches locales à l'histoire universelle, pour leur donner plus de valeur; et il a en même tems éclairé l'histoire universelle par ses observations particulières sur l'histoire locale dont il s'est occupé.

Ainsi, dans ses dissertations sur les anciennes constructions de Troyes, sujet stérile en lui-même, mais qui devient fécond sous sa plume, il examine ce qui existait à la même époque dans d'autres pays: ce qui lui donne occasion de discuter plusieurs points de critique traités par des écrivains qui ont embrassé la même matière, tels que l'abbé Lebeuf dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions; et d'expliquer et d'éclaircir plusieurs passages obscurs ou mal entendus de Grégoire de Tours, et autres historiens de France.

La vie d'Urbain IV contient le récit des démêlés des prédécesseurs de ce pape avec les souverains du royaume de Naples, et le détail de ce qui s'est passé sous son pontificat par rapport à l'élévation de la maison d'Anjou sur ce trône.

Les vies de René Benoît (qui contribua à l'abjuration d'Henri IV), de Passerat, et de Pierre Pithou, principaux auteurs de la satire Ménippée, renferment des détails sur la Ligue; et celle de Mathieu Molé, des réflexions sur la Fronde: deux factions célèbres dans notre histoire.

La chronologie des comtes de Champagne, que l'éditeur, dans ses notes, a comparée avec celle donnée par Pierre Pithou à la suite de son commentaire sur la coutume de Troyes, est encore un morceau qui se lie avec l'histoire générale.

Le même intérêt se trouve encore et dans la dissertation qui fixe le lieu de la bataille où Attila, surnommé

fléau de Dieu, fut défait, et dans la vie romanesque de Hasting, chef de ces pirates qui inondèrent la France dans le neuvième siècle, et dans le coup-d'œil historique qui précède les différens chapitres de l'ouvrage. On remarque, dans ce coup-d'œil rapide, un portrait des Troyens digne de fixer l'attention par sa singularité. Nous le citerions pour donner une idée du style de l'auteur, si nous ne préférions rapporter le passage suivant sur l'un des plus grands souverains de la Champagne, dont la mémoire doit être chère aux habitans, et dont l'éditeur regrette avec raison que les restes gissent sans honneur sous l'humble pavé de la chapelle où ils ont été jetés pendant nos troubles civils.

« Troyes fut le séjour et la capitale des Etats des » comtes de Champagne, et bientôt sa grandeur répondit » à celle de ses maîtres. Thibault, à qui l'amour de ses » sujets et l'admiration de son siècle ont déféré le titre » de Grand, déploya sur cette ville toute la magnifi- » cence d'un prince véritablement grand. Il affranchit » les hommes, il les appliqua aux arts utiles ; il attira » toute l'Europe aux foires de sa capitale, par l'ordre » qu'il y établit ; il créa des manufactures ; et, pour leur » commodité, il partagea la Seine en une infinité de » ramifications qui la portèrent dans tous les ateliers : » entreprise digne de l'admiration des siècles les plus » éclairés, soit par son objet, soit qu'on la considère du » côté de l'art qui a présidé à cette savante distribution. » En un mot, le comte Thibault créa et fixa à Troyes » l'industrie et l'esprit de commerce, qui la soutiennent » depuis qu'elle a cessé d'être un des premiers entrepôts » de l'Europe. »

Il nous semble que l'écrivain qui sait peindre avec de pareils traits, était capable d'écrire l'histoire, et qu'il aurait eu du succès, s'il l'eût entrepris.

Nous citerons encore deux passages, extraits de la vie de Pithou, l'un sur la satire Ménippée, et l'autre sur les droits de l'église gallicane.

« Les différens morceaux qui composent cette satire, » jetés en apparence au hasard, sont, aux yeux des con- » naiseurs, un chef-d'œuvre d'assemblage, par l'heureuse

» réunion de tout ce que l'art a imaginé pour la perfection des ouvrages de génie. En effet, quel ouvrage eut jamais un sujet plus grand, et par lui-même et par ses circonstances? Où trouve-t-on des caractères plus finement saisis, plus ingénieusement variés, plus délicatement contrastés, plus constamment soutenus? Où sent-on mieux l'effet d'un grand intérêt, qui, dans une scrupuleuse unité, croit toujours en se développant? » Quant à l'expression, il me semble qu'à quelques plaisanteries près, jetées au peuple, que les auteurs devaient avoir principalement en vue, on y trouve la force, la délicatesse, la naïveté dont notre langue est susceptible, et dont elle a peut-être perdu une partie, en devenant plus timide, plus châtiée, plus réservée. » Si les auteurs de la satire Ménippée se fussent uniquement proposé de couvrir de confusion les chefs et les promoteurs de la Ligue, en répandant sur leurs démarches et leurs projets un ridicule inextinguible, leur objet était rempli par les harangues qu'ils leur mettent à la bouche, par l'ordre qu'ils donnent à leurs séances, et par les tableaux où ils les dépeignent: mais leur objet capital était de ramener la nation à ses intérêts et à son devoir, en lui faisant sentir qu'au milieu des factions contraires, des intérêts opposés, des desseins contradictoires dont elle était la victime, il ne lui restait de ressource que dans une prompte obéissance au prince que les lois divines et humaines lui donnaient pour monarque.......

» Les droits de l'église gallicane étaient, dans ses écrits, l'épée et le bouclier de M. Pithou. Ces anciens droits, souvent attaqués, toujours défendus avec la plus grande vigueur par les rois et par toute la nation, conservés par une tradition imméමoriale, n'avaient point encore été mis dans le jour qu'ils méritaient: on ne pouvait le leur donner qu'en les réunissant en un corps, qu'en fixant les principes sur lesquels ils sont établis, et dans lesquels ils se réunissent. C'est ce qu'osa tenter M. Pithou: simple particulier, dénué de toute espèce d'autorité, il entreprit de relever, entre le Sacerdoce et l'Empire, les anciennes bornes dont les derniers mal-

» heurs de l'Etat avaient à peine laissé quelques vestiges.
» L'abondance de ses recueils aurait pu, en d'autres
» mains, augmenter la confusion qu'il voulait dissiper;
» mais il n'y avait rien de semblable à craindre d'un coup-
» d'œil aussi juste, aussi ferme, aussi sûr que celui de
» M. Pithou : toute cette immense matière vint se parta-
» ger, se distribuer, se ranger, sous 78 articles, tous
» relatifs à deux propositions capitales dont ils sont, en
» même tems, et la conséquence et la preuve; tous liés
» de manière que chaque article paraît être la suite de
» celui qui précède; qui, considérés séparément, ren-
» ferment chacun la matière et le germe d'un traité com-
» plet, dans une maxime énoncée avec cette rare préci-
» sion qui dit tout, sans rien laisser à désirer ni à re-
» trancher.

» Telles sont les libertés de l'église gallicane, que
» M. Pithou donna au public en 1594. Il les dédia à
» Henri IV, par un épître digne de l'ouvrage qu'elle
» annonce, du bon citoyen qui y parle, et du grand
» prince auquel elle est adressée.

» La fortune de cet ouvrage est maintenant décidée :
» il n'a plus d'attaques à craindre, après le témoignage
» qu'en a rendu le grand Bossuet, à la tête du clergé de
» France, dans l'assemblée de 1682. Les quatre propo-
» sitions adoptées et promulguées par cette assemblée;
» propositions qui ont irrévocablement fixé les limites
» des deux puissances, et qui sont aujourd'hui, en
» France, une des lois les plus certaines de l'église et de
» l'état, ont été presque littéralement tirées de l'ouvrage
» de M. Pithou, qui partage actuellement leur autorité. »

Les études et les goûts de Grosley furent constamment tournés du côté des recherches historiques. Il était étranger à son siècle par l'érudition. On lui a reproché de l'avoir prodiguée dans ses écrits; mais ce défaut est bien racheté par l'enjouement et le sel qu'il y a semés.

Un écrivain qu'on ne taxera pas de trop de modestie, Lalande, dans la préface de son Voyage d'Italie, a dit au sujet de celui de Grosley : *Je voudrais être dans mon livre aussi amusant* (et il aurait pu ajouter, *aussi instructif*) *que cet auteur si original l'est dans le sien*. Les Ephémérides,

en portant le cachet particulier de ce savant, renferment une foule d'anecdotes, de descriptions, de recherches, et de vues aussi agréables et curieuses qu'utiles et approfondies. On trouve des détails extrêmement piquans dans un chapitre intitulé : *Monumens singuliers*, ainsi que dans un autre qui termine le second volume.

Les amateurs du vieux langage et les antiquaires y trouveront aussi des morceaux qui satisferont leur curiosité, et qu'on chercherait vainement ailleurs.

Les artistes mêmes peuvent y puiser des connaissances dans la description de plusieurs monumens existans dans une ville décorée des ouvrages de Mignard et de Girardon, qui y ont pris naissance; ville que le fameux cavalier Bernin visita du tems de ces grands artistes, et qu'il appelait *une petite Rome*.

L'éditeur n'a rien épargné pour rendre cette édition aussi correcte que l'impression en est soignée; et les notes qu'il a ajoutées à celles de l'auteur ne peuvent qu'en augmenter le prix.

Elle en aurait acquis encore plus, si M. Patris-Debreuil y avait joint le Testament de Grosley qui est vraiment curieux pour sa singularité, les Observations de ce savant sur l'Esprit des Lois, la Réponse de Montesquieu, et une Lettre inédite de Voltaire sur l'Histoire de la Conjuration de Venise : mais ces pièces intéressantes avaient déjà été insérées dans un recueil publié par M. Patris-Debreuil de ses Œuvres diverses en prose et en vers, sous le titre d'*Opuscules*, sans nom d'auteur; recueil qu'il est facile de se procurer (1).

M. Patris-Debreuil nous fait espérer un supplément aux Ephémérides; et un Prospectus, publié par M. le Maire de la ville de Troyes, annonce l'ouverture d'une souscription pour fournir aux frais d'impression des Œuvres inédites de Grosley, ainsi qu'à ceux de confection de son buste en marbre. On ne peut trop encoura-

(1) Ce volume de 300 pages in-12, se vend 2 fr. 50 c. chez Labitte, libraire, rue du Bac, nº 1; Brunot-Labbe, libraire de l'Université impériale, quai des Augustins, nº 33; et Durand, libraire de l'Ecole de Droit, vis-à-vis le Panthéon.

ger l'exécution de ce double projet, non moins honorable pour ceux qui l'ont conçu que pour celui qu'il a en vue : nous allons en conséquence donner ici un extrait de ce prospectus.

« Payer aux écrivains qui se sont exclusivement occupés des intérêts de leur pays, le tribut d'estime et de reconnaissance dû à leur zèle et à leurs travaux, est le devoir de tous les bons citoyens, et l'acquit d'une dette pour ainsi dire nationale.

» Qui mérita mieux que Grosley de recevoir les honneurs qui lui sont réservés, et qu'il a rendus lui-même, à ce titre, aux hommes célèbres de sa patrie?

» Non content d'avoir élevé, à ses frais, les bustes en marbre de cinq d'entr'eux, qui décorent le salon de l'Hôtel-de-Ville de Troyes (monumens patriotiques dont l'utilité est incontestable, si, comme l'observe Cicéron (2), l'exposition des images des grands hommes aux yeux du public est un puissant aiguillon qui excite à suivre leurs exemples), il consacra trente ans de sa vie à des recherches multipliées pour découvrir et mettre au jour les noms et les ouvrages de ceux de ses compatriotes qui, ayant échappé à l'investigation des biographes, méritaient de laisser un souvenir honorable de leur existence.

» Ce sont les Mémoires, fruit de ces recherches, et un fragment très-considérable de la relation du Voyage de Grosley en Hollande, que l'on se propose de publier, et dont le produit de la vente sera destiné aux frais de la confection de son buste en marbre.

» Depuis long-tems la Ville projetait de lui rendre cet hommage, regrettant toujours de se voir forcée, par le manque de moyens, à le différer. La publication des Ephémérides, le succès qu'elles obtiennent, et la découverte récente des manuscrits que ce savant a laissés, ont déterminé le Conseil municipal à en voter l'impression, à l'effet d'*associer Grosley aux grands hommes dont il a été l'admirateur et l'émule*.

» C'est pour remplir ce vœu, continue l'éditeur, que

(2) Harangue pour le poëte Archias.

nous publions le présent prospectus, persuadés que les bons citoyens, et particulièrement les fonctionnaires publics de la ville et du département, ainsi que les littérateurs et les savans de la Capitale et de toute la France, s'empresseront de seconder, par leur souscription, l'exécution de ce projet patriotique et littéraire, et de *faire entre plusieurs, pour un seul homme, ce que Grosley a fait seul pour plusieurs* (3).

Plan et sujet de l'ouvrage.

» Cet ouvrage formera trois volumes *in*-8°, imprimés sur bon papier, avec de beaux caractères; et le portrait de l'Auteur sera placé en tête.

» Le premier volume contiendra le Voyage en Hollande, faisant suite à ceux du même Auteur en Italie et en Angleterre. Ce fragment est d'autant plus curieux qu'il renferme la description, faite par une plume éminemment originale, à une époque encore peu éloignée de nous (en 1772), de mœurs singulières, qui ont en partie changé, et dont le souvenir contrastera avec celles qu'achevera d'y substituer l'urbanité française. L'existence de ce morceau précieux a été inconnue jusqu'à ce jour : il a été découvert parmi les papiers de Grosley, déposés à l'Hôtel-de-Ville postérieurement à la publication de la nouvelle édition des Ephémérides.

» Le second et le troisième volumes seront consacrés aux Mémoires sur les célèbres Champenois. Cette biographie, dont l'intérêt n'est pas circonscrit dans les limites que le titre peut faire supposer, est absolument neuve, tant par le fond que par la manière dont elle est traitée. Elle contient environ deux cents notices, dont plusieurs, telles que celles concernant Mathieu Molé et Girardon, insérées dans la nouvelle édition des Ephémérides, sont d'excellens morceaux littéraires, et ont une étendue qui excède les bornes ordinaires de ces sortes de Mémoires. On y voit figurer les noms d'écrivains, de savans, d'artistes, de souverains, de magis-

(3) Eloge de Grosley, par M. Herluison.

trats et de citoyens distingués, natifs ou originaires de la ci-devant province de Champagne, ou qui y ont eu des relations quelconques. Nous citerons entr'autres les articles des comtes de Champagne; des reines de France, Jeanne de Navarre et Isabelle de Bavière; de MM. Colbert et Orry, contrôleurs des finances; du cardinal de Fleury; de MM. de Mesgrigny, Bazin, de Mauroy, Angenoust; de Larrivey, Camusat, Desguerrois, Nicole, Bossuet, Lenoble, Ludot, Desmarets; Lefebvre, parent de Lamotte-Houdart; La Ravallière; des Mignards, Carré, élève de Lebrun, Cochin, dessinateur, etc. Ces Mémoires renferment en outre des détails très-étendus sur les anciens chansonniers, les médecins, les imprimeurs, et la bibliographie de la ci-devant Champagne : le tout est clasé par ordre alphabétique, en forme de dictionnaire. Enfin, cet ouvrage offre « une » galerie de tableaux savamment dessinés, où l'Auteur » a profité, avec autant de goût et de jugement que » d'érudition, de toutes les occasions qui se sont pré» sentées de discuter les points les plus essentiels de l'his» toire civile, politique et littéraire de la nation fran» çaise, et de celle des peuples les plus dignes de notre » estime. Il est entré, à ce sujet, dans des détails si » curieux, des recherches si profondes, des anecdotes » si peu connues, des traits si piquans, et de si justes » observations, qu'il faudrait lire des milliers de volumes » pour y trouver ce qu'on trouve dans cet écrit. »

» Aussi, le savant académicien de Guignes, qui censura l'ouvrage en 1787, et l'abbé Barthélemy, auteur du Voyage d'Anacharsis, qui l'examina dans le même tems, pressèrent-ils le Rédacteur de le publier, en lui disant que *ces Mémoires étaient si intéressans pour les lettres, les sciences et les arts, qu'il n'y avait pas de savant ni de littérateur qui pût se dispenser de les avoir dans sa bibliothèque* (4).

» Le manuscrit a été revu avec soin par M. Patris-Debreuil, Editeur des Ephémérides, sur l'autographe

(4) Extrait du Précis de la vie et des écrits de Grosley, placé en tête de la nouvelle édition des Ephémérides.

que l'on croyait perdu, et qui a été heureusement recouvré. Il a restitué les passages qui avaient été retranchés par le Rédacteur, à l'exception de ceux qui pourraient blesser des personnes vivantes, et corrigé les fautes qui s'etaient glissées dans la copie; en sorte que l'on peut assurer que le texte est parfaitement épuré et rétabli dans son intégrité, conformément à l'original existant à l'Hôtel-de-Ville (5). »

J. B. B. Roquefort.

---

(5) *Conditions de la souscription.*

Le prix de l'ouvrage sera, pour les souscripteurs, de 5 fr. chaque volume broché, en papier ordinaire, et de 9 fr. en papier vélin. Il se vendra 7 fr. et 12 fr. le volume après la clôture de la souscription; et même il n'en sera pas mis en vente, si le nombre des souscripteurs égale celui des exemplaires, qui ne seront tirés qu'à cinq cents.

On ne fera aucune avance de fonds en souscrivant. on s'obligera seulement à retirer exactement et à payer chaque volume à mesure qu'il paraîtra. Les souscripteurs trouveront à cet arrangement une facilité qu'ils sauront apprécier.

Le portrait de l'Auteur sera délivré immédiatement après la confection du buste: il sera dessiné par M. Arnaud, de Troyes, élève de MM. Vincent et Gros, et gravé par un des plus habiles artistes de la capitale.

Les noms des souscripteurs seront imprimés à la fin de l'ouvrage, et mentionnés honorablement dans le procès-verbal qui sera dressé lors de la cérémonie relative à l'inauguration solennelle du buste de Grosley.

La souscription est ouverte, à partir de ce jour, jusqu'au 15 avril 1812, à Troyes, au secrétariat de l'Hôtel-de-Ville;

A Paris, chez Brunot-Labbe, libraire de l'Université impériale, quai des Augustins, nº 33; et Durand, libraire de l'Ecole de Droit, rue Saint-Jacques, vis-à-vis le Panthéon; et généralement dans tous les bureaux de librairie des journaux où ce prospectus sera inséré.

Les Noces de Thétis et de Pélée, poëme de Catulle, traduit en vers français par M. P. L. Ginguené, membre de l'Institut impérial de France, etc. — Un vol. in-18. — Prix, 2 fr. 50 c., et 3 fr. franc de port. — A Paris, chez *Michaud* frères, libraires, rue des Bons-Enfans, n° 34.

Je ne sais trop si je ne dois pas commencer cet article en demandant pardon aux lecteurs et aux rédacteurs du *Mercure* de ne m'en être pas occupé plus tôt. Le poëme des *Noces de Thétis et de Pélée*, par M. Ginguené a paru avant le *Catulle* de M. Mollevault; l'annonce de l'un aurait dû, par conséquent, précéder l'annonce de l'autre; le contraire est arrivé; et j'ose croire que si l'ordre n'eût pas été interverti, M. Ginguené et moi nous aurions épargné à notre confrère quelques méprises où la précipitation de son travail l'a entraîné et que le public a pu trouver assez étranges. En rapportant, par exemple, la justification que M. Ginguené prête à son auteur accusé d'avoir donné une longueur démesurée à l'épisode d'Ariane, nous aurions montré que le poëme des *Noces de Pélée* tient au genre lyrique par son plan, et au genre épique par sa forme; et notre collaborateur n'aurait plus songé à y trouver un poëme élégiaque. Il n'est pas moins probable qu'alors il ne se serait pas avisé non plus de placer Catulle au nombre des trois poëtes élégiaques latins, à l'exclusion d'Ovide, qui jusqu'à présent y a figuré. Peut-être aurais-je eu occasion de remarquer, avec M. Ginguené, qu'on ignore de quel poëte grec les *Noces de Thétis* sont imitées, et alors encore on n'aurait point lu, dans l'article dont nous parlons, que ce poëme est traduit de Callimaque, ce qui n'est vrai que de la *Chevelure de Bérénice;* et je crois enfin qu'en faisant sentir le mérite de la traduction de M. Ginguené, j'aurais pu épargner à mon confrère la citation de quelques fragmens de M. Mollevault qui sont loin de mériter les mêmes éloges. Voilà quels sont, entr'autres, les inconvéniens qu'ont produits et la trop grande précipitation de mon

collègue, et ma trop grande lenteur. Puissé-je, en réparant le mal, obtenir du public le pardon des coupables!

Ce qui me fait espérer beaucoup de son indulgence en faveur du critique de Mr. Mollevault, c'est que M. Mollevault ne lui avait fourni aucun de ces secours qui aident si puissamment un critique. Son *Catulle* n'a pas une seule note, pas la moindre préface, pas un pauvre petit avertissement. Le volume est laconiquement intitulé *Catulle*, et ce laconisme peut faire croire qu'il présente toutes les poésies connues de l'auteur, tandis qu'il n'en contient que la moindre partie, vingt-trois morceaux sur plus de cent. En revanche on y trouve le *Pervigilium Veneris* qui, comme on sait, n'est pas de Catulle; et ce qui vaut mieux encore, quoique la traduction entière soit annoncée au titre comme étant de M. Mollevault, on y a introduit la traduction faite par Boileau de la fameuse ode de Sapho qu'imita Catulle! Nous répondra-t-on que Mr. Mollevault, désespérant de la mieux traduire, a fort bien fait de réimprimer les vers de Boileau? D'accord, mais il fallait peut-être en avertir, et il fallait du moins traduire la dernière strophe qui est toute entière de Catulle, et que Longin ni Boileau ne pouvaient ni citer ni traduire, ou bien il ne fallait pas la réimprimer.

On voit que M. Mollevault a mis autant de précipitation dans son travail que notre confrère dans sa critique; mais ce défaut qui a fait avorter tant d'ouvrages, et tant de critiques, sera le dernier sans doute que l'on pourra reprocher à M. Ginguené. Poëte et savant tout ensemble, membre de la troisième classe de l'Institut, et non moins digne d'appartenir à la seconde, il a suivi le conseil d'Horace, en laissant reposer huit ans un travail qui, loin d'embrasser tous les ouvrages de Catulle, se borne à un poëme de quatre cents vers, et que ses collègues avaient nanti de leur honorable suffrage. Les gens superficiels seront sans doute surpris qu'un poëme si court soit ainsi parvenu à remplir un volume de 250 pages; et je leur passe leur étonnement. Ce n'est pas pour eux, ou du moins pour eux exclusivement, que M. Ginguené a pris la peine d'écrire; mais il faut aussi qu'à leur tour, après avoir

joui de la traduction fidelle et poétique dont il leur a fait présent, ils lui passent à lui et aux lecteurs instruits l'érudition qu'il y a prodiguée. Il faut même qu'ils me permettent d'en rendre compte dans le *Mercure*, aussi brièvement, toutefois, que l'exigent la nature de ce journal, et le devoir de consacrer à la traduction beaucoup plus d'espace.

Les morceaux de prose que M. Ginguené a fait entrer dans ce volume, sont premièrement une Préface avec son Appendix, secondement des Variantes, et troisièment des Notes. La Préface ne contient pas seulement un compte rendu du travail de l'auteur, mais un Précis très-intéressant de la Vie de Catulle, et une histoire littéraire des manuscrits, des éditions, des traductions de ce poëte, dans laquelle M. Ginguené analyse les travaux et le mérite de tous les savans qui s'en sont occupés. L'Appendix est formé des détails et des développemens qui ne pouvaient entrer dans la Préface, et ces deux morceaux, dont le but est le même, annoncent des recherches laborieuses faites avec la plus grande sagacité. Aucun manuscrit, aucune édition importante n'échappe à l'auteur; il les juge avec une équité précieuse, et porte les mêmes qualités dans l'examen du travail des commentateurs. Ceux même pour qui de semblables recherches sont peu attrayantes, n'y verront pas sans intérêt que les plagiats n'ont pas été moins communs en érudition qu'en littérature, et que souvent les philologues ont été encore plus empressés que les poëtes à crier au voleur. Ils apprendront avec d'autant plus d'étonnement que l'énorme plagiat commis par l'abbé Arnaud d'un Mémoire presqu'entier de l'abbé Conti sur Catulle, n'a été connu du monde littéraire qu'après la mort de ces deux auteurs. Je crois aussi que les gens du monde liront avec plaisir dans l'appendix de la préface la manière dont M. Ginguené détermine la date des quatre épigrammes de Catulle contre César: elle est tout-la-fois neuve et piquante, et l'auteur s'appuye sur des preuves dont on ne peut contester la solidité.

Les variantes, il faut l'avouer, sont d'un intérêt bien moins général. Beaucoup de gens, même parmi ceux

qui prennent à tout hasard le titre d'hommes de lettres, lisent fort légèrement les poëtes latins. Ils en sentent à la vérité les beautés les plus saillantes, ils en citent les morceaux les plus connus; mais le plus souvent ils se contentent de saisir en gros le sens de leur auteur, et s'inquiètent peu qu'un mot mis à la place d'un autre, ou un changement dans la ponctuation, éclaircisse ou améliore ce sens qu'ils croyent avoir saisi, et dont, faute de mieux, ils se contentent. C'est pourtant à éclaircir, à améliorer de cette manière, que tendent les efforts, les recherches de la critique; c'est en confrontant les variantes des manuscrits, et les conjectures imaginées par les savans, lorsque toutes les leçons étaient absurdes, que l'on parvient à rendre plus correct et plus intelligible le texte d'un ancien auteur; c'est aux premiers travaux de ce genre que les modernes amateurs doivent la faculté de pouvoir jouir de ces beautés antiques, et je ne vois pas pourquoi ils se montreraient ingrats envers les derniers. Rien ne serait plus injuste que de s'y autoriser, en soutenant qu'il ne reste plus rien à faire dans ce genre. Les variantes dont nous parlons, prouvent évidemment le contraire. On y voit que M. Ginguené a eu besoin d'une sagacité égale à sa patience, pour faire un choix judicieux entre les neuf éditions qu'il a collationnées, et qu'il reste cependant bien des passages qui ne pourront être entièrement éclaircis que lorsqu'on aura découvert des manuscrits supérieurs à ceux qui ont servi jusqu'à présent à rédiger le texte de Catulle. . . . .

L'espace ne me permet pas de m'étendre beaucoup sur les *Notes*, et heureusement il n'est pas aussi nécessaire d'en relever l'utilité, bien plus généralement admise. Celles de M. Ginguené portent sur les mœurs, l'histoire, la géographie de l'antiquité. Je ne puis m'empêcher d'en indiquer une. Catulle, à la fin du poëme, introduit les Parques qui font diverses prédictions aux deux époux; elles disent entr'autres choses à l'épouse :

Non illam nutrix orienti luce revisens
Hesterno collum poterit circumdare filo.

M. Ginguené rend fort bien ces deux vers par ceux-ci :

Ta nourrice demain du fil accoutumé
Sur ton cou vainement essaîra la mesure.

Et il en prend occasion d'expliquer, dans sa note, la coutume à laquelle ils faisaient allusion. Les anciens, dit-il, pensaient que les veines et les muscles du cou étaient plus gonflés dans une jeune mariée que dans une vierge ; et grace à la note, le soin que prend la nourrice de mesurer le cou de la jeune épouse le soir des noces et le lendemain, ne présente plus aucune obscurité. M. Mollevault, qui ne fait point de notes, devait alors expliquer la chose dans son texte ; mais on peut douter qu'il l'ait comprise, car voici comme il traduit :

Ta nourrice, épiant du jour les feux nouveaux,
Veut en vain *détacher* de sa main *idolâtre*
Le collier *virginal* qui ceint ton cou d'albâtre....

Je crois même, qu'à la rigueur, on pourrait trouver ici un contre-sens.

Mais, quelque respect que je porte à l'érudition, je ferais scrupule de détourner plus long-tems l'attention de mes lecteurs de ce qui fait l'objet principal de cet article : le poëme de Catulle et sa traduction.

Les noces de Thétis et de Pélée, sont l'ouvrage le plus considérable qui nous reste de son auteur. Le plan, malgré tout ce qu'on a dit pour en pallier les défauts, ne peut guères être excusé auprès d'un goût sévère. Le poëte rappelle, en fort peu de vers, l'expédition des Argonautes, l'amour mutuel de Pélée et de Thétis, les préparatifs de leurs noces. En décrivant le lit nuptial, il parle du voile qui le couvre ; sur ce voile sont brodées d'héroïques aventures. Il s'arrête à celles d'Ariane, et n'emploie pas moins de deux cents vers à les raconter ; c'est à-peu-près la moitié du poëme. Le reste est plus sagement employé à peindre les dieux arrivant à la fête, et à faire chanter aux Parques les destinées glorieuses du fils de Thétis ; mais l'épisode qui coupe en deux le sujet principal, produit un effet qu'on voudrait justifier en vain par des exemples tirés de la poésie lyrique ; il

détruit tout l'intérêt, car personne ne peut plus en prendre à une fête nuptiale et à des prédictions en faveur d'un enfant, après avoir été déchiré par les plaintes d'Ariane et par le désespoir d'Egée. Lorsque les grands lyriques se permettent des épisodes semblables, c'est qu'ils désespèrent d'intéresser à leur sujet principal, et le poëte n'avait rien à craindre pour celui-ci dont il pouvait tirer, sans en sortir, des tableaux et des sentimens de toute espèce.

Au reste, c'est bien moins à Catulle qu'il faut reprocher ce plan vicieux qu'à l'auteur grec dont il a emprunté son poëme. L'un et l'autre ont eu l'art de se le faire pardonner par la beauté des détails, et c'est ce qu'a fait aussi leur ingénieux interprète. M. Ginguené a lutté, non sans succès, contre Catulle dans toutes les parties de ce poëme qui présente beaucoup de variété. Son travail, sans doute, n'est pas tout-à-fait sans tache : et quel ouvrage en est exempt ? mais il réunit, en général, la fidélité littérale qui semble n'appartenir qu'à la traduction en prose, à la fidélité poétique qui n'appartient jamais qu'à la traduction en vers. Dès le début il s'approprie l'élégante précision de son modèle ;

Du Pélion jadis abandonnant la cime,
On vit des pins rouler jusqu'au liquide abyme,
Se fier à Neptune et nager dans les flots
Vers les Etats d'Aète, et le Phase, et Colchos ;
Lorsque des Argiens l'héroïque jeunesse,
D'une toison dorée enviant la richesse,
Osa, pour l'enlever, franchir les flots amers,
Et d'avirons légers fendre l'azur des mers.

La fidélité de ce dernier vers est sur-tout remarquable :

Cærula verrentes abiegnis æquora palmis (1).

Un peu plus loin, il fait preuve d'une exactitude encore plus scrupuleuse. Catulle répète le nom de Thétis

---

(1) M. Mollevault traduit :

Et fatigua les mers avec la rame agile.

trois fois en trois vers ; M. Ginguené les traduit de cette manière :

Alors des traits d'amour Thétis blessa Pélée ;
Thétis vit sans mépris les désirs d'un mortel ;
Pour Thétis d'hyménée on prépara l'autel.

Plus loin encore, une répétition semblable termine un tableau touchant. C'est Ariane au premier instant où elle s'aperçoit de la fuite de Thésée ; pâle, en désordre, sans parure, elle tient les yeux fixés sur la vaste étendue des mers :

Plus d'écharpe, lien d'une gorge rebelle ;
Tout ce vain ornement tombe et flotte autour d'elle (2) ;
La mer vient à ses pieds le baigner de ses eaux.
Eh ! que lui font ces nœuds, ces voiles, ces bandeaux ?
C'est *toi*, quand tu la fuis, *toi* que toute son ame,
Thésée, ah ! c'est *toi* seul que tout son cœur dé flamme,
Que ses esprits, ses sens, rappellent éperdus.

Les plaintes d'Ariane, qui viennent ensuite, sont le morceau le plus célèbre de tout le poëme. On y a retrouvé l'original de celles de Didon : et quoique les vers de Catulle me paraissent bien inférieurs en harmonie et en poésie à ceux de Virgile, je me sens obligé de reconnaître que le poëte de Vérone n'est pas moins habile que celui de Mantoue à peindre tous les mouvemens de la passion. Je ne citerai cependant que quelques traits isolés de ces plaintes. En voici un d'abord qui n'a point été imité par Virgile et qui n'en est pas moins naturel :

Ah ! d'un homme jamais ne croyez les sermens,
Femmes, n'espérez rien de ce sexe perfide ;
Quand le feu du désir brûle leur ame avide,
Toujours prompts à promettre, à jurer toujours prêts,
Leurs vœux sont-ils remplis, leurs désirs satisfaits,
Ils ne comptent pour rien ni serment, ni promesses....

Les trois derniers vers, sur-tout, sont traduits presque

---

(2) M. Mollevault :

Ses voiles importuns vers la terre *s'écoulent*.

littéralement de Catulle (3); et la fin de cette tirade que Virgile a très-sagement imitée, ne l'est pas moins heureusement :

Quels lions t'ont produit dans leur antre sauvage?
Dans quels flots écumans, sur quel affreux rivage,
De Scylla, de Carybde as-tu reçu le jour,
Pour payer d'un tel prix la vie et tant d'amour (4)?

J'aimerais à citer encore ce passage d'origine évidemment grecque, où Ariane dit à Thésée qu'à défaut du titre de son épouse, celui de son esclave aurait pu la contenter; mais nous avons déjà vu que Catulle et M. Ginguené savent peindre les tourmens de l'amour. Il vaut mieux prouver qu'ils excellent également à exprimer les sentimens de la tendresse paternelle, et il suffira de citer les adieux d'Egée à son fils :

Mon fils, mon doux appui, mon unique secours,
Toi qu'à peine les Dieux rendaient à mes vieux jours,
Et qu'à tant de dangers malgré moi j'abandonne,
Puisque mon triste sort et ta vertu l'ordonne,
Tu pars, sans que je puisse avant de tels adieux
De ton visage aimé rassasier mes yeux.

Le sublime n'est pas moins que le pathétique aux ordres de Catulle et de son traducteur. Ariane a terminé ses plaintes par des imprécations contre son indigne amant. Voici comment nous apprenons que Jupiter les exauce :

Lorsqu'elle eut de son cœur exprimant la détresse
En ces mots imploré la peine vengeresse,
Le souverain des cieux dicta l'arrêt fatal;
Et sa tête en donna l'invincible signal,

---

(3) Voy. la trad. de M. Mollevault, *Mercure* du 8 fév., p. 263.

(4) Chez M. Mollevault Ariane cesse ici d'apostropher Thésée, pour s'adresser à Carybde et à Scylla :

O Carybde! ô Scylla! forcez-vous ses amours
A payer d'un tel prix le salut de ses jours?

Voilà ce qu'on peut appeller un *sproposito* inintelligible. (V. le *Mercure* déjà cité.)

Et la terre et les mers à ce signe tremblèrent;
Dans les cieux enflammés les astres s'ébranlèrent, etc.

Le premier vers est un peu traînant, mais les quatre derniers rendent à merveille ceux de Catulle dont Homère a fourni le premier original :

Annuit invicto cœlestum numine rector,
Quo tunc et tellus atque horrida contremuerunt
Æquora, concussitque micantia sidera mundus.

Qui croirait que M. Mollevault n'a point senti les beautés de ce passage, s'il ne l'avait prouvé en le traduisant comme il suit?

Dès qu'elle a répandu son dévorant courroux,
Armé les immortels contre un barbare époux,
Soudain l'onde mugit, la terre au loin chancelle,
Et de feux menaçans tout l'olympe étincelle.

Traduttore, traditore! Jamais le proverbe italien n'aura mieux trouvé sa place.

Mais je me laisse entraîner au plaisir de citer les vers de M. Ginguené, et j'oublie que mes lecteurs aimeront beaucoup mieux les lire de suite dans son poëme. Je les renverrai donc à cet ouvrage pour le chant prophétique des parques, où le traducteur a très-sagement réduit le nombre un peu trop grand des répétitions de ce vers,

Currite ducentes subtemina, currite fusi,

et pour la conclusion même du poëme qui finit par une censure énergique des mœurs du tems; mais je ne puis me refuser à transcrire encore le tableau des Parques. Ce n'est pas que je l'apprécie très-haut en lui-même dans l'original. Il me semble au contraire chargé de détails minutieux qui décèlent dans l'auteur grec un goût mesquin, bien éloigné de celui des grands poëtes; mais aucun morceau de la traduction ne montre aussi bien comment notre langue sait vaincre tous les genres de difficulté, lorsqu'elle est maniée par un maître :

. . . .
Les parques commençaient de véridiques chants;
Leur corps tremble, vêtu d'une blanche tunique,

Où serpente en festons le chêne fatidique ;
La pourpre en teint les bords, et sur leurs fronts *tressés*
Flottent des voiles blancs de rose nuancés.
D'un travail éternel leurs mains sont occupées :
A leurs quenouilles d'or, de laine enveloppées,
La gauche sert d'appui ; la droite entre ses doigts,
Tantôt forme le fil qu'elle en tire avec choix,
Tantôt *à rangs pressés* conduit ce fil ductile
Sur le léger fuseau que tourne un pouce agile.
Leurs dents mordent la trame en l'épurant toujours :
Si d'importuns flocons en hérissent le cours,
Leur bouche les enlève, et la laine arrachée
Couvre de son duvet leur lèvre desséchée.

J'ai mis en italique, dans ces vers, deux ou trois mots de peu d'importance, mais je ne sais si dans tout le reste la traduction ne l'emporte pas sur l'original ; on n'y trouve pas au moins un vers aussi pénible que celui-ci :

Atque ita decerpens *æquabat semper opus* dens ;

vers que la modestie du traducteur a pu seule l'empêcher de dénoncer à la critique.

Terminons enfin cet article dont la longueur me causerait quelqu'inquiétude, si ma prose dans les dernières pages ne servait pas uniquement à lier les vers que j'y ai cités. J'espère, au reste, que les résultats de mon examen se présenteront d'eux-mêmes. Tous mes lecteurs, sans doute, en concluront avec moi que le travail de M. Ginguené, quoiqu'il n'ait eu pour objet qu'un poëme de quatre cents vers, semble indiquer, et indiquer par un succès, à nos littérateurs, une carrière nouvelle dans la réunion de la traduction poétique à l'érudition du commentateur ; ils en concluront que les *Noces de Thétis et de Pélée* n'avaient pas encore été aussi bien traduites, que le texte latin de ce poëme n'avait pas encore été soumis en France à une révision aussi judicieuse, et que sans un petit nombre de négligences typographiques, que l'on remarque à regret dans ce volume, il ne laisserait rien à désirer. M. B.

MONTFORT ET ROSENBERG.

ANCIENNE CHRONIQUE. — (SUITE ET FIN.)

En quittant leur château de Rosenberg, les deux jeunes chevaliers avaient pris simplement les noms de Rodolphe et de Henri qu'ils portaient aussi, mais sous lesquels ils n'étaient pas connus. Ils dirent à Herman que leur nom de famille, assez obscur, mais qu'ils prétendaient illustrer, était Berthold. Il le crut d'abord, mais on a vu comment Lorédan s'était trahi devant lui, et lui avait fait reconnaître les armoiries des Rosenberg. A peine arrivé chez Lisbeth avec les jeunes chevaliers, pendant que les jeunes gens se regardent et s'admirent, il prend Lisbeth à part et lui communique son importante découverte. La prudente nourrice écoute et secoue la tête. « Prenez garde, Ulrich, lui dit-» elle, vous pourriez bien vous tromper, au moins pour » un des deux chevaliers : vous m'amenez deux frères char-» mans, et je sais, de science certaine, qu'il n'y a qu'un » Rosenberg de présentable, celui qu'on destinait à Blanche » et qu'on nomme Lorédan. Le cadet est une espèce de » monstre, complètement imbécille. J'étais là quand Ur-» bain, qui l'avait vu, en fit le portrait, et celui-ci est un » gaillard qui me fait trembler avec les yeux dont il regarde » ma Clara. Prenez garde, vous dis-je, n'amenez pas un » loup dans la bergerie. »

Quand je vous dis, Lisbeth, que le plus grand, celui qui n'est pas blessé, qui se fait appeler Rodolphe, est aussi certainement Lorédan de Rosenberg que je suis Ulrich Herman; n'ai-je pas vu sur son écu la rose rouge boutonnée d'or, que mon maître m'a montrée cent fois sur le sceau des lettres du baron Everard? N'a-t-il pas dit qu'il voulait aller à Montfort? N'a-t-il pas juré qu'il voulait délivrer les filles du comte? Nous ferions bien peut-être de les lui nommer, pour lui épargner le voyage; et c'est sur cela que je voulais vous consulter.

Gardez-vous-en bien, s'écria Lisbeth, le secret est trop important pour le confier ainsi à de jeunes inconnus. Qui sait si tout ceci n'est point un piege de la maudite comtesse, Ursule, s'ils ne sont point envoyés par elle? on ne s'est jamais repenti de s'être tû; on se repent souvent d'avoir trop parlé. Croyez-moi, Ulrich, ne disons mot. Quoique

le comte ne nous ait pas remis ses filles directement, nous devons lui en répondre puisque nous les lui avons prises; et s'il les redemande, il faut qu'il les retrouve telles que nous les avons reçues; laissons partir le jeune homme bien portant, le blessé n'est pas dangereux; il ne nous échappera pas celui-ci, il ne courra pas après mes filles. Si l'autre va à Montfort, à la bonne heure; il n'y trouvera pas les jeunes comtesses et reviendra: peut-être apportera-t-il quelques nouvelles; qui vivra, verra alors ce qu'il y aura à faire.

Ulrich convint que c'était le plus prudent; mais il se fâchait lorsque Lisbeth doutait seulement que Rodolphe fût un Rosenberg. Passe pour l'autre; disait-il, je n'en répondrais pas; quoiqu'il ait aussi sur son écu la rose rouge, et que l'aîné l'appelle son frère, je me rappelle, en effet, que le pauvre Godefroi est imbécile. Ce sera donc son frère d'armes, un bon gentilhomme aussi, et peut-être un bon mari pour notre Clara; ce n'est pas pour rien que la Providence a conduit ici ces jeunes gens. Lisbeth sourit à cette idée, et fit des vœux pour qu'elle se réalisât.

Lorédan, ou Rodolphe, attendit quelques jours, en enrageant, le retour d'Urbain. Voyant qu'il ne revenait point, et que la jambe de son frère était loin d'être guérie, il ne tint plus à son impatience, et se décida à partir seul pour Montfort. Godefroi, ou Henri, eut un instant de regret de ne pouvoir le suivre; mais un doux regard de Marie le consola bientôt. Il n'était pas resté long-tems indécis entre les deux sœurs. Agathe était plus belle; mais fière, légérement dédaigneuse, et d'ailleurs assez triste. Marie vive, folâtre, ingénue, toujours chantant, toujours courant, pleine de grace et de gaîté, lui rendant mille petits soins, et le faisant bien enrager, lui tourna bientôt la tête. Dès l'aube du jour elle courait à la montagne, en revenait avec un faisceau des fleurs les plus odorantes, les répandait autour du blessé; et s'il voulait saisir une de ses jolies mains et la presser contre ses lèvres, Marie, plus légère qu'un oiseau, s'éloignait en riant, et se moquait du pauvre impotent qui ne pouvait la suivre. Il voulait alors essayer de marcher, une douleur le retenait, il jetait un cri, et la petite railleuse revenait doucement le gronder, le plaindre et l'appuyer pour qu'il se replaçât sur sa couchette. Il bénissait alors, et sa douleur, et sa blessure, et ne songeait à Clara de Montfort que pour la remercier intérieurement d'en avoir été la cause; chaque instant augmentait

son amour pour Marie. La jeune fille devient aussi un peu plus sérieuse : elle court moins vîte, chante moins haut ; souvent même un soupir étouffe un éclat de rire. Agathe s'en aperçoit, et croit de son devoir de sœur aînée de lui en parler. Chère Clara ! lui dit-elle en passant un bras autour de son col. — Pourquoi m'appelles-tu Clara, je ne suis plus *Clara*, tu le sais bien ; je ne suis que Marie.

Je crains, ma sœur, poursuivit Blanche, que tu ne te croies en effet que *Marie Herman*, et rien de plus ; que tu n'aies oublié le noble nom de *Clara de Montfort*. Le jeune Henri, il t'intéresse, il t'occupe ; et sa naissance obscure... — J'ai cru, chère Agathe, que nous étions vouées à l'obscurité. — Oui, pour un tems ; mais sans oublier ce que nous sommes. — Ah ! j'ai tout oublié ; je crois ne vivre que depuis que je respire l'air pur des montagnes, que je suis la fille d'Herman, la nièce de Lisbeth. — Et l'amie de Henri, ajoute Agathe ; Clara ! Clara ! ne dois-tu pas rougir ? Elle rougissait, en effet, mais c'était d'émotion et non pas de honte ; sa sœur venait de l'éclairer sur le sentiment qui l'entraînait : trop franche pour cacher ce qu'elle éprouvait, elle en convint avec Blanche. J'ai dans l'esprit, lui dit-elle, que tu retrouveras un jour ce beau Lorédan à qui tu fus destinée, et qui te tient encore au cœur. Moi qui ne l'étais qu'à un affreux imbécile, je n'ai rien à regretter, rien à espérer, que de vivre et mourir où je suis si heureuse. Blanche l'appela une petite folle, mais sourit à l'idée de retrouver un jour son Lorédan. Pour achever de l'apaiser, et pour appuyer sa prédiction, Clara lui tressa dans la journée un petit anneau de crin blanc et noir, avec la devise de celui qu'on avait renvoyé. Ce n'est pas les diamans que tu aimais, lui dit-elle en le lui passant au doigt. Porte celui-ci jusqu'à ce que le véritable te revienne. Comment résister à Clara ? Blanche l'embrasse et garde l'anneau, parce que c'était l'ouvrage de sa sœur, mais non sans éprouver un certain plaisir de revoir à son doigt ce beau nom de Lorédan qu'elle y avait porté si long-tems. Nous ignorons si Marie s'en fit un à elle-même avec le joli nom de Henri, mais nous sommes sûrs au moins que chaque instant le gravait dans son cœur en dépit de la raison. Il lui avait confié qu'il n'était qu'un jeune troubadour, passionné jusqu'alors pour la guerre, et s'étant attaché comme écuyer au chevalier qui venait de les quitter, et qu'il ne lui nomma pas. Elle savait bien qu'un écuyer, un troubadour, n'était pas un époux digne de Clara de Montfort ;

mais Marie Herman le trouvait bien aimable. Elle avait un luth dont elle pinçait très-bien, et qu'Ulrich lui avait procuré. Henri la pria un jour de l'accompagner pendant qu'il chanterait une romance qu'il avait composée pour lui donner une idée de son talent; elle y consentit, et il lui chanta avec l'expression la plus tendre les couplets suivans, qu'elle entendit avec beaucoup d'émotion, mais sans colère.

Jeune et vaillant apprenti chevalier
De m'illustrer avais bien grande envie;
Le premier pas dans ce noble métier
Est de faire choix d'une amie.
Croyais aimer un objet inconnu,
J'allais lui consacrer ma vie;
Mais depuis que j'ai vu Marie
Je n'aime que ce que j'ai vu.

Dans les combats souvent je fus vainqueur;
Mais à l'amour je cède la partie:
Pour triompher de mon sensible cœur
Il n'eut qu'à me montrer Marie.
Belle Marie, un regard m'a vaincu,
A tes pieds je pose mes armes;
Dès l'instant qu'on a vu tes charmes,
On adore ce qu'on a vu.

Pour inspirer et pour sentir l'amour,
Qu'est-il besoin d'une illustre naissance?
Reçois les vœux d'un simple troubadour
Qui te jure amour et constance;
Tes titres sont esprit, beauté, vertu,
Tout ce qui fixe pour la vie.
J'ai fait vœu, quand j'ai vu Marie,
D'aimer toujours ce que j'ai vu.

Pendant que Godefroi compose, chante, aime, et ne pense plus à son frère que pour trembler de le voir revenir, celui-ci faisait mieux que d'aimer. Arrivé à Montfort, il entre dans la première chaumière, se donne pour un neveu de l'écuyer Urbain, et prie le paysan d'aller au château avertir son oncle, que son neveu Rodolphe l'attend; resté seul, il lève les yeux sur l'antique donjon et sur la tour du nord, où Urbain lui a dit qu'on avait relégué les jeunes comtesses; il croit voir leurs figures sveltes se mouvoir à travers les barreaux de l'étroite fenêtre. Urbain arrive et

détruit cette illusion. Elles ne sont plus au château; on les a conduites au monastère le lendemain de son départ; et depuis ce jour, comme une punition du ciel, tout le château de Montfort est dans la consternation la plus terrible. En voici la cause. On se rappelle que ce même jour, Ursule laissa son enfant aux soins du comte pendant qu'elle volait à l'incendie de Werneck pour sauver Théobald ou mourir avec lui. Le comte n'avait jamais fait le métier de bonne, et s'y entendait peu; mais enchanté de ce que son fils prenait plaisir à voir ses armoiries, et croyant que c'était l'effet d'un noble sang, il veut les lui montrer de plus près et l'élève sur une corniche pour qu'il puisse les toucher. Le petit garçon se saisit d'un bouclier d'acier poli, le tire à lui; le bouclier se détache et tombe sur la tête de l'enfant, qui roule à terre sur un parquet de marbre avant que le comte ai pu le soutenir, et y reste sans le moindre sentiment. On comprend le désespoir de celui qui se croyait de bonne foi le père de ce malheureux enfant qu'il avait désiré si long-tems, et qu'il vient de tuer; car il se regardait comme l'unique auteur de cet affreux accident. Cependant on vient, on rappelle le petit garçon à la vie, mais pour peu de tems. Une horrible blessure à la tête ne laisse aucun espoir; depuis ce fatal accident, on attend sa mort d'un moment à l'autre, et bientôt sans doute elle sera suivie de celle du comte.

Tel fut le récit d'Urbain qui paraissait plus consterné qu'il n'aurait dû l'être de la perte d'un enfant qu'il savait bien n'être pas à son maître.

Et l'infâme Ursule, dans quel état est-elle? demanda Lorédan.

Ursule, sans égard pour le désespoir de son mari, l'accable de reproches; elle qui pourrait si bien lui sauver du moins l'horreur de se croire parricide, ne cesse de lui répéter ce mot affreux. Le chevalier Théobald la console avec l'espoir d'avoir un autre enfant, et ne la quitte pas; mais c'est celui-là qu'elle voudrait conserver un jour, une heure de plus que son époux; et il leur est si essentiel que l'enfant lui survive, que je crains tout, je l'avoue, pour les jours du comte entre ces deux monstres.

Lorédan leva les yeux et son épée au ciel avec un vif sentiment d'indignation. Avant la fin de la journée, dit-il, tu n'auras plus cette crainte; le comte de Montfort fut sans doute faible et coupable, mais il fut l'ami de mon père; il a donné la vie à Blanche et à Clara; je sauverai la sienne, je

saurai la lui faire aimer. Il apprendra que s'il fut un père cruel pour ses adorables filles, il n'est pas du moins un parricide, et que cet enfant n'est pas le sien. Ursule et l'indigne Théobald seront forcés de convenir de leur crime. Le comte a-t-il parlé de ses filles? a-t-il désiré de les revoir? Ici Urbain se trouble, se coupe. Lorédan presse, insiste; enfin l'écuyer lui avoue qu'on ne sait ce que sont devenues les jeunes comtesses, ni le domestique de confiance chargé de les conduire au couvent, qu'ils n'y ont pas paru, et qu'il est bien à craindre que leur cruelle marâtre ne les ait fait disparaître pour jamais. Le comte s'était rappelé les connaissances d'Ulrich en chirurgie; il l'avait fait chercher, et avait ordonné qu'on lui ramenât ses filles, regardant son malheur comme une punition du ciel à cause de sa dureté pour elles. Lui-même Urbain était allé les chercher au couvent de Ste-Claire qui n'était qu'à une journée de Montfort; il avait parlé à l'abbesse, au portier, à tout le monde, et il lui paraissait positif que ni l'ancien serviteur, ni les jeunes filles n'y avaient paru. Il était revenu la veille avec cette triste nouvelle, qui avait achevé d'accabler le comte. Ursule avait paru surprise, consternée; mais Urbain ne la croyait pas moins coupable de cette disparution.

A la rage de l'indignation succéda chez le bouillant Lorédan ce calme sombre qui précède les tempêtes. Ses joues devinrent d'une pâleur mortelle, ses sourcils noirs se joignirent sur son front; et ses lèvres décolorées tremblaient en prononçant d'une voix basse et altérée: il suffit, Urbain; retournez auprès de votre maître, bientôt vous entendrez parler de moi; ce soir les coupables ou moi nous aurons vécu. Ma Blanche adorée sera vengée d'eux ou de moi. Elle m'appartenait; et je l'ai laissée entre les mains des scélérats. J'ai mérité mon malheur, et...... Tous ces traits se contractaient, il fit signe de la main à Urbain de s'éloigner.

Quand il fut seul, il se promena à grands pas songeant aux moyens d'assurer sa vengeance. Il sentait qu'avec une femme aussi dissimulée, aussi profondément vicieuse, il fallait user de dissimulation. S'il eût suivi son premier mouvement, il serait entré au château, et le poignard sur la gorge il eût forcé Ursule et son amant de convenir de leurs crimes, et les aurait ensuite abandonnés à la justice divine et à leurs remords. Mais il sentit que cette manière hostile et violente pourrait laisser des doutes sur un aveu arraché par la terreur. Il tâcha donc de se calmer assez pour

agir avec prudence ; et quand il se crut sûr de lui-même, il s'achemina vers le château.

Dans la grande salle étaient réunis le comte, sa femme, le chevalier Théobald et l'enfant à demi mort dans son berceau. Le comte, les yeux fixés sur lui avec une anxiété dont on aurait voulu faire honneur à la tendresse paternelle, semblait attendre son dernier soupir pour y joindre le sien. Son front sillonné par la douleur plus que par l'âge, sa haute taille à demi courbée, son excès de maigreur, ses traits fortement prononcés, inspiraient l'intérêt et sur-tout le respect. Dans l'embrâsure d'une haute fenêtre, Ursule et son ami parlaient très-bas de quelque chose qui paraissait les agiter beaucoup, et jetaient de tems en tems des regards sinistres sur le groupe touchant du comte désolé et de l'enfant expirant.

Tout-à-coup la grande porte du fond s'ouvre, un chevalier armé de toutes pièces entre ; sa visière est baissée, son écu est voilé, une belle rose blanche décore son casque. Il s'avance à pas précipités, et se jette aux pieds du comte de Montfort. Noble comte, dit-il, vous que votre rang, votre âge, les services que vous avez rendus à la chrétienté sous l'étendard de la croix, placent à la tête des chevaliers de l'Allemagne, je viens vous demander justice et requérir un don de vous. Jurez-vous de m'accorder l'un et l'autre ? ceci vous dira que j'ai le droit de vous le demander. Sur sa cotte d'armes était la croix des grands prieurs de Malte, que les Rosenberg ainsi que quelques nobles familles d'Allemagne avaient le droit de porter en naissant.

Je vous l'accorde, répondit le comte avec émotion : puisse le plus ardent de mes vœux, le rétablissement de ce précieux rejeton, n'être pas exaucé si je vous manque de parole ! Noble chevalier, relevez-vous et parlez ; que demandez-vous de moi ?

Puissent vos enfans être rendus à la vie et prospérer à jamais ! périssent tous les ennemis de la noble race des Montfort ! s'écria Lorédan en jetant un regard du côté d'Ursule et de Théobald. Noble comte, un chevalier traître et félon m'offense dans ce que j'ai de plus cher ; il entache l'honneur d'une noble famille que je tiens comme la mienne ; il accable d'outrages celle à qui j'ai consacré ma foi et mon épée : je demande contre lui le combat à outrance, et que vous en soyez le témoin et le juge. Je requiers aussi la présence de votre noble épouse ; les regards de la beauté doivent animer la valeur. Ursule s'inclina, et accordant au

chevalier sa demande, le remercia de son compliment flatteur. Celui-ci, sans daigner lui répondre, se tourna du côté du comte pour lui demander ses ordres.

Qu'il soit fait ainsi que vous le désirez, noble chevalier, et puisse le ciel diriger vos coups! jamais cause ne fut plus juste, périsse le traître qui vous a si grièvement offensé! Je vais faire préparer la lice, et inscrire les lois du combat. Quel est votre nom? quelles sont les conditions du combat? — Le combat doit durer jusqu'à la mort. Mon nom est Rodolphe de Bohême.

Et celui de votre indigne adversaire?

Le chevalier Théobald ici présent, dit Lorédan en s'avançant avec dignité et jetant son gantelet: Théobald, c'est à toi, à toi seul à relever ce gant; à moins que ta conscience effrayée ne te fasse préférer au combat l'aveu de ta félonie. Mais si ton cœur endurci s'y refuse, Dieu et mon bon droit en décideront: ce soir le coupable ou le calomniateur auront vécu. Il se tut. Un silence effrayant régnait dans la salle. Ursule voulut parler, sa voix expira sur ses lèvres tremblantes. Théobald confondu la regardait avec terreur. Relevez ce gage, Théobald, s'écria le comte, ou désormais je vous regarde comme le plus indigne des hommes! il le releva sans dire un mot. — Dans une heure vous me reverrez, s'écria le chevalier inconnu; rappelez-vous, madame, que vous m'avez promis votre présence, et que vous la devez à votre chevalier. Il sort, et le silence règne encore quelques instans; le comte le rompt enfin. Quel est ce chevalier, Théobald, le connaissez-vous? quels sont les torts qu'il vous impute? — Il en a menti par sa gorge, s'écria Théobald; je ne le connais pas, et rien de ce qu'il dit ne peut me regarder. Vous triompherez donc, reprit froidement le comte. Rappelez-vous que si le jeune comte de Montfort vit (et je l'espère à-présent qu'il a pour lui les vœux de la vaillance), c'est à vous à le conduire sur le chemin de la gloire. Ursule, c'est vous qui m'avez donné Théobald en me répondant de sa valeur; ce fut à vos pieds qu'il prononça son serment quand à votre prière je l'armai chevalier, et lui confiai mon fils. Je n'ai pas besoin de vous en dire davantage. Préparez ses armes, et qu'à défaut d'autre dame il porte aujourd'hui vos couleurs. Il sort et les laisse ensemble.

Quel est ce Rodolphe de Bohême, dirent-ils à-la-fois quand ils furent seuls, et que prétend-il? Il se trompe sûrement, ajoute Théobald, car si nous avons des torts en-

vers le comte, ils ne peuvent le regarder. Non vraiment, dit Ursule, et je ne crains rien; vous allez, j'espère, mériter le titre de mon chevalier, et celui qui vous attend et qui bientôt sera votre récompense. Je vais armer le chevalier que je regarde déjà comme mon époux. Elle lui donne sa main à baiser, et sort sans lui témoigner la crainte mortelle dont elle est agitée.

L'heure sonne; la lice est prête, et le chevalier à la rose blanche s'y promène déjà fièrement. Le comte et la comtesse paraissent sur le balcon. Le premier n'est pas insensible, malgré sa tristesse, à cette image de ses exploits, à l'honneur d'avoir été choisi pour juge d'un combat à outrance; sa physionomie s'est un peu ranimée. La comtesse au contraire, tremblante, d'une pâleur mortelle, voit approcher avec effroi le moment qui la privera peut-être de l'homme qu'elle idolâtre, du père de son enfant, de celui à qui elle destine la place du malheureux vieillard dont elle a résolu la mort. Sa conscience troublée lui dit que le ciel ne peut servir une pareille cause; et quand Urbain, décoré pour cette occasion du titre de hérault d'armes, proclame par trois fois *le chevalier Théobald accusé*, tout son sang se retire vers son coupable cœur, et déjà elle reçoit la punition de ses crimes.

Au troisième appel Théobald se présente, et bientôt Ursule a vu que sa conscience lui parle le même langage. La couleur verte dont elle l'avait orné, ne lui paraît plus l'emblême de l'espérance. Elle n'ose adresser des prières au Dieu qu'elle a tant offensé; elle n'ose même invoquer l'amour, et dans ce moment terrible, il lui semble que si, par un aveu de leurs crimes, elle pouvait empêcher le combat, elle en aurait l'affreux courage.

Le combat a déjà commencé: Théobald se défend avec vigueur, il sent trop bien qu'il y va de sa vie; mais Lorédan méprise la sienne. Il veut mourir si Blanche n'existe plus, mais mourir en la vengeant. Il ne ménage rien, ne songe qu'à triompher. Il a déjà reçu quelques blessures; elles ne font qu'irriter sa valeur; il serre de plus près son adversaire, et saisissant un moment où Théobald rassemblait ses forces pour fondre sur lui, il lui enfonce son épée au défaut de la cuirasse, et l'étend à ses pieds; alors il jette ses armes, se précipite sur lui, tâche d'arrêter le sang qui coulait à grands flots. Tu as fini pour ce monde, Théobald, lui dit-il, tâche de sauver ton ame pour un autre. Que le chapelain du château vienne, s'écria le mourant,

pour entendre ma confession, et pour me faire espérer, s'il est possible, le pardon de mes péchés. Mais avant que le confesseur pût l'approcher, Ursule, la malheureuse Ursule, a franchi les marches du perron, s'est précipitée à côté de son amant, l'appelle à grands cris des noms les plus passionnés, et dans le délire de sa douleur laisse échapper tous ses odieux secrets. Laissez-moi, disait-elle au comte qui voulait l'emmener et cacher encore ses honteux aveux, laissez-moi, vous qui l'avez conduit à la mort. Quelques momens encore, et la vôtre eût sauvé mon Théobald. Que m'importe qu'on le sache? j'ai la vie en horreur : vous n'inventerez pas des supplices plus cruels que ceux que je souffre.... Théobald, mon bien-aimé, le seul père de l'enfant que ce monstre a tué. Mon Théobald, faut-il mourir sans te venger! Elle se saisit d'une épée, on la retient, on la désarme; mais elle expire quelques instans après étouffée par la douleur et la colère, et tombe à côté de son complice. Celui-ci respirait encore; le confesseur, penché sur lui, la croix à la main, écoutait ses aveux, son repentir, et lui faisait espérer la miséricorde du ciel. Il demanda le comte et le chevalier Rodolphe. Je vous pardonne ma mort, dit-il au dernier; elle est la juste punition de mes perfidies envers mon protecteur, et de ma liaison avec son indigne épouse; elle avait précédé son mariage; le fruit de notre amour existait dans son sein quand elle devint comtesse de Montfort. C'est par mon conseil que son père vous demanda pour tuteur, dit-il au comte, dans l'espoir que cette relation, grâces à l'adresse d'Ursule, lui procurerait une place honorable et un sort brillant à notre enfant. Deux jours de plus et vous n'existiez plus. Il importait trop à Ursule que votre héritier vous survécût. Le ciel est juste, il a envoyé ce brave chevalier pour sauver votre vie et punir les coupables. Puisse notre mort expier tant de forfaits! Rends-moi mes filles, s'écria le comte, et je te pardonne. Monstre, qu'avez-vous fait de mes innocentes filles? Je l'ignore, dit le mourant, sur la grâce de Dieu que j'implore! sur mon ame! Je jure que j'ignore ce qu'elles sont devenues, Ursule... Il expira sans avoir pu achever. Depuis le moment où cette malheureuse femme était tombée inanimée, Lorédan, secondé d'Urbain, avait fait de vains efforts pour la rappeler un instant à la vie, et tâcher d'apprendre ce qu'elle avait fait de Blanche et de Clara. Tout fut inutile, elle n'existait plus. Un paquet tomba de son sein; c'était un poison très-

actif, destiné sans doute au comte. Ce pauvre vieillard était dans l'état le plus cruel, et se croyait aussi près de sa fin. Il demanda à grands cris son libérateur. Rodolphe s'approche, se prosterne à ses côtés, le conjure de vivre. Qui êtes-vous ? lui dit le comte, vous qui semblez envoyé du ciel pour me sauver et dessiller mes yeux trop long-tems fermés. Vous qui pouvez tout, rendez-moi mes filles si vous voulez que je vive. C'est moi qui les ai envoyées à la mort. O ma Blanche ! ô ma Clara ! qu'êtes-vous devenues ? où êtes-vous ? Je parcourrai le monde entier pour les retrouver, s'écrie Rodolphe. Elles seules ont conduit mon bras et dirigé mes coups. Qui plus que moi à le droit de les chercher ? Je suis ce Lorédan de Rosenberg, dit-il en déchirant le voile qui couvrait son écu, nommé par vous pour être l'époux de votre fille Blanche, qui négligea trop long-tems ce bonheur, que vous en voulûtes priver, et qui vient le reconquérir. Ou Blanche et Clara n'existent plus, ou je les retrouverai, soyez-en sûr. Je vous quitte pour aller chercher mon jeune frère : il a dévoué sa vie à Clara comme moi à Blanche ; Godefroi aussi, saura mériter d'être votre fils.

Godefroi ! s'écria le comte, cet enfant disgracié. Urbain, ne m'avez-vous pas dit..... J'ai dit ce que je croyais, répond Urbain : on nous avait trompé, puissions-nous toujours l'être de même ! votre filleul Godefroi est le plus beau et le plus aimable des chevaliers.

Le comte avait trop de torts à faire oublier pour n'être pas indulgent sur ceux des autres. Il embrasse le fils d'Everard, le sien, et lui promit pour lui et pour son frère la main de ses filles, s'il pouvait les retrouver. Dès le lendemain Lorédan se mit en route ; et le comte désirant de fuir quelque tems le théâtre de ses fautes, de son malheur, le souvenir de la coupable Ursule, et le malheureux enfant prêt à la suivre au tombeau, voulut partir avec lui pour chercher aussi ses filles, malgré sa faiblesse. On faisait de petites journées, en s'informant partout des jeunes comtesses de Montfort ; on n'en apprenait rien. Lorédan avait pris le chemin qui conduisait au châlet où il avait laissé son frère, mais ne voulant pas faire gravir la montagne au comte, celui-ci descendit avec Urbain et sa suite dans le même village et à la même auberge où les jeunes chevaliers s'étaient arrêtés. Lorédan se hâta d'aller chercher son cher Godefroi avec l'espoir de le trouver guéri, et impatient de lui conter ses hauts faits. Il arrive, et la première chose

qu'il voit, c'est son frère assis sous un groupe de mélèzes avec Marie, lui répétant sa douce romance et le serment de l'aimer toujours. Marie aperçut la première le beau chevalier; interdite, elle se lève et s'échappe avec la légèreté d'un oiseau. Godefroi se lève aussi et court après elle, et Lorédan après lui, se félicitant de ce que la jambe de son frère est si bien guérie. Il l'appelle; Godefroi reconnaît sa voix, et bien sûr de retrouver Marie, il vole dans les bras de Lorédan. Grâces au ciel, dit celui-ci, je te retrouve en bon état et je t'emmène; va mettre ton armure et partons.

Godefroi. Moi je ne pars point, je reste, j'en ai fait mille fois le serment, et jamais un chevalier ne manque à sa parole.

Lorédan. N'avais-tu pas fait celui de délivrer les comtesses de Montfort?

Godefroi. Oh! je n'avais pas vu Marie, et il répète avec transport, *on fait vœu, quand on voit Marie, d'aimer toujours ce qu'on a vu.*

Lorédan. Oh Dieu! c'est Marie, c'est une villageoise qui captive Godefroi de Rosenberg; c'est à elle qu'il veut sacrifier son bonheur, son illustre race, sa Clara et mon amitié! Godefroi, reviens à toi, rougis de ton choix, de ton égarement.

Godefroi. Moi rougir d'adorer Marie? jamais! jamais! elle mérite tous les sacrifices, excepté cependant celui de l'honneur et de ton amitié. Tu l'as dit, Lorédan, ces deux mots me font rentrer en moi-même; mais je puis tout accorder, je te demande un jour, un seul jour, pour m'engager à jamais à Marie, pour l'obtenir de ses parens, et demain je te suis, je vais avec toi délivrer les comtesses de Montfort, et je reviens auprès de Marie. Vous me pardonnerez tous quand vous la connaîtrez. Et il chante encore avec passion : *Ses titres sont esprit, beauté, vertu*, etc., etc.

Content d'avoir obtenu que son frère le suivît, Lorédan n'insiste plus, mais lui dit en riant : Quand tu auras assez chanté, je te raconterai ce que je viens de faire à Montfort; et ce ne sont pas là des chansons. Godefroi se tait et passe son bras sous celui de son frère, qui lui raconte en cheminant son histoire tragique, son combat, tout ce qui s'est passé. Je me suis engagé pour toi comme pour moi, lui dit-il en finissant, que nous parcourrons la terre et les mers pour retrouver les filles du comte; ce seul espoir lui rend la vie. Malgré son âge, il veut nous suivre. Il nous

attend au village, tromperais-tu l'espoir d'un malheureux père, d'un illustre chevalier? Un amour indigne de toi te fera-t-il oublier des devoirs aussi sacrés? et .... Il est interrompu par la plus charmante des apparitions. Agathe et Marie, les bras entrelacés, avançaient au-devant d'eux; un peu d'émotion animait leur teint. Blanche, assez pâle ordinairement, était ravissante. C'était, comme disait Urbain, un bouquet de lis et de roses. Sa sœur lui avait dit le retour du beau chevalier dont la noble figure et l'air martial lui avaient plu; elle fut charmée de le revoir, et proposa à sa sœur d'aller l'inviter à venir se reposer au châlet. Elle lui fit son compliment avec grâce et timidité, et dans les meilleurs termes. Lorédan, frappé de tant de beauté, la regarde et l'écoute avec admiration; il se sent déjà plus d'indulgence pour son frère. Celui-ci s'est emparé du bras de Marie, et pressé de lui parler de son départ, mais sur-tout de son retour, il s'éloigne avec elle, et laisse Lorédan tête à tête avec la belle Agathe. Ils arrivent au groupe de mélèzes où Henri et Marie avaient établi un joli banc de mousse qui invitait à s'asseoir. Ils s'y placent: Agathe est émue, et pense en elle-même que ce beau chevalier vaut bien peut-être l'ingrat Lorédan de Rosenberg. Lorédan appelle à son secours l'image de l'inconnue Blanche, les lois de la chevalerie, le comte de Montfort, et trouve tout cela bien faible contre la belle Agathe. Il lui parle de ses charmes, et du danger qu'il court auprès d'elle; elle rougit, lui répond avec modestie et noblesse, lui rappelle qu'elle n'est qu'une villageoise, et qu'il est sans doute un noble chevalier. Elle lui parle des devoirs de cet état, des siens, et tout cela avec un choix de termes élégans, une noblesse de sentimens qui étonnent et ravissent le chevalier. Sans savoir lui-même ce qu'il fait, il prend une main plus blanche que l'ivoire, il va la porter à ses lèvres.... Dieu! qu'a-t-il vu? Son nom sur le simple anneau de crin dont cette main est ornée; il ne peut en croire ses yeux, il jette un cri, il tombe à ses pieds. Ah! lui dit-il avec transport, fille céleste, si tu n'es pas Blanche de Montfort, ma Blanche promise, adorée, ton Lorédan est le plus malheureux des hommes! Avant même qu'elle eût pu lui répondre, ils s'entendent appeler à grands cris; ils voyent accourir à eux, comme l'éclair, Henri et Marie, ou plutôt Godefroi et Clara. La confidence de Godefroi à son amie avait amené une explication. Aux noms de Rosenberg et de Montfort, Clara s'était nommée,

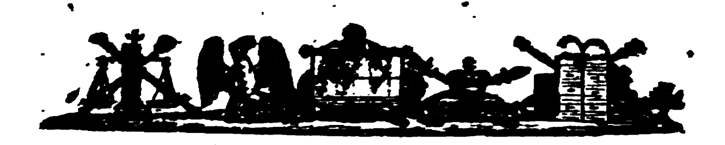
et l'heureux Godefroi, ivre de joie et de bonheur, accourait vers son frère qu'il trouva aussi heureux que lui. Ce sont elles ; c'est Blanche, c'est Clara, c'est Lorédan, c'est Godefroi, ce sont les quatre plus heureux mortels qu'il y aît sur la terre. Ulrich et Lisbeth arrivent et sont presque aussi contens. On allait partir pour rejoindre le comte, lorsqu'un bruit de chevaux se fait entendre ; c'était lui, avec Urbain, et l'hôte qui leur servaient de guide. En vidant la bouteille avec l'écuyer, l'hôte avait parlé des belles filles de la montagne Urbain trouva qu'elles ressemblaient beaucoup à ses jeunes maîtresses. Il questionna l'hôte, lui nomma la tante Lisbeth, le père Ulrich. Il n'en fallut pas davantage, il court au comte, lui fait part de sa découverte, elle lui rend toutes ses forces ; il monte à cheval et les voilà tous réunis dans le châlet de Lisbeth. Tous sont aux pieds et dans les bras du comte. Ah! dit-il en serrant ses quatre enfans contre son cœur, combien long-tems j'ai méconnu le bonheur! mettez-y le comble en me conduisant à mon Everard.

On part pour le château de Rosenberg, on y arrive, et il n'est pas besoin de dire comment on y est reçu, combien le bon Everard est content de retrouver son frère d'armes et ses fils, comme la baronne trouva jolies ses deux belles-filles, comme ils furent tous heureux.

On maria les quatre amans le lendemain de leur arrivée. Lisbeth et Ulrich étaient au comble de la joie ; je le savais bien, disait Ulrich, que la rose rouge ne me trompait pas.

Blanche retrouva son petit portrait de naissance sur la table où Loredan l'avait jeté avec tant de mépris. En le regardant, elle lui pardonna d'avoir été si peu pressé de voir l'original, et voulut à son tour l'envoyer dans les fossés du château. Non, dit Lorédan en le replaçant sur son cœur ; ce qui me retrace le jour de naissance de Blanche est mon bijou le plus précieux. Pendant ce tems-là, Godefroi aux genoux de Clara lui demandait pardon d'avoir cru qu'elle était laide. Marie Herman m'a vengée, lui dit-elle en riant. Ils restèrent tous à Rosenberg jusqu'à la mort du comte, qui ne voulut pas retourner dans son châtel, et qui eut le plaisir d'embrasser et de bénir, avant la fin de sa carrière, un petit *Godefroi de Montfort qui était bien son petit-fils*.

ISABELLE DE MONTOLIEU.



POLITIQUE.

Voici, à la date de Constantinople le 10 janvier, des nouvelles qui ne peuvent encore être données pour très-authentiques, mais qui sont répétées par des journaux accrédités.

« On a reçu, y est-il dit, la nouvelle que le corps du général Markoff, qui a exécuté la dernière expédition sur la rive droite du Danube, est repassé sur l'autre rive, et que les troupes commandées par le sérasquier Ismail-Bey ont quitté la position qu'elles occupaient près de Calafat et en ont pris une autre sur la rive droite. On a aussi appris que le corps de Ciapan-Oglou, qui se trouvait sur l'île de Slobodsé, s'était vu forcé par le manque de vivres et par les maladies de souscrire une capitulation avec les Russes, d'après laquelle les troupes, à l'exception des officiers, ont été désarmées et réparties dans les villages autour de Giurgewo. Les malades et les blessés, au nombre d'environ 2000, ont été remis au grand-visir et conduits à Rudschuck pour y être soignés.

» Vély-Pacha a obtenu de la Porte la permission qu'il avait demandée de retourner dans son pays avec ses Albanais, et de reprendre son gouvernement de la Morée. On estime à environ 4000 hommes les troupes qui sont parties avec lui.

» Le grand-visir est occupé sans relâche à faire rétablir les fortifications de Rudschuck que l'ennemi a détruites. Aussitôt que ces travaux seront achevés et qu'on aura pris les mesures nécessaires à la défense et à l'approvisionnement de cette place, il ira prendre avec l'armée des quartiers d'hiver à Schumna, où commande provisoirement le ci-devant capitan-pacha Hafiz-Ali-Pacha, qui y a été envoyé en qualité de Suridgi-Pacha, et qui est connu par la sévérité avec laquelle il maintient la discipline.

» Les généraux en chef des deux armées ont conclu un armistice pour un tems indéfini, et qui devra être dénoncé vingt jours avant de recommencer les hostilités. En conséquence de cet armistice, les Russes ont permis pour trois ou quatre mois, sous la condition de payer certains droits, l'importation et l'exportation entre la Valachie et la rive

droite du Danube, par Simnitza. Néanmoins la Porte continue à regarder cette route comme interdite, et s'oppose au passage des voyageurs et au transport des marchandises.

» Non-seulement on garde toujours ici le plus profond silence sur les négociations du congrès, qui a été transporté de Giurgewo à Bucharest, mais même il a paru il y a quelques jours un ordre du gouvernement qui a défendu sous des peines très-sévères de s'entretenir de la paix dans les lieux publics.

» Il a été tenu le 25 décembre chez le Muphti un grand-conseil, dans lequel on a délibéré sur les dispositions à faire pour la campagne prochaine; on en a ensuite soumis le résultat au Grand-Seigneur. »

Les lettres de Vienne vont à l'appui de ces détails; on écrit de cette capitale, en date du 10 février, que le ministre russe a reçu des dépêches du général Kutusow, datées de Bucharest, et qu'elles annoncent qu'il n'y a plus de probabilités pour la paix. Les généraux russes commençaient à faire des préparatifs, annonçant que la reprise des hostilités pourrait avoir lieu au commencement du printems. On continuait d'annoncer à Vienne que les affaires de la diète de Hongrie allaient très-bien; les affaires relatives des finances sont, dit-on, terminées; il y a toujours des réunions présidées par S. A. I. l'archiduc palatin. L'anniversaire de la naissance de l'Empereur a été célébrée, à Presbourg, avec la plus grande solennité.

A Pétersbourg, le change a baissé vers l'époque du 20 janvier, le rouble est tombé à 124 centimes sur Paris; on remarque un ordre de l'Empereur qui supprime l'emploi officiel des dénominations de Finlande ancienne et nouvelle. Le gouvernement de la Finlande ancienne sera désormais soumis à l'administration générale de la Finlande.

Les lettres de New-Yorck, en date du 18 janvier, portent que l'armée qu'on doit lever immédiatement, consistera en dix régimens d'infanterie, deux d'artillerie, et un de chevaux-légers.

Celles de Londres, en date du 19 février, donnent les renseignemens suivans, qui sont d'une haute importance.

Les restrictions mises au pouvoir du prince régent ont expiré le 18. Le marquis de Welesley a donné sa démission de la place de secrétaire-d'état des affaires étrangères. On croit qu'il sera remplacé par lord Castelreagh; il a été donné provisoirement au lord Liverpool. On ne croit pas qu'il y ait lieu à d'autres changemens. Les membres les plus marquans de l'opposition, lord Grenville, lord Hol-

land, lord Carsliste, et un grand nombre d'autres s'étaient réunis à l'hôtel de lord Grey; le comte Moira, après une longue audience du prince régent, avait, dit-on, refusé le cordon bleu, dans la crainte de paraître quitter le parti de l'opposition, et de cesser de voter avec ses honorables amis les lords Grenville et Grey. Lord Wellington a été créé comte, par acte du régent, avec une dotation de 2000 liv. sterlings; d'autres officiers-généraux de l'armée de Portugal ont reçu l'ordre du bain. Il y a beaucoup de mouvement provenant du retour des officiers malades revenant de Lisbonne, et du départ de ceux qui vont les remplacer. A l'attaque de Ciudad-Rodrigo, le général Craffurd a été grièvement blessé, et le général Markinson tué.

Dans ses relations sur la prise de Valence, le maréchal duc d'Albufera faisait pressentir l'attaque prochaine de Peniscola; ce général qui ne nous a pas accoutumés à des promesses vaines, a promptement tenu celle-ci : voici ses dépêches, en date du 7 février, adressées au prince major-général :

Monseigneur, le fort de Peniscola, qui, pendant les siéges de Sagonte et de Valence, m'avait forcé à un détachement sur mes derrières, pour couvrir les communications de l'armée, a été aussitôt après l'objet de mon attention principale. Je m'étais jusque-là borné à l'observer, ne pouvant le bloquer à cause de sa position naturelle. Il est situé sur un rocher isolé dans la mer, près de la grande route, à une lieue de Benicarlos, et ne se lie au continent que par une langue de sable de trente toises de large et soixante de long. Un vieux château des Templiers, bâti sur le sommet, est entouré de la ville, qui renferme deux mille habitans, et d'une fortification assez étendue, armée de plusieurs rangs de batteries. Quatre canonnières augmentaient la défense, et battaient la plage des deux côtés, ce qui rendait presque impossibles les approches déjà si difficiles sur un pareil terrain. Une garnison de 1000 hommes défendait la place, sous les ordres du brigadier Garcia Navarro, homme exalté, que j'avais déjà fait prisonnier à Falcet, l'année dernière, et qui était parvenu à s'échapper. Cinq voiles anglaises croisaient au large, et communiquaient avec la place, qui recevait ainsi des secours continuels du dehors.

Dès la chute de Valence, je fis serrer Peniscola. Vers le 20 janvier, le général de division Severoli, avec deux bataillons du 114e, deux du 1er de ligne italien, et un bataillon du 2e de la Vistule, commença, par mon ordre, les opérations du siége. Le général d'artillerie Valée alla fixer l'emplacement des batteries, et commença le 28, un bombardement qui s'est soutenu avec activité pendant huit jours. Dans la nuit du 31 janvier au 1er février, la tranchée fut ouverte par mille travailleurs, dans une longueur de 216 toises; on éleva aussitôt les batteries d'attaque, afin de pouvoir éteindre les feux de l'ennemi, et établir ensuite plus près les batteries destinées à faire brèche. Le génie continua ses approches, serrant le bastion de gauche; dix-huit pièces de canon furent mises en batterie; les mortiers continuèrent

de tirer jour et nuit, et coulèrent une canonnière; l'ennemi répondait par un feu des plus vifs de boulets et de mitraille.

Le 2 février, le lieutenant Prunel, officier de mon état-major, que j'avais envoyé avec des instructions, ayant été admis dans la place, rapporta une réponse et des propositions qui me furent envoyées immédiatement. Le préambule en était remarquable et de nature à annoncer la soumission de la place. Le gouverneur, dans un entretien fort animé, exprima ses véritables sentimens, et sa haine contre les Anglais, qui le pressaient avec menaces de leur remettre le fort; il n'hésitait point à préférer les Français, et reconnaissait le gouvernement actuel comme le seul propre à mettre un terme à l'agonie de sa patrie. Je renvoyai promptement la capitulation proposée, avec mes réponses en marge. J'y joignis une lettre au gouverneur. Dans l'intervalle les travaux avaient continué, et le feu recommença pendant vingt-quatre heures; mais la capitulation modifiée, que j'avais eu soin d'approuver d'avance, et que le gouverneur accepta, mit un dernier terme aux hostilités. Le 4 à midi, Peniscola a été remis aux troupes de l'Empereur: nous y avons trouvé 66 bouches à feu, des vivres pour deux mois, et des munitions considérables, sur-tout en projectiles.

J'ai l'honneur d'adresser à V. A. S. la capitulation et les lettres, l'état de l'artillerie, celui des magasins, et le plan avec une vue de Peniscola.

Pendant la durée des travaux et du feu, nous avons eu un petit nombre de blessés et de tués; parmi ces derniers, le capitaine d'artillerie Baillot. M. le général comte Severoli a déployé une activité rare: il se loue beaucoup de l'ardeur et du courage des troupes, et de tous les officiers, particulièrement du colonel d'artillerie Raffron, du chef de bataillon du génie Plagniol, chefs d'attaque, du colonel Arest, du 1er de ligne italien, et du chef de bataillon Ronfort, du 11e.

Les circonstances qui accompagnent la reddition de Peniscola, et la soumission du gouverneur Garcia Navarro, sont une conquête d'opinion dont j'espère les meilleurs effets. Tout ici (excepté Alicante, dont un général anglais Rosch a pris le commandement) tend à la fin de la guerre; on la regarde déjà comme terminée. Les habitans se montrent animés d'un bon esprit jusqu'aux portes d'Alicante.

Je suis avec respect, etc.

Les termes principaux de la capitulation sont remarquables, nous ne les passerons pas sous silence.

Le gouverneur et la junte militaire de la place de Peniscola, y est-il dit, persuadés que les vrais Espagnols sont ceux qui s'unissant au roi Joseph Napoléon, cherchent à rendre moins infortunée leur malheureuse patrie, offrent de livrer la place aux conditions suivantes:

1°. La garnison ne sera pas considérée comme prisonnière de guerre, et tous ses individus seront libres de se retirer librement par-tout où ils voudront, soit par mer, soit par terre.

Réponse à ce 1er article. La garnison sortira de la place

avec les honneurs de la guerre, déposera les armes hors du fort. Les officiers conserveront leurs armes, et les soldats leurs sacs. Les officiers, sous-officiers et soldats seront libres de rentrer dans leurs familles ou de prendre du service en Espagne, dans les troupes de Sa Majesté Catholique.

2°. On respectera les propriétés, etc., etc., etc.

La lettre du maréchal duc d'Albufera au gouverneur, et la réponse du gouverneur, doivent aussi être lues avec intérêt. On y voit ce retour vers les idées nécessaires au salut de l'Espagne, dont le maréchal marque les progrès dans sa lettre au prince major-général.

Lettre de M. le maréchal duc.

Monsieur le général, je réponds à la proposition de capitulation que vous avez faite au général comte Severoli, et je me détermine à en accepter les principales bases, parce que je vois avec plaisir que vous et la junte militaire conservez les principes de tout bon Espagnol.

Je vous promets également de vous traiter de manière à vous prouver le cas que je fais des militaires espagnols justement ennemis du ministère anglais.

J'autorise le général de division comte Severoli à vous recevoir et à vous laisser, ainsi que vos officiers, aller, soit à Valence, soit à Tortose ou ailleurs, si vous le désirez.

Je connais parfaitement votre position actuelle, puisqu'une partie de vos lettres adressées au général Mahy sont tombées en mon pouvoir.

Voici la réponse de don Pedro-Garcia.

Dans la place de Peniscola, le 3 février 1812.

Monsieur le maréchal, la lettre que V. Exc. m'écrit, en date du 2, m'a été fort agréable, et je ne désire que des occasions pour prouver la sincérité des principes que j'ai manifestés; j'ai suivi avec zèle, je puis dire avec fureur, le parti que j'ai cru juste, mais aujourd'hui que je reconnais la nécessité de nous unir à notre roi, pour rendre moins malheureuse notre patrie, je vous offre de le servir avec le même enthousiasme.

V. Exc. doit être bien sûre de moi; la remise d'une place forte qui a des vivres, et tout ce qui est nécessaire pour une longue défense, ne peut être que l'effet d'une pleine conviction, et sert de garant à mes promesses.

Je vous salue avec le plus grand respect.

LL. MM. occupent depuis quelques jours le palais de l'Elysée; divers décrets d'administration sont datés de ce palais. S....



MERCURE DE FRANCE.

N° DLV. — *Samedi 7 Mars 1812.*

POÉSIE.

VIe ÉLÉGIE DE PROPERCE,

TIRÉE DU LIVRE Ier. A TULLUS.

A vos côtés, Tullus, la vague adriatique
Et les flots Égéens et les sables d'Afrique,
Pourraient-ils m'effrayer? moi, qui vers le Strymon
Fus jadis de vos pas le zélé compagnon;
Mais son teint languissant dont la rose est ternie,
Ses reproches, ses pleurs m'enchaînent à Cynthie;
Par ses plaintes la nuit elle irrite mes feux,
Et dans son abandon dit qu'il n'est point de Dieux;
Enfin du nom d'amante en son cœur indignée
Elle reprend la foi qu'elle m'avait donnée;
Sous mes mains aussitôt ses pleurs sont effacés:
Périssent ces amans aux cœurs durs et glacés!
La sagesse d'Athène et tout l'or de l'Asie
Sont-ils d'un prix si grand pour, qu'à mes bras ravie,
L'œil fixé sur les flots, le sein ensanglanté,
Sur les rochers déserts pleurant ma cruauté,
Elle accuse les vents d'emporter sur leurs ailes
Des baisers qu'elle eût dû trouver purs et fidèles?

Courez soumettre encore un parjure climat,
Des faisceaux de votre oncle (1) effacez-y l'éclat.
Vous dont jamais l'amour n'a dompté le jeune âge,
Dont la seule patrie occupe le courage,
De cet enfant cruel fuyez, fuyez les fers;
Fuyez les tristes nuits, les maux que j'ai soufferts.
Dans l'indigne mollesse où sommeille mon ame,
Laissez languir mes jours et s'achever leur trame.
Mille, de leurs amours prolongeant le flambeau,
Par des chemins fleuris marchèrent au tombeau:
De ces voluptueux que le Styx vit descendre
Ma cendre aussi sans bruit ira trouver la cendre.
Oui, peu fait pour la gloire et les jeux de Pallas,
Vénus me rend habile à de plus doux combats.

Ah! soit que vous fouliez les plaines d'Ionie,
Ou les sillons dorés de la molle Lydie,
Soit qu'on vous voie enfin sur la terre ou les flots
Partager de César les glorieux travaux,
Si de moi, loin de Rome, un souvenir vous reste,
Songez que je suis né sous un astre funeste.

DENNE BARON.

LES PORTRAITS DE L'HYMEN.

CONTE.

Oui, l'hymen a bien des appas,
Et cependant sur lui l'opinion varie;
Faut-il s'en étonner, amis? on ne voit pas
Du même œil table bien servie,
Avant comme après le repas.
Dorante aimait à la folie,
Comme j'aimai parfois, comme sans doute aussi
Chacun de vous a dû le faire.
Notre amoureux jurait d'aimer toujours ainsi,
En prenait à témoin et le ciel et la terre;

(1) Volcatius Tullus, oncle de Tullus; il fut collègue d'Auguste dans son second consulat, et fut envoyé contre les mêmes peuples alliés que son neveu allait une seconde fois remettre dans l'ordre.

Mais, par expérience, un peintre son ami
Lui soutenait froidement le contraire.
« Ne me comparez point aux amans d'aujourd'hui,
» Disait Dorante, eh! ma Glycère
» Un seul instant ne peut cesser de plaire!
» Le tems peut-être un jour flétrira tant d'attraits,
» Mais son esprit, son caractère
» Sont à l'abri de ses cruels effets;
» Je veux, je dois, toute ma vie entière,
» L'aimer d'amour, l'aimer comme on n'aima jamais. »
Passez-lui ces transports, ces sermens indiscrets,
Il était au moment d'aller chez le notaire;
Ce jour-là vous savez qu'on ne raisonne guère.
Son incrédule ami riant de son accès;
Montez chez moi, dit-il, présentement je fais
Un tableau de l'hymen; s'il peut vous satisfaire,
J'en attends au salon le plus brillant succès.
L'autre y consent, promet d'être sincère:
Le tableau par le peintre est placé dans son jour;
Dorante se place à son tour,
Et de sa main comme un tube arrondie,
En éteignant les objets d'alentour,
D'un rayon droit son œil fixe étudie
D'abord l'ensemble, et puis chaque partie.
(On fait ainsi quand on est amateur.)
Pendant ce tems le peintre avec candeur
Fait remarquer les traits de son génie,
Ne voulant rien déguiser au censeur,
Car en peinture ainsi qu'en poésie,
Vous le savez, grande est la modestie!
Cette vertu s'attache au nom d'auteur.
— Dorante, eh bien! dites-moi, je vous prie,
Ce que l'on peut me reprocher ici?
L'attribut de l'hymen n'est-il pas bien choisi?
Chaque détail offre une allégorie,
Tout est pensé, tout est senti.
Vous vous moquez de moi, lui répond celui ci,
Votre tableau, mon cher, est sans ame et sans vie,
Cet hymen paraît endormi,
Son flambeau jette à peine une faible lumière,
Cet amour qui le porte est triste au dernier point,
Et pourquoi placez-vous derrière

Ce vieillard-là qui n'y voit point?
Plutus? Fi donc! menez-moi sur ses traces
Les plus belles vertus sous l'emblême des grâces,
Un essaim de ris et de jeux.
Effacez ce tableau, de grâce,
Effacez-le, vous dis-je, il fatigue mes yeux,
Il est d'un froid, d'un sérieux
Qui me pétrifie et me glace.
Le peintre à ce discours fit un peu la grimace.
Avant d'y retoucher j'attendrai quelques mois,
Dit-il, de mes couleurs l'effet est fort étrange,
Le tems jusqu'à tel point les change,
Qu'on ne reconnaît plus mes tableaux quelquefois;
De celui-ci j'attends la même chose,
Et vous serez surpris de la métamorphose.
—Nous verrons.—Vous verrez.—Je vous quitte.—Bon soir.
Dorante un jour vint le revoir.
Dorante avait alors un an de mariage.
— Et ce tableau? — Je l'ai tout corrigé.
— Voyons donc. — Le voilà. — Quoi! c'est-là cet ouvrage,
Ah bon dieu comme il est changé!
Mais vous avez donné dans un excès contraire,
Cet hymen ressemble à son frère,
Son visage est par trop riant.
Je blâme encor ce cortége brillant:
Mettez-en la moitié dans l'ombre,
De ce flambeau rendez l'éclat plus sombre,
La vérité le veut ainsi;
L'illusion, je sais, aux beaux-arts est permise,
Mais c'est en abuser. Excusez ma franchise,
Je crois devoir vous parler en ami.
— Ah! dites mieux, vous parlez en mari.

AUGUSTE DE BELISLE.

L'AMANT FRANÇAIS.

ROMANCE.

Un preux français que la victoire
Mit au rang de ses favoris,
Ivre d'amour, ivre de gloire,
Chantait en marchant vers Paris:

Les lauriers captivent les belles,
Le prince honore la valeur;
Français, jurons de triompher pour elles,
Français, jurons de mourir pour l'honneur.

Aux yeux d'un enfant de la France,
D'un preux que la gloire a doté,
Le plus doux prix de la vaillance
Est le baiser de la beauté.
Les lauriers captivent les belles,
Le prince honore la valeur;
Français, jurons de triompher pour elles,
Français, jurons de mourir pour l'honneur.

S'il meurt dans les champs du carnage,
Un Français obtient en un jour
Et les honneurs dus au courage
Et les regrets dus à l'amour.
Les lauriers captivent les belles,
Le prince honore la valeur;
Français, jurons de triompher pour elles,
Français, jurons de mourir pour l'honneur.

F. DE VERNI

LA TEMPÊTE.

ROMANCE.

HERMOSA, le long du rivage,
Entends-tu gronder l'aquilon?
Vois-tu s'enfuir devant l'orage
L'oiseau timide du vallon?
L'éclair s'allume, le ciel tonne,
Tout s'épouvante autour de moi;
Seul, au bonheur je m'abandonne,
Et ce bonheur, je te le doi.

Qu'ai-je dit? image cruelle!
Hélas! peut-être en ce moment,
Jouet des flots, une nacelle,
Loin du bord, lutte vainement.
Du nocher courbé sur la rame,
Je plains la détresse et l'effroi.

Mais le bonheur remplit mon ame;
Et ce bonheur, je te le doi.

Ah! quand sur ta bouche enflammée
Je languis d'amour et je meurs,
Que m'importe, ô ma bien-aimée,
Et la tempête et ses fureurs!
Enivré de ton doux sourire,
Ici je ne peux voir que toi :
Mon bonheur est un vrai délire,
Et ce bonheur, je te le doi.

S. EDMOND GÉRAUD.

ÉNIGME.

Je suis sans contredit le meilleur serviteur
Que celui que je sers puisse jamais connaître;
Mais, hélas! de son cœur lorsque je me rends maître,
Je cause son tourment bien plus que son bonheur.

S........

ÉNIGME, LOGOGRIPHE ET CHARADE.

Je puis sous dix rapports exercer votre esprit;
J'ai mis plus d'un émir en des peines cruelles;
A la guerre de moi l'on peut tirer profit;
De celle que j'agite on court au moindre bruit;
De Vitruve et Vauban j'exerçai les cervelles.
Aux nouveaux nés l'on me ravit,
J'embellis et soutiens le cadran circonscrit
Du vieux dieu dont chacun voudrait couper les ailes,
A certain froc jadis j'ai donné du crédit;
J'orne les rois, les grands, les héros et les belles;
Et, selon des rapports qu'on doit croire fidelles,
On me voyait souvent aux pieds de Jésus-Christ.

Voulez-vous de mon corps varier la fabrique,
Je vous offre d'abord un instrument lyrique,
Le plaisir d'un bon cœur, un métal précieux,
La base et le sommet d'un être cylindrique,

Deux mots affirmatifs très-communs en logique,
Des grands de l'Ibérie un titre glorieux;
Un des points cardinaux, voisin du vent de bise,
Et l'écueil dangereux où la vague se brise.

Il faut que la charade ait maintenant son tour.
Deux petits lots égaux, d'un très-mince contour,
Lecteur, forment le tout que je viens de décrire;
Le premier en latin à tout ce qui respire
Conserve à chaque instant le jour;
En français souvent il n'aspire
Qu'à faire mettre à mort par le cruel Lahire
Les êtres dont les bois sont l'unique séjour;
Et mon second toujours inspire
Aux cœurs reconnaissans le plus tendre retour.

Aug. Ch...... J.... G. (Charente-Inférieure).

CHARADE.

On dit que la boule du monde,
Suivant un ordre régulier,
Tourne et se meut sur mon dernier.
Une autre boule, à-peu-près ronde,
Se meut aussi sur mon premier;
Mais par malheur cette seconde
Dans son allure vagabonde
Est fort sujette à varier.
Un peintre veut-il savoir comme
Sous le pinceau d'un habile homme
S'embellit, s'orne mon entier,
Qu'il aille à Saint-Pierre de Rome.

B.

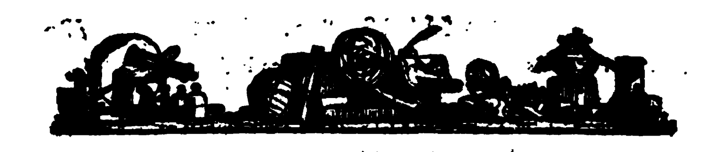
---

*Mots de l'*Enigme*, du* Logogriphe *et de la* Charade *insérés dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'Enigme est *Racine*.

Celui du Logogriphe est *Carpeau*, où l'on trouve *eau, carpe, peau, capre, rape*.

Celui de la Charade est *Antithèse*.



SCIENCES ET ARTS.

Catalogue de huit Collections qui composent le Musée minéralogique de M. de Drée, avec des Notes instructives sur les substances pierreuses qui sont employées dans différens arts, et douze planches en taille douce. — Un vol. in-8°. — Prix, 20 fr., et 23 fr. franc de port. — Paris, chez *Potey*, libraire, rue du Bac, n° 46.

Ce catalogue nous fait connaître les richesses d'un musée qui depuis long-tems est l'admiration des amateurs et de ceux qui cultivent les sciences. M. de Drée n'a rien négligé pour élever son musée au but qu'il s'était proposé, celui de le rendre à-la-fois utile aux sciences et aux arts : en offrant à côté des substances minérales brutes ces mêmes substances employées et façonnées par les arts, il établit un parallèle instructif qui n'existe nulle part. Le beau choix et la richesse des morceaux prouvent aussi qu'il a voulu donner à cette étude tout l'attrait que doivent faire naître d'agréables objets. Ce musée n'est donc point un rassemblement fait au hasard ; son but est l'utilité publique.

Ce musée est formé de deux parties distinctes, les matières brutes et les matières ouvragées : l'auteur dans son catalogue a suivi l'ordre scientifique pour la distribution des matières brutes, mais pour les matières ouvragées il a eu soin d'adopter les noms et les divisions établis dans les arts, en indiquant toutefois leurs rapports avec les noms et les méthodes des savans. Ainsi le catalogue que publie M. de Drée, est un de ces ouvrages qu'on ne doit pas juger sur le titre seulement ; c'est un ouvrage dans lequel le naturaliste et l'amateur des arts pourront puiser des instructions utiles, comme l'on pourra en juger par l'extrait que nous allons en donner.

La première collection comprend toutes les espèces

minérales connues, et la série la plus complète des variétés importantes de chacune de ces espèces; c'est la minéralogie proprement dite; elle est rangée suivant la méthode du célèbre M. Haüy. Il paraît qu'en formant cette collection M. de Drée s'est plutôt proposé de faire connaître les variétés intéressantes, que de réunir une grande profusion de morceaux; car il annonce en avoir écarté tous les échantillons insignifians. On s'accorde à la considérer comme aussi utile à la science, que magnifique par le beau choix des morceaux.

La deuxième collection renferme les roches et les pierres de toutes formations : elle forme avec les deux suivantes, celle des laves et celle des débris des corps organisés fossiles, le domaine du géologue. La théorie de la terre qui a offert si long-tems un vaste champ à tous les rêves de l'imagination, et qui se prêtait à toutes les hypothèses, à défaut d'observations précises, n'a pu devenir une science que du moment où de véritables naturalistes ont senti la nécessité de rechercher les faits avant de former des systèmes, et conséquemment d'aller interroger la nature dans tous les lieux, pour y reconnaître la nature, les situations réelles et relatives des matières qui composent la croûte du globe, et soumettre ensuite ces matériaux à l'analyse, afin d'en distraire la composition et la constitution. Ces réflexions ne sont pas déplacées ici, puisque ce sont elles qui semblent avoir guidé M. de Drée dans la formation des trois collections ci-dessus indiquées. Beau-frère du célèbre Dolomieu, il a pu réunir les collections de roches et de laves recueillies par ce naturaliste, à celles qu'il possédait déjà.

En jetant un coup-d'œil sur le catalogue, on s'étonnera de la quantité de variétés de roches et de pierres qui composent cette deuxième collection, sur-tout si l'on considère combien peu on s'était attaché, jusqu'à nos jours, à rassembler ces matières si importantes à connaître pour l'homme qui attache la réflexion à ce qu'il contemple. L'auteur fait observer que cette collection est également utile aux artistes et à l'amateur des arts, puisqu'elle leur offre la connaissance des matières

parmi lesquelles ils doivent faire leur choix. Il annonce que la composition de ces matières et leur ordre de formation n'étant pas encore assez positivement déterminés pour pouvoir donner une bonne classification, il a dû préférer de les présenter sous des divisions plutôt méthodiques que classiques, afin de ne rien préjuger sur aucun système.

La troisième collection se compose des produits volcaniques. L'auteur, en nous instruisant qu'une grande partie de ces produits a été recueillie et étiquetée par Dolomieu, nous avertit que l'ordre sous lequel il les présente, a pour base l'esquisse de classification publiée par ce géologue, avec les modifications que lui, M. de Drée, a dû faire d'après les progrès de la science, et d'après les résultats de ses propres expériences sur la liquéfaction ignée des laves (publiées dans les *Annales du Musée d'Histoire naturelle*). La richesse de cette collection ne le cède point à celle des autres. Son catalogue n'est que sommaire; mais l'auteur nous fait espérer que bientôt il fera connaître la description raisonnée de ces intéressans produits.

Les débris fossiles des corps organisés composent la quatrième collection. Cette branche importante de la géologie, si long-tems négligée, n'a fixé l'attention des naturalistes que dans ces derniers tems; cependant que de vérités le géologue pouvait découvrir au milieu des restes de ces êtres organisés qui ont peuplé l'ancien monde, et de quel intérêt n'est-il pas pour le philosophe même! La collection formée par M. de Drée, semble se distinguer en ce qu'on y trouve nombre de pièces capitales et uniques, et une grande partie des pièces décrites par des auteurs célèbres, tels que Davila, Guettard, Joubert, Brugnère, etc., et de nos jours, par MM. Dolomieu, Faujas et Cuvier.

L'auteur s'est borné, dans son Catalogue, à décrire sommairement les quatre premières collections de matières brutes. Il les a seulement accompagnées de notes explicatives sur l'intérêt que présentent les morceaux, et sur celui qu'offre leur ensemble. Il se propose de faire

paraître successivement un Catalogue raisonné de chacune d'elles.

M. de Drée s'est au contraire attaché à décrire avec détail chacun des objets des quatre collections suivantes qui appartiennent aux arts, et son Catalogue en est devenu plus important pour cette partie; on en jugera par ce que l'on va en dire.

La cinquième collection, composée de roches et de pierres en plaques polies et régulières, est, à proprement parler, une suite de la deuxième collection, dont l'application est faite aux arts. Ceux qui les aiment, comme ceux qui les protègent, pourront juger très-facilement, sur une semblable réunion, des différens effets, et des degrés de beauté de toutes les matières employées par les anciens et par les modernes, et même de celles que nous procurent journellement de nouvelles découvertes. On y voit des échantillons de ces superbes granits, porphyres et autres roches dont les anciens composaient leurs monumens, et qu'ils semblent avoir choisis pour faire passer jusqu'à nous, après tant de siècles, l'idée de leur magnificeence, et la recherche qu'ils mettaient dans la construction de ces monumens. Un choix qui a l'avantage de présenter toutes les belles espèces avec un grand nombre de variétés, devient également utile aux personnes qui, par goût et par état, sont appelés à les étudier. L'auteur divise cette collection en *matières dures*, et en *matières tendres* : ce sont les divisions employées par les artistes, mais les coupes secondaires rattachent les substances à la classification méthodique, et par-là il a su allier l'ordre scientifique à l'ordre pratique, ce qui rend le Catalogue de cette collection intelligible à tous les lecteurs, et bien qu'il soit sommaire, il peut être considéré comme descriptif par les rapports qui sont établis entre lui et la huitième collection, où chaque substance est présentée avec ses caractères et ses propriétés dans des notes instructives.

La sixième collection offre une suite complète de toutes les espèces et variétés de gemmes ou pierres fines taillées : ces belles pierres sont au règne minéral ce que les fleurs sont au règne végétal par la richesse de leurs

couleurs, et on peut les nommer le parterre de la minéralogie. Les éloges que leur donne Pline nous prouve quel cas les anciens faisaient de ces merveilles de la nature: il est vrai que le nom de gemme, qui signifie précieuse, avait une acception plus étendue; on l'appliquait à toutes les pierres auxquelles on attribuait des vertus curatives et conservatrices, la plupart imaginaires, et que l'ignorance et le charlatanisme accréditaient: depuis il a été restreint aux seules pierres qui offraient les qualités propres aux bijoux, et c'est à celles-là seules qu'on doit appliquer les élégantes descriptions du naturaliste romain, qui paraît regretter de n'avoir pas de termes assez forts pour peindre la variété et la beauté des gemmes, ces fleurs brillantes du règne minéral, dernier effort de la nature, qui semble avoir épuisé tous ses moyens pour les créer. Dans cette collection, M. de Drée a eu en vue de faire connaître toutes les pierres fines sous le rapport de leurs caractères distinctifs et de leurs qualités particulières et relatives; il s'est même attaché à donner tous les moyens de juger de la valeur de ces gemmes: le nombre des diamans, rubis et autres pierres, démontre qu'il a multiplié les objets de comparaison. Le catalogue de cette collection est dirigés vers le même but. L'auteur ne s'est point limité à la seule description de chaque pierre; il y a joint des notes où l'on trouve les caractères distinctifs de chaque espèce, l'indication de leur variété de couleurs, de teintes et de nuances, la différence de leurs effets, leur valeur, et jusqu'à la connaissance de leurs imperfections. Des observations importantes sur la taille de ces pierres fines et sur la feuille ou paillon de couleur, qu'on emploie souvent pour rehausser leur éclat, terminent ces notes et rendent ce catalogue un ouvrage classique, d'autant plus nécessaire à l'artiste et à l'amateur, qu'aucun ouvrage publié jusqu'à ce jour ne renferme des données aussi utiles.

Les substances sont indiquées dans ce catalogue sous leurs noms vulgaires, et accompagnées de leurs synonymes scientifiques; elles sont classées dans l'ordre qu'indique leur dureté, qui, à quelques légères exceptions près, est le même que l'ordre scientifique.

La septième collection se divise en deux parties ; la première comprend les pierres gravées, et la deuxième les agathes arborisées, et autres pierres accidentées, propres aux bijoux. L'auteur ne s'est pas borné à faire trouver dans cette collection la connaissance des substances employées de tout tems dans l'art de la glyptique; il a voulu, en y plaçant des gravures de tous les genres, de tous les âges, de tous les peuples, aux époques les plus remarquables de cet art, procurer les moyens d'apprécier les différens degrés de mérite des gravures, et de discerner les époques auxquelles elles peuvent appartenir : par là il a réuni dans un seul cours d'instruction les connaissances du naturaliste, celles de l'archéologue et celles de l'amateur. Tout le catalogue est fait sur ce plan; la description exacte et simple des objets est précédée de notes instructives sur la nature, les qualités et la valeur de chaque espèce de pierre; il expose aussi la distinction particulière de certaines matières, le tems où telle espèce a été connue, les peuples qui l'ont employée et les lieux d'où ils pouvaient les tirer. Cette collection, d'après tous ceux qui l'ont vue, est très-précieuse par son ensemble et les pièces capitales qu'elle renferme : c'est ce que nous pouvons juger par les dessins de quelques objets qui accompagnent le catalogue, qu'on peut donc considérer comme une introduction à l'étude de cette branche des beaux-arts.

La deuxième partie de cette collection est très-curieuse, et son catalogue ne l'est pas moins, en ce que l'auteur, en éclairant sur les qualités et le prix de ces étonnantes pierres arborisées, ou diversement accidentées, développe avec brièveté, et sous l'appareil scientifique, le mode de formation et l'origine de ces charmans accidens, sur lesquels on n'a généralement, dans le monde, que de fausses idées.

La huitième collection forme un grand ensemble de monumens et de meubles d'agrément en roches et pierres. M. de Drée, en citant la grandeur et la magnificence des monumens des anciens et le beau choix de leurs matériaux, dit que l'intérêt inspiré par ces monumens de l'antiquité est, en général, partagé par tous les

hommes instruits, et qu'il n'est personne qui n'y trouve un sujet d'observations, et qui ne désire connaître les matières employées à de si grandes choses et dans des tems si éloignés de nous; c'est, dit-il, ce sentiment de curiosité pour les restes précieux de ces antiques ouvrages, qui lui a fait penser qu'il serait utile aux arts et aux amateurs de trouver réunies dans un seul ensemble les matières les plus précieuses employées par les peuples anciens, par les peuples modernes et par les peuples sauvages; et de les leur présenter sur-tout en objets qui rappellent les travaux de ces peuples, et qui montrent la manière convenable d'employer chacune de ces matières.

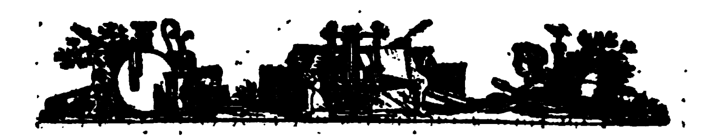
L'auteur, fidèle à son plan général, celui de réunir l'utilité aux charmes de l'intérêt et de la beauté, a composé cette collection de monumens anciens d'un petit volume, de copies de monumens et d'objets d'agrément et d'utilité, d'un travail moderne, comme vases, statues, colonnes, trépieds, etc. C'est dans cette réunion d'objets d'art et de tous genres que M. de Drée sait trouver une autre réunion aussi intéressante, celle de toutes les belles qualités de granits, de porphyres, de basaltes, de marbres et autres matières précieuses employées jusqu'à nos jours; il y a même ajouté un autre mérite, celui de rendre cette collection propre à la décoration d'un palais, tant par la variété des monumens et objets, le beau choix des matières, l'élégance des formes, que par la richesse et le bon goût des bronzes dorés : telle est en substance l'idée de cet ensemble précieux, qui a l'avantage d'offrir une suite de monumens intéressans par leurs effets et les souvenirs qu'ils reproduisent, d'établir des parallèles entre les arts anciens et les arts modernes, de présenter le plus beau choix de toutes les matières précieuses en objets utiles ou agréables, et de former enfin un ameublement et une riche décoration pour un palais. Les dessins de quelques-uns de ces objets insérés dans le catalogue attestent que M. de Drée a parfaitement rempli son but.

Quant à la partie descriptive de cette collection, comme dans les précédentes, elle se compose de notices

sur les différentes matières, à l'aide desquelles l'homme le moins instruit peut apprendre à distinguer les diverses espèces de roches ou pierres qui sont employées dans les arts.

Il résulte de cet exposé, que l'ouvrage de M. de Drée fait connaître une réunion unique, soit par l'ensemble et la suite des parties qu'elle présente, soit par la méthode de distribution également applicable à la science et aux arts, soit par le précieux des morceaux, ce qui doit le faire rechercher pour les bibliothèques; si on le considère sous le rapport de son utilité, on peut dire que cet ouvrage, par les notes instructives qui l'accompagnent, sur-tout les trois dernières collections, est nécessaire aux savans pour l'étude de la minéralogie et de la géologie, aux artistes qui s'occupent des arts d'agrément, pour la connaissance des matières et même de l'art, et à l'amateur, par une foule de choses aussi curieuses qu'instructives qu'il y trouvera mentionnées. Ce catalogue, sous tous les rapports, nous paraît au-dessus de ceux du même genre publiés jusqu'ici, et l'on doit savoir gré à M. de Drée d'avoir donné, en dirigeant la formation de son musée vers un but d'utilité générale, un exemple qui devrait être suivi par tous ceux que leur fortune ou leur goût appellent à former des collections.

J. B. B. Roquefort.



LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS.

MÉMOIRES DE CHIRURGIE MILITAIRE, ET CAMPAGNES DE D. J. LARREY, premier chirurgien de la garde de S. M. I. et R., baron de l'Empire, commandant de la Légion-d'Honneur, chevalier de l'ordre de la Couronne de Fer; inspecteur-général du service de santé des armées; docteur en chirurgie et en médecine, membre de l'Institut d'Egypte, etc.—Trois vol. in-8° de 1430 pages, avec onze planches gravées en taille-douce. — Prix, br., 18 fr., et 22 fr. 70 c. franc de port. — A Paris, chez *F. Buisson*, libraire, rue Gilles-Cœur, n° 10; et chez *J. Smith*, rue de Bondy, n° 40.

IL n'est pas de profession qui puisse se glorifier d'une origine plus illustre que la médecine et la chirurgie. L'antiquité en avait placé le berceau jusque dans le ciel; les Dieux eux-mêmes ne rougissaient pas d'exercer ces arts précieux, et quand Diomède eut blessé la belle Vénus, il fallut bien qu'il se trouvât parmi les immortels un médecin céleste pour panser la déesse de la beauté. La reconnaissance publique éleva des autels à Esculape; les héros s'honorèrent du titre de docteurs, et les médecins de l'armée grecque étaient en même tems de grands rois et de grands guerriers. Dans ces tems illustres, la raison conservait encore tous ses droits; l'amour-propre, les préjugés et l'envie n'étaient point parvenus à diviser ce que la nature avait uni. La médecine et la chirurgie, ces deux sœurs également chères à l'humanité, n'étaient jamais séparées; la même personne et la même intelligence présidaient à leurs opérations, et l'on ne croyait pas qu'il pût exister entre elles de distinction de rang. Et qu'importe en effet qu'une maladie affecte l'intérieur ou l'extérieur de mon corps? Mes bras me sont-ils moins chers que mes viscères? Est-il plus noble et plus glorieux de verser une médecine dans mes entrailles que

d'appliquer un baume sur mes plaies? Il ne fallait rien moins que toute la grossièreté des siècles barbares pour séparer la chirurgie de la médecine, pour ne voir dans la première qu'un art purement mécanique, et en abandonner l'exercice à l'ignorance et à la routine.

Et comment un chirurgien parviendrait-il à guérir les maladies extérieures, s'il était étranger à toutes les connaissances qu'exige le traitement des maladies internes, s'il ne savait pas autant d'anatomie que le médecin, s'il n'était instruit comme lui de tous les secrets de la physiologie, s'il n'avait jamais étudié les phénomènes de la vie, leurs rapports avec les objets qui nous environnent, l'action des remèdes sur les maladies, leurs combinaisons avec les humeurs, s'il ne possédait aucune notion de chimie, de physique, de botanique? etc. Combien de tems n'a-t-il pas fallu pour ramener des idées justes et raisonnables; confondre l'orgueil et les préjugés, et reporter la chirurgie au rang qu'elle doit naturellement occuper?

Enfin l'intérêt de l'humanité a prévalu; les deux professions sont de nouveau réunies, et si la chirurgie rampe encore dans l'abjection au sein des campagnes et de quelques provinces, elle brille du plus haut éclat dans la capitale et les grandes villes de l'Empire; et les chirurgiens français sont regardés comme les plus habiles du monde savant. Cette heureuse révolution est l'ouvrage des idées libérales et des vues élevées d'un gouvernement éclairé qui sait exciter le mérite et entretenir l'émulation par les récompenses et les honneurs.

M. Larrey est connu dans le monde savant par l'étendue de ses connaissances, son activité infatigable, les services qu'il a rendus à nos armées, et le succès des ouvrages qu'il a publiés. Ses mémoires de chirurgie militaire sur les campagnes d'Egypte ont été lus avec le plus grand intérêt, et l'édition en est épuisée depuis longtems. Les besoins du commerce et de la science en réclamaient une nouvelle édition, M. Larrey s'est décidé à nous la donner, mais plus étendue et plus complette. On trouvera dans celle-ci des mémoires nouveaux, la description des maladies rares et singulières observées à

l'hôpital de la garde dans le cours de 1810 et de 1811, la description des campagnes militaires d'Amérique, de Corse, d'Italie, d'Espagne, d'Autriche. On y lira avec plaisir des observations judicieuses sur la variété des climats, les influences de l'atmosphère, les mœurs et les habitudes des peuples.

Quelques savans ont reproché à M. Larrey d'avoir préféré la marche historique à la méthode didactique. Ils auraient voulu que M. Larrey s'oubliât totalement, qu'il négligeât tous les détails des campagnes qu'il a faites, pour s'occuper uniquement de la description et du traitement des maladies. La science austère s'accommode en effet mieux d'un ouvrage sérieux que d'un livre agréable : mais ceux qui comme Horace croient que partout le comble de l'art est de mêler l'utile et l'agréable, préféreront la méthode de M. Larrey, et se plairont au milieu de ses récits, qui jettent une heureuse variété sur la partie purement didactique. Dans l'état actuel de nos connaissances, un médecin n'est pas tenu de n'écrire exclusivement que pour les médecins. Il est dans la plupart des classes de la société des hommes instruits, qui sans vouloir être ni médecins, ni physiciens, ni géomètres, se plaisent cependant à étendre la sphère de leurs connaissances et à lire les ouvrages qui se rapportent à ces sortes de sciences. L'ouvrage de M. Larrey leur procurera une lecture également utile et intéressante.

Le premier volume comprend les campagnes d'Amérique, de Corse, d'Italie, et une partie de celles d'Egypte. M. Larrey était fort jeune lorsqu'il fut embarqué sur la frégate *la Vigilante* en qualité de chirurgien major ; ce vaisseau faisait voile pour l'Amérique septentrionale, et devait protéger la pêche de la morue. Le jeune chirurgien recueillit auprès des médecins et des officiers les plus éclairés toutes les instructions dont il avait besoin sur la nature du climat, son influence sur la santé des Européens, les productions de Terre-Neuve, et les habitans de ces contrées ; car l'objet qui l'occupait le plus était d'accroître ses connaissances et de les faire servir au soulagement des malades. Le premier phénomène qu'il eut à observer fut celui que tout le monde connaît

sous le nom de *mal de mer*. D'où provient ce désordre subit qui trouble l'harmonie de nos fonctions vitales? A quelle cause faut-il attribuer ces vertiges, ce malaise général, ces vomissemens, cette prostration de force qui attaque presque tous les navigateurs? Pourquoi les uns en sont-ils plus fortement atteints que les autres? Par quelle singularité l'habitude, le courage ou la réflexion suffisent-ils souvent pour en prévenir les effets?

Comme il faut procéder dans toute science du connu à l'inconnu, recueillir des faits et les comparer pour en tirer de justes conséquences, on peut remarquer d'abord que le mal de mer n'est point tout-à-fait étranger à la terre. Parmi les personnes qui voyagent dans des voitures mal suspendues, il en est plusieurs qui éprouvent les mêmes symptômes que celles qui voyagent dans un vaisseau, sur-tout si elles sont placées en sens inverse du mouvement de la voiture, c'est-à-dire, le dos au midi quand la voiture s'avance du nord au sud. La marche et le mouvement des chameaux en Egypte produisent le même effet sur ceux qui les montent pour la première fois; si l'on est sur un lieu très-élevé, et dans une direction perpendiculaire, et qu'on jette les yeux vers la terre, on éprouve des éblouissemens, des défaillances, un vif sentiment d'inquiétude ou d'effroi. Serait-ce l'imagination seule qui agirait dans ces circonstances? serait-ce l'effet d'une cause physique et du changement de nos habitudes dans la manière de voir les objets? serait-ce le résultat des deux causes réunies? M. Larrey s'explique à ce sujet d'une manière qui mérite d'être connue.

« Tant que le vaisseau, dit-il, conserve son équilibre » et que sa marche est ferme et régulière, quelque rapide » qu'elle soit, l'homme embarqué n'éprouve aucune indisposition; mais si les vents contrarient la marche du » vaisseau, ou que par suite d'un coup de vent, il soit » livré au gré des flots, le marin reçoit les effets des deux » principaux mouvemens auxquels le bâtiment est alors » soumis. Le premier de ces mouvemens est désigné sous » le nom de *roulis*, par lequel le vaisseau est agité de » tribord à babord avec plus ou moins de force : le se-

» cond mouvement est nommé *tangage*; il consiste dans
» l'abaissement et l'élévation réciproques de la proue et
» de la poupe. Dans le premier cas, le navigateur sans
» expérience craint sans cesse de chavirer; dans le se-
» cond, il tremble de descendre dans l'abîme. L'imagi-
» nation est d'abord frappée de ces mouvemens désor-
» donnés, et cette cause morale, qui n'a pas lieu chez
» les vieux marins, est secondée par une cause physique.
» Ces mouvemens contre nature impriment des secousses
» dont les effets se concentrent au cerveau, la partie du
» corps la plus susceptible d'impression par sa masse, sa
» mollesse et son peu d'élasticité.

» Les molécules de cet organe, après avoir éprouvé
» une sorte d'ébranlement, sont affaissées sur elles-
» mêmes, et de là tous les symptômes qui caractérisent
» le mal de mer. Plus la masse du cerveau est grande et
» molle, plus elle est accessible à l'impression de ces
» causes; aussi les jeunes gens et ceux chez qui le cer-
» veau est très-volumineux sont-ils plus sujets au mal de
» mer, tandis que chez les vieillards, dont le cerveau a
» moins d'étendue et plus de consistance, ces effets sont
» moins fréquens.

» Le premier effet de cette secousse cérébrale est la
» tristesse et une terreur panique qui s'empare de l'indi-
» vidu; la pâleur couvre son visage, ses yeux se bai-
» gnent de larmes; il a du dégoût pour tous les alimens,
» il garde le silence, cherche la solitude et le repos; il
» chancelle comme dans l'ivresse; il éprouve des verti-
» ges, des tintemens d'oreille et une pesanteur incom-
» mode à la tête: des nausées se déclarent, et bientôt
» après les vomissemens, qui deviennent fréquens, dou-
» loureux, et continuent, presque sans relâche, jusqu'au
» moment où la cause cesse; ces vomissemens, symp-
» tôme principal de la maladie, sont quelquefois accom-
» pagnés d'effusion de sang et de mouvemens convulsifs.
» Ils sont sans doute déterminés par l'irritation sympa-
» thique des deux cordons de la huitième paire de nerfs,
» et comme ils se distribuent presque en entier à l'esto-
» mac, ce viscère doit recevoir le premier l'impression
» de cette affection.

» Dans ce désordre général, les facultés intellectuelles » souffrent comme tous les organes de la vie animale, et » cette altération est souvent portée à un si haut degré, » que loin de redouter la mort, comme dans la première » période de la maladie, la plupart des individus arrivés » à ce point de souffrance la désirent, et quelques-uns » même cherchent à se la donner. »

Cet état fâcheux aurait sans doute une fin malheureuse, s'il était d'une longue durée; mais M. Larrey observe qu'il est rare que les causes qui le produisent se prolongent au-delà de sept, huit ou neuf jours. Le retour des bons vents, ou des vents alisés, fait cesser le mal comme par enchantement, et le malade a bientôt perdu le souvenir de ses tourmens.

Triste condition du genre humain! Ce roi de l'univers (c'est-à-dire, d'un point globuleux perdu dans l'immensité de l'espace), ce monarque du monde, si fier de sa raison, de sa puissance et de son génie, ne saurait soutenir le simple mouvement d'une barque; le souffle de l'air suffit seul pour anéantir toutes ses facultés, et l'art n'a point encore trouvé de moyens de le préserver de cette faiblesse! Cependant M. Larrey pense qu'on peut en adoucir les effets et en abréger la durée, si avant l'époque de son invasion on ajoute aux soins de propreté des lotions d'eau fortement vinaigrée, une grande sobriété, l'usage des acides végétaux mêlés aux alimens et aux boissons, et celui de la pipe avec modération. Il faut éviter l'impression de l'air froid et humide pendant la nuit, et rester le moins possible dans les entreponts et les endroits de l'intérieur du vaisseau, où l'on respire un air vicié et nauséabond, qui dispose d'avance au vomissement.

Lorsque le mal de mer s'est déclaré, il faut manger très-peu; les croûtes de pain, le biscuit trempés dans du café ou du bon vin, le thé et le punch léger, sont des alimens également salutaires : il faut aussi se tenir chaudement, prendre de l'exercice, se récréer par la musique ou tout autre moyen analogue. Les mélancoliques, les gens sombres, tristes et misanthropes, sont plus sujets au mal de mer que personne.

Après cette dissertation, qui ne saurait manquer d'ex-

citer l'intérêt des lecteurs et l'attention des savans ; M. Larrey reprend le récit de son voyage ; mais son journal n'a rien de commun avec celui de la plupart des navigateurs. On y reconnaît par-tout l'homme ami de l'observation et de la science ; il ne néglige aucune occasion de contribuer à notre instruction. Tantôt ce sont des remarques sur quelques points de physique ou d'histoire naturelle, tantôt des descriptions succinctes des diverses contrées qu'il a eu occasion de visiter.

Je dois cependant observer que l'auteur me paraît moins versé dans les connaissances d'histoire naturelle que dans celles qui se rapportent immédiatement à son art : ce qu'il rapporte de la pêche de la morue me paraît susceptible de quelque observation.

« Nous arrivâmes enfin au grand banc, où nous pê» châmes, à la ligne, de la morue sur un fond de » soixante brasses. On est dans l'usage de décapiter et » d'éventrer ces poissons aussitôt qu'ils sont sortis de » l'eau ; je fus surpris de la précipitation avec laquelle » le matelot chargé de cet emploi retirait sa main du » ventre de l'animal. Je lui en fis l'observation ; il me » répondit que le froid extrême qu'il ressentait à la main » en la plongeant dans les entrailles du poisson le forçait » de la retirer promptement. Je fis la même expérience, » et je sentis comme lui qu'elles étaient glaciales. Si j'a» vais eu un thermomètre, j'aurais pu déterminer à-peu» près la température du fond de ces mers ; car je pense » qu'elle est analogue, selon le degré de profondeur, à » celle de leurs habitans. »

Je ne prétends point douter du froid excessif qu'on peut éprouver dans les entrailles d'une morue, et s'il en est des autres poissons comme de la morue, j'en admire davantage la vigueur d'Hercule, qui fut avalé par un requin, et resta trois jours sans trembler dans cette glacière ambulante ; mais il me semble qu'on peut contester à M. Larrey la justesse de sa conséquence ; il n'est pas vrai que la température intérieure des animaux soit la même que celle du milieu dans lequel ils vivent, et personne n'ignore que le sang d'un homme ou d'un

pigeon ne voit beaucoup plus chaud que l'air qu'ils respirent.

Ce que dit M. Larrey du *cariboo* n'est point non plus très-exact. Notre savant voyageur le confond avec les cerfs; mais le caribou est de l'espèce des rennes. On en a vu en Angleterre dans les parcs de quelques seigneurs, et l'on ne saurait à cet égard avoir aucun doute. Le *chat-musqué* n'appartient point non plus à la classe des chats. M. de Buffon, qui l'a décrit, le range dans celle des *genettes*, et tous les naturalistes son d'accord à ce sujet.

Je ne sais non plus comment M. Larrey n'a fait qu'une seule île des petites îles Saint-Pierre et Miquelon: mais ici l'erreur peut ne provenir que du typographe qui aura écrit *Saint-Pierre de Miquelon* pour *Saint-Pierre et Miquelon*. Ces critiques sont bien minutieuses, en comparaison des choses pleines d'intérêt que M. Larrey offre sans cesse à son lecteur. Je suis bien loin d'avoir donné une idée de son ouvrage. Ce que j'ai dit ne se rapporte qu'au voyage d'Amérique. Ce qui me reste à dire des autres campagnes est d'une toute autre importance: je le réserve pour un des numéros prochains.

SALGUES.

SUR LES MONUMENS.

Extrait d'une lettre écrite dernièrement à M. D...., membre des académies de la C., de... etc., par M. C., auteur de diverses relations de voyages entrepris dans quelques parties de l'Europe et dans plusieurs contrées de l'Orient.

.....: Je pris un guide pour traverser la chaîne des Pyrénées, en suivant des gorges sauvages et des chemins que les seuls chasseurs connaissent. Dès que je fus auprès des limites de l'ancien Roussillon, je renvoyai mon guide, et je m'arrêtai dans un lieu très-élevé d'où j'apercevais à l'horizon la mer et les rivages du Languedoc. Je me trouvais au pied d'un bloc de roche primitive que

les navigateurs doivent distinguer à plus de quarante lieues de distance, et dont la forme à-peu-près conique et l'isolement sur un sommet faiblement arrondi sur une sorte de plateau, présenteraient beaucoup de facilité pour le tailler en pyramide. Ce monument serait situé comme devraient l'être, ce me semble, tous ceux qui ont quelque importance, non pas dans une plaine et parmi d'autres édifices, en sorte qu'il faut un *imprimé* qui en détermine soigneusement le lieu, mais dans un espace libre, sur les hauteurs, à la vue des provinces. Le piédestal d'une petite colonne peut être orné de bas-reliefs curieux à observer la loupe à la main, quand on ne veut célébrer que des incidens vulgaires dont les passans ne soupçonneraient rien s'ils n'en lisaient pas l'inscription ; mais le vrai monument est celui dont la vue seule perpétue le souvenir d'un fait réellement mémorable, ou celui qui contient en dépôt quelque objet dont la conservation importe au genre humain ; il doit être facilement aperçu dans l'éloignement, comme ces hauts lieux consacrés par les anciens à la vénération des tribus diverses, et qu'un million d'adorateurs contemplaient du fond de leurs plaines.

Je n'aime point ce qui est à-la-fois pompeux et puéril. J'ai ri, vous vous en rappelez peut-être, lorsqu'on voulut, il y a dix ou onze ans, bâtir des montagnes à la barrière de Chaillot, et parce que les Alpes du Saint-Bernard avaient été franchies d'une manière héroïque, donner aux *promeneurs* le glorieux avantage de passer en fiacre sous les Alpes des Champs-Elysées. Quatre minces filets d'eau formant quatre fleuves, devaient descendre de ces monts, et de tems à autre quelques platras en eussent été les avalanches (1).

Cette manière de *grandiosier* les environs d'une capitale, diffère de celle des peuples de Memphis, et puisque les idées sur cet objet sont très-diverses, peut-être me passerait-on ce qu'il semblerait y avoir de chimérique dans les miennes ; au reste, je dirai, de vous à moi, que j'ai bien aussi quelques reproches à faire à ces anciens maîtres du Nil. J'avoue que notre Europe n'a rien à opposer aux

(1) C'est en l'an IX que l'on imagina de poser sur la *montagne* de Chaillot les Alpes percées à jour, pour accompagner les bois *romantiques* du voisinage, et pour *grandiosier* cette entrée de la capitale. Voyez les papiers publics de ce tems-là.

pyramides, que Mme de Staël s'est trompée dans *Corinne* en donnant une élévation plus considérable à Saint-Pierre de Rome, et que cette église perdrait beaucoup de sa grandeur dans la plaine de Ghizé; mais enfin l'on épuisa les forces de tout un peuple pour ériger des monumens de cent cinquante mètres qui, sur une base de vingt-sept seulement, se trouvent ensevelis dans une grande vallée. En choisissant, au contraire, selon ma supposition, un cône déjà ébauché par la nature (2), on obtiendrait et une masse plus imposante, et une résistance encore plus sûre contre les efforts du tems. Veut-on montrer précisément la grandeur ou la difficulté du travail? cette prétention serait peu sensée dans un être faible que les sueurs épuisent. Veut-on que tout soit de l'homme? mais la pierre des pyramides n'est pas le fruit de son art. Nous arrangeons les choses en mille manières, nous n'en produisons aucune; et le zèle de cent mille esclaves réunis ne saurait présenter à leur maître un grain de riz que la main des hommes ait fait.

Je reviens donc à ma supposition. Je vois cette aiguille de granit taillée en obélisque, et creusée comme l'intérieur des pyramides, pour conserver dans ses flancs indestructibles et transmettre aux races futures le dépôt de ce qu'on a fait de meilleur jusqu'à présent. Ceux qui, dans des tems favorables au commerce, descendront des cataractes de la Nubie, des pentes du Liban, des hauteurs de l'Yemen pour entrer dans les ports de Cette et de Marseille, diront, en apercevant une aiguille altière soumise à l'art dans la région des neiges : C'est ici la terre de France, cette terre d'où sont sortis des guerriers aux exploits gigantesques.

Ce ne serait point le capricieux ouvrage d'un vain orgueil. Les anciens, à qui tout rappelait d'une manière plus immédiate le bouleversement que la surface de la terre avait éprouvé, paraissent avoir conçu des projets semblables. Mais les principaux monumens dont nous avons une connaissance certaine, furent placés dans des lieux bas, et quelque solide qu'en fût la construction, ils étaient trop exposés sinon à être renversés, du moins à être recouverts et enfouis pour jamais peut-être. Le granit des montagnes paraît la seule force capable de résister au mouvement extraordinaire qui, à des époques marquées dans

---

(2) C'est vraisemblablement ainsi que l'on a taillé le *Sphynx*.

l'universelle succession des choses, peut renouveler plusieurs fois la surface du globe. Peut-être épargnerait-on aux générations renaissantes quarante siècles d'efforts pour se replacer au point où arrivèrent ceux que nous nommons les anciens. Elles trouveraient même dans ces fruits de l'expérience subitement acquis, des avantages tellement particuliers qu'il en résulterait alors quelque espoir de réaliser ce bonheur public qui, dans notre âge, ne fut et ne sera qu'un songe.

N'eût-on d'autre but, dans ce que je propose en me livrant aussi à des songes, n'eût-on d'autre objet que de conserver le souvenir des événemens publics et l'histoire de cent peuples, ce motif auquel nous devons la plupart des monumens connus, serait du moins ici dans toute sa force. Les observations astronomiques du temple de Dendera, l'ancienneté des premières laves de Catane, et d'autres vestiges également étrangers aux tems que notre histoire embrasse, semblent indiquer une période sur laquelle on ne peut former que des conjectures, et une longue suite de faits dont la leçon précieuse ne subsiste plus. Pourquoi imiter l'imprévoyance de ces peuples? En laissant périr les traditions des premiers âges, on perpétue pour le genre humain le prestige des passions qui l'éloigne de la sagesse. La grandeur de l'homme est dans le pouvoir de laisser des monumens de son passage; car la bête est vivante comme nous, comme nous elle est industrieuse, mais la mort la détruit entièrement, tandis que l'homme, à son dernier jour, semble se maintenir encore sur la terre en obtenant de l'influence sur les générations qu'il ne verra pas.

On doit retrouver dans les monumens des divers peuples les différences presque infinies de leurs penchans, de leurs facultés, de leurs habitudes. Il est des ruines dont la seule inspection ferait conjecturer, sans doute avec beaucoup de fondement, que le peuple qui les a laissées avait des esclaves, ou que sa propre indépendance subsistait encore, qu'il cultivait les plaines, ou qu'il habitait les montagnes, qu'il vivait sous un ciel nébuleux, dont les vapeurs et les tempêtes dégradent les édifices les mieux cimentés, ou qu'il jouissait d'une température sèche et paisible, que l'activité sociale le portait à s'attacher surtout au moment présent, ou que l'uniformité des saisons, la lenteur des choses, l'antiquité de la croyance, le voisi-

nage des déserts et l'absence du commerce dirigeaient ses idées vers l'avenir et ses désirs vers la perpétuité.

Tout ce qui conserve l'empreinte de la pensée humaine peut être considéré comme un monument, depuis les caractères tracés avec une pointe de bois sur l'écorce d'un arbuste dont la tige affermie par le tems sera religieusement épargnée dans sa vieillesse, jusqu'à ces colosses du Nil construits par une peuplade entière soumise à ce travail, et tout couverts de savans hiéroglyphes.

L'industrie des Arabes pose une pierre fixe au milieu des sables mobiles. Sur les confins du Sahara, l'homme bienfaisant s'immortalise en creusant un puits où les caravanes de sa tribu trouveront à remplir deux outres d'une eau saumâtre. Une horde des rivages du Saghalien s'est assemblée au pied d'un gros arbre dans les hautes plaines; elle abat les tiges voisines, et ce vieux tronc devient un monument. Il est vrai qu'il tombera bientôt; mais le souvenir de cette assemblée pourra s'éteindre alors sans inconvénient, car déjà, peut-être, la tribu elle-même ne sera plus. Notre imagination paraît embrasser dans l'avenir une durée proportionnée à ce qu'elle saisit du passé. Quand les souvenirs de trois ou quatre générations composent toute l'histoire d'une peuplade, une sorte de monument qui puisse végéter encore pendant un siècle doit lui paraître assez durable: mais par le style seul des temples et des sépulcres consacrés, l'Égyptien et l'Indien semblent annoncer huit à dix mille ans d'existence antérieure, et des prétentions à une origine encore plus reculée.

On a fait avec de grands efforts des choses inutiles, chaque peuple a pris soin de se signaler ainsi; l'on a quelquefois entrepris des ouvrages moins vains, mais dont le résultat n'était pas proportionné au travail, comme cette muraille fameuse qu'il était plus difficile encore de défendre que de construire: mais est-il jamais arrivé que plusieurs peuples, réunissant leurs forces, ayent opéré sur le globe des changemens utiles à tous les siècles? L'Europe *s'est croisée* pour aller boire de l'eau du torrent de Cédron, mais elle eût pu faire de l'Égypte une possession commune, et rétablir par un simple canal la communication entre les mers des Indes et la Méditerranée. Si l'Espagne n'eût point jadis prodigué l'or pour agiter assez inutilement la France, peut-être, malgré l'élévation du sol de l'isthme qui joint le Mexique et la terre ferme, eût-elle trouvé quelque moyen de réunir les deux mers, en laissant sub-

sister une voûte naturelle qui, au-dessus de la mâture des plus grands navires, permît de communiquer par terre de l'un à l'autre continent. Puisque je me livre en ce moment à des suppositions tout-à-fait gratuites, je veux me figurer que cette prodigieuse entreprise n'est pas au-dessus des forces humaines : l'exécution en serait avantageuse à tous les peuples, et cependant je parviendrais presque à me persuader que plusieurs nations puissantes aimeraient à y concourir. Sans avoir désormais à redouter le passage de Magellan, et sans attendre une saison favorable pour doubler le cap Horn, un vaisseau français, parti de Gênes ou de Cadix, relâcherait au Caire, à Batavia, aux îles Sandwich, et reviendrait directement en Europe, en passant à Porto-Bello.

De semblables idées paraîtraient moins chimériques si les hommes étaient moins divisés. Si la différence des opinions, triste fruit du vain savoir, qui perpétue l'ignorance en consumant le tems, si toutes les passions qu'une politique inexcusable a si long-tems pris à tâche d'alimenter, si la difficulté de s'entendre, qui provient, en partie, des mêmes causes, si tant de fautes enfin, si tant d'erreurs ne faisaient pas que les uns s'occupent sans relâche à défaire ce que la persévérance des autres recommence sans relâche, l'on aurait embelli la terre avec moins d'efforts, moins de courage, moins d'art qu'il n'en a fallu pour la ruiner, la réparer et la dévaster encore, pour entreprendre toujours et ne finir rien, pour détruire les choses avec l'intention d'en jouir, et pour s'acharner sur les hommes, afin de les décider ensuite à contracter d'étroites alliances. On aurait alors des monumens très-grands et très-utiles, et l'on achèverait, sans beaucoup de peine, des travaux qui, grâce à nos rivalités perpétuelles et à ce misérable jeu des passions qu'une étrange sagesse prétend balancer avec harmonie, paraîtront encore trop difficiles à nos derniers neveux.

Quelle que paraisse avoir été la destination première d'un monument, soit qu'il indique quelque objet particulier, soit qu'il ne nous transmette qu'un souvenir confus des hommes d'un autre tems, la seule ancienneté que nous lui attribuerons nous fera penser profondément. L'inévitable loi de la mort est écrite sur ces vieilles pierres : nous sommes vivans aujourd'hui; mais placés au milieu de la succession des êtres périssables, nous n'avons que le lien d'une commune faiblesse avec ceux qui jadis amoncelèrent tant de matériaux pour échapper à l'oubli,

en laissant une sorte de plainte du peu de durée de leur existence, ou avec ceux qui verront les derniers débris de ces ruines, et qui seront jeunes et ardens quand notre poussière sera pour jamais refroidie.

Il n'est point de résultats plus frappans de l'industrieuse faiblesse des hommes que la muette éloquence de ces témoins qu'ils ont placés sur leur passage, pour redire un jour, à quiconque se passionnera comme eux, de quelle pensée ils s'occupaient, quelle inspiration du génie les animait, ce qu'ils ont imaginé, ce qu'ils ont fait, ou plutôt ce qu'ils eussent voulu faire. Cette mémoire que les monumens doivent conserver, et dont le terme est inconnu, prolonge les traces imaginaires d'une puissance qu'on ne sait pas abandonner. Dans cette flatteuse perspective nous régnons sur le monde que nous n'avons pas même le tems de connaître, et au moment où notre poussière se décompose, où nos besoins finissent, ces fantômes de gloire et d'immortalité terrestre réveillent en nous d'inexplicables désirs. Soumis à la destruction perpétuelle qui reproduit toutes choses, passager dans la vie et pressé par le tems, l'homme jouit encore d'une secrète consolation, parce que l'œuvre de sa main sera debout quand cette main et cette volonté même ne seront plus.

Mais voici un rapprochement dans lequel on peut voir la misère de nos prétentions. Cette durée incertaine, que plusieurs de nous ambitionnent, et cette destruction infaillible qui nous réunit tous, se confondent dans une même idée, celle du monument. C'est dans le monument que l'homme tombe, et c'est par des monumens que l'homme prétend vivre à jamais. Un même terme, un seul mot exprime également et la pierre sépulcrale posée sur nos cendres, et la pierre triomphale élevée pour soutenir notre nom, pour illustrer encore la grandeur de nos ouvrages, pour nous rendre contemporains de trente siècles inconnus. C'est un contraste singulier entre l'impuissance des moyens terrestres, et l'énergie de la pensée. Notre force visible produit peu de choses et périt en peu d'heures; notre force intellectuelle résiste au mouvement funèbre de la terre, et semble avoir, comme les cieux, quelque chose d'inaltérable. . . . .

NOTICE SUR M. GUDIN.

La philosophie, les lettres et les muses viennent de perdre M. *Paul-Philippe* GUDIN *de la Brenellerie*, correspondant de la Classe d'Histoire de l'Institut, membre de plusieurs autres Académies françaises et étrangères.

Nous étions parens et presque du même âge. Il a été le compagnon de mon enfance et de ma jeunesse, le fidèle ami de ma vie entière. Qu'il me soit permis de rendre un juste hommage à sa mémoire !

La fortune l'avait mis au-delà du besoin, et le conduisit à une modeste aisance. Il a toujours dédaigné la richesse; il n'aimait que la paix, l'étude, l'indépendance et la vérité.

Né, comme Saint-Albin, avec quinze cents livres de rente, sa modération, son économie et quelques héritages lui en ont donné quatre mille. Il n'a voulu se livrer à aucune entreprise lucrative, ni accepter aucune place qui pût le détourner de son travail.

Il s'était appliqué à l'histoire, et plus particulièrement à l'histoire de France.

Il l'étudiait dans les sources, et l'écrivait avec une impartialité aussi noble, aussi pure, qu'éclairée.

Il s'en est occupé cinquante ans, et en a laissé vingt-trois volumes, dont le dernier s'étend jusqu'au milieu du règne de Louis XIV.

Cet ouvrage sera sans doute imprimé, et placera son auteur parmi les historiens les plus recommandables.

A la mort de Louis XV, sous le règne duquel les sciences et la raison ont fait d'immenses progrès, non sans quelque encouragement du monarque et de ses ministres, M. Gudin crut devoir exposer et constater ces pas remarquables de l'esprit humain. Il intitula son livre *aux Mânes de Louis XV*. C'était dans le moment où l'opinion se montrait le plus défavorable à ce prince. On ne pouvait accuser l'auteur de flatter un roi qui n'était plus, qui toute sa vie avait été faible et insouciant, et moins encore de flatter à son sujet le public; mais il voulait qu'on fût *juste*, et qu'en ressentant les maux arrivés durant une époque de l'histoire, on n'oubliât pas avec ingratitude les biens qu'elle avait produits.

Deux ou trois ans après la mort de Voltaire, M. l'abbé de Mably publia des *Entretiens sur la manière d'écrire*

l'Histoire, dans lesquels il ne touche que très-légèrement son sujet, et se permet de traiter avec beaucoup de mépris et Voltaire, et Robertson, et Gibbon, et Hume.

M. Gudin réfuta vivement ces *Entretiens* par un *Supplément à la manière d'écrire l'Histoire*, adressé à l'un des interlocuteurs que M. l'abbé de Mably s'était donnés.

Il montra que les principes très-incomplets de ce savant étaient loin de suffire pour former un bon historien. Il détailla ceux que l'on devait y suppléer, et quelles devaient être les études préparatoires de l'écrivain qui se consacre à cette haute magistrature : la connaissance de la nature et de ses modifications; celle de l'homme, de ses droits, de ses devoirs, de ses passions; celle de la politique, l'habitude de tous les calculs qui peuvent l'éclairer; la patience de consulter les actes, et de débrouiller les chroniques; l'art de discuter les lois, celui de comparer les mœurs et les usages des différens peuples et des différens siècles; la recherche et la critique des monumens, des médailles et de la chronologie; des notions exactes sur l'astronomie, sur la physique, sur l'histoire naturelle, sur les sciences mathématiques, pour rendre un compte satisfaisant de leur influence et de leurs progrès; et la correction du grammairien, et la noble simplicité de l'homme de bien digne de peindre, de juger et d'instruire le monde, *sine ira et studio*.

M. Gudin fait passer en revue tous les historiens de l'antiquité, remarquant qu'il en est un d'un bien haut mérite (Ammien Marcellin), dont M. l'abbé de Mably n'avait fait aucune mention.

Il parcourt ensuite les modernes, rend hommage à de Thou, à Rollin, à Le Gendre, à Mézeray, à Rapin-Thoiras, aux services des bénédictins, de Du Cange, de Baluze, de Bouhier, de Laurière, de Secousse, de M. de Bréquigny, et défend avec force ceux que M. l'abbé de Mably avait, il faut le dire, indécemment attaqués.

Cet ouvrage contre un homme d'ailleurs respecté, fit voir quel était le courage de M. Gudin, et de quoi il était capable pour la science, pour la vérité, pour l'amitié.

Entre la première et la seconde *Assemblée des Notables*, il composa un livre plus savant, et plus important encore, et qui sera long-tems consulté : celui qui a pour titre, *des Comices de Rome, du Parlement d'Angleterre, et des Etats-Généraux de France*. C'est à cet ouvrage, d'un ordre très-distingué, qu'il a dû l'honneur d'être nommé

Associé de la Classe des Sciences morales et politiques de l'Institut; ce qui l'a fait *correspondant*, lorsque cette classe est devenue celle *d'Histoire et de Littérature ancienne*. Si M. Gudin eût été domicilié à Paris lors de son élection, il n'y a aucun doute que ses recherches sur les antiques constitutions des Romains, des Anglais et des Français, et la judicieuse comparaison qu'il en a faite, lui eussent procuré, au lieu de la place d'*Associé*, puis de *Correspondant*, celle de *Membre* de l'Institut; mais il habitait, en ce tems-là, les environs d'Avalon.

Un autre titre, ou même deux, pouvaient l'approcher de cette compagnie. Il aimait l'astronomie avec passion : c'est *le grand livre des* Œuvres *de* Dieu; et M. Gudin, qui fut toujours *déicole*, s'occupait à y lire, — avec qui? — avec le bon La Lande qui croyait penser autrement.

Les cœurs très-sensibles entrent ordinairement dans la philosophie par la porte de la poésie. M. Gudin chantait ses observations astronomiques. C'est une matière qui ne prête pas beaucoup aux fictions, ni même à l'harmonie. L'éclat de la vérité le dispensa des premières : il vainquit souvent la difficulté d'atteindre l'autre. Voici son exorde :

Moteur de ma pensée, et du ciel, et des mondes,
Toi qui sans cesse agis, qui produis, qui fécondes,
Et détruis, ou maintiens tous les êtres divers,
Elève mon génie et préside à mes vers.

Puissance interposée entre l'homme et Dieu même,
Nature, viens dicter les chants de ce poëme.
A ta magnificence, à ta simplicité,
Qu'ils unissent la force et la facilité;
Vers un but, comme toi, qu'ils sachent nous conduire;
Par toi seule inspirés, qu'ils soient dignes d'instruire,
De convaincre, de plaire, et d'écarter l'erreur!
Je chante, non l'amour et les combats du cœur,
Non le courroux d'un homme et cent villes en flamme,
Non vingt chefs divisés mourant pour une femme,
Ou l'Europe liguée appelant tous ses rois
A conquérir l'Asie une seconde fois.
Mon sujet est plus grand, et nul ne s'y compare.
Un charme heureux m'entraîne et peut-être m'égare;
Il me force à chanter les merveilles des cieux,
Et la terre déjà disparaît à mes yeux.

Ministres du Très-Haut, puissances immortelles,
Soutenez mes esprits, portez-moi sur vos ailes
Parmi ces champs d'azur de feux étincelans,
A travers les soleils et les mondes roulans.
Enseignez-moi comment, plein d'une noble audace,
Le génie en son vol ose franchir l'espace,
Sonde ses profondeurs, et mesure le cours
Des astres qu'asservit l'astre brillant des jours:
Comment la vérité par le tems amenée,
Riche sans fictions, belle sans être ornée,
S'avançant par degrés, déchire de ses mains
Le réseau dont la fable enlace les humains;
Nous rend l'esprit plus ferme, en bannit tout système;
Et fait connaître l'homme, et le monde, et soi-même.
Compagne de mes jours, qu'elle brille en mes vers,
Et sans voile aujourd'hui nous montre l'Univers.

Les notes qui accompagnent ce poëme ont réuni tous les suffrages.

M. Gudin, plus jeune, avait fait quatre tragédies. Son *Coriolan* a été joué avec ce qu'on appelle un succès d'estime. Celui de La Harpe n'en a pas eu davantage. Ce sujet ne comporte qu'une scène, et n'a jamais complètement réussi au théâtre: on ne peut en faire qu'une pièce de famille. Gudin dédia la sienne à sa mère.

Lothaire et Vulrade, ou *le Royaume mis en interdit*, aurait vraisemblablement produit beaucoup d'effet. Le premier acte, et sur-tout la première scène, plusieurs de celles du troisième, et tout le quatrième sont d'une grande beauté. Mais, quand le clergé était puissant, on n'en aurait pas permis la représentation. Lorsqu'il a été persécuté, M. Gudin aurait regardé comme une lâcheté de faire jouer cette pièce: il l'a refusée aux comédiens qui la demandaient. Et quand on est revenu à un juste milieu, il ne songeait plus qu'à terminer sa grande entreprise de l'Histoire de France.

C'était elle qui le portait à traiter des sujets nationaux. Il a fait *Louis d'outre-mer*, ou *Huges-le-Grand*, dont le style est supérieur à celui de *Lothaire et Vulrade*. On voit aussi pourquoi cette tragédie ne devait pas être représentée.

Son poëme sur la *Conquête de Naples* par Charles VIII montre une imagination très-féconde, souvent trop hardie. Il désirait le retoucher encore. Le *Temple de l'Opinion* et celui de *l'Impuissance* y sont de la poésie la plus haute,

Le caractère de l'Auteur se peint dans cet exorde du quatorzième chant :

Puisse à jamais brûler dans les enfers
L'affreux mortel au cœur lâche et pervers,
Qui le premier nous dit que la vengeance
Plaisait aux Dieux et devait plaire aux rois !
Les Dieux sont bons, ils aiment la clémence,
Et qui pardonne obéit à leurs lois.

Moi qui toujours fais grâce à qui m'offense,
Au bel-esprit qui critique mes vers,
A la beauté qui trahit ma constance,
Même au rival par qui seul je la perds,
J'ai quelquefois, en oubliant l'outrage,
Du bel-esprit désarmé la rigueur,
De mon rival traversé le bonheur,
Et ramené le cœur d'une volage.

M. Gudin a fait des contes, dont quelques-uns ont été trouvés fort près d'être plus que gais ; et sur les contes et les chansons de plusieurs peuples, des recherches agréables, instructives et utiles.

Il badinait dans ses vers comme eût fait un homme volage. Son amitié était inviolable, active, zélée. Il était en amour bien plus constant qu'on ne l'est d'ordinaire. Sa liaison avec la respectable veuve qu'il laisse dans la plus amère douleur, est un amour de plus de quarante années et qui n'avait point cessé.

Oh ! si l'on savait combien les tendres et profondes amours, ainsi que les vins généreux et que les nobles amitiés, s'améliorent et s'adoucissent en vieillissant ! Si l'on savait combien les voluptés elles-mêmes de la jeunesse le cèdent aux délices dans lesquelles se confondent entièrement deux êtres qui se sont toujours estimés, toujours chéris, et qui ont fait tant de fois le bonheur l'un de l'autre ! Si l'on savait combien il est heureux d'être marié quand on est jeune, combien cela est indispensable quand on est vieux, et que l'amour durable peut rendre le crépuscule de la vie autant et plus touchant que son aurore ! le monde deviendrait un Elysée, et l'on jugerait mieux quelle a été la félicité de M. Gudin. Je puis en parler, je sais ce qu'il en est. J'ai atteint et passé soixante et douze ans ; il avait quinze mois de plus que moi. Nous avons, à beaucoup d'égards,

couru la même carrière; nous avons cultivé les mêmes sciences, ou des sciences très-analogues; nous avons souvent fait de la prose et des vers du même genre, presque sur les mêmes idées; il nous est même arrivé de faire chacun une tragédie sous le même titre, à-peu-près sur le même plan, ce qui jette ordinairement entre les poëtes de si vives jalousies; et nous n'avons jamais ressenti d'autre mouvement de rivalité que celui de nous surpasser, si nous l'avions pu, en faisant le meilleur ménage.

Je pleure, mais je ne plains pas mon ancien ami.

Du Pont (de Nemours).

VARIÉTÉS.

INSTITUT IMPÉRIAL DE FRANCE.

M. *Etienne-Louis* Malus, major au corps impérial du génie, membre de la légion d'honneur, de l'Institut impérial de France, de l'Institut d'Egypte, et de plusieurs Sociétés savantes, est décédé le 23 février, dans sa maison, rue d'Enfer, à Paris. Il était âgé de 37 ans. On lui a rendu les honneurs funèbres dans l'église de Saint-Jacques du Haut-Pas, sa paroisse. Le cortége était composé de ses parens, de ses nombreux amis, d'une députation des membres de l'Institut impérial de France, du corps impérial du génie, etc.; un détachement de chasseurs, de vétérans, et les élèves de l'école polytechnique accompagnaient le cortége. Le corps du défunt a été transporté au cimetière de Mont-Louis.

L'un des membres du comité des fortifications a prononcé le discours suivant:

« Le comité des fortifications vient mêler ses regrets à ceux de l'Institut et de l'Ecole polytechnique, et déplorer avec eux la mort prématurée d'un digne successeur des Meunier, des Coulomb, de ces hommes que le corps du génie se glorifie d'avoir élevés pour les progrès des sciences qui le guident et l'éclairent dans ses travaux. C'est au corps illustre qui dirige ces progrès vers la gloire et l'utilité de l'Etat, à dire par quelles brillantes découvertes Malus a, sur les traces de Newton, reculé les bornes de l'optique. Cette première Ecole du Monde rappellera ce que ses examens, les discussions de ses conseils et la direction de ses études, doivent à Malus, à la profonde intelligence des rapports qui unissent les sciences aux arts de l'ingénieur. Ses camarades ne peuvent que préluder à ses éloges, par le tableau simple et rapide de ses services militaires. Ils l'ont vu,

soldat et travaillant aux fortifications de Dunkerque, venir se placer parmi les chefs de brigade de l'École polytechnique, instruire les autres en s'instruisant, et prendre enfin dans le corps du génie le rang que lui assignaient l'éclat et le succès de ses études. Toujours brave, savant, estimé de ses chefs et cher à ses camarades, il a partagé leurs périls aux armées de Sambre et Meuse, du Nord et d'Egypte; aux batailles de Cheribriès, des Pyramides, d'Héliopolis et de Coraïm; aux siéges d'El-Arish, de Jaffa, et du Caire. L'armée d'Orient l'a vu à Jaffa braver la peste pour établir les hôpitaux de l'armée, souffrir tous les maux de cette horrible contagion, et n'en guérir que pour sacrifier de nouveau sa vie à son devoir. Ce devoir, sous ce climat brûlant, n'épuisait point son ardeur, et dans les loisirs de son service, il coopérait à ces travaux par lesquels les sciences et les arts s'efforçaient de créer des ressources à l'armée et s'associaient à sa gloire. A son retour dans les sous-directions d'Anvers, de Kehl et de Paris, au comité des fortifications, soit qu'il fallût asseoir des travaux, discuter des projets, ou résoudre ces questions d'art qui exigent tous les secours de la théorie et de l'expérience; par-tout il a déployé ces mêmes lumières et ce même sentiment de son devoir, qui soumettaient aux détails de son service ses plus glorieux travaux dans les sciences. Mais les forces du corps ont en lui trahi celles de l'esprit, de cet esprit qui s'indignait de trouver des entraves en des organes qui lui semblaient faits pour le servir. Ah! pourquoi faut-il qu'il ait borné lui-même sa carrière! Pourquoi sommes-nous réduits à déplorer, en l'admirant, cette ardeur qui a péri par son excès même! Et toi que nous conjurions de modérer ce feu qui t'a consumé, toi qui nous réduis à rendre de stériles hommages à ta cendre, pourquoi n'as-tu pas voulu vivre davantage pour ton pays, pour les sciences, pour tes camarades qui te disent un éternel et douloureux adieu! »

M. Biot, au nom de l'École polytechnique, et M. le chevalier Delambre, au nom de l'Institut, ont aussi payé un dernier tribut d'estime et de regrets à M. Malus, en rappelant les services signalés qu'il avait déjà rendus à la science et ceux qu'on devait encore attendre de son zèle infatigable et de ses lumières.

SPECTACLES. — *Académie impériale de Musique.* — La remise d'un ouvrage que des circonstances particulières ont pendant quelque tems éloigné de la scène, est souvent assez périlleuse, et ressemble plus qu'on ne pense à une première représentation : combien d'ouvrages long-tems applaudis, ont éprouvé un sort contraire, à la reprise! et depuis

ce *Timocrate* de Thomas Corneille, dont quatre-vingts représentations purent à peine assouvir la curiosité des spectateurs, jusqu'à nos opéras qui naissent, brillent quelque tems d'un éclat éphémère, et disparaissent pour toujours, combien de pièces que l'on croyait solidement établies à la scène, n'ont pu supporter l'épreuve de la reprise !

L'auteur de l'opéra de *la Vestale* ne devait pas concevoir de pareilles appréhensions; et le succès de cet ouvrage fut bien mérité. Depuis *Œdipe à Colonne* aucun poëme lyrique n'avait offert la réunion d'un plan aussi bien conçu, de scènes aussi attachantes, et d'un style pur et cependant passionné; il faut encore rendre justice au talent avec lequel M. Spontini a secondé l'auteur; quand la musique s'adapte si bien aux paroles, c'est alors que loin de nuire à leur effet, elle leur donne encore plus d'expression.

Le rôle de la Vestale est toujours joué par Mme Branchu, qui l'avait établi d'une manière si brillante.

Nourrit est maintenant chargé du rôle de Licinius qui avait été joué avec un véritable talent par Lainez; il le chante bien, mais il n'y met pas cette châleur entraînante qui sert d'excuse à la témérité de l'amant.

On a aussi essayé sur le théâtre de l'Opéra la reprise des *Mystères d'Isis*. Le peu de succès de cette pièce justifie les observations par lesquelles nous avons commencé cet article.

Théâtre Français. — *L'Assemblée de Famille* vient aussi de reparaître sur le Théâtre Français : cet ouvrage dont la maladie de Fleury avait interrompu les représentations, a été revu avec plaisir. M. Esménard, qui dans notre journal du 11 mars 1808 rendit compte de la première représentation, crut devoir mêler quelques réflexions générales sur le genre de cette comédie aux éloges qu'il donna à l'auteur; il terminait en disant : « sans être égal à nos bons auteurs » comiques, celui de *la Gouvernante*, de *Mélanide* et de » *l'Ecole des Mères*, n'en a pas moins mérité d'avoir sa » place parmi les grands écrivains dont les bustes décorent » les foyers de la comédie française, et nous serions fort » heureux aujourd'hui que M. Riboutté nous rendît un » genre de talent avec lequel le sien paraît avoir quelque » ressemblance. »

On vient de jouer avec peu de succès, sur le même théâtre, un autre grand ouvrage de l'auteur de *l'Assemblée de Famille*. Cette pièce a pour titre *le Ministre anglais*. Nous en rendrons un compte impartial dans le prochain numéro.

Théâtre impérial de l'Opéra-Comique. — Première représentation de *Quinault et Lulli*, opéra comique en un acte, paroles de M. Nanteuil, musique de M. Nicolo.

Quinault et Lulli, poursuivis par leurs créanciers, sont forcés de se réfugier dans une auberge, à Saint-Germain, le jour même de la première représentation d'*Armide*. M. Sanzonnet, maître de la maison, prétend ne loger que des gentilshommes, aussi Quinault et Lulli se font-ils passer pour des étrangers de distinction, l'un médecin et l'autre conseiller du roi de Danemarck. M. Sanzonnet, qui a conçu quelques soupçons, exige le paiement de cinquante louis qu'ils ont déjà dépensés chez lui, et il refuse de rien fournir jusqu'à ce qu'ils aient acquitté ce premier mémoire : pour mettre un terme à leur embarras, l'auteur amène dans l'auberge mademoiselle Eugénie avec sa tante, espèce de copie de *ma Tante Aurore*. Eugénie aime Lulli; ces dames ont besoin l'une d'un avocat, et l'autre d'un médecin; elles sont si contentes des conseils du médecin et du conseiller du roi de Danemarck, qu'elles leur donnent cinquante louis pour une seule consultation, ce qui est royalement payé : pour combie de bonheur, arrive un page du roi, qui annonce aux deux réfugiés que sa majesté, très-satisfaite de l'opéra d'*Armide*, les comble de ses bienfaits : Lulli épouse sa maîtresse.

Je n'ai pas besoin de faire remarquer combien cette petite intrigue renferme d'invraisemblance. Que M. Nanteuil donne d'autres noms à ses personnages, et l'on s'amusera de l'embarras de deux étourdis; mais on voit avec peine deux hommes comme Lulli et Quinault réduits à se cacher dans une auberge, pour échapper à leurs créanciers. On peut reprocher à l'auteur quelques fautes de convenances, de dates ou de mémoire; il ne paraît pas bien connaître la vie des deux hommes qu'il a mis en scène. Lorsqu'on annonce au théâtre deux personnages si connus, et surtout assez près de nous pour que chacun puisse se rappeler ce qui leur est arrivé, il faut se conformer aux idées reçues, car sans cela on s'expose à faire un portrait qui manque de ressemblance.

La musique de cet opéra est encore de M. Nicolo; ce compositeur est d'une fécondité sans exemple : lorsqu'on produit autant, il est difficile de ne pas s'égarer souvent, et il est probable que l'on rencontrera juste quelquefois. Le nom de Lulli a inspiré le compositeur dans plusieurs morceaux; il faudrait, au reste, que la musique d'un opéra fût

bien nulle pour ne pas plaire, lorsqu'elle est chantée par madame Duret et Martin.

Théâtre du Vaudeville. — Première représentation de *Jeanne-d'Arc*, vaudeville en trois actes de MM. Dieulafoi et Gersain.

Un de nos auteurs modernes les plus spirituels, M. Alexandre Duval, fit, il y a deux ans, une parodie charmante des mélodrames; et le *Retour du Croisé*, ou le *Tableau mystérieux*, excita autant de joyeux éclats de rire que le mélodrame le plus *épouvantable* fait verser de larmes; dans le prologue de cette aimable folie, l'auteur affirme, en plaisantant, que notre siècle est celui du mélodrame, et je crains bien qu'il n'ait trop raison. Nous avons vu d'abord ce double bâtard de Thalie borner ses prétentions à charmer les loisirs des habitués des boulevards, mais l'éclat de sa fortune naissante lui inspira bientôt de plus vastes desseins; il forma le projet d'envahir successivement tous les théâtres de la capitale; il fit d'abord quelques tentatives, heureusement infructueuses, pour obtenir des lettres de bourgeoisie au Théâtre-Français; nous l'avons vu s'établir à Feydeau, sous le nom de *Menzicoff*; il avait déjà tenté de se glisser au théâtre de la rue de Chartres, mais les *Pêcheurs danois*, après quelques représentations dans le désert, avaient été contraints de jeter ailleurs leurs filets; à la seconde tentative, le mélodrame a emporté d'assaut cette place, dans laquelle l'esprit et la gaîté français s'étaient renfermés comme dans un fort inexpugnable.

Chacun sait que la Pucelle d'Orléans, après avoir délivré Orléans, fit sacrer Charles VII à Reims; les auteurs ont traité ce sujet en conscience, et jamais ouvrage n'a mieux mérité le nom de mélodrame: d'abord la scène se passe en trois endroits différens, puis on y trouve des chevaliers, des paysans, une forteresse, une poterne, une chaumière, des guirlandes de fleurs, une fête villageoise, des combats, une embuscade, Charles VII déguisé en bûcheron; enfin que n'y trouve-t-on pas? La Pucelle d'Orléans a sauvé la France, et mademoiselle Rivière a sauvé Jeanne d'Arc: grâce au talent très-distingué qu'elle a déployé dans ce rôle, nous verrons peut-être paraître quelquefois sur le théâtre du Vaudeville un ouvrage digne de figurer à côté de *Jean de Calais*, de la *Princesse de Jérusalem*, ou de *l'Amazone de Grenade*. B.



POLITIQUE.

L'Armistice, qui sur le Danube avait suspendu les opérations militaires entre les Russes et les Turcs, vient d'être dénoncé par les premiers. Toutes les nouvelles d'Allemagne et de Hongrie s'accordent à cet égard; c'est le général comte de Langeron qui doit prendre le commandement en chef de l'armée russe. Le général Kutusow doit retourner en Russie, pour remplir une autre destination. L'officier qui est arrivé de Pétersbourg, porteur de l'ordre de dénoncer l'armistice, ce qui a été exécuté le 29 janvier, apportait également beaucoup de promotions, et quatre cents décorations de divers ordres pour les militaires qui se sont le plus distingués dans la campagne.

Vingt jours après la dénonciation de l'armistice, les hostilités ont dû recommencer. Les Russes s'étaient concentrés sur la rive gauche du Danube, et faisaient tous les préparatifs nécessaires pour passer le fleuve de nouveau, et pour faire le siége de Rudschuck, à la défense et à la fortification de laquelle l'armée a consacré tous ses soins depuis la cessation des mouvemens. Un de nos journaux publie à cet égard la note suivante sous la date de Vienne, 20 février.

« Voici quelques détails qui nous sont parvenus, et que nous croyons tenir de bonne source. Les généraux russes, qui voyaient avec plaisir la fin de cette guerre, sont mécontens de la rupture des négociations et n'ont pas encore renoncé à l'espoir de la paix. On se flattait même, au quartier-général russe, que le gouvernement ottoman, en voyant le danger s'approcher, se ressouviendrait de ses défaites, et montrerait quelque condescendance aux propositions russes; mais d'après tous les renseignemens que l'on a sur ce qui se passe en Turquie, les Russes se bercent d'une chimère, et les Turcs se disposent à pousser la guerre avec vigueur. Ils mettent sur pied trois grandes armées, dont les opérations seront combinées. La première s'assemble à Schumla, l'autre sur les rives du bas Dauube, et la troisième à Widdin. Le grand-visir a tellement réparé les ouvrages de Ruds-

-chuck; qu'en supposant même que l'armée russe entreprenne un nouveau passage du Danube, la place est dans le cas de faire une longue et difficile résistance. On ne conçoit pas comment les Russes, en dénonçant l'armistice, abandonnent toutes les positions qu'ils avaient sur la rive droite du Danube, et qui leur coûteraient beaucoup de peine à reprendre. Le grand-visir se trouve actuellement avoir toutes ses communications libres avec l'intérieur de la Turquie. Il a quitté Rudschuck : les uns disent qu'il est allé au camp de Schumla, d'autres à Widdin. »

Depuis ces mouvemens, l'inquiétude est très-grande en Servie, et les émigrations sur le territoire autrichien sont nombreuses.

Les armées turques qui ont passé en Syrie pour y combattre les révoltés, font des progrès rapides, et ont remporté des avantages importans.

L'empereur d'Autriche se dispose, suivant les lettres de Vienne, à un prochain départ pour Prague. A la diète de Hongrie, les bases des projets des finances sont, dit-on, adoptées ; les discussions continuent sur les moyens d'exécution. Les délibérations ne seront connues et imprimées qu'après la clôture de la session. Le cours sur Augsbourg était, le 22 février, à 267.

Les nouvelles du Danube ont singulièrement fait hausser le prix des denrées coloniales.

Un article inséré dans le journal, le *Tableau de Copenhague*, contient un coup-d'œil sur le règne actuel. L'auteur convient que la guerre, si injustement et si perfidement commencée par l'Angleterre, a placé le Danemarck dans une situation périlleuse ; mais il démontre que le roi régnant, qui, comme prince royal, avait amélioré pendant vingt-cinq ans l'administration intérieure du royaume, a déployé pendant la guerre une constance proportionnée aux malheurs aussi nombreux que peu mérités auxquels la nation a été en proie. Il cherche ensuite à prouver que le mauvais état du cours du change doit s'améliorer à la longue, comme il en arriva aux Etats-Unis après la guerre de l'indépendance. Enfin, il trouve une sorte de compensation pour les maux de la guerre dans les progrès que font plusieurs manufactures et fabriques, débarrassées par les circonstances de la concurrence étrangère. Toutes les laines du Jutland sont aujourd'hui mises en œuvre dans des manufactures indigènes.

Ainsi s'accomplit, par la force même des choses, par les

intérêts des gouvernemens et les besoins des peuples, ce vaste système continental, qui de jour en jour affranchit l'Europe du tribut payé au monopole et à l'industrie d'un peuple séparé d'elle, plus encore par les principes exclusifs sur lesquels sa politique est fondée que par sa position insulaire.

Les Américains soutiennent avec énergie le parti qu'ils ont embrassé : un emprunt de dix millions de dollars a été ouvert pour le service de l'année présente ; cet emprunt sera suivi d'autres mesures financières pour assurer le service extraordinaire auquel l'augmentation des forces nationales va entraîner le gouvernement. Vingt-cinq mille hommes de troupes de ligne, cinquante mille hommes de milice vont être levés. La suite de la correspondance entre les ministres anglais et américains a été rendue publique ; en la communiquant au congrès, le président M. Maddisson s'est exprimé ainsi : Les nouvelles preuves que cette correspondance fournit des vues hostiles du gouvernement britannique contre nos droits nationaux, ajoutent un nouveau poids aux considérations qui nous portent et nous déterminent à nous préparer les moyens qui peuvent nous mettre à même de les maintenir.

Le 24, le prince régent a remis les sceaux des affaires étrangères au lord vicomte de Castlereagh. Le roi est dans le même état. La presse s'exerce avec activité. L'amiral Cotton, commandant la flotte du canal, est mort. Les nouvelles de mer apprennent la capture de quelques bâtimens américains ; celles d'Irlande continuent à annoncer des désastres, des séditions et des pillages ; celles de Sicile, que lord Bentinck ne cesse d'exercer sur les Siciliens du premier rang et sur les personnes attachées au gouvernement de Palerme, les actes d'un odieux despotisme. Les arrestations sont nombreuses, et le degré de persécution tout-à-fait conforme à l'idée que l'on doit se faire par-tout de l'alliance et de la protection anglaise.

On apprend de l'Amérique méridionale que des combats se sont livrés entre Sainte-Marthe et Carthagène : une indisposition du général Miranda n'a pas permis aux insurgés de pousser leurs opérations avec vigueur. Les insurgés des Caracas se sont livrés à de grands excès.

Les journaux italiens renferment sur l'état des finances, des recettes et des dépenses de ce royaume, et sur l'emploi d'une grande partie de ces recettes, des détails qui pourront

intéresser le lecteur; ils sont consignés dans un rapport fait au sénat italien, le 11 février, par une commission spéciale nommée pour examiner cet état.

« Depuis le commence de 1802 jusqu'au 1er janvier 1811, les dépenses du royaume d'Italie montent à 770,480,613 liv. et les recettes à 754,754,779 livres. Il en est donc résulté un déficit de 15,734,834 livres. Dans un tems où d'autres États de l'Europe sont obligés d'avoir recours à des ressources ruineuses, telles que les emprunts, les anticipations, le papier monnaie, les soins de notre monarque ont couvert ce déficit par le moyen d'une sage économie, sans établir de nouveaux impôts, même pendant les guerres opiniâtres qu'entretenait l'éternel ennemi du continent. Il y a eu en outre dans les dépenses et les recettes de 1812 un nouveau déficit de douze millions. S. M. I. l'a couvert en assignant trois millions sur le fonds d'amortissement, et en accordant par une faveur particulière au royaume d'Italie les neuf millions de livres qui résultent des droits sur les marchandises coloniales vendues à l'enchère dans cette capitale pour le compte du gouvernement français.

» Quel a été l'emploi des 770 millions de livres pendant les neuf années susdites? On croira peut-être qu'ils n'ont servi qu'à faire face aux dépenses ordinaires. Il n'en est point ainsi. Une grande partie de cette somme était destinée à affermir la prospérité et l'éclat du royaume d'Italie. Lors de la consulte de Lyon, l'armée d'Italie était de 15,000 hommes d'infanterie et de 1800 chevaux. Elle est portée maintenant à 63,000 hommes d'infanterie et 9000 de cavalerie, qui rivalisent de bravoure avec les vétérans de l'armée française. Sa première organisation a demandé au moins 40 millions. Il a fallu une somme non moins considérable pour mettre dans le meilleur état les places fortes du royaume, établir des fonderies de canon, des casernes, et pourvoir aux différens besoins de la guerre.

» On peut estimer à 20 millions ce qu'il en coûte pour les vaisseaux de guerre qui ont déjà été construits, ou qui sont encore en construction dans les chantiers de Venise. La route du Simplon, qui joint la France à l'Italie, a coûté 5 millions. Le magnifique canal qui établit une communication entre le Rhin et le Pô, et le canal navigable de Pavie, ont également coûté plusieurs millions. On en a employé six à l'établissement des cours de justice, des prisons et des maisons de correction.

» Les hôtels des monnaies de Milan, de Venise et de

Bologne se trouvent dans le meilleur état. Jusqu'à l'époque du 1er janvier de cette année, on y avait déjà frappé pour environ 7 millions de livres en or, plus de 60 millions en argent, et une quantité considérable de monnaie de billon.

« Le tableau de ces entreprises qui tiennent du merveilleux, continua l'orateur, a pénétré la commission de vénération pour Napoléon-le-Grand; et vous partagerez sans doute avec nous, sénateurs, ces sentimens envers un monarque auquel le royaume d'Italie doit son existence, et qui n'épargne rien pour l'élever au plus haut degré de grandeur. »

Mercredi dernier on donnait à l'Opéra les *Mystères d'Isis*. Au troisième acte, LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice ont paru dans leur loge : leur présence, tout-à-fait inattendue, a excité les plus vives acclamations.

S....

ANNONCES.

Traité de Procédure civile et commerciale, contenant, dans un cadre méthodique, 1° l'indication de tous les actes nécessaires à l'instruction des procès, et les règles d'après lesquelles ils doivent être faits, depuis la citation en conciliation ou l'exploit introductif de l'instance jusqu'au jugement définitif; 2° la marche à suivre pour obtenir l'exécution desdits jugemens, tant par la voie de la saisie-exécution que par celle de l'expropriation forcée; la procédure à suivre et les règles à observer dans la poursuite de l'ordre, par rang d'hypothèque ou distribution de deniers provenant de vente mobilière; 3° l'explication des incidens qui peuvent naître dans le cours des procès, et les moyens à employer pour les terminer; 4° les arrêts rendus jusqu'à ce jour par la cour de cassation et les cours impériales, portant interprétation ou fixant le véritable sens des articles du Code Judiciaire sur lesquels il s'est élevé des difficultés; 5° un formulaire ou nouveau style de procédure civile à l'usage des justices de paix, des tribunaux de première instance, des tribunaux de commerce et des cours impériales; précédé de l'exposé succinct de toutes les lois sur la procédure civile, depuis la naissance de la révolution jusqu'à ce jour, présentant l'état de la législation en cette partie à la naissance de la révolution, les changemens qu'elle a éprouvés, et l'état dans lequel elle se trouve aujourd'hui; par M. Hautefeuille, premier conseiller à la cour impé-

riale d'Orléans. Un fort vol. in-4°. Prix, 18 fr., et 22 fr. franc de port. Chez Lefèvre, libraire, rue du Foin-Saint-Jacques, n° 11; et chez Arthus-Bertrand, libraire, rue Hautefeuille, n° 23.

Beaux exemples de piété filiale, de concorde fraternelle et de respect envers la vieillesse, pour être donnés en prix à la jeunesse. *Quatrième édition*, augmentée des parentales d'Ausone, et de quantité de traits nouveaux; par A. F. J. Fréville, ex-professeur de belles-lettres aux écoles centrales, auteur de l'*Encyclopédie grammaticale*, etc. Volume in-12 de 444 pages, orné de douze vignettes. Prix, 3 fr., et 4 fr. franc de port. Chez F. Louis, libraire, rue de Savoie, n° 6.

Emilia, ou la Ferme des Apennins; par Mme Armande Rolland, auteur d'*Alexandre*, ou la Chaumière russe, d'*Adalbert de Mongelas*, etc. Trois vol. in-12. Prix, 7 fr. 50 c., et 9 fr. franc de port. Chez Renard, libraire de son A. I. la princesse Pauline, rues de Caumartin, n° 12, et de l'Université, n° 5.

Essai sur l'histoire du parchemin et du vélin; par Gabriel Peignot. In-8°, imprimé sur très-beau papier, et au nombre de 250 exemplaires seulement. Prix, 3 fr., et 3 fr. 50 c. franc de port. Chez Ant.-Aug. Renouard, libraire, rue Saint-André-des-Arcs, n° 55.

Exercices orthographiques, où les faits précèdent les règles, et où marchent de pair les anciennes et les nouvelles dénominations grammaticales. Ouvrage classique destiné tout-à-la-fois aux maîtres et aux élèves. *Nouvelle édition*, augmentée de deux appendices propres à tenir lieu de dictionnaire; une table d'homonymes auriculaires, et une nomenclature de mots à difficultés; par Urbin Domergue, membre de l'Institut de France, section de l'Académie française. Un vol in-12. Prix, 1 fr. 80 c., et 2 fr. 25 c. franc de port. Chez Guillaume, libraire, place Saint-Germain-l'Auxerrois, n° 41.

Additions aux cinq Codes, Napoléon, de Procédure civile, de Commerce, d'Instruction criminelle et Pénal, ou Texte des lois, sénatus-consultes, décrets impériaux, avis du Conseil d'état, décisions des ministres et arrêts de la cour de cassation rendus jusqu'au 1er novembre 1811, pour leur exécution; exactement recueillis et appliqués aux articles des codes, avec observations; par J. M. Dufour, ancien avocat, ex-juge au tribunal du département de la Seine, etc. Deux forts vol. in-8°, imprimés en petits caractères, sur beau papier. Prix, 12 fr., et 15 fr. franc de port. Chez Arthus-Bertrand, libraire, rue Hautefeuille, n° 23.

Les *Additions aux cinq Codes*, que nous annonçons, sont indispen-

sables aux personnes qui ont les cinq codes. Les observations que l'auteur a ajoutées à chacun des articles, ne peuvent que rendre plus utile cet ouvrage.

On trouve chez le même libraire, et du même auteur :

Les Codes Criminel et Pénal, avec instructions et formules, etc. Quatre forts vol. in-8°. Prix, 24 fr., et 30 fr. franc de port.

Le Code de Procédure civile, avec des observations propres à résoudre les difficultés, etc. Deux vol. in-8°. Prix, 10 fr., et 13 fr. franc de port.

Traduction en vers français de trente odes d'Horace, dédiée à M. le sénateur comte Chaptal, par M. du Rouve de Savi, membre des Académies de Marseille et de Montpellier, de la Société académique des Sciences de Paris, de l'Académie impériale de Turin et autres Sociétés savantes. Vol. in-8°, bien imprimé sur beau papier. Prix, 2 fr. 50 c., et 3 fr. franc de port. Chez Lenormant, imprimeur-libraire, rue de Seine, n° 8; et chez Delaunay, libraire, Palais-Royal, galerie de bois, n° 243, où l'on trouve aussi les *Poésies diverses* du même auteur. Deux vol. in-8°. Prix, 6 fr., et 7 fr. franc de port.

Mémoire sur les chevaux espagnols, et coup-d'œil général sur les haras; par M. Achille Demoussy, vétérinaire au haras impérial de Pompadour; mémoire couronné en 1809, par la Société d'agriculture du département de la Seine. Prix, 1 fr., et 1 fr. 20 c. franc de port. Chez Fr. Buisson, libraire, rue Gilles-Cœur, n° 10.

Mœurs, usages, costumes des Othomans, et abrégé de leur histoire; par A. L. Castellan, auteur des *Lettres sur la Morée et sur Constantinople*. Avec des éclaircissemens tirés d'ouvrages orientaux, et communiqués par M. Langlès. Six vol. in-18, ornés de soixante-douze planches. Prix, 20 fr.; avec les soixante-douze planches coloriées, 30 fr.; avec les soixante-douze planches coloriées et le texte sur papier vélin superfin, 60 fr. Chez A. Nepveu, libraire, passage des Panoramas, n° 26.

Ier cahier de la cinquième souscription, ou XLIXe de la collection des *Annales des Voyages, de la Géographie et de l'Histoire*, publiées par M. Malte-Brun. Ce cahier contient : Mémoire sur l'influence morale et politique du mahométisme pendant les trois premiers siècles de l'hégire, présenté à l'Institut de France, par M. Joseph de Hammer; — Observations sur la colonie de la Nouvelle-Galles du Sud, faites en l'année 1804, par un officier anglais, prisonnier de guerre à Verdun; — Sur l'infanticide chez les Hindous et chez quelques autres

nations, par le Rédacteur; — Fragmens d'une description physique et historique des Caffres, sur la côte méridionale de l'Afrique, par M. Alberti, chevalier de l'ordre de l'Union; et les articles du Bulletin. Chaque mois, depuis le 1er septembre 1807, il paraît un cahier de cet ouvrage, de 128 ou 144 pages in-8°, accompagné d'une estampe ou d'une Carte géographique, quelquefois coloriée. Les première, deuxième, troisième et quatrième souscriptions (formant 16 volumes in-8° avec 48 cartes ou gravures) sont complètes, et coûtent chacune 27 fr. pour Paris, et 33 fr. franc de port. Les personnes qui souscrivent en même tems pour les cinq souscriptions, payent les trois premières 3 fr. de moins chacune. Le prix de l'abonnement pour la cinquième souscription est de 27 fr. pour Paris, pour 12 cahiers. Pour les départemens, le prix est de 33 fr. pour 12 cahiers, rendus francs de port par la poste. L'argent et la lettre d'avis doivent être affranchis et adressés à Fr. Buisson, libraire-éditeur, rue Gilles-Cœur, n° 10, à Paris.

GRAVURES. — *L'Enlèvement des Sabines* d'après le Poussin, gravé par M. Henry Laurent, éditeur et directeur des gravures du Musée Napoléon. Grand in-folio. Cette estampe est de 63 centimètres de largeur sur 49 centimètres de hauteur. Prix, 48 fr., et 96 fr. avant la lettre ou lettre grise. Chez l'Auteur, rue Saint-Honoré, n° 348.

Nouveau choix de synonymes français, leurs différentes significations, et l'application qu'il en faut faire pour parler avec justesse; par J. B. Le Roy de Flagis, député du Tarn à la première législature de France, membre actuel du conseil général du département de la Seine-Inférieure, des ci-devant Académies royales de Dijon et d'Arras. Ouvrage entrepris pour faire suite aux *Synonymes français* de M. l'abbé Girard et de M. Bauzée. Deux vol. in-8° de 450 pages chacun. Prix, 10 fr., et 13 fr. franc de port. Chez Delacour, libr., rue Jean-Jacques-Rousseau, n° 14.

Répertoire bibliographique universel, contenant la notice raisonnée des Bibliographies spéciales publiées jusqu'à ce jour, et d'un grand nombre d'autres ouvrages de Bibliographie relatifs à l'histoire littéraire et à toutes les parties de la Bibliologie; par Gabriel Peignot. Un vol. in-8°, très-bien imprimé sur très-beau papier. Prix, 7 fr. 50 c., et 9 fr. 50 c. franc de port. Chez Ant.-Aug. Renouard, libraire, rue Saint-André-des-Arcs, n° 55.

Mémoires du comte de Grammont, par Ant. Hamilton. Deux vol. in-18, imprimés sur très-beau papier, avec une notice sur Hamilton.

et beaucoup de notes ajoutées. Prix, 2 fr. 70 c., et 3 fr. 50 c. franc de port. Chez le même libraire.

Dictionnaire géographique, ou Description des quatre parties du monde; par Vosgien. *Seconde édition*, augmentée et entièrement refondue, renfermant les changemens survenus par suite des différens traités jusqu'à ce jour; par M. Giraud. Prix, 9 fr., et 11 fr. 75 c. franc de port. A Paris, chez Michaud frères, imprimeurs-libraires, rue des Bons-Enfans, n° 34; Arthus-Bertrand, libraire, rue Hautefeuille, n° 23; et à Lyon, chez Théodore Pitrat, libraire et commissionnaire, rue du Pérat.

Cet ouvrage est orné de cartes géographiques, et suivi de tables de réduction des monnaies, des francs en livres tournois, et des livres tournois en francs.

Essai sur la critique, de Pope, poëme en trois chants, avec le texte en regard et des notes. Suivi d'un essai sur la poésie, par le duc de Buckingham, et d'un essai sur les traductions en vers, par milord Roscommon; traduits en vers français, par A. de Charbonnières, membre de l'ancienne Académie de Dijon et de la Légion-d'Honneur. Vol. in-18, imprimé sur grand raisin fin. Prix, 3 fr., et 3 fr. 50 c, franc de port. Chez Michaud frères, imprimeurs-libraires, rue des Bons-Enfans, n° 34.

Œuvres choisies de Lemierre. Deux vol. in-18. Prix, papier ordinaire, 2 fr.; papier fin, 2 fr. 50 c.; papier vélin, 6 fr.; grand papier vélin, 9 fr. Chez P. Didot l'aîné, rue du Pont-de-Lodi, n° 6, près la rue de Thionville; et chez Firmin Didot, rue Jacob, n° 24.

Agrostologia Helvetica, definitionem, descriptionemque graminum et plantarum eis affinium in Helvetia sponte nascentium complectens; auctore F. Gaudin, etc. Deux vol, in-8°. Prix, 12 fr., et 15 fr. franc de port. A Paris, chez J. J. Paschoud, libraire, rue Mazarine, n° 22; et à Genève, chez le même libraire.



MERCURE
DE FRANCE.

Nº DLVI. — *Samedi* 14 *Mars* 1812.

POÉSIE.

Début du quatrième chant d'un poëme intitulé L'ITALIE ; *par M.* J. LOUIS BRAD, *chirurgien aide-major au* 4[e] *régiment d'artillerie à pied* (1).

> *Rinnorécussi il mondo al vostro scettro,*
> *E tornerà col prisco onor vetusto,*
> *L'età del'oro il secolo d'Augusto.*
> FULV. TESTI.

DIEUX ! quelle sombre nuit ! que d'épaisses ténèbres
Couvrent de l'Eridan les rivages célèbres !
Aux lieux où s'enlaçaient les lauriers et les fleurs
Le funèbre cyprès étale ses couleurs ;

(1) Ce poëme en quatre chants, composé en Italie même, où l'auteur est fixé depuis dix ans par les fonctions de son état, doit y être imprimé bientôt ; et cette publication sera suivie de celle d'un *Voyage dans l'Italie, en vers et en prose*, du même auteur.

Le poëte, après avoir rappelé dans le chant précédent la gloire littéraire de l'ancienne Italie, peint dans celui-ci les effets de l'irruption des barbares et ensuite la renaissance des lettres et des arts.

Hh

Et ce beau ciel, jadis tout rayonnant de gloire,
N'offre que du malheur la douloureuse histoire.

Pays des Scipions, empire des Césars,
Qu'êtes-vous devenus? Quoi! le berceau des arts,
Le champ de la valeur, la savante Ausonie
Languit dans l'ignorance et tombe anéantie!
Bysance, en recevant le trône et Constantin,
Engloutit dans ses murs tout, jusqu'au nom romain.
Des maux de l'Italie ô fatale origine!
L'empire divisé penche vers sa ruine,
Et Rome, qui donna des lois à l'univers,
De l'univers entier va recevoir des fers.

Te faut-il donc toujours, malheureuse Italie,
Tantôt libre, brillante, et tantôt asservie,
Riche de tous les biens, en proie à tous les maux,
Et passant tour-à-tour de la guerre au repos,
De la fortune ingrate éprouver le caprice,
Et trop souvent, hélas! sa perfide injustice!
Victime des tyrans que ton sein a nourris,
Tes maux, tes maux cruels ne sont pas tous finis:
Avant de parvenir à ce siècle de gloire
Dont Médicis un jour ornera ton histoire,
Combien tu dois encore éprouver de malheurs
Et voir couler long-tems ton sang avec tes pleurs!

Vers les antres du nord déjà gronde l'orage,
Il présage de loin la mort et le carnage;
Il approche, il grossit, semblable au noir torrent,
Dont le flot courroucé s'élargit en grondant,
Il roule avec fracas son épaisseur profonde;
Il dévore en passant les plaines qu'il inonde,
Et l'Apennin surpris voit sortir de ses flancs
Du Caucase glacé les barbares enfans.

Héritiers des Romains, du Tibre augustes restes,
Hélas! que faites-vous dans ces momens funestes?
Eh quoi! n'êtes-vous plus ces terribles soldats,
Ces fiers enfants de Mars, nourris dans les combats,
De l'univers soumis les vainqueurs formidables,
Tenant en main des Dieux les foudres redoutables?
Mais, ô honte! ô douleur! ce peuple de héros,
Dès long-tems amolli par un lâche repos,

Corrompu, dégradé, couvert d'ignominie ;
Le Romain est esclave et sert la tyrannie.

Séjour fait pour l'amour et pour la volupté,
Que n'as-tu plus de force avec moins de beauté (2) ?
Telle qu'une victime aux autels destinée
D'ornemens et de fleurs la tête couronnée,
Malheureuse Italie, ah ! tu ne prévois pas
Que ce brillant éclat annonce ton trépas ;
Aux bords de l'Eridan sans orgueil, sans envie,
Sur tes fleurs, sur tes fruits mollement endormie,
Tu ne vois pas le fer qu'un farouche assassin,
En feignant de t'aimer, vient plonger dans ton sein.
Réveille-toi, cours, vole où le danger t'appelle
Et que la gloire encor soit ton guide fidèle !

Inutiles efforts, courage superflu !
Pour la triste Italie, hélas ! tout est perdu :
La gloire, les talens, les trésors du génie,
Ne reconnaissent plus leur antique patrie ;
Rome voudrait en vain défendre ses remparts,
Il n'est plus de Camille, il n'est plus de Césars ;
Les Dieux mêmes, les Dieux tombés du Capitole,
Un barbare ennemi les brise, les immole ;
Et les temples des arts, jadis si glorieux,
Ebranlés à leur tour, tombent avec les Dieux.
D'épouvante, d'horreur, de carnage nourrie,
La sordide ignorance habite l'Italie,
De son pied dédaigneux en foule les trésors,
Y forme son autel de montagnes de morts,
Et le Tibre, caché dans son urne profonde,
Surpris et consterné des longs malheurs du monde,
Gémit sur les Romains dont les restes épars
Dans des torrens de sang nagent au champ de Mars.

Au lieu de cette langue, et si riche, et si belle,
Dont Cicéron, Virgile, ont laissé le modèle,
Une langue barbare, un idiôme obscur,
De jargons différens mélange horrible, impur,
Font souffrir les échos de la triste Italie :
A la place des lois par qui Rome polie

---

(2) *Deh fossi tu men bella, o almen più forte !*
Filicaja, dans son beau sonnet *Italia, Italia !* etc.

Servait sous les Césars d'exemple à l'univers,
Des usages affreux, des caprices divers,
Des bords de l'Eridan règnent au bord du Tibre;
Et les cirques pompeux d'un peuple fier et libre,
Ces temples, ces palais, ces superbes chemins,
Où tant de chars de gloire entraînaient les Romains,
La fange des marais, la paille des chaumières,
Les remplace, les couvre; et des hordes grossières,
Des hommes abrutis, de féroces vainqueurs,
Du Latium tremblant se font législateurs! ....

Auguste! ô toi par qui triomphant et tranquille
Ton pays des beaux-arts devint le noble asyle,
Et toi, Titus, le charme et l'amour des Romains,
Qui portas jusqu'aux cieux leurs fortunés destins,
A l'aspect des malheurs où gémit l'Ausonie
Reconnaîtriez-vous votre antique patrie?
Par vous tant de trésors, de chefs-d'œuvre amassés
Au sang de vos enfans surnagent dispersés;
De Rome, que du ciel semble frapper la foudre,
Les temples, les palais tombent réduits en poudre,
Et les marbres pompeux où vous dormez en paix,
Sur vos mânes sacrés sont brisés pour jamais.

Mais que vois-je de loin sortir de ces décombres?
Quel astre faible encor, de leurs ténèbres sombres,
S'élève, disparaît et revient tour-à-tour?
Chancelant, incertain, semblable au point du jour
Sur lequel en fuyant se déroule un nuage,
Du brouillard qu'il dissipe enfin il se dégage,
Et sur le Vatican éclairé de ses feux
Lance au milieu des airs son disque radieux.

Salut! flambeau sacré, source pure et féconde
Du beau jour qui reluit pour le bonheur du monde!
Salut! sur les débris du siècle des Césars
A l'ombre de la croix vont renaître les arts;
Déjà de leurs lauriers les feuilles reverdissent;
Du Tibre consolé les bords se réjouissent;
Ses nouveaux souverains le couronnent de fleurs,
Et du sein de la nuit qui causa ses malheurs,
L'Italie élevant sa tête rayonnante,
Sur un char lumineux reparaît triomphante.

Ainsi dans les vallons que l'orage a flétris,
Quand Flore a vu par lui tous ses charmes détruits,
Au retour d'un matin qu'un beau soleil éclaire,
Tout renaît, se ranime, et tandis que la terre
Appelle avec ardeur les feux d'un nouveau jour,
Le bouton d'une rose, entr'ouvert par l'Amour
S'élève, s'arrondit sur sa tige légère,
Et brille des couleurs de la rose première.

Précurseur du grand siècle où sous les Médicis
Nous allons bientôt voir tous les arts réunis;
Messager des Neuf-Sœurs, noble enfant du génie,
Le Dante naît : il chante, il charme l'Etrurie :
Phénomène célèbre, il fixe tous les yeux.

Tel que ces feux errants sous la voûte des cieux,
Astres irréguliers qui dans leur atmosphère
Répandent autour d'eux des torrens de lumière,
De ses sublimes chants jaillissent les éclairs,
Où va se rallumer le feu sacré des vers.

Pétrarque sur les pas d'un si noble modèle
Entre dans la carrière : une vive étincelle,
L'étincelle d'amour à son vers enchanteur
Inspire plus d'attrait, donne plus de douceur :
L'écho des Troubadours au sein de la Provence
De ses tendres accords remplit au loin la France.

Pays qu'il habita, qu'il aima si long-tems,
Vaucluse, ô lieux chéris des belles, des amans,
Ton onde sur des fleurs coule et murmure encore
Les beaux noms de Pétrarque, et d'Amour et de Laure.

Mais quand la Renommée aux rivages lointains
Va porter les accens de vos chantres divins,
De leurs nobles accords quand la terre est ravie,
Que faites-vous encore, enfans de l'Ausonie? (3)

---

(3) Voyez la 29e *canzone* de Pétrarque, qui commence par ces mots : *Italia, Italia*, et finit par ce vers : *E vò gridando pace, pace, pace*. Dans ce morceau de poésie d'un style simple, comme il convient à la douleur, le poëte de Vaucluse gémit sur les divisions de sa malheureuse patrie, sur la guerre civile allumée par les partis des Guelfes et des Gibelins, et donne aux différens princes de ce beau pays des conseils patriotiques sur leurs propres intérêts.

Quoi! le fer à la main, la haine dans le cœur,
Vous ne respirez tous que vengeance et fureur!
Cessez, cessez, cruels, vos déplorables guerres;
Vous vous entrégorgez.... et vous êtes des frères!
Malheureux que transporte un fol égarement,
Eh! n'a-t-on pas assez répandu votre sang?
En vain la liberté sous ses vieilles bannières
Croit réunir encor vos phalanges guerrières;
Votre espoir est trompé, vos vœux sont impuissans,
Cédez, Italiens, non pas à des tyrans,
A des monstres vomis par le nord en furie;
Mais à des chefs aimés qu'a choisis la patrie,
A des rois bienfaisans, à des Césars nouveaux
Qui vous apporteront la gloire et le repos.
Du Dante malheureux la trop fatale histoire,
Du Pétrarque exilé la périlleuse gloire
Ne vous disent-ils pas qu'il faut à vos remparts,
Un trône, un roi, la paix pour le culte des arts?

ODE A LA NYMPHE DE BLANDUSES.

O fontaine sacrée, ô toi qui me vis naître,
Nymphe de ce beau lieu,
Il faut nous séparer, et je te dis peut-être
Un éternel adieu.

Vespasien m'enlève à mon humble fortune;
Belle nymphe, je pars;
Que la pompe des cours va sembler importune
A mes tristes regards!

Quand les muses en deuil, loin de Rome exilées,
S'enfuyant aux déserts,
Sur le penchant des monts, dans le creux des vallées,
Soupiraient leurs concerts;

Tu me vis rechercher, ô nymphe de Blanduses,
Loin de la cour des rois,
La fraîcheur de tes bords, le doux loisir des muses,
Le silence des bois.

Je cachais mon bonheur dans ta vallée obscure,
Et du monde oubliés,

Tous mes jours s'écoulaient comme cette onde pure
Qui s'enfuit à mes piés.

Que de fois sur l'émail de tes rives fleuries,
Couché négligemment,
Je me laissai charmer aux longues rêveries
D'un vague enchantement!

Alors cédant au Dieu dont le souffle m'inspire,
Je chantais, et mes vers
Suspendaient les ennuis du faune qui soupire
Sous tes platanes verts!

Que l'ombre a de fraîcheur près de ce roc sauvage,
Où ton ruisseau naissant
Murmure à petit bruit, et baise le rivage
De son flot caressant!

C'est là que respirant sous d'épaisses yeuses
Les parfums du matin,
Je pressais le retour des heures paresseuses,
Une lyre à la main.

Que demandais-je au ciel dans mon humble prière?
De vivre sous tes lois,
Et de mourir aux lieux où je vis la lumière
Pour la première fois!

Oui, lorsqu'au noir empire il m'eût fallu descendre,
Ton limpide ruisseau,
De son léger murmure, eût réjoui ma cendre
Sous l'herbe du tombeau!

Bords sacrés, frais vallons, grotte sombre et discrète,
Tout près de vous quitter,
Je sens, à vous parler, une douceur secrète
Qui me vient arrêter!

Comme un amant qui part, détache avec tristesse
Sa couronne de fleurs,
Et tourne, en soupirant, sur sa belle maîtresse
Ses yeux mouillés de pleurs.

Mais quoi! de nos guerriers l'impatient courage
S'arrache au doux repos,
Et sur les bords tremblans de l'Euphraste et du Tage
Court planter nos drapeaux!

Tous les vrais citoyens déployant dans nos villes
Une mâle vertu,
Etouffent l'hydre impur des discordes civiles,
A leurs pieds abattu !

Et moi, lâche Romain, sur un lit de fougères,
Je perdrais mes beaux jours,
A chanter les Sylvains, les dryades légères
Et les molles amours !

Le cygne, jeune encor, de son aile craintive
Rase à peine les flots,
Et de sa faible voix le son meurt sur la rive
Oublié des échos :

Bientôt il prend l'essor, et d'une aile puissante
S'élevant dans les cieux,
Fait monter de ses chants la douceur ravissante
A l'oreille des Dieux.

Ainsi, d'un vol plus fier, au temple de Mémoire
Je m'élance aujourd'hui ;
Mes chants flattent César, César aime la gloire;
Ils sont dignes de lui.

Ce héros triomphant, des portes de l'aurore
Ramena les beaux-arts ;
Leur flambeau rallumé doit éclairer encore
Le palais des Césars.

Un jour pur s'est levé, chassant la nuit profonde
Qui couvrait nos destins ;
Son fils règne avec lui, Titus, l'espoir du monde
Et l'amour des Romains !

Ses soldats indignés vont forcer les hommages
Des tyrans de l'Oxus ;
Et Rome dans ses murs voit marcher les images
De cent peuples vaincus.

Sous un si digne chef Rome enfin se console,
Et ses fils glorieux,
Comme aux antiques jours, montent au Capitole
Remercier les Dieux.

Le bruit de ses combats a fait trembler la terre,
Mais ses puissantes mains
Méditaient, en lançant les foudres de la guerre,
Le repos des humains.

Ainsi, quand des Titans l'audace triomphante
Soulevait les enfers,
Jupiter les renverse, et sa victoire enfante
La paix de l'univers.

Par L. M. DE CORMENIN,
auditeur au conseil-d'état.

ÉNIGME.

VINGT-QUATRE de mes sœurs prennent le pas sur moi;
Assez chétif est mon emploi.
Veut-on savoir en quoi consiste mon génie?
Je n'enfante point des héros,
Mais je marche toujours en tête des zéros.
Et s'il s'agit de zizanie,
J'y préside et me multiplie.
Voit-on quelqu'un de ceux qu'on appelle mal-faits?
On dit qu'il me ressemble, ou du moins à-peu-près.

S........

LOGOGRIPHE.

ENTIÈRE, je suis sans vigueur,
Sans courage, sans énergie,
Mais pour être fraîche, jolie,
Il ne faut que m'ôter le cœur:
A ce premier enlèvement
Joignez-vous celui de ma tête?
Je deviens, pour l'heureux amant,
Le mot fortuné qu'il souhaite.

S........

CHARADE.

Là science grammaticale
Définit le premier, un mot prépositif
Qui sert à marquer le motif,
Le but ou la cause finale.
Elle assigne au second un emploi négatif;
Ou bien, en fait un substantif
Dont l'usage est de clore une phrase totale.
L'entier, ridicule à nos yeux,
Et dont notre goût dédaigneux
Rougirait aujourd'hui d'emprunter la parure,
Couvrait jadis nos bons aïeux
Du cou jusques à la ceinture.

B.

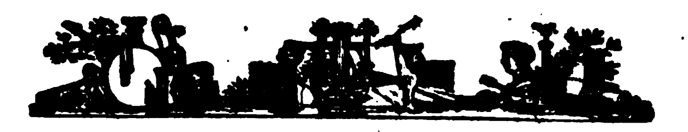
---

*Mots de l'*ENIGME*, du* LOGOGRIPHE *et de la* CHARADE *insérés dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'Enigme est *Argent.*

Celui du Logogriphe est *Cordon*, pris dans toutes ses acceptions, et où l'on trouve : *cor, don, or, rond, or, donc, dos, nord* et *roc.*

Celui de la Charade est *Coupole.*



LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS.

TRAITÉ DE PROCÉDURE CIVILE ET COMMERCIALE, contenant, dans un ordre méthodique, 1° l'indication de tous les actes nécessaires à l'instruction des procès, et les règles d'après lesquelles ils doivent être faits, depuis la citation en conciliation ou l'exploit introductif de l'instance jusqu'au jugement définitif; 2° la marche à suivre pour obtenir l'exécution desdits jugemens, tant par la voie de la saisie-exécution que par celle de l'expropriation forcée; la procédure à suivre et les règles à observer dans la poursuite de l'ordre, par rang d'hypothèque ou distribution de deniers provenans de vente mobilière; 3° l'explication des incidens qui peuvent naître dans le cours des procès, et les moyens à employer pour les terminer; 4° les arrêts rendus jusqu'à ce jour par la cour de cassation et les cours impériales, portant interprétation ou fixant le véritable sens des articles du Code judiciaire sur lesquels il s'est élevé des difficultés; 5° un formulaire ou nouveau style de procédure civile à l'usage des justices de paix, des tribunaux de première instance, des tribunaux de commerce et des cours impériales; précédé de l'exposé succinct de toutes les lois sur la procédure civile, depuis la naissance de la révolution jusqu'à ce jour, présentant l'état de la législation en cette partie à la naissance de la révolution, les changemens qu'elle a éprouvés, et l'état dans lequel elle se trouve aujourd'hui; par M. HAUTEFEUILLE, premier conseiller à la cour impériale d'Orléans. — Un fort vol. in-4°. — Prix, 18 fr., et 22 fr. franc de port. — A Paris, chez *Lefèvre*, libraire, rue du Foin-Saint-Jacques, n° 11; et chez *Arthus-Bertrand*, libraire, rue Hautefeuille, n° 23.

EN Turquie, dit Montesquieu, où l'on fait très-peu d'attention à la fortune, à la vie, à l'honneur des sujets,

on termine promptement, d'une façon ou d'une autre, toutes les disputes. La manière de les finir est indifférente, pourvu qu'on finisse. Le bacha, d'abord éclairci, fait distribuer à sa fantaisie des coups de bâton sur la plante des pieds des plaideurs, et les renvoie chez eux.

Mais dans les états modérés et particulièrement en France, où tout ce qui intéresse le moindre citoyen est sous la protection de la loi, la manière de demander justice et de l'administrer est une science et une science très-compliquée. Elle fait partie de l'enseignement public. Elle est l'objet des occupations exclusives d'un grand nombre d'officiers ministériels. Les magistrats, les avocats en font l'objet de leurs méditations. Les jurisconsultes les plus distingués ont donné sur cette matière des ouvrages très-importans. Les Pigeau ne sont pas moins célèbres que les Tronchet.

La procédure se divise en procédure civile, procédure commerciale, procédure criminelle, correctionnelle et de simple police.

M. le conseiller Hautefeuille a publié l'année dernière un traité *ex professo* sur cette dernière espèce de procédure. Son ouvrage a obtenu un très-grand succès et le méritait.

Il en donne aujourd'hui un autre, non moins estimable, sur la procédure civile et commerciale.

Il l'a fait précéder d'un exposé historique des lois antérieures et postérieures à la révolution, relativement à l'ordre judiciaire ; en sorte qu'il est facile de saisir les différentes variations de la législation à cet égard et de connaître les règles actuellement en vigueur.

Il traite des affaires sujètes ou non à l'épreuve de la conciliation, et présente les règles propres aux unes et aux autres.

Il suit les demandes dans toutes leurs phases, fait connaître tous les incidens qui peuvent s'élever, et indique les moyens de les prévenir ou de les terminer promptement.

Il aborde toutes les difficultés qu'offre la matière, les discute avec profondeur, et rend compte de toutes les

décisions souveraines, rendues sur le Code de procédure civile, par la cour de cassation et par les cours impériales.

L'ouvrage est terminé par des formules de tous les actes prescrits par le Code, et donne ainsi le précepte et l'exemple. Sous tous les rapports, il est digne du magistrat qui en est l'auteur, ne peut qu'ajouter à sa réputation et être très-utile à toutes les personnes attachées à l'ordre judiciaire. P., *Avocat.*

État actuel du Tunkin, de la Cochinchine et des royaumes de Camboge, Laos, et Lac-Tho; par M. de la Bissachère, missionnaire qui a résidé dix-huit ans dans ces contrées. Traduit d'après les relations originales de ce voyageur. — Deux vol. in-8°. — Prix, 10 fr., et 12 fr. franc de port. — A Paris, chez *Galignani*, rue Vivienne, n° 17; et chez *Arthus-Bertrand*, libraire, rue Hautefeuille, n° 23.

La Cochinchine et le Tunkin sont des pays que les Européens ne connaissent presque que de nom, parce qu'on leur en a souvent interdit l'entrée. Pendant long-tems le Tunkinois fut soumis au vaste empire de la Chine dont il est originaire, et dont il tient sa religion, ses mœurs, ses lois, ses usages; et l'on sait que la Chine se suffisant à elle-même ne communique point sans répugnance avec les autres peuples. La nation chinoise se croit la première du globe, la plus ancienne, la plus éclairée; celle où les progrès de la civilisation sont parvenus au plus haut degré, où les arts ont atteint la plus grande perfection, où le génie de l'homme et son industrie ont reçu tout le développement dont ils sont susceptibles : elle place au centre de la terre la contrée qu'elle couvre d'une population nombreuse; et ce centre est à ses yeux favorisé de la nature qui y rassembla tous les dons qu'elle avait départis aux autres peuples, pour en combler le Chinois dont elle fit l'objet de son caprice. Avec de pareilles idées on peut, on doit même se passer des autres, et l'on n'a rien de mieux à faire qu'à rester

chez soi et sur-tout à n'y recevoir personne. Un nez écrasé, un front étroit, aplati, une taille courte, un pied mutilé (1), sont en Chine le type de la beauté, et l'Apollon du Béveldère y passerait pour une production monstrueuse, digne de mépris. La nation chinoise se croit la pus belliqueuse, quoiqu'elle ait été vaincue deux fois et conquise par les Tartares. Enfin, il est défendu aux maitres de langue chinoise de l'enseigner aux étrangers à qui l'on permet, pour des affaires de commerce, de séjourner dans le pays.

Il n'est donc pas étonnant que le Tunkin qui, en se séparant de la Chine, a conservé les mêmes opinions et les mêmes usages, soit peu connu; et c'est un service réel que de nous le faire connaître. M. de la Bissachère se charge de ce soin. Un séjour de dix-huit ans, en le mettant à même d'observer ce pays et ses habitans, doit lui donner sans doute beaucoup de droits à notre confiance dans ses récits : cependant j'avouerai que je serais bien tenté de croire que son ouvrage n'est pas une traduction, comme le titre l'annonce : elle est trop élégante, trop affranchie de ces entraves qui gênent toujours un traducteur et font voir qu'il est sans cesse occupé de rendre la pensée d'un autre. Enfin, pour achever ma confession, j'avouerai encore que je ne crois point que l'auteur de cette relation ait séjourné pendant dix-huit ans dans le Tunkin, et je pense qu'il a plutôt reçu ses matériaux de celui qui y a fait ce long séjour. Ces aveux n'ôtent rien au mérite de l'ouvrage.

Le traducteur commence par une introduction dans laquelle, après avoir tracé rapidement les progrès qu'on

(1) La plupart des femmes ont le pied mutilé. Il semble que le bout en ait été coupé par accident et que le reste conserve sa grosseur naturelle. Elles le couvrent de ligatures, comme si on leur avait réellement fait une amputation. On arrête dès l'enfance la croissance du bas de la jambe aussi bien que du pied. On laisse l'orteil dans sa position naturelle, et l'on courbe les autres doigts jusqu'à ce qu'à la longue ils restent comprimés sous la plante du pied et ne peuvent plus s'en séparer. La plupart des femmes ne marchent qu'en chancelant et n'appuyent à terre que le talon. On doit juger de leur grâce. Voyez lord Macartney.

a fait faire à la géographie dans ces derniers tems, et prouvé qu'il était tems de tirer parti des connaissances que l'on avait acquises, il présente la nation tunkinoise comme une de celles qui méritent le plus d'être connues, et M. de la Bissachère comme celui qui est le plus en état de la faire mieux connaître, puisqu'il était missionnaire en ce pays et *missionnaire-mandarin*.

Les premiers chapitres sont consacrés à l'exposé clair et méthodique des erreurs commises par les Européens dans la dénomination des pays et des peuples asiatiques; à la description géographique des états dont l'auteur va s'occuper, de ses montagnes, de ses fleuves, ses côtes, et ses îles. Le pays que nous nommons Tunkin s'appelle *Nuoc-Anam*, ce qui signifie royaume d'Anam, et les habitans s'appellent Anamites : ce royaume embrasse et le Tunkin et la Cochinchine. Les Européens ont donné le nom de la capitale *Dong-Kinh* (2) à tout le pays.

Voici la manière dont M. de la Bissachère décrit le climat : « Le Tunkin et les pays adjacens, par le climat dont ils jouissent et qui est commun à une partie de l'Asie méridionale, forment une des habitations les plus heureuses. La nature s'y montre sous l'aspect le plus agréable. Une chaleur tempérée produit une fermentation douce et continue, anime et vivifie tout ce qui en est susceptible : le sol est fertile ; tous les sens donnent des jouissances ; l'air est embaumé par l'odeur qui émane des végétaux ; le goût est satisfait par l'excellence de leurs fruits ; la beauté des fleurs, la richesse territoriale offrent un spectacle enchanteur. Qui n'a pas habité ces charmantes contrées, qui ne s'y est pas trouvé au milieu des jardins couverts d'orangers et d'arequiers, qui n'y a pas respiré au lever de l'aurore les premières émanations de la nature renaissante, ne peut avoir qu'une idée imparfaite des sensations délicieuses dont nos organes sont susceptibles. Que ce parfum est préférable à ceux que

---

(2) Dong-kinh signifie ville de l'est : depuis les conquêtes de l'Empereur actuel, cette capitale a reçu le nom de *Bac-Kinh*, ville du nord, parce qu'elle est maintenant au nord des états du Tunkin.

forme l'art et qui n'affectent agréablement nos organes qu'en les altérant! C'est là que tous les principes de la vie sont dans une douce activité et qu'une sensation de volupté pure pénétrant dans tout l'être, fait connaître, par les affections qu'elle communique à l'âme, le bonheur de l'existence. »

Ainsi, nous pourrions croire que ce n'est qu'au Tunkin que l'on sent tout le prix de l'existence. Comment, après y avoir vécu, vient-on respirer l'air épais de la Grande-Bretagne? Et cette description n'a-t-elle point été faite au milieu des vapeurs brumeuses de l'Angleterre, qui donnaient plus de charmes encore au climat tunkinois? Quoi qu'il en soit, sans être allé faire un tour au Tunkin, j'ai perdu l'envie de voir si d'autres pays valaient mieux que le nôtre. La chaleur et l'air parfumé sont de grands avantages, sans doute : ils suffiraient si nous nous n'avions que des sensations, et si nous n'étions destinés qu'à une vie animale : mais il en est une autre occupée par la pensée, par la méditation, par de douces émotions, par le goût et l'amour des arts et des lettres ; cette vie mérite bien le petit sacrifice d'une température au même degré et d'odeurs balsamiques dont on finit par ne plus jouir, parce qu'on s'y accoutume ; et, tout bien considéré, je ne conseille à personne d'aller au Tunkin.

Comme l'habitant de ce pays ressemble à-peu-près aux autres hommes, nous passerons au chapitre intitulé : *aspect zoologique*, qui présente des faits curieux, dont un est tellement extraordinaire, que nous nous ferons un devoir de le rapporter. Le premier et le plus utile des animaux domestiques, que les Tunkinois se sont associés pour leurs travaux, c'est incontestablement l'éléphant. « Il passe pour constant qu'au Tunkin cet animal est dans sa plus grande perfection, qu'il y est plus grand, plus fort, plus docile, plus intelligent que dans aucune autre contrée.... Il fait aisément quinze ou vingt lieues par jour et peut en faire jusqu'à quarante.... Aucun autre animal n'a plus de douceur et de docilité, plus d'aptitude à remplir toutes les fonctions auxquelles on le destine. Tantôt il est animal de somme et sert au transport des plus lourds fardeaux ; tantôt animal de monture,

il porte les hommes constitués en dignité, et devient leur défenseur. Il partage les travaux de l'homme, supplée à sa faiblesse et souvent égale sa dextérité : intrépide et terrible à la guerre, il attaque seul et détruit ou met en fuite tout un bataillon. Non seulement il comprend par les sons les ordres qu'il reçoit, mais par l'intelligence avec laquelle il les exécute, il semble en connaître l'intention. Il entend quand on exige de lui des efforts extraordinaires, et quand pour l'y encourager, on lui a promis une récompense, après son travail, il exige ce qui lui a été promis. Il préfère les saveurs douces ; il aime beaucoup les plantes sucrées ; il se plait aux sons agréables ; amateur de la musique, il bat la mesure avec justesse, ou même l'accompagne par l'émission de quelques sons à la fin de chaque cadence. Il respecte la faiblesse et se plaît avec les enfans, se mêle à leurs jeux, joue à croix ou pile, jette à son tour avec sa trompe la pièce de monnaie en l'air. Quand il a gagné, il le reconnaît et prend le prix du gain qui est ordinairement une canne de sucre ; quand il n'a pas gagné, il n'exige rien. »

Les éléphans sauvages pillent les campagnes, les récoltes de riz, les fruits des arbres, les cannes à sucre, et l'on est obligé de garder les champs jour et nuit, pour les préserver de leur dévastation ; mais il est facile de les éloigner et de les faire fuir, en leur montrant des torches allumées, car, ainsi que tous les animaux, ils craignent le feu. Pour prendre les éléphans, on forme des enceintes avec les palissades, et l'on pousse une troupe de ces animaux de manière à les diriger vers cette enceinte, Quand ils y sont entrés, on y introduit deux éléphans domestiques ; on jette sur quelque jeune éléphant sauvage des cordes, avec lesquelles on le lie et on l'attache aux éléphans domestiques, qui l'entraînent hors de l'enceinte, le conduisent à leur étable, où, en vivant avec eux, il s'apprivoise en très-peu de tems et se fait au service. Il est une autre manière de prendre ces animaux ; c'est d'attacher aux branches des arbres qu'ils aiment le plus des crochets dans lesquels leur trompe se prend ; alors on s'en empare.

Il y a deux espèces d'ours : la moins grande habite le

haut des arbres, où elle se fait un nid avec des branches et des feuilles.

Mais voici le fait incroyable que nous avons annoncé: « Les forêts (3) sont remplies de singes, dont on distingue trois espèces; les uns, et ce sont les plus grands, ont environ trois à quatre pieds de haut quand ils sont debout; une seconde espèce plus petite se fait remarquer par une longue queue, dont elle se sert comme d'une cinquième patte. La dernière espèce, qui n'est guère plus grosse qu'un chat, *a une qualité fort extraordinaire, une voix qui, par l'agrément de ses sons, égale le chant du rossignol, et pour la force le surpasse, au point que les nuits elle se fait entendre à une lieue de distance et plus.* »

Cette qualité est en effet très-extraordinaire, puisque les anatomistes ont constaté que la gorge des quadrupèdes en général, et des singes en particulier, était organisée de manière à ne pouvoir produire de sons modulés. Je rapporte le fait tel qu'il est conté par un témoin auriculaire, sans prétendre l'expliquer, encore moins obliger d'y croire; mais j'avoue que si jamais je partais pour le Tunkin, ce ne serait pas pour jouir de la chaleur ni des parfums, mais bien pour entendre le *singe-rossignol.*

Du reste, ce beau pays est peuplé de tigres qui attaquent l'homme jusque dans sa maison, en s'introduisant dans les cours, et franchissant les murailles; il est couvert de reptiles, de serpens, de maringouins et de fourmis: ces inconvéniens peuvent entrer en balance avec les odeurs, la température et le concert des singes.

Un chapitre très-intéressant est celui sur l'abondante variété des végétaux que la nature a libéralement semés sur le sol du Tunkin. Le peu de rapport qu'il y a entre la plupart de ces plantes et les nôtres, soit pour le port, le feuillage et les fruits, soit pour les qualités et l'usage, font désirer à l'auteur que ce riche champ de la végétation soit observé par d'habiles botanistes. Mais ce n'est pas tout que de classer les plantes d'après un système plus ou moins ingénieux; un objet plus important pour

(1) T. I, p. 94.

nous, qui ne les verrons jamais sur leur sol natal, serait de nous faire sentir l'harmonie qui doit exister entre ces productions singulières, et le sol qu'ils parent, et l'air atmosphérique qu'ils embaument, et les animaux qu'ils nourrissent, et l'homme enfin qui les fait servir à ses besoins comme à ses plaisirs.

Nous allons passer en revue plusieurs de ces végétaux qui s'éloignent le plus des nôtres dans quelques-uns de leurs rapports.

Le *vai*, arbre d'une haute stature, remplace le cerisier d'Europe; il porte en grappes son fruit, qui est de la figure d'un cœur et de la grosseur d'un petit œuf de poule; il a dans sa partie supérieure le rouge de la cerise, et dans la partie inférieure il est blanc et verdâtre. Sa peau, quoique mince, est dure; on ne peut la manger. Sa chair se sépare facilement de la peau et du noyau; elle est fondante: c'est un des fruits les plus estimés de l'Asie.

Le *va*, espèce de figuier portant des fruits qui sortent du corps de l'arbre; au milieu du fruit est une gelée cristallisée, blanche et sucrée: il y en a de quoi remplir une cuiller à bouche. Dans le cœur du fruit sont de petites mouches qui s'envolent à l'ouverture du fruit.

Le *myte* ou *foca* porte les plus gros de tous les fruits: leur pesanteur fait qu'ils ne peuvent être soutenus par les petites branches, et ne sortent que du corps de l'arbre ou des grosses branches: cette production commence à quelques pieds de l'élévation de l'arbre au-dessus du sol: c'est un fruit salubre et d'un goût agréable.

Le *thi* s'élève à une très-grande hauteur, étend au loin ses branches et couvre un grand espace: son feuillage est épais; il passe pour le plus bel arbre de ce pays: les gens de la campagne s'assemblent sous son ombrage. Sa feuille est un poison, mais son fruit est très-sain; il a la forme d'une belle pomme de rainette: sa peau et sa chair sont d'un jaune d'or sans tache; cette chair est douce et sucrée.

L'*arequier* est une espèce de palmier qui s'élève en ligne droite, à une très-grande hauteur, sans branches; il n'a à sa tige qu'un bouquet de feuilles, au-dessous des-

quelles se trouvent quatre à cinq grappes, dont chacune porte de trois à cinq cents fruits, gros au moins comme des noix.

Le *betel*, semblable au lierre, s'attache aux arbres, mais sans leur nuire : sa feuille est d'un goût aromatique.

Le *calembac*, espèce d'aloës, donne un parfum exquis, causé par la coagulation de la sève, et c'est à une maladie qu'il doit ce parfum.

Le *cro* est un palmier dont la noix est enveloppée d'une substance que l'on mâche : sa feuille a quelquefois jusqu'à quatre pieds de diamètre ; une seule feuille fait un parasol ; elle tient à l'arbre par une queue de trois pieds et demi, dont la solidité est suffisante pour servir de manche de parasol.

Dans les jardins on ne voit que le jasmin, le muguet, et deux espèces de roses qui ressemblent aux fleurs d'Europe. De ces deux espèces, il en est une qui n'a de l'odeur que jusqu'à neuf heures du matin ; l'autre en est privée. Il y a un très-grand arbuste qui porte de grosses roses sans odeur ; elles changent trois fois de couleur dans un jour : blanches le matin, roses à midi, rouges le soir, elles se fanent et tombent à l'entrée de la nuit.

Nous ne parlons point de l'arbre à thé, des cannes à sucre, des cafeyers, des bananiers, des bambous, parce que ces arbres sont connus de nous : nous ne nous sommes arrêtés qu'à ceux qui l'étaient moins, et nous terminons le chapitre des plantes du Tunkin par un article intéressant sur la culture, et pour lequel nous devrions imiter ces Indiens.

« La culture des arbres et des légumes est bien entendue. On en a porté l'industrie jusqu'à y introduire les procédés curatifs qui, dans les autres pays, ne sont employés que pour le règne animal. Dans certaines maladies des arbres, on les saigne en extrayant une partie de leur sève et la répandant à leur pied ; si l'arbre est attaqué d'une humeur intérieure, on lui fait un cautère par lequel s'opère l'évacuation de l'humeur vicieuse. On distingue dans un arbre malade si son mal procède de quelque ver qui, placé dans l'intérieur, en mange et corrompt la substance ; alors on fait périr ce ver, en injectant dans

la partie supérieure de l'arbre, du tabac ou quelqu'autre drogue corrosive. Quelquefois les arbustes et les légumes sont attaqués de maladies épidémiques qui gagnent d'une racine à une autre, ou d'une feuille à une autre, et dont la communication s'opère par le vent; alors on arrête la contagion, en séparant les lieux infects des lieux sains, par une espèce de mur formé en pieux garnis de paille, placés et élevés de manière à intercepter le cours du vent. On a aussi un moyen de revivifier les arbres décrépits; on les dépouille de leur écorce, et on les enduit de terre grasse fortement contenue par des liens. Cet arbre dans cet état pousse des racines à son sommet; on coupe au-dessous de ces racines, qui, replantées, reprennent promptement et donnent des fruits dans l'année. »

Mais nous nous apercevons, un peu trop tard, que les bêtes et les plantes tunkinoises nous ont fait oublier les hommes, dont il faut connaître les mœurs, la religion, les usages : ce sera l'objet d'un second article.

X.

SECOND VOYAGE DE PALLAS, ou *Voyages entrepris dans les Gouvernemens méridionaux de l'Empire de Russie*, pendant les années 1793 et 1794; par M. le professeur PALLAS; traduit de l'allemand par MM. DE LA BOULAYE, docteur en médecine, et TONNELIER, conservateur du cabinet de minéralogie de l'Ecole des mines, etc. — Quatre vol. in-8°, avec vingt-huit vignettes et un atlas oblong de cinquante-cinq planches.—A Paris, chez *Guillaume*, imprimeur-libraire, place Saint-Germain-l'Auxerrois, et *Déterville*, rue Hautefeuille.

ON n'accusera pas cet ouvrage d'être surchargé de pièces préliminaires : le seul nom de M. Pallas pouvait en tenir lieu, et ces pièces se bornent, en effet, à deux préfaces; l'une des traducteurs, et l'autre de l'auteur, qui ne font ensemble que six pages. La première n'est, pour ainsi dire, qu'un supplément du titre; elle nous

apprend que les deux premiers volumes renferment la description des steppes du Wolga et des contrées qui bordent la mer Caspienne jusqu'à la chaîne du Caucase, et que les deux derniers, entièrement consacrés à la Crimée, épuisent en quelque sorte tout ce qu'on peut désirer de savoir sur ce pays. La préface de l'auteur n'est guère moins succincte, et l'on est frappé d'y voir M. Pallas s'occuper sur-tout à relever les talens de son dessinateur, et ne parler des siens qu'avec modestie. Cette manière-là n'est pas trop à la mode aujourd'hui; mais il paraît que M. Pallas s'est fort peu soucié de la mode. Il termine sa préface par l'annonce d'un ouvrage d'histoire naturelle dont il s'occupe, et qui sera probablement sa dernière production. Heureux, ajoute-t-il, s'il a pu mériter par ses travaux l'estime de ses concitoyens et la bienveillance publique! Il est touchant d'entendre ce langage dans la bouche d'un des plus illustres savans de l'Europe, prêt à terminer une carrière où la gloire l'a toujours accompagné (1).

Ce serait ici le lieu de suppléer à son silence, et d'exposer l'étendue et la variété des connaissances de ce célèbre voyageur, si ses nombreux ouvrages n'en offraient depuis long-tems les preuves les plus convaincantes. M. Pallas est sans doute un des hommes les plus savans qui soient entrés dans une carrière où l'on semble exiger aujourd'hui la science universelle. M. de Humboldt est peut-être le seul qui en approche plus que lui: les travaux géographiques et astronomiques de ce dernier n'ont pas leur équivalent dans les voyages du professeur russe; mais M. Pallas peut rivaliser avec tous les voyageurs dans tout ce qui tient à l'histoire naturelle et à la statistique; il apporte autant de soin que personne à recueillir les antiquités; et il se distingue également par son zèle à remplir la mission que son gouvernement lui avait confiée. Ce n'est pas seulement en savant qu'il voyage: ses observations tournent toujours au profit de l'homme

(1) M. Pallas est mort, il y a quatre à cinq mois, regretté de tous les savans et hommes de lettres de l'Europe.

(*Note des Rédacteurs.*)

d'état, et jamais il ne quitte une steppe, une ville, un entrepôt commercial, une colonie, sans proposer des moyens d'en augmenter la prospérité.

Voilà sans doute des qualités bien précieuses; les savans et le gouvernement russe ne sauraient en témoigner trop de gré à M. Pallas; mais je ne sais si la grande majorité des lecteurs éprouvera les mêmes sentimens de reconnaissance. Toutes les sciences ne sont pas susceptibles d'être enseignées avec éloquence, avec agrément; il est fort difficile d'en porter dans les nomenclatures minéralogiques, botaniques et zoologiques. La géologie même ne plaît au vulgaire que dans ses grands résultats; il ne commence à y prendre intérêt qu'au moment où les savans la condamnent, lorsque l'auteur veut fonder un système auquel il adapte ou fait plier les observations. Il en est encore ainsi des travaux de la statistique. Soit qu'elle essaie d'en attacher lés résultats au fil du discours, soit qu'elle les présente en tableaux synoptiques, ils fatiguent les lecteurs ordinaires sans les amuser, et l'amusement est ce qu'ils demandent. Les ouvrages où ces sciences dominent sont très-utiles et peu agréables; ils deviennent même entièrement illisibles, si l'auteur n'a pas eu soin de les diviser en sections ou en chapitres, de faire dans les uns la part des initiés, dans les autres celle des profanes, et d'annoncer par des titres ce qui convient au goût de chacun.

Ce soin, nous devons l'avouer, n'a point assez occupé l'illustre professeur dont nous avons sous les yeux le *second voyage*. Les objets y sont trop confondus; les divisions même qu'il établit, semblent annoncer qu'il nous a donné simplement son journal, au lieu de le digérer pour en former un véritable ouvrage; et cette méthode est trop souvent celle de ses compatriotes les Allemands. La chose est d'autant plus fâcheuse que tout lecteur déjà prévenu contre les nomenclatures et la statistique, ne trouvant rien à l'ouverture du livre qui lui indique des objets plus intéressans, court risque de s'imaginer que les quatre volumes de notre auteur sortent entièrement de la sphère de ses connaissances; alors il pourrait fort bien laisser là le livre, et cependant il aurait grand tort,

car M. Pallas a su mêler des détails très-piquans et très-curieux à ses morceaux d'histoire naturelle et de statistique, et nous croyons de notre devoir d'en indiquer quelques-uns.

Nous choisirons d'abord dans le premier volume. On y trouvera avec plaisir des détails sur la singulière aversion des paysans russes pour l'éducation des vers à soie, et sur la manière supérieure dont les Persans savent la diriger. Les pêcheries d'Astracan, article qui n'appartient en quelque sorte qu'à la statistique et au commerce, a cela de particulier qu'il intéresse sans s'en écarter; c'est que la grandeur plaît toujours même dans les nombres, et que l'imagination jouit sans voir de tableaux, pourvu qu'on la confonde ou qu'on l'effraye; et voilà ce qui arrive lorsqu'on lui présente les longues rangées de chiffres qui expriment le nombre des poissons pris dans le Wolga et la mer Caspienne, et les sommes immenses que leur pêche produit. Ce premier volume, enfin, offrira même aux curieux une anecdote très-piquante : je veux parler de l'histoire du plus gros diamant de la couronne russe, qui, sous le nom de *Lune de Montagne*, ornait autrefois le turban du grand mogol, et qui est arrivé à Pétersbourg par une foule d'événemens singuliers que nous engageons nos lecteurs à chercher dans le livre même.

C'est dans le second volume que l'on trouvera, avec le plus de variété et d'abondance, ces descriptions de mœurs de peuples étrangers qui ont tant d'attrait dans les relations de voyages. On remarquera sur-tout le tableau détaillé des Kabardins ou Circassiens que j'aimerais autant voir désignés sous ce dernier nom, auquel nous sommes habitués, que sous celui de Tscherkesses; car, soit dit en passant, je ne sais ce que nous gagnerons, les Allemands et nous, à rétablir dans son intégrité l'orthographe de ces auteurs russes à qui Voltaire souhaitait si plaisamment plus d'esprit et moins de consonnes. Les Circassiens, dis-je, ou les Tscherkesses sont une des peuplades les plus intéressantes du Caucase. Ce sont, dit notre voyageur, des espèces de chevaliers qui observent entre eux, et vis-à-vis de leurs vassaux, un système

complet de féodalité semblable à celui que l'ordre Teutonique (1) introduisit autrefois en Prusse et en Livonie. Ils formeraient, s'ils étaient disciplinés, la meilleure cavalerie légère. Ils allient l'extrême bravoure à une excessive coquetterie. Non-seulement ils nourrissent mal les jeunes filles pour prévenir leur embonpoint, comme ces mères dont parle Térence (*reddunt curatura junceas*), mais les hommes eux-mêmes se serrent le corps, dès le bas âge, avec des courroies pour se donner une taille svelte, et emprisonnent leurs pieds dans des pantouffles très-étroites pour les empêcher de grossir. Ils portent au suprême degré les vertus de l'hospitalité et les fureurs de la vengeance, et cependant le peuple y pratique le rachat du meurtre qu'il nomme encore le *prix du sang*. Mais les relations entre les deux sexes offrent encore quelque chose de plus singulier. Ce n'est point d'abord après le mariage, c'est seulement après sa première couche qu'une fille prend l'état de femme, qu'elle en adopte le costume, et que son mari reçoit sa dot. Jusqu'à cette époque, il n'entre chez elle que par la fenêtre et ne va la voir qu'en secret. Les nobles même vivent toujours séparés de leurs femmes, ils confient l'éducation de leurs enfans à des étrangers (2); particularités qui ont rappelé à M. Pallas les récits de Strabon sur la manière dont vivaient autrefois, dans cette même chaîne du Caucase, les antiques Amazones, et le peuple qu'il nomme *Gargarenses*. Le savant professeur ajoute à ce rapprochement de mœurs des rapports géographiques très-vraisemblables, et il ne paraît pas éloigné de conclure des uns et des autres que l'histoire des Amazones n'est point une fable, ou du moins que des vérités ont servi de base à ce qu'on y trouve de fabuleux.

Un peu plus loin, dans ce même volume, on est frappé de la destinée d'un des peuples conquérans les plus célèbres, de ces Nogais instrumens de la gloire de

(1) Les traducteurs ont commis une méprise dans ce passage, en disant *les chevaliers allemands*.

(2) Je ne sais pourquoi les traducteurs nomment *père putatif* celui qui s'en charge.

Gengis, et qu'on vit dominer des Palus-Méotides à la Chine; leurs restes sont aujourd'hui si peu nombreux et tellement dispersés, qu'ils ont perdu toute indépendance et ne méritent plus le titre de nation.

Les deux derniers volumes offrent des détails non moins précieux sur les différens peuples qui habitent la Crimée, et sur le triste état de ce pays jadis florissant. Son premier malheur fut d'être rendu aux Turcs après la première conquête des Russes, ce qui causa l'émigration de la population industrieuse qui avait favorisé les conquérans. Sa dernière infortune a été le retour et l'établissement des Russes, d'où résulta en grande partie la désertion des habitans amis des Turcs. M. Pallas propose plusieurs moyens de rétablir la prospérité de cette contrée, mais quelque efficaces qu'ils puissent être, ils n'opéreront qu'avec le tems.

J'ai dit que notre auteur, sans être antiquaire de profession, n'avait jamais négligé de recueillir, de faire dessiner les antiquités qu'il rencontrait dans ses voyages. Les premiers volumes m'en auraient déjà fourni la preuve dans le dessin d'un monument très-singulier que l'auteur attribue aux Tartares Mongoles. Mais c'est *sur-tout* en visitant la Crimée qu'il a fait en ce genre une riche moisson; il y a trouvé des médailles, des inscriptions grecques et d'autres monumens dont il a enrichi son ouvrage, en laissant à d'autres le soin de les discuter. Nous citerons de préférence un tombeau qui contenait entre autres choses un petit buste antique, en argile rougeâtre, et d'une rare beauté. M. de Wollant, général du génie russe, dit, dans la description de cette tête qu'il adresse à M. Pallas, que le profil en est grec et la coiffure celle de Diane. Rien de plus vrai à en juger par la gravure. Quelques personnes, ajoute-t-il, ont cru y reconnaître les traits de la célèbre Julie, et l'on s'est d'autant plus empressé de faire valoir cette conjecture qu'un lac voisin du tombeau qui renfermait le buste porte dans la langue du pays un nom ressemblant à celui d'Ovide. Cette idée est séduisante; mais M. Pallas a raison d'observer que le vrai sens de ce nom est le *lac des moutons*, et qu'Ovide très-probablement ne passa jamais le Danube.

Je voudrais pouvoir suivre l'auteur dans sa description d'une espèce singulière de volcans qui lancent des torrens de boue, et dans l'explication qu'il en donne : je voudrais l'accompagner lorsqu'il établit son système ingénieux d'une ancienne communication de la Mer-Noire avec la Caspienne par un détroit qui n'existe plus. Je crois aussi pouvoir apprécier tout l'intérêt qu'offre sa dissertation sur la formation des montagnes, que les éditeurs ont placée à la fin du second volume de ce voyage, quoiqu'elle n'y fût pas insérée dans l'original. Les bornes et la nature de ce journal ne permettent pas de longues excursions dans ces parties, et nous avons ici quelques raisons de nous en consoler. Cette édition n'est pas la première du *Second voyage* de M. Pallas dans notre langue. On en donna une traduction française à Leipzick de 1799 à 1801, et celle qui nous occupe avait déjà paru à Paris en 1805, en deux volumes in-4°, et chez les mêmes libraires. L'ouvrage est donc connu et apprécié par les savans depuis plusieurs années. La seconde ou troisième édition qu'on en donne dans notre langue est une preuve incontestable de son succès. Il n'y avait plus rien à en dire sous le rapport scientifique, et il doit nous suffire d'avoir montré qu'il renferme un grand nombre de choses auxquelles on peut s'intéresser sans être savant.

Après l'auteur, les traducteurs attendent sans doute aussi que nous leur rendions justice. Nous avons observé avec plaisir qu'ils possèdent eux-mêmes à un très-haut degré les sciences dont l'auteur s'est principalement attaché à enrichir le domaine, avantage qui devrait appartenir, mais qui n'appartient pas toujours aux traducteurs. Ils paraissent posséder aussi très-bien la langue allemande et la française : les inexactitudes que nous avons relevées et quelques autres plus légères sont de ces fautes dont il est difficile de se garder constamment dans un ouvrage aussi long. Ce qui nous a étonné davantage ce sont deux singulières bévues du vocabulaire placé en tête du premier volume, et où l'on trouve parmi les *termes russes, allemands et tartares conservés dans la traduction* les mots *empan* et *redan*, auxquels personne jusqu'ici n'avait contesté le droit de bourgeoisie française. Il faut absolument

qu'ils aient été glissés dans ce vocabulaire par quelque scribe, dont MM. de la Boulaye et Tonnelier n'auront pas révisé le travail.

Il nous reste à parler des vignettes et de l'atlas qui enrichissent ce voyage. On ne saurait les comparer sans doute à ce qu'offrent dans le même genre les ouvrages de luxe qui se multiplient depuis quelque tems, mais aussi ces planches ne mettent pas l'acquisition du livre hors de la portée des fortunes médiocres. Elles m'ont paru réunir d'ailleurs une grande exactitude à toute l'élégance que l'on peut raisonnablement désirer dans la représentation des animaux, des peuples, de leurs costumes, de leurs armes, de leurs monumens. Les paysages sont moins heureusement rendus, sur-tout dans les vignettes; les petites dimensions des morceaux de cette espèce sont un désavantage qu'un talent supérieur aurait seul pu compenser. M. B.

L'Ennui ou *les Mémoires du comte de Glenthorn*, traduit de l'anglais de Miss Edgeworth. — Trois vol. in-12. — Prix, 6 fr., et 7 fr. 50 c. franc de port. — A Paris, à la Librairie française et étrangère de *Galignani*, rue Vivienne, n° 17; et chez *Arthus-Bertrand*, rue Hautefeuille, n° 23.

Pauvre comte de Glenthorn! qui n'aurait eu pitié de lui? Avec son immense fortune et ses magnifiques propriétés en Angleterre et en Irlande, il était si désœuvré, il s'ennuyait tant! Son parc de Sherwood, qui faisait l'admiration des curieux, avait à ses yeux le plus grand de tous les défauts; il n'y avait plus rien à y faire. « La » maison était bâtie dans le goût le plus moderne; » l'ameublement en était élégant et de la dernière mode; » rien n'y était oublié; l'œil du critique le plus difficile » n'y eût rien pu trouver à reprendre. » Dans une pareille extrémité, il semble qu'un Anglais n'ait plus qu'à se tuer. Le comte y avait songé plusieurs fois; mais toujours quelque nouveau motif était venu le détourner d'un si sage projet. Les voyages, le jeu, la table, les

courses de chevaux, les paris, les combats de boxeurs, genre d'escrime dans lequel le comte était devenu un théoricien assez habile, tout cela n'avait servi qu'à l'endetter sans le distraire. Il se maria et n'en fut que plus ennuyé. Enfin, il eut le bonheur de faire une chute de cheval, dont on le releva sans connaissance et en grand danger pour sa vie. Un accident de cette nature est presque une bonne fortune pour un homme sur qui l'ennui exerce un aussi cruel empire. La maladie distrait toujours un peu, et les soins de la convalescence aident à tuer le tems. Le comte de Glenthorn devait en retirer d'autres avantages encore : il apprit à connaître le tendre attachement de sa nourrice Ellinor, bonne Irlandaise, qui, ne l'ayant pas vu depuis l'âge de deux ans, était venue du comté de Glenthorn, à pied, pour l'embrasser, et dont les caresses n'avaient même pas peu contribué à effrayer le cheval du comte et à le renverser. Il apprit de plus à connaître un fripon qui se disait son ami pour le voler et enlever sa femme. Le comte qui, depuis son mariage, n'avait jamais pensé à lady Glenthorn, en devint presque amoureux, quand il s'en vit abandonné. Elle demandait le divorce; le comte plaida contre elle et perdit; il plaida aussi contre son tuteur et perdit de même. Toutefois il s'était assez bien trouvé du régime de plaideur. Si sa fortune en avait souffert, son ame y avait gagné un peu de ressort et d'activité; mais enfin, il n'avait plus de procès à suivre, et il était parfaitement rétabli de sa chute. Il allait donc retrouver l'ennui, son ennemi mortel. Il résolut cette fois de le dépayser et de faire un voyage dans ses domaines d'Irlande. « Fatigué de l'Angleterre, j'avais besoin, dit-il, » d'un spectacle nouveau, dût-il être cent fois pire que » tout ce que je connaissais. Telles étaient mes secrètes » raisons; j'en alléguai de plus nobles et d'assez plau» sibles. Il était de mon devoir de visiter mes vassaux et » de les encourager en passant quelque tems au milieu » d'eux. On se fait volontiers des devoirs de ce qui nous » convient et de ce qui entre dans nos goûts. » Celui que n'avaient pu distraire les plaisirs bruyans d'une capitale, seul, au fond d'une province inculte et presque

barbare, perdu dans un immense et vieux château qui compare lui-même à ceux dont Mme Radcliffe nous a fait de si effroyables peintures, ne paraissait pas destiné à trouver dans cette demeure le remède à son mal. Il ne s'était encore ennuyé qu'en simple gentilhomme; il lui restait à s'ennuyer comme un seigneur féodal. Le comte allait succomber à cet engrégement d'ennui, s'il ne s'était avisé qu'un grand seigneur pouvait parfois faire des heureux et que cette manière de passer le tems en valait bien une autre; mais les difficultés qu'on éprouve souvent, même à faire le bien, l'eurent bientôt rebuté. Il aurait voulu améliorer le sort de ses vassaux comme il aurait changé la forme d'un parc ou l'ameublement de son château. Aussi tous ses projets d'amélioration étaient-ils fort sagement combattus par son intendant, écossais flegmatique, ferré sur *la Richesse des nations* de Smith et grand ennemi de toute innovation. Cependant une fermentation sourde et des menées secrètes menaçaient alors l'Irlande d'une révolution. Le courage et l'habileté du comte servirent à comprimer les rebelles. Il les surprit et les livra à la justice. Cette expédition lui avait procuré les seuls vrais plaisirs qu'il eut encore éprouvés, *celui* d'avoir fait son devoir, de se reposer après la fatigue, et de manger en ayant faim; mais au moment où il venait de se montrer le plus digne de sa fortune et de son rang, une circonstance imprévue vient lui apprendre que le château de Glenthorn n'était pas à lui, que ce nom même ne lui appartenait pas, qu'enfin il était le fils..... Mais je n'en dirai pas davantage. Qu'il suffise au lecteur de savoir que le comte, en qui la mollesse et l'oisiveté n'avaient pas étouffé le sentiment de l'honneur, restitue au véritable propriétaire ses biens et son nom; et de grand seigneur désœuvré, à charge à lui-même, devient un jurisconsulte habile, laborieux, un homme enfin. Qui sait même s'il ne redeviendra pas un jour et véritablement, cette fois, comte de Glenthorn?

Ce roman de miss Edgeworth a eu, dit-on, le plus grand succès dans la patrie de l'auteur : cela devait être; la maladie de l'ame qu'il combat, et dont il indique le préservatif, l'ennui, paraît être endémique en Angle-

terre. J'entends dire que ses funestes influences se font aussi sentir chez nous, et que les mêmes raisons qui ont fait réussir les *Mémoires de Glenthorn* chez nos voisins, pourraient bien faire leur succès en France. On a publié depuis peu un recueil de lettres écrites par une dame, célèbre, dans le siècle dernier, par son esprit et ses relations avec tout ce que la France avait alors d'hommes distingués. On a été surpris de voir combien elle s'ennuyait : c'est peut-être la seule impression qui reste de la lecture des lettres de Mme du Deffant; elle rend compte à un ami de ses occupations journalières, et cette femme à qui, malgré la privation de la vue, les plaisirs de l'esprit et de la société devaient offrir tant de ressources, semble n'écrire le plus souvent que l'histoire de l'ennui, dont miss Edgeworth nous donne le roman. Mme de Sévigné parle aussi de l'ennui qu'elle appelle *une vilaine bête*; mais, quoiqu'elle le définisse bien, elle paraît l'avoir peu connu; c'est un mal dont elle trouvait le remède dans un bon emploi du tems, et sur-tout dans son active tendresse pour sa famille et ses amis. Cette dernière ressource qui, pour les gens d'un certain état, peut seule suppléer à la vie active et laborieuse, paraît avoir tout-à-fait manqué à Mme du Deffant. Peut-être aussi exagère-t-elle l'ennui dont elle se plaint; peut-être, en paraissant ainsi ennuyée de tout ce qu'elle entend, de tout ce qui l'entoure, ne veut-elle que donner à son ami une plus haute opinion d'elle-même. Ce ne serait alors qu'une longue épigramme et une variante un peu triste de ce mot d'amour-propre si connu : *En vérité, je ne vois que vous et moi qui ayons de l'esprit.*

Si l'on ne savait déjà que l'ingénieux auteur de *l'Ennui* est une Irlandaise, on le devinerait à la simple lecture de ce roman. Miss Edgeworth paraît s'être attachée particulièrement à peindre les mœurs et le caractère de sa nation, trop souvent défigurés dans les comédies et les romans anglais : effet singulier de ces rivalités qu'on remarque entre des nations étrangères, mais qui devient plus tranchant encore entre des royaumes unis. Miss Edgeworth s'est-elle assez défendue à son tour de toutes préventions? Le peintre qui a dessiné avec tant de finesse

et de grâce quelques-unes des têtes irlandaises de ce tableau, n'a-t-il pas un peu malignement fait usage du trait heurté de la caricature, lorsqu'il a représenté un personnage anglais? Rapprochons, pour mettre le lecteur à même d'en juger, quelques-uns de ces portraits. Celui de M. Devereux, par exemple, « bel esprit et » poëte, un des jeunes gens les plus aimables et les plus » galans de Dublin; agréable de sa personne et distingué » par le ton de la bonne compagnie; si peu occupé de » lui-même, si prévenant, qu'on était enchanté de lui » après avoir été dix minutes dans sa société. » Ajoutez à cela, amant timide, discret, respectueux, plein de noblesse et de générosité.

Comparez-lui lord Craiglethorpe. « Fier, froid, empesé, et d'une morgue outrée, *même pour un Anglais*; » ayant cette espèce de timidité qui rend un homme dédaigneux et obstiné dans son silence, qui le dispose à » regarder comme un ennemi quiconque lui adresse la » parole, qui lui fait regarder une question comme une » injure, et un compliment comme une malhonnêteté. »

Ce n'est pas que l'Irlande n'ait aussi ses originaux et ses personnages ridicules, un lord O' Toole entr'autres, diplomate de la tête aux pieds, ne parlant que par *on dit*, soutenant, parce que cela est sans conséquence, que les philosophes sont tous dangereux et ennemis de l'Etat; « divisant d'ailleurs les hommes en deux classes, » les sots et les fripons, et ne sachant plus, quand il » rencontre un honnête homme, dans quelle classe le » faire entrer. »

Mais la plus expressive et la plus saillante de toutes ces figures est, sans contredit, celle d'une lady Geraldine, assemblage singulier de qualités estimables et de travers brillans, à qui l'on trouvait en Irlande « l'air d'une » étrangère et quelque chose d'une française. » Quoique un compliment (car il est impossible de se méprendre au sens de ces mots) soit toujours bien venu, et qu'il acquiert un nouveau prix de la part d'un écrivain aussi distingué que miss Edgeworth, je doute cependant que beaucoup de nos dames françaises voulussent se tenir honorées de celui-ci. En tout pays lady Géraldine passe,

tait pour une personne de beaucoup d'esprit ; mais en France on lui désirerait un peu plus de cette réserve, fruit de la bonne éducation. Je doute encore qu'on prisât son talent « pour la caritature dessinée et parlée, son » art d'appliquer des épithètes et des sobriquets ineffaça- » bles, » son amer persifflage, ses airs lestes et cavalières avec sa mère, et ses plaisanteries, quelquefois cruelles, avec ses compagnes : enfin je ne sais si nous ne trouve- rions pas à redire à sa conversation un peu trop écrite, et si nous n'irions pas jusqu'à souhaiter même qu'elle n' affaiblît un peu l'expression de « son horreur et de son » énergique dégoût pour le vice et la bassesse. » Tant nous craignons dans le monde ce qui sent le théâtre ou la chaire ! J'avoue pourtant que je n'aurais pu m'empê- cher de rire, si je lui avais entendu dire au grave lord Kilrush :

« Mon cher lord, chacun a son ridicule, soit en pu- » blic, soit en particulier. Miss Tracey est-elle plus ex- » travagante, lorsqu'à l'âge de seize ans elle s'occupe » autant de six aunes de ruban rose qu'un courtisan qui, » à l'âge de soixante, soupire après trois aunes de » ruban bleu ? Est-elle plus ridicule lorsque, parée d'une » manière grotesque, elle va faire admirer ses grâces » dans un bal, que cet honorable membre de la chambre » des pairs qui, s'imaginant être un grand orateur, se » lève avec confiance au milieu du parlement, pour y » débiter gravement des raisonnemens faux et des lieux » communs, dont personne n'avait daigné faire usage. »

Les légers travers de lady Géraldine sont, au surplus, bien effacés par la noblesse de son caractère, par son attachement à un jeune homme honnête, mais sans for- tune, et par le sacrifice qu'elle lui fait de la main du comte de Glenthorn, à qui elle recommande de ne pas déchirer le cœur de sa pauvre mère, en lui apprenant que sa fille a eu à sa disposition le titre de comtesse, et qu'elle l'a laissé échapper. C'est par de semblables traits que nos dames françaises aimeraient sur-tout qu'on leur comparât lady Géraldine.

Le caractère du comte n'est pas tracé avec moins de

finesse et de vérité : il est bien tout ce qu'il faut être pour s'ennuyer. Né dans la richesse, élevé par un gouverneur esclave et vil ; l'ame naturellement grande, mais sans énergie ; point de culture, mais assez d'esprit pour sentir le vide des plaisirs que l'argent seul procure : s'il n'eût été qu'un sot, il ne se fût pas tant ennuyé. Les sauvages, dit-on, ne s'ennuient jamais : c'est un avantage que les sots civilisés partagent avec eux ; car ce n'était sûrement pas un homme d'esprit qui disait : Que m'importe à moi que je m'ennuie, pourvu que je m'amuse? Rien, au surplus, de plus piquant que la peinture de cette vie oisive et ennuyée du comte de Glenthorn, de cet homme qu'accable

Le pénible fardeau de n'avoir rien à faire.

J'y blâmerais seulement un trait. « Mon journal (c'est » le comte qui parle), mon journal à cette époque res- » semblerait beaucoup à celui de *M. Musard.* » Nous autres lecteurs français ne pouvons qu'être flattés de cet hommage délicat rendu, par un écrivain étranger, à l'une des plus jolies productions de notre scène comique. Comment accorder ce que nous croyons devoir à son talent distingué, avec ce que nous croyons devoir à la vérité? Il nous semble cependant que l'ingénieux auteur du roman de *l'Ennui* a tort de comparer son principal personnage à celui de la comédie de M. Picard. *Musard* n'est point un homme ennuyé ni désœuvré : tant s'en faut. C'est un homme fort amusé et fort occupé de *riens ;* mais ce n'est point un homme que rien n'occupe ni n'amuse. La toilette, le déjeûner, le journal, la charade, les caricatures et les poissons rouges, tout cela est pour Musard une suite d'occupations, et remplit abondamment une matinée ; aussi la journée est-elle trop courte pour lui, et finit-il par dire : Comme le tems passe! Quelle différence du comte de Glenthorn, pour qui tous les plaisirs sont sans attrait, et les quarts d'heure, des siècles ! Cette distinction n'aurait pas dû échapper à miss Edgeworth.

Malgré un certain fracas d'événemens et de péripéties, la marche du roman de *l'Ennui* est simple et les ressorts

en sont peu compliqués. Un intérêt doux anime la dernière partie de l'ouvrage : l'esprit est agréablement amusé des autres, et le livre entier ne peut qu'ajouter à la réputation que s'est justement acquise, dans un genre différent, l'auteur de l'*Education pratique*.

LANDRIEUX.

VARIÉTÉS.

SPECTACLES. — *Théâtre-Français*. — *Le Ministre anglais*, pièce en cinq actes et en vers, représentée, pour la première fois, avec peu de succès, sur la scène française, et qui, aux représentations subséquentes, n'a point attiré la foule et n'a obtenu que de faibles applaudissemens, nous fournira quelques observations que nous ne croyons pas inutiles aux progrès de l'art dramatique, et au maintien du bon goût.

Chez les anciens, comme chez les modernes, du moins jusqu'à Nivelle de la Chaussée, la comédie se bornait exclusivement au talent d'exciter le rire : l'opposition des caractères mis en situation, et les développemens successifs d'une intrigue adroitement filée, remplissaient ce but, et conduisaient au dénouement, qui n'était pas toujours bien amené, même chez les grands maîtres, comme Molière, par exemple, qui a fort négligé cette partie de l'art dans deux de ses chefs-d'œuvre, *l'Ecole des Femmes* et *l'Avare*.

La Chaussée, parmi nous, fut le premier qui plaça les larmes à côté du rire, et qui dans ses pièces, qu'il intitule pourtant comédies, entremêla des scènes attendrissantes et des scènes comiques, et même avec assez d'art. Pour produire cet effet, il fallait (qu'on nous pardonne cette expression) *dépopulariser* Thalie, et la déguiser en *grande dame*. *Le Préjugé à la mode*, le premier des ouvrages de ce poëte qui ait obtenu un grand succès, est la preuve de ce que nous avançons ici. On voit, à la qualité seule des personnages de cette pièce, qu'il n'aimait à peindre que les grands, parce qu'il ne vivait qu'avec eux ; et comme tout en les cultivant, ou peut-être précisément parce qu'il les cultivait, il craignait de leur déplaire, dans toutes les autres pièces, dont le nombre est assez considérable, il n'a pas introduit un seul grand seigneur qui fût tout-à-fait

ridicule: ne pouvant pas ou n'osant pas les rendre *risibles*, il a bien fallu qu'il les peignît intéressans ou froids; il n'y avait point de milieu: et souvent chez lui ils ont à-la-fois la prétention de cette première qualité, et l'inconvénient de la seconde.

De ce genre, déjà bâtard, naquit un autre genre qui ne l'est pas moins, c'est le drame. Les auteurs du *comique larmoyant*, comme nous l'avons déjà dit, avaient voulu *dépopulariser Thalie*; les inventeurs du *drame* voulurent, au contraire, ravir à Melpomène son sceptre et sa couronne, et débarrasser les infortunes, qu'ils croyaient rendre par là plus intéressantes et plus pathétiques, de l'illustration de l'héroïsme et de la pompe des grandeurs; ils ne s'aperçurent pas qu'en détrônant le malheur, ils le rendaient *trivial*, et qu'ils lui ôtaient dès-lors l'intérêt dont il peut être susceptible; car ce ne sont pas les infortunes qui peuvent arriver à tout le monde dont on est le plus attendri, mais bien celles qui accablent, d'une manière imprévue, les personnes que la hauteur de leur rang semblait mettre à l'abri des caprices du sort.

Un troisième genre, encore plus bâtard que les autres, est celui de ces pièces où l'auteur a la double prétention de faire rire et de faire pleurer, et ne parvient pourtant à aucun de ces résultats. Nous croyons que la pièce du *Ministre anglais* est de ce dernier genre : essayons de le prouver.

Le lord Mortimer, ministre à la cour d'Angleterre, sans que l'on sache pourtant quel est le ministère qu'il occupe, a pour frère un marin plein de droiture et de franchise, mais qui n'est nullement utile au développement de l'intrigue, si pourtant il y en a une dans cette pièce. Mortimer est entouré d'une sœur, Arabelle, qui se donne elle-même pour *jolie, aimable* et *politique*, et qui possède en effet les deux premières qualités, puisque c'est mademoiselle Emilie-Leverd qui joue ce personnage, mais dont la politique ne mène à rien; d'une maîtresse fort raisonnable, qui s'appelle Amanda; d'un Norlis, faux ami, qui le trahit; d'un Spencer, dont la fatuité et la gaîté bruyante fatiguent plus qu'elles n'amusent; d'un Jarvis, vieux domestique sur lequel l'auteur a rassemblé tous les traits de *sensiblerie*, et non de *sensibilité*, qui sont épars dans les pièces larmoyantes connues, et d'un Vilson, secrétaire intime du ministre, caractère dont le développement n'est pas sans intérêt, qui, par les vicissitudes qui se succèdent dans sa

fortune, sert au moins à donner à la pièce une sorte de marche qu'elle n'aurait point sans lui.

Mortimer, tout grand seigneur et ministre qu'il est, croit qu'il n'est pas heureux. Le duc de Sommerset et le comte de Clarendon cabalent contre lui à la cour, et dans le parlement; mais comme ils ne paraissent point sur la scène, et qu'on ignore parfaitement quelle est la nature de leurs intrigues, ces deux personnages invisibles ne réflètent aucun intérêt sur Mortimer. Ce ministre s'avise de prendre en haine Vilson, son secrétaire, et jusqu'alors son favori, parce que ce jeune homme a fait un discours sur *la liberté des mers*, couronné par la société d'Edimbourg: ce travers ne sert pas à rendre le ministre plus intéressant. Thomas, l'auteur de l'*Eloge de Marc-Aurèle*, jouissait aussi chez nous de la faveur de M. le duc de Praslin, alors ministre. Quatre ou cinq prix, tant d'éloquence que de poésie, qu'il remporta dans les concours de l'Académie française, ne lui nuisirent point dans l'esprit du duc, et s'ils se brouillèrent ensuite, ce ne fut pas à ce sujet. Enfin au moment où Mortimer se trouve au comble de ses vœux, où s'étant réconcilié avec Clarendon et le duc de Sommerset, qui lui propose sa fille en mariage, il vient d'obtenir le titre de duc et l'ordre de la jarretière, nous apprenons que Mortimer a emprunté, pour soudoyer ses partisans, trois millions au trésorier de la Grande-Bretagne, que ce déficit est connu, que le parlement a ordonné une enquête à cet égard. Les ministres en Angleterre ne sont pas embarrassés pour une pareille bagatelle; cependant Norlis, le faux ami de Mortimer, qui n'a cessé de le flatter en sa présence, et de le desservir partout ailleurs, est celui qui s'acharne le plus à sa perte. En même tems Vilson, son ancien secrétaire, qu'il croit devenu son ennemi, nommé membre du parlement par le comté de Norfolk, y prend séance. Mortimer s'estime perdu sans ressource, d'autant plus que Vilson a débuté par combattre les opinions énoncées par le ministre, dans un mémoire que ce dernier a soumis à la chambre des communes; mais par une péripétie qui rend tout le monde content, excepté les spectateurs, le marin, frère du ministre, qui a rapporté un million de ses courses, et Vilson, qui a hérité de deux autres millions, remplissent, avec ces sommes réunies, le déficit de la caisse du trésorier. Mortimer, reconnaissant de ce bon office, donne en mariage à Vilson sa pupille Jenny, et se marie lui-même à sa maîtresse

Amanda, qu'il avait un peu oubliée pour la riche héritière fille du duc de Sommerset. Jusqu'ici rien de plus trivial que ces communs événemens; mais ce qui est moins ordinaire, c'est que Mortimer qui, pendant toute la pièce, a tout sacrifié au désir qu'il a de conserver le ministère et d'agrandir sa fortune, ne se soit pas plutôt affermi dans son poste, qu'il s'en dégoûte et se démet de ses places.

On nous dira : *cette pièce n'est donc pas bonne?* nous répondrons qu'elle n'est pas sans aucune espèce de mérite; il y a sur les inconvéniens de la grandeur quelques aperçus fins, et qui marquent de la connaissance du monde; il s'y trouve aussi quelques vers heureux, entre autres, celui que Spencer dit à Norlis, qui lui reproche de flatter même Jarvis, domestique du ministre :

Songe que l'antichambre est bien près du salon.

Et cet autre que le même répond à ce ministre qui le prie de promettre beaucoup, sans s'engager, à ceux dont il désire se faire des partisans :

Avec mes créanciers je n'ai pas d'autre style.

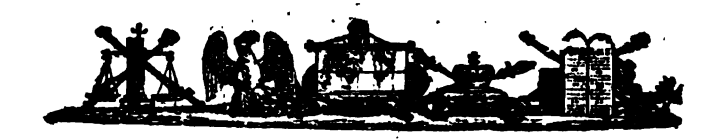
Au reste, si cet ouvrage est très-faible, il est supérieurement exécuté par les acteurs qui le représentent. Fleury met beaucoup de noblesse et d'à-plomb dans le rôle de Mortimer. Le rôle de Vilson fait beaucoup d'honneur à Damas, dont on connaît d'ailleurs l'intelligence et la sensibilité. Michot est d'une bonhommie charmante dans Jarvis. Les rôles même de Norlis et de Spencer, qui sont très-défectueux, doivent aux talens de Michelot et d'Armand l'avantage d'être au moins supportés par le public; et les rôles de Jenny, d'Arabelle et d'Amanda, dont les deux derniers sont de peu d'importance, paraissent des premiers rôles, étant représentés par mesdemoiselles Mars, Emilie-Leverd et Volnais. Il faut espérer que l'auteur du *Ministre anglais* sera plus heureux lorsqu'il rencontrera, comme dans *l'Assemblée de famille*, un sujet susceptible d'intérêt, et dont les tableaux naïfs et touchans aient assez de charme pour désarmer la critique.

Théâtre de l'Impératrice. (Odéon.) — *Le Valet intrigué*, comédie en trois actes et en prose, représentée pour la première fois à ce théâtre, le mardi 10 du courant, n'a eu qu'un succès médiocre. L'intrigue en est faible, et le style peu piquant. Verseuil, père d'Amélie, est tuteur d'une jeune personne qu'on nomme Célestine, qu'aime un

jeune homme appelé Florvel, neveu de Francbord, capitaine de navire qui revient de ses courses : mais Verseuil destine Amélie à Florvel. L'Olive, valet de ce dernier, qui mène toute l'intrigue, imagine, en présence du vieux Verseuil, pour détourner celui-ci de faire épouser Amélie à son maître qui ne l'aime pas, de le peindre à son oncle Francbord, homme brusque et colère, comme un libertin qui a des dettes, et que ruine sa mauvaise conduite. Francbord entre en fureur contre son neveu. Verseuil ne veut plus lui donner sa fille. Dans la première entrevue que l'oncle et le neveu ont ensemble, Florvel apprend les dépositions de son valet; il veut le faire mourir sous le bâton. Tout s'explique, mais à chaque nouvelle invention du valet pour servir son maître, la chance tourne toujours de manière que Florvel est la victime des stratagêmes de l'Olive, et l'Olive des fureurs de Florvel. Par exemple, le marin, oncle de Florvel, s'avise de devenir amoureux de Célestine, et pour être en droit de déshériter son neveu, lui commande d'épouser Amélie, bien sûr qu'il lui désobéira, et paraît jouir d'avance du plaisir de le priver de sa succession. Eh bien ! qu'arrive-t-il ? L'Olive propose à Florvel, pour gagner du tems, de feindre d'obéir à son oncle. Le marin, qui s'attendait à de la résistance, est contrarié par la docilité de Florvel, et croyant que ce dernier est décidé à épouser Amélie, veut lui-même se marier à Célestine. Nouvel embarras de l'Olive. Enfin, après d'autres stratagêmes, dont l'invention et l'issue ne sont pas plus heureuses, après des scènes d'un comique forcé, qui ressemblent à tout, et notamment à une fort jolie scène de *Jeunesse et Folie*, on s'arrange, car il faut finir. Florvel épouse sa Célestine que lui cède son oncle ; Amélie est mariée à Dorval son amant, personnage aussi peu intéressant que sa maîtresse ; et le bonhomme Verseuil, qui est un peu le cassandre de la pièce, et ne s'est mêlé de rien, n'a pas de peine à consentir à tout.

Cette pièce ressemble, en quelque chose, à *l'Andrienne* de Térence. Mais l'auteur, après Baron, pouvait peut-être se dispenser d'imiter cette pièce ; ou du moins il aurait dû inventer quelques ressorts plus nouveaux.

Les rôles du marin et du valet, les moins défectueux de cette comédie, sont fort bien rendus, le premier par Chazelle, et le second par Armand. — Le public a demandé l'auteur, et l'on a nommé M. Justin.



POLITIQUE.

Voici les notes à la date du 28 février, reçues à Vienne, relativement aux affaires du Danube :

Les rapports de Bucharest, de Jassy, de Hermanstadt, ainsi que de Temeswar et de Belgrade, tout s'accorde à annoncer qu'il n'y a plus d'espoir pour le rétablissement de la paix entre la Porte et la Russie, attendu que les négociations de Bucharest sont tout-à-fait rompues et que tous les ordres émanés de Constantinople prouvent l'intention très-sérieuse de la Porte de continuer la guerre avec la plus grande vigueur. Les Grecs, qui avaient toujours paru convaincus de la prochaine conclusion de la paix, ne conservent plus d'espoir à cet égard. Les négocians qui attendent encore des marchandises de la Turquie ont envoyé des estafettes pour qu'on les fasse expédier le plus tôt possible sur le territoire autrichien, puisqu'il est facile de prévoir que sous peu les communications avec la Turquie seront gênées sous le rapport commercial, du moins celles qui ont lieu sur les deux rives du Danube.

Une lettre de Bucharest nous apprend que le grand-visir, après avoir passé quelque tems à Widdin et donné différens ordres pour la formation d'une armée considérable aux environs de cette ville, est retourné à Rudschuck. Le grand-visir a mis fin aux dissentions qui avaient existé entre quelques chefs turcs. Quelques corps turcs se sont ébranlés entre Nissa et Widdin ; on prétend qu'ils doivent entrer en Servie en passant la Morawa. Les lettres de Belgrade assurent que l'alarme est répandue dans toute la Servie.

Il se confirme que le grand-visir rassemble en Bulgarie l'armée la plus formidable que les Turcs ont encore opposée aux Russes. Les pachas remplissent les intentions du grand-seigneur en envoyant à l'armée un nombre considérable de troupes. Il en arrive aussi beaucoup de l'Asie, depuis que le gouvernement turc ne juge plus à propos d'entretenir une armée considérable contre les Wéchabites.

Depuis cette époque, et à la date du 1er mars, on a appris à Vienne que les Russes avaientt passé le Danube à

Simnitza, et fait des prises considérables en marchandises; tous les corps russes se dirigeaient sur le Danube.

A la même date, les rapports dont il s'agit avaient fait hausser les prix des denrées coloniales à Vienne : d'un autre côté, les semences paraissaient très-belles dans toute l'étendue de la monarchie autrichienne, et le prix des grains baissait partout d'une manière très-sensible. L'Empereur se disposait à un voyage à Prague, et la cour à un séjour momentané en Bohême.

Les dernières gazettes de New-Yorck reçues à Londres, vont jusqu'au 5 février : elles contiennent les séances du congrès les plus récentes; il paraît qu'il ne s'est rien passé d'important qui ne fût déjà connu. Le bill pour l'augmentation des forces navales a passé à une très-grande majorité. La levée de 25,000 hommes de troupes de ligne a été ordonnée; le nombre des volontaires ne sera également que de 25,000 hommes, au lieu de 50,000 qui avaient été proposés. La chambre s'occupe des moyens d'exécution de l'emprunt décrété.

Le *Statesman* donne des nouvelles de l'Amérique méridionale, en les faisant précéder de ce préambule vraiment curieux. Au moment, dit-il, où chaque mesure publique et la conclusion de presque tous les débats du parlement tendent à démontrer que l'Angleterre est sur le point d'être privée de la dernière portion de liberté dont elle jouit, ce n'est pas une petite consolation que de voir les progrès que fait cette liberté dans l'Amérique espagnole. Le 12 novembre, les habitans de la nouvelle Carthagène se sont déclarés indépendans; la révolution s'est opérée sans effusion de sang : l'inquisition a été à l'instant abolie. D'après l'irruption des Français en Espagne, l'entrée de Ferdinand VII sur le territoire de France, et la renonciation faite par ce monarque et par sa famille de tous droits au trône de leurs ancêtres en faveur de l'Empereur Napoléon, les liens qui réunissaient le roi à son peuple ont été rompues : dès ce moment le peuple est entré en possession de sa souveraineté, et a été autorisé à choisir la forme de gouvernement qui lui convenait le mieux. Tel est le préliminaire de la déclaration d'indépendance : le *Statesman* ajoute que les lettres les plus fraîches confirment que les patriotes se sont rendus maîtres de Mexico; une expédition espagnole avait fait voile de Porto-Ricco contre les Caraccas; elle a aussi été pressée par les républicains.

Une lettre de Palerme, en date du 9 janvier, renferme

des détails curieux sur la manière dont les Anglais ont protégé la Sicile, et respecté les droits de leurs alliés.

« J'ai l'honneur de vous remettre ci-joint, y est-il dit, une dépêche par laquelle vous verrez que le roi s'est déchargé du poids des fonctions de l'autorité suprême; son épouse a également renoncé aux affaires publiques. Les princes exilés ont été rappelés. Le prince héréditaire a pris le titre de *vicario generale*. Lord Wm Bentinck doit avoir le commandement de l'armée et le titre de *capitano generale*. Enfin, un nouveau ministère est sur le point d'être formé; il ne sera composé que de Siciliens et d'hommes qui auront l'approbation de S. Exc. Un détachement de troupes anglaises doit être stationné aux environs de la capitale, qui deviendra le quartier-général de l'état-major; et l'on m'a dit que le général M. Farlane doit prendre le commandement de cette place. Une partie des Siciliens semblent très-satisfaits de toutes ces mesures, et depuis plusieurs jours les principaux nobles et les officiers de l'armée sicilienne ont été chez le ministre britannique pour le *remercier* de la conduite énergique et sage qu'il a tenue dans cette circonstance. Je pense en effet qu'il mérite l'approbation de l'Angleterre, et j'espère qu'il n'y aura qu'un sentiment à cet égard. S. S. avait pris les mesures nécessaires pour faire venir de Melazzo un détachement de troupes pour appuyer ces diverses propositions, et en conséquence, il devait s'embarquer lui-même, le 13, à bord du vaisseau amiral; mais le parti de la reine lâcha le pied, et le ministre obtint tout ce qu'il exigeait. Dix jours se sont écoulés cependant, sans que le nouveau ministère ait été nommé, et je n'ai point entendu dire que le *vicario generale* soit encore entré en exercice de ses fonctions royales. Au surplus, tout cela se passe ici *si tranquillement*, que nous ne savons rien ou presque rien: mais je présume qu'avant le départ des dépêches officielles de lord Wm Bentinck, le nouveau ministère nous sera annoncé par un nouvel *avviso publico*. »

Voici à cet égard un fragment d'un autre journal qui mérite d'être lu:

Napoléon, dit-il, regarde, comme nous nous y attendions bien, le détrônement du roi et de la reine de Sicile comme un acte de trahison épouvantable, comme une violation directe de cette *loyale amitié* dont les ministres d'Angleterre faisaient profession pour la monarchie sicilienne; tandis qu'au moment même où ils prodiguaient

ces protestations d'amitié, ils méditaient le renversement de cette même couronne pour la défense de laquelle ils envoyaient des troupes à Palerme : nous avouons que la manière dont s'expriment les journaux français sur la conduite honteuse du gouvernement anglais à cet égard, est beaucoup plus modérée que ne le mérite une action de ce genre.

Ce dernier reproche aux journaux français nous paraît peu mérité ; la plupart, et nos lecteurs peuvent se rappeler que nous avons été de ce nombre, ont suivi avec exactitude les progrès de l'usurpation anglaise et en ont signalé tout l'odieux. Les réflexions mêmes étaient ici pour ainsi dire inutiles, les faits parlaient assez haut ; les exposer, et les abandonner aux réflexions du lecteur, était le parti le plus sage.

Par exemple, quelle discussion, quelle déclamation pourrait valoir aux yeux du lecteur attentif cette simple note que nous allons transcrire, et dans laquelle l'aveu même de nos ennemis nous offre tout ce que nous pourrions dire de plus fort sur la situation de ce commerce dont ils ne dissimulent plus la détresse ?

Hier une députation des négocians de Birmingham s'est présentée chez M. Perceval, où elle avait été mandée, et lui a remis un Mémoire dans lequel sont exposés tous les dommages qui résultent des ordres du conseil. Le ministre a reconnu en présence de M. Rose, *qu'on ne lui avait encore rien présenté d'aussi fort sur ce sujet ;* que l'on y aurait égard ; mais il a ajouté qu'il ne voulait point encourager des espérances qui pourraient être déçues par l'événement.

Le *Courrier*, qui rapporte ce fait, voudra bien nous dispenser de toute réflexion à ce sujet. Il en doit être de même des troubles intérieurs et des briseurs de métiers ; il doit nous suffire de dire aujourd'hui, d'après le *Star*, que dans les premiers jours de mars, Nottingham présentait l'aspect d'une ville occupée militairement. Les militaires ont été obligés d'y assister au service divin, la baïonnette au bout du fusil ; on craignait une attaque aux prisons pour la délivrance des perturbateurs. Le nombre des pauvres était tellement augmenté que la taxe qui leur est consacrée, était devenue insupportable. Peut-être croira-t-on que les personnes qui connaissent le mieux les vrais intérêts de l'Angleterre, auront conçu quelques espérances le jour où la restitution des pouvoirs du prince régent est expirée,

L'article suivant du *Statesman*, transcrit par le *Moniteur*, donne la mesure de ce qu'elles doivent penser à cet égard.

« Les ordres du conseil, ou plutôt les embarras commerciaux qui résultent pour l'Angleterre de l'existence de ces décrets impolitiques, ont été le 3 mars au soir le sujet des débats dans la chambre des communes. La discussion a été ouverte par M. Brougham, dans un discours très-éloquent et très-ferme, rempli d'argumens solides et incontestables, que le parti ministériel n'a pas pu réfuter. Cependant, à l'aide des membres des *Bourgs-Pourris*, et de ceux qui sont toujours prêts à voter dans le sens du premier ministre, la motion par laquelle on demandait qu'il fût nommé un comité a été rejetée par une majorité de 72 voix, 144 ayant voté pour la mesure et 216 contre. En retranchant de ce dernier nombre les gens en place, les pensionnaires et les postulans, on verra que la majorité des membres indépendans et de ceux qui expriment véritablement le vœu de la nation, ont été de l'avis de M. Brougham pour la formation d'un comité. On a fait mention d'une chose extraordinaire vers la fin de la discussion : lord Granville-Levison-Gower a dit qu'il avait entre ses mains une pétition signée par plusieurs milliers d'ouvriers du comté de Stafford, adressée au prince-régent, pour se plaindre de leur détresse, et demander du soulagement, qu'il en avait informé le secrétaire-d'état du département de l'intérieur, M. Ryder, qui avait offert au noble lord de se charger de la pétition, et de la présenter lui-même au régent, ce que lord Granville-Levison a refusé. Il a consulté à cet égard les pétitionnaires, qui l'ont prié de présenter en personne la pétition, ce qu'il a l'intention de faire au premier lever; mais ce lever n'a pas encore lieu, quoiqu'il se soit écoulé trois semaines depuis! Lord Milton est dans le même cas!! L'âge et les infirmités du bon vieux roi ôtaient à ses sujets tout accès auprès du trône! Qu'arrive-t-il maintenant? Point de communication avec les sujets de Sa Majesté! Point d'audiences!! Point d'accès pour les pétitionnaires!!! »

Dimanche dernier, il y a eu audience et présentation à la cour.

Les séances des colléges électoraux dernièrement convoquées sont partout terminées : les listes d'élection présentent les noms les plus distingués par les services, les talens et l'existence sociale des candidats. Les opérations de la conscription, sur lesquelles des notes reçues de tous les départemens sont journellement publiées, donnent les ré-

sultats les plus satisfaisans. Les jeunes conscrits appelés cette fois, ayant atteint leur vingtième année, ont une force physique, une élévation de taille et des moyens de servir, qui égalent leur dévouement au prince et la noble émulation qui les entraîne sur les pas de leurs compagnons d'armes. Partout les détachemens se sont formés avec une rapidité et une exactitude qu'on ne saurait trop louer, et se sont mis en route pour leur destination, en répétant le cri de *vive l'Empereur!* que leurs concitoyens leur faisaient entendre pour adieu.

Le ministre des manufactures et du commerce suit sans relâche l'exécution des mesures ordonnées par S. M. pour la fabrication d'une denrée devenue parmi nous de première nécessité, et dont nous réussirons bientôt à ravir le monopole à l'Angleterre.

Voici l'état des licences qui, en exécution du décret impérial du 15 janvier, ont été délivrées pour la fabrication du sucre de betterave, depuis le 18 février suivant jusqu'au 21 du même mois, et les noms des personnes qui les ont obtenues :

M. Richard d'Aubigny, à Berron (Eure-et-Loire); *idem*, à d'Aubigny (Allier); *idem*, à Apponay (Nièvre); Louis Dudevant, Bordeaux (Gironde); Alexandre Dusard, à Mons (Jemmappe); Saquelin Tonnelier, à Tournay, *idem*; Gossard Delneufcourt et Devernies, à Mons, *idem*; Motocoski, à la Motte-Beuvron (Loir-et-Cher); Cellier Blumenthal, à Sainte-Menehould (Marne); *idem*, à Paris (Seine); *idem*, à Clermont (Puy-de-Dôme); Cellier Starner, à sa terre de Beissat, *idem*; Villeroy, à Vaudrevange (Moselle); Mathieu de Dombasle, à Montplaisir (Meurthe); Louis Kersalaun, à la Madelaine, *idem*; C. Duquesne, à Lille (Nord); Tordeux père et fils, à Avesnes, *idem*; Allard, à Paris (Seine); J. Labas, à Poissy à Migneaux (Seine-et-Oise; Dubreuil, au Piquenard, *idem*; Chevalier, à Limoges (Haute-Vienne); Reytier d'Auby, à Auby (Nord); Mlle Canard Delysle, à Lyon (Rhône); Gouge aîné, à Lyon, *idem*; Mat.-Bern. Schœrser, à Aix-la-Chapelle (Roër); Nicolas Amtman, à Mayence (Mont-Tonnerre); Zacharie Folz, à Spire, *idem*; Zichkenberger, à Spire, *idem*; Gaspard Scharpff, à Spire, *idem*; Georges-Henri Ebinger, à Spire, *idem*; Lanteren, à Mayence, *idem*; Rettig, à Kayserslautern, *idem*; Frédéric Heche, à Tugsteim, *idem*; Ruelle, à Weissenau, *idem*; Ve Leris, à Bordeaux (Gironde).

Nous terminerons cette notice par le récit succinct d'un événement qui ne tient pas à la politique; mais qui honore trop le caractère français et l'administration pour ne pas être ici consigné. Cet événement n'a pas tenu seulement dans les plus vives angoisses quelques familles éplorées, une ville alarmée, une administration tremblante sur le résultat incertain des effots inouis qu'elle a faits; il a mis pendant six jours la France entière dans un état d'inquiétude et d'anxiété qu'on ne peut décrire. Le lecteur voit assez que nous voulons l'entretenir de l'événement arrivé à la houillère de Beaujonc, près de Liége.

Le 28 février, le fossé Beaujonc a été inondé subitement, le nombre des ouvriers était de 122 : 29 sont parvenus à sortir dans le premier moment de l'accident; 93 autres étaient restés engloutis entre la terre et l'eau à la distance de 180 mètres au-dessous du sol. A leur tête était le maître mineur, nommé Hubert Goffin, qui, le croira-t-on? pouvait se sauver lui et son fils, avec les 29 ouvriers délivrés, et qui eut l'inexprimable courage de rester, en disant : *je veux les sauver tous ou ne pas leur survivre*, mot sublime qui prouve que dans cette nation généreuse il existe un héroïsme pour tous les états, et des d'Assas dans toutes les professions.

M. le préfet de l'Ourthe, M. le baron Micoud d'Omon, était accouru au premier bruit de l'accident avec MM. les ingénieurs des mines, et tous les secours nécessaires : il est remarquable que dans un moment si difficile une même idée vint à-la-fois s'emparer des esprits et indiquer le point juste du travail à faire, et de la part des malheureux enfouis, et de celle de leurs libérateurs. Il fallait pénétrer à travers 70 mètres de terrain. Dès le lendemain, on eut l'inexprimable satisfaction de s'assurer qu'on avait été entendu, et que les ouvriers dirigeaient leurs travaux du même côté.

Le premier mars, on n'était plus séparé des victimes de l'événement que de 25 à 30 mètres; on était parvenu à maîtriser les eaux. Le 2 mars, une seconde galerie avait été ouverte pour plus de sûreté; on entendait plus distinctement les ouvriers. Le 4, une communication était ouverte; et l'on entendait les infortunés assurer qu'ils étaient 74, qu'aucun d'eux n'avait encore succombé; ainsi 19 avaient péri dans les eaux, mais pour arriver aux 74 autres, il fallait user des plus grandes précautions. On était obligé de travailler sans lumière, de peur d'enflammer l'air; une chaleur affreuse régnait dans le bure, l'air communiqué

par la seule sonde incommodait cruellement les malheureux ouvriers; enfin, le même jour vers midi, le desserrement a eu lieu sans accident. L'équilibre qui s'est établi dans l'air n'a produit qu'une longue détonation sans feu, et les malheureux ouvriers ont eté délivrés. Hubert Goffin est sorti le dernier avec son fils, et M. l'ingénieur Migneron, qui depuis plusieurs jours était descendu, et dirigeait les travaux. Aucun ouvrier n'est en danger, pas même les enfans de 15 à 18 ans. Goffin est le plus exténué.

On n'essaiera point de décrire la scène qui s'offrait aux regards autour de la mine, ces familles éplorées, ces spectateurs dans les plus vives angoisses, ces ouvriers attendant leur tour pour aller braver un danger que la moindre imprudence pouvait rendre mortel, les soins prévoyans de l'administration, et les traits de dévonement de tous les habitans. Il n'est personne qui n'ait fait plus que son devoir; on laisse à penser si la récompense a été douce, et si la reconnaissance des infortunés s'est exprimée d'une manière touchante. Déjà les secours de la bienfaisance leur sont votés de toutes parts. Liége en a donné l'exemple, et il sera par-tout suivi : une relation authentique de cet événement sera publiée; elle aura cet avantage, résultant d'un affreux accident, qu'elle éclairera les maîtres ouvriers pour l'avenir, et rendra désormais inutile le dévouement d'un nouvel Hubert Goffin, nom désormais consacré dans les fastes de l'humanité.

Ce nom le sera aussi dans les fastes de l'honneur; une main puissante, habituée à dispenser tous les genres de gloire, vient de l'y inscrire elle-même : l'Empereur a nommé Hubert Goffin, membre de la Légion-d'Honneur, et lui a assigné 600 fr. de pension sur les revenus de cette Légion. S....

ANNONCES.

Monthly repertory of english literature, arts, sciences, etc., ou Répertoire de la littérature anglaise, des arts, sciences, etc. Ce journal publié en anglais paraît très-régulièrement tous les mois, depuis avril 1807. Le numéro qui vient de paraître est le IXe de la collection, ou cinquième année, ou cinquante-septième de la collection. On peut s'y abonner en tout tems. Voici la traduction des articles contenus dans ce cahier, composé de 8 feuilles in-8° : Essai sur le

nature et les principes de la beauté et du goût, par Alison; — Etat actuel du Tunkin, de la Cochinchine et des royaumes de Camboge, Laos et Lac-Tho, 2 vol. in-8°, par M. de la Bissachère; — Expériences et observations sur les poisons des végétaux; — Essai sur les superstitions des montagnards d'Ecosse, avec des traductions de la langue gauloise, par MM. Grant; — Mémoires biographiques des personnes illustres décédées. Richard Cumberland, avec un catalogue de ses ouvrages; — Liste des morts que le docteur Johnson n'a pas mis dans son dictionnaire; — Continuation de *Tales of fashionable lise*, par miss Edgeworth; — Morceaux de poésie. Prix de la souscription, 35 fr. par an, y compris le port dans tout l'Empire Français, et 40 fr. pour l'étranger. Pour six mois, 20 fr. franc de port, et 22 fr. 50 c. pour l'étranger. Les lettres et l'argent doivent être affranchis et adressés à M. Galignani, rédacteur, rue Vivienne, n° 17.



MERCURE DE FRANCE.

N° DLVII. — *Samedi* 21 *Mars* 1812.

POÉSIE.

IMITATION DE L'ODE D'HORACE :

Otium Divos rogat, *etc.*

Le pilote, sur les flots,
Dans la frayeur du naufrage
Demande aux Dieux le repos,
A l'instant que d'un nuage
Portant la nuit et la mort,
Les feux tonnent sur ses voiles,
Et font pâlir les étoiles
Qui le conduisaient au port.

Le fier guerrier de la Thrace
Et le Parthe impétueux,
Armés de traits et d'audace,
Pour le repos font des vœux ;
Mais le repos fuit la gloire :
Il ne dépend, cher Grosphus,
Ni du sceptre de Plutus,
Ni du bras de la Victoire.

Cette pompe, ces licteurs
Ecartent-ils les alarmes?
Pour en défendre les cœurs,
Impuissans et vains honneurs,
Vous avez de faibles armes.

Sous la pourpre et sous le dais,
Le chagrin habite encore,
Et le souci qui dévore
Veille aux portes du palais.

Heureux sous un chaume antique
Le citoyen vertueux,
Content d'un foyer rustique
Qu'il reçut de ses aïeux!
Jamais la crainte et l'envie
Sur sa paisible raison
De leur noire frénésie
Ne versèrent le poison.
A sa voix le ciel docile
Fait descendre le repos,
Et la main du Dieu tranquille
Le couvre de ses pavots.

Homme fier dont l'existence
Touche au point qui la détruit,
De tes vœux quel est le fruit?
Lorsque la vaste espérance,
Dans une ombre qui te fuit,
Te fait d'un autre hémisphère
Mendier le vain secours;
Insensé, que vas-tu faire?
Ton cœur te suivra toujours.

La cruelle inquiétude
Avec toi passant les mers,
Dans les plus profonds déserts
Troublera ta solitude;
Elle suit ton pavillon;
Elle plane sur ta tête,
Et son vol que rien n'arrête,
Est plus vif que l'aquilon
Quand il souffle la tempête.

Sur l'avenir incertain,
Attends l'ordre du destin :
Des jours heureux qu'il te laisse
Ne t'occupe qu'à jouir;
Couvre-toi, dans la tristesse,
Du manteau de la sagesse
Et des roses du plaisir.

Tout ce qui vit sur la terre
A des biens comme des maux :
C'est le maitre du tonnerre
Dans un éternel repos,
Qui du sein de son empire
Sur l'atôme qui respire
Fait couler les deux tonneaux.

Il soumit l'homme à la parque,
Rien ne peut l'en dégager :
Sa main frappe le monarque
Et caresse le berger.

Une mort prématurée
Ote Achille à l'univers :
Il eut le feu des éclairs,
Il n'en eut que la durée;
Et Titon, comblé de jours,
Dans les bras d'une déesse,
Sous le myrte des amours
Usa deux fois sa jeunesse.

Tes campagnes, cher Grosphus,
Sont riantes et fécondes :
L'Océan et les deux mondes
Te présentent leurs tributs;
Les riches dons de Bacchus
Embellissent tes domaines;
Cent troupeaux couvrent tes plaines;
Les coursiers de tes haras
Sont dressés pour la victoire
Qui doit annoncer ta gloire
Dans les jeux et les combats;
Et l'Afrique industrieuse
T'apporte avec le rubis,

La teinture précieuse
Qui colore tes habits.

Le sort, pour moi plus avare,
Ne m'a pas fait moins heureux :
La simplicité me pare,
Et j'ai su borner mes vœux
Dans un champ dont la nature
Partage avec moi les soins ;
Une facile culture
Satisfait à mes besoins.

L'aimable dieu de la lyre
Que touchait Anacréon,
Vient encor sur le gazon
Couronner l'heureux délire
Dont j'amuse ma raison.
Les caprices du vulgaire
N'en troublent point les douceurs ;
Que m'importe de lui plaire ?
Il n'encense que l'erreur,
C'est la vérité que j'aime ;
Et pour moi la paix du cœur
Fut toujours le bien suprême.

Par L. S. MERCIER, *membre de l'Institut.*

ODE

Sur l'anniversaire de la Naissance du Roi de Rome.

TOI qui viens de rouvrir la marche de l'année,
Soleil, du haut des cieux abaissé tes regards
Sur le berceau prospère, où LOUISE inclinée
Contemple avec orgueil l'héritier des Césars,
Jeune bouton qui naît de la fleur d'hyménée
Et qui se développe aux doux rayons de Mars.

« Voici le jour, dit-elle, où mon époux vit naître
» Son premier né, l'espoir de ses peuples chéris ;
» Son cœur fut plein de joie, en le voyant paraître :
» Moi, dans mes yeux charmés mes pleurs s'étaient taris.
» Mon fils, à mon amour, sembla me reconnaître,
» Un baiser de sa mère eut son premier souris.

Elle dit, et ses yeux où la joie étincelle,
Se relèvent, tournés vers son auguste époux,
Qui s'avance, entouré de sa gloire immortelle.
« Un fils, dit le héros, me fût donné par vous;
» Au premier rang des Rois Dieu lui-même l'appelle,
» Albion en pâlit sur son trône jaloux.

» Qu'il croisse sous mes yeux; que son bras s'aguerrisse
» Ferme dans le péril, puissant dans les combats;
» Le trône est sur la foudre et sur un précipice;
» Le seul courage y monte et n'y chancelle pas.
» Que mon fils sur le trône après moi s'affermisse,
» Et que sa main se joue à fonder les états. »

« — Et moi, voici les vœux où se complaît sa mère,
» Dit l'auguste Louise, en le couvrant de fleurs,
» Comme un dieu bienfaisant descendu sur la terre,
» Un jour, puisse-t-il rendre, essuyant tous les pleurs,
» A la veuve un époux, à l'orphelin un père!
» Son sceptre, en les touchant, doit calmer leurs douleurs.

» — Que foulant sous ses pieds la fraude et l'injustice,
» Il monte avec respect dans le temple des loix.
» J'en fondai d'un regard l'immortel édifice;
» Pour parler à ses yeux l'airain y prend ma voix:
» Il lui dit: que le crime à ton seul nom pâlisse,
» L'inflexible équité fait la force des Rois.

» — Mais si le repentir baissant un œil humide,
» Lui vient tendre à genoux ses suppliantes mains,
» Qu'il ne repousse pas la prière timide,
» Du trône à ses sujets qu'il ouvre les chemins;
» Pour fléchir les arrêts de l'équité rigide,
» Le ciel fit la bonté qui pardonne aux humains.

» — Mon fils de mes leçons gardera la mémoire:
» Je lui laisse un grand nom; qu'il en porte le poids.
» Que sa jeune valeur s'instruise à la victoire,
» Et s'il a des rivaux jaloux de ses exploits,
» Qu'il les dévore tous de l'éclat de sa gloire,
» Et que son bras vengeur les foudroie à-la-fois.

» — Qu'il verse ses bienfaits répandus sans mesure,
» Qu'il ramène la paix au sein de l'Univers,
» Le soleil est si beau chassant la nuit obscure!

» Quand l'horrible tempête a tonné dans les airs ;
» Un sourire du ciel console la nature
» Et l'orage en grondant fuit couronné d'éclairs. »

O muse ! à ce discours de l'auguste Marie
Ta lyre est dans l'ivresse et dans l'enchantement ;
Elle craint de troubler ta longue rêverie,
Et ne rend sous tes doigts qu'un doux frémissement :
Muse, réveille toi, que ta main attendrie
Sur la corde docile erre légèrement.

O prodige nouveau qui te frappe et t'inspire !
Un ange, environné d'immortelle splendeur,
S'offre aux yeux souverains qui veillent sur l'Empire.
Son front beau de jeunesse est paré de candeur,
Et son regard perçant où la gaieté respire
D'un horizon lointain sonde la profondeur.

Sa robe aérienne éclipse la verdure
Qui revêt le bocage au départ des hivers ;
Il livre aux doux zéphirs sa flottante parure ;
Un prisme est dans sa main, vacillant dans les airs,
Des plus brillans reflets colorant la nature
Et brisant ses rayons en rapides éclairs.

Sur ses ailes d'azur il plane et se balance.
Dans l'autre main se joue une baguette d'or :
« O Roi, dit-il, je suis l'ange de l'espérance. »
D'un sourire, à ces mots, il s'embellit encor,
« Je viens te dévoiler les destins de la France
» Et devant tes regards je suspends mon essor.

» Toi fleur de Germanie et rose nuptiale
» Que caresse aujourd'hui son œil victorieux,
» Je te dois, ô Marie ! une faveur égale.
» La mère du Sauveur sur toi jette les yeux ;
» De vos deux noms amis la splendeur est rivale :
» L'un brille sur la terre et l'autre dans les cieux (1). »

---

(1) *O Mariæ geminum jubar, ô fax alma salutis !*
O cultum semper nomen semperque colendum !
Hæc cælo regina micat ; micat altera terris !

Poëme de M. Le Maire.

L'ange disait ses mots : une nuit imprévue
Se répand dans les airs qu'elle vient de couvrir,
Une voix éclatante alors fut entendue :
« Celui de qui les tems garderont souvenir
» Voit au-delà des tems ; rien n'échappe à sa vue :
» Le regard d'un grand homme éclaire l'avenir. »

Dans la profonde nuit l'œil du héros se plonge
O surprise ! il la voit reculer et pâlir ;
Un immense horizon naît, s'étend, se prolonge
Où des siècles sans fin qui n'ont pu le remplir
Se poursuivent, pareils aux fantômes d'un songe,
Et dans l'éternité courent s'ensevelir.

Comme un fanal qui brille à travers les orages
Sur un phare élevé battu des flots amers,
La gloire du héros brille au-dessus des âges
Couvrant de son éclat tous les siècles divers :
Ainsi l'astre du jour dissipant les nuages
Blanchit de ses clartés l'azur mouvant des mers.

Au bruit de son grand nom son oreille est captive ;
Son nom règne, vainqueur du tems silencieux,
Sur la postérité qui l'écoute attentive ;
Tel des foudres guerriers le bruit audacieux
Tonne du sein d'un port, roule de rive en rive,
Court d'échos en échos, et monte vers les cieux.

Enfin, plus près de lui, son regard se repose
Sur l'heureux rejetton qui sort du CÈDRE altier,
De sa fécondité l'urne des cieux l'arrose ;
Il doit, d'un verd feuillage, immortel héritier,
Le front enorgueilli de sa couronne éclose,
Croître, et de ses rameaux couvrir le monde entier (2).

La tige impériale est toujours florissante,
Chaque année y suspend les vœux des nations,

---

(2) . . . . . . *Plaudit tibi ; te vastis ardua ramis*
Protegit, et primam generoso a stipite prolem
Arbor agit, longos quæ duratura per annos
Ventorum immotâ ridebit fronte furores.

Poëme de M. LE MAIRE.

Il la voit, défiant la tempête impuissante,
Immobile au milieu des révolutions.
Il voit, pressant toujours leur foule renaissante,
Sous son ombre passer les générations.

Il goûte dans son ame une allégresse entière,
De l'avenir d'un fils son espoir s'est accru;
Il songe à le guider dans sa longue carrière.
Soudain du haut du ciel l'éclair est accouru,
Ebloui le héros abaisse sa paupière,
Il relève les yeux, tout avait disparu.

Sa mémoire du moins garde l'heureux présage
Dont le ciel a voulu flatter son noble cœur;
Louise, à ses côtés, laisse sur son visage
Briller en traits charmans son modeste bonheur,
Elle est mère; elle dit: « Vois le naître, ô Carthage!
» Ton trident fléchira sous son glaive vainqueur. »

Oui, tu le rempliras cet espoir de la terre,
Digne fils d'un héros! sous les yeux paternels
Accoutume tes mains à lancer le tonnerre;
Ma muse qui te place entre les dieux mortels,
Suit d'avance ton vol dans les champs de la guerre,
Et prépare l'encens pour tes jeunes autels.

Prête, prête l'oreille aux accords de ma lyre,
Peut-être ses concerts ont de quoi te flatter:
Moi de la gloire aussi j'éprouve le délire,
Que mes nobles accens te puissent transporter;
Triomphe sur les pas du héros qui m'inspire,
Et plein de vos exploits, je saurai les chanter.

Les muses près des rois ne sont pas étrangères,
O prince! honore-les de tes sages regards;
Leurs promesses jamais ne furent mensongères,
Leur laurier ne meurt pas sur le front des Césars:
Tombent des plus grands rois les grandeurs passagères;
Leur gloire se rallume au feu sacré des arts.

Sais-tu que la louange, en parcourant le monde,
Fait résonner sa voix durant l'éternité?
L'aigle ne suivrait pas sa course vagabonde:
Elle vole, et jettant une immense clarté,

Dans la tempête obscure, ou dans la nuit profonde
Fait resplendir son front ceint d'immortalité.

J. B. BARJAUD.

ÉNIGME.

SOUVENT nous ceignons sans bandeau,
Et nous éclairons sans flambeau.
De branches nous portons pour le moins une paire,
Sans être arbre, arbuste, arbrisseau;
Et des feuilles, pour l'ordinaire,
Nous sont offertes à foison,
En tous lieux, en toute saison.
Nous avons des yeux sans prunelles;
Sans chevaux nous sommes en selles;
Le tout pour servir des ingrats
Que l'on voit ne balancer pas
A nous jeter en une étroite cage
Lorsque de nous il ne font plus d'usage.

S........

LOGOGRIPHE.

AVEC sept pieds j'annonce la douleur :
Je ne puis végéter qu'en m'arrachant le cœur.

S........

CHARADE.

Air : *De Calpiggi, etc.*

QUOIQU'HABILE à jouer la carte,
Celui qui mon premier écarte
Pourra fort bien être capot,
Et du piquet payer l'écot.

Si de l'une et de l'autre jambe,
Lecteurs, vous n'êtes pas ingambe,

A réussir dans mon dernier

Vous avez grand tort d'essayer.

Je plains une ville de guerre,

Quand, sur les ailes du tonnerre,

Le Français au tout va monter;

Car rien ne peut lui résister.

B.

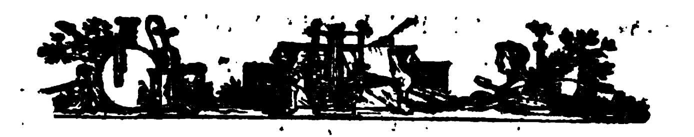
---

*Mots de l'*Enigme*, du* Logogriphe *et de la* Charade *insérés dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'Enigme est la lettre *Z*.

Celui du Logogriphe est *Rosse*, dans lequel on trouve : *rose* et *ose*.

Celui de la Charade est *Pourpoint*.



LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS.

Mémoires de chirurgie militaire, et campagnes de D. J. Larrey, premier chirurgien de la garde de S. M. I. et R., baron de l'Empire, commandant de la Légion-d'Honneur, chevalier de l'ordre de la Couronne de Fer; inspecteur-général du service de santé des armées; docteur en chirurgie et en médecine, membre de l'Institut d'Egypte, etc.—Trois vol. in-8° de 1430 pages, avec onze planches gravées en taille-douce. — Prix, br., 18 fr., et 22 fr. 70 c. franc de port. — A Paris, chez *F. Buisson*, libraire, rue Gilles-Cœur, n° 10; et chez *J. Smith*, rue de Bondy, n° 40.

(suite et fin de l'extrait.)

Depuis ces tems mémorables où le zèle de la religion, l'amour de la gloire entraînèrent nos guerriers au-delà des mers, pour aller dans des régions inconnues, replanter la croix sur les débris du croissant, il n'est pas d'époque où les armes françaises aient porté la gloire de leur nom à des distances plus étonnantes, et dans des contrées plus diverses et plus éloignées, qu'aujourd'hui. Quelle partie du monde n'a pas retenti du bruit de leurs exploits, et vu flotter leurs étendards victorieux? A peine est-il un soldat dans nos armées qui n'ait parcouru tous les points de l'Europe, qui n'ait avec le même courage affronté les frimas du nord ou les ardeurs du midi.

M. Larrey est à peine au milieu de sa carrière, et il a vu l'Amérique, l'Asie, l'Afrique; il a fait les campagnes du Rhin, d'Italie, d'Espagne, de Pologne, d'Allemagne, etc. Le continent n'est pour lui qu'une grande province dont il a visité toutes les parties.

Revenu en 1789 de l'Amérique septentrionale, il fut témoin des premières catastrophes de la révolution, et les premiers malades qu'il soigna furent des citoyens

blessés par leurs propres concitoyens. Le célèbre Dessault était alors à la tête de la chirurgie française. Ce fut à l'école de cet habile chirurgien que M. Larrey puisa les plus précieuses connaissances de son art.

On se servait, dans les pansemens de toutes les plaies d'armes à feu, de substances spiritueuses. Dessault fit voir à ses élèves que leur usage était pernicieux, et qu'il fallait revenir aux procédés mis en usage par Ambroise Paré. On prétendait que les incisions changaient la nature de ces sortes de plaies, Dessault dévoila l'erreur de cette méthode et rectifia les idées générales.

Au moment où l'excès de nos discordes nous donna à-la-fois la guerre civile et la guerre étrangère, M. Larrey fut employé à l'armée du Rhin, d'abord sous les ordres du général Luckner, ensuite sous ceux des généraux Kellermann et Custines : ce fut alors qu'il conçut le projet de perfectionner nos ambulances. Les ordonnances militaires portaient qu'elles se tiendraient constamment à une lieue de l'armée : on laissait les blessés sur le champ de bataille, jusqu'après le combat; on les réunissait ensuite dans un local favorable, et l'ambulance s'y rendait le plus promptement possible ; mais combien d'obstacles, combien de délais, n'éprouvait-elle pas souvent? Jamais elle n'arrivait avant vingt-quatre heures; souvent trente-six heures se passaient sans aucun secours, et dans ce long intervalle la plupart des blessés périssaient. L'amour de l'humanité inspira à M. Larrey des idées meilleures; il jugea qu'on pouvait, à l'instar de l'artillerie volante, établir des ambulances qui suivraient tous les mouvemens de l'avant-garde; et comment n'aurait-on pas fait, pour la conservation des hommes, ce qu'on avait imaginé pour leur destruction? M. Larrey inventa donc un genre de voitures suspendues qui réunissent la légèreté, la solidité : cette institution fit une grande sensation dans l'armée; le soldat eut l'espoir d'être secouru à tems, et depuis ce jour les blessés furent pansés sur le champ de bataille. Ce service éminent, rendu à nos armées, ne fut point méconnu par le Gouvernement. M. Larrey fut envoyé à Paris par les représentans du peuple et les généraux,

pour y faire organiser complètement son ambulance, et en faire établir de semblables dans les autres armées.

Mais les circonstances imprévues ne lui permirent pas de se livrer à ce travail. La Convention venait d'ordonner la formation d'une quatrième armée destinée à l'expédition de Corse. M. Larrey en fut nommé chirurgien en chef, et reçut l'ordre de se rendre sur-le-champ à Toulon; il ne dissimule point que sa pensée se reportait sur l'armée du Rhin, qu'il voyait avec regret les retards que sa nouvelle destination apportait à l'exécution de ses projets; mais l'expédition de Corse n'eut pas lieu: le nombre et la force des croisières ennemies ne permirent pas de la tenter. M. Larrey prolongea son séjour à l'armée des Alpes maritimes, où il eut occasion d'observer une maladie singulière.

Comme elle peut intéresser non-seulement nos soldats, mais toutes les classes de citoyens, on ne trouvera pas mauvais qu'on en donne ici une courte description. Elle était caractérisée par une chaleur extrême dans la bouche, l'excoriation du palais et des gencives, et des aphthes blanchâtres. Les lèvres étaient tuméfiées, et les parties environnantes de la bouche plus ou moins chargées d'engorgemens. A ces premiers symptômes se joignaient des flux dissentériques, la faiblesse et un amaigrissement général. Les phénomènes singuliers de cette maladie, sa marche rapide et son caractère épidémique laissaient la plus grande incertitude sur les causes qui avaient pu la produire. La pénétration et les recherches de M. Larrey parvinrent à les découvrir. Les individus atteints de cette affection déclaraient qu'en descendant des montagnes, encore couvertes de neige, ils avaient bu, au défaut d'eau de source, de l'eau de neige que produisait le dégel dans les lieux exposés au soleil. M. Larrey en conclut que la maladie dont ils étaient atteints provenaient de l'usage de cette eau mal-saine, et les traita en conséquence. Le succès justifia ses conjectures, et elles furent pleinement confirmées plusieurs années après, à l'époque de la campagne de Pologne; car la même maladie se reproduisit parmi tous les soldats qui avaient bu de l'eau de neige fondue.

Cependant le séjour de M. Larrey à Toulon se prolongeait au-delà de son attente. Il profita de ces délais pour étudier un fléau funeste qu'on peut regarder comme une peste locale, et qui afflige habituellement ces contrées. C'est la pustule maligne, qui ne diffère guère du charbon pestilentiel, sur-tout lorsqu'elle est aiguë. L'auteur en décrit ici tous les caractères. Cette maladie commence par un sentiment de prurit désagréable, mêlé à quelques élancemens douloureux dans le lieu où se forme la tumeur. Cet endroit rougit ou se boursoufle légèrement, ce qui fait croire au malade qu'il a été piqué par un insecte ou un reptile. Bientôt après il s'élève sur le point douloureux une ou plusieurs vésicules jaunâtres, pleines d'une sérosité âcre; le tissu de la peau s'engorge, la tumeur s'étend plus ou moins loin, la place reste bientôt à découvert, les sérosités s'épanchent, les chairs deviennent noires, sèches, et prennent l'aspect d'un morceau de cuir brûlé. Cet état est précédé par un mal-aise général, des douleurs sourdes à la tête, des vertiges, l'insomnie ou des rêves pénibles, etc.; dans les charbons aigus, la mort survient au troisième ou au neuvième jour.

Mais d'où provient cette maladie redoutable? M. Larrey l'attribue en grande partie à des causes dépendantes de la qualité de l'air, de la nature des lieux qu'on habite, à l'absorption de certains effluves gazeux qui portent le trouble dans l'économie animale. Les lieux les plus exposés à ces émanations sont les voiries ou les cimetières, les environs des eaux croupissantes et des lacs formés par la fonte des neiges ou les longues pluies de l'hiver. Les premières chaleurs de l'été ouvrent les pores de la terre et achèvent la décomposition des substances animales et végétales qui ne fermentaient que lentement pendant les froids de l'hiver. Les lacs en se desséchant laissent à nud les poissons, les reptiles et les mollusques qui s'y étaient développés, et la putréfaction de toutes ces substances charge l'air de vapeurs malignes et pernicieuses. M. Larrey pense que c'est à des causes analogues que l'on doit attribuer cette peste endémique qui ravage l'Égypte et ces phénomènes plus ou moins con-

tagieux qu'on observe en Pologne. Il indique soigneusement dans son mémoire le traitement le plus convenable dans ces sortes de maladies.

M. Larrey recueillait à Toulon les témoignages de l'estime et de la reconnaissance publique, lorsqu'il reçut l'ordre de se rendre à Paris pour occuper à l'école militaire de santé qu'on venait d'établir au Val-de-Grâce, une place de professeur. Mais son séjour n'y fut pas de longue durée. Le Gouvernement sentait que ses connaissances, ses travaux et son zèle le rendraient plus utile aux armées; il reçut en 1797 l'ordre de se rendre en Italie pour y orgauiser des ambulances semblables à celles qu'il avait établies à l'armée du Rhin. M. Larrey se hâta de se rendre à son poste et d'accomplir les vœux du Gouvernement; les ambulances les plus commodes et les plus actives furent établies dans toute l'armée; M. Larrey forma en outre des écoles de chirurgie, à Milan, à Udine et dans les principales villes qu'occupaient les troupes françaises. Au milieu de ses travaux il ne négligeait rien de ce qui pouvait accélérer les progrès de son art; il fit plusieurs observations importantes qu'il a consignées dans son ouvrage. L'une des plus remarquables est celle qui se rapporte à l'épizootie qui ravageait à cette époque la plus grande partie du Frioul. Ces ravages étaient rapides et funestes; les habitans même des lieux où elle se manifestait avec le plus d'intensité, n'avaient pu se soustraire à son influence maligne. Il en était résulté une épidémie extrêmement fâcheuse.

Mais M. Larrey observa un phénomème singulier à Monte-Falcone. La maison d'un agriculteur voisin des sources d'eau sulfuro-ferrugineuses qui existent dans ce lieu, fut préservée de l'épizootie. Les habitans de ce lieu ne manquèrent pas d'attribuer cette heureuse exception à une vertu occulte de l'étable qui renfermait les troupeaux. Mais M. Larrey, en homme instruit, conçut que cette particularité devait dépendre des vapeurs qui se dégageaient sans cesse des sources voisines, et remplissaient l'air atmosphérique que respiraient les animaux, ou imprégnaient l'eau des ruisseaux où ils

s'abreuvaient. Il cite à l'appui de son opinion une observation du même genre faite par M. le professeur Graf, conseiller de l'académie royale de Munich, dans l'épidémie qui ravagea la Bavière vers le milieu du dix-huitième siècle. On observa que tous les individus du village de Peters-Brauner furent respectés. Or, ce village est entouré de sources d'eaux thermales, sulfureuses, carbonisées. Ce phénomène excita l'attention des médecins, et M. Graf voulut faire à cet égard quelques expériences. Au milieu d'une épizootie grave, il isola les uns des autres plusieurs animaux, il les entoura de fourneaux où il entretenait une certaine quantité de soufre et de salpêtre en combustion, il parfuma de la vapeur de ces substances les maisons et les étables, et tous les animaux furent exempts de la contagion.

La campagne d'Italie devait ouvrir à M. Larrey une carrière plus brillante et plus vaste, et ses destinées se trouvèrent bientôt liées à celles du grand homme qui conduisait nos légions dans l'Egypte. M. Larrey en parcourut toutes les parties, brava toutes les fatigues et tous les dangers, et parvint à rendre à l'humanité souffrante les services les plus signalés. Ses mémoires sur cette mémorable expédition sont déjà connus; ils ont mérité l'attention et tous les suffrages des hommes de l'art. Outre une foule d'observations importantes sur la médecine et la chirurgie militaire, ils présentent encore un intérêt historique qui ne saurait manquer d'être apprécié par toutes les classes des lecteurs. Tantôt ce sont des détails de mœurs, tantôt des remarques d'histoire naturelle, tantôt des récits attachans, des digressions et des épisodes qui répandent sur l'ensemble de l'ouvrage un attrait tout particulier. Cette nouvelle édition est enrichie d'un mémoire sur la topographie des côtes d'Afrique, les phénomènes relatifs au climat, les maladies endémiques qui s'y manifestent. C'est l'extrait d'une lettre de M. Barel, officier supérieur du génie qui après avoir fait, avec l'armée française, l'expédition d'Egypte, fut pris par les Algériens et transporté sur les côtes de Barbarie, où il erra plusieurs années. On y trouve des détails importans et curieux sur les royau-

mes de Tanger, de Fez et de Maroc, sur ces nuages de sauterelles qui dévorent toutes les plantes, meurent ensuite et servent d'engrais à de nouvelles plantes que de nouvelles sauterelles viendront dévorer.

Chez les Maures comme chez les Egyptiens, il n'y a point de médecins. En meurt-on davantage, disait brusquement un écrivain tel que Saint-Foix? Sans doute on y meurt davantage, car si les médecins se trompent quelquefois, ils nous rendent aussi des services les plus signalés. Supposez que nos armées n'eussent eu parmi elles ni les Desgennettes, ni les Percy, ni les Larrey, ni tant d'autres hommes habiles voués au service de l'humanité, combien de victimes de la guerre n'aurions-nous pas à regretter de plus? Chez les Barbaresques la médecine est entre les mains des devins, des jongleurs et de ces psylles si célèbres dans l'antiquité. Croit-on que cet ordre de choses soit préférable à nos écoles, à nos académies, à nos sociétés savantes?

Le sucre, le café, l'indigo, le coton, et toutes les plus riches productions des continens lointains viennent abondamment dans ces contrées fertiles et s'y joignent aux productions européennes. Il ne manque à ces beaux climats qu'un peuple industrieux et civilisé.

Tant de services rendus aux armées par M. Larrey, méritaient une récompense honorable. Le premier Consul la lui décerna en 1802, en le nommant chirurgien en chef de sa garde. Deux ans après il fut élevé au rang des officiers de la légion d'honneur. C'est dans cet intervalle que l'auteur a rédigé et publié ses mémoires de chirurgie militaire. Ils servirent à accroître encore sa réputation, et le poste qu'il occupait le mit à même de rendre de nouveaux services. On trouvera dans le second volume de son ouvrage tous les détails de la campagne d'Austerlitz, et un mémoire important sur les amputations.

Le troisième volume commence par les campagnes de Prusse et de Pologne. On y remarquera des observations curieuses sur l'asphyxie causée à Berlin par la vapeur carbonique des poêles de fonte; un mémoire sur la con-

gellation des membres, et un autre sur la plique. Que n'a-t-on pas écrit et raconté sur cette dernière maladie! de combien d'erreurs n'a-t-elle pas été l'occasion! Aujourd'hui elle est complètement connue, et les mémoires de MM. Larrey et Chamseru qui l'ont observée sur les lieux, les recherches du docteur Alibert ne laissent plus de doute sur son caractère et ses effets. M. Larrey en assigne, en observateur éclairé et judicieux, la cause vraisemblable, et tout porte à croire qu'elle n'est souvent que le résultat d'une autre maladie trop répandue pour l'honneur de nos mœurs.

Les campagnes d'Autriche et d'Espagne offriront d'autres sujets d'intérêt. M. Larrey décrit avec beaucoup de clarté et de précision la topographie des deux Castilles, la constitution physique de leurs habitans, et sur-tout cette colique rhumatismale bilieuse si connue sous le nom de colique de Madrid. Il prouve invinciblement que cette maladie ne provient pas de l'action des substances métalliques, mais qu'elle appartient au climat. Il prescrit les moyens de s'en défendre et ceux de s'en guérir, et ne craint pas de s'écarter sur ce point de l'opinion vulgaire.

Son mémoire sur les ataxies soporeuses, n'est ni moins important ni moins curieux, et comme ces sortes de maladies commencent à se répandre dans notre climat, les gens de l'art ne sauraient trop méditer ces observations importantes. M. Larrey avait déjà bien mérité de l'humanité, par les nombreux services qu'il lui a rendus; en publiant son ouvrage, il s'est acquis un nouveau droit à la reconnaissance publique.

SALGUES.

Monumens anciens et modernes de l'Hindoustan, en 150 planches, décrits, avec des recherches sur l'époque de leur fondation, une notice géographique et une notice historique de cette contrée ; par L. Langlès, membre de l'Institut impérial de France, etc. ; le dessin et la gravure dirigés par A. Boudeville (1). — *Première et deuxième livraisons.*

« Il existe de nobles restes de l'architecture des Hin-» dous et des Musulmans, et je ne serais pas éloigné de » croire que ces mêmes ruines fourniront à nos archi-» tectes de nouvelles idées du beau et du sublime. » Telle était la manière dont s'exprimait, sur ces monumens, le plus savant Anglais du dernier siècle, sir W. Jones, qui joignait à une très-vaste érudition l'imagination la plus vive et la plus brillante. Telle est aussi le langage de tous ceux qui ont pu considérer ces titres irrécusables de l'antiquité de l'Inde comme de la grandeur et de la puissance de ses monarques. L'ouvrage que nous allons faire connaître, et dont il a déjà paru deux livraisons, justifiera pleinement cette opinion, et nous ne doutons point que les artistes, comme les gens du monde, ne paient de justes tributs d'éloges à l'infatigable et savant orientaliste qui entreprend de les familiariser avec l'architecture de l'antique patrie des Brahmes.

Mais avant de commencer cet extrait, nous devons

(1) On souscrit à Paris, chez *Boudeville*, rue du Paon-Saint-André, n° 1 ; *Nicolle*, libraire, rue de Seine-Saint-Germain, n° 12 ; *Didot* l'aîné, imprimeur-libraire, rue du Pont-de-Lodi, n° 6.

L'ouvrage entier sera composé de 150 planches, d'une carte géographique, en deux feuilles, format colombier, et de 640 pages de texte, le tout distribué en trois volumes, et divisé en 25 livraisons.

Chaque livraison sera composée de six planches, et de deux à trois feuilles de texte, contenant les descriptions de chaque planche. Ce texte est indépendant des notices géographique et historique.

Le prix de chaque livraison est pour les Souscripteurs, en papier vélin, in-4° grand-aigle, figures avant la lettre, 36 fr. *Idem*, figures avec la lettre, 24 fr. Papier fin, in-4° colombier, 15 fr.

prévenir un reproche qu'on pourrait nous adresser. Peu initiés aux mystères des beaux-arts, nous entreprenons d'analyser un livre où va paraître habilement représenté tout ce que l'Inde, cette contrée qui dispute encore à l'Egypte l'honneur d'avoir été le berceau des connaissances humaines, offre de plus digne d'être mis en parallèle avec les monumens les plus imposans, les plus majestueux par leur masse, les plus élégans et les plus riches dans leurs détails. Ne mériterions-nous point d'être accusés de présomption, si nous ne déclarions ici que nous rendrons compte des sensations que nous éprouverons, sans prétendre émettre aucune opinion? Il n'est pas permis à tous indifféremment de parler sciemment de poésie et de peinture, mais tous au moins peuvent être sensibles aux beautés d'Homère et de Virgile, de Raphaël et de Michel-Ange.

La première livraison des *Monumens anciens et modernes de l'Hindoustan* est précédée d'une introduction où l'auteur expose, dans un style élégant et concis, le but, la marche de son entreprise, et ses moyens d'exécution : cette introduction sera l'objet de ce premier extrait.

Décrire les nombreux monumens qui couvrent le sol de l'Hindoustan, les représenter avec toute la fidélité possible, donner sur leur histoire de courtes notices, dont soit banni tout esprit de système, indiquer avec sagesse et réserve les points de rapports qui peuvent exister entre ces monumens et d'autres monumens connus, tel est le but que s'est proposé M. Langlès; mais pour y parvenir, il fallait adopter une marche qui fît éviter toute confusion, et ce n'était pas une des moindres difficultés à vaincre.

Ces monumens peuvent se diviser en trois classes. La première comprend ceux dont le degré d'antiquité est encore un problême, et qui sont antérieurs à l'introduction de l'Islamisme dans l'Hindoustan : on peut les appeler *Hindous*; tels sont le palais de Madhouréh, les rochers sculptés de Mavalipouran, les immenses excavations, les temples souterrains de Sadras, d'Eléphanta, de Salsette et d'Elora, les ruines de Ghaya, etc. La se-

conde classe embrasse les monumens élevés depuis que la doctrine du coran s'est introduite parmi les sectateurs de Brahma, et où l'on reconnaît encore le génie des architectes de l'Alhambra, de Fez, de Cordoue et du Caire: de ce nombre sont le tombeau célèbre de Haïder Aly Khan, les somptueux édifices de Féiz-Abad, de Dehly, etc. Enfin dans la troisième se trouvent rangées les constructions plus régulières, mais moins majestueuses des Européens; telles sont celles qui embellissent Madras et Calcutta : cette dernière ville sur-tout, par le mélange de ses monumens hindous et européens, offre, au rapport de Hodges, l'aspect d'une ville grecque transportée par un art miraculeux sur les bords du Gange. Trois méthodes de classification se présentaient donc, et l'on pouvait ou ranger ces monumens selon leur âge, ou les diviser par classes, ou enfin les décrire d'après leur position géographique. De ces trois méthodes, les deux premières, ainsi qu'on en jugera en y réfléchissant, offraient beaucoup d'inconvéniens, tandis que la troisième présentait le grand avantage de ne point fatiguer l'attention du lecteur, en le transportant continuellement d'une extrémité de l'Hindoustan à l'autre, et de lui faire exécuter un voyage pittoresque dans l'une des plus belles parties du globe; ainsi, en adoptant cette méthode, M. Langlès a fait preuve de cette sagesse qui, sans doute, le dirigera dans toute la suite de son travail. Partant de la pointe la plus méridionale du cap Comorin, il s'avance du midi au nord, et fait alternativement des excursions vers la côte de Coromandel et celle de Malabar.

Cependant des descriptions quelqu'exactes, quelque élégantes qu'elles fussent, laissaient encore un souhait dans l'ame du lecteur; il était naturel qu'en admirant dans ce bel ouvrage les œuvres de la grandeur et du génie, on désirât connaître et la topographie et l'histoire de la patrie à laquelle elles appartiennent. Les ouvrages français ne présentaient que des ressources bien incomplètes, bien disséminées pour satisfaire ce désir; les atlas publiés en France jusqu'à ce jour, n'offrent que des cartes défectueuses de l'Hindoustan; notre littérature ne possède

aucun ouvrage où soient tracées, même imparfaitement, les différentes révolutions, les sanglantes et nombreuses catastrophes dont il a été et sera, sans doute encore, le théâtre. Les Anglais seuls, quoiqu'adonnés à cet esprit mercantile, qui dirigeant vers l'intérêt personnels toutes les facultés de l'ame, éteint en elle le goût des beaux arts et des lettres, se sont beaucoup occupés de l'histoire et de la statisque d'un pays qui depuis long-tems est une des bases de leur prospérité, et c'est à eux, il faut l'avouer, qu'on doit les renseignemens les plus exacts sur ce qui le concerne. Mais ces sources étrangères ne sont pas accessibles pour tout le monde; et il devenait indispensable, pour rendre les *monumens anciens et modernes de l'Hindoustan* d'une utilité plus générale, de les accompagner d'une notice historique et d'une carte géographique. Nous annonçons avec plaisir que M. Langlès, a saisi avec empressement l'occasion de remplir cette lacune, et graces à sa prévoyance, nous pourrons au moins connaître l'histoire et la géographie de l'Hindoustan, par la notice historique et la carte géographique qui accompagneront son ouvrage.

Tel est le but que s'est proposé M. Langlès, telle est la marche qu'il a suivie. Si nous examinons maintenant les ressources dont il doit faire usage, nous verrons qu'elles sont proportionnées à l'étendue, à l'importance du sujet. Pour convaincre nos lecteurs nous le laisserons s'exprimer lui-même.

« La connaissance de quelques langues asiatiques » nous ouvre une mine qui a été trop peu exploitée, » sur-tout en France. Pour se former une idée des immenses richesses que renferme cette mine presque » vierge, il suffit de parcourir rapidement le catalogue » des manuscrits orientaux de notre bibliothèque impériale, celui des manuscrits de St.-Germain-des-Prés, » de MM. Genty, Brueis, Anquetil du Perron, etc., » dont cette bibliothèque s'est enrichie successivement; » enfin, le catalogue des manuscrits samskrits et bengalis de la même bibliothèque, que nous avons publiés » dernièrement en un volume in-8°.

» Après avoir vanté avec raison les inappréciables » ressources qui se trouvent dans la plus nombreuse et » sur-tout dans la plus précieuse collection de manus- » crits orientaux, qui ait jamais été formée dans l'Eu- » rope, et qui existe maintenant dans le monde entier, » collection que je vois depuis vingt ans prendre chaque » jour de nouveaux accroissemens, ne serait-il pas in- » convenant, même ridicule de citer ma bibliothèque » particulière ?

» Je n'ai épargné ni recherches ni sacrifices pour ras- » sembler tous les ouvrages relatifs à la littérature orien- » tale, textes originaux, ou traductions publiés en Eu- » rope et en Asie. Je crois pouvoir au moins indiquer ici » nominativement, à cause de son importance, un ma- » nuscrit persan autographe, et j'ose dire unique ; car » le petit nombre de copies qu'on a essayé d'en tirer, » sont et doivent être très-imparfaites, à cause de l'é- » norme quantité de tableaux statistiques, de tables, de » chiffres qu'il contient. Cet ouvrage, intitulé *Ayïn Ak- » béry*, ou *Instituts d'Akbar*, renferme la description » de l'Inde, la plus complète et la plus minutieuse qu'on » puisse imaginer. L'idée et le plan de ce bel ouvrage » furent conçus par le grand mogol Akbar ; il en confia » l'exécution à son premier vizyr Aboul' Fazal, célèbre » encore dans l'Hindoustan par son immense érudition » et par la protection que trouvaient auprès de lui tous » ceux qui cultivaient les sciences, les arts et les let- » tres (2). »

On a pu voir par l'exposé que nous venons de présenter, la différence qui paroit devoir exister entre les *Monumens de l'Hindoustan*, et les ouvrages magnifiques mais incomplets de Gough, Grawfurd, Holmes, Hodges, Daniell, Solvyns, etc. Cependant quelques personnes ont prétendu établir des rapports beaucoup trop multipliés entre les *Hindous* de M. Solvyns, et les incomparables vues de Daniell et l'ouvrage de M. Langlès.

(2) M. Langlès a consacré un article curieux à ce célèbre ministre dans la Biographie universelle. On y trouvera une notice très-détaillée et très-exacte du contenu et de la division de l'*Ayïn Akbéry*.

Quelque dénuée de justesse que soit la première comparaison, nous observerons que M. Solvyns n'a eu en vue que de représenter les individus, tandis que M. Langlès offre et décrit les objets. L'ouvrage du premier pourra servir à l'histoire de l'homme physique et moral, l'ouvrage du second, à celle de l'art. Quant aux *vues de Daniell*, ne devaient-elles pas être mises à contribution? quel artiste a jamais représenté avec plus de talent, avec plus de vérité les beaux sites et les magnifiques monumens de l'Hindoustan? M. Langlès pouvait-il négliger une source aussi riche et sur-tout aussi estimée des Anglais même? Il s'agit donc bien moins de savoir si son ouvrage sera une imitation de Daniell et autres, que de juger du goût, du discernement mis dans le choix et les descriptions des objets, ainsi que de l'art et de la fidélité avec lesquels M. Boudeville, artiste justement estimé, a su s'approprier les travaux des dessinateurs anglais.

Dans un second extrait nous rendrons compte des deux livraisons qui viennent de paraître.

Am. Jourdain.

Trois Nouvelles; par l'Auteur d'*Agnès de Lilien*, traduites de l'allemand.—Deux vol. in-12.—Prix, 4 fr., et 5 fr. 50 c. francs de port.—Paris, *Paschoud*, libraire, rue Mazarine, n° 22.

Ces *Trois Nouvelles* sont précédées d'une Préface, de laquelle, avant d'entrer en matière, j'extrairai les passages suivans :

« Un ouvrage de l'auteur d'Agnès de Lilien doit inspirer *une prévention favorable*; et, si le lecteur est trompé dans son attente, *ce sera la faute du traducteur*..... En les lisant je me disais qu'il ne fallait *que de l'âme* pour rendre ces pensées justes et nobles; ces nuances de sentiment fines et délicates qui distinguent les compositions de Mme de W..... ; *de ce côté là je me croyais en fonds*; je n'imaginais pas qu'il pût être

» difficile d'exprimer *ce que je sens si bien*, et je pensais » que si j'avais le bonheur de réussir, c'en serait assez » pour *mériter l'indulgence à d'autres égards*. Je ne songeais guère aux inconvéniens d'un style que l'usage » n'a point encore poli, *aux incorrections qu'on reproche* » *si impitoyablement à* UNE PROVINCIALE.... *J'avoue que* » *j'ai terni le coloris* de mon modèle, *j'ai retranché ou* » *affaibli des pensées fortes, des images brillantes* qui, » dans notre langue, auraient paru gigantesques ou » précieuses.... Il est certain que cet ouvrage était » digne d'occuper une plume plus exercée *que celle qui* » *s'essaye ici pour la première fois*..... »

Le style de cette modeste préface *ne m'inspirait point une prévention trop favorable* pour le traducteur ; et comme je ne connaissais ni *Agnès de Lilien*, ni Mme de W....., je ne pouvais guère penser plus avantageusement de l'auteur allemand. J'allais donc laisser là ces *Trois Nouvelles*, lorsqu'un retour de conscience m'a porté à en commencer du moins la lecture avant de les condamner : il arrive souvent qu'une préface mal faite précède une traduction passable ; alors si l'ouvrage offre de l'intérêt, on pardonne volontiers quelques incorrections de style, sur-tout *à une dame qui s'essaye pour la première fois*.

Afin de mettre le lecteur à même de juger le fonds et le style de ces trois petits romans, je vais analyser le premier, intitulé : EDMOND et EMMA ; et j'aurai soin de me servir des locutions du traducteur, qui sont presque toujours fort curieuses.

Edmond brûlait d'un *amour concentré* pour la jeune Emma ; *pendant l'été précédent, chaque matin il s'était proposé d'ouvrir son cœur à Emma, et chaque soir il avait trouvé quelques raisons de n'en rien faire*.

Aussi l'héroïne et sa mère, s'impatientant *des raisons de chaque soir*, quittèrent leur terre pour aller dans une ville voisine, où elles rencontrèrent au bal un jeune militaire nommé *Hohemberg* ; il offrit son cœur et sa main à Emma, qui l'accepta tout de suite.

Elle était cependant *incertaine si les émotions de son cœur appartenaient à l'ami absent ou à l'ami présent* ;

mais n'importe ! on n'y regarde pas de si près quand *tous les pressentimens de tendresse et d'amour planent devant l'imagination d'un jeune homme ;* la mère d'Emma *travaillait aux préparatifs du mariage, avec une extrême précipitation*, comme si elle y avait été *poussée par le pressentiment d'une mort prochaine.*

En effet elle mourut peu de jours après le départ d'Hohemberg, qui allait donner sa démission ; de sorte que l'héroïne, n'ayant rien de mieux à faire, retourna à sa campagne pour se mettre sous la tutelle de son premier amant, jusqu'à ce que l'autre revînt pour l'épouser.

Un jour qu'ils étaient dans un doux tête-à-tête, au moment où *l'homme aux raisons de chaque soir* allait peut-être se déclarer, *un bruit, à la grille, vint mettre fin à cette scène douloureuse, qui n'était cependant pas sans douceur :* une figure inconnue se présenta, avec deux grands yeux *noirs, sous les haillons de la misère*, leur demanda l'aumône et TOMBA *évanouie.* Ils coururent *l'un et l'autre à son secours, en la relevant pour la porter, d'après la prière d'Emma, dans sa maison.*

Edmond *ayant demandé à la figure inconnue, lorsqu'elle fut revenue à elle, quel évènement extraordinaire l'avait conduite dans cette contrée ? Mon cœur !... dit-elle, en* RETOMBANT *sur le coussin les yeux fermés.* Elle revint encor à elle, et cria : *Ma mère ! mon infortunée mère ! pardonne à ton enfant ! à ton pauvre misérable enfant ! Elle poussa un cri déchirant, les nerfs se contractent, et elle* TOMBA *privée de sentiment.*

Cependant, malgré toutes ces *chutes*, elle voulut encore *se lever, mais elle sentit son impuissance, et* RETOMBA *de faiblesse. Vous voyez bien*, lui dit Edmond, *que vous voulez faire l'impossible !...* En effet, *tomber* quatre fois de suite, c'est un peu fort !

Cette belle inconnue était une Espagnole, séduite et abandonnée par Hohemberg ; elle courait après cet infidèle, sans savoir où le trouver. Ses fatigues, son amour, et ses *chutes* sur-tout, l'ayant rendue malade, Emma lui donna l'hospitalité, et en prit le plus grand soin.

La jeune châtelaine avait toujours des tête-à-têtes sans

pouvoir obtenir une déclaration en forme. (Je crois qu'elles sont passées de mode !) Cependant *le demi-jour du sentiment prêt à se répandre, fut remplacé brusquement par le jour perçant de la réalité : l'éclair du sentiment brilla jusqu'au fond de son cœur ;* mais l'obstiné Edmond ne parla point d'amour.

Pendant ce tems-là la belle malade pensait à son volage amant : *son ardente imagination la reportait sans cesse sur le passé ; elle savourait encore le parfum de la fleur fanée ; sa conduite était inégale comme le flux et le reflux des sentimens de son cœur ; la pauvre enfant croyait avoir terminé son compte avec les félicités et les douleurs de la vie.* Elle savait que son infidèle devait épouser Emma ; et, quand cette dernière l'approchait, *elle frémissait à l'idée qu'elle possédait actuellement son propre bonheur ;* mais cependant *elle la voyait en quelque sorte au travers de l'amour d'Hohemberg*, tandis que *le cœur d'Emma ne pouvait supporter les alternatives d'amour et de repoussement qui l'agitaient* : elle pensait que près d'Edmond *elle aurait pu devenir heureuse femme ; et comme elle était habituée à régler ses sentimens sur la saine raison, elle se reprochait chaque mouvement de cette espèce.* Hélas ! *en agissant, nous croyons diriger le fil de notre vie ! mais il est entraîné, comme des milliers d'autres, dans le tissu éternel des événemens !...*

Edmond, enfin, se décida à faire l'aveu de son amour (c'était sans doute un matin) ; la belle répondit à sa déclaration par une autre beaucoup plus longue et plus passionnée. Ils étaient heureux !... *Combien fut pénible l'interruption de cet état de béatitude !...* Un malheureux laquais *se précipita à la porte pour annoncer l'arrivée d'Hohemberg.....* Le lecteur s'attend peut-être à voir un duel ? point du tout ! qu'il se rassure : tout s'arrange le mieux du monde ; Edmond et Emma se marient, et l'inconstant Hohemberg épouse la dame aux *chutes*.

Cette première nouvelle ne m'a donné nulle envie de lire les deux autres. Peut-être ai-je eu tort ; mais l'auteur allemand aurait dû commencer par un ouvrage plus piquant ; et la traductrice, qui *s'essaye pour la première fois*, aurait dû confier son manuscrit à quelque ami instruit et sévère avant de le livrer à l'impression. M.

LOUIZA. — NOUVELLE.

Le désir de partager la gloire de nos armées avait décidé Henrick Geurick à s'éloigner, fort jeune encore, des montagnes du canton de Zug qui l'avaient vu naître. Après avoir fait la guerre sous les drapeaux français pendant plus de six ans, il avait obtenu un congé fort court, dont il profitait pour revoir un moment sa patrie. C'était la petite ville de Lowertz.

Le jour était déjà fort avancé quand il y arriva, et il n'eut dans la soirée que le tems d'embrasser ses plus proches parens. Un regret bien vif se mêlait à sa joie : il ne retrouvait plus à Lowertz l'ami de son enfance, le bon, le noble Alfred. La mort l'avait enlevé depuis près de dix-huit mois de la manière la plus funeste.

Il était tard quand il rentra chez sa mère. Il passa devant l'appartement de sa sœur : la porte en était ouverte. Il vit Betzi devant sa fenêtre, les yeux fixés sur le cimetière ; et de tems en tems elle essuyait ses larmes. Il s'approcha doucement d'elle : ma sœur, lui dit-il, vous pleurez ! confiez-moi vos peines. Il n'y a point de chagrin si cruel que l'amitié ne puisse adoucir.

Hélas ! répondit Betzi en étendant ses bras, regardez ma pauvre Louiza ! Ce n'est pas moi qui suis malheureuse ; c'est elle ; et quand je la vois baignée de ses larmes, les miennes coulent en abondance. Toutes les souffrances de son cœur retentissent dans le mien !

Henrick aperçut dans le cimetière une jeune fille de la taille la plus élégante. Elle était appuyée contre un vieux tilleul. La lune éclairait sa tête et une partie de ses bras. Le reste, quoique dans l'ombre, se distinguait à cause de la blancheur de ses vêtemens. Elle paraissait immobile comme l'arbre qui aidait à la soutenir, et si ses yeux cessaient quelquefois de considérer la tombe qui était devant elle, c'était pour s'élever vers les cieux.

Votre amie, dit Henrick en soupirant, ne se console donc pas de la mort de mon cher Alfred ? Je pense, répondit Betzi, qu'elle ne s'en consolera jamais. Il semble qu'il ne lui reste plus d'autre appui que sa douleur, et qu'il lui faut ou la nourrir ou cesser d'exister. Vous savez combien ils s'aimaient avant votre départ : les années n'avaient

servi qu'à augmenter encore leur mutuelle affection ; car la beauté de Louiza, quelque parfaite qu'elle soit, est le moindre de ses avantages. Elle joint à un jugement très-solide, tant de bonté, de simplicité et de candeur que tous ceux qui la connaissent sont forcés de l'aimer. Le bon M. Schneider voyait avec plaisir les progrès d'une inclination qui devait faire le bonheur de sa fille. Quel père n'aurait pas désiré d'avoir Alfred pour gendre? Il lui avait promis de lui donner Louiza en mariage dès qu'elle aurait dix-huit ans : il lui a tenu parole. On a fait les préparatifs du mariage ; le contrat a été signé, et nous avons accompagné les deux jeunes époux à l'église, où ils ont été fiancés par notre respectable pasteur.

Alfred faisait alors de fréquens voyages à Zug, pour presser les travaux d'un bijoutier qui préparait différentes parures pour Louiza. Mon amie et moi, nous allions souvent au-devant de lui jusqu'auprès d'Arth, et nous nous asseyions sur une hauteur qui domine tout le lac. Nous découvrions de ce lieu la nacelle qui portait Alfred. Elle ne nous paraissait d'abord que comme un petit point noir sur les eaux, et nous prenions un plaisir extrême à le voir s'avancer. Alfred de son côté nous distinguait de fort loin ; il nous faisait des signes, et venait débarquer près de nous.

L'avant-veille du jour fixé pour le mariage de Louiza, nous étions allées attendre Alfred, comme je viens de le dire. Le tems était fort orageux ; des nuages noirs et pleins de foudres nous cachaient le sommet des montagnes, et il s'élevait sur le lac de grandes vagues qui se brisaient avec fracas contre les rochers énormes dont il est entouré.

Louiza considérait en silence et avec effroi les préludes d'un orage épouvantable. Je devinais ses craintes, je les partageais ; cependant je crus devoir essayer de calmer un peu l'extrême agitation où je la voyais. Rassurez-vous, lui dis-je, soyez certaine qu'Alfred ne s'embarquera pas. Pouvez-vous supposer que voyant la traversée si dangereuse, il veuille s'y hasarder? Il sait que nous l'attendons, dit-elle d'une voix tremblante. Il pensera, repris-je, que nous reviendrons demain dès le matin. Hâtons-nous, ma chère Louiza, de regagner Lowertz. Il est déjà tard, et si l'orage éclate tout-à-fait, notre retour deviendra impossible et nos parens seront fort inquiets. Un moment encore, me dit-elle !

Louiza différa tellement, qu'il ne nous resta plus d'autre parti à prendre que de nous rapprocher d'une hôtellerie qui

n'était pas très-loin. Nous nous plaçâmes sous le balcon et nous étions là un peu à l'abri du vent, de la pluie et de la grêle. La maîtresse de l'hôtellerie vint nous prier avec beaucoup de politesse, d'attendre chez elle que l'orage nous permît de retourner à Lowertz : je me disposais à la suivre; mais Louiza me retint et me serrant la main avec un mouvement convulsif dont je fus effrayée, elle s'écria : J'ai vu une barque, n'entrons pas! Je fus bientôt forcée de me convaincre, hélas! qu'elle ne se trompait pas. Un coup de vent poussa la barque de notre côté; mais elle ne pouvait plus résister à la violence des vagues : tous les efforts d'Alfred et de son guide étaient inutiles. Un autre coup de vent jeta le bateau, avec furie, contre un écueil et le brisa en mille morceaux! Alfred et son compagnon essayèrent de se sauver à la nage; mais le courant de l'eau les entraîna sous les rochers, où ils disparurent l'un et l'autre.

Un grand nombre de personnes étaient accourues sur les bords du lac, dans l'espérance bien vaine de trouver quelque moyen de porter du secours à ces infortunés voyageurs. Les cris qui s'élevèrent du milieu de cette foule, nous firent comprendre que tout était perdu. Je tenais mon amie dans mes bras : elle était mourante. On m'aida à la porter dans l'hôtellerie : je la déposai sur un lit, et je passai la nuit près d'elle. Quelle nuit affreuse, ô mon dieu! Le lendemain, dès le matin, M. Schneider vint avec une voiture chercher sa fille; car la nouvelle qui rendait pour jamais Louiza malheureuse, était déjà arrivée à Lowertz. Cet excellent père tâchait de retenir ses larmes. Il s'efforçait par ses discours d'inspirer à sa fille le courage dont il avait besoin lui-même pour supporter une si affreuse adversité.

Quelques jours après, on retrouva le corps d'Alfred. On le rapporta à Lowertz et on le déposa sous cette pierre. M. Schneider me pria de ne point quitter Louiza dans les premiers momens de sa douleur; mais je n'avais pas besoin de cette invitation, car il m'en aurait trop coûté pour me séparer d'elle. Il me semblait que nos larmes avaient moins d'amertume quand elles coulaient ensemble, qu'elles cimentaient dans nos cœurs les nœuds de notre tendre amitié, qu'elles les rendaient indissolubles; et je sentais que rien, à l'avenir, ne serait capable de les rompre.

Je voulais passer auprès de Louiza la nuit qui suivit les obsèques, et partager son lit, comme j'avais fait les nuits précédentes; mais elle me dit qu'elle préférait que je la laissasse entièrement libre. Je me retirai donc, fort triste,

je vous assure; car c'était pour moi un grand sacrifice que de céder à ses désirs en cette occasion.

Je me retirai dans ma chambre; mais voyant bien qu'il me serait impossible de dormir, je ne songeai pas même à me coucher. Je m'appuyai contre cette fenêtre, les yeux fixés sur la tombe d'Alfred, et je trouvais, je ne sais quel plaisir, à repaître mon esprit de mille pensées douloureuses! Je présumais que Louiza ne m'avait éloignée que pour se livrer, sans témoins, à des accès de désespoir que peut-être ma présence seule avait contenus jusqu'alors. Tout-à-coup, je l'aperçus qui entrait dans le cimetière. Je la reconnus à sa taille et à sa démarche; car la nuit était obscure. Elle s'approcha de la tombe d'Alfred, se prosterna et pria pendant assez long-tems. Elle se leva ensuite et s'appuyant contre ce vieux tilleul, elle resta dans l'attitude où vous la voyez aujourd'hui; mais alors sa douleur qui était plus récente, la forçait plus souvent à essuyer ses larmes. Je ne pus résister au désir d'aller joindre mon amie. Je descendis et j'entrai dans le cimetière. Louiza apercevant dans les ténèbres la robe blanche dont j'étais vêtue, fit vers moi quelques pas avec beaucoup d'empressement; mais lorsqu'elle eut entendu ma voix, elle s'arrêta. Quoi! c'est vous, Betzi, me dit-elle! J'espérais..... Je l'ai tant prié de venir me parler encore une fois!

Ma chère Louiza, lui dis-je en la pressant tendrement contre mon sein, que voulez-vous dire? Serait-il possible que votre esprit, qui a toujours été si sage, se livrât à la plus insensée de toutes les espérances? Le repos du tombeau comble, hélas! tous les désirs de ceux qui s'y reposent; et rien ne peut les engager à s'en priver, même pour un instant. Abandonnez donc une pensée qui ne se réalisera jamais. La nuit est très-froide, et je sens vos vêtemens tout imprégnés d'humidité. Permettez-moi de vous reconduire chez vous. Louiza s'appuya sur mon bras; elle consentit à me suivre; mais elle revint le lendemain, et toutes les nuits je la vois prier sur la tombe d'Alfred. Elle conserve toujours l'espérance qu'il cédera à ses instances, et qu'il viendra recevoir le serment qu'elle prétend lui faire de ne jamais agréer un autre époux, et de passer sa vie à le pleurer. Je lui ai répété souvent tout ce que je pouvais lui dire sur cette extravagante chimère; mais je n'ai pu obtenir qu'elle y renonçât. Elle a même fini par exiger que je lui fisse la promesse de ne lui parler jamais de ses courses nocturnes dans le cimetière. S'il est permis à Alfred de

m'apparaître, m'a-t-elle dit, je suis certaine qu'il ne me refusera pas toujours cette satisfaction ; si Dieu seul peut m'accorder une si grande faveur, je l'obtiendrai peut-être à force de prières et de larmes.

Elle m'a aussi défendu expressément de l'interrompre dans sa prière. Je ne descends donc pas de peur de la contrarier ; mais je suis à la fenêtre, je ne la perds pas de vue, et je demande à Dieu, avec ferveur, de rendre la paix à cette ame si pure et si cruellement affligée.

Henrick ne perdait pas un mot du récit que lui faisait sa sœur : en l'écoutant, il tenait ses yeux fixés sur Louiza, et tout en lui dénotait la plus tendre compassion. Le lendemain, c'était un dimanche, Betzi sortit de bonne heure pour prendre son amie et aller avec elle à la grand'messe. De son côté, Henrick entra aussi dans l'église. Ses regards cherchèrent Louiza qui était déjà toute absorbée dans la prière, et il lui sembla voir un ange en adoration devant le trône de l'Eternel. Après la messe, les deux jeunes amies sortirent par une petite porte qui avoisinait la tombe d'Alfred, et elles s'y arrêtèrent un instant pour prier. Les yeux de tous ceux qui passaient se tournaient affectueusement sur Louiza. On partageait les peines de son cœur ; on gémissait de la voir toujours si pâle, si triste, si abattue : on formait des vœux pour que le ciel fît enfin descendre dans son ame quelque consolation.

Tandis que Louiza et Betzi rentraient dans la maison du bon M. Schneider, Henrick ayant tourné ses pas vers un bois solitaire, rêvait aux moyens de retirer Louiza de l'abîme de douleur qu'elle semblait prendre plaisir à creuser tous les jours davantage. O mon cher Alfred, s'écria-t-il, tes cendres ne peuvent s'irriter des vœux que je forme ! Si tu me faisais entendre ta voix, ce serait pour me léguer une portion si précieuse de ton héritage. Deviens possesseur, me dirais-tu, de cet inestimable trésor : c'est à tes soins que je le confie. Fais le bonheur de ma Louiza ; que les deux personnes que j'ai aimées avec le plus de tendresse sur la terre, deviennent heureuses l'une par l'autre, et conservent à leur ami un éternel et tendre souvenir.

Henrick était fort embarrassé sur le choix des moyens dont il devait faire usage pour déterminer Louiza à accueillir sa demande. Il craignait de la lui rendre désagréable par une précipitation indiscrète ; et cependant n'ayant obtenu pour venir à Lowertz qu'un congé fort limité, il lui était impossible d'employer tous les ménagemens qu'exigeaient

la délicatesse et l'extrême sensibilité de Louiza. La pensée d'un stratagême se présenta à son esprit. D'abord il la rejeta : il lui répugnait d'avoir recours à la ruse, l'artifice lui paraissait grossier et le succès fort incertain ; mais les circonstances le pressaient ; il ne voulait point partir sans être l'époux de Louiza : il n'avait pas un seul moment à perdre. Il finit donc par se résoudre à accomplir, dès le soir même, le dessein qu'il avait conçu.

A peine est-il nuit, qu'il entre dans l'église et s'y cache. Le peu de fidèles qui prient encore se retirent bientôt, et le jeune guerrier, resté seul, sort du lieu où il s'était retiré. Une seule lampe brûlait dans le sanctuaire : sa clarté et celle de la lune qui se glissait à travers les vitraux ne combattaient les ténèbres que bien faiblement. Henrick s'avance ; mais quelque légère que soit sa marche, elle retentit sous les voûtes. Le silence qui règne autour de lui le pénètre d'un saint respect et l'oblige un moment à s'arrêter. Un sentiment inexprimable s'empare de toute son ame ! Il s'approche lentement de l'autel, et dans une prière qui part du fond de son cœur, il demande au ciel une compagne sur laquelle il puisse concentrer ses plus chères affections, dont l'ame réponde à la sienne, qui soit enfin semblable à l'image qu'il s'est tracée de la femme qui doit faire le bonheur de sa vie ! . . . . .

Après avoir ainsi prié, le jeune militaire marche vers la porte qui est près de la tombe d'Alfred. Il l'entr'ouvre doucement, mais il ne voit point encore Louiza. Vingt fois il revient à cette porte, et vingt fois son attente est trompée. L'horloge qui seule interrompt quelquefois, pour un instant, le profond silence qui l'environne, lui fait compter de loin en loin, et avec une lenteur qui lui paraît insupportable, les heures, les demi-heures, les quarts-d'heures ! Enfin, il croit entendre un peu de bruit dans le cimetière. Il écoute attentivement : un soupir douloureux lui assure qu'il ne se trompe pas. Il regarde et voit Louiza à genoux sur le gazon humide. Ses coudes sont appuyés sur la pierre qui couvre les restes de celui qu'elle aime : ses mains soutiennent son front et cachent son visage. Henrick jette sur sa tête une étoffe blanche dont il se couvre entièrement et qui descend jusqu'à terre. Il sort de l'église, s'avance et s'assied sur la tombe sans avoir été aperçu ; mais les larmes de Louiza, ses soupirs, ses sanglots, les mots entrecoupés qu'elle prononce et qui expriment si vivement le désir de revoir Alfred une fois seulement,

pour lui jurer de n'aimer jamais que lui, tout contribue à porter dans l'ame de ce jeune homme l'attendrissement à son comble, et ne pouvant plus maîtriser le trouble qui l'agite, il laisse échapper un profond soupir. Louiza lève la tête et s'écrie avec un accent qui montre toute la joie qu'elle éprouve : O mon cher Alfred, je vous revois enfin!

Ma chère Louiza, dit Henrick à voix basse et affectueusement, votre ami vient adoucir vos peines. Levez-vous; asseyez-vous avec confiance, près de moi, sur cette tombe: elle a cessé d'être insensible. Ecoutez-moi, sans m'interrompre. L'entretien que je vais avoir avec vous ne peut pas être long, et des momens si courts, si précieux, doivent être employés à assurer le bonheur de votre vie. . . .

Votre douleur m'afflige, ajouta-t-il. De quel repos, de quelle félicité votre ami peut-il jouir, lorsqu'il vous voit sans cesse baignée de larmes, et que loin d'en tarir la source, le tems semble en augmenter tous les jours l'amertume? Lui serait-il possible de ne pas souffrir en vous voyant résolue à laisser votre beauté se flétrir, et votre jeunesse se consumer dans des regrets inutiles? Ma chère Louiza, il faut pénétrer votre esprit d'une pensée affligeante, mais malheureusement trop vraie! Tout l'espace qui se trouve entre le ciel et la terre vous sépare pour jamais d'Alfred, et cependant vous ne devez pas rester ici-bas sans y jouir encore du bonheur d'aimer et d'être aimée. Il faut songer aussi que vous n'avez d'autre protecteur qu'un père extrêmement âgé, qui vous laissera bientôt orpheline et sans fortune? Ne vous immolez pas à une exaltation de sentiment que la raison désapprouve, et n'abandonnez pas votre avenir aux caprices du sort. Concevez l'espérance, non pas d'une félicité semblable à celle qui vous était promise, mais d'une existence agréable. Le cœur d'Alfred n'est pas mort tout entier. Il vit encore dans celui de cet ami fidèle, pour qui vous avez toujours eu vous-même de l'affection, et dont vous avez dit souvent : la femme qui l'épousera sera très-heureuse! c'est lui qui doit remplir les engagemens que j'avais pris avec vous. C'est à lui que je vous confie. Ne vous refusez pas à faire le bonheur du frère de votre chère Betzi. . . . . . .

Le jeune guerrier s'était levé et il se disposait à rentrer dans l'église. Louiza s'écria : quoi! vous voulez que j'oublie les sermens que je vous ai faits, et vous me proposez d'épouser Henrick? Jamais je n'aurai d'autre époux qu'Alfred, jamais je n'aimerai que lui. Henrick s'arrête : ô ma

chère Louiza, dit-il en joignant les mains d'une manière suppliante, ne me refusez pas la grâce que je vous demande! Adieu : il faut que je vous quitte. Prouvez-moi que vous ne méprisez pas mes avis.

Louiza regagna sa demeure à pas lents. Son ame était triste, son cœur était troublé. Lorsqu'elle se fut retirée dans sa chambre, elle se rappela ce qu'elle venait d'entendre, elle en répéta chaque mot avec un accent douloureux. Elle aurait voulu qu'Alfred, loin de blâmer ses larmes, l'eût encouragée à nourrir éternellement sa douleur. Alfred, s'écriait-elle, ô mon cher Alfred, quels conseils me donnez-vous? M'est-il permis de les suivre, et puis-je donner ma main à Henrick, quand mon cœur est tout à vous?

Le lendemain, Henrick vint rendre visite à M. Schneider, et les questions de ce vieillard l'obligèrent à entrer avec lui dans les plus grands détails sur les combats auxquels il s'était trouvé. Il racontait nos victoires; mais ses yeux se tournaient sans cesse sur le métier où Louiza et Betzi brodaient ensemble. Dès qu'il fut libre, il s'approcha d'elles, et les regarda travailler pendant quelques instans. Enfin avec une voix qui décélait tout l'attendrissement dont il était pénétré, il dit à Louiza : La perte que nous avons faite, nous a fait répandre à l'un et à l'autre bien des larmes; mais il me semble que celles que je verserai dans les lieux mêmes où reposent les cendres de notre ami, et près de celle qu'il aimait d'un amour si vrai, ne seront pas sans quelque douceur. Ne me permettrez-vous pas de venir pleurer Alfred avec vous?

Le visage de Louiza fut à l'instant inondé de ses larmes. Les sanglots qu'elle s'efforçait d'étouffer l'empêchèrent de proférer une seule parole. Elle ne put répondre à l'ami d'Alfred que par un regard; mais toute son ame y était peinte. Henrick prit la main de Louiza, la pressa doucement dans les siennes, la porta respectueusement à ses lèvres et l'arrosa de ses pleurs.

Henrick se hâta de faire connaître à M. Schneider le désir qu'il avait d'obtenir la main de Louiza et de s'unir à elle avant de rejoindre l'armée. Il crut même devoir lui faire l'aveu de l'artifice qu'il avait mis en usage pour prévenir Louiza et la disposer à accueillir une demande qu'elle se serait assurément fait un devoir de rejetter; et il remit à la prudence de ce vieillard le soin de faire de cette confidence l'usage qu'il jugerait le plus convenable. Il serait imprudent, ajouta-t-il, de différer cette union. On ne

peut pas prévoir le destin que les armes me réservent, et quelque chose qui m'arrive, il faut que le sort de Louiza soit assuré..

Cette proposition parut trop avantageuse à M. Schneider pour ne pas être acceptée avec empressement. Il parla à sa fille avec tendresse et avec fermeté. Betzi la supplia de ne pas se refuser à faire le bonheur de son frère; et Louiza ne pouvant résister à des instances si vives, promit, quoiqu'à regret, de se conformer à la volonté de son père. Peu de jours après son mariage, Henrick fut obligé de partir, mais toutes les fois que son devoir lui laisse un moment de liberté, il court à Lowertz, et va se délasser auprès de Louiza des fatigues qui sont inséparables de la profession militaire.. ANTOINETTE LEGROING.

VARIÉTÉS.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Programme des Prix proposés par la Société d'Emulation de Cambrai, pour les années 1813 et 1814.* — *Pour le 1er juillet* 1813. — 1°. Indiquer un moyen de reconnaître en quelle proportion se trouvent mélangées, dans un terrain de culture, les terres siliceuse, calcaire et argileuse.

2°. Un précis historique sur Jean de Montluc-Balagny, maréchal de France et prince de Cambrai, ainsi que sur Renée de Clermont et Diane d'Estrées, ses deux épouses.

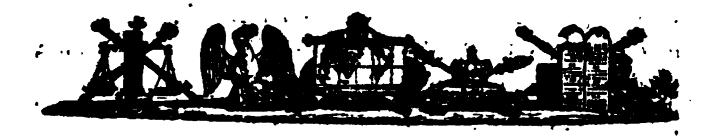
Pour le 1er janvier 1814. — 1°. Quels sont les moyens les plus prompts et les plus efficaces pour rendre populaire la connaissance des découvertes utiles à l'humanité en général, et spécialement de celles qui peuvent favoriser les progrès de l'agriculture et des arts mécaniques?

2°. Quelle a été l'influence du Gouvernement de Philippe II, roi d'Espagne, sur l'agriculture, le commerce et les arts, dans les Pays-Bas, et particulièrement dans le Cambrésis?

Les mémoires sur ces quatre objets seront accompagnés d'un billet cacheté, indiquant le nom et la résidence de l'auteur. Ils devront être parvenus francs de port, à M. Farez, secrétaire perpétuel de la Société, avant l'époque désignée pour la clôture de chaque concours.

Une médaille d'or sera décernée à l'auteur du mémoire qui, sur chacun de ces sujets, aura le mieux atteint le but que la Société se propose.

Les membres résidans sont seuls exclus du concours.



POLITIQUE.

Les ordres du conseil anglais, ce brandon fatal que la discorde a emprunté au génie de l'ambition et de la cupidité, pour entretenir en Europe l'incendie que la loyauté française avait éteint dans Amiens, viennent encore une fois d'être attaqués au sein du parlement, dans un discours dicté par la plus saine politique. C'est un Anglais qui voit dans toute son étendue les plaies dont son pays se couvre, sous l'égide impuissante d'un ministère qui n'apporte de remède à ses maux, que l'exagération des moyens auxquels ces maux ont dû leur naissance : cet Anglais est M. Brougham. Son principal raisonnement consiste à montrer le ministère en opposition avec lui-même, bloquant rigoureusement les ports de l'ennemi par les ordres du conseil, et fournissant à tous ses besoins par ses licences, ruinant à-la-fois le commerce général et la navigation au profit de quelques individus, et à l'avantage de quelques neutres, parmi lesquels le plus grand nombre est aujourd'hui dans la dépendance de la France, qui a armé ses ports de leurs vaisseaux, et ses vaisseaux de leurs marins. L'Angleterre a pu obtenir quelques exportations par ce moyen ; mais la plupart des denrées ainsi exportées sont tombées dans un piège que tendait la France à leurs imprudens conducteurs. Napoléon a, dans cette circonstance, enlevé, non pas aux neutres, mais aux Anglais, à ses véritables ennemis, une somme de beaucoup plus forte que tous les produits des droits imposés par l'amirauté sur les neutres et sur les amis depuis sept ans. Les nombreuses banqueroutes, la misère publique, les gémissemens des pauvres, les pétitions qui arrivent de toutes les parties des trois royaumes, voilà ce que M. Brougham oppose aux calculs des ministres, et à leur prétendue balance de commerce ; il examine ensuite en détail ces mêmes calculs, en comparant les exportations de 1808, 1809, 1810 et 1811. Les véritables commerçans ont calculé comme l'orateur ; ils ont reconnu que la prospérité commerciale ne se fondait que sur des ventes réelles, et non sur des exportations qui ne sont que des déplacemens;

que sortir de la Tamise, débarquer à Héligoland ou à Malte, ou se promener dans la Baltique, n'était pas exporter réellement des marchandises et les faire payer par le continent : et les négocians éclairés ont reconnu comment il se faisait que les tableaux ministériels annonçaient une prospérité croissante, tandis que dans la même progression, mais dans une progression réelle, on voyait la misère publique s'accroître au plus haut degré. M. Brougham offrant de donner sur toutes ses assertions des détails appuyés de preuves, a demandé que la chambre se formât en comité, pour prendre en considération l'état des manufactures et du commerce, particulièrement sous le rapport des licences.

Un autre orateur a trouvé qu'on empiéterait ici sur les attributions du cabinet de S. M. M. le chancelier de l'échiquier a soutenu que les ordres du conseil n'avaient été nuisibles qu'à l'ennemi, que leur révocation ne servirait que cet ennemi seul. Les produits de son sol et de ses manufactures trouveraient à l'instant un débouché, le revenu de ses douanes se rétablirait des pertes éprouvées, et enfin il trouverait toutes les facultés pour se procurer des bois de construction, et les matériaux qu'il ne peut obtenir aujourd'hui qu'avec des difficultés et des frais énormes.

Deux cent six membres de la chambre ont cru devoir ajouter plus de foi aux assertions du ministre qu'aux calculs du représentant ; ce dernier a cependant obtenu en faveur de sa motion 144 suffrages, et une majorité de 72 membres a déclaré que les malheurs de l'Angleterre et ceux du continent n'avaient point encore assez duré.

Ce débat parlementaire, et cet arrêt ministériel solennellement rendu contre le commerce de l'Europe et contre la liberté du monde, méritaient d'être cités avant de relater les actes importans par lesquels la France se trouve obligée de répondre à son ennemi, pour soutenir la lutte cruelle qu'il veut prolonger, pour maintenir le système contre lequel il se débat avec une fureur aveugle, et pour prévenir les entreprises de l'audace, ou celles d'une folle témérité.

Le 10 mars, le sénat s'est réuni extraordinairement sous la présidence du prince archichancelier ; le prince vice-connétable assistait à cette séance. LL. Exc. les ministres des relations extérieures et de la guerre, le comte Regnault de Saint-Jean-d'Angély, ministre d'état, et M. le comte Dumas, conseiller-d'état, ont été introduits.

S. Exc. M. le duc de Bassano, ministre des relations extérieures, a donné communication d'un rapport à S. M. l'Empereur et Roi : le lecteur nous saura gré de donner ici le texte de cette pièce importante. L'histoire de la diplomatie la conservera précieusement et la placera au premier rang parmi celles qui se sont fait distinguer par leur précision, leur clarté et le caractère d'élévation et de franchise qui a présidé à leur rédaction.

Cette pièce contient en peu de mots l'histoire entière de la contestation ; elle éclaircit tous les doutes, réfute toutes les fausses insinuations ; le raisonnement s'y appuie sur des dates, et les principes sur ceux d'une diplomatie dont le respect des nations avait consacré les bases, posées à Utrecht, ébranlées à la fin du siècle dernier, raffermies à Amiens, renversées aujourd'hui par les ordres du conseil anglais : le lecteur jugera si nous avons mal défini ce travail.

Rapport du ministre des relations extérieures, à S. M. l'Empereur et Roi.

« Sire, les droits maritimes des neutres ont été réglés solennellement par le traité d'Utrecht, devenu la loi commune des nations.

» Cette loi, textuellement renouvelée dans tous les traités subséquens, a consacré les principes que je vais exposer.

» Le pavillon couvre la marchandise. La marchandise ennemie sous pavillon neutre est neutre, comme la marchandise neutre, sous pavillon ennemi, est ennemie.

» Les seules marchandises que ne couvre pas le pavillon sont les marchandises de contrebande, et les seules marchandises de contrebande sont les armes et les munitions de guerre.

» Toute visite d'un bâtiment neutre par un bâtiment armé ne peut être faite que par un petit nombre d'hommes, le bâtiment armé se tenant hors de la portée du canon.

» Tout bâtiment neutre peut commercer d'un port ennemi à un port ennemi, et d'un port ennemi à un port neutre.

» Les seuls ports exceptés sont les ports réellement bloqués, et les ports réellement bloqués sont ceux qui sont investis, assiégés, en prévention d'être pris, et dans lesquels un bâtiment de commerce ne pourrait entrer sans danger.

» Telles sont les obligations des puissances belligérantes envers les puissances neutres; tels sont les droits réciproques des unes et des autres; telles sont les maximes consacrées par les traités qui forment le droit public des nations. Souvent l'Angleterre osa tenter d'y substituer des règles arbitraires et tyranniques. Ses injustes prétentions furent repoussées par tous les gouvernemens sensibles à la voix de l'honneur et à l'intérêt de leurs peuples. Elle se vit constamment forcée de reconnaître dans ses traités les principes qu'elle voulait détruire, et quand la paix d'Amiens fut violée, la législation maritime reposait encore sur ses anciennes bases.

» Par la suite des événemens, la marine anglaise se trouva plus nombreuse que toutes les forces des autres puissances maritimes. L'Angleterre jugea alors que le moment était arrivé où, n'ayant rien à craindre, elle pouvait tout oser. Elle résolut aussitôt de soumettre la navigation de toutes les mers aux mêmes lois que celle de la Tamise.

» Ce fut en 1806 que commença l'exécution de ce système qui tendait à faire fléchir la loi commune des nations devant les ordres du conseil et les réglemens de l'amirauté de Londres.

» La déclaration du 16 mai anéantit d'un seul mot les droits de tous les états maritimes, mit en interdit de vastes côtes et des empires entiers. De ce moment l'Angleterre ne reconnut plus de neutres sur les mers.

» Les arrêts de 1807 imposèrent à tout navire l'obligation de relâcher dans un port anglais, quelle que fût sa destination, de payer un tribut à l'Angleterre, et de soumettre sa cargaison aux tarifs de ses douanes.

» Par la déclaration de 1806, toute navigation avait été interdite aux neutres; par les arrêts de 1807, la faculté de naviguer leur fut rendue, mais ils ne durent en faire usage que pour le service du commerce anglais, dans les combinaisons de son intérêt et à son profit.

» Le gouvernement anglais arrachait ainsi le masque dont il avait couvert ses projets, proclamait la domination universelle des mers, regardait tous les peuples comme ses tributaires, et imposait au Continent les frais de la guerre qu'il entretenait contre lui.

» Ces mesures inouies excitèrent une indignation générale parmi les puissances qui avaient conservé le sentiment de leur indépendance et de leurs droits: mais à Lon

dres, elles portèrent au plus haut degré d'exaltation l'orgueil national; elles montrèrent au peuple anglais un avenir riche des plus brillantes espérances. Son commerce, son industrie devaient être désormais sans concurrence; les produits des deux Mondes devaient affluer dans ses ports, faire hommage à la souveraineté maritime et commerciale de l'Angleterre, en lui payant un droit d'octroi, et parvenir ensuite aux autres nations, chargés de frais énormes dont les seules marchandises anglaises auraient été affranchies.

» V. M. aperçut d'un coup-d'œil les maux dont le Continent était menacé. Elle en saisit aussitôt le remède. Elle anéantit par ses décrets cette entreprise fastueuse, injuste, attentatoire à l'indépendance de tous les Etats et aux droits de tous les peuples.

» Le décret de Berlin répondit à la déclaration de 1806. Le blocus des Isles-Britanniques fut opposé au blocus imaginaire établi par l'Angleterre.

» Le décret de Milan répondit aux arrêts de 1807: il déclara *dénationalisé* tout bâtiment neutre qui se soumettrait à la législation anglaise, soit en touchant dans un port anglais, soit en payant tribut à l'Angleterre, et qui renoncerait ainsi à l'indépendance et aux droits de son pavillon: toutes les marchandises du commerce et de l'industrie de l'Angleterre furent *bloquées* dans les Isles-Britanniques; le système continental les exila du Continent.

» Jamais acte de représailles n'atteignit son objet d'une manière plus prompte, plus sûre, plus victorieuse. Les décrets de Berlin et de Milan tournèrent contre l'Angleterre les armes qu'elle dirigeait contre le commerce universel. Cette source de prospérité commerciale qu'elle croyait si abondante, devint une source de calamités pour le commerce anglais; au lieu de ces tributs qui devaient enrichir le trésor, le discrédit, toujours croissant, frappa la fortune de l'État et celle des particuliers.

» Dès que les décrets de V. M. parurent, tout le Continent prévit que tels en seraient les résultats s'ils recevaient leur entière exécution; mais, quelqu'accoutumée que fût l'Europe à voir le succès couronner vos entreprises, elle avait peine à concevoir par quels nouveaux prodiges V. M. réaliserait les grands desseins qui ont été si rapidement accomplis. Votre Majesté s'arma de toute sa puissance, rien ne la détourna de son but. La Hollande, les villes anséatiques, les côtes qui unissent le Zuyderzée à la mer Balti-

que, durent être réunies à la France et soumises à la même administration et aux mêmes réglemens : conséquence immédiate, inévitable de la législation du gouvernement anglais. Des considérations d'aucun genre ne pouvaient balancer dans l'esprit de Votre Majesté, le premier intérêt de son Empire.

» Elle ne tarda pas à recueillir les avantages de cette importante résolution Depuis quinze mois, c'est-à-dire, depuis le sénatus-consulte de réunion, les décrets de V. M. ont pesé de tout leur poids sur l'Angleterre. Elle se flattait d'envahir le commerce du monde, et son commerce devenu un agiotege ne se fait qu'au moyen de 20,000 licences délivrées chaque année : forcée d'obéir à la loi de la necessité, elle renonce ainsi à son acte de navigation, premier fondement de sa puissance. Elle prétendait à la domination universelle des mers, et la navigation est interdite à ses vaisseaux repoussés de tous les ports du Continent ; elle voulait enrichir son trésor des tributs que lui paierait l'Europe, et l'Europe s'est soustraite non-seulement à ses prétentions injurieuses, mais encore aux tributs qu'elle payait à son industrie ; ses villes de fabrique sont devenues désertes ; la détresse a succédé à une prospérité jusqu'alors toujours croissante ; la disparution alarmante du numéraire et la privation absolue du travail altèrent journellement la tranquillité publique. Tels sont pour l'Angleterre les résultats de ses tentatives imprudentes. Elle reconnaît déjà et elle reconnaîtra tous les jours davantage qu'il n'y a de salut pour elle que dans le retour à la justice et aux principes du droit des gens, et qu'elle ne peut participer aux bienfaits de la neutralité des ports, qu'autant qu'elle laissera les neutres profiter de la neutralité de leur pavillon. Mais jusqu'alors et tant que les arrêts du conseil britannique ne seront pas rapportés, et les principes du traité d'Utrecht envers les neutres remis en vigueur, les décrets de Berlin et de Milan doivent subsister pour les puissances qui laisseront dénationaliser leur pavillon. Les ports du Continent ne doivent s'ouvrir ni aux pavillons dénationalisés ni aux marchandises anglaises.

» Il ne faut pas le dissimuler ; pour maintenir sans atteintes ce grand système, il est nécessaire que V. M. emploie les moyens puissans qui appartiennent à son Empire, et trouve dans ses sujets cette assistance qu'elle ne leur demanda jamais en vain. Il faut que toutes les forces disponibles de la France puissent se porter par-tout où la

pavillon anglais et les pavillons *dénationalisés*, ou convoyés par les bâtimens de guerre de l'Angleterre, voudraient aborder. Une armée spéciale exclusivement chargée de la garde de nos vastes côtes, de nos arsenaux maritimes et du triple rang de forteresses qui couvre nos frontières, doit répondre à V. M. de la sûreté du territoire confié à sa valeur et à sa fidélité; elle rendra à leur belle destinée ces braves accoutumés à combattre et à vaincre sous les yeux de V. M. pour la défense des droits politiques et de la sûreté extérieure de l'Empire. Les dépôts même des corps ne seront plus détournés de l'utile destination d'entretenir le personnel et le matériel de vos armées actives. Les forces de V. M. seront ainsi constamment maintenues sur le pied le plus formidable, et le territoire français protégé par un établissement permanent que conseillent l'intérêt, la politique et la dignité de l'Empire, se trouvera dans une situation telle qu'il méritera plus que jamais le titre d'inviolable et de sacré.

» Dès long-tems le Gouvernement actuel de l'Angleterre a proclamé la guerre perpétuelle, projet affreux dont l'ambition même la plus effrénée n'aurait pas osé convenir, et dont une jactance présomptueuse pouvait seule laisser échapper l'aveu; projet affreux qui se réaliserait cependant, si la France ne devait espérer que des engagemens sans garantie, d'une durée incertaine et plus désastreux que la guerre même.

» La paix, Sire, que V. M., au milieu de sa toute-puissance, a si souvent offerte à ses ennemis, couronnera vos glorieux travaux, si l'Angleterre exilée du Continent avec persévérance, et séparée de tous les Etats dont elle a violé l'indépendance, consent à rentrer enfin dans les principes qui fondent la société européenne, à reconnaître la loi des nations, à respecter les droits consacrés par le traité d'Utrecht.

» En attendant, le peuple français doit rester armé. L'honneur le commande, l'intérêt, les droits, l'indépendance des peuples engagés dans la même cause, et un oracle plus sûr encore, souvent émané de la bouche même de V. M., en font une loi impérieuse et sacrée. »

Le ministre de la guerre a ensuite été entendu; il a fait précéder les détails nécessaires à l'exposition des motifs du sénatus-consulte présenté, de ces paroles remarquables :

« Sire, la plus grande partie des troupes de V. M. sont appelées hors du territoire pour la défense des grands inté-

rêts qui doivent assurer la prépondérance de l'Empire, et maintenir les décrets de Berlin et de Milan, si funestes à l'Angleterre. Il y a à peine quinze mois que le système continental est en exécution, et déjà l'Angleterre est aux abois. Sans des circonstances que V. M. ne devait pas calculer, peut-être que déjà ce court espace de tems aurait vu s'anéantir entièrement la prospérité de l'Angleterre, et que des convulsions se seraient fait sentir dans son intérieur, qui auraient achevé de décréditer la faction de la guerre et appelé à l'administration des hommes modérés et amis de la justice.»

Lorsqu'on voit, ajoute le ministre, des armées aussi nombreuses hors de toutes les frontières, il pourrait être permis aux citoyens de concevoir des inquiétudes sur la défense des établissemens intérieurs; ces inquiétudes seules sont contraires à la dignité de l'Empire. Par les lois constitutionnelles, la garde nationale est spécialement chargée de la garde des frontières, de celle des établissemens maritimes, de nos arsenaux, de nos places fortes, mais la garde nationale ne peut être mise en permanence que pour un service local et momentané.

En divisant la garde nationale en trois bans, et en composant le premier de tous les conscrits des six dernières classes, c'est-à-dire de ceux de vingt à vingt-six ans, qui n'ont pas été appelés à l'armée active; le second, des hommes de vingt-six à quarante ans, et l'arrière-ban, des hommes de quarante à soixante, on pourra confier au premier ban le service actif : le deuxième et le troisième n'auront alors qu'un service de réserve tout-à-fait local et de police intérieure. Telle est la substance des vues dans le développement desquels le ministre entre en poursuivant son rapport. Voici le sénatus-consulte présenté :

Art. Ier. La garde nationale de l'Empire se divise en premier ban, second ban, et arrière-ban.

II. Le premier ban de la garde nationale se compose des hommes de vingt à vingt-six ans, qui appartenant aux six dernières classes de la conscription, mises en activité, n'ont point été appelés à l'armée active, lorsque ces classes ont fourni leur contingent.

III. Le second ban se compose de tous les hommes valides depuis l'âge de vingt-six ans jusqu'à l'âge de quarante ans, qui ne font point partie du premier ban.

IV. L'arrière-ban se compose de tous les hommes valides de quarante à soixante ans.

V. Les hommes composant les cohortes du premier ban de la garde nationale se renouvellent par sixième, chaque année; à cet effet, ceux de la plus ancienne classe sont remplacés par les hommes de la conscription de l'année courante.

VI. Jusqu'à ce qu'il ait été pourvu, par un sénatus-consulte, à l'organisation du second ban et de l'arrière-ban, les lois relatives à la garde nationale sont maintenues en vigueur.

VII. Le premier ban de la garde nationale ne doit point sortir du territoire de l'Empire; il est exclusivement destiné à la garde des frontières, à la police intérieure et à la conservation des grands dépôts maritimes, arsenaux et places fortes.

VIII. Cent cohortes du premier ban de la garde nationale sont mises à la disposition du ministre de la guerre.

IX. Les hommes destinés à former ces cohortes seront pris, conformément à l'article II du présent sénatus-consulte, sur les classes de la conscription de 1807, 1808, 1809, 1810, 1811 et 1812.

X. Les hommes appartenant aux classes de 1807, 1808, 1809, 1810, 1811 et 1812, qui se sont mariés antérieurement à la publication du présent sénatus-consulte, ne seront pas désignés pour faire partie de la cohorte du premier ban de la garde nationale.

XI. Le renouvellement des classes de 1807 et 1808 aura lieu pour la première fois en 1814 par la conscription de 1813 et de 1814.

Le Sénat a délibéré sur le projet de sénatus-consulte, et, dans sa séance du 13, sur le rapport d'une commission spéciale dont M. le comte de Lacépède a été l'organe, le sénatus-consulte a été adopté à la presqu'unanimité.

L'ordre de la promulgation de ce sénatus-consulte a été donné le 14 au palais de l'Elysée. Le même jour le décret d'organisation a été rendu.

Le décret réduit à 88 cohortes le nombre de celles mises à la disposition du ministre de la guerre, le gouvernement se réservant de lever les 12 autres, s'il y a lieu. Le contingent entre les départemens désignés au tableau est réparti entre les classes de 1807, 1808, 1809, 1810, 1811 et 1812, proportionnellement au nombre des conscrits restant disponibles dans chaque classe. L'appel aura lieu d'après l'ordre des numéros obtenus lors du tirage de chaque classe. Ceux qui ont fourni un remplaçant actuellement existant à l'armée active seront considérés comme faisant partie du deuxième ban.

Le conseil de recrutement examinera les hommes appelés même parmi ceux réformés précédemment; il réformera

ceux qu'il jugera hors d'état de servir; il accordera l'exemption, l'exception et le placement à la fin du dépôt à ceux qui y auront droit; il recevra les substitués et les suppléans que les hommes appelés demanderont à fournir. Les réunions pour la formation auront lieu au chef-lieu de la division militaire. Les premiers départs devront être effectués au 15 avril, les derniers au 30 du même mois.

Toutes les lois repressives relatives à la conscription sont applicables aux hommes appelés pour la formation des cohortes.

L'uniforme sera le même que celui de l'infanterie de ligne. Les marques distinctives seront blanches, les boutons porteront les mots : *premier ban de la garde nationale de l'Empire*. Des compagnies de voltigeurs et de grenadiers seront formées dans les cohortes lorsqu'elles se seront rendus dignes de cette distinction par leur discipline et leur instruction. Un aigle par chaque brigade sera le prix du compte rendu à S. M. de la bonne organisation des cohortes. Des inspecteurs-généraux seront désignés pour procéder à la formation des cohortes. Les officiers et sous-officiers des cohortes pourront être pris parmi les officiers, sous-officiers et soldats jouissant de la solde de retraite ou retirés sans pensions, valides et en état de faire le service.

Le tableau annexé au décret indique les départemens sujets à l'appel. Les plus forts contingens sont de 888 hommes.

Tel est l'ensemble des dispositions qui étaient indispensables pour organiser régulièrement la défense intérieure de l'Empire, tandis qu'au-dehors nos phalanges victorieuses pourront accomplir au premier signal les ordres qui leur seront donnés, sans être distraites de ce noble but par la nécessité de veiller sur les points laissés derrière elles. Telle est l'attitude dans laquelle la France sera prête à marcher contre ses ennemis, ou à les attendre devant ses ports, ses établissemens, ses arsenaux, sur ses côtes et sur la ligne de ses frontières. C'est ainsi que la prévoyance sans laquelle le courage, le génie même se trouveraient dans la dépendance de la fortune, sait calculer le but et les moyens, les événemens et les résultats, les obstacles et les ressources; c'est ainsi qu'un gouvernement qui a embrassé d'un coup-d'œil l'étendue et les élémens du système qu'on le force de suivre, en régularisant à l'avance la destination et la répartition de ses forces, rend leur appel et leur exercice moins

onéreux, évite les mesures précipitées, les désordres et les abus qui en sont inséparables, et adoucit autant que possible les charges de la défense commune en les distribuant également, en les assignant à propos; c'est ainsi que la puissance de l'Empire devait se montrer égale à la franchise de sa politique, et que les ordres du cabinet de France devaient répondre aux ordres du conseil anglais.

Le *Moniteur* vient de publier dans deux numéros successifs l'extrait de la volumineuse correspondance du général Blake, président de la junte insurrectionnelle de Cadix, aujourd'hui prisonnier en France; ces extraits roulent sur les affaires qui ont précédé la reddition de Valence aux armes de S. M., et sur la reddition même de cette place importante; ils ont cela d'intéressant qu'ils établissent par leur conformité l'exactitude et la fidélité des relations françaises, qu'on y trouve à chaque ligne l'aveu dans la bouche des ennemis de l'immense supériorité de l'infanterie et de la cavalerie impériale, et la preuve que les Français eux-mêmes ne peuvent pas porter plus de haine que les Espagnols insurgés, aux Anglais qui les arment, les traînent au combat et les abandonnent à leurs propres forces, le jour où il faudrait les guider et les soutenir.

S....

ANNONCES.

Almanach de l'Université impériale, pour 1812. (3e *année*.) Un vol. in-18 de 506 pages. Prix, 2 fr. 50 c., et 3 fr. 50 c. franc de port. Chez *Brunot-Labbe*, libraire de l'Université impériale, quai des Augustins, n° 33.

Cet Almanach contient les noms de MM. les Titulaires, Conseillers et Inspecteurs-généraux de l'Université; l'organisation des bureaux de l'administration centrale et leurs attributions; les académies, les facultés, lycées, colléges, écoles secondaires ecclésiastiques, institutions et pensions, avec la nomenclature de tous les fonctionnaires, administrateurs, professeurs, principaux, régens et instituteurs qui y sont attachés; l'installation des facultés de Théologie, des Sciences et des Lettres de l'académie de Paris; et les distributions solemnelles des prix, tant à la faculté de Médecine et au concours général des quatre lycées de la capitale, que dans les divers lycées de l'Empire et

rhétorique et en mathématiques. On y a joint les décrets et réglemens impériaux rendus dans le cours de 1811, ainsi que les statuts, réglemens et arrêtés pris en conseil de l'Université, sur tout ce qui intéresse l'enseignement, l'administration et la police des établissemens d'instruction dans tout l'Empire ; enfin les écoles spéciales et de service public dans lesquelles sont admis les élèves des lycées en subissant les examens et concours prescrits, etc. L'Almanach de chaque année ne peut contenir que les décrets, statuts et réglemens publiés dans le cours de l'année précédente ; mais il est facile de s'en procurer la collection, en réunissant les Almanach des années 1810, 1811 qui se trouvent chez le même Libraire.

Rapport fait par M. Descostils, au nom d'une commission spéciale, sur les changemens faits par M. Jullien à son appareil pour transvaser les vins, et sur une nouvelle application de son tube aérifère. Brochure in-4°. Prix, 75 c., et 1 fr. franc de port. Chez Mme Huzard (née Vallat la Chapelle), rue de l'Eperon, n° 7.

La Femme, ou Ida l'athénienne ; roman traduit de l'anglais de miss Owenson. Quatre vol. in-12. Prix, 8 fr., et 10 fr. 50 c. franc de port. Chez H. Nicolle, libraire, rue de Seine, n° 12.

Mon opinion sur la formation des Aérolithes ; par G. A. Maréchal, auteur de *Quelques idées nouvelles sur le système de l'univers*. Brochure in-8°. Prix, 60 c. Chez Dentu, imprimeur-libraire, rue du Pont-de-Lodi, n° 3, et Palais-Royal, galerie de bois ; et chez l'auteur, rue du Faubourg-Montmartre, n° 25.

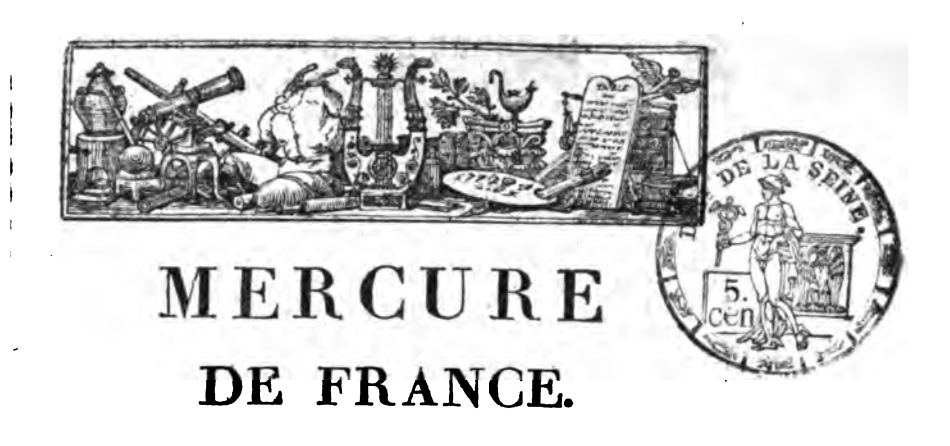
De l'étude des Hiéroglyphes ; fragmens. Cinq vol. in-8°. Prix, 10 fr., et 13 fr. franc de port. Chez Delaunay, libraire, Palais-Royal, n° 243 ; Colnet, quai Voltaire, n° 27 ; et chez Treuttel et Würtz, rue de Lille, n° 17.

AVIS. — Le *Second Voyage de Pallas*, annoncé dans notre numéro 556, 14 mars 1812, se vend chez Guillaume, libraire, place Saint-Germain-l'Auxerrois, n° 11 ; Déterville, libraire, rue Hautefeuille, n° 8 ; et Arthus-Bertrand, libraire, rue Hautefeuille, n° 23. Quatre vol. in-8°, et un volume in-fol. de planches. Prix, papier ordinaire, 50 fr., et 60 fr. franc de port.

Le même, format in-8°, papier vélin ; 100 fr., et 160 fr. franc de port.

Le même, 2 vol. in-4° et atlas in-fol., 60 fr., et 72 fr. franc de port.

Le même, 2 vol. in-4°, atlas, pap. vélin, 120 fr., et 132 fr. franc de port.



MERCURE
DE FRANCE.

N° DLVIII. — *Samedi* 28 *Mars* 1812.

POÉSIE.

L'ANNIVERSAIRE

DE LA NAISSANCE DU ROI DE ROME.

Les champs du ciel brillaient et de pourpre et d'azur;
Et l'astre d'Orient, sur les pas de l'année
Ramenant pour la France une illustre journée,
Se levait dans les airs plus riant et plus pur.
En ces instans, du haut de la voûte sacrée,
On dit que de nos murs la patrone adorée,
Invisible, s'ouvrit un lumineux chemin,
Et descendit vers nous, des palmes à la main.
Dans ses yeux rayonnaient la joie et l'espérance:
La rose des vallons parait encor son sein;
Et les abeilles d'or, attributs de la France,
Voltigeaient autour d'elle en bourdonnant essaim.

Elle a touché la terre, et sa sainte houlette
Ouvre devant ses pas la royale retraite.
Louise sommeillait sous l'or de ces lambris:
L'illusion d'un songe à ses sens attendris
Venait de retracer les heures de souffrance

Oo

Où ses larmes payaient le bonheur de la France.
Rendue à ces momens si cruels et si doux,
Elle voyait encor la pâleur d'un époux;
Elle entendait encor ce cri : SAUVEZ LA MÈRE !....
« Jeune Reine, lui dit la céleste bergère,
Lève-toi, viens au temple, en ce jour solennel,
Présenter avec moi ton fils à l'Eternel.
Je protégeais ce fils, même avant sa naissance :
Pour lui, dans tes jardins de parfums embaumés,
Des soleils du printems je hâte l'influence;
Et mes agneaux chéris, symbole d'innocence,
En paisibles coursiers désormais transformés,
Guident le char propice où son auguste enfance
Captive le regard des habitans charmés.
J'ai fêté dans les cieux ta pompe nuptiale :
Un jour, je reviendrai sur le front de ton fils
Etendre, de mes mains, cette onction royale
Que des cieux autrefois j'apportai pour Clovis. »
Elle dit, et posant la palme tutélaire
Sur ce berceau chargé des destins de la terre,
Remonte avec lenteur aux éternels parvis.
Des prophètes sacrés la foule réunie
Redit ses plus beaux chants d'allégresse et d'amour,
Et des lyres du ciel l'ineffable harmonie
De l'instant fortuné salua le retour.
Jérémie, essuyant ses larmes prophétiques,
De sa Jérusalem oublia les malheurs;
Il chantait, et sa harpe aux lugubres cantiques
Pour la première fois se couronna de fleurs.

Par M. MILLEVOYE.

IMITATION DU PSAUME CXXXVI:

Super flumina Babylonis, etc. (1)

Aux rives du fleuve azuré
Qu'enferme Babylone en sa superbe enceinte,
Nous nous sommes assis, et nous avons pleuré,
En songeant à la Cité sainte.

---

(1) Cette imitation est tirée d'un ouvrage intitulé : *Nella*, histoire du douzième siècle, qui va paraître incessamment.

Aux saules de ces bords affreux,
Nous avons suspendu nos harpes prophétiques :
Plus de chants ; c'est en vain qu'un maître impérieux
Voulut entendre nos cantiques.

Ceux qui nous ont chargés de fers,
Qui nous ont arrachés d'une terre chérie,
« Chantez, nous disaient-ils, chantez dans nos concerts
» Les hymnes de votre patrie. »

Chanter les hymnes du Seigneur,
Sur la terre étrangère, au sein du peuple impie,
Courbés sous l'esclavage, abreuvés de douleur,
Oubliant Solyme asservie.....

Non, jamais !.... Plutôt mille fois
Que ma main dans l'oubli languisse desséchée !
A mon palais brûlant que, sans force et sans voix,
Ma langue demeure attachée ;

Si de mon triste souvenir
Tu peux, chère Sion, un moment disparaître,
Si j'ai quelqu'autre objet de joie ou de désir
Que le jour où tu dois renaître !

Dans ce jour à nos vœux promis
Où se relèvera ta ville bien aimée,
Souviens-toi, Dieu du Ciel, de nos fiers ennemis,
Des fils cruels de l'Idumée !

Leurs cris, sur nos débris fumans,
Rappelaient des vainqueurs la fureur amortie :
« Détruisez, détruisez !.... jusqu'en ses fondemens,
» Que Sion tombe anéantie ! »

Et toi qu'enivre ta splendeur,
Babylone ! ce jour te verra misérable :
« Heureux, s'écriera-t-on, bien heureux le vengeur,
» Comme elle atroce, inexorable,

» Qui, foulant ses toits embrâsés,
» Lui rendra tous les maux que nous fit l'insolente ;
» Et saisissant ses fils, de leurs membres brisés
» Couvrira la roche sanglante ! »

EUSÈBE SALVERTE.

LONGCHAMP.

Elégie extraite du troisième livre des AMOURS A ELÉONORE.

L'HIVER s'enfuit, et sous d'autres climats
Il va porter ses ennuis, sa tristesse,
Et ses glaçons et ses frimas :
Flore ici reparaît brillante de jeunesse.
Dans nos bosquets long-tems déserts
Le chantre du matin prélude à ses concerts ;
On jouit des beaux jours que Zéphire ramène ;
La terre s'ouvre à son haleine ; (1)
D'espoir, d'amour tout paraît enivré,
Et moi seul je gémis encore,
Moi que le sort a séparé
De mon bonheur, de mon Eléonore.

Pour me distraire et tromper mes regrets
Sous l'ombrage naissant qui pare nos forêts,
Ou sur l'émail de ces belles prairies
Que Plutus enlève à Cérès,
Irai-je me livrer aux douces rêveries ?
Irai-je à ce Longchamp où chacun veut briller
Par un vain luxe et par son impudence ?
Irai-je voir follement étaler
Les perles, les bijoux de l'altière opulence ?
Irai-je voir d'impudiques Vénus
Eclipser des vierges modestes ?
Irai-je voir nos parvenus
Se pavaner dans les chars les plus lestes ?
Irai-je voir ces femmes à vapeurs,
Et ces coquettes surannées
Qui savent depuis trente années
Affronter les regards des malins spectateurs ;
Et ces prudes infortunées
Que ne ménage point la langue des censeurs ?
Voudrais-je y montrer mon adresse
Et déployer aux yeux d'un public hébété

(1) *Laxant arva sinus*........ VIRG.

De mon coursier la nerveuse souplesse,
Et son audace et sa légèreté?
Qu'un autre enorgueilli de fournir le modèle
D'un costume élégant, d'une mode nouvelle,
Aux badauds de Longchamp affiche avec éclat
Et les faiblesses d'une belle
Et l'indiscrétion d'un fat!
Dans mes goûts, plus simple et plus sage,
O que j'aimerais mieux au fond de mon village
Me reposer auprès des noisetiers
Dont Adolphe chérit et les fruits et l'ombrage,
Que d'aller promener mes ennuis casaniers
Dans les riches panneaux d'un brillant équipage!
De ces plaisirs bruyans mon esprit peu flatté
Ne saurait à présent partager l'allégresse;
Loin de l'objet de ma tendresse
Tout spectacle est désenchanté.

AUG. DE LABOUÏSSE.

ÉNIGME.

S'il n'est malade, ivre ou boîteux,
Pourvu qu'il ait un de ses yeux,
Et que d'ailleurs rien ne l'arrête,
L'homme avec ses deux pieds marche droit devant lui.
A son gré, ce sera demain comme aujourd'hui.
Le cheval, qui n'est qu'une bête,
Avec ses quatre pieds en fera bien autant,
Lorsqu'on ne voudra pas le conduire autrement.
Moi qui ne suis ni l'un, ni l'autre, et ne puis l'être,
A qui, dès qu'on me donna l'être,
De six pieds on fit le présent,
A plus forte raison, et très-conséquemment,
Je pourrais, semble-t-il, avoir la même allure,
Mieux qu'eux encor suivre le droit chemin,
C'est le premier qu'à tous indique la nature.
Mais point du tout. Mon bizarre destin
Me prescrit une marche oblique, tortueuse,
Inégale, capricieuse.
De l'une à l'autre extrémité,

Je vais à droite, à gauche, en travers, de côté,
C'est-à-dire en tous sens. En sait-on bien la cause?
Qu'elle soit véritable ou non, je la suppose.
D'abord de mes six pieds les rapports sont plaisans.
De quelques-uns la forme est singulière.
Deux sont d'une façon, deux d'une autre manière,
Et deux entr'eux sont différens.
Hé! comment aller droit avec cette tournure?
De mes six pieds la liaison
Forme pourtant mon tout dont l'origine est sûre.
Lecteur, crois en tes yeux, ta langue et ta raison;
Car je vais d'un seul mot fixer ta conjecture.
Comme je ne dirai que la vérité pure,
Rien de plus clair pour toi que mon assertion.
Lis bien : *Mon nom exprime et trace ma figure,*
Ou ma figure fit imaginer mon nom.

JOUYNEAU-DESLOGES (Poitiers).

LOGOGRIPHE.

QUOIQUE du genre féminin,
Je ne suis ni femme, ni fille.
Il est pourtant de mon destin
D'être une mère de famille,
Car je fais des enfans d'esprit
Bons à devenir des grands-hommes,
Par mon art qui, sans contredit,
Est le premier des arts au beau siècle où nous sommes.
J'ai dix-neuf pieds, lecteur, cherche à me deviner.
Décompose mon être : il pourra te donner
Ce qu'il ne faut ni désirer, ni craindre;
Un traître qui se vend et qui doit savoir feindre;
L'art de classer et compter tes aïeux;
Des trois parques la plus cruelle;
De l'hydre le marais fameux;
L'objet chéri de l'épouse infidelle;
Un empereur et roi, des héros le modèle;
Le gouvernail de ton vaisseau;
Ce qui nous distingue des bêtes;
Un synonyme de tempête;

Un mouillage où l'on veut de l'eau ;
Une sorte d'herbe qui pique ;
Ce qui nous donne ou nous indique
L'air aisé, le goût, le bon ton ;
La muse du genre lyrique ;
Le plus sage des rois au siége d'Ilion ;
Le nom qu'eut autrefois la mer Adriatique ;
D'Athènes le législateur ;
Ce que le peuple paye, et non sans quelque humeur ;
Cette puissance en ta personne
Qui conçoit, invente et raisonne ;
Cinq cent cinquante substantifs
De tout genre et de toute espèce ;
Vingt-trois départemens ; six pronoms possessifs ;
Minerve sous le nom d'un sage de la Grèce ;
Un féroce animal ; six prépositions ;
Trois noms de nombre indéclinable ;
Quatre royaumes ; deux saisons ;
Six rois ; un pape ; une fleur agréable ;
Le Dieu des flots ; trente-neuf adjectifs ;
La mère d'Apollon ; cinq notes de musique ;
Le plus doux de nos purgatifs ;
L'instituteur le moins scientifique ;
Un philosophe né pour l'honneur de l'Attique ;
La source de toutes les eaux ;
Un composé de différens métaux ;
Huit fleuves ; trois poissons ; cinquante-quatre villes ;
Le Dieu des combats ; dix oiseaux ;
Un grand prêtre ; trois saints ; deux proconsuls ; quatre îles ;
Un juge du Ténare ; un breuvage mortel ;
La déesse des fruits ; de plus, soixante verbes ;
Le grand régulateur des tribus d'Israël ;
Une des Grâces ; dix adverbes ;
Deux nymphes ; un noir Africain ;
Un monstre couronné, parricide, inhumain ;
Deux métaux précieux qu'on désire sans cesse ;
De l'âge d'or la charmante déesse ;
D'Apollon, des Neuf-Sœurs le langage divin ;
Sur la peau d'un malade une croûte funeste ;
Le cruel assassin des enfans de Thieste ;
Le puissant protecteur du fugitif Tarquin ;

Enfin, lecteur, un animal immonde,
Une des quatre parts du monde,
Et l'art de disséquer un scapel à la main.

BONNARD, *ancien militaire.*

CHARADE.

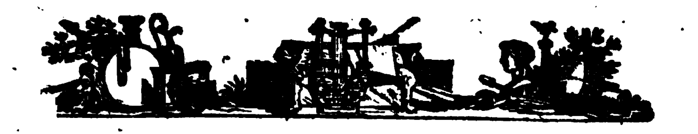
QU'EST-CE que le premier ? une conjonction
Dite causale ou causative,
Attendu qu'elle sert à marquer la raison
De toute proposition
Affirmative
Ou négative.
Qu'est-ce que le dernier ? c'est, vous dira Purgon ;
La moëlle d'un fruit en forme de bâton,
Qui dans ce pays nous arrive
Par les Echelles du Levant,
Et que nous employons souvent
Pour sa vertu doucement laxative.
Sans vous tenir le bec dans l'eau,
Ni trop me creuser le cerveau,
Voici ce qu'est le tout. Lorsque d'une main leste,
Vous avez détaché sur un chapon du Mans
Les ailes, le croupion, les cuisses et les blancs,
Ce tout, lecteur, est ce qui reste.
Il peut amuser les friands ;
Mais je gage que les gourmands
Ne vous en donnent pas un reste.

B.

---

*Mots de l'*ENIGME, *du* LOGOGRIPHE *et de la* CHARADE *insérés dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'Enigme est *Conserves.*
Celui du Logogriphe est *Plainte*, dans le quel on trouve : *plante.*
Celui de la Charade est *Assaut.*



LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS.

Essais métaphysiques et mathématiques sur le hasard, sur les Lois qui le régissent, sur l'Analyse de ces Lois, et sur l'Application dont elles sont susceptibles aux principaux Jeux de Hasard actuellement en usage; Ouvrage mis à la portée des personnes les moins exercées aux calculs analytiques, et qui donnera à celles de ces personnes qui se livrent à des spéculations en ce genre, la juste mesure de leurs chances, tant favorables que défavorables, ainsi que des risques attachés à l'exécution de leurs différens systèmes; par François Corbaux *junior*, auteur du *Dictionnaire des Arbitrages de Changes*. Première Partie, contenant les principes généraux, le développement des lois relatives aux hasards composés de deux chances égales, et leur application au Jeu de *Trente-Un*, pris pour exemple des hasards de cette espèce. Avec cette épigraphe :

Pour le mieux détester, apprends à le connaître.
Volt. *Mahom.* act. II, sc. IV.

Cette première partie se compose de deux vol. in-8°, imprimés sur papier grand-raisin fin d'Auvergne, dont le premier est actuellement en vente (1). — Paris, chez l'*Auteur*, rue de la Sourdière, n° 19; et *Arthus-Bertrand*, libraire, rue Hautefeuille, n° 23.

Il y a quelques années que le même auteur a donné son *Dictionnaire des Arbitrages de changes ;* ouvrage qui traite des différens systèmes monétaires de l'Europe,

(1) Le second est prêt à mettre sous presse. Prix de chaque volume, 12 fr., et 13 fr. 50 c. franc de port. Les particuliers qui, en prenant le premier volume, souscriront pour le second, aux adresses ci-dessus, ne paieront que 20 fr. au lieu de 24 fr. On est prié d'affranchir lettres et argent.

de la circulation de l'argent, de celle du crédit commercial, et qui a réuni les suffrages du public, tant en France que dans l'étranger. Aujourd'hui, M. Corbaux, donnant à ses talens un nouvelle direction, et paraissant avoir conservé une vocation particulière pour les travaux de calcul d'un genre pénible, vient de publier le premier volume de ses *Essais sur le hasard.* Beaucoup d'autres ouvrages avaient déjà traité des chances, des probabilités et des calculs qui leur sont relatifs; mais celui-ci est entièrement neuf, tant sous le rapport des idées qu'il renferme, que de la manière de les exposer, et du plan que l'auteur s'est tracé. Il nous dit lui-même, qu'il n'a pas eu l'intention de faire un ouvrage élémentaire; mais de rectifier les notions vulgaires sur le hasard et sur les résultats qui en proviennent : voyons si, en effet, il a réussi en cela, et ce qu'il nous apprend de ce que nous ne connoissions pas encore.

Dans son premier chapitre, qui pourra paraître un peu abstrait à beaucoup de monde, M. Corbaux, après avoir très-bien défini le hasard, dans le sens métaphysique de cette expression, le considère comme une mécanique invisible, dont les ressorts et les rouages sont combinés de manière à produire des effets assez réguliers pour que l'on puisse les calculer d'avance, et à bien peu de chose près, eu égard à une infinité de rapports ou d'aspects différens sous lesquels ces effets du hasard sont susceptibles d'être considérés. Selon lui, l'équilibre des effets produits par les épreuves successives du hasard, est la conséquence de deux forces constamment opposées entr'elles, et qui sont analogues à celles de la *projection* et de la *gravitation*, qui maintiennent les corps célestes dans leurs orbites respectifs, avec cette seule différence, que ces dernières agissent simultanément, de manière à faire décrire à ces corps des lignes courbes régulières, tandis que, dans le hasard, les deux forces agissent alternativement, en combinant toutefois leurs effets de la même manière; et cette différence serait la cause de toutes les variations que l'on aperçoit dans les opérations du hasard, qui ne

pourraient dès lors se régulariser que périodiquement et à des intervalles inégaux.

Dans les trois chapitres suivans, l'auteur définit ce que l'on doit entendre par *certitude*, en distinguant la *certitude absolue* et la *certitude relative*; il établit ce qui constitue essentiellement l'*égalité* ou l'*inégalité des chances*; il substitue à l'idée vague d'*espérance morale*, celle qui est plus précise d'*espérance mathématique*, de probabilité déterminée, ou de certitude relative. Il fait voir qu'on se trompe souvent, en croyant que deux chances auraient des probabilités égales d'être réalisées; il distingue par exemple, trois cas relatifs aux chances *pair* et *impair*, dans l'un desquels l'avantage serait à parier pour l'*impair*, dans un second desquels il serait au contraire à parier pour le *pair*, et dans le troisième desquels (le plus rare de tous) il y aurait parité de probabilités entre ces deux chances. Toutes les observations de M. Corbaux, sur ces divers objets, sont judicieuses et partent d'un esprit très-exercé sur la métaphysique des calculs.

Dans les chapitres 5 et 6, il parle de la passion du jeu; il fait voir jusqu'à quel point inconcevable elle fausse le jugement des personnes qui malheureusement y sont livrées, et nous présente le tableau hideux des vices et des travers de l'esprit du plus grand nombre des joueurs; il expose sur-tout, avec beaucoup de sagacité, les différentes routes qui conduisent à des systèmes d'erreurs, dans la recherche des moyens d'obtenir un avantage constant et assuré dans les jeux de hasard, recherche poursuivie par tant de gens à qui une imagination échauffée tient lieu de science et de raison.

Les autres chapitres mettent en évidence les différentes lois qui régissent les hasards composés de deux chances égales; tant sous le rapport de la distribution qui doit s'opérer des résultats individuels des épreuves successives du hasard, entre ces deux chances considérées purement et simplement, que sous celui de la distribution de ces résultats considérés dans les chances collectives que l'on peut représenter par différentes figures. L'un des plus remarquables de ces chapitres est celui

où il est démontré que les inégalités moyennes, qui se manifestent éventuellement entre les quantités de résultats obtenus respectivement par deux chances censées égales, observent, dans leur accroissement indéfini et par rapport à celui des nombres correspondans d'épreuves du hasard dont résultent ces inégalités de distribution, la même loi que celle des tems employés par les corps, tombant par l'effet de la gravitation, par rapport aux espaces que ces corps parcourent successivement dans leur chute : cette découverte vient à l'appui des hypothèses mises en avant par l'auteur dans son premier chapitre. Dans les treizième, quatorzième et quinzième, qui terminent ce premier volume, M. Corbaux considère le hasard dans la distribution de ses résultats entre les chances collectives, formées par la combinaison des deux chances simples dont nous avons parlé et qui, étant soumises à un nombre déterminé d'épreuves consécutives du hasard, sont susceptibles d'affecter une variété plus ou moins grande de figures différentes ; il établit à leur égard une loi de *décrément*, qui indique, pour toutes les périodes d'épreuves, le nombre de ces chances ou combinaisons collectives qui ne seront pas encore réalisées, et conséquemment le nombre de celles qui l'auront été à ces périodes respectives ; et enfin une dernière loi, qui détermine, pareillement pour quelque période que ce soit, les inégalités qui auront lieu dans la distribution des résultats du hasard entre les diverses chances qui doivent être comprises dans une même catégorie, par la raison qu'elles ont originellement des probabilités égales de se réaliser. Il détermine le *maximum* et le *minimum* les plus probables, des quantités de fois que seront respectivement réalisées les deux chances les plus divergentes, c'est-à-dire, celles dont l'une aura éventuellement été la plus favorisée et l'autre la moins favorisée du sort. Un grand nombre de tableaux, qui accompagnent les chapitres dont nous venons de présenter l'analyse, sont destinés à éviter au lecteur des calculs longs, difficiles à exécuter et relatifs aux chances des jeux de hasard. Un avertissement, placé à à la suite de la table des matières, donne la notice du

second volume, qui est destiné à paraître incessamment et qui semble devoir être d'un grand intérêt.

En général, le style de l'ouvrage est correct et bien adapté au sujet dont il traite. Les idées qu'il renferme sont parfaitement saines ; et l'auteur, guidé par le véritable esprit d'analyse, nous paraît avoir mis beaucoup de soin à ne pas se laisser entraîner par celui de système. L. B...

MŒURS, USAGES, COSTUMES DES OTTOMANS, ET ABRÉGÉ DE LEUR HISTOIRE ; par A. L. CASTELLAN, auteur des *Lettres sur la Morée et sur Constantinople*, avec des éclaircissemens tirés d'ouvrages orientaux et communiqués par M. LANGLÈS. — Six vol. in-18, ornés de 72 planch. — Prix, papier ordinaire, 20 fr., figures coloriées 36 fr., papier vélin 60 fr. — A Paris, chez *Nepveu*, libr. passage des Panoramas, n° 26.

DEPUIS trois siècles environ, on a publié un nombre incalculable de livres destinés à nous tracer l'histoire, ou à nous peindre les mœurs des Othomans. La plupart de ces livres sont oubliés aujourd'hui du public, et à l'exception de cinq ou six, le reste n'est point lu et se trouve relégué dans les bibliothèques des orientalistes ; néanmoins nous sommes encore loin de bien connaître ce peuple, jadis la terreur de la chrétienté. Quoique Baudier, Vanel, de la Croix, Mignot, et beaucoup d'autres, aient essayé d'en écrire l'histoire, nous ne pouvons nous flatter de posséder sur ce sujet aucun ouvrage dicté par une saine critique. Les littératures allemande, italienne et espagnole, sont dans la même pénurie. Chez les Anglais, Knolles a traité cette matière avec plus d'étendue et d'exactitude que ses prédécesseurs ; mais il s'en faut de beaucoup qu'il soit parfait. Les Turcs cependant ne manquent point d'historiens manuscrits ou imprimés. Nous devons aux presses impériales de Constantinople un corps suivi d'historiographes, qui prend à l'an 1000 de l'hégire, et va jusqu'à nos jours. Le Tadj et-tewârykh (couronne des chroni-

ques) de Saad-eddyn, célèbre précepteur d'Amurat III, qui renferme l'histoire des Othomans depuis l'origine de leur monarchie jusqu'à Sélim, a été traduit en italien par Bratutti et imprimé (1). Beaucoup d'autres auteurs ont laissé des histoires partielles, des biographies, où l'on pourrait puiser avec succès. Nous ne sommes donc point dépourvus de matériaux; il ne s'agit que de les mettre en œuvre.

Quant aux mœurs et coutumes de ce même peuple, je ne sais si la vie d'un homme suffirait pour lire et comparer tous les ouvrages qui en parlent; mais quelles contradictions étranges ne trouve-t-on point entr'eux! quelles erreurs ne renferment-ils point! Dans le XV[e] et le XVI[e] siècles, le nom de Turc exprimait ce que la nature peut produire de plus robuste et de plus cruel; le fanatisme ou la crainte ont inspiré tous ceux qui, à cette époque, ont écrit sur les Othomans; leurs livres sont plutôt des sorties véhémentes contre l'ennemi le plus redouté et le plus redoutable du nom chrétien, que le tableau fidèle de son caractère et de ses coutumes. Lorsqu'ensuite il fut reconnu que les Turcs n'étaient ni plus forts, ni plus féroces que les autres peuples, on parla d'eux avec moins d'exagération; mais on voulut justifier en quelque sorte ses craintes passées, et on se plut à mettre de l'originalité, du merveilleux, dans tout ce qui les concernait. Quiconque avait habité quelques mois à Constantinople se croyait obligé de parler sur ce qu'il n'avait point vu; chacun prétendait dévoiler les mystères de cet asile impénétrable où la beauté gémit, esclave des caprices d'un despote: l'un se flattait d'avoir acquis, à haut prix, des renseignemens que personne avant lui ne possédait; l'autre, plus heureux, avait entretenu des intelligences secrètes avec une femme ou un

(1) La traduction de Bratutti parut sous ce titre: *Cronica dell' origine et progressi degli Ottomani, composta da Saidino Turco in lingua turca e tradotta in italiano da Vincenzo Bratutti*. La première partie parut à Vienne en 1649. Bratutti étant devenu interprète de Philippe IV, roi d'Espagne, il donna la seconde partie à Madrid, 1652. Elle est excessivement rare.

eunuque du harem impérial, et on vit paraître une infinité de relations où quelques faits exacts se trouvaient perdus dans une foule de mensonges. Peu-à-peu, les rapports et les communications se multipliant, la vérité s'éclaircit en partie. Louis Carrion publia les *Lettres de Busbec*, ouvrage indispensable à ceux qui veulent étudier le caractère et le genre de politique des ministres de la Porte; Rycault, secrétaire de la légation anglaise près le sultan Mahomet IV, mit au jour une *histoire de l'état présent de l'empire othoman*; Michel Lefebvre, qui avait résidé dix-huit ans dans le levant, donna son excellent *Théâtre de la Turquie*, etc.; enfin, le siècle dernier vit naître deux ouvrages très-remarquables : l'un est *l'Etat militaire de l'Empire othoman*, dans lequel le comte de Marsigli donne la traduction du *Canoùn namèh* (réglemens impériaux), et l'autre le *Tableau*, malheureusement incomplet, *de l'Empire othoman* de M. Mouradjea d'Ohsson, trésor inappréciable d'érudition, mais où les grâces du style ne font pas assez pardonner ce que la science a de trop aride (2).

Bien que M. Castellan n'ait séjourné que très-peu de tems en Turquie, il se présente dans la lice avec toute la confiance que doit lui donner la droiture de ses intentions : aussi modeste qu'instruit, il ne prétend point avoir tout vu, tout examiné de ses propres yeux; mais il annonce lui-même la marche qu'il a suivie.

« La bibliothèque des monarques indiens, dit-il dans » son avant propos, était composée d'un si grand nombre » de volumes qu'il fallait cent chameaux pour la » transporter : l'un de ces princes, qui aimait beaucoup » la lecture, mais encore plus les voyages, chargea les » savans de son empire d'extraire de chaque livre ce » qu'il y avait de meilleur, et d'en composer une biblio-

(2) Je ne crois pas devoir parler ici du tableau de la cour othomane de M. Beauvoisin. En vérité la fortune n'est pas plus capricieuse pour les hommes qu'à l'égard de leurs œuvres littéraires. Qui jamais eût pu prévoir que la première édition de cet opuscule, farci des erreurs les plus grossières, serait immédiatement suivie de trois autres, et bien plus qu'il serait annoncé au public avec les plus grands éloges?

» thèque moins embarrassante ; on fit des extraits, et » dix chameaux suffirent au lieu de cent pour la porter. » Son successeur, la trouvant encore trop considérable, » ordonna à un brahmane de la réduire au strict néces- » saire ; celui-ci, qui connaissait le genre d'esprit du » prince et son aversion pour la lecture, réduisit toute » la bibliothèque à quatre maximes. »

M. Castellan vient d'en user de même à l'égard du grand nombre de volumes écrits sur la Turquie, et en choisissant le bon et rejetant le mauvais qui s'y trouve, il a réduit le tout, non pas à quatre maximes, mais à six petits in-18 ornés de 72 jolies jolies gravures. Les deux premiers volumes sont consacrés à l'histoire des Othomans ; le troisième offre le précis de ce qu'il est intéressant et possible de savoir sur le sérail et son organisation intérieure ; le quatrième traite du gouvernement, et par conséquent des grandes charges de l'empire, tant civiles que militaires ; l'organisation judiciaire, les ministres de la religion, ses pratiques extérieures, etc., composent le cinquième ; enfin le sixième volume donne des détails sur les costumes, les arts et les métiers, et embrasse tout ce qui n'avait pu être classé dans les tomes précédens.

Il ne faut pas croire cependant d'après ce simple exposé que l'auteur se soit exclusivement occupé des Turcs. Lorsque l'occasion s'en présente, il nous entretient des peuples soumis à la puissance othomane. Ainsi, dans le sixième tome, il nous parle des Syriens, des Egyptiens, des Bosniaques, des Albanais, des Arméniens, des Juifs, etc., et pour dissiper la terreur qu'aurait pu nous inspirer la physionomie rébarbative d'un Tartare, d'un Bédouin ou d'un Curde, il nous offre le portrait gracieux des femmes d'Alep, d'Antioche et de Péra, de Scio, de Samos, de Chypre et de Naxos. Nous ne parlerons point du soin avec lequel ces figures sont dessinées et gravées : ne suffit-il pas de dire que la plupart sont l'œuvre de M. Castellan, et que les autres ont été exécutées sous sa direction ? Un orientaliste infatigable, dont le nom se trouve uni à tout ce qui est utile, lui a fourni des renseignemens tirés des auteurs orien-

taux : ce n'est pas un des moindres mérites de son ouvrage. Ainsi, dans un cadre étroit, il a eu l'heureux talent de faire entrer une infinité de renseignemens et de traits qui peuvent faire mieux connaître une nation dont les annales n'offrent rien de commun avec celles des autres nations, si ce n'est l'obscurité qui en couvre les premières années, et dont le caractère est un mélange inexplicable de bravoure et de faiblesse, de bonne-foi et d'adresse, de générosité et de barbarie. Dans six petits volumes, il a su renfermer ce qui se trouvait épars dans plusieurs in-folio; et bien que ce qu'il nous dit fût déjà connu, sa manière de le présenter lui donne tout le piquant de la nouveauté.

Néanmoins nous pourrions lui reprocher plusieurs erreurs : quelle est l'œuvre de l'homme qui en soit exempte? Les unes tiennent au peu de connoissance des langues orientales, et nous ne saurions lui en faire un crime; la plupart même ne nous paraissent être que des fautes d'impressions. D'ailleurs il n'a point la prétention d'être orientaliste. Les autres dépendent de l'inexactitude des renseignemens qu'il s'est procurés, et ne pourraient lui être imputées, puisque, n'ayant pu tout voir par lui-même, il a été obligé de s'en rapporter à des données étrangères. Son but était d'être plus véridique et plus général que ses prédécesseurs, d'unir l'agréable à l'instructif, et il a réussi. Nous pouvons assurer que ce nouveau tableau de l'empire othoman aura beaucoup de succès, et tout porte à croire que ce succès sera durable; si quelques savans, dépourvus d'indulgence, et pour lesquels l'auteur n'a point eu l'intention de travailler, l'attaquent avec sévérité, le public, en l'accueillant avec intérêt, en le lisant avec plaisir, dédommagera M. Castellan de ce que la critique pourrait avoir de trop amer.

AM. JOURDAIN.

Poésies nationales, *Troisième Édition*, revue, corrigée et augmentée; par M. d'Avrigni, censeur impérial, etc. — Paris, *Lenormant*, imprimeur-libraire, rue de Seine, n° 8.

Il est trois genres de poésie où l'esprit humain peut se développer dans toute sa gloire, où il peut atteindre le plus haut degré du pathétique et du sublime : l'épopée, la tragédie et le poëme lyrique. Dans la tragédie, les Français n'ont point de rivaux chez les nations modernes; mais nous pouvons dire de l'épopée ce que Quintilien disait des Romains dans la tragédie, *maxime claudicamus*, et dans la poésie lyrique, malgré Malherbe, J.-B. Rousseau et quelques morceaux de leurs successeurs, nous n'occupons pas encore le rang auquel nous devrions prétendre. Ce n'est pas que nous ayons manqué d'athlètes qui dans ces deux lices ont voulu remporter le prix. Le nombre de nos épopées est grand jusqu'au ridicule; mais Voltaire seul a su y obtenir du succès. Nous avons eu aussi bien des poëtes lyriques depuis La Mothe jusqu'à feu Le Brun : mais aucun ne nous a donné un Pindare, un Horace ou un Alcée. Cependant, depuis quelques années, de nouveaux concurrens se présentent, se pressent dans les deux carrières. De tous côtés nous voyons de ces visages prometteurs dont parle Horace : *Vultus multa et præclara minantes*; nous avons, ce qui vaut mieux encore, des poëtes qui commencent à tenir, et M. d'Avrigni occupe parmi eux une place honorable. Le choix de ses sujets lui fait déjà beaucoup d'honneur. Il nous donne des *Poésies nationales*; il prend pour épigraphe, *Celebrare domestica facta*; et il s'assure, par-là, un moyen de réussir indépendant même de toute *captation de bienveillance* (*captatio benevolentiæ*), qu'on me passe l'expression. C'est en effet quelque chose, mais aussi c'est peu de chose que de faire la cour à ses lecteurs, en flattant leur amour-propre; et l'on n'obtiendrait, par cela seul, que des succès d'un moment; mais un avantage bien plus réel des sujets nationaux, c'est qu'ils

peuvent enflammer le poëte d'un véritable enthousiasme, c'est que cet enthousiasme se communique bien plus facilement au public pour qui il écrit. Et pourquoi l'admiration, comme l'indignation, ne tiendrait-elle pas lieu de Muse? Elle doit en tenir lieu sans doute, mais il faut qu'elle soit vraie et fortement sentie, ce qui ne peut guère arriver que lorsqu'elle se porte sur des sujets qui nous intéressent vivement.

M. d'Avrigni a déjà éprouvé combien son calcul était juste; disons mieux, il a été récompensé de s'être livré à une véritable et naturelle inspiration. L'édition de ses *Poésies nationales* que nous avons sous les yeux, est la *troisième;* succès rare pour un recueil de poésies et surtout de poésies lyriques, genre pour lequel nous ne sommes pas très-fortement prévenus. Mais il serait injuste de l'attribuer uniquement au choix des sujets; le talent du poëte en réclame une égale partie. La préface annonce un littérateur aussi instruit que modeste; on y voit qu'il a très-bien étudié, qu'il connaît très-bien la nature de l'ode, et l'on remarque avec plaisir, en lisant les siennes, qu'il s'est pénétré de la lecture des anciens.

Tous ces morceaux sont déjà trop connus du public pour que nous puissions nous livrer au plaisir d'en donner ici l'analyse; mais on nous permettra d'en faire une courte revue, d'en remarquer quelques beautés. Dès la première ode, où l'auteur chante la campagne d'Autriche terminée par la victoire d'Austerlitz, on est frappé de le voir, sur les pas d'Horace, quitter les routes vulgaires pour nous étonner d'un prosopopée sublime, pour nous montrer le monarque anglais à Westminster, invoquant dans son trouble l'ombre d'Edouard III qui en effet lui apparaît, mais pour l'épouvanter par la révélation d'un avenir funeste. Tous les journaux citèrent dans le tems et l'apparition et le départ de l'ombre; tous durent citer la magnifique comparaison des deux montagnes qui se choquent, quelques strophes plus bas. Rappelons encore celle où Edouard dit au roi Georges, en parlant de l'Empereur :

Puisses-tu conjurer sa foudre vengeresse!

Il terrasse l'orgueil, épargne la faiblesse,
Et sait dans les vaincus respecter le malheur.

On reconnaît là le fameux vers de Virgile :

Parcere subjectis et debellare superbos.

Mais on le reconnaît imité plutôt que traduit, et modifié comme l'exigeaient les circonstances.

L'ode sur la bataille d'Iéna est plus simple dans sa marche, mais les beautés de détail y sont nombreuses. C'est un beau mouvement que celui-ci où l'auteur s'adressant au roi de Prusse, lui rappelle que, dans la nuit même qui précéda la bataille, il dépendit de lui d'avoir la paix :

Aux apprêts du courroux céleste,
Prince aveugle, frémis d'effroi !
L'heure approche, un espoir te reste,
L'olivier s'offre devant toi....
Ma voix dans les airs s'est perdue !
Et l'aurore aux cieux épandue
De Mars annonce le réveil ! etc.

Et quel majestueux rapprochement que celui de la strophe suivante !

Quels souvenirs dans cet espace
Voulut rassembler le destin !
Rosbach ! Lutzen ! l'œil vous embrasse
A travers le vague lointain.
Dans la plaine aux Français fatale,
Cette colonne triomphale
N'élève plus son front altier :
Sur ce tertre honoré du brave,
Où fut frappé le grand Gustave,
Monte le pâle peuplier.

Si je ne consultais que mon goût, je préférerais encore à ces deux odes la première moitié de celle qui la suit, et dans laquelle l'auteur nous peint l'ange de la Prusse apparaissant à Frédéric dans la nuit même qui suivit sa victoire de Rosbach, pour lui prédire les malheurs déjà trop prochains de sa famille. Cette fiction me paraît à-la-fois noble, touchante et philosophique : elle

l'est même dans la dernière strophe, où le caractère de Frédéric est parfaitement bien soutenu :

Mais l'aurore, des cieux vient ouvrir les barrières :
Le monarque aux accords des trompettes guerrières
    Etouffe de la nuit le triste souvenir.
Il s'arme, et repoussant une crainte importune,
        Remet à la fortune
        Le soin de l'avenir.

Mais après avoir admiré cette première moitié de l'ode, l'auteur nous permettra-t-il de lui demander pourquoi il ne l'a pas finie en cet endroit? Sans doute la nouvelle fiction qu'il y introduit ne le cède point en poésie à la première. Boileau nous avait peint la mollesse désolée de voir son repos troublé par les conquêtes de Louis; M. d'Avrigni renchérit encore sur cette idée, car c'est la victoire elle-même qu'il nous montre fatiguée de suivre Napoléon. Il y a de très-belles strophes dans le discours qu'elle lui adresse : le poëte y passe, avec beaucoup d'art, du tableau des rigueurs de l'hiver à la douce peinture du bonheur champêtre : je regrette de ne pouvoir les offrir l'un et l'autre au jugement, à l'approbation de mes lecteurs ; mais aussi cette double fiction produit une duplicité d'action dans l'ode, et je ne vois pas pourquoi ce genre de poésie serait exempt de la loi de l'unité. Il me semble au moins que ces deux parties nuisent à l'effet l'une de l'autre; si M. d'Avrigni veut m'en croire, il en fera deux odes séparées, et ses lecteurs y gagneront comme lui.

Les deux odes sur le mariage de S. M. et sur la naissance du Roi de Rome ont paru dans ce journal, chacune en leur tems; je ne puis cependant m'empêcher de m'arrêter un instant à la dernière. La conception ne pouvait être plus heureuse : on ne pouvait rien inventer de plus touchant et de plus auguste que cette prosopopée de la France prosternée aux pieds des autels, invoquant l'être suprême pour l'Empereur, en racontant ses bienfaits, et interrompue dans sa prière par ce cri poétique,

Les tems sont accomplis : le roi de Rome est né.

Cette ode abonde en strophes dignes d'être citées; elle

est à notre avis la meilleure de l'auteur, et si notre avis est bon, c'est-là, sans doute, un heureux présage. On doit beaucoup attendre d'un poëte qui marche ainsi à la perfection. Personne ne désire plus vivement que nous qu'il l'atteigne, et voilà pourquoi nous nous permettrons de joindre quelques critiques aux éloges que nous venons de lui donner. Il nous a semblé qu'il se permettait quelquefois des constructions un peu forcées, et des inversions qui produisent des amphibologies ou du moins de l'obscurité. Nous avons remarqué quelques vers que Voltaire eût traités de *duriuscules*, tels que celui-ci de la page 8 :

> La *terre* en *s'entrouvrant* a *tressailli trois fois*.

Et nous avons sur-tout été frappés de l'extrême liberté que prend l'auteur avec la règle de l'hémistiche. Nous lisons, par exemple, page 5 :

> *L'airain gronde*, et le chef des guerriers de la France
> Voit autour d'eux au loin s'étendre un arc immense.
> *Un mur mouvant*, formé de triples bataillons :
> *Il a parlé*, le mur battu par le tonnerre
> S'ouvre, etc.

De ces quatre vers, trois offrent une licence : elles sont quelquefois permises pour varier la cadence du vers, mais en voilà trop dans un si petit espace, et l'on peut même dire que la licence étant absolument la même dans les deux derniers (le repos après la quatrième syllabe), c'est la monotonie qui en résulte, au lieu de la variété.

Les cinq odes dont nous venons de nous occuper forment la moitié d'un recueil où l'auteur a entrepris de retracer les plus mémorables événemens de la vie politique et militaire du restaurateur de la France. Il soumet au jugement du public la première partie avant de le publier en entier, et en attendant il réimprime un ouvrage qui a déjà obtenu l'approbation générale, et il nous offre un échantillon d'un autre pour lequel il sollicite des encouragemens. L'un est le *départ de La Pérouse*, poëme qui parut pour la première fois en 1807. L'auteur y réunit au talent de peindre la nature, l'art de parler poétiquement des recherches laborieuses, des

études pénibles dont elle est l'objet ; il retrace avec beaucoup de vérité les fatigues et les jouissances des voyages de terre et de mer ; il donne à son sujet une teinte de mélancolie véritablement touchante ; il y déploie une douce sensibilité. Le succès de ce poëme ne fut point contesté lorsqu'il parut : il paraît seulement que certains critiques le rangèrent parmi les épopées, et sous ce point de vue lui reprochèrent le défaut d'action. M. d'Avrigni a pris au sérieux ce reproche ; il s'efforce aujourd'hui de le repousser ; il s'appuie de l'exemple de Cicéron dans ce fragment célèbre de sa *République*, intitulé *le Songe de Scipion;* enfin, pour achever de désarmer ses censeurs, M. d'Avrigni donne à son poëme le titre de *didactique*. Il nous permettra de lui dire qu'en tout cela il a fait des frais parfaitement inutiles. Son poëme sans doute n'est point épique, et par conséquent on ne devait pas y chercher une action, mais il n'est pas non plus didactique; car donner à des voyageurs des conseils sur la manière de faire tourner leurs travaux au profit des arts et des sciences, ce n'est réellement enseigner aucune science ni aucun art. Que la conscience poétique de M. d'Avrigni se tranquillise ; son poëme n'a point eu besoin d'épithète pour plaire, il n'en aura pas besoin pour se soutenir ; et peu importe à quel genre il sera rapporté par les critiques, pourvu qu'il charme et intéresse constamment les lecteurs.

Nous voici parvenus au fragment qui termine ce volume, et dont le genre est bien décidé. L'auteur l'intitule : *Marina, épisode du Mexique conquis, poëme héroïque*. Dans sa préface il réclame toute l'indulgence de ses lecteurs pour l'audace d'une telle entreprise, pour le choix de son sujet, et pour celui de l'épisode qu'il nous présente. Il montre fort bien que ce n'est point avec les yeux de la philosophie qu'un poëte doit envisager les exploits de Cortès et de ses compagnons, il en fait sentir la grandeur et indique les ressources qu'il s'apprête à tirer du caractère divin de Lascasas opposé à la férocité de Pizarre. Il prouve même en passant qu'il ne s'écarte pas trop par ce choix de son épigraphe, *celebrare domestica facta*, puisque Cortès était français d'ori-

gine et descendait d'un écuyer de Rolland; à quoi l'on peut ajouter qu'à l'époque de son poëme tous les Européens étaient compatriotes par opposition aux Américains, comme ils l'étaient sous Godefroi par opposition aux infidèles. Voilà donc le choix de son sujet pleinement justifié. Il paraîtra moins facile au premier coup-d'œil de justifier celui de l'épisode. C'est une imitation du Tasse, et quoique ces imitations soient très-légitimes, elles ne sont pas la partie d'un ouvrage la plus propre à faire connaître le génie de l'auteur. Cet épisode est d'ailleurs presque vide d'action, il est plutôt en dialogue qu'en récits, et l'on ne peut le trouver bien choisi pour développer la partie épique du talent du poëte. Cependant, si l'on réfléchit que le principal but de M. d'Avrigni a été, comme il le dit dans sa préface, *de donner au lecteur une plus juste mesure du degré d'aptitude qu'il peut avoir à ce style tempéré, qui manié par Virgile et Racine, fait peut-être le plus grand charme de leurs vers*, on changera tout-à-fait d'avis, et l'on trouvera qu'il ne pouvait faire un meilleur choix que celui de cet épisode. Il est tout entier dans le genre où M. d'Avrigni voulait faire ses preuves, et il suffira d'en citer une partie pour mettre nos lecteurs en état de juger s'il a réussi.

Marina, l'amante de Cortès, échappée aux dangers d'une bataille, s'égare, passe la nuit dans un bois, et pénètre le jour suivant dans un vallon solitaire, asile d'un vieillard qui lui décrit son bonheur en ces mots :

. . . . La fureur des combats,
Du moins jusqu'à ce jour, épargna nos retraites :
Le monde nous ignore, et le son des trompettes
Annonce loin de nous le ravage et l'horreur,
Soit que le ciel, ami du simple laboureur,
Détourne de ces lieux le torrent de la guerre,
Soit que ce peuple armé des flèches du tonnerre,
N'écrase sous ses coups que la tête des rois,
Ainsi que dans nos champs nous voyons quelquefois
La foudre, du palmier briser la cime altière,
Et se perdre, en grondant, loin de l'humble bruyère.
L'heureux toit, dont l'abri nous dérobe aux dangers,
N'attire pas les yeux de l'avide étranger.

O de mon sort obscur déité tutélaire!
O charme de mes jours! pauvreté douce et chère!
Le vulgaire sur toi jette un œil de dédain!
Le sage plus heureux se cache dans ton sein.
Tranquille sous l'appui de ta main protectrice,
L'ardente ambition et la pâle avarice
De mon cœur libre et pur n'altèrent point la paix.
Les ruisseaux serpentant sous ces palmiers épais,
Fournissent à ma soif une boisson facile;
Et l'éclatant duvet de l'arbrisseau docile
M'offre pour me vêtir le tissu le plus doux.
De quels biens, de quel sort pourrais-je être jaloux?
Ces fruits délicieux que mon verger voit naître
Suffisent aux apprêts de ma table champêtre:
Mes désirs sont bornés, ainsi que mes besoins;
Et nos rustiques mets ne coûtent que des soins.
Vois la nature ici prodiguer ses miracles!
Quels plus riches trésors! quels plus brillans spectacles!
La nuit pour moi ramène un paisible sommeil;
Et ma voix matinale, au retour du soleil,
Des oiseaux de nos bois partage l'allégresse;
Tout me plaît, tout me rit; et ma froide vieillesse
Renaît dans les enfans qui croissent sous mes yeux....

M. d'Avrigni dans ce morceau doit beaucoup au Tasse qui lui-même a bien quelques obligations à Horace et à Virgile; mais sans prévenir le jugement de mes lecteurs, je crois qu'après avoir fait à chacun sa part, celle de M. d'Avrigni sera encore assez bonne pour que nous puissions l'affermir dans ses espérances et l'encourager dans ses projets. M. B.

Observations sur quelques réflexions de M. MAILLET-LACOSTE *au sujet de la question de la* PERFECTIBILITÉ INDÉFINIE DE L'ESPÈCE HUMAINE.

C'EST peut-être une question que de savoir s'il y a des questions vraiment oiseuses; nous en doutons, persuadés que tous les exercices de l'esprit lui font du bien. Cependant beaucoup de philosophes pourraient n'être pas de notre avis,

et regarder celle-ci, entr'autres, comme de toute inutilité. Vous auriez beau la discuter, nous diraient-ils, et même l'éclaircir, les choses n'en resteraient pas moins comme elles sont et n'en iraient pas moins comme elles vont. Soit que vous adoptiez la négative ou l'affirmative, on voit du premier coup-d'œil qu'il n'en doit résulter pour le contemplateur, qu'un déplorable choix à faire entre deux pensées également humiliantes : ou que le genre humain est incorrigible, et que jusqu'à la fin des siècles il ne fera que parcourir constamment un cercle de vices et d'erreurs tracé de la main de la nécessité ; ou que nous sommes encore des animaux moitié brutes, moitié féroces, en comparaison de ce que seront nos arrière-neveux. En attendant qu'il vienne des hommes sur la terre, et quand on répugnerait à le penser, il faudrait au moins reconnaître que nous ne serons jamais que de petits enfans auprès de nos petits enfans, et que ces petits enfans eux-mêmes auront constamment un pareil désavantage vis-à-vis des leurs, et toujours et toujours ainsi dans un lointain qui disparaît aux regards de la pensée ; en sorte qu'il y aurait toujours à rougir pour soi, et jamais à espérer que pour les autres. Eh ! ne vaut-il pas mieux cent fois détourner nos yeux d'un tableau où nous faisons une si triste figure ?

Nous croyons cependant éprouver que cette idée, une fois entrée dans l'esprit, ne fait pas facilement place à d'autres. Elle attache, elle tourmente, comme un problême dont la solution peut-être n'importe guères, mais qui, s'il fallait y renoncer ; nous montrerait trop visiblement ces bornes que notre raison essaie de se cacher. L'avenir est si curieux et si vaste ! Au moins doit-il être libre à chacun de s'y égarer, comme dans un champ qui n'appartient à personne, et qui par là même est ouvert à tout le monde ; c'est le champ de l'espérance ; et de quelque côté que nous promène l'opinion, à quelque point qu'on arrive, (n'arrivât-on même nulle part) nous nous serions toujours exercés, égarés, si l'on veut, entre des objets dignes, si jamais il en fût, de toute notre attention. Car il ne s'agit pas moins que de notre destinée, de notre nature, de notre raison, de notre intérêt.... et des chances du hasard, et des contraintes de la nécessité ;.... quelle vaste carrière ouverte à la méditation de celui même qui renoncerait à tout espoir d'amélioration dans nos futures destinées, et quel aliment éternel pour une mélancolie qui n'est jamais sans quelque douceur ! D'un autre côté, si vous vous

laissez aller à espérer, à prévoir un perfectionnement indéfini; quelle ample et belle matière n'offre point à vos réflexions, ce plan sans cesse à faire et sans cesse à refaire d'un monde toujours meilleur et constamment amélioré! On se le représente comme un riant jardin que chaque année embellit, et où l'imagination, semblable à un possesseur enthousiaste et fécond en projets, s'égare toujours avec délice, toujours avec de nouveaux plans que l'avenir ne manquera pas de réaliser. Gardons-nous donc d'entraver ici la marche de l'intelligence humaine; laissons la suivre ses voies, visiter à son gré tous les objets de son ressort et mettre autant qu'elle le pourra son domaine en valeur.

Nous ne sommes pas en ce moment de l'avis de M. Maillet-la-Coste, et c'est pour nous une raison de douter du nôtre. Examinons donc l'un et l'autre sentiment de nouveau; et si, après avoir pesé ses objections et nos réponses comme nous ferions celles de deux inconnus, nous finissons par nous rendre, nous n'en rougirons pas : on fait toujours un si bon marché en changeant ses opinions contre des vérités! Si, au contraire, malgré la séduction du style de l'écrivain que nous combattons, nous trouvons nos raisons assez bonnes pour nous y tenir, il nous sera permis de nous en glorifier.

Le hasard avait fait tomber entre les mains de M. Maillet ce dernier ouvrage, qu'on peut appeler le chant de mort de M. de Condorcet au milieu des cannibales : et c'est à un lecteur aussi sensible et aussi éclairé qu'il appartient mieux qu'à personne d'exprimer la première impression qu'il en reçut.

« Ce fut, dit-il, dans les premiers jours d'une ardente » jeunesse où l'ame neuve demande des émotions, comme un esprit plus mûr cherche des vérités; ce fut alors » que je parcourus les pages de l'écrivain infortuné dont » le nom ne retentit pas assez à mon gré pour sa vengeance » et pour notre honneur. Frappé d'abord de la nature de » ses idées, je crus entendre Platon même : mais lorsqu'au » milieu de tant d'objets imposans et vagues, je remarquai un style simple et précis, que toujours ébranlé, je » trouvai l'auteur toujours froid et tranquille, cet enthousiasme qu'il m'inspirait sans le partager n'eut plus de » bornes, et il me sembla qu'une intelligence céleste daignait parler aux hommes. Quel surcroît d'étonnement » lorsque je me rappelai qu'un homme qui concevait une

» si grande idée de son espèce, qui lui prophétisait d'un » ton si calme de si hautes destinées, écrivait sous l'empire » de l'ignorance et de tous les crimes, que des bourreaux » avaient proscrit cette tête qui rêvait leurs vertus, que » contraint de se dérober du milieu des hommes, il fuyait » dans des lieux écartés, dans des bois comme un monstre » poursuivi par des sauvages! Quelle est donc, me disais- » je, cet ame si ferme et si pure qui développe tout un » système, et n'interrompt par aucune plainte le tranquille » cours de ses pensées! Je ne pus m'empêcher de donner » des larmes à celui qui ne s'en permettait aucunes sur lui- » même, et le front incliné dans un recueillement presque » religieux, j'admirai profondément l'homme vertueux qui » sait souffrir, pardonner et se taire. »

Eloge aussi juste que touchant, et qui devient celui de la philosophie en même tems que du philosophe! Quel triomphe en effet pour la méditation, et en même tems quel bienfait que de disposer ainsi l'ame d'un sage en faveur de l'immortelle humanité, au point de prévoir avec plaisir pour elle, au milieu de ses peines, des tems meilleurs! Il sait trop bien qu'il ne les verra pas ces tems; mais au milieu des haines qui l'assiégent, il a besoin d'aimer; eh bien! il aimera les hommes qui seront, faute de pouvoir aimer ceux qui sont; et son esprit essayera de se distraire des calamités où il succombe, par l'espérance qu'il luira des jours plus sereins sur d'autres générations! Telles ont été les dernières pensées et les sublimes consolations que M. de Condorcet a su se donner à lui-même au plus fort de ses persécutions. Ce fut dans ces pieuses rêveries qu'il s'endormit, et jusqu'aux doutes qu'on oserait encore élever contre lui sur des opinions d'un autre ordre, ne feraient qu'attester dans le philosophe le comble du désintéressement. Libre à nous cependant d'adopter ou de rejetter les idées de M. de Condorcet sur la question qui nous occupe. La vertu ne prouve que pour l'homme et non pour le système; mais après un pareil trait qui oserait encore accuser la philosophie?

Aussi M. Maillet-la-Coste, tout enthousiaste qu'il se montre de l'homme, ne laisse pas de combattre le système, et donne en cela deux leçons bien utiles, dans tous les tems sans doute, mais particulièrement dans celui-ci; l'une, qu'on peut résister à son entraînement vers ce que l'on trouve beau, à la vue de ce que l'on croit vrai; l'autre, qu'on peut se permettre quelquefois d'honorer les per-

sonnes que l'on critique : et ce second exemple, sur-tout s'il était jamais universellement suivi, annoncerait, à lui seul, un vrai perfectionnement; ce ne serait pas, si l'on veut, dans toute l'espèce humaine, mais au moins dans je ne sais quelle espèce d'hommes qui se croient appelés à faire, à tous tant que nous sommes, notre éducation, et qui devraient commencer par être bien élevés. Nous essayerons en ce point d'imiter M. Maillet, et de lui montrer, quoique d'un avis diamétralement opposé au sien, tout le plaisir que nous avons à lui rendre pleine justice.

Il y a seize ou dix-sept ans que nous avons lu ce noble testament de M. de Condorcet. Le livre n'est point ici sous nos yeux ; ce qui en reste de mieux gravé au fond de notre pensée, c'est son opinion, et autant nous nous sommes empressés de l'adopter, autant nous nous plaisons à la conserver : quant aux moyens que le philosophe emploie pour la soutenir, nous ne les emprunterons point. Il attend ce qu'il désire de beaucoup de changemens hardis dans les différentes législations et les différens gouvernemens des peuples divers ; disons le mot, d'un renversement brusque et total, suivi d'une reconstruction mieux raisonnée de la plupart des édifices politiques : il se plaît à esquisser les plans de ces terribles opérations et à nous en faire d'avance admirer les résultats. Hélas ! il en a vu quelques essais, et ils ont été pour lui, ainsi que pour des millions d'autres hommes de bien, aussi funestes qu'il les avait jugés nécessaires. Ainsi, quand M. de Condorcet aurait eu pleine raison dans tous les points de ses théories, il n'a du moins que trop connu par lui-même, combien les fruits qu'il en attendait (ces fruits, qu'il se représentait comme si doux !), sont âpres avant que d'être mûrs. Non, le bonheur du monde entier dépend moins de la forme des gouvernemens que du génie des gouvernans et de la confiance des gouvernés. Ce que les différens peuples ont, en fait de constitution, vaut mieux d'ordinaire qu'ils ne le pensent, vaut mieux sur-tout que ce qu'ils tenteraient d'y substituer, et peut encore leur servir mille ans et plus. Les réformes totales sont toujours meilleures à différer qu'à presser ; et ce n'est pas trop demander par toute la terre, pour une affaire de cette importance, que dix ou douze siècles de réflexions. Laissons donc, pendant cet intervalle du moins, la politique à ceux qu'elle regarde ; si tout le monde s'en mêlait, ce se-

rait une pharmacie au pillage, où les brigands trouveraient plus de poisons que de remèdes.

Pour être heureux il ne s'agit que d'être sage, et personne que je sache ne le défend. La vraie perfectibilité de l'esprit est dans sa propre essence; qu'il l'étudie, qu'il la connaisse, qu'il la mette en œuvre, qu'il exploite sa mine, pour ainsi parler, et il y trouvera de quoi s'étonner lui-même. Mais c'est assez combattre M. de Condorcet pour qui nous combattons dans presque tous les autres points. Voyons maintenant, pour essayer de le défendre, comment son adversaire essaye de l'attaquer. M. Maillet commence par établir qu'il ne serait possible à l'homme « de perfectionner indéfiniment ses facultés qu'en prolongeant indéfiniment ses jours. C'est-à-dire, que nous » ne pourrions arriver à un prodige que par un autre..... » M. de Condorcet, ajoute-t-il, a osé donner à-la-fois » ces deux magnifiques espérances au genre humain; » il a osé prétendre que dans ce progrès de nos facultés » connues de nos jours, dans cette lumière toujours crois- » sante de notre intelligence, toutes les passions viles ou » cruelles, ces taches de l'humanité, seraient comme con- » sumées. Dans cette hypothèse imposante au moins par » son objet, ce drame mystérieux du monde irait donc » après tant de catastrophes se dénouer dans un nouvel âge » d'or. Admirons ici (c'est toujours M. Maillet qui parle) » comme la poésie et la philosophie tour-à-tour balancent » l'espèce humaine entre les regrets et les espérances, » comment cette félicité qui nous fuit toujours est reléguée » par l'une à l'origine du monde, et nous est montrée par » l'autre dans les siècles à venir. Ainsi roule ce globe » infortuné entre deux grandes images de bonheur. »

Nous n'avons pas sous les yeux le livre ou du moins le projet de livre de M. de Condorcet, car la mort, impatiente de lui arracher la plume, ne lui a laissé que le tems de l'esquisser. Nous ne savons pas jusqu'où son esprit a pu étendre ses conjectures relativement à l'augmentation de la force et de la vie, ainsi nous ne pouvons pas le justifier d'une manière plus précise qu'il ne paraît qu'on l'accuse; mais si dans l'essor de ses pensées vers l'avenir, il a cru entrevoir qu'une plus grande somme et une plus grande diffusion de lumières sur tous les objets de nos connaissances ainsi que de nos recherches, pourraient influer sur la durée de notre existence, il n'aurait fait que nous répéter les promesses continuelles de la médecine et

de la morale. Il n'est pas question, autant que nous puissions nous en ressouvenir, de porter la durée humaine au-delà des limites que les lois immuables des genres et des espèces interdisent à la nature de franchir.

. . . . . . Homines tantos natura parare
Non potuit pedibus qui pontum per vada possent
Transire, et magnos manibus divellere montes,
Multaque vivendo vitalia vivere secla.

LUCRÈCE.

Croit-on que la nature infidèle à ses plans
Produise des humains assez forts, assez grands,
Pour élever leur front au-dessus des nuages,
De leurs pieds dans les mers se frayer des chemins,
Déraciner les monts de leurs terribles mains,
Vaincre même le tems, et vivre plusieurs âges?

Telles ne sont pas les promesses que la science ose faire aux hommes, ou elle ne serait pas la science. Tout ce qu'elle se permet de nous faire espérer, c'est de nous conduire, si nous voulons la suivre jusqu'au dernier terme prescrit à nos passagères existences, ou du moins de nous en faire approcher davantage, et de nous y mener par des voies que la sagesse aura su nous applanir; mais encore une fois elle ne peut qu'aider la nature, non la vaincre; eh! ne serait-ce pas encore un assez grand bienfait que de nous faire vivre toute notre vie, c'est-à-dire, ce que peut-être aucun habitant de la terre jusqu'à présent n'a vécu, et ce que nous vivrions, si notre ignorance et notre folie n'abrégeaient point nos jours? Quel changement en effet dans nos destinées, si la modération dans nos désirs, la tempérance dans nos plaisirs, la connaissance de nos vrais besoins, jointe à toutes les passions nobles et douces, ne quittaient point l'homme ici-bas dans toute sa traversée! L'art de vivre est une tactique où nous serons long-tems novices. Apprenons à combattre, à prévenir une foule de maux visibles ou invisibles, présens ou éloignés, qui, semblables à des ennemis avides de butin, nous ravissent continuellement des heures, des jours, souvent des années; que nous pourrions au moins leur disputer, et qui ne cessent de piller les provisions que la nature avait données à chacun de nous pour le voyage de la vie.

Tant de secours, tant de vigilance néanmoins ne nous meneraient point au-delà du terme fixé à l'homme, mais nous nous arrêterions moins en deçà; nous ne parvien-

drions pas plus à l'âge des chênes qu'à leur hauteur, nous ne prolongerions pas indéfiniment nos jours, nous ne ferions que nous approcher toujours davantage de cette borne inconnue que jamais on ne passera; mais on peut l'atteindre. Espérons donc, l'espoir est autant de ravi à l'infortune, et cet espoir sera d'époque en époque mieux fondé, à mesure que par notre prudence, par nos connaissances, par nos mœurs, nous saurons mieux écarter les chances contraires, et multiplier les chances favorables. Ces grands effets tiennent, comme on peut le voir, à beaucoup de causes distinctes qui ont entr'elles une connexion nécessaire dans la théorie, et qui semblent impossibles à réunir dans le fait. Il faudrait pour cela que les sciences fussent non seulement plus sûres de ce qu'elles nous enseignent, c'est-à-dire, plus sûres d'être de vraies sciences; mais qu'elles trouvassent à la longue de nouveaux moyens de se communiquer à plus d'esprits à-la-fois, qu'elles découvrissent des méthodes plus faciles et plus claires, et que la vérité se familiarisât davantage avec l'homme.

Au reste, cette impossibilité apparente est-elle donc absolue? n'y a-t-il pas dans l'essence même de l'esprit une curiosité innée qu'on peut, qu'on doit même regarder comme son principe de mouvement? Il est dans la nature de cette curiosité à jamais insatiable, de chercher à connaître ce qu'on ne connaît pas, et à mieux connaître ce qu'on connaît déjà. C'est à quoi nous devons la science en général, cette immense conquête de la raison, qui, sous quelque point de vue qu'on la considère, fut et sera toujours le vœu de l'intelligence humaine, tandis que la plus grande utilité fut et sera toujours le vœu de la science. Or, ces deux principes une fois reçus (et qui oserait les contester?), il s'ensuivra presque nécessairement une tendance continue, et un avancement progressif vers la commune félicité.

Ce n'est pas pour rien que la science a été présentée à l'homme dès les premiers jours du monde sous l'ingénieux emblême d'un arbre auquel il ne fallait point toucher avec des mains novices. Ce bel arbre portait des fruits de deux espèces, le bien et le mal. La première épreuve a été fâcheuse et devient par-là même une leçon de prudence : mais puisque le mal est éprouvé, il reste à présent le bien à recueillir.

Flebile principium melior fortuna sequetur.

Remarquez, en suivant la parabole, que la défense au moment où elle a été portée était une faveur, puisque l'homme placé alors dans le séjour de la félicité, sous la protection immédiate de la toute puissance, de la toute science, de la toute bonté, n'avait d'autre désir à former que de rester comme il était. Il devait donc s'abandonner aveuglément à la bienveillance créatrice qui semblait se complaire dans la joie de sa créature, et ne point essayer de se mêler de son bonheur. Il semble voir un faible enfant à qui une tendre mère ne permet point de chercher ailleurs qu'auprès d'elle toutes les douceurs qu'elle aime à lui prodiguer. Quoi qu'il en soit, la désobéissance a été commise, la punition s'en est suivie, cette main bienfaisante s'est retirée, et l'imprudente créature s'est vue abandonnée à ses chétives forces et à ses soins ignorans : mais la protection cessant, la défense a dû cesser avec elle. L'homme fut dès-lors condamné au dur apprentissage des moyens d'adoucir sa triste situation ; émancipé en quelque sorte, c'est à lui désormais à veiller à ses intérêts. Maintenant, cette même curiosité, première cause de son infortune, lui devient nécessaire, comme le tâtonnement dans les ténèbres ; et l'inépuisable bonté qui, bien que méconnue, bien qu'offensée, veille toujours invisiblement sur lui, ne l'empêche pas, lui inspire peut-être de chercher le remède où il a trouvé le poison. Elle a permis sans doute que lors de sa chute quelques graines de cette plante céleste tombassent en même-tems sur cette terre d'exil. Hélas! ce n'était plus le même sol. Elles y ont germé avec peine, et les premiers accroissemens ont été presque insensibles. L'arbre s'est élevé pourtant, il a même produit de tems à autre quelques fruits ; mais il ne sera pas de long-tems, à beaucoup près, en plein rapport. Enfin c'est au moins quelque chose qu'il existe, qu'il se soit naturalisé ; il ne s'agit plus que de le soigner, de le tailler, d'en retrancher les branches parasites, d'arracher les mauvais fruits, de conserver les bons, de les défendre des vents malfaisans, des insectes avides, et de ne les cueillir, s'il se peut, que dans leur parfaite maturité. Les progrès seront lents, les soins même peut-être dangereux ; mais quelquefois les plus tristes expériences n'instruisent pas moins que les plus heureuses, et l'espoir s'attache de lui-même à la constance. L'arbre ne mourra point pour avoir été d'abord mal gouverné ; les hommes recevront de lui à la longue des instructions sur la culture qui lui convient ; ils les verront écrites sur chacune de ses

feuilles, et de siècle en siècle, de cent mille ans peut-être en cent mille ans, ils apprendront peu-à-peu à les déchiffrer.

DE BOUFFLERS.

(*La suite au numéro prochain.*)

VARIÉTÉS.

SPECTACLES. — Depuis assez long-tems le répertoire du théâtre Feydeau est d'une monotonie fatigante : sans doute *le Billet de Loterie*, *le Magicien sans magie*, *Lulli et Quinault*, sont des opéras fort agréables; mais il faut étrangement compter sur la patience des abonnés et des habitués pour leur offrir constamment les mêmes ouvrages. De tous les théâtres de la capitale, l'Opéra-Comique est celui dont le répertoire pourrait et devrait être le plus varié; le grand nombre d'ouvrages représentés le permettrait; le goût du public et le genre du spectacle l'exigeraient. Plusieurs grands ouvrages sont en répétition, mais on se plaint de la lenteur que l'on met à les monter. Les comédiens de l'Opéra-Comique ont de la peine à se persuader que ce n'est qu'à l'aide de nouveautés qu'ils continueront d'attirer le public. Le Théâtre Français peut, au préjudice des auteurs vivans, vivre sur son ancien répertoire, parce qu'il est composé des chefs-d'œuvre qui ont fixé la langue, et que l'on jouera Corneille, Molière, Racine, Regnard et Voltaire, aussi long-tems que l'on parlera français; mais les opéras sont fugitifs, leur existence ne s'étend pas souvent au-delà de quelques années; la musique est trop soumise à l'empire de la mode, et si Grétry seul a le beau privilége de ne pas vieillir, c'est que par sa verve et son génie il a mérité d'être nommé le Molière de la musique.

Les *Contes à ma fille* de M. Bouilly ont fourni le sujet d'une des plus jolies pièces du théâtre des Variétés, et ce dernier peut revendiquer une bonne part dans le succès de *la Rosière de Verneuil*. Un critique distingué, en rendant compte des *Conseils à ma fille*, qui font suite aux contes, remarquait que les anecdotes en étaient coupées d'une manière dramatique; parmi les historiettes qui composent ce recueil, M. Dumersan a choisi celle qui a pour titre *les Sœurs de la Charité*, et en a fait le sujet des *Deux Matinées*, représentée au théâtre des Variétés. Le talent est de mettre chaque chose à sa place : telle anecdote plaît beaucoup lorsqu'elle est racontée, et perd à être mise au théâtre;

il me paraît ensuite inconvenant de faire paraître une sœur de la charité sur la scène, du moins sur la scène des boulevards. J'éprouve une pénible sensation à voir cet habit si respectable sur les mêmes planches que Jocrisse ou Cadet-Roussel. Ce vaudeville n'a été que faiblement applaudi, M. Dumersan a heureusement pour lui de quoi se consoler, et les succès qu'il a obtenus lui sont un garant de ceux qui l'attendent lorsqu'il réfléchira davantage au choix d'un sujet.

Le *Fou de Bergame*, vaudeville en un acte, a été représenté lundi dernier pour la première et la dernière fois sur le théâtre de la rue de Chartres; pour épargner à mes lecteurs l'ennui qu'ont éprouvé les spectateurs, je leur dirai sommairement que j'ai vu peu de chutes aussi complettes, et pas une aussi méritée.

INSTITUT IMPÉRIAL DE FRANCE. — La première classe de l'Institut a nommé M. Poisson à la place vacante dans la section de physique générale par la mort de M. Malus. M. Girard, ingénieur des ponts-et-chaussées, chargé de la construction du canal de l'Ourcq, est le candidat qui a obtenu le plus de voix après M. Poisson.

La seconde classe a décerné le prix pour l'*Eloge de Montaigne*, à l'auteur du n° 10. C'est M. Willemain, professeur au Lycée impérial; il n'a que 22 ans. L'académie a regretté de n'avoir pas un second prix à donner au n° 48; elle lui a décerné une médaille. L'auteur est M. Droz, connu par un ouvrage de morale fort distingué. L'accessit a été donné au n° 6. On dit l'ouvrage très-recommandable par l'étendue des idées et la précision du style; l'auteur est M. Jay. Enfin, quatre autres discours ont obtenu des mentions honorables.

Prix proposés par l'Académie impériale des Sciences de Pétersbourg. — L'Académie impériale des Sciences avait choisi en 1809, pour sujet de son prix en 1811, *la Chronologie complètement comparée, et autant que possible corrigée et vérifiée, des auteurs byzantins, depuis la fondation de Constantinople jusqu'à sa conquête par les Turcs.* En publiant cette question historique par un programme, elle témoigna le désir que les savans disposés à concourir profitassent des recherches déjà faites sur ce sujet par Pagi, Ritter, et en partie par Bayer.

L'Académie a reçu, dans le terme prescrit par le programme, deux Mémoires, avec leurs billets cachetés et devises en langue française, savoir :

N° 1, avec la devise : *Eheu! fugaces, Posthume, labuntur anni.*

N°. 2, avec celle : *Et tentasse juvat.*

Les rapports très-circonstanciés des commissaires chargés de l'examen de ces mémoires contiennent ce qui suit :

Le Mémoire n° 1, se distingue par des notices géographiques estimables. Outre les Byzantins, l'auteur a fait un usage fréquent des auteurs orientaux. En consultant ceux-ci il a fait plus que l'Académie n'avait demandé. Ces recherches augmenteraient le mérite de l'ouvrage, si à d'autres égards il avait le degré requis de perfection. L'auteur, en réduisant les anées grecques en années après la naissance de J. C., prouve son peu d'habitude dans les travaux chronologiques. En suivant la règle de réduction qu'il donne, la plupart des événemens se trouveraient datés trop tard de douze mois. L'auteur croit que l'erreur d'une année est peu considérable ; mais dans des recherches critiques la plus grande précision est nécessaire, et c'est pour des différences beaucoup plus petites que le célèbre Schloezer a déclaré suspectes les dates du plus ancien annaliste russe.

Les commissaires ont trouvé les défauts suivans communs aux deux Mémoires :

1°. Les faits rapportés par les auteurs byzantins n'y sont point comparés complètement. Le n° 1 ne cite communément pour chaque fait isolé que telle ou telle source, sans laisser apercevoir le motif de sa préférence ; le n° 2 se contente, à quelques remarques laconiques près, d'indiquer en marge les auteurs byzantins par ordre chronologique. Les auteurs ont évité les citations textuelles ; elles auraient dû y être insérées, parce que des ouvrages de ce genre doivent éclairer la critique de l'histoire. L'individu, qui en fait usage, doit pouvoir examiner aussitôt les assertions de l'auteur.

2°. Les deux écrivains rapportent d'années en années une multitude d'événemens stériles pour la chronologie, et par conséquent superflus. Ils ne parlent pas des ères historiques de Byzance ; ils négligent les dates qui conduisent à une chronologie plus exacte, qui sont si fréquentes dans les Byzantins, et sur-tout dans les plus anciens. Ils ne font pas mention des éclipses du soleil ni de la lune, ni des jours du mois comme jours de la semaine ou comme fêtes des saints, etc.

3°. Il en résulte que ces deux Mémoires n'ont pu donner une vérification mathématique des déterminations chronologiques.

4°. On peut reprocher un défaut de précision aux deux auteurs

dans les passages qu'ils citent des Byzantins. Le n° 1 fait souvent dire à Théophane, vanté à juste titre, ce qu'il n'a pas dit. Le n° 2 a souvent trop de confiance aux traductions latines, qui sont peu fidèles.

5°. Les deux auteurs n'ont fait aucun usage des ouvrages de Pagi et de Ritter, qui ont été recommandés dans le programme, non comme des autorités, ni pour leurs résultats; ils l'ont été à cause de l'utilité que présentent toujours des commentaires détaillés, qui servent à distinguer ce qui est avéré de ce qui est encore contesté; ils servent à exciter l'attention, et à la diriger vers les points qui demandent un examen plus attentif.

Ainsi ces deux Mémoires ont besoin de grands changemens et de corrections essentielles. Ils ne peuvent être regardés que comme les premières esquisses d'un ouvrage tel que l'Académie le désire. Quoique disposée à rendre justice au savoir et aux efforts estimables des deux auteurs, et à être indulgente sur quelques imperfections, vu les difficultés et l'étendue du travail, les défauts indiqués ne lui permettent pas de décerner le prix à l'un de ces deux Mémoires. Cependant ils prouvent qu'en proposant sa question historique, l'Académie a désigné un but qu'il est possible d'atteindre. C'est la raison qui l'engage à la proposer une seconde fois, persuadée que sa solution complète sera d'une utilité évidente pour la perfection des sciences historiques.

L'Académie réitère à cette occasion la question astronomique proposée par son dernier programme, et conçue en ces termes:

1°. Déterminer par un grand nombre d'observations, déjà faites ou encore à faire, tant par le moyen du tems que des micromètres, dont la valeur a été vérifiée par la mesure d'une base, la quantité précise des diamètres du soleil et de la lune, telle qu'elle se présente dans les meilleures lunettes; la différence qui s'y trouve par rapport à la différente qualité des instrumens; enfin celle qui, d'après les observations de nos jours, paraît avoir lieu entre le diamètre vertical et horizontal du soleil, ou plutôt entre son diamètre polaire et équatorial.

2°. Développer la théorie de l'irradiation et de l'inflexion, en tant qu'elle influe sur la diminution des diamètres de ces deux astres dans les éclipses.

3°. Trouver par le calcul d'un nombre suffisant d'éclipses solaires, sur-tout au moyen des observations des distances des cornes, la quantité précise de ces deux corrections; et par le calcul d'occultations d'étoiles, la quantité de l'inflexion séparément.

4°. Tirer de toutes ces recherches un résultat sûr qui donne la quantité précise :

1°. Du diamètre du soleil, affecté de l'irradiation, ou tel qu'on le voit par des télescopes plus ou moins grands, qui puissent servir de base pour évaluer les parties des micromètres.

2°. Du vrai diamètre du soleil, dépouillé de l'effet de l'irradiation, pour servir de base dans l'astronomie physique.

3°. Des diamètres du soleil et de la lune, qui satisfont aux phénomènes des éclipses, ou bien des corrections connues sous le nom de *l'irradiation* et de *l'inflexion*, qu'il faut appliquer aux diamètres, tirés des meilleures tables astronomiques, ou déterminés immédiatement par l'observation, avant que de les employer dans le calcul des éclipses.

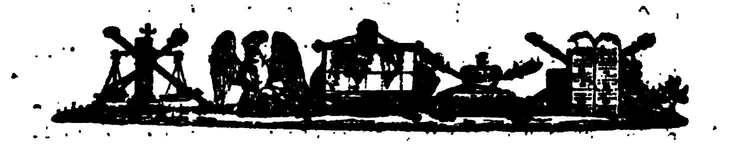
Le prix est de 100 ducats d'Hollande pour chaque question; et le terme de rigueur, après l'expiration duquel aucun Mémoire ne sera plus admis au concours, est, pour la question astronomique, le 1er janvier 1814; et pour la question historique le 1er janvier 1815.

L'Académie invite les savans de toutes les nations, sans en exclure ses membres honoraires et correspondans, à travailler sur ces matières. Il n'y a que les Académiciens mêmes, appelés à faire la fonction de juges, qu'elle croit devoir exclure du concours.

Les savans qui voudront concourir pour ces prix, ne mettront point leurs noms à leurs ouvrages, mais seulement une sentence ou devise, et ils ajouteront à leurs Mémoires un billet cacheté qui portera au-dehors la même devise, et au-dedans le nom, la qualité et la demeure de l'auteur. On n'ouvrira que le billet de la pièce qui aura remporté le prix; les autres seront brûlés sans avoir été décachetés.

Les Mémoires doivent être écrits d'un caractère lisible, soit en russe, en français, en allemand ou en latin, et ils seront adressés au secrétaire perpétuel de l'Académie, qui délivrera à la personne qui lui aura été indiquée par l'auteur, un récépissé marqué de la devise et du numéro dont il aura coté la pièce.

Le Mémoire couronné est une propriété de l'Académie, et l'auteur ne pourrait le faire imprimer sans sa permission formelle. Les autres pièces de concours peuvent être redemandées au secrétaire, qui les délivrera ici, à Pétersbourg, aux personnes qui se présenteront chez lui avec une procuration de l'auteur. Pétersbourg, le 18 décembre 1811.



POLITIQUE.

Les nouvelles du Danube n'offrent que fort peu d'intérêt; voici les dernières notes reçues par la voie ordinaire de la Hongrie.

« Depuis qu'un corps russe a passé le Danube auprès de Sistow, la garnison de Rudschuck est sur ses gardes. Le général Harting, qui semblait méditer une attaque contre Tillik-Oglu, ayan de Silistrie, en s'avançant de Lotrekan, s'est retiré à cause des neiges abondantes qui sont tombées; il est arrivé avant-hier dans cette ville. Nous apprenons aussi que le dégel, qui a commencé sur la droite du Danube, a forcé les troupes qui s'étaient portées sur ce côté, à se retirer sur la gauche, dans la crainte que la communication entre les deux rives ne finisse par être interrompue.

» Nous avons vu arriver ici, de Crajowa, le général Sass, ainsi que le général Kutusow; il est un peu indisposé. Il paraît que Calib-Effendi n'a pas encore reçu de réponse de Constantinople. Il a expédié hier un nouveau courier. »

On apprend de Russie que l'ordonnance qui fut rendue l'année dernière concernant le commerce des neutres, a été confirmée pour 1812; mais les droits sur quelques articles ont été augmentés pour l'intérêt de l'industrie nationale.

S. M. I. a proposé un prix de deux médailles d'or de 100 ducats chacune pour la réponse aux deux questions suivantes, dont la société économique n'a pu encore avoir une solution satisfaisante :

1°. Déterminer par un calcul exact du temps, de la qualité et du prix du travail, s'il est plus avantageux pour les propriétaires de faire cultiver leurs terres par des payans serfs ou par des ouvriers libres.

2°. Déterminer d'après quels principes le propriétaire doit séparer les ouvriers qui cultivent la terre de ceux qui ne s'occupent qu'à des travaux mécaniques, avec un égal avantage pour ces deux classes d'ouvriers, et afin d'avoir toujours des hommes qui, ne travaillant plus aux champs,

pourraient former une classe particulière d'ouvriers mécaniciens.

La médaille destinée à récompenser les travaux utiles a été accordée à deux négocians et à un paysan qui ont découvert une préparation de l'huile de lin, d'après laquelle on peut l'employer pour l'éclairage à la place de l'huile d'olive, sans qu'elle fume, ou sans aucun autre inconvénient.

On écrit de Vienne en date du 14 mars que l'on vient d'y avoir connaissance du dernier rescrit adressé par S. M. l'Empereur aux états de Hongrie, et qui est relatif à la conclusion de la diète. Il est fort intéressant dans ses détails, et porte en substance que le roi ne peut dans les circonstances actuelles, et ne veut aucunement se désister de la demande qu'il a faite de douze millions en numéraire pour couvrir les besoins de l'Empire. Cependant S. M. consent, par bienveillance, et de son propre gré, à admettre en défalcation de cette somme la prestation des articles de subsistances en nature, offerte par l'art. 38 de la diète ; mais il sera ajouté un quart en sus à l'évaluation qui a eu lieu jusqu'ici de ces objets, attendu qu'il n'existe plus du tout de proportion entre les prix des marchés du jour. S. M. persiste à demander que les Etats prennent sur eux la garantie de cent millions, valeur de Vienne, pour payer les dettes de la monarchie. S. M. déclare que l'augmentation du sel, projetée par les Etats, est un droit qui appartient uniquement et exclusivement au roi de Hongrie ; que lui seul, dans sa sagesse, peut le taxer d'après les besoins de la couronne, et que cet article ne peut être l'objet d'une délibération. S. M. insiste pour que les Etats pressent leurs décisions et concourent avec les provinces allemandes à tout ce qui peut être utile et salutaire à la monarchie.

Cette résolution suprême a été envoyée la semaine dernière à S. A. I. et R. l'archiduc Palatin, pour être publiée dans les formes.

Les dernières nouvelles anglaises n'offrent rien qui ait un caractère très-intéressant ; les pétitions des corporations et des villes manufacturières continuent ; le prix du pain est journellement augmenté : la presse s'exerce avec la plus grande activité : les arrangemens ministériels ne sont pas encore achevés ; les nouvelles nominations n'auront lieu, dit-on, qu'après Pâques.

Le bureau de commerce, après plusieurs conférences

avec les négocians, relativement aux licences pour la Baltique, a enfin pris la détermination de les régler d'après l'arrêté suivant : « Les licences pour l'importation des denrées venant de la Baltique seront renouvelées pour tous les bâtimens qui, depuis le premier juillet 1811, auront fait une exportation de marchandises anglaises à raison de 5 l. sterl. par tonneau, ou qui auront pris une cargaison complète de charbon de terre ou de sel. Les licences d'importation en Angleterre seront accordées à tout bâtiment venant de la Baltique, qui aura fait une exportation, telle que celle qui vient d'être mentionnée, depuis le 15 septembre 1811. »

Le 6 février, la chambre des représentans des Etats-Unis d'Amérique a adopté les bills relatifs à la levée d'un corps d'artillerie volante, ainsi que celui qui a pour objet d'autoriser l'emploi d'un million de dollars pour la défense des frontières maritimes. Plusieurs bills qui autorisent l'emploi de plus de treize millions de dollars pour le service de l'année 1812, ont ensuite été approuvés. Quant au bill concernant la milice, il a été totalement rejeté. Celui qui a pour objet l'exemption des mineurs et des vieillards de la capitation, etc., a été discuté après qu'une seconde lecture en a été faite. Le sénat a adopté celui qui tend à la modification des articles du code militaire, et à l'homologation de la compagnie des mines de plomb de la Louisiane.

Dimanche dernier il y a eu grande parade et présentation.

S. M. a reçu les députations des colléges électoraux de l'Allier, des Ardennes, d'Indre et Loir, de Loire et Cher et de la Haute-Marne.

Ces députations ont successivement présenté l'hommage du dévouement et de la fidélité des départemens dont elles étaient les interprètes : voici les réponses de S. M.

A la députation de l'Allier.

« Je vous remercie des sentimens que vous m'exprimez au nom du collége électoral du département de l'Allier. Mes peuples me verront toujours prêt à tout entreprendre pour consolider, sur des bases immuables, les destinées de cet Empire, et faire triompher la France de la haine de l'Angleterre. J'ai la confiance qu'aucun sacrifice ne paraîtra pénible aux Français, lorsque je les jugerai nécessaires pour l'accomplissement de ces grands desseins. »

A la députation des Ardennes.

« Les vœux que vous faites pour l'avenir seront accomplis. Il doit consolider ce qui a été fondé par la bravoure des Français. Le département des Ardennes se montrera toujours au premier rang par son zèle et son bon esprit. Je vous remercie des sentimens que vous m'exprimez en son nom. »

A la députation d'Indre-et-Loire.

« La Vallée de la Loire, quoiqu'une des plus belles de l'Empire, souffre de la médiocrité de la récolte. Neuf années d'abondance succèdent en France à une année médiocre. Mes peuples ne sauraient mieux me prouver l'amour qu'ils ont pour ma personne, qu'en montrant le calme et la résignation que veulent les circonstances. J'agrée vos sentimens. »

A la députation de Loir-et-Cher.

« Les sentimens que m'expriment mes peuples, dans les différentes circonstances où ils sont appelés près de moi, sont chers et nécessaires à mon cœur. Le Gouvernement du plus grand Empire du Monde, comporte avec lui des soucis que l'amour des Français peut seul effacer. J'agrée vos sentimens. »

A la députation de la Haute-Marne.

« J'ai passé mes premières années au milieu de mes peuples de Champagne; je sais combien ils sont bons et attachés à ce qui est estimable. J'agrée les vœux que vous formez pour moi; ils me font plaisir; je sais qu'ils sont vrais. »

A la parade les bataillons de la Vistule s'étant trouvés en ligne, S. M. a chargé les officiers de ce corps de témoigner aux soldats sa satisfaction de leur bonne conduite en Arragon.

A l'audience qui a eu lieu après la parade, MM. les Maires des bonnes villes ont eu l'honneur de présenter à S. M. la médaille que les bonnes villes de l'Empire ont fait frapper à l'occasion du baptême du roi de Rome. M. le Maire de Dijon portait la parole.

Cette médaille est sans doute la plus parfaite qui ait jamais été frappée. Elle est du fini le plus précieux, de la plus grande et de la plus belle dimension. On y voit d'un côté l'Empereur en pied et en grand costume, tenant élevé entre ses mains S. M. le roi de Rome, et paraissant le

présenter au peuple français ; ce qui rappelle ce beau mouvement de S. M. au moment de la cérémonie du baptême. Devant l'Empereur sont placés les fonts baptismaux ; on lit au bas : *Baptême du roi de Rome*. Les armoiries des quarante-neuf bonnes villes de l'Empire, avec leurs noms, forment deux cercles circulaires au revers de la médaille, et on lit au centre, en gros caractères : *A l'Empereur les bonnes villes de l'Empire*. Le dessin de la médaille est de M. Lafitte, et la gravure de M. Andrieux.

Mardi, à trois heures, S. M. l'Empereur est monté à cheval, accompagné de M. le maréchal duc d'Istrie, d'un officier d'ordonnance et d'un page. S. M. s'est d'abord arrêtée en face de la rue de Caumartin, et est descendue chez S. A. le prince de Neufchâtel. Une foule considérable s'est assemblée sur le boulevard, et aussitôt que S. M. a reparu, les plus vives acclamations se sont fait entendre, et l'ont suivie tout le long des boulevards jusqu'au pont d'Austerlitz. L'Empereur est revenu par les quais de la rive gauche, et s'est rendu au Louvre en traversant les quartiers les plus populeux de la capitale. Par-tout l'on s'est porté sur son passage avec un extrême empressement, et les cris réitérés de *vive l'Empereur* ont accompagné la marche de Sa Majesté. Le lendemain S. M. a recommencé la même promenade sur d'autres points de la capitale.

Deux décrets importans viennent d'être publiés : l'un appartient à la bienfaisance du monarque, l'autre se lie heureusement à ces vastes plans d'embellissemens, qui rendent la splendeur de la capitale égale à celle du règne de l'Empereur. En vertu du premier décret, il sera fait, à compter du 1er avril prochain jusqu'au 1er septembre, une distribution journalière et gratuite de deux millions de soupes dites à la *Rumfort*. Ces secours seront répartis entre les départemens, les cantons et les communes : les distributions commenceront 24 heures après la réception du décret, par les soins des comités de bienfaisance composés du juge de paix du canton, de deux maires et de deux curés.

L'autre décret aura pour effet de lier l'hôtel des Invalides et l'École militaire, ou plutôt leurs belles esplanades, par des monumens consacrés au service public, qui donneront au quai d'Iéna jusqu'au pont de ce nom, un des plus beaux aspects dont on puisse se faire une idée : sur ce quai seront établis les archives impériales, le palais de l'Université, l'école normale, le palais des émerites, l'école

des beaux-arts. Ces palais seront séparés l'un de l'autre par de grands massifs d'arbres; de vastes jardins leur seront ajoutés : un magnifique cours regnera entre ces monumens et le quai. Les plans de ces travaux devront être présentés à S. M. avant le 1er avril.

Un autre décret élève la ville de Nîmes au rang des bonnes villes de l'Empire.

Le Gouvernement vient d'établir à Gênes une école de sourds-et-muets à l'*instar* de celles qui existent déjà à Paris, à Bordeaux et à Groningue.

Ce bienfait n'appartient pas seulement aux départemens de l'ancienne Ligurie; il intéresse les anciens Etats du Piémont, de Parme, de Plaisance, de la Toscane et de l'Italie, ainsi que beaucoup de départemens du midi de la France qui se trouvent plus rapprochés de la maison de Gênes que des autres établissemens.

Les personnes qui voudront profiter de cette institution pour faire élever, à leurs frais, des enfans sourds-et-muets, devront s'adresser par écrit, et *en affranchissant les lettres, soit à M. l'abbé Assarotti, directeur de l'Ecole des sourds-et-muets, soit à MM. les administrateurs de cet établissement à Gênes.*

Quant aux demandes de places gratuites, elles doivent être adressées directement au ministre de l'intérieur, ou à M. le préfet du département, qui les transmettra à S. Exc. S....

ANNONCES.

Choix d'Eloges français les plus estimés, contenant Eloge de Marc-Aurèle, par Thomas; Eloge de Molière, Eloge de La Fontaine, par Chamfort; Eloge du roi de Prusse, par Guibert. Deux vol. in-18. Prix, pap. fin, 3 fr. 50 c.; pap. ordinaire, 3 fr. Chez d'Hautel, libraire, rue de la Harpe, n° 80, près le collége de Justice.

Elémens de Géométrie, par Louis Bertrand, professeur émérite dans l'Académie de Genève, et membre de celle de Berlin. Un vol. in-4°, avec onze planches. Prix, 12 fr., et 15 fr. franc de port. A Paris, chez J. J. Paschoud, libraire, rue Mazarine, n° 22; Arthus-Bertrand, libraire, rue Hautefeuille, n° 23; et à Genève, chez J. J. Paschoud.

TABLE

DU TOME CINQUANTIÈME.

POÉSIE.

SCIENCES ET ARTS.

LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS.